





CHAPSWORTH

BOOKCASE

SHELF

NT

6/1/2



DE DIVERS  
QUI ONT RAPPORT  
DES PLUS ANCIENS PEUPLES.

Edition des Ouvrages de S. Jérôme , & un Traité sur

Ouvrage enrichi de Figures en Taille-douce.

Par S. B. Religieux Benedictin de la  
Congrégation de S. Maur.



Chez {

Libraire à la Sageffe.  
Libraire à S. Landry.

---

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



A MESSIEURS  
DE L'ACADEMIE ROYALE  
DES INSCRIPTIONS  
ET BELLES LETTRES  
MODÉLES  
DE LA SAINÉ CRITIQUE  
ARBITRES  
DU MERITE LITTERAIRE  
RESTAURATEURS  
DES TEMS  
INTERPRÉTES  
DES MONUMENS ANTIQUES  
GARANS  
DE L'IMMORTALITÉ

Aubin Scripsit.







## P R É F A C E.



**V**OICI un recueil d'Antiques, & d'Antiques *Nouvelles*; c'est sans doute sous ce titre qu'auroit dû paroître l'Ouvrage qu'on donne aujourd'hui au Public; mais on a craint le contraste, & l'on n'a osé rien hasarder.

Cependant ces Antiques sont nouvelles, & nouvelles à tous égards; car outre qu'elles n'ont jamais été publiées, elles paroissent pour la plûpart sous des noms & avec des symboles tout nouveaux, & nous apprennent à la faveur de cette nouveauté une infinité de traits curieux de la Fable, de l'histoire, de la Théologie, de la Politique, de la Morale, de l'Astronomie, & de la Jurisprudence des peuples les plus célèbres de l'Univers. Il y a

plus ; elles corrigent quantité de fausses idées & de préjugés , qu'on s'étoit formé sur tout cela , & elles décident d'un bon nombre d'autres Antiques , sur la nature desquelles on ne vouloit point prononcer. Ainsi jamais Antiques n'ont mieux rempli l'attente des Antiquaires , ni mieux fait connoître le prix de la découverte de ces fortes de monumens.

En effet , sans le bas-relief , par exemple , que je mets à la tête de ceux que je donne ici , c'en étoit fait de la *Conclamation* , ce premier de tous les devoirs que les Romains rendoient aux morts. En vain Kirchman , Guthieres & quelques autres sçavans avoient fait des volumes entiers sur les Funerailles des Romains , & passoient pour avoir épuisé leur sujet. Vainement M. Maffei & l'Auteur des *Antiquités Romaines expliquées* , ces maîtres de l'art , avoient eu entre leurs mains des marbres qui mettoient sous leurs yeux un usage ou cérémonie , dont l'origine remontoit au-delà de la fondation de Rome , & qui ayant été le plus généralement & le plus religieusement observée , ne s'étoit éteinte qu'avec le paganisme : la *Conclamation* étoit si bien effacée de presque tous les esprits , que les monumens qui les représentoient , donnoient lieu à des aveus publics de l'insuffisance (1) des Auteurs ,

(1) L'Auteur des *Antiquités Romaines expliquées* à la page 169. donnant un marbre , où est représenté un Héros qui meurt dans le sein de la victoire , & qui se tourne vers un Libitinaire qui sonne de la trompette à ses oreilles : *Que veut dire ce vieillard couronné , dit-il ? que veut-on représenter par ce joueur de flute ? d'où vient cette solitude délicieuse où ils sont places ? Peut-être ce*

ou à des sentimens moins sensés que ridicules (1). Mais graces aux richesses de la Salle des Antiques du Louvre, la Conclamation est enfin tirée de l'oubli, & sa mémoire aussi rétablie qu'aux tems les plus florissans de la République Romaine.

Le second monument que je produis, n'est ni moins précieux, ni moins sçavant que le premier; il répand de si grandes lumieres, sur-tout ce qu'on appelle Bacchanales, qu'on peut poser pour principe que tous les reliefs de cette sorte, bien loin d'être un essor de l'esprit ou de la fantaisie du Sculpteur, comme quelques Ecrivains se l'étoient figuré, sont en tout ou en partie une fidèle expression des Orgies ou de l'Anniverfaire de la mort de Bacchus. Ce qui relève infiniment celui-ci, ce sont deux instrumens de Musique des Anciens, dont nous ne connoissons guères que le nom: le premier est celui que les Grecs appelloient *Crupezia*, & les Romains *Scabilla*. Les Sçavans, tant ceux qui n'en avoient pas vû la figure, & n'en connoissoient ni la forme, ni la construction, que ceux qui n'en parloient que sur le *Crupezia* représenté sur une Antique du Cabinet du Grand-Duc de Toscane, tous ces Sçavans, dis-je, ont avancé sur cet instrument bien des choses qui se combattent mu-

*Héros est un des ancêtres de Glycon & d'Himera, qui ayant mené une vie innocente, passionné pour habiter dans les Champs Elysées, & pour y conserver l'amour de la Musique, qu'il avoit témoiné durant sa vie. Quels yeux de voir une flûte dans une trompette,*

*& l'amour de la Musique conservé au-delà du tombeau!*

(1) C'est ainsi que M. Maffei traite la Conclamation *Più difficile*, dit-il, *da spiegare la Stravaganza, che dall' altro canto si vede, &c. La Religione de Gentile. page 8.*

tuellement , & sur lesquelles on ne peut faire aucun fonds. Le soin que j'ai eu de déterrer le plus de *Scabilla* qu'il m'a été possible , & d'y rapporter les passages des Anciens qui en ont parlé , m'a mis en état de répandre sur cet instrument des lumières , qu'on chercheroit vainement ailleurs.

L'autre instrument que notre marbre met sous les yeux , c'est l'*Hydraule* dans son origine. Je ne crains point de le dire , cet instrument a été généralement inconnu jusqu'ici. On peut voir à la page 41. que je ne le connoissois pas moi-même quand j'ai fait imprimer cet ouvrage. En vain j'ai multiplié les recherches , & consulté nos Maîtres ; j'ai été réduit à ne proposer que des conjectures sur la machine , que tient de la main gauche le Bacchant qui est à la droite de la Bacchante. Ces conjectures étoient à la veille de paroître , quand Don Mattheo Egyptio (1) , sçavant antiquaire , jettant les yeux sur l'estampe que j'avois fait tirer , & dont je lui avois fait présent , soupçonna que cette machine étoit la même que celle que tient dans un marbre du Cabinet du Palais Farnese , un enfant qui est à la suite de Bacchus. Il me communiqua cette idée , & comme il a représenté le marbre entier dans le frontispice de l'excellent ouvrage, qu'il a donné sur le Senatusconsulte découvert depuis peu contre les Bacchanales nocturnes de Rome , il m'offrit de me prêter le cuivre qu'il a fait graver , & témoigna qu'il verroit avec plaisir la fête qui y est représentée, faire paroli avec celle que

(1) Secrétaire d'Ambassade du Roy des deux Siciles.

l'Antique du Roy nous a conservée. Je fus sensible à ses politesses , mais la proposition qu'il me faisoit m'engageant à de nouvelles recherches , & le mauvais succès des premières ne me faisant pas bien augurer des autres, je lui dis en le remerciant, & sans accepter ni rejeter ses offres, que j'aurois l'honneur de l'aller voir , & que nous consulterions ensemble ce qu'il y auroit de mieux à faire sur cela. Je comptois de m'être tiré d'affaire : mais la générosité de Don Mattheo ne me laissa pas long-tems dans l'erreur : il vint le lendemain même m'apporter sa gravûre \*, & me mit par là dans la nécessité de le désobliger ou de mettre de nouveau mon esprit à la torture. Comme il n'y avoit point à balancer sur ces deux partis , je me mis sur le champ à rêver & à chercher quel d'entre les Anciens pourroit me conduire au terme où je voulois arriver. Je m'arrêtai enfin à Athenée , & les paroles suivantes de cet Auteur me tirèrent tout à coup de l'embarras, où je me trouvois depuis quelques jours,

\* Elle sert de vignette à la Préface.

» Il faut , dit ce Philosophe , reconnoître de bon-  
 » ne foy que Ctesibius Barbier d'Alexandrie est l'in-  
 » venteur de l'Hydraule , soit qu'on le mette dans  
 » la classe des instrumens à corde , ou dans celle  
 » des instrumens à vent. C'est Aristocle qui a meu-  
 » autrefois la question, sçavoir en quelle classe il  
 » falloit le mettre , & Aristoxene a avoué qu'il ne  
 » le savoit pas. Quoiqu'il en soit , dès qu'on tom-  
 » be d'accord que Platon a donné la première idée  
 » de l'Hydraule en inventant & construisant l'Hor-  
 » loge de nuit , qui a la forme d'une grande Clep-

Athen.  
 Deipnos. l.  
 4. p. 174.

» fydre , & qu'il est certain d'ailleurs que la Clep-  
 » fydre est un instrument entierement hydraulique ,  
 » on est aussi fondé à mettre l'Hydraule au nombre  
 » des instrumens à vent , qu'on l'est peu à le mettre  
 » au nombre des instrumens à corde. En effet , le  
 » son que rend l'Hydraule vient uniquement de l'air  
 » que l'eau envoie dans les tuyaux à mesure qu'un  
 » enfant la remuë : aussi l'ouverture des tuyaux est-  
 » elle tournée vers l'eau , & elle n'en est séparée  
 » que par une rangée de foupapes , qui en traver-  
 » sant le diametre de l'Hydraule , fait qu'il rend un  
 » son doux & agréable. C'est instrument a la forme  
 » d'un autel rond : Ctesibius qui l'a inventé , vivoit  
 » du tems d'Evergete (1) second , & il apprit à sa  
 » femme Thais à en jouer.

Voilà l'origine , la forme & la nature de l'instru-  
 ment que je n'avois pû deviner d'abord : c'est un  
 Hydraule , dont jouë un Bacchant aux oreilles d'u-  
 ne Bacchante. C'est instrument est rond ; car il faut  
 compter pour rien les anses qui servent à remuer  
 l'eau qui occupe la moitié du barrillet. Le fond du  
 barrillet qui se présente , paroît creux ou évasé (2) :  
 c'est ce que les Anciens appelloient foyer ; ce foyer  
 donnoit à l'eau plus de jeu , & à l'Hydraule plus  
 de ressemblance avec un autel rond. On peut re-  
 marquer les mêmes singularités dans l'Hydraule que  
 Don Mattheo m'a fourni , avec cette circonstance ,

(1) C'est Ptolomée septième ,  
 surnommé Physcon : il regnoit  
 environ 130. ans avant J. C.

(2) In Viruvio pro arca , ara  
 legendum puto , cum ab Herone

βαμίσκου χαλκίου scribatur. Illa  
 autem ara aquam continet , quæ  
 hydraulico organo nomen dedit.  
 Turneb. Advers. lib. 1. c. 22.

que dans le marbre qu'il a fait graver , c'est un enfant qui jouë de cet instrument.

Ce n'est point au reste l'Horloge de nuit de la façon de Platon , qui fraya le chemin à l'invention de l'Hydraule , ainsi qu'on pourroit le croire sur la foy d'Athenée : l'honneur d'une si belle invention est entierement dû à Ctesibius ; » Car cet Alexan-  
 ,, drin , dit Vitruve (1) , nâquit avec un esprit tel-  
 ,, lement inventif , qu'il excelloit entre tous aux  
 ,, mechaniques , pour lesquelles il avoit une forte  
 ,, inclination. Un jour ayant envie de pendre un  
 ,, miroir en la boutique de son pere , en telle sorte  
 ,, qu'on pût aisément le hausser & le baisser par  
 ,, le moyen d'une corde cachée , il exécuta ainsi  
 ,, cette machine. Il mit un canal de bois sous la  
 ,, poutre où il avoit attaché des poulies , sur lesquel-  
 ,, les la corde passoit & faisoit un angle pour des-  
 ,, cendre dans ce bois , qu'il avoit creusé , afin  
 ,, qu'une boule de plomb y pût couler. Or il arri-  
 ,, va que lorsque cette boule allant & venant dans  
 ,, ce canal étroit , faisoit sortir par la violence de  
 ,, son mouvement l'air enfermé & épaissi par la  
 ,, compression , & le pouffoit contre l'air de dehors,  
 ,, cette rencontre & ce choc rendoit un son assez  
 ,, clair. S'étant donc appercû que l'air resserré &  
 ,, poussé avec vehemence rendoit un son pareil à la  
 ,, voix , il fut le premier qui sur ce principe inven-  
 ,, ta les machines *hydrauliques* , comme aussi tous  
 ,, les *Automates* qui se font par l'impulsion des eaux  
 ,, renfermées , les machines qui sont fondées sur la

(1) De la traduction de M. Perrault. *Lib. 9. cap 9.*

„force du *Cercle*, ou sur celle du *Levier*, & plu-  
 „sieurs autres belles & agréables inventions, mais  
 „principalement les Horloges qui se font par le  
 „moyen de l'eau.

Quelque flateur que soit cet éloge, il manqueroit quelque chose à la gloire de Ctesibius, si je n'observois en finissant cet article, que l'Hydraule est, j'ose dire, le pere des Orgues, puisque c'est lui qui les a enfantées. En effet, l'Hydraule étoit en petit ce que les Orgues sont en grand; aussi est-ce de là que vient le nom qu'elles portent: car on trouve que les Auteurs tant Grecs que Latins ne parlent guères de l'Hydraule sans le désigner par le nom général & indéfini d'*Organum*: je vois même qu'ils en ont connu rarement la structure. C'est pourquoi je voudrois bien sçavoir, si les Ctesibius de nos jours pourroient d'abord retrouver le chemin que l'Hydraule a fait jusqu'à l'Orgue, & ensuite descendant de l'Orgue jusqu'à l'Hydraule, expliquer le mécanisme de cet instrument.

L'anniversaire de la mort de Bacchus est suivi d'un bronze, qui représente Bacchus Pfilas. Cette antique fait voir non-seulement combien s'étoient trompés les Antiquaires qui s'étoient avisés de parler de ce Dieu; mais encore qu'il y a quantité de Divinités qu'on a coûtume de confondre & de prendre les unes pour les autres. Dans la même planche on trouve une médaille rare des Messéniens, qui retrace seule toute l'histoire civile & religieuse de ce Peuple.

J'ai rassemblé dans la quatrième planche deux sujets



jets assez différens ; & les diverses formes d'*Afcia* que les anciens tombeaux ont fait passer jufqu'à nous , & un groupe d'un goût fingulier , qui met fous nos yeux un Druide & un Soldat Gaulois dans une attitude, qui dit beaucoup de chofes.

J'avois imprimé tout ce que j'avois à dire fur la nature de l'*Afcia* , & fur le fens de la formule *ſub Afcia dedicavit* , quand j'ai appris que M. Muratori venoit de traiter toutes ces matieres dans une difſertation inferée dans les mémoires de l'Académie de Cortone. Comme ces mémoires font fort rares à Paris , ce n'eſt qu'avec grand'peine & depuis très-peu de jours, que je ſuis enfin parvenu à les avoir. M. Muratori s'étend beaucoup , & obſerve d'abord que l'*Afcia* ſe trouve gravée fur pluſieurs marbres de différens endroits de l'Italie, mais ſans la formule ordinaire aux ſepulcres Gaulois. Il paſſe enfuite en revûe la plûpart des Auteurs qui ont marché avant lui dans la même carrière , & attaque leur ſentiment. Il commence par celui de M. Maffei , & il le combat avec d'autant plus d'avantage , qu'il n'eſt qu'un rechauffé de celui que Guthieres avoit propoſé plus de cent ans auparavant (1).

Après quantité d'excursions ſemblables , M. Muratori propoſe enfin modeſtement ſon idée , & pour lui attirer généralement tous les ſuffrages , il donne la figure de toutes les *Afcia* qui ſont venuës à ſa connoiſſance ; & en infere , qu'il eſt très-vraiſem-

(1) *Ha più di cento anni , anche a Jacopo Guthier nel ſuo Trattato de Jure Manium lib. I I. c.* | 28. *Pure non la ſo io credere verifimile.*

x P R E F A C E.

blable que l'*Ascia* des sépulcres étoit un instrument, qui ayant d'un côté un tranchant comme nos hâches, servoit à couper les buissons, les arbrisseaux & les grosses plantes qui naissoient autour des sépulcres, & en déroboient la vûe à tout le monde (1) : & qu'ainsi la formule *sub Ascìa dedicavit*, étoit un souhait à peu près semblable à celui que les Romains exprimoient par ces paroles ; *Sit tibi terra levis* ; c'est-à-dire, que les Gaulois & autres peuples qui faisoient graver une *Ascia* sur les sépulchres, demandoient aux vivans de ne pas permettre, que le lieu où repositoient leurs cendres, fût couvert de ronces, de buissons & de mauvaises herbes (2).

Voilà qui est ingenieusement imaginé. Il seroit seulement à souhaiter que M. Muratori ne se fût pas trompé, quand il a appercû dans les *Ascia* des sépulcres un tranchant plat comme celui de nos hâches, qui étoit destiné selon lui à abattre les arbres & les buissons qui naissoient sur les tombeaux. Il n'y eut jamais d'*Ascia* sépulcrale de cette sorte, non pas même celle qu'il a fait graver ainsi à la page 139. de sa dissertation, & qui lui a été commu-

(1) *Ora bastar potrebbe a rendere verissimile l'opinione proposta intorno all' Ascìa sepulcrale, lo scorgere, che tutte le diverse figure d'essa s'accordano coll' impiego, che le si può attribuire, cioè di tagliare le spine, macchie, e boscaglie, che potessero infestare i sepolcri.*

(2) *Però siano Ascie o Zappe.*

o Picconi, quegli strumenti, che miriamo in tante lapidi sepolcrali, tutto in fine sembra influire a farci credere, che non per altro vi si effigiassero, se non per implorare da i viventi il tenere purgata e monda, la terra sovrastante al sepolcro, e per esprimere ciò, che tanti esprimevano col, *sit tibi terra levis*. Pag. 149.

niquée par M. Bimard de la Batie. Cet Académicien en me prêtant l'écrit de M. Muratori, m'a assuré que le tranchant de l'*Ascia* qu'il a envoyée au sçavant Italien , étoit recourbé comme celui de toutes les autres *Ascia*.

Le groupe que j'ai mis à la suite des *Ascia* , est le supplément de l'histoire du Druidisme , on peut le voir à la page 122. La planche 115. du *Museum Etruscum* représente un groupe semblable ; la seule différence entre l'un & l'autre consiste en ce que le vieillard du monument Italien a un casque , & est revêtu d'un habit militaire , qui ne differe en rien de celui du jeune-homme ; d'autre part le jeune-homme ne rend pas au vieillard l'embrassade, il se contente de s'appuyer légèrement sur lui , & il porte un diadème. M. Gori qui nous a donné ce beau bronze , passe tout cela sous silence , & dit seulement , que c'est un Héros d'Etrurie qui a été blessé , & qu'on remene au camp : *Heros vulneratus in castra reductus*.

Mais est-il bien certain que ce Héros soit Etrusque , & qu'il soit blessé ? L'habit ne décide-t-il pas plutôt, que le Héros & celui qu'on prend pour son Ecuyer , sont deux Gaulois ? Les Gaulois Cisalpins occupoient une bonne partie de l'Italie , bordoient les deux rives du Po , & étoient limitrophes de l'Etrurie. Ces Gaulois conservoient au-delà des Alpes les mœurs & la forme de gouvernement qu'ils y avoient apporté. Or une loi fondamentale des Gaules donnoit aux Druides le droit de créer un Roy ou un Vergobret aux différentes

Provinces qui n'en avoient point. J'ai prouvé ailleurs, que les Druides éliſoient ſouvent quelqu'un de leurs corps. J'ai démontré encore que la plûpart des monumens que l'injure des tems a épargnés, représentent les Druides par deux, un vieux & un jeune. Ne pourroit-on pas dire plutôt, que le bronze de M. Gori eſt une peinture fidèle du choix d'un Roy, ou d'un Vergobret (1), & de la maniere dont les Druides le préſentoient au peuple du canton qu'il devoit gouverner? Je ne ſçai ſi je me trompe; il eſt du moins certain que la maniere dont le Roy ou le Vergobret eſt représenté, ſemble juſtifier cette idée; puisqu'en s'appuyant ſur un Druide qui représente tout le corps, il marque autant ſa reconnoiſſance, que le deſſein qu'il a de n'agir que par ſes conſeils.

Si le Héros de M. Gori n'eſt ni un Roy ni un Vergobret, ce doit être certainement un de ces Nobles des Gaules, ſous la protection deſquels ſe mettoient les *Soldurii*, qui ſe conſacroient à leur ſervice, épouſoient leurs intérêts, fortifioient leur parti, & ne les quittoient ni à la vie ni à la mort.

J'observerai en paſſant, que les monumens Etruſques de M. Gori ſont auſſi hazardés, que les explications qu'il en donne. En effet, une bonne partie de ces prétendus Etruſques ſont de véritables Gaulois: témoin leur habit, qui ſelon Strabon (2) & Martial (3), ne deſcendoit devant & derriere,

(1) Cæſar de Bel. Gal. lib. 7.

(2) Lib. 4. pag. 196.

(3) *Dimidiaſque nates Galli-  
ca palla regit*

Lib. 1. Epigr. 93.

que jusqu'à la naissance des cuisses. A l'égard des autres Antiques , il n'y en a pas une seule , qui ne tienne au Lecteur le langage qu'Horace met dans la bouche du Priape des Jardins de Mecene : *Qu'il étoit Dieu & non pas un Bouc , grace à la volonté du Statuaire , qui d'un tronc de figuier qu'il étoit auparavant , avoit aimé mieux l'ériger en Dieu.*

*Olim truncus eram ficulnus , inutile lignum ,  
Cum faber incertus scamnum , faceretne  
Priapum ,  
Maluit esse Deum. Deus inde ego . . . . (1)*

Ainsi Tages est le Dieu Tages , Furina & Vacuna sont les Déesses Furina & Vacuna , parce que tel a été le plaisir de M. Gori. Il n'ignoroit pas cependant que dès le tems de Varron (2) , de Cicéron (3) & d'un ancien Scholiaſte (4) d'Horace , le nom de ces Divinités n'étoit connu que d'un fort petit nombre de personnes : il ſuffit à M. Gori qu'elles ſoient ſans ſymboles , & indifférentes à pouvoir être tout ce qu'on voudra : ce ſont pour lui des titres qui garantiffent l'apothéofe qu'il en a fait.

Il eſt vrai que ces Dieux baptifés , pour ainſi dire , à l'aventure , peuvent être , & ſont même la plûpart du Latium , de la Sabine , de la Ligurie , de l'Apennin , & des autres contrées de l'ancienne Italie ; mais le coup d'œil Hetruſque le raffûre : & il eſt ce curieux qui raffemblant dans ſon cabinet tou-

(1) Lib. 1. Satyr. VIII.

(2) Ling. lat. lib. 4. c. 12.

(3) Divin lib. 2.

(4) Porphy. horat. ep. x. l. 1.

tes les Porcelaines qu'on lui présente , veut faire passer les Porcelaines de Saxe & de France pour des Porcelaines de la Chine & du Japon. Ce qui favorise infiniment M. Gori , c'est la quantité prodigieuse de vases Hetrusques , qu'on déterre tous les jours dans le Royaume de Naples , qui quoique faits dans la grande Grece , & contenant de même que les vases semblables que la Toscane fournit , la Mythologie des Grecs , passent néanmoins pour des ouvrages Tusques venant de la premiere main.

La seule chose donc qui peut faire de la peine , c'est que notre Antiquaire n'apperçoive pas dans les Bas-reliefs vrayment Toscons , les mœurs des premiers habitans de son Pays. Entre quantité de preuves que je puis produire de cette vérité , je m'arrête à celle que renferme la planche 170. M. Gori la donne pour une image des initiations observées aux mysteres de Bacchus. Mais tout ne porte-t-il pas à soutenir , que ce sont des libations faites sur la tête d'un Prince captif , qu'on va immoler aux Manes de la Dame , qui occupetout le haut du Tombeau ? Si M. Gori a quelque doute là-dessus , qu'il compare la Victimaire Hetrusque avec les Prêtres des Cimbres , dont Strabon a fait la description : & il se convaincra qu'à l'instar les unes des autres , toutes étoient armées d'un glaive & d'une patere , & portoient un espee de rochet de lin sur une tunique blanche , qu'elles ferroient avec une ceinture d'airain.

Strab. l. 7.  
p. 294.

Le groupe des Druides est suivi d'un vase Egyptien. Je ne crains point de le dire , c'est sans con-

treduit dans son espece le morceau le mieux conservé , le plus curieux & le plus intéressant de toute l'antiquité : il représente comme dans un point de vûë le fonds de la religion des Egyptiens. Quoique cette Religion ait été la mere de toutes les fausses Religions , elle est encore entre toutes les Religions qui sont connuës , celle qui l'est moins , ou qui ne l'est point du tout , ainsi on verra peut-être avec plaisir , tout de suite ici , quantité de traits , qui servent à l'entendre , & que j'ai trouvé épars dans une infinité d'auteurs qu'on n'est pas toujours à portée de lire. J'avouë que le Roman de l'histoire du Ciel en souffrira : c'est le sort des Auteurs de ces sortes d'Ouvrages d'être demasqués aussi-tôt qu'ils se présentent.

Vient ensuite Mithras dans son antre. Ce sujet a été traité plusieurs fois par d'habiles gens , & le marbre qui y a donné occasion , a été aussi donné en différens tems. Ainsi je n'aurois j'amaï songé à faire de nouveau l'un & l'autre , si M. Vallarsi , dans l'endroit même de son S. Jerôme , où il me copie mot-à-mot , n'avoit affecté de s'approprier le bien d'autrui. Quoiqu'il en soit , on ne doit pas craindre d'essuyer des redites de ma part. Au fonds des Mithriaques près , que j'ai tracé légèrement dans la Religion des Gaulois , ce que je dis est nouveau , & s'il m'étoit permis d'écouter les retours de l'amour propre , je me sçaurois quelque gré de quantité de découvertes , à quoi je ne m'attendois pas quand je mis la main à la plume. Les principales sont , que les Mithriaques n'ont jamais fait ni

pû faire partie de la Religion des Perfes : qu'elles font posterieures à la naissance du Christianisme : qu'elles avoient pour objet le culte des Astres , & pour fin d'attirer leurs influences , d'en posseder les vertus & les qualités , & enfin la transformation en Astre au sortir de ce monde , en quoi , selon les Mithricoles,consistoit véritablement la Résurrection.

Pour établir ces vérités , j'ai été obligé de mettre en œuvre tout ce que l'Antiquité a pû me fournir de lumieres sur Mithras. Il n'y a qu'une inscription , découverte depuis assez peu de tems au voisinage de Tivoli , qui m'ait échappé , uniquement parce qu'elle n'avoit pû passer les Alpes. Ce sont les Mémoires de l'Académie de Cortone qui me l'ont fait connoître : comme ces Mémoires sont aussi rares que récents , & que l'inscription a quelque chose de singulier , ceux qui savent de quel prix sont ces sortes de monumens , ne seront pas fâchés de la voir ici.

SOLI. INVICTO. MITHRAE  
SICUTI. IPSE. SE. IN. VISU  
JUSSIT. REFICI  
VICTORINUS. CAES. N  
VERNA. DISPENSATOR  
NUMINI. PRAESENTI. SUIS. IN  
PENDIS. REFICIENDUM  
CURAVIT. DEDICAVITQUE  
NAMA. CUNCTIS

*Saggi di  
Differazio-  
ni Accade-  
miche, &c.  
t. 2. p. 109.  
&c.*

M. Redi dans une Dissertation particuliere sur les Dieux *Adherans* , observe que c'est le troisième marbre



marbre dédié à Mithras où on life le mot *Nama* ; & il infere du Latin *cunctis* par où finit l'inscription , que le *Sebesio* du marbre de la Vigne Borghefe , étant avant le dernier mot de l'inscription qui est gravée sur le col du Taureau , doit être un mot Grec latinisé , qui est au datif. Qu'ainsi , non-obstant que *Sebesius* ne se trouve dans aucun Lexicographe , on peut supposer hardiment qu'il signifie , *Adorateur , devot* , puisque le Grec *σεβασίς* & *σεβασίς* signifie , *vénération , adoration*.

A l'égard du mot *Nama* , M. Redi propose deux sentimens ; selon le premier , il suppose deux choses : 1°. Que *Nama* est un mot Persan , que les Mithricones avoient consacré pour faire passer dans toutes les langues des différens peuples , qui recevoient le culte de leur Dieu favori , de la même maniere que l'Eglise a pris de l'Hebreu *Amen* , *Alleluia* , & autres termes semblables sans les alterer (1). 2°. Qu'au rapport d'un Missionnaire qui a fait quelque séjour en Perse , *Nama* signifie , *grace , bienfait* : sur ce pied , ajoute M. Redi , le *Nama cunctis* du marbre de Tivoli marque , que LES GRACES & LES BIENFAITS sont prêts à couler sur tous ceux qui feront leur cour à Mithras. Que le *NAMA* tout court de la galerie Justinienne répond à cette formule : **GRACE & MISERICORDE** à qui a recours

(1) *Sospettando che quel NAMA fosse una formola rituale , e religiosa tolta con mistero dalla lingua Persiana , come l'AMEN , l'ALLELUIA , ed altre parole ri-*

*tuali abbiamo noi ritenute dalla lingua Ebraica , in cui parlavano i primi Maestri del nostro credere , che pel mondo si diffusero. P. 110.*

à Mithras : & enfin que le NAMA SEBESIO de la Vigne Borghese signifie , ou que ce monument a été érigé par SEBESIOS pour obtenir LE PARDON de ses péchés , ou bien , que tout ADORATEUR de Mithras peut se promettre en reverant ce Dieu , de gagner INDULGENCE pleniere de ses crimes (1).

Comme tout cela est tiré , M. Redi propose pour second sentiment que NAMA étant un mot Grec qui signifie *source* , ou des *eaux jaillissantes* , & les Mithricoles ayant affecté de transporter à Mithras , selon la remarque des Peres , les titres de *Soleil* , de *Lion* , de *Feu* , de *Pierre* , & autres que l'Écriture donne uniquement au Messie : NAMA tout seul , ou NAMA CUNCTIS , ou enfin NAMA SEBESIO au-dessous de la figure de Mithras , veut dire que ce Dieu est celui que les Prophètes ont désigné par le nom de *Source* ou de *Fontaine* , & qu'ainsi ces inscriptions sont relatives à ces paroles d'Isaïe , *Vous tous qui avez soif , venez aux eaux* , ou à celles-ci de Zacharie , *Fontaine ouverte à la maison de David & aux*

Isaïe 55. 1.

Zacharie  
13. 1.

(1) Ecco dunque spiegato il NAMA CUNCTIS. Vinorino, ch'aveva posto il Mithra di Tivoli, dice d'averlo posto per far BENEFIZIO A TUTTI; . . . Lo stesso dirà il NAMA del Mithra Giustiniani, INDULGENZA a chi ricorre al Nume, GRAZIA a chi adora questa divinità . . . Ora ciò posto, non mi pare, che s'propositaro sarebbe chi dicesse, che quel SEBESIO sia il nome di quel tale, che l'idolo Mithra fece a sue spese scol-

pire per sodisfazione de' suoi peccati, e che per questa sua divozione imploando sopra di se la grazia di Mithra, scrisse nel collo al Toro: sia per impetrare la GRAZIA A SEBESIO. . . . Ivi con un poco più di limitazione, che nella Tiburtina, si prometterà GRAZIA o INDULGENZA A QUALUNQUE DIVOTO, o ADORATORE, che ricorre a Mithra. Pag. 110.

*habitans de Jerusalem ; ou à ces autres de S. Jean ;  
Fontaine d'eau qui rejaillira jusques dans la vie éternelle (1).* Joan. 4. 14.

Ce sentiment est bien mieux fondé & par conséquent plus recevable que le premier. M. Redi auroit pû l'appuyer sur la description que Porphyre fait de l'ancre de Mithras , qu'il dit avoir été un séjour délicieux par les fontaines & les ruisseaux qui serpentoient de tous côtés (2). Mais j'ai ôté cette ressource à M. Redi , en faisant voir que Porphyre avoit avoué depuis , qu'il avoit été surpris , & que tout ce qu'il avoit avancé de Mithras étoit tiré des livres supposés par les Gnostiques.

Une autre raison qui empêche d'admettre le sens que M. Redi donne au NAMA de nos inscriptions , c'est qu'il n'a aucun rapport aux Planètes & aux Constellations qui sont toujours à la suite de Mithras , & qu'il ne marque pas de quels yeux les Mithricoles regardoient les Astres , leur dépendance à l'égard de ces divinités subalternes , ni enfin quoi que ce soit qui concerne l'objet de leur culte : toutes circonstances qu'il ne faut jamais perdre de vûe sur peine de passer pour n'avoir point la clef des Mithriaques.

Au reste en ne souscrivant pas au sentiment de

<p>(1) Sicche in linguaggio de Mithriaci quel NAMA , quel NAMA CUNCTIS , quel NAMA SEBESIO , sotto le statue di Mithra , vorrà dire quello stesso , ch' i Profeti di Cristo dissero , quando FONTE il chiamarono ; ed arerà un senso consimile all' omnes sitientes ve-</p>	<p>nite ad AQUAS d'Isaia , al FONSPatens domui Jacob di Zaccharia , al FONSAQUAE SALIENTIS in vitam æternam di S. Giovanni. Idem ibid , pag. 112. (2) Porphyr. de antro Nymph. pag. 254.</p>
---	--

M. Redi, je n'ai garde de nier que SEBESTIO du marbre de la Vigne Borghefe ne puisse être un nom propre, & au datif; les Lettres de S. Jérôme font foi, qu'il y a eu des hommes qui ont porté le nom de *Sebestius*. Tous ces aveus ne m'obligent en aucune maniere à changer la signification que j'ai attachée à *Nama*; je l'ai, ce semble, puisée dans ses véritables sources; & elle est intimement liée à l'essence & au fond des mysteres de Mythras.

Je passe les autres marbres, bronzes & pierres gravées, qui suivent les antiques dont je viens de parler: je n'aurois jamais fait si je voulois marquer en détail tous les traits nouveaux, que la vûe de chaque piece présente à l'esprit, ou fait naître naturellement. D'ailleurs je ne puis me dispenser de donner à quelques sujets singuliers, qu'on m'a engagé de traiter, le peu de tems qui me reste à entretenir le Lecteur.

Le premier a pour objet une notion simple, claire & parfaite, des années des Egyptiens. Je me suis déterminé d'autant plus volontiers à approfondir ce point important de notre ancienne histoire, qu'il tient essentiellement à la Religion des Egyptiens, que je venois de tracer. En effet, la forme des années de ce peuple faisoit partie de sa Religion, & en regloit les fêtes, les mysteres & le cérémonial. La connoissance de l'un étoit donc liée à la connoissance de l'autre; & comme l'une & l'autre se prêtoient reciproquement la main, elles s'éclaircissoient & se perfectionnoient mutuellement.

A ce motif que j'avois de traiter cette matiere,

s'en est joint un autre assez singulier : c'est qu'entre tant de Sçavans qui m'avoient frayé le chemin , il y en avoit peu dont le calcul fût exact. Outre les preuves que j'ai données de cette vérité dans le corps de l'ouvrage , en voici quelques autres qui vont jusqu'à la démonstration.

Censorin Auteur du troisième siècle , dans lequel tout le monde a coutume de puiser l'idée qu'on doit se former des années Egyptiennes , après avoir marqué qu'en l'année (1) même qu'il écrivoit , l'année des Egyptiens avoit commencé le septième des Calendes de Juillet , quoique cent ans auparavant ce commencement fût arrivé le douze des Calendes d'Août , ajoute : » C'est pourquoi il est important de sçavoir que l'année courante est la centième depuis la GRANDE ANNÉE , appelée autrement SOLAIRE , CANICULAIRE , & ANNÉE DE DIEU (2). Censorin n'est pas exact : dans le tems qu'il écrivoit l'année Egyptienne courante , étoit la centunième depuis l'année Caniculaire ; la centième avoit fini cette année là même à midi du septième des Calendes de Juillet : à midi, s'entend selon (3)

(1) C'étoit en 238. de J. C.

(2) *Quare scire etiam licet, anni illius magni, qui ut supra dictum est, & solaris, & canicularis, & Dei annus vocatur, nunc agi vententem annum centesimum.* Censorin. de die Nat. c. 21.

(3) C'est que le gros des Egyptiens commençoient le jour , le mois & l'année à minuit. Mais la

meilleure méthode d'accorder ensemble l'année des Alexandrins & celle des Egyptiens , étoit de les commencer à midi : par là on évitoit la fâcheuse nécessité de rapporter à deux jours différens la plupart des observations Astronomiques faites pendant la nuit. *Doduel append. ad Dissert. Cypria. pag. 49.*

Ptolomée , Theon , & les Astronomes postérieurs d'Alexandrie. On trouvera ce point clairement établi à la page 229.

Je passe les erreurs semblables & nouvelles de Scaliger , de Saumaïse & de quelques autres critiques de ce tems-là : le P. Petau les a parfaitement bien relevées. Mais le P. Petau lui-même , cette lumière de son siècle , n'a-t-il pas souffert quelque éclipse ? Je ne voudrois pas l'accuser , comme font quelques-uns , d'avoir enseigné en plusieurs endroits de son *Rationarium temporum* , que tous les Egyptiens sans exception , en subissant le joug Romain , avoient pris l'année Julienne (1). Ces endroits rapprochés de quelques autres répandus dans ses ouvrages , peuvent être favorablement expliqués. Mais il n'en est pas , ce semble , de même de l'idée qu'il vouloit donner de l'ANNE'E DE DIEU : car expliquant un passage d'Horus , que je rapporte à la page 219. il prétend qu'Horus ne donne que 365. jours équinoctiaux à l'ANNE'E DE DIEU , & que les Egyptiens n'appelloient ainsi cette année , que parce qu'ils sçavoient qu'il lui manquoit un quart de jour. Or afin que ce quart de jour ne fût pas perdu , les Egyptiens , dit-il , le comptoient à la fin de la période de quatre ans : non pas en le marquant par le moyen de l'intercalation ; mais c'est qu'en annonçant que l'année commençoit un jour

(1) *Hac anni formâ usi sunt* | *Romano formam quoque illorum*  
*Ægyptii usque ad cladem Antonii* | *anni receperunt. Lib. 1. cap. 6.*  
*& Cleopatræ, quando cum jugo* | *lib. 3. cap. 15.*

plûtôt , ils faisoient assez entendre que cette année leur étoit parfaitement connuë (1).

Le P. Petau n'est point ici connoissable ; il donne trop de prise sur lui , & il est surprenant que ses adversaires ne lui aient pas démontré 1°. Que les Egyptiens , dont il est ici question , ne sont pas les Egyptiens en général , mais ceux qui peignoient l'année sous l'emblême d'un quart d'arpent , comme Horus le dit en termes exprès dans cet endroit même. Mais ces Egyptiens étoient les Prêtres de la nation , comme il le reconnoit lui-même (2) : l'année des Prêtres étoit fixe & solaire , & semblable en tout à l'année Julienne , ainsi que je le dis d'après lui à la page 204. Par conséquent les 365. jours dont les Prêtres composoient leur année , n'étoient pas équinoctiaux , puisqu'ils avoient six heures de plus que les 365. de l'année du reste des Egyptiens.

2°. L'ANNÉE DE DIEU ne sçauroit être l'année Tropicque & Populaire pour trois raisons : en premier lieu , parce que le nom même qu'elle porte , marque évidemment qu'elle étoit Astrale ; ainsi elle comprenoit nécessairement tout le tems que le Soleil , ou plûtôt la Canicule mettoit à retourner au point du Ciel d'où elle étoit partie en commençant

(1) *Annum Dei 365. diebus circumscribit : & quoniam quadrantem insuper ad solis rationes deesse sentiunt , ideo annum οεισ vocant. Ob quem quadrantem δια τετρατηρειδος περιττω ημεραν αειθμεσιν ; non quod intercalatione*

*diem illum exprimant ; sed quod satis illius conscientiam declarent , dum anni sui caput uno die retro cessisse demonstrant. Petav. Doctr. temp. lib. 3. cap. 2. pag. 254.*

(2) *Auctar. lib. 5. cap. 3. p. 196. &c.*

l'année. 2°. C'est qu'Horus observe que les Prêtres, qui font les Egyptiens dont il parle, retenoient l'EXCEDENT que l'année Solaire & Astrale avoit au-dessus de l'année Tropicque, POUR LE COMPTER A LA FIN DE LA PERIODE DE QUATRE ANS. 3°. D'autant que les Prêtres dans leurs hieroglyphes représentoient, ainsi que nous l'avons vû, l'année qui leur étoit propre par le QUART D'UN ARPENT, & qu'en parlant ils disoient UN QUART pour dire une année. Si donc chez les Prêtres d'Égypte l'arpent entier étoit la figure de la periode de quatre ans, à la fin de laquelle ils ajoûtoient le jour qui resultoit des six heures, que l'année Solaire & Astrale avoit de plus que l'année Tropicque, il est évident que l'année que les Prêtres d'Égypte appelloient QUART, & qu'ils désignoient par UN QUART D'ARPENT, devoit être Astrale, & comprenoit 365. jours & près de six heures.

3°. Dès qu'il est prouvé que les Egyptiens dont parle Horus, avoient une année fixe & Solaire, & qu'à la fin de la periode de quatre ans ils comptoient LE JOUR EXCEDENT, que formoient les six heures qu'ils avoient soin de retenir, il est aussi démontré que ces Egyptiens intercaloient un jour tous les quatre ans, & qu'aux cinq *Epagomenes* ordinaires ils en ajoûtoient une sixième.

Ces mêmes vérités ne combattent pas moins victorieusement le fameux P. Kircher; cet Auteur, il est vrai, a mis tout en œuvre pour pouvoir débrouiller le grimoire des Egyptiens; mais on aura toujours à lui reprocher d'avoir fondé la chronologie Egyptienne



tienne sur un principe qui la renverse entierement : sçavoir que » les Egyptiens avoient deux années , différentes ; l'une civile & populaire, l'autre hye- , roglyphique & inconnüe : la premiere , dit-il , , qui étoit fixe , & par conséquent la même que , celle qui étoit en usage à Alexandrie , & qui l'est , , encore parmi les Cophtes d'aujourd'hui , servoit à , , marquer l'ordre des tems de chaque chose. La se- , conde étoit vague , & n'admettoit aucune inter- , calation : comme c'étoit l'année propre des Prê- , tres de la nation , elle étoit inconnüe au commun , des Egyptiens , & n'avoit aucun frein qui l'ar- , rêtât ; d'autant que par un calcul mysterieux on , rapportoit au Soleil les jours de plus , que formoit , , insensiblement le cours de cet astre (1). « C'est justement le contre-pied de la vérité.

Une autre erreur plus marquée du même Auteur, c'est la description singuliere qu'il fait de l'année vague des Egyptiens. » Dès que l'année Caniculaire , étoit finie , dit-il , la Néomenie de l'année Canicu- , laire suivante commençoit avec le lever de la Cani- , cule , qui arrivoit à l'entrée de la nuit même qui , , précédoit *Thoth* , & cette année étoit appelée *So-*

(1) *Observandum est, Ægyptios duplicem habuisse computum sui rationem: unam quæ ad annos figendos, ac in ordinem redigendos instituebatur, eratque toti Ægypto unâ cum Alexandrinis promiscuè usitata, quam & in hunc diem usque observant Christiani Copiæ. Altera propria fuit sacerdotibus & hierophantibus, un-*

*de & mystica & hierophantica, & arcana dicebatur; sicut, ut dixi, sacerdotalis ordinis sapientibus nota, nullaque intercalatione utebatur, sicuti civilis: sed permittit habenas annis, excrecentefque dies & annos certo quodam & mystico artificio Solis rationibus imputabat. Kircher œdip. Ægypt. t. 2. part. 2. p. 250.*

„ *this*. La seconde année ne commençoit qu'à la 12<sup>e</sup>.  
 „ heure qui précédoit Thoth , parce que la Ca-  
 „ nicule ne se levoit qu'à cette heure là. De même  
 „ la troisiéme année commençoit avant le lever du  
 „ Soleil , parce que c'étoit aussi le moment du lever  
 „ de la Canicule. Quant à la quatriéme année , quoi-  
 „ que les Egyptiens ne pussent pas voir le lever de  
 „ la Canicule , parce qu'à midi cet astre étoit tou-  
 „ jours sous leur hemisphere , ils ne laissoient pas  
 „ de commencer leur année à midi du premier jour  
 „ de Thoth. De cette maniere , continuë-t-il , cha-  
 „ que année de la periode de quatre ans avoit un  
 „ quart de jour de plus , sans qu'on eût recours à  
 „ aucune intercalation : & cependant le jour qui  
 „ faisoit partie de cette periode , s'y glissoit insensibi-  
 „ blement (1). «

Le P. Kircher donne ici dans deux écueils , contre lesquels il ne lui étoit guéres possible de ne pas se briser ; car d'abord de vague & de defectueuse qu'étoit l'année Egyptienne , il la rend fixe & solaire ; empêchant que dans le cours de l'année Ca-

(1) *Confecta autem dicta periodo, Neomenia lustris canicularis incipiebat eâ nocte, quæ post meridiem quinque dierum nisi sequebatur, oriente canicula ἀπορρύχως nocte quæ Thoth præcedebat, totusque ille annus vocabatur Σάδις. Anno sequente eadem nocte quæ Thoth antecedebat, observantes ortum caniculæ, qui non vespere ut primo anno, sed media nocte oriebatur, tunc incipiebat annus lustris secundus. Anno ter-*

*tio ortus caniculæ ante solem eminebat, & hinc tertius lustris annus incipiebat. Quarto anno canicula non poterat videri, quia in meridie Ægypti in contraria parte alterius hemisphere oriebatur; itaque à meridie Thoth incipiebat quartus annus lustris. Ita inter singulos lustris annos unius diei quadrans erat interjectus, & sine ulla diei integri ἐμβολισμῶ, sed sensim unus dies subrepebat. Idem ibid. pag. 257.*

niculaire , qui étoit de 1461. ans Egyptiens , les fêtes d'Isis , d'Osiris , & des autres divinités du pays parcouruffent les différentes faisons qui compofoient cette longue periode , & c'est s'attirer sur les bras Geminus & tous les Anciens , & qui plus est , les reproches dont le P. Petau a couvert Saumaife & Scaliger , pour avoir avancé de pareilles chimeres (1).

Je ferme les yeux sur plusieurs autres qui coulent d'un principe aussi faux ; comme , que l'année Egyptienne de vague & de retrograde qu'elle étoit , auroit été fixe & solaire. Que l'année Caniculaire au lieu des 1461. années Egyptiennes , dont elle étoit composée , n'en avoit que 1460. Juliennes , &c.

Le second écueil où le P. Kircher a fait naufrage , c'est la regle invariable des Egyptiens de ne commencer jamais l'année qu'à minuit ou à midi (2) conjointement avec Thoth : donc l'année Caniculaire ne finissoit ni ne commençoit jamais à l'entrée de la nuit , ni un peu avant le lever du Soleil. Moins encore la premiere periode de quatre ans commençoit-elle comme le veut ailleurs (3) le P. Kircher , mier de Thoth ; la seconde , le second de Thoth ; la troisiéme , le troisiéme de Thoth , & ainsi des autres.

Les Egyptiens , tant ceux qui ne se font jamais départis du systéme de l'année vague , que ceux qui

(1) Vide Petav. Auctar. part. 2. | plus haut dans une note particu-  
lib. 5. cap. 3. pag. 195. 196. | liere.  
197. &c. (3) Prodrum. cap. 5. p. 144.

(2) Voyez ce que j'ai dit |

en différens tems ont pris le parti de fuivre l'année fixe , n'ont eu en aucun tems d'autre commencement d'année que le premier de Thoth. C'est une vérité à laquelle ne sçauroit se refuser quiconque a une legere connoissance des usages des Egyptiens. Il en est de même de quelques autres auxquelles le P. Kircher donne aussi atteinte.

„ Diocletien, dit ce Pere, mit fin à l'Ere de Nabonasar l'an 1031. de cette Ere : car le 12. de Juin prenant les 311. ans qui étoient écoulés depuis l'élevation d'Auguste à l'Empire , il les reduisit à 77. periodes de quatre ans , dans lesquelles étoient compris tous les biffextes qui avoient été obmis ; afin que dès le 13. de Juin toute l'intercalation fût faite , & que le 78<sup>e</sup>. jour de l'année courante 312. pût tomber le lendemain du signe de la Vierge, c'est-à-dire , le vendredi 29. d'Août. Et il statua qu'à l'avenir ce jour là seroit toujours le premier du mois appelé Thoth. A l'égard des cinq épagomenes établies de tout tems à la fin du dernier mois Egyptien, il regla qu'elles subsisteroient, & qu'on y en ajouteroit une sixième chaque quatrième année: au moyen dequoi l'année Egyptienne étant parfaitement conforme à l'année Romaine , & faisant le même progrès , porteroit le nom d'Ere ou d'année de Diocletien (1). «

Comme la fausseté de ce récit, jointe aux erreurs

(1) *Sic annus ille continuo progressu , & equali meta perpetuo ad annum Romanum responderet, & à suo nomine imposterus vocaretur annus Diocletiani. Prodrom. cap. 2. p. 22. & 23.*

de calcul dont il est semé , me jetteroit dans des digressions que je veux éviter ; je dis en substance, que les Egyptiens ont eu quatre différentes Eres, dont les deux premières étoient composées d'années tropiques , vagues & rétrogrades ; au lieu que les années des deux dernières étoient solaires , fixes & astrales.

La première de toutes ces Eres étoit l'Ere célèbre de Nabonasar ; elle a commencé le 26 de Février l'an 575. de l'année caniculaire courante , & a duré 424. ans.

La seconde Ere est celle d'Alexandre le Grand , appelée plus communément l'Ere de Philippe, parce qu'elle n'a commencé qu'après la mort d'Alexandre , à l'élevation de Philippe Aridée sur le Trône de son frere , & lorsque les Grecs de Macédoine fixèrent leur siège dans l'Egypte. Elle n'a duré que 294. ans , & a fini à la mort de Cléopatre.

La troisième Ere est celle d'Auguste : elle est postérieure de 718. ans Egyptiens & 74. jours à l'Ere de Nabonasar ; elle a duré 313. ans Juliens , ou 313. Egyptiens & 78. jours.

Enfin la dernière Ere des Egyptiens est celle de Diocletien : & nonobstant qu'elle n'ait été établie que la douzième ou treizième année du règne de ce Prince , c'est-à-dire , après la défaite d'Achillée , & la prise d'Alexandrie sur ce Tyran ; il n'en est pas moins vrai , 1°. Que les Alexandrins se donnerent cette Ere pour se rendre Diocletien favorable , en sorte même que la portant tout d'un coup au premier de Thoth , qui avoit précédé l'élection.

de Diocletien , ils ajoutèrent (1) 20. jours aux années de son regne , afin qu'elles quadrassent parfaitement à la nature de la Chronologie dont ils ne se départoient jamais.

2°. Que l'Ere de Nabonasar n'eut pas moins de cours en Egypte après l'établissement de l'Ere de Diocletien , qu'elle en avoit eu après l'introduction de l'année des Augustes , puisqu'on a une foule d'autorités & de preuves certaines , qu'elle n'y a été éteinte qu'avec le Paganisme.

3°. En dernier lieu , que les Alexandrins en établissant l'Ere de Diocletien , ne prirent aucune mesure pour rendre conforme leur année à celle des Romains. Tout cela avoit été fait dès le tems d'Auguste : & voilà pourquoi on attendit (2) alors , que la cinquième année de l'Empire de ce Prince en Egypte fût révoluë , pour commencer la période de quatre ans ; à la fin de laquelle on plaça le premier des Bissextes , qui faisoient aller de pair l'année Egyptienne avec l'année Julienne. C'est qu'il fallut attendre le concours de deux Thoths , l'un vague & l'autre fixe en un même jour. Ce qui n'arriva que la sixième année d'Auguste. Or comme le jour de la réunion des deux Thoths fut cette année le 29. d'Août : ce jour fut pris pour être désormais le premier jour de l'année fixe des Alexandrins , & des autres Egyptiens qui marcherent depuis sur leurs

<p>(1) Les Egyptiens qui suivoient l'année vague , donnerent à Diocletien 97. jours de plus : car leur Thoth tomba cette année le 12. de Juin ; &amp; Diocletien ne</p>	<p>fut revêtu de la pourpre que le 17. de Septembre suivant.</p> <p>(2) Vide Doduel. <i>append. ad dissertat. Cyprian.</i> pag. 14. 15. &amp;c.</p>
---	---

traces. Ce qui a été inviolablement observé jusqu'ici.

La précaution d'attendre le concours de Thoth vague & de Thoth fixe , dont je viens de parler , découvre une vérité à laquelle peu de Sçavans ont fait attention. C'est que l'usage de l'année fixe étoit établi à Alexandrie avant l'Ere d'Auguste. Selon Théon ce concours s'appelloit *renouvellement* ; \* & c'étoit le commencement d'une période de 1460 \* Ou rétablissement. années Juliennes , & de 1461. années Egyptiennes. Les Grecs & les Alexandrins , car c'est ainsi que Théon parle , se servoient d'années Juliennes & les Egyptiens n'employoient que des années vagues. Comme donc les cinq premières années de l'Empire d'Auguste en Egypte étoient les cinq dernières de la période qui précédoit l'Ere de ce Prince , & qu'à l'égard des Alexandrins , cette période étoit également composée d'années fixes & d'années vagues ; il est certain que l'année fixe , solaire & astrale étoit en usage à Alexandrie avant l'Ere d'Auguste.

Cette vérité que je n'avois d'abord tiré que par induction, se trouve fondée sur une autorité positive: car Ibn Jounis (1) Auteur Arabe , mais Egyptien d'origine, dit en termes exprès que *l'intercalation eut lieu à Alexandrie dès la troisième année de l'Ere de Philippe Aridée*. Et de fait cela ne pouvoit être guères autrement: c'étoient les Macédoniens qui avoient bâti la Ville d'Alexandrie , qui composoient le Senat qui y étoit , qui occupoient toutes les dignités

(1) Vide Golii not. in Alfergan. pag. 52. 62.

de l'Égypte , qui avoient établi l'Ere de Philippe : leur année étoit solaire , & ils avoient un biffexte tous les quatre ans , qui étoit le dernier jour de l'année : tous faits incontestables qu'il faut nier , ou reconnoître l'usage de l'intercalation établi à Alexandrie long-tems avant l'Ere d'Auguste. Il est vrai que les Macédoniens pour introduire un changement qui renverfoit entierement la Chronologie du pays, userent d'un tempéramment qui entraîna tous les Egyptiens , qui faisoient leur séjour dans la Capitale du Royaume : c'est que donnant à leurs mois les noms mêmes que ce peuple subjugué donnoit aux siens, ils transporterent du 24. de Septembre au 29. d'Août le commencement de leur année , & choisirent ce jour pour réunir de 1460 ans en 1460 ans le Calendrier des uns & des autres , & recommencer ensemble la période favorite que les Egyptiens superstitieux honoroient du nom d'ANNE'E DE DIEU.

Tous ces faits importans avoient échappé à M. Averani, puisqu'il termine son *Traité* (1) sur les mois Egyptiens par ce paradoxe inouï que les Grecs d'Alexandrie commençoient toujours leur année & leur *Thoth* le 8<sup>e</sup>. de *Choiac* (2): & voici comme il s'y prend pour établir cet étonnant phénomène. „ Il „ n'y avoit, dit-il, d'autre différence entre le Calen- „ drier des Alexandrins & celui des Egyptiens , si „ non que les premiers commençoient l'année ou „ 97. jours après ou 268. jours avant les autres.

(1) Imprimé à Florence en 1737. par les soins de M. Gori.

(2) *Quidquid tamen sit , certum est Alexandrinis exordium* | *anni habere die octavo mensis Choiac juxta Aegyptios. Dissert. de mens. Aegypt. pag. 65.*



5, C'est Théon qui est mon garand : car à la page  
 ,, 281. de son Commentaire sur Ptolomée , vou-  
 ,, lant sçavoir quel jour selon les Alexandrins étoit  
 ,, arrivée l'éclipse du Soleil que les Egyptiens  
 ,, avoient observée le 24. de Thoth , il ne fait qu'a-  
 ,, jouter à ces 24. jours 365. autres jours ; après quoi  
 ,, déduisant du total 97 jours , il conclut que les  
 ,, 292. jours restans , sont ceux qui se sont écoulés  
 ,, de l'année Alexandrine , & qu'ainsi l'éclipse qui  
 ,, arriva le 24. de Thoth selon les Egyptiens , arri-  
 ,, va le 22. (1) de Païni selon les Alexandrins.

Je respecte la mémoire de M. Averani autant qu'il est de mon devoir : mais les loix de l'équité ne me permettent point de déguiser une vérité , qui faite aux yeux de tous ceux qui lisent son Ouvrage ; c'est qu'il n'étoit nullement au fait de l'année Egyptienne & de l'année Alexandrine, ni de la différence qu'il y avoit entre l'une & l'autre ; ce n'est pas qu'il ne rencontre juste quelquefois : mais comme il ne voit la vérité qu'à demi , il ne lui est guères possible de dire ce qu'il a découvert , sans sapper les principes par le fondement.

Le sens qu'il donne au grec de Théon , est une preuve complete de cette vérité. Cet Astronome pour trouver quel quantième du mois Alexandrin étoit le 24. de Thoth Egyptien de l'an 1112. de l'Ere de Nabonasar , dit qu'à ces 24. jours il avoit ajouté les 365. jours dont toute année Egyptienne est composée ; que de ces deux nombres , qui joints ensemble font 389. il en avoit tiré 97. & enfin qu'il

(1) Le 18. de notre mois de Juin.

avoit employé les 297. restans à en former des mois Egyptiens , en commençant après midi du premier jour de Thoth : ce qui lui avoit donné neuf mois Egyptiens & 22. jours. Par où il avoit découvert qu'au 24. de Thoth Egyptien répondoit juste le 22. de Pauni Alexandrin.

Qu'on tourne ce passage en tous sens : je défie qu'on y apperçoive quoi que ce soit qui marque directement ni indirectement , que les Alexandrins commençoient toujourns leur année le 8. de Choiac ; la nature de leur année ne le comportoit pas ; elle étoit fixe & solaire ; & si son commencement avoit été attaché au 8. de Choiac , elle auroit été nécessairement vague & tropique.

Ce qui a fait illusion à M. Averani , ce sont les 97. jours que Théon en faisant son calcul tire des 389. & dont il ne fait aucun employ. Si M. Averani en avoit connu l'origine , il auroit vû que c'étoit autant de biffextes , que l'année Alexandrine avoit de plus que l'année Egyptienne , ce qui faisoit que l'année Egyptienne précédoit l'année Alexandrine d'autant de jours. Cette connoissance lui auroit épargné non-seulement la faute que je viens d'exposer , mais encore celle qu'il fait en disant qu'il ne sçait si l'année des Alexandrins commençoit ou 97. jours après l'année des Egyptiens , ou 268 jours plutôt : la moindre attention sur la nature de l'année Egyptienne , qui n'admettoit jamais aucune intercalation , lui auroit fait sentir qu'excepté l'année même caniculaire , où Thoth Egyptien & Thoth Alexandrin concouroient ensemble le même jour , on ne

ſçauroit assigner nulle année Egyptienne qui ne précédât de quelque espace de tems l'année Alexandrine , ainsi passé cette année , l'année suivante Egyptienne commençoit par précéder d'un quart de jour l'année Alexandrine; celle d'après commençoit par la précéder de la moitié d'un jour ; celle qui venoit ensuite la précédoit de dix-huit heures ; & la cinquième enfin la précédoit d'un jour entier. C'est-à-dire que tous les quatre ans révolus elle avoit un jour de plus ; & qu'au lieu de faire rentrer ce jour à l'exemple des Alexandrins , dans les quatre ans qui s'étoient écoulés , les Egyptiens le prenoient pour en faire le premier jour de la cinquième année. Or comme ils continuoient sur le même pied jusqu'à la fin de la période courante de 1461. de leurs années , le nombre des bissextes de l'année des Alexandrins alloit toujours croissant jusqu'à la concurrence de 364. D'où il suit que quand on vouloit ſçavoir quel jour étoit arrivée une chose selon le différent comput des Egyptiens & des Alexandrins, il falloit nécessairement retrancher des années des Alexandrins tous les bissextes qu'ils n'avoient pas comptez , & qui faisoient néanmoins partie de l'année Egyptienne. Et voilà précisément ce que fait ici Théon selon les regles , qu'il a prescrites dans son Traité sur les Canons manuels de Ptolemée , donné en partie par Doduel , & cité long-tems auparavant par le P. Petau , & par Golius.

Entre plusieurs regles que Théon propose pour ſçavoir au juste combien de bissextes quelque année Alexandrine que ce soit , a de plus que l'année

Egyptienne , la plus aisée est celle de tenir un compte exact des années de l'Ere d'Auguste & de l'Ere de Diocletien : de faire un tout de ces années ; de diviser ce tout en quatre , en laissant tout nombre qui est au-dessous de quatre , & enfin de prendre une des quatre cotitez pour le nombre des bissextes qu'on cherche. Par exemple , l'année **1112.** de l'Ere de Nabonasar est la 80. de l'Ere de Diocletien : ces 80 années jointes aux 313. de l'Ere d'Auguste font 393. divisez ce nombre par quatre vous aurez 97.  $\frac{1}{4}$  rejettez ce quart , ainsi que je viens de le dire , & retenez les 97. qui vous donnent d'un côté le nombre de bissextes que l'année Alexandrine a de plus que l'année Egyptienne ; & de l'autre le nombre de jours dont l'année Egyptienne précède l'année Alexandrine.

En effet les huit derniers jours de Pauni , & les 60. qu'Epiphi & Mefori contiennent , joints aux 5. épagomènes , & aux 24. jours de Thoth courant , font les 97. jours qui manquoient à l'année Alexandrine pour arriver au 24. de Thoth Egyptien de l'an **1112.** de l'Ere de Nabonasar. D'où il résulte évidemment que le 22. de Pauni les Alexandrins ne comptoient encore que **1111.** ans de cette même Ere , de la même maniere que le 27. de Décembre dernier les Protestans qui suivent le vieux stile , ne comptoient que **1738** de J. C. quoique les Catholiques Romains datassent ce jour-là du 6. de Janvier **1739.** M. Averani a beau avoir d'autres idées , & se fonder sur un passage des Commentaires de Théon page 332. qui semble dire que le 22. de Pauni Alexandrin dont il

s'agit , appartenoit à l'an 1112. de l'Ere de Nabonassar : tout Astronome & Chronologiste qui sçait son métier , voit bien qu'il y a faute dans ces chiffres  $\overline{2112}$  & qu'il faut lire ainsi cet endroit ; *κατὰ τὴν Ἀλεξανδρείαν πρὸς τὰ καιρικά, ἢ ἀπλῶς λαμβανόμενα νυχθήμερα 2011 ἢ αὐτῆς βασιλείας &c.* Ce que j'ai dit plus haut , & que j'ai tiré de Théon même , justifie pleinement cette correction , & fait voir que dans le cours de l'année Caniculaire , les Egyptiens laissoient les Alexandrins presque toujourns en arriere , & comptoient pendant plusieurs siècles une année de plus.

A l'égard des bissextes de l'année Alexandrine , il faut bien se garder de donner dans l'idée de l'Auteur d'une note sur l'endroit même de M. Averani , qui donne lieu à ces réflexions. Cet Ecrivain avance sans le moindre fondement , que les Romains & les Alexandrins marchent sur les pas les uns des autres , & qu'ils prenoient la même année pour faire leur intercalation. De tout tems les Alexandrins avoient attaché l'intercalation au dernier jour de la troisième année de la période de quatre ans : au lieu que les Romains , & nous d'après eux , plaçoient leur bissextes entre le 24. & le 25. de Février de la dernière année de la période de quatre ans , que nous avons pris des Alexandrins.

C'est à peu près tout ce qu'il y a à dire sur les années & les mois des Egyptiens. Ce sujet n'a jamais été traité dans toute son étendue. J'ai fait servir les fautes qui ont échappé aux plus grands Chronologistes des derniers siècles , à prévenir celles que d'autres pourroient faire sur leur exemple. J'es-

pere qu'en vûë d'un si loüable deſſein on me fera grace de toutes celles , où m'aura fait tomber la terre inculte , que j'ai entrepris de défricher.

Mon traité des années Egyptiennes eſt ſuivi de quelques réflexions ſur la nouvelle édition de S. Jérôme faite à Verone : on ne peut guères avec juſtice me ſçavoir mauvais gré de les avoir inferées dans un recüeil d'Antiques , ſans faire le procès à M. Maffei. Ce Sçavant s'eſt fait un mérite à la vûë de tout le monde , de relever ſes *Antiquités choiſies des Gaules* , par les corrections que M. Vallarſi faiſoit au texte du premier volume du Pere Latin , qu'il avoit entrepris de donner. Euſſai-je fait mal ; un tel exemple me juſtifieroit pleinement.

Cet exemple au reſte étoit l'exécution d'un projet conduit depuis long-tems , & publié pluſieurs fois dans divers ouvrages periodiques ; ſçavoir qu'on revoyoit , qu'on examinait , qu'on reſon-  
doit les éditions données par les Benedictins de la Congregation de S. Maur. Les Auteurs du projet , loin d'être rebutés par le mauvais ſuccès des coups qu'ils avoient eſſayé de porter au S. Auguſtin & au S. Hilaire des Benedictins , n'en étoient devenus que plus hardis par la facilité qu'ils avoient eu à trouver en Italie & en France des eſprits qui ſe prétoient à leur deſſein. En Italie c'étoit M. Maffei , M. Vallarſi , &c. En France c'étoient quelques Docteurs qui étudioient à frais communs. Comme M. Maffei étoit chargé de donner le ſignal , à peine eût-il annoncé & arboré , pour ainſi dire , les corrections que j'examine dans cet ouvrage , que les

Docteurs leverent le masque, & comptant d'avoir bon marché des Benedictins à force de faire du bruit, ils les attaquèrent de front, avec éclat. Les Benedictins plus aguerris qu'étonnés firent ferme, & sans autres armes que les ECLAIRCISSEMENS LITTERAIRES, ils dissipèrent ces nouveaux Alcides avec tant de facilité, que ces derniers au lieu de revenir à la charge, ont pris sagement le parti de disparaître. En attendant qu'ils reviennent se mettre sur les bancs, les Benedictins applaudissant aux éditions qu'ont donné les Petaus, les Sirmonds, les Valois, les Lequiens & autres grands personnages qui étoient au-dessus de l'envie, & continuant avec tout le soin & le desintéressement possible les ouvrages dont les Villes, les Provinces, le Clergé & la Cour veulent bien les charger, jouissent en silence de leur propre réputation.

Ce n'est donc qu'à l'instar de M. Maffei, que je place ici mes réflexions sur l'édition de S. Jérôme de Verone: je les aurois fait paroître plutôt & séparément, si j'avois été à portée de consulter l'édition même où elles figurent si bien. Mais qui le croiroit? Cette édition prônée, élevée jusqu'au Ciel dans les Journaux, & dans tant d'écrits de M. Maffei, n'a pû encore passer les Alpes. Un Libraire de Paris avoit promis à M. Maffei avant son départ, d'en répandre les exemplaires à centaines; mais je ne sçai pourquoi il a depuis rompu ses engagements. Je ne défavouerais pas cependant que je n'aie eu communication du premier volume: les RR. PP. Jésuites du Collège de Louis le Grand, qui l'avoient reçu des

mais mêmes de M. Maffei ont eu la bonté de me le prêter, mais pour quinze jours seulement. C'est avec ce secours que j'ai dressé ces réflexions. S'il m'est permis de les apprétier, elles sont de nature à convaincre le public, qu'après les gens du métier on peut bien faire pire, & qu'il est très-difficile de faire mieux.

Mon Ouvrage est terminé par un discours sur l'Astrologie Judiciaire, science essentiellement vaine & généralement décriée; mais cultivée en secret par ceux mêmes qui n'osant pas démentir la voix publique, affectent d'en dire plus de mal. Je la prends à son origine, j'en fais l'histoire, je marque ses progrès, je décris ses variations, & je développe les différentes formes que chaque nation lui a fait prendre pour l'accommoder à son goût. A la vérité je n'entre pas dans tous les détails particuliers; mais j'en dis, & je m'étends assez pour en faire voir au Lecteur le beau, ou plutôt le specieux. Et comme c'est à ce specieux que j'en veux, je l'attaque, je le force jusques dans ces derniers retranchemens par des preuves si fortes, si lumineuses, & en même tems si aisées, que les Judiciaires de nos jours doivent, ou renoncer à leur art & à leurs préjugés, ou faire divorce avec la raison.

Je respecte trop le Public pour entreprendre de le prévenir en faveur de ce Recueil: il sçaura assez à quoi il doit s'en tenir. D'ailleurs j'ai tout dit dès l'entrée en marquant que c'étoient des Antiques & des Antiques *nouvelles* que je lui présentois. Tous ceux qui connoissent le prix de ces sortes de monu-

mens,



mens , voyent bien qu'outre les nouveaux morceaux d'Histoire & de Mythologie , que je fais revivre , je leur mets en main autant de clefs pour entendre quantité d'Auteurs sacrés & profanes qui les arrêtoient , ou qu'ils entendoient dans un sens différent du sens propre & littéral. En effet , ce mot GREC , qui se lit souvent dans l'Écriture , & que les interprètes rendent mal dans quelques endroits de Joël , des Actes des Apôtres , de S. Paul , &c. par UN GREC D'ORIGINE , est déterminé à signifier UN ETRANGER eu égard aux Juifs , par la coûtume rapportée page 171. & religieusement observée par les Egyptiens , dont les mœurs avoient beaucoup de rapport avec celles des Hebreux.

La précaution d'Aristomène abandonnant son pais à la tête des Messeniens dont il étoit le chef , de cacher bien avant dans terre les Dieux , & tout ce qui faisoit partie de la Religion de l'Etat qu'il gouvernoit : ce trait , dis-je , rapproché de ces autres marqués dans le second livre des Macchabées , chap. 1. 19. & chap. 2. 5. rappelle l'usage ordinaire des anciens qui étoient chassés de leur patrie , de déposer & d'ensevelir avant leur départ , dans un endroit secret , les précieux restes de leur Religion.

Ce mot célèbre de S. Jérôme qui est dans la bouche de tout le monde : TUNC NICENÆ FIDEI DAMNATIO CONCLAMATA EST , il n'est personne qui ne croye l'entendre. Mais on se trompe ; le sens en est réservé à ceux qui sçavent ce que c'est que la

Voy plus  
bas p. 66.  
& suiv.

Advert.  
Luciferian.  
t. 4. part.  
2. col. 300.

Conclamation observée dans les Funerailles des Romains.

Mais en voilà assez sur ce point. Je finis en disant que les figures que je donne, sont fidèlement dessinées sur les originaux; que les originaux sont dans les cabinets indiqués au bas de chaque estampe, & enfin qu'on n'a rien oublié pour la finesse & la correction de la gravûre, ni pour la beauté des caracteres & du papier.

*Fin de la Préface.*

\* \* \* \* \*

# T A B L E

## D E S P A R A G R A P H E S .

---

### CÉRÉMONIES OBSERVÉES DANS les Funeraillles des Romains , sur-tout la Conclamation.

- §. I. **D**escription d'un beau marbre conservé dans la Salle des Antiques du Louvre , qui représente exactement ce qui se passoit immédiatement après la mort des personnes de qualité. Page 1
- §. II. Traits importans échappés à M. Maffei. Fausse supposition de cet Auteur. On ôtoit les Bagues aux Morts. A quelles marques on reconnoît les personnes de qualité dans les Bas-reliefs. Bague de l'Empereur Maximin , qui servoit de Bracelet à sa Femme. 3
- §. III. Raisons qu'il y a de s'élever contre la Dissertation de M. Maffei. Idées étranges qu'il a de tous les personnages de Bas-reliefs. Vûës fausses qu'il attribue à ceux qui l'ont fait graver. Pourquoi les quatre Saints couronnés ont été ainsi appellés. 5
- §. IV. Autres mécomptes de M. Maffei Il traite d'extravagance une pratique fort sage observée dans toutes les Familles Romaines. Changement qu'il fait mal-à-propos dans le texte de Pline Pourquoi les  
fij

- prieres publiques des Magistrats étoient accompagnées du son de la Flûte. *Vrai sens d'un passage de Tacite. Force des Maléfices.* page 7
- §. V. *M. Maffei en contradiction avec lui-même. Pyrrhonisme qu'il introduit.* 10
- §. VI. *A quelles marques on reconnoît les Prêtres qui sont en fonction. Maniere différente de prier les Dieux Célestes & les Dieux Infernaux. Il n'étoit pas permis aux Prêtres de regarder des Morts, n'y d'entrer dans les Maisons où il y en avoit eu, qu'après six jours écoulés. Précautions prises par Auguste & Tibere en présence d'un Mort. Le son des Flûtes funébres funestoit les Prêtres.* 12
- §. VII. *Différence essentielle entre les Trompettes & les Cors employés dans les Funerailles, & les Trompettes & les Cors ordinaires. En quel tems Nenia a été Déifiée. Differens expediens dont les Grecs & les Romains se servoient pour chasser les Lemures & les esprits malfaisans. A quels signes on connoissoit, que les Romains se déclaroient pour ou contre quelqu'un.* 14
- §. VIII. *La Conclamation en usage dans toutes les Familles Romaines. Son origine. Quand & comment elle se faisoit. Observée pendant huit jours. Deux sortes de Conclamations. Instrumens qu'on employoit.* 18
- §. IX. *Suite du même sujet. Observations historiques sur la Conclamation. Ordre observé pendant huit jours à l'égard des Morts.* 21
- §. X. *Jour marqué pour la levée du corps. Pompe funébre. Eloge de la personne morte. Ce qu'on obser-*

voit au bûcher. Ce qu'étoit *Femina funera*. Urne portée au Sepulchre. page 23

- §. XI. Le marbre de la Salle des Antiques du Louvre ne contient rien, excepté la personne morte, qui regarde la Religion. En quel endroit des Funerailles commençoient les cérémonies Religieuses. 25
- §. XII. Différens excès à quoi se portoient les Hommes & les Femmes dans les Funerailles. Abus semblables introduits dans quelques Eglises. 26
- §. XIII. Ceux que *M. Maffei* prend pour des Prêtres sont des Libitinaires. On lavoit les Morts. Couronnes qu'on portoit en consultant les Oracles. Fonction des Libitinaires. Quelle figure faisoient dans les pompes funèbres ceux qui sonnoient du Cor & de la Trompette. 27
- §. XIV. Condition des Libitinaires. Pourquoi on employoit de l'eau chaude à laver les Morts. Au commencement les Femmes étoient chargées du soin de laver les Morts. Comment les Pollincteurs prirent leur place. Divers parfums dont ils se sont servis en différens tems. Marques auxquelles on les connoissoit. Vraye idée qu'on doit se former des Couronnes de laurier dans leur origine. Vertu attribuée au laurier. 30
- §. XV. Pourquoi Tertullien traite les Libitinaires de Prêtres. Les Libitinaires demeuroient dans le Temple de la Déesse *Libitina*. Ils couchoient ceux qui mouroient dans des Registres publics. 34
- §. XVI. Les Génies naissent & meurent avec nous. Nombre que chacun en a. Leur emploi. Description du Sommeil & de la Mort. Les Rabins ne recon-

noissent qu'un Ange de *bon*. Idée singuliere qu'ont les *Mahometans* d'un Ange blanc & d'un Ange noir.

page 35

- §. XVII. Anniversaire de la mort de *Bacchus* représenté sur un marbre du Roy. Histoire de ce Dieu. 39
- §. XVIII. Description du marbre en détail. Lanterne de terre. Instrument d'airain inconnu Personnages de Théâtre appelés *Pié-plats*. 41
- §. XIX. La Flûte double étoit un instrument différent des deux Flûtes dont on jouoit à la fois. Forme de la Flûte *Phrygienne* : son qu'elle rendoit. Différentes parties dont elle étoit composée : de quelle matiere elles devoient être. 43
- §. XX. *Scabilla*, instrument que les Anciens employoient dans la symphonie. Il n'étoit point attaché au pied. Les Grecs l'appelloient *Crupezia*. Son origine, sa forme & son usage. Quel son il rendoit. Parties dont il étoit composé. Bruit qu'il faisoit. On ne pouvoit pas danser & jouer de cet instrument en même tems. Cordace, dansc obscène. A quoi on reconnoît ceux qui la dansoient. Corbeille sacrée des *Bacchanales*. Ce qu'elle contenoit. 45
- §. XXI. Pourquoi les Anciens faisoient graver des Chiens sur leurs tombeaux. Des *Socci* des Romains ; leur usage. Ce que les Femmes faisoient pour rendre cette chaussure riche & galante. *Caligula* décrié pour avoir mis des *Socques* de Femme. Richesses du Roy en Antiques. 51

---



---

 BACCHUS PSILAS.

- §. I. **J**ugement différent qu'on a porté d'un Dieu inconnu nouvellement découvert. C'est Bacchus Psilas. Pourquoi les Lacedémoniens donnoient à ce Dieu des aîles & une Couronne aîlée. Forme singulière de cette Couronne. 55
- §. II. Bacchus Psilas tient un Iynx. Quel oiseau c'étoit. L'Iynx entroit dans les Philtres amoureux. Mœurs des Lacédémoniens. Ce Peuple honoroit dans Bacchus Psilas, Bacchus Eubulus, & Bacchus qui regloit le cœur de l'homme. 57
- §. III. En quoi les Gaulois convenoient avec les Spartiates. Fruits avec lesquels Bacchus Psilas est représenté. Bacchus Sycités. Bacchus Indien. Lumieres que Bacchus Psilas répand dans la Mythologie. 60
- 
- 

## RETABLISSEMENT DES MESSENIENS.

**M**edaillon rare & curieux. En quel tems il a été frappé. Evenement célèbre qu'il représente. Histoire des Messeniens. Ithome étoit leur principale forteresse. Ils sont forcés de l'abandonner, & de se disperser en différens endroits de la terre. Ils ne perdent jamais l'espérance de rentrer dans leur país. Epaminondas les rappelle & rebâtit Ithome. Différentes visions qui précèdent ce rétablissement. Les Dioscures offensés avoient occasionné tous les maux qui étoient arrivés aux Messeniens. 65

---

 HISTOIRE DE MARSYAS.

- §. I. **A** Dressé & jeu des Pantomimes de l'Anti-  
*quité.* page 69
- §. II. Histoire de Marsyas. Variations dont elle est sus-  
 ceptible. Marsyas ramasse les Flûtes contre lesquelles  
 Minerve avoit proferé des imprécations. Malheur qui  
 y étoit attaché. En quoi consistoit vraiment le point  
 de la dispute, que Marsyas eut avec Apollon. Les  
 Anciens sont partagés sur la victoire ou la défaite  
 de l'un ou de l'autre. 70
- §. III. Attachement de Marsyas pour Cybèle. Marsyas  
 est écorché vif par Apollon. Sa peau resonance après sa  
 mort. Que devinrent ses Flûtes. Honneurs rendus à  
 la mémoire de Marsyas. Maniere dont il étoit repré-  
 senté dans les places publiques. 73
- 

## DES SEPULCRES SUB ASCIA.

- §. I. **I** Dée du Livre Antiquitates Gallix quædam se-  
 lectæ. Lieu de la Sepulture donné par les Ma-  
 gistrats des Villes. Autres marques de distinction ac-  
 cordées pour honorer la mémoire des grands Hommes. 76
- §. II. La formule sub Ascia a été jusqu'ici l'écueil des  
 Antiquaires. Sentiment proposé par M. Maffei com-  
 me nouveau & incontestable. Le Pere Menetrier l'a-  
 voit déjà donné. 81
- §. III. L'Ascia des Sepulcres avoit d'un côté la forme  
 d'une Marre, & de l'autre celle d'un Marteau. 85
- §. IV.



- §. IV. *La dédicace sub Ascia étoit un acte solennel de Religion. La dédicace d'un édifice étoit entièrement différente de sa construction ou de son achèvement. Plusieurs Tombeaux consacrés sub Ascia par d'autres que ceux qui les avoient construits. Pourquoi Jesus-Christ a été mis dans un Sepulcre neuf. Idées singulieres de quelques Auteurs adoptées par certains Journalistes.* page 88
- §. V. *Les Femmes & les Esclaves ne pouvoient pas consacrer sub Ascia. Pourquoi. Entre les personnes libres il n'y avoit que l'héritier, ou le plus proche parent du mort, ou ceux qui recevoient d'eux commission, qui eussent droit de faire cette dédicace.* 96
- §. VI. *Anciennement les Romains ne brûloient point les morts. En quel tems & à quelle occasion l'usage de les brûler s'introduisit chez eux. Véritable sens de quelques Loix concernant les Funerailles. Les Anciens ne creusoint point les fosses des morts avec des instrumens de fer ou d'airain.* 103
- §. VII. *L'Airain & le Fer entroient dans la plûpart des mysteres de la Religion. Le son de ces métaux faisoit fuir les Manes. Idée singuliere des Pythagoriciens sur ce sujet.* 108
- §. VIII. *La consécration sub Ascia étoit un devoiement. Nature & effet de ce devoiement. Description d'un devoiement. Sacrifice dont on l'accompagnoit.* 110
- §. IX. *Idée qu'on doit se former d'une Dissertation qui paroît depuis peu sur les tombeaux consacrés SUB ASCIA.* 112
- §. X. *Extrait de quantité d'héresies litteraires, choisies entre un plus grand nombre d'autres, dont le P . . .*

*a rempli sa Dissertation. Combien les mots dérivés perdent avec le tems de la signification primordiale. Difficultés qu'ont les Modernes en toutes sortes de langues d'entendre les écrits des Anciens. Vraie signification de ces Lettres Initiales , CCCL. AUG. LUG. A quoi servoit l'Anneau qu'on voit au bout du manche de quelques Ascia.*

page 116

## DRUIDES DES GAULES.

- §. I. *Description d'un Groupe Gaulois. Les Gaulois portoient des habits rayez de pourpre. Le manteau des Druides étoit semé de fleurs. Forme de l'habit de ceux qui se présentoient pour embrasser le Druidisme. Cérémonie pratiquée dans cette occasion. Vraie origine de l'Accolade.* 122
- §. II. *Loix auxquelles étoient soumis les Eleves des Druides. Talens qu'ils devoient avoir. Vie des Druides. Leur antiquité & leur réputation. Ils étoient Philosophes de profession.* 125
- §. III. *Les Marbres représentent ordinairement les Druides deux à deux. Chaque ancien Druides étoit chargé d'un Eleve , qu'il étoit obligé de dresser. Différens habits des Druides à proportion de l'âge & des emplois.* 127
- §. IV. *L'entrée dans le Druidisme emportoit toujours changement d'habits. Pourquoi l'habit de ceux qui se présentoient aux Druides pour être de leur corps , étoit ouvert par devant. Pouvoir sans bornes des Druides. Les femmes avoient autrefois partagé ce pouvoir. Les Druides faisoient profession de garder*

CULTE RENDU AUX DIEUX  
Infernaux.

- §. I. **D**ieux qu'on associoit à Silvain. Les Esclaves qu'on vouloit distinguer portoient plusieurs noms. A quoi on reconnoît les Affranchis & les Affranchies dont les Inscriptions font mention. 133
- §. II. Invocation singuliere. Tombeaux des Chrétiens avec un extérieur Payen. Les vivans sont Superi à l'égard des morts. Les Dieux Infernaux n'étoient presque honorés de personne. Les Dieux Célestes n'avoient rien à voir aux Enfers. Quand le mot Superi doit s'entendre des Dieux supérieurs. Dieux qui étoient tout-à-la fois Dieux supérieurs & Dieux inférieurs. Règle pour discerner sous quel regard il faut les considérer. 137

RELIGION DES EGYPTIENS.

- §. I. **D**escription d'un vase de cuivre trouvé auprès du Caire, chargé d'Hieroglyphes & de Divinités Egyptiennes. Persea, quel arbre c'étoit. 144
- §. II. Isis & Osiris faisoient le fonds de la Religion des Egyptiens. Trois sortes de Lettres en usage chez les Egyptiens. Ce Peuple avoit aussi trois sortes d'Emblèmes. 145
- §. III. En quoi consistoit la morale des Egyptiens. Aventures d'Isis & d'Osiris. 147

- §. IV. *Le vase qu'on donne ici étoit un Van. Son origine , & ce qu'il marquoit. Habits blancs portés par ceux qui étoient initiés aux mysteres d'Isis. Autre vase porté en pompe à la tête des Processions faites en l'honneur d'Isis.* page 149
- §. V. *Explication singuliere des Hieroglyphes gravés sur la premiere fasce du vase , tirée des écrits des Anciens.* 151
- §. VI. *Barques d'Isis & d'Osiris sous les noms desquelles les Egyptiens , & les Manichéens à leur exemple , honoroient le Soleil & la Lune. Description de quelques autres Barques sacrées des Egyptiens. Elles étoient ordinairement portées par des Cynocephales , des Cercopitheques & des Crocodiles. Vertus qu'on leur attribuoit. Pélerinages curieux entrepris sur ces Barques.* 161
- §. VII. *Symboles d'Isis & de Nephthys expliqués. Ce qu'étoit Nephthys selon la fable & selon la vérité. Grand-Prêtre d'Egypte : Son autorité , ses fonctions , ses habits. Leçons qu'il faisoit au Roy. Des autres Prêtres d'Egypte , leurs sacrifices , leurs fêtes , leurs occupations , &c.* 166
- §. VIII. *Avantures extraordinaires d'Isis à la Cour du Roy de Biblos. Pied de Bruiere consacré dans un Temple jusqu'au tems de Plutarque.* 173
- §. IX. *De quelle maniere les Egyptiens représentoient Osiris , quand ils lui donnoient une figure humaine. Des Stolistes. Naissance des bâtons du Soleil. Description d'une fête célèbre des Egyptiens.* 175
- §. X. *Plantes consacrées par les Egyptiens en conséquence de l'utilité qu'ils en retiroient. Leur descrip-*

- tion. page 177
- §. XI. Quæ in sacris Egyptiacis primo intuitu ob-  
cœna videntur , imaginem rerum cùm divina-  
rum tùm naturalium referunt. 180
- §. XII. *Explication litterale de plusieurs symboles de  
Divinités Egyptiennes. En quel honneur étoient le  
Lotus & la Fève d'Egypte parmi les Egyptiens.  
Utilités qu'ils retiroient de ces Plantes.* 181
- §. XIII. *Anubis singulier. Son origine , sa nature , son  
pouvoir , ses symboles : Cérémonie sanglante , mar-  
quée par la Bequille qu'il porte.* 185
- §. XIV. *Figures des Dieux Apis , Mnevis & Harpo-  
crate. Supériorité d'Apis sur les Dieux vivans d'E-  
gypte. Honneurs qu'on lui rendoit. Miracle operé  
tous les ans à l'anniversaire de sa naissance. Tout  
pronostiquoit en lui. Deüil que sa mort causoit. De  
quelle maniere il étoit remplacé. Cérémonies obser-  
vées quand on le conduisoit à Memphis.* 189
- §. XV. *Quel Dieu étoit Mnevis. Ce qui le relevoit au-  
dessus des animaux de son espece. Ce que marquoient  
ces prérogatives. Description du Papyrus. Naissance  
singuliere d'Harpocrate. Ce que les Egyptiens debi-  
toient de ce Dieu. Posture des Prêtres d'Egypte en  
présence de leurs Dieux. Typhon fit couper la tête  
d'Isis.* 195
- §. XVI. *La création représentée par un Serpent avec un  
œuf sur la tête. Nom , description , vertus & proprié-  
tés de ce Serpent. Nations réunies sur le système de  
la création.* 199

---



---

DES DIFFERENTES ANNEES  
des Egyptiens.

- §. I. **A**nnées différentes des Anciens ; leurs mois & leurs jours extraordinaires. Les Egyptiens avoient une année vague & une année fixe. Quand ces deux années concouroient ensemble , elles formoient l'année circulaire. page 201
- §. II. Les Prêtres d'Egypte avoient une année Sacrée différente de l'année Civile de la nation. Il arrivoit quelquefois qu'une année Julienne bissextile réunissoit trois commencemens d'années Egyptiennes différentes. *Periode Retrograde.* 203
- §. III. Il n'y eut d'abord que les Alexandrins qui prirent l'année fixe. C'est eux qui l'ont indiquée aux Romains. Raisons pourquoi tous les Egyptiens ne la prirent pas. Les Patriarches d'Alexandrie n'ont jamais dressé de Cycle Paschal, que sur l'année fixe qu'ils avoient trouvé établie. 209
- §. IV. *Vrai sens d'un passage de Porphyre.* Les Egyptiens plaçoient le commencement de l'année & du monde au lever de la Canicule. Ils admettoient deux levers de cet astre & deux cruës du Nil. Leur système sur la création. Les Romains à leur exemple avoient deux commencemens d'année. 216
- §. V. Les Egyptiens n'ont en aucun tems attaché , ni pû attacher le commencement de leurs mois au huitième jour du mois Romain qui leur répondoit. Deux tables où est marqué le commencement de chaque mois Egyptien, selon les différens systèmes de Chronologie

admis par la nation. Il ne pouvoit arriver qu'une seule fois en 1641. ans Egyptiens , que trois mois tout-au-plus commençassent le huitième jour d'un mois Romain. page 222

- §. VI. Cent ans produisoient vingt-cinq jours de différence entre l'année Julienne & l'année Egyptienne. Différens mécomptes de M. le Président Bouhier. Ce qui les a causés. A quelle heure du jour les Egyptiens commençoient leurs jours & leurs années. 227

## DU DIEU MITHRAS.

- §. I. **I** dées différentes que les Perses & les Romains avoient de Mithras. La Lune plus souvent représentée entourée d'un Serpent que le Soleil. Fausse correction faite dans un passage de S. Jérôme. 231
- §. II. Véritable Religion des Anciens Perses. Les Goures qui sont les descendans des vrais Perses , observent encore le fond de cette Religion. Le Mithras des Romains ne venoit pas des Perses. Fables que Porphyre a débitées de ce Dieu. Erreur où sont tombés plusieurs Ecrivains. 233
- §. III. Idée juste qu'on doit se former de Mithras. Nous n'avons aucune figure qui le représente comme il étoit originairement représenté. Ce que marquoit la manière dont il étoit représenté. 239
- §. IV. Signification du mot Mithras. Naissance singulière du Dieu Mithras. Pourquoi on lui donnoit une telle origine. Profession qu'il exerçoit. 242
- §. V. La Déesse Mitra partageoit la puissance de Mithras & les honneurs qu'on lui rendoit. Ce partage

- venoit des Orientaux où il étoit généralement établi. Idée différente que les Orientaux & les Romains avoient de la Déesse Mitra. 245
- §. VI. Figures monstrucuses avec lesquelles on représentoit ordinairement Mithras. Noms singuliers qu'on donnoit à ses Ministres & à ceux qui se faisoient initier à ses mysteres. Que signifioient ces figures & ces noms. 250
- §. VII. Noms de Planètes & de Constellations que prenoient les Adorateurs de Mithras ; leurs différentes classes. Longues & cruelles épreuves à quoi ils étoient auparavant soumis. Princesses qui ont été Prêtresses de Mithras. Plagiat de M. Vallarsi. 255
- §. VIII. Texte de S. Jérôme mal corrigé & mal entendu. Heliodromus étoit une figure monstrueuse sous le nom de laquelle on se consacroit à Mithras. Description de cette figure. Son nom étoit vraiment latinisé. 264
- §. IX. Autres noms extravagans que prenoient les Mithricones à mesure qu'ils étoient élevés à quelque dignité. Figures ridicules sous lesquelles ils assistoient aux cérémonies de leur Religion. 269
- §. X. Mysteres dont le culte de Mithras étoit composé. Ils étoient pris de la Religion Chrétienne. Victimes humaines immolées à Mithras. Fêtes principales célébrées en l'honneur de ce Dieu & de ses mysteres. Simulacres monstrueux portés en pompe. 271
- §. XI. Explication fausse donnée à tout le détail des Mithriaques. Porphyre & quelques autres ennemis de la Religion Chrétienne, ont déguisé la nature & l'essence du Paganisme. Zoroastre avoit établi & fondé



*fondé les Mages de Perse.* page 277

- §. XII. *Différentes explications données à l'Inscription Nama Sebesio. Nana fille du fleuve Sangar, son aventure. Héretiques qui donnoient des noms Hébreux aux Astres. Honneurs qu'ils leur rendoient. Différente maniere de prononcer souvent un même mot. Les Mithriaques étoient un mélange d'observations Chrétiennes & Judaïques. Troupeaux consacrés aux Dieux.* 280
- §. XIII. *Véritable sens des mots Nama Sebesio. Ancienneté des Sabaites. Détail de leur Religion. Les adorateurs de Mithras étoient de vrais Sabaites.* 285

## VERITABLE FORME DU SAGUM des Gaulois.

- §. I. **F**igure Gauloise extraordinaire, trouvée depuis peu dans la Basse-Bretagne. Jugement qu'en a porté M. Deslandes. Il n'est pas certain qu'elle représente une fille. 294
- §. II. *Le Sagum des Gaulois étoit un Surtout qu'on mettoit par dessus les autres habits : il étoit ample, & tout d'une venue ; il avoit des manches ; étoit fermé de tous côtés ; alloit au moins jusqu'à mi-jambe, étoit rayé de pourpre, & avoit à peu près l'air d'une Redingotte.* 296
- §. III. *L'ame au sortir du corps représentée sous l'emblème d'un oiseau qui s'envole. Les Anciens donnoient toujours des ailes à l'ame personifiée. Origine de la coutume de représenter les personnes qualifiées un oiseau sur le poing. Les Gaulois faisoient enterrer avec*

## T O M B E A U R O M A I N .

**D**escription d'un Bas-relief qui se voit dans une Eglise de la Ville d'Aix en Provence. C'est le devant d'un Sarcophage. Goût des Anciens de faire graver sur leurs tombeaux mille différentes choses qui n'y avoient nul rapport. Pourquoi l'Adultere de Mars & de Venus est représenté sur celle-ci. Symboles d'un fleuve. A quel point la fonction des Canephores étoit briguée. Les Canephores d'Athenes étoient le modèle des autres. Leur marche. Différente conduite que l'Eglise a tenuë à l'égard des Idoles. pag. 303

## V E N U S E P I T R A G I A .

- §. I. **D**escription d'un beau marbre. A quelles marques on reconnoît l'enlevement de Proserpine. De quelle maniere Hellé périt dans la mer. Deroute des Dieux dans la guerre qu'ils ont contre les Géans. Leur fuite en Egypte après s'être transformés en bêtes. Attentat de Porphyriion. Ce Géant est écrasé par la foudre. 309
- §. II. Naissance de Venus. Prix d'un Tableau d'Apelles qui la représentoit. Venus n'a jamais porté le nom de Tritonia. Venus souvent représentée sur un Bouc marin. C'est Venus Epitragia. Histoire de Thesée. Le Bouc sur lequel est Venus, est Pan. Histoire de Pan & de Typhon. Pan honoré en Egypte sous la forme d'un Bouc. Ville bâtie en son honneur. 313

## I S I S S I N G U L I E R E.

- §. I. **F**igure de bronze singuliere trouvée aux environs de Ceuta ; il y en avoit une semblable dans le Cabinet de M. le Maréchal d'Estrées. Ce qu'elle tient marque que c'est une Isis. Dans les pompes d'Isis on portoit toujours une Mamelle. Description de ces pompes. Que signifioit un coffre courbé en croissant. Isis mere , sœur & épouse d'Osiris. Etoit la Mere nature. Avoit dix mille noms. page 319
- §. II. Jupiter puise toujours dans quatre urnes qui sont auprès de son Thrône. Mamelles de Junon. La Nature Mere représentée sur deux marbres antiques. Explication de tous ses symboles. 323

## DU DIEU PACTOLE.

**P**actole , Fleuve célèbre de Lydie personifié. Histoire de Mydas. Service que ce Prince rend à Silene. Il reçoit pour recompense le don de convertir en or tout ce qu'il toucheroit. Combien ce don lui devint funeste. Ce don passe au Pactole. Culte que les Habitans de Sardes rendoient à ce Fleuve. 325

## R H O D O P E.

**H**istoire de Rhodope. D'esclave qu'elle étoit , elle devint Reine d'Egypte par une aventure singuliere. Les Auteurs sont partagés sur la vérité du fait. Rhodope n'a pas fait construire la Pyramide qu'on

lui attribué. Cette Pyramide ne lui a point servi de Tombeau. Présent singulier qu'elle envoya au Temple de Delphes. En quelle estime étoit Rhodope dans la Grece. page 328

### JUPITER SUMMANUS.

§. I. **L** Es Anciens Romains n'ont point reconnu de Jupiter Summanus. Ils honoroient pourtant un Dieu appelé Summanus. Ce Dieu étoit Sabin. On ignoroit qui il étoit, & ce qu'il étoit. Son culte est interrompu & ensuite rétabli. Enfin les Romains se déterminèrent à prendre Summanus pour le Dieu qui tonnoit durant les ténèbres de la nuit. Ce Dieu tomba derechef dans un entier oubli. 331

§. II. Capella s'avise le premier de faire Pluton de Summanus. Il renverse la Mythologie ancienne. Vraie idée qu'on doit se former de Summanus. Comment ce Dieu est représenté sur une pierre gravée. Sa ressemblance avec Jupiter Capitolin. Plainte que ce dernier Dieu fait à Auguste. Réponse fine de ce Prince. 334

### MARIAGES DES ROMAINS.

**M**ariage représenté sur une Cornaline. Il y avoit trois sortes de mariages chez les Romains. Du mariage par Confarreation. Ses privilèges. Devoirs auxquels il assujettissoit. Le Flamen Dialis devoit être né d'un mariage par Confarreation, & en contracter un semblable. Cérémonie singulière qu'on lui

*faisoit observer en se mariant. Vraie idée des Patri-  
mi & des Matrimi. Ce qui rompoit le mariage par  
Confarreation. Du mariage par Ccemption. Le  
Pontifex Maximus & le Flamen Dialis devoient  
être toujours couverts dans les cérémones Religiou-  
ses. Le Mari & la femme s'achetoient reciproque-  
ment. Demandes qu'ils se faisoient en se mariant.  
La femme portoit trois pieces de monnoye dans la mai-  
son de son mari. Ce qu'elle en faisoit.* 338

## MYSTERES DE CERES.

- §. I. **T**ete de Cerès avec des symboles singuliers.  
En quel tems Cerès a été regardée comme la  
Déesse qui préside aux moissons, & qui a appris aux  
hommes la culture des terres. Sa reception à Eleusis.  
Ce qu'elle fait en faveur de Triptolème. Fêtes insti-  
tuees en son honneur dans l'Attique. Les deux prin-  
cipales sont les Eleusiniés & les Thesmophories. 343
- §. II. Fin des Eleusiniés. Les hommes seuls les célé-  
broient. Peine de mort contre ceux qui en reveloient  
les mysteres. Abus qui s'y commettoient. Quel cas il  
faut faire de l'idée avantageuse que quelques Anciens  
nous donnent de cette fête. 345
- §. III. Epreuves auxquelles étoient soumis ceux qui de-  
voient célébrer les Eleusiniés. Le Hierophante étoit  
obligé de garder toujours la chasteté. Dignité &  
fonction du Daduchus, de l'Assistant de l'autel, &  
du Cerice. 346
- §. IV. Jour des Lampes le principal des Eleusiniés. A  
quoi destiné. Marqué sur notre Agate-Onyce par la

*Lampe placée sur la tête de Cérés. Regle extraordinaire qu'on suivoit pendant la durée de la fête. En quel tems les Lampes & les Flambeaux ont pris la place des Torches dans les fêtes & les pompes publiques.*

page 347

§. V. *Les Thesmophories n'étoient célébrées que par les femmes. Leur objet. Combien de jours elles duroient. Avec quelle pompe on les alloit célébrer. Quelles précautions prenoient les femmes pour être chastes pendant le tems de la fête.*

349

§. VI. *Le troisième jour des Tesmophories consacré à un jeûne rigoureux. Le jeûne des Anciens ne finissoit qu'au lever de l'étoile du soir. Cérémonies religieuses marquées par cette étoile. Le jeûne des Tesmophories contraisoit avec une observance contraire pratiquée au commencement de la fête. Le Calathus porté en pompe.*

351

## JEUX INSTITUES EN L'HONNEUR D'Esculape.

§. I. **D**escription d'une Sardoine fort bien gravée. Elle représente l'institution d'une Fête & de Jeux célèbres. Il n'y a aucune marque de sacrifice. Il ne paroît pas que Pompée ait été en Egypte avant la bataille de Pharsale, ni que les Egyptiens aient jamais rien fait pour lui.

355

§. II. *Jeux en l'honneur d'Esculape marqués sur cette pierre. Origine, nature & célébrité de ces jeux. Ils réunissoient les exercices qui rendoient les autres recommandables.*

356

DES PARAGRAPHES. Ixiiij

- §. III. Exercices qui composoient d'abord les jeux des Anciens , autres exercices qu'on y ajoûta depuis. Auguste représenté en Apollon. Dignité d'Agonothète unie à celle de Prêtre des jeux qu'on célébroit. Le Serpent est le symbole d'Esculape. page 358
- §. IV. Diverses merces qu'on donne à Esculape. Ce qui a occasionné les jeux Asclepiens. Les jeux marqués sur cette Sardoine ont été institués en actions de grâces du recouvrement de la santé d'Auguste. Part que tout l'Empire Romain prit à cet événement. Le sentiment de l'Auteur est fondé sur l'Inscription que la pierre présente. Observations sur la prononciation des Anciens. 360
- §. V. Différens vases donnés aux Athlètes vainqueurs. Les Agonothètes plaçoient eux-mêmes ou faisoient placer ces vases. Ce que les Athlètes observoient autour de ces vases avant & après le combat. De quelle maniere les Athlètes étoient couronnés ou recevoient les prix qu'ils avoient gagnés. 363
- §. VI. Que marque le nombre des Palmes sur les Médailles. Plusieurs prix assignés aux Vainqueurs. Herode institué des jeux en l'honneur d'Auguste. Différens jeux réunis en un seul. Pourquoi on a choisi le Palmier pour couronner les Athlètes. Les Phéniciens prétendoient qu'Esculape étoit de Beryte. 365

T I G R A N E S.

**B**Eau Tigranes. Forme de sa Tiare. Les ornemens qui l'accompagnent , ont trompé le célèbre M. Spanheim. La Tiare de Tigranes portée dans le

*triomphe de Lucullus. Tigranes obligé de venir mettre sa Tiare aux pieds de Pompée. Sort du jeune Tigranes.* page 369

### THEME CELESTE D'AUGUSTE.

**Q**ue signifie le Capricorne sur les Médailles d'Auguste. Sentiment de quelques Antiquaires refuté. Plusieurs Princes pour faire leur cour à Auguste ont fait frapper des monnoyes avec le signe du Capricorne. 372

### OBSERVATIONS SUR LA NOUVELLE Edition des Ouvrages de S. Jérôme faite à Verone.

- §. I. **M**affei est Auteur par indivis de la nouvelle édition de S. Jérôme. 374
- §. II. Aveu des Editeurs que les deux tiers des changemens qu'ils font dans le texte, ne sont fondés que sur de simples conjectures, & nullement sur les Manuscrits. Omissions considérables dans le Volume des Lettres. Lettre de S. Jérôme à Sophrone donnée sur plusieurs excellens Manuscrits. 377
- §. III. Fausses corrections. Blasphème que les Editeurs de Verone feroient dire à S. Jérôme, si une leçon qu'ils prônent étoit admise. 387
- §. IV. Autres mécomptes de M. Vallarsi. Il défend mal-à-propos S. Jérôme sur deux endroits de S. Hilaire que ce pere n'a pas entendus. D'une seule Lettre de S. Jérôme il en a fait deux contre ses propres lumieres. Il explique mal un terme de S. Jérôme. 390
- §. V.



DES PARAGRAPHES. lxx

- §. V. *Fausse correction de M. Vallarsi désavouée par M. Maffei. Il n'y avoit que les Constellations qui sont dans le Zodiaque, qui fussent représentées sur Heliodromus. Sunnia & Fretela étoient Getes, & non pas Huns. En quel tems le Temple de Marinas a été détruit. Vraie époque de la Lettre à Leta.* page 397
- §. VI. *Les Savans ne reconnoissent qu'un Eugippius. Tems auquel Eugippius a fleuri. Ses talens, nature & époque de ses écrits. Grands hommes avec qui il étoit en relation. Sa mort. Ecrits de S. Augustin opposés par les Papes à ceux de Fauste de Riez.* 400
- §. VII. *S. Jérôme reconnoît S. Augustin pour juge de la question de l'origine de l'ame. L'édition de S. Jérôme de Verone prodigieusement surchargée de pieces inutiles & étrangères. On ne peut faire nul fonds sur les MSS. que les Editeurs ont consultés. Mauvais ordre qu'on y suit. Quels sont vraiment les Livres de l'Ecriture que S. Jérôme a traduits sur l'Hebreu.* 405
- §. VIII. *Autres défauts en général de la nouvelle édition de S. Jérôme. Lettre du Saint à Aleta sur quatre Manuscrits de l'Abbaye de S. Germain des Prez.* 413

DE L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

- §. I. **D**escription d'un Talisman singulier. 427
- §. II. **D**origine de l'Astrologie Judiciaire. Son antiquité. Son progrès. Ses écoles différentes. Caracteres distinctifs de chaque école. Combien les Arabes modernes ont alteré l'Astrologie Judiciaire. Différence des Arabes modernes & des Arabes anciens. 429

- §. III. Dogmes pernicieux & absurdités sur quoi roule tout l'art Judiciaire. Vertus propres que les Astrologues attribuent à chaque Planète. 435
- §. IV. Dignités essentielles des Planètes. Différens degrés de force que ces dignités leur communiquent selon les Astrologues. 437
- §. V. La connoissance que les Chaldéens & les Egyptiens disoient avoir tiré de leurs observations Astrologiques, est une fable. Ce qui fait l'Hyver & l'Eté, le Printems & l'Automne. La combinaison des différentes radiations des astres en toutes sortes de positions, est absolument impossible. 441
- §. VI. Suite du même sujet. Les Anciens étoient très-peu versés dans l'Astronomie. Différens sentimens sur la Grande année. De tout tems les plus anciens peuples ont eu chacun une Sphere différente. Eloignement surprenant des étoiles fixes. Etoiles nouvellement découvertes. 445
- §. VII. Les Talismans constellés n'operent qu'en vertu du Démon. A quelles marques on reconnoît l'operation du Démon. 451
- §. VIII. Dépendance établie par les Anciens entre les puissances célestes & les choses sublunaires. Ce que les Anciens observoient pour réunir ensemble la force de chaque puissance céleste. Moyens employés par les Egyptiens pour se faire obéir des Démons. 455

Fin de la Table des Paragraphes.

---

---

## A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier de France, un Manuscrit qui a pour titre ; *Explication de divers Monumens singuliers, qui ont rapporés à la Religion des plus anciens peuples : Ouvrage enrichi de figures ; & j'ai cru que le Public verroit avec plaisir l'explication de plusieurs Monumens qui n'avoient pas encore paru, & qui étoient dignes de sa curiosité. A Paris ce 4. Juillet 1738.*

B A N I E R.

---

---

## P R I V I L E G E D U R O Y.

L O U I S, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos Amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, S A L U T. Notre bien amé le \* \* \* ; Nous ayant fait remontrer qu'il souhaitteroit faire imprimer & donner au Public un *Recueil d'Antiques sçavantes, dont la plûpart n'ont point encore paru, qui renferment des traits curieux, concernant les mœurs de plusieurs Peuples de l'Asie & de l'Europe, &c.* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège sur ce nécessaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractères, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes : A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Recueil cy-dessus spécifié, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la datte desdites présentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Imprimeurs Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Recueil ci-dessus exposé en tout ni en partie, n'y d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit sieur Exposant ou de ceux qui auront droit de lui ; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit sieur Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impression de ce Recueil sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix huit Avril 1715. & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Recueil, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque pu-

blique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre crédit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres : le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit sieur Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Recueil soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, soy soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le vingt-neuvième jour du mois de Novembre, l'an de grace mil sept cens trente-huit, & de notre Règne le vingt-quatrième. Par le Roy en son Conseil.

SAINSON.

*Registré ensemble la Cession, sur le Registre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup>. 143. fol. 129. conformément aux anciens R. glemens, confirmés par celui du 28. Février 1729. A Paris ce 22. Décembre 1737.*

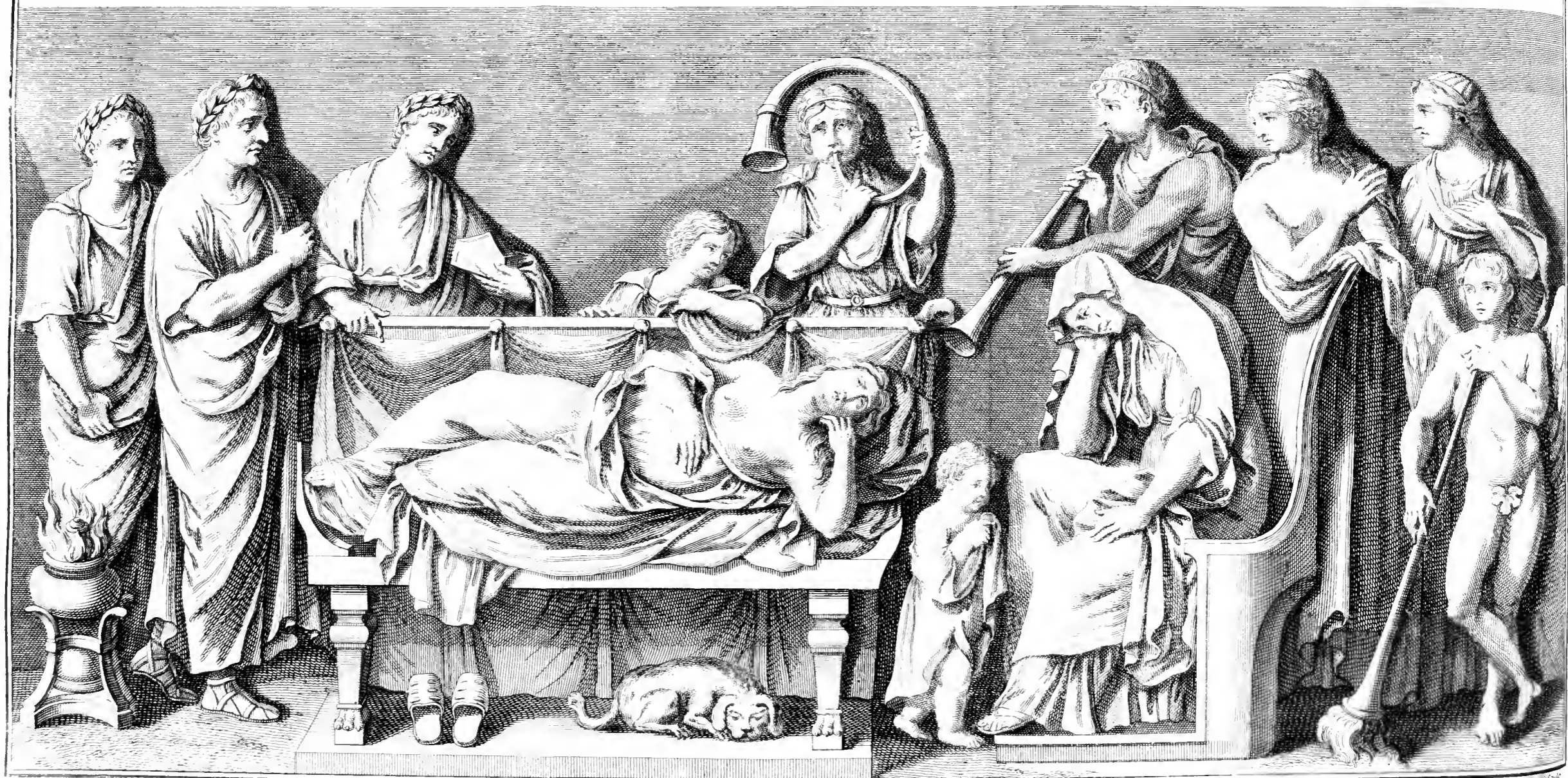
LANGLOIS, Syndic.

J'ai cédé le Privilège ci-dessus, pour toujours, au Sieur Durand, Libraire de Paris, suivant l'accord fait entre nous. A Paris ce 18. Décembre 1738.

Fr. \* \* \*

*Conclaman dans les funerailles des Romains.*

*Planche I<sup>re</sup> pag. 1.*



*Salle des Antiques du Louvre.*

*R. 1816*





# CÉRÉMONIES

OBSERVÉES

DANS LES FUNERAILLES

DES ROMAINS,

SUR-TOUT LA CONCLAMATION.

## §. I.

*Description d'un beau marbre conservé dans la Salle des Antiques du Louvre, qui représente exactement ce qui se passoit immédiatement après la mort des personnes de qualité.*



LE Monument que je mets à la tête de ceux que je donne pour la première fois au Public, est celui-là même sur lequel M. Maffei étala en partant de Paris, les progrès qu'il a faits dans l'étude de l'Antiquité.

L'Antique représente une jeune Femme dans la mé-

A

me posture où elle étoit quand elle rendit l'ame: elle est étendue sur un Lit qui ressemble parfaitement aux Sofa de nos jours. Sa gorge est découverte; il paroît qu'en expirant elle panchoit la tête sur la main gauche. On voit à sa tête un Enfant qui fond en larmes, & se tourne, ou se retire vers une autre Femme assise sur une Chaise à dossier, à laquelle tient un marche-pied. Cette Femme pénétrée d'une profonde douleur, est couverte d'un pan de sa robe, & appuye la tête sur sa main droite. Derriere elle, une jeune personne qui vient de déchirer ses habits, montre son sein, ses bras & ses épaules: elle porte sa main droite à ses cheveux. Son bras gauche est orné d'un Bracelet. A côté, une autre Femme porte sa main à sa gorge, & au-devant d'elle un Génie éteint son Flambeau.

Au côté droit de la Femme assise, sont deux Hommes; l'un sonne de la Trompette; l'autre remarquable par la ceinture qui le serre, embouche une espece de Cor. Sur le milieu du dossier du Lit, en tirant vers le chevet, s'appuye un Enfant qui fixe ses yeux attendris sur la personne morte, comme prenant grand intérêt à sa perte. A sa droite & sur la même ligne, un jeune Homme couronné de laurier & revêtu d'une Toge, tient d'une main le fond du dossier du Lit, & de l'autre soutient sur l'estomac une boîte quarrée, dont le couvercle quadrangulaire se termine en pointe. Deux personnages semblables, qui paroissent ne faire autre chose que relever leurs habits, sont aux pieds de la morte. Un peu à l'écart, on distingue un foier antique, sur lequel est un pot d'où s'élevent des bouillons & des tourbillons de fumée, qui dérobent presque la vûe du couvercle. Enfin, on apperçoit sous le Lit un Chien accroupi avec les pantoufles de la Défunte.





## §. II.

*Traits importans échappés à M. Maffei. Fauffe fup-  
pofition de cet Auteur. On ôtoit les Bagues aux  
Morts. A quelles marques on reconnoît les perfonnes  
de qualité dans les Bas-reliefs. Bague de l'Empe-  
reur Maximin qui fervoit de Bracelet à fa Femme.*

Dans la description que je viens de faire , on remarque plusieurs traits importans qui ont échapé à l'attention de M. Maffei. Ces remarques justifient ce que cet Antiquaire dit , qu'un *Génie éminent* découvrira dans le Relief des choses qui ne seroient apperçûtës de personne (1).

Telle est , par exemple , la Bague que l'on a ôtée à la Morte. Cette seule circonstance détruit entierement le systême de M. Maffei , qui suppose toujourns que la personne étenduë sur le Lit , n'est que mourante ; *nel morire* , dit-il en un endroit ; *nell' agonia di chi passava da questa vita* , dit-il en un autre ; *la prossima a morire* , écrit-il encore ailleurs : or sans insister sur la pratique religieuse & constante d'ôter les Bagues aux personnes qui avoient rendu le dernier soupir , le Génie seul qui éteint son flambeau , & s'appuye dessus , auroit dû empêcher M. Maffei de fonder sa Dissertation sur un paradoxe évidemment faux & hazardé ; puisque c'est un symbole reconnu par tous les Savans pour désigner , non les approches de la Mort , mais la Mort même. Je passe plusieurs autres preuves également convaincantes que le marbre me fournit , & que je mets à développer chacune dans leur place , pour observer qu'il n'y a aucun fondement de supposer , que les Anciens se soient avisés de représenter sur leurs Tombeaux une personne mourante ; tandis que l'expérience & cette quantité prodigieuse de Sépulcres qui ont échappé aux injures du tems , font foi qu'ils n'y représentoient que des personnes mortes.

Pag. 9.

Pag. 11.

Plin. hist.  
lib.Sueton. in  
Tiber. c. 73.

(1) *Dall' opera figurata ch'or le offerisce , son certo ch'ella ritrarrà notizie , | quali a pochi altri traluceranno. pag. 42*

Pareil inconvénient se rencontre dans le jugement que porte M. Maffei de son Agonifante. C'étoit, selon lui, une femme de considération, & sa conjecture est appuyée sur la perfection du Bas-Relief: un ouvrage aussi fini, dit-il, n'a pû être entrepris pour une personne du commun (1). C'est-à-dire, que sur l'excellence du travail, notre Antiquaire présume de la Noblesse de celle qui en est l'objet. Comme s'il ne nous restoit pas un grand nombre de Monumens précieux, qui ont été élevés à l'honneur d'un simple Soldat, d'un Affranchi, enfin des gens de la plus basse condition. Avouons néanmoins que l'événement représenté dans l'Antique, intéresse une ou plusieurs Dames de qualité; mais au lieu de recourir à la nature de la pierre, ou à la délicatesse du ciseau pour constater leur état, il faut le chercher dans le marche-pied (2) qui tient à la Chaise où la Dame est assise, ou dans le Bracelet de celle qui a le sein découvert. Le marche-pied étoit réservé aux personnes constituées en dignité; comme on le tire d'une infinité de Monumens, entr'autres du Bouclier de Scipion (3) qui est dans le Cabinet du Roi. Aussi observe-t-on qu'Homere le donne à tous ses Héros.

Il en étoit de même du Bracelet, principalement de celui que les Dames portoient à cette partie du bras qui tient à l'épaule. Témoin ce qu'ont dit les Historiens de l'Empereur Maximin, qu'il avoit le pouce si gros, que le Bracelet de sa Femme lui servoit de Bague (4).

On n'est pas moins surpris que M. Maffei ait pû concevoir, que les flots de fumée & les bouillons qui sortent du pot, soient des flammes qui s'élevent d'un petit pot couvert, qui est contenu dans un autre pot (5). Quel langage pour un Antiquaire, pour un homme même, qui possède les premiers élémens de la Physique! L'ordre

(1) *Istoriata di Scultura, com'era uso frequente per le persone di conto.* pag. 5.

(2) Voyez ce que Madame Dacier dit là-dessus dans ses Remarques sur l'Illiade d'Homere. Tom. 2. pag. 586.

(3) Il fut trouvé dans le Rhône près d'Avignon en 1656.

(4) *Pollice ita vasto erat, ut uxoris dextrochevio uteretur pro annullo.* Capitulin. in Maximin.

(5) *Il vaso, che artificiosamente contiene la fiamma, quale attornia altro minor recipiente coperto, ch'è nel mezzo.* pag. 10.

de la Nature a-t-il changé ? Que M. Maffei promene son imagination dans toute l'étendue de l'Univers , il n'y découvrira quoi que ce soit qui favorise une idée aussi éloignée de la vérité , que de la fin même qu'il s'est proposée.

### §. III.

*Raisons qu'il y a de s'élever contre la Dissertation de M. Maffei. Idées étranges qu'il a de tous les personnages du Bas-relief. Vies fausses qu'il attribue à ceux qui l'ont fait graver. Pourquoi les quatre Saints couronnés ont été ainsi appelés.*

Sur ces préliminaires on peut faire hardiment l'horoscope de la Dissertation entière de M. Maffei , sans crainte de lui faire le moindre tort , ni à son Ouvrage. Ainsi je prendrois volontiers le parti de ne pas descendre dans un plus grand détail , si Madame de . . . & quelques autres personnes de même goût , transportant à des étrangers l'estime qu'elles doivent aux Concitoyens , ne nous obligeoient de leur ouvrir les yeux , en exposant à ceux du Public l'Enfant-gâté qu'elles idolâtroient.

Je remarque d'abord , que M. Maffei laissant à part la Dame qui est sur une Chaise à marche-pied , avec les autres Femmes & Enfans qui sont autour du Lit de la Défunte , & qui méritent d'aller devant les autres personnages , & dont cependant il ne dit pas un mot ; M. Maffei , dis-je , vient tout d'un coup aux trois Romains qui sont couronnés de laurier , & dit affirmativement , que ce sont des Prêtres , *Per Sacerdoti gli tengo senz' alcun dubio*. Voilà qui est clair , & sans détour : cette Couronne pourtant ne laisse pas de l'embarrasser ; parce , dit-il , que la Couronne d'elle-même est un signe de joie (1). Mais il se met au-dessus de la difficulté , en disant que la Couronne étant la marque du Sacerdoce , il ne faut pas être surpris que ceux qu'il donne pour des Prêtres , en soient décorés dans une cérémonie aussi lugubre ; puisqu'ils sont

Page 6.

(1) *La corona in capo, che soleva esser segno di gioja. Pag. 7.*

actuellement dans l'exercice de leurs fonctions (1).

M. Maffei, avant que d'expliquer en quoi consiste la fonction Sacerdotale, où les Prêtres de sa façon sont occupés, fait, à propos des Couronnes qu'ils portent, l'occasion de dire qu'il y avoit chez les Gentils un ordre de Prêtres ou de Ministres sacrés, qu'on appelloit simplement *Couronnés*. Entre quelques autorités qu'il employe pour établir sa thèse, il y en a une qui rappelle aussi-tôt ce mot d'Horace,

. . . . *Risum teneatis, amici.*

Le moyen, en effet, de ne pas éclater en entendant dire sérieusement à un homme de bon sens, qu'il est fort croyable que les quatre Saints *Couronnés* dont l'Eglise honore la mémoire au mois de Novembre, ont été ainsi appelés, parce qu'avant que d'embrasser la foi, ils avoient été de ces sortes de Ministres, que les Payens nommoient *Couronnés* (2). Ingenieuse conjecture qui réforme les idées de toute l'Eglise! Cette Sainte Mere avoit crû jusqu'ici, que l'origine d'une telle dénomination étoit la Couronne du martyr, dont ces Saints avoient été honorés: mais graces aux lumieres de M. Maffei, c'est le Paganisme même qui a mérité à nos quatre Saints un titre si distingué. D'où il suit par une conséquence nécessaire, que tous ceux qui dans l'antiquité ont porté le nom ou le surnom de *Couronnés*, l'ont dû au ministere Sacerdotal (3), à quoi la Gentilité les avoit élevés.

Ce qu'ajoute M. Maffei, qu'on peint en Rois les quatre Saints *Couronnés*, & que le peuple croit en effet

(1) *Qui dunque può dirsi, che siano in funzione, & però convien loro la corona come arredo sacerdotale.*

(2) *Ma è molto credibile, che così si chiamassero, per essere prima d'abbracciar la fede, stati ascritti al suddetto ordine Sacerdotale. pag. 7.*

(3) Il est vrai qu'en quelques endroits de l'Asie la Couronne étoit vraiment la marque du Sacerdoce, & qu'on appelloit les Prêtres *Stephanophores*, c'est-à-dire, *Porte-couronnes*. Sur ce

pieu M. Maffei juge des mœurs d'Occident par celles d'Orient. Jugement insoutenable, puisque dans toutes les Villes d'Orient qui conserverent leur liberté, la dignité de *Stephanophore* étoit la plus éminente, & qu'on y comptoit les années par le nom de celui qui y étoit élevé, comme on faisoit à Rome & à Athenes par le nom des Consuls & des Archontes: au lieu qu'en aucun tems on ne vit rien de semblable en Occident.

qu'ils ont été Rois, est de même prix, & est tiré des factes de Verone.

## §. I V.

*Autres mécomptes de M. Maffei. Il traite d'extravagance une pratique fort sage observée dans toutes les Familles Romaines. Changement qu'il fait mal-à-propos dans le texte de Pline. Pourquoi les prieres publiques des Magistrats étoient accompagnées du son de la Flûte. Vrai sens d'un passage de Tacite. Force des malefices.*

C'est après cet étalage d'érudition, que M. Maffei prononce que les Prêtres représentés sur le marbre, avoient été appelés auprès de la Mourante pour l'assister à la mort, & marmorer des prieres à la Déesse Nenia, sous la protection de qui étoient, selon Arnobe, ceux qui étoient prêts d'expirer (1).

Il y a plus de difficulté, poursuit M. Maffei, d'expliquer l'EXTRAVAGANCE représentée à l'autre coin du Relief, où l'on voit deux Hommes qui sonnent de toutes leurs forces auprès de la personne mourante, l'un du Cor, l'autre de la Trompette (2): Je prie M. Maffei de se rendre lui-même justice, & de nous dire sur quel fondement un bon Antiquaire peut traiter d'EXTRAVAGANCE, une pratique qui étoit en usage dans toutes les Familles Romaines, & qui dès là s'observoit régulièrement plusieurs fois le jour dans toutes les Villes & Bourgades de la République: c'est la ressource des Savans d'un certain ordre, d'attacher des idées BIZARRES \* à tout ce qui les passe. Qu'on n'infere pas de là que notre Antiquaire se repose sur ceux, qui auroient des lumieres plus étenduës,

\* C'est encore un terme dont M. Maffei se sert dans cette occasion.

(1) *Fore i Sacerdoti, assistendo chi era in condizion di morte, marmoravan preci alla Dea Nenia in titula della quale asserisce Arnobio, che crede, si fossero quelli, ch' eran pressimi all' estremo passo. pag. 8.*

(2) *Più difficile è de spiegare la STRAVAGANZA, che d'all' altro canto si vede, dove presso alla giacente donna due Uomini sono, che suonano de tutta forza, l'uno il Corno ritorto, l'altre la Tromba. pag. 8.*

du soin d'expliquer ce qu'il traite d'EXTRAVAGANCE : il se hâte de prendre la parole , & tout d'une haleine , il cite en docte Mathanaius , Theophraste , Athenée , Democrite , Aulu-Gelle , les Etrufques , Virgile , Plotin , Saint Auguftin , Pline , Tibulle , Juvenal ; non pour concilier ou éclaircir l'EXTRAVAGANCE , mais pour nous dire ce que tout le monde fait , que les anciens employoient quelquefois la Musique pour guérir certaines maladies. Mais s'appercevant que ce qu'il dit contraste avec le Relief , il se rabbat tout-à-coup sur l'airain & le cuivre , dont les Trompettes & les Cors font ornés ou composés , & entonne favamment des vers de Tibulle & de Juvenal , avec quelques paroles de Pline & de Tacite , qui font entendre , selon lui , que le son de l'airain seroit à rompre les Charmes , à faire fuir les malins Esprits répandus dans les airs , à chasser les Lemures , & à suspendre tous les effets de la Magie. D'où il conclud que les deux Hommes qui sonnent l'un de la Trompette , & l'autre du Cor , font là pour donner la chasse aux mauvais Génies & aux Spectres , pour suspendre la vertu des enchantemens , & pour donner plus de force aux prieres , que les Prêtres adressent à Nenia en faveur de l'Agonifante (1).

N'en déplaise à M. Maffei ; Pline & Tacite disent tout autre chose que ce qu'il veut bien leur prêter. D'ailleurs si dans Pline on convertit *Tibicinem* en *Tubicinem* , voilà les prieres que les Prêtres adressent à la Déesse *Nenia* , inutiles & reduites à l'absurde ; puisque de l'aveu de l'Adversaire , elles ne pouvoient être entendues ni des Dieux ni des Hommes (2). Il répondit à la vérité qu'il suffisoit aux Anciens que les malins Esprits ne leur pûssent nuire (3). Mais c'est une chimere assortie à celle d'entreprendre de corriger un texte contre la foi des Manuf-

(1) Or questa dunque secondo me è parimente la ragione, perchè si dava fiaso a così sonari strumenti nell' agonia di chi passava da questa vita. Credeano di scacciar così i mali Spiriti, di deleguar gli Spettri, di far disperdere i versi maledfici a avvalorare le preci pronunziate

da' lor Sacerdoti.

(2) Non consideravano, come quel suono impediva forse ugualmente, che si udissero le preci stesse. pag. 9.

(3) Bastavoloro, che le dira non potesser nuocere. Ibid.

crits & des Imprimés , & ce qui est pire encore , de décomposer un Auteur sans y pouvoir trouver ce qu'on voudroit qui y fût. En effet , Pline dit bien qu'on accompagnoit du son de la *Flûte* , & non pas de la *Trompette* , certaine formule de prières , que les premiers Magistrats , à l'exclusion des Prêtres , étoient obligés de faire en des actions publiques. Mais bien loin que ces prières , ce son de Flûte , & ces Magistrats eussent pour objet de conjurer les malins Esprits ; au contraire on n'avoit recours au son de la Flûte , & à tant d'autres précautions qu'on prenoit , qu'afin de fixer l'attention de tout le monde , & qu'on n'entendit que la voix des Magistrats , auxquels les assistans devoient se réunir & se conformer : obligation incompatible avec le son de la Trompette , & qui détruit le changement que M. Maffei prétend qu'on doit faire de *Tibicinem* en *Tubicinem*.

Voici le passage de Pline , qui fait tant d'honneur à l'exacte sagacité de M. Maffei : *Vidimusque certis precationibus obsecrassè summos Magistratus ; & ne quid verborum prætereatur , aut præposterum dicatur , de scripto præire aliquem , rursusque alium custodem dari , qui attendat ; alium vero præponi , qui faveri linguis jubeat : TIBICINEM CANERE , NE QUID ALIUD EXAUDIATUR.*

Plin. hist.  
lib. 23. c. 2.

Si M. Maffei avoit envie de faire quelque part le changement de *Tibicinem* en *Tubicinem* , ce n'étoit sûrement pas le texte de Pline , mais celui de l'Évangile qu'il devoit choisir ; car il est dit dans S. Mathieu , que JESUS-CHRIST s'étant rendu dans la maison de Jaïre pour y résusciter sa fille , trouva autour de la Défunte des Joïeurs de Flûte , & une troupe de gens qui faisoient grand bruit (1). Ce passage est , j'ose dire , analogue & corrélatif au Bas-Relief , que M. Maffei prend pour règle des corrections qu'il veut faire dans le texte des Auteurs : au lieu que celui de Pline n'y a aucun rapport. D'où vient donc qu'il ne propose pas de lire dans l'Historien sacré *Tubicines* pour *Tibicines* ? Qu'il médite bien sur la réponse qu'il doit faire : & qu'il s'attende à la voir rétorquer contre lui.

Chap. 9. v. 23.

(1) *Tibicines & turbam tumultuantem.*

Quant à Tacite, M. Maffei seroit fort embarrassé, si on lui demandoit juridiquement pour quoi il appelle à son secours un Historien qui ne dit nulle part, que les Romains crûssent que leurs Prêtres rendoient inutiles par leurs prieres les enchantemens, qui, selon lui, consacroient les Agonifans aux Dieux Infernaux. Les Anciens ne savoient ce que c'étoit que des enchantemens de cette nature, & ils n'avoient d'autre voie pour suspendre les maléfices en général, que celle d'y opposer d'autres maléfices. Tout ce qu'on peut tirer de Tacite, c'est que les Romains tenoient qu'il y avoit des maléfices assez puissans, pour faire mourir ceux dont on vouloit se défaire : & c'est à l'occasion de la mort de Germanicus, que Tacite expose le préjugé frivole de ses Concitoyens. » On trouva, écrit-il, des cadavres exhumés ou tirés des mafures, des imprécations, des sorts, le nom de Germanicus gravé sur des lames de plomb, des os à demi brûlés & ensanglantés, & autres maléfices qui passent pour dévouër la vie des personnes aux Dieux Infernaux. « *Reperiebantur solo ac parietibus eructæ humanorum corporum reliquiæ, carmina & devotiones, & nomen Germanici plumbeis tabulis insculptum, semiusli cineres, ac tabe obliti, aliaque maleficia, quibus creditur animas numinibus Inferis sacrari.*

Tacit. Anal. lib. 2.

### §. V.

*M. Maffei en contradiction avec lui-même. Pyrrhonisme qu'il introduit.*

Je ne sçai quels yeux a M. Maffei ; depuis qu'il s'est mis dans la tête que les Hommes qui sonnoient de la Trompette & du Cor, étoient placés dans le Relief pour donner la chasse aux mauvais Génies & aux Lemures, & pour lever les charmes qu'on pouvoit avoir jettés sur son Agonifante ; il a crû voir aussi dans les Prêtres de sa façon, le dessein formé de faire évanouïr par l'efficace de leurs prieres, tout l'effet de l'art magique. Et voici qu'il découvre encore quelque chose de semblable dans le pot qui est sur le foyer. Ce pot, dit-il, devoit servir ou à cou-



tenir quelque médecine, ou à faire des fumigations par le moyen de certains simples, sur quoi il rapporte un passage de Joseph, qui dit, qu'il y avoit dans la Judée une herbe appelée *Baaras*, qui guérissoit les Obsédés des Démons qui les tourmentoient (1). Peut-être aussi, ajoute M. Maffei, que ce pot contient quelque chose qui regarde un sacrifice que les Prêtres couronnés préparent. (2)

En suivant ainsi pied à pied M. Maffei, on découvre le nouveau personnage qu'il fait jouer à ses *Prêtres couronnés*. Plus haut, ce sont des prières qu'ils font à la Déesse Nenia, ici ils préparent un sacrifice. Qu'importe que dans tout le Relief il n'y ait pas ombre d'autel, comme il le reconnoît de bonne foi; *Ben che quella non sia certamente un' ara*. Cette idée s'est présentée, il ne lui a pas été libre de la supprimer. D'ailleurs il met à profit le droit qu'ont les grands Hommes, de canoniser jusqu'à leurs moindres pensées.

Ibid.

Ce que je dis des Prêtres couronnés & du sacrifice, je le dis de toutes les figures; il n'en est pas une sur laquelle il n'ouvre plusieurs sentimens: moyennant un *peut-être*, dont il a soin de les munir, & des *disjonctives* dont il sème sa Dissertation, il se flatte que ses Oracles feront fortune. La seule chose qu'il ait à craindre, c'est le contraste qui résulte de tant d'idées différentes, qui se combattant & se détruisant mutuellement, répandent sur le plus beau marbre du monde, une espèce de pyrrhonisme, qui fait naître dans l'esprit des Lecteurs les mêmes doutes dont on soupçonne que le sien est rempli; & à dire vrai, je doute fort qu'il pût dire à un ami de confiance, s'il est décidé sur quoi que ce soit.

Pour moi je veux agir plus galamment, & bien loin de chercher à le mettre dans la nécessité d'opter entre les paradoxes qu'il avance, je me borne à lui prouver qu'il doit avoir recours à de nouvelles recherches, s'il veut

(1) Parla Gioseffo d'un' herba detto Baaras, con laquale c'era opinione, che si facessero fuggire i Demoni da gli ammalati. Bell. Jud. Lib. 7. pag. 10.

(2) Forse ancora qualche specie di sacrificio i coronati Sacerdoti apprestavano. Ibid.

s'affûrer de la véritable explication du Monument qu'il s'est proposé d'éclaircir.

### §. V I.

*A quelles marques on reconnoît les Prêtres qui sont en fonction. Maniere différente de prier les Dieux Célestes & les Dieux Infernaux. Il n'étoit pas permis aux Prêtres de regarder des Morts , n'y d'entrer dans les Maisons où il y en avoit eu , qu'après six jours écoulés. Précautions prises par Auguste & Tibere en présence d'un Mort. Le son des Flûtes funebres funestoit les Prêtres.*

Ces *Couronnés* , qu'il prend & donne pour être incontestablement des Prêtres , le sont-ils ? Le peuvent-ils être ? Ils sont en fonction , dit-il. Tant mieux : il y a des marques essentielles à quoi on peut reconnoître infailliblement les Prêtres qui sont en fonction. La premiere est qu'ils sont toujours voilés , excepté les Prêtres de Saturne : *Sane sciendum* , dit Servius , *sacrificantes Diis omnibus caput velare consuetos ob hoc , ne se inter religionem vagis aliquid offerret obtutibus : exceptio tantum Saturno , ne numinis imitatio videretur , quia Saturnus capite velato ibi cermitur.*

Une autre marque , c'est que les Prêtres qui étoient en fonction , s'ils adressoient leurs prieres aux Dieux supérieurs , levoient \* les mains vers le Ciel , la paume de la main tournée en haut : & s'ils prioient les Dieux inférieurs , ils tournoient la paume de la main contre terre. Voit-on ici rien de semblable ni d'approchant ?

Mais posé le cas que j'ai déjà établi , & que j'établirai encore davantage dans la suite ; posé , dis-je , le cas que la Dame qui est étendue sur un lit , soit vraiment morte , que sont ici ces Prêtres ? Ne leur est-il pas défendu d'entrer dans des maisons où il y a des morts ? & afin qu'ils ne puissent pas contrevénir à la loy , même sans le sça-

Serv. in lib.  
3. Æneid.  
Vide Festum  
in Saturno.

\* Voyez  
Explicat. des  
textes de l'E-  
criture. pag.  
353. & suiv.

voir, ne met-on pas des branches de Pin ou de Cypres devant ces maisons, afin qu'ils les évitent, & s'en écartent (1).

Servius qui nous apprend ce trait, en marque un autre semblable qui est une suite du premier; sçavoir que les Prêtres ne pouvoient entrer dans une maison, où quelqu'un étoit mort, que le sixième jour après que le mort en avoit été tiré (2). Ce même Grammairien ajoute ailleurs, qu'il n'étoit pas permis aux Prêtres de jeter les yeux sur un mort (3). Enfin il marque sur l'onzième livre de l'Énéide, que le latin *funus*, dont le françois *funerailles* a été formé, vient de *funalia*, qui étoient des torches qu'on allumoit la nuit, quand on portoit un mort au bûcher, & qu'on choissoit exprès la nuit pour cet acte de Religion; afin qu'on ne pût rencontrer sur le chemin ni Prêtres, ni Magistrats, dont les yeux auroient été souillés par le convoi (4). Donat dit la même chose, & presque dans les mêmes termes (5); aussi bien que le Jurisconsulte Paul (6).

Et c'est la raison pourquoi Auguste voulant faire l'éloge funébre d'Agrippa en présence de son corps, avant qu'on mît le feu au bûcher, fit tendre un voile, qui lui déroboit la vûe du cadavre de son Favori, afin que la dignité de Grand Pontife dont il étoit revêtu, ne fut pas *funestée* (7). L'Empereur Tibere prit la même précaution dans une

(1) *Moris autem Romani fuerat ro-  
mum cupressi ante domum funestam pe-  
ni, ne quisquam Pontifex per ignoran-  
tiam pollueretur ingressus.* Servius in 3.  
Æneid. pag. 274. D. & in 4. Æneid.  
p. 358. E.

(2) *Cautum est, ne Sacerdos ejus do-  
mum ingrediatur, in qua ante quintum  
dies funus fuerit.* Idem in 1. Æneid. in  
MS. fuldensi.

(3) *Cum Pontificibus nefas esset ca-  
daver videre, tamen magus nefas vi-  
sum fuerit, si insepultum relinquere-  
nt.* Idem in 6. Æneid.

(4) *Apud Romanos moris fuit ut  
noctibus efferrentur ad funalia; unde  
etiam funus dictum est, quia in Religio-*

*sa civitate cavebant, ne aut Magistrati-  
bus occurrerent aut Sacerdotibus, quo-  
rum oculos nolebant alieno funere vio-  
lari.* Idem. in lib. XI. Æneid.

(5) *Funus est pompa exequiarum, dic-  
tum a funalibus: etenim noctu effereban-  
tur propieter sacrorum celebrationem diur-  
nam.* Apud Terent. Andr. act. 1. Sc.  
1. 81.

(6) *Corpus in civitatem inferri non  
licet, ne funestentur sacra civitatis: &  
qui contra ea fecerit, extra ordinem po-  
nitur.* Lib. 11. Recep. sentent. tit. 21.

(7) *Τὸν τε λόγον τὸν ἐπ' αὐτῶ εἶπε,  
παράπειτα μὰ τι τῶ νεκρῶ παρατείνας.*  
Dio. lib. 54.

semblable rencontre (1). En particulier le Flamen (2) Diailis ou Prêtre de Jupiter, ne pouvoit, ni toucher un mort, ni entrer dans le lieu où l'on conservoit ses cendres (3), ni enfin entendre le son des flûtes funébres (4).

### §. VII.

*Différence essentielle entre les Trompettes & les Cors employés dans les Funerailles, & les Trompettes & les Cors ordinaires. En quel tems Nenia a été Déifiée. Différens expédiens dont les Grecs & les Romains se servoient pour chasser les Lemures & les esprits malfaisans. A quels signes on connoissoit, que les Romains se déclaroient pour ou contre quelqu'un.*

Ces Flûtes funébres, que les Prêtres ne pouvoient entendre sans être sur le champ interdits & suspendus de leurs fonctions, font sentir le cas qu'il faut faire de la preuve qu'employe M. Maffei pour établir le Sacrifice, qu'il dit que ces *Couronnés* se dispoient à offrir aux Dieux, pour en obtenir ou la santé, ou une bonne mort à l'Agonifante. » La Musique, dit-il, étoit toute prête, sans laquelle on n'offroit jamais de Sacrifice. *Era in pronpto il musico suono, senza in quale cio non si eseguirva.*

Page 10.

Je ne perdrai point le tems à faire voir ce qui est généralement reçu de tout le monde, qu'on n'employoit aucune sorte de musique dans un grand nombre de Sacrifices, & que le son du cor & de la trompette ne sçauroit for-

(1) *Tiberius Cæsar & quem genuerat & quem adoprauerat, amisit: ipse tamen pro rostris laudauit filium, stetitque in conspectu posito corpore, interjeçto tantummodo velamento, quod Pontificis oculos arceret.* Senec. de Consolat. ad Mart. cap. 15.

(2) Il y avoit en particulier une loi pour la Flaminique, qui lui interdisoit l'usage des souliers ou chaufures, dont le cuir étoit d'animaux, qui mouroient

de leur mort naturelle. *Sane Flaminice non licebat, neque calceos, neque soleas morticinas habere.* Scr. in 4. Æncid. pag. 359. F.

(3) *Locum in quo bustum est numquam ingreditur: mortuum nunquam attingit.* A. Gell. noct. attic. lib. 15. cap. 15.

(4) *Funebres tibia dicuntur, cum quibus in funere canitur, quas audire flammii illicitum.* Fest. in funebres.

mer une musique proprement dite : mais je prierai M. Maffei de faire attention , que la trompette & le cor dont on se fervoit aux funérailles , étoient entierement diférens de la trompette & du cor ordinaires ; 1°. qu'ils étoient plus longs (1) & plus larges (2) ; qu'ils avoient un fon plus perçant & plus lugubre (3) ; 2°. que ceux qui faisoient métier d'en sonner , s'appelloient *Siticines* (4) ; 3°. Et enfin que les cors & les trompettes ordinaires moyennant les *Tubilustria* qu'on célébroit tous les ans , servoient aux Sacrifices & aux autres actes de Religion , au lieu que les cors & les trompettes funébres étoient de leur nature consacrés aux funérailles , & souilloient ou *funestoient* à un tel point ceux qui les employoient , ou les touchoient , ou en entendoient le son , qu'ils ne pouvoient dès là , le même jour , ni offrir des Sacrifices , ni y assister , ni y participer. Ainsi comme on ne sçauroit révoquer en doute , que la trompette & le cor de notre marbre , ne soient vraiment de cette sorte ; le Sacrifice dont M. Maffei se figuroit voir les préparatifs , tombe & s'évanouit.

J'en dis autant des prieres , qu'il suppose que ses *Couronnés* adressoient à la Déesse Nenia. Cette Déesse n'étoit pas née dans le tems que notre Relief est venu au monde. Il n'y a pas un coup de ciseau qui ne le fasse remonter jusqu'au siècle d'Auguste ; & la Déesse Nenia n'a été sur les rangs que trois siècles après. En effet , entre tant d'Auteurs Chrétiens & Profanes qui ont fait l'énumération des Dieux du Paganisme , Arnobe Ecrivain du quatrième siècle , est le premier & le seul qui en ait parlé. D'ailleurs , Nenia est une Déesse de l'invention de ce qu'on appelle *Peuple* ; ainsi , quand elle dateroit de plus loin qu'elle ne fait , on ne pourroit pas dire qu'elle fût dans le Calendrier

(1) *Horrida pro mæstis lanicetur pluma capillis ,  
Pro longâ resonent carmina ve-  
stra tubâ.*

Ovid. Amor. Lib. 11. Eleg. 6.

(2) Βομβῶδεις δ'είσιν ἕτεροι τοῖς ἐξ  
εὐρυτά των αὐλῶν εἰκότες , ὁποῖος  
ἔχουσιν οἱ τυμβαῦλοι καλλόμενοι. Galen.

(3) *Tum signum luctûs cornu grave  
mugit adunco*

*Tibia.* Stat. Thebaid. lib. 6.

(4) *Invenimus siticines appellatos , qui  
apud sitos canere soliti essent , hoc est ,  
vitâ sanctos & sepultos ; eosque habuis-  
se proprium genus tubæ à cæterorum di-  
ferens.* A. Gel. lib. 20. cap. 2.

des gens de condition qui sont représentés sur l'antique ; dont M. Maffei s'est hâté de donner l'explication.

Des raisons plus fortes, & d'une autre genre renver-  
sent encore le systême, que cet Antiquaire a bâti sur le  
bruit EXTRAVAGANT, à ce qu'il dit, que sont ce cor & cet-  
te trompette aux oreilles de la malade. Selon lui, c'est  
pour purger l'air, & chasser les Lemures & les esprits  
mal-faisans, que l'ame de la malade auroit pû trouver sur  
son chemin à la sortie du corps. Mais où a-t'il vû ou lû  
que les Romains donnassent dans L'EXTRAVAGANCE  
de chasser les Lemures & les esprits mal-faisans au son du  
cor & de la trompette ? on lit bien dans l'Antiquité expli-  
» quée, que dans la « Grece, quand quelqu'un étoit ma-  
» lade, on mettoit sur la porte des branches de buisson &  
» de Laurier : que le buisson étoit pour chasser les mauvais  
» esprits, & le laurier pour appaiser Apollon Dieu de la  
» Médecine . . . . qu'on frappoit aussi des chaudrons & des  
» vases de cuivre pour chasser les mauvais esprits & les gé-  
» nies mal-faisans ». Ce peu de lignes sont, comme on voit,  
le fonds de l'écrit de M. Maffei, & s'il s'en fût tenu là,  
il n'auroit rien dit que de fort à propos : mais il a voulu  
prendre le large, & il s'est engagé dans de fausses routes.  
En effet, il s'est avisé d'appliquer à un marbre Romain,  
ce que l'Antiquaire François dit des Coûtumes des Grecs.  
D'ailleurs, il change, de son autorité privée, les chaudrons  
& les vases d'airain en des cors & en des trompettes ; inf-  
trumens que les Grecs n'ont jamais employés à l'usage où  
il lui plaît de les faire servir. S'il eut jetté les yeux sur le  
Scholiaste de Théocrite, il y auroit trouvé que la raison  
pourquoi on frappoit sur des chaudrons & des vases d'ai-  
» rain, c'est que » les morts en aiment le son. Qu'à Athe-  
» nes le Hiérophante n'invokoit jamais Proserpine, qu'en  
» frappant un vase d'airain fait exprès, & que les Lacedé-  
» moniens ne manquoient pas de frapper un chaudron  
» toutes les fois qu'un de leurs Rois venoit à mourir (1). Et

Tom 5. part.  
1. liv. 1. c.  
1.

Apud. Theo-  
criti. Idyl. 2.  
v. 30.

(1) Κρῆτε, ἐπεὶ ὁ τῶ χαλκῷ ἦχος οἰ-  
κείος τοῖς κατοικημένοις. Φησὶν Ἀπολλό-  
δαρος, Ἀθήνησι τὸν ἱεροφάντην τὸ Κρῆτε

ἐπικαλεμένης, ἐπικρῆειν τὸ καλεόμενον  
ἦχον, καὶ παρὰ Λάκωνι Βασιλέως δού-  
θωναντὸς εἰσάσαι κρῆειν λέγετα.

pourquoi

» pourquoi tout cela « ? C'est, dit le même Auteur, parce  
 » que le cuivre est pur de sa nature, & qu'il a la vertu de  
 » chasser les Spectres & les esprits impurs « (1). Ibid.

Mais quel rapport ont les usages des Grecs avec les usages des Romains ? C'est de ces derniers qu'il est question, & M. Maffei les confond par inadvertance ou par affectation. Afin qu'il ne tombe pas une autrefois dans cet inconvénient ; on le prie de se souvenir, que les Romains avoient un moyen plus simple de chasser les ombres mal-faisantes, & toutes celles qui vouloient les inquiéter ; ils se contentoient de presser avec force le pouce & le doigt du milieu, & de faire tomber celui-ci sur la paume de la main : ce bruit que formoit ainsi ce jeu de doigts, étoit efficace selon eux, & il écartoit sur le champ les ames qui se présentoient (2). De même les ombres qui avoient quelque chose à communiquer aux Vivans, avoient recours au même expédient, & excitoient le même bruit (3).

Il y avoit une autre occasion, où les Romains faisoient sonner leurs doigts de la même maniere : c'est lorsqu'ils prenoient ouvertement le parti de quelqu'un, qu'ils se déclaroient pour lui, qu'ils le favorisoient & épousoient ses intérêts. Et ce signe étoit si généralement reçu, qu'il étoit passé en proverbe (4). Au contraire, lui vouloient-ils du mal, ou se déclaroient-ils contre ? Ils tournoient le pouce (5).

(1) Επειδὴ ἐνομίζετο καθαρὸς εἶναι, καὶ ἀπελαστικός τῶν μισμῶτων. Ibid.

(2) *Signa dabant digitis, medio cum pollice juncto, Occurrit tacito ne levis umbra sibi.*

Ovid. fast. 5.

(3) *Spirantisque animos & vocem misit : at illi Pollicibus fragiles increpuere*

*manus.*

Propert. lib. 4. Eleg. 7.

(4) *Pollices cum faveamus premere etiam proverbio jubemur.* Plin. hist. lib. 28. c. 2. n. 5.

(5) . . . . *Converso pollice vulgi*

*Quemlibet occidunt populariter.* Juvenal. Vide Erasmi. Chiliad. 1. cent. 8. Adag. 46.



## §. VIII.

*La Conclamation en usage dans toutes les familles Romaines. Son origine. Quand & comment elle se faisoit. Observée pendant huit jours. Deux sortes de Conclamations. Instrumens qu'on y employoit.*

Mais encore une fois , que font ces usages à la question présente ? ne font-ils pas étrangers à notre marbre , sur-tout au cor & à la trompette dont on cherche l'explication ? Venons au fait , & annonçons à M. Maffei qu'il ne mouroit personne chez les Romains qu'on ne le *conclamât* , c'est-à-dire , qu'on ne sonnât aussi-tôt du cor ou de la trompette , ou de tous les deux à la fois , & cela sans aucun égard au cuivre , ou à l'airain dont ces instrumens sont composés ou ornés : ils étoient trop sages pour attribuer à ces métaux des vertus & des qualités qui n'avoient de fondement que dans le cerveau des Grecs. Ils agissoient par des motifs plus prudents & plus relevés : en quoi ils ne faisoient que se conformer à un Règlement de Police , dont l'origine étoit fort ancien si l'on en croit Hygin ; & qui l'étoit moins si l'on s'en rapporte à Pline : voici ce que ces deux Auteurs en disent.

» Tyrrenus fils d'Hercule , dit Hygin , vint habiter  
 » l'Etrurie , & y fut l'Inventeur de la trompette , ce qui con-  
 » tribua à mettre cet instrument en vogue , c'est l'usage  
 » pieux où il l'employa pour faire revenir les peuples d'a-  
 » lentour , que la cruauté de ses compagnons avoit éloig-  
 » gnés & dispersés : car comme ces derniers s'étoient por-  
 » tés à manger de la chair humaine , les Originaires du pays  
 » ne vouloient avoir aucun commerce avec eux. Tyrrenus  
 » donc ayant perdu un des siens , & voulant gué-  
 » rir ses voisins de la prévention où ils étoient , qu'au  
 » lieu de l'enterrer , lui & ses compagnons en feroient un  
 » festin , sonna de la trompette , les assembla & les pria  
 » d'être témoins eux-mêmes , que bien loin de manger  
 » leurs morts , ils leur rendoient les honneurs de la sépul-



» ture. Depuis ce tems-là , continue le Mythologue , on  
 » a donné à la trompette le nom de mélodie Tyrrhenienne ;  
 » & les Romains , à l'exemple de Tyrrhenus , ont observé  
 » toujours la pratique de sonner de la trompette quand il  
 » leur meurt quelqu'un , & d'assembler leurs amis ; afin  
 » qu'ils rendent témoignage , que le mort n'a été ni tué ,  
 » ni empoisonné « (1).

Pline ne va pas chercher si loin l'origine de la Conclama-  
 tion ; & il dit , selon Servius , que « la véritable raison  
 » pourquoi on lave les morts avec de l'eau chaude , &  
 » qu'on les conclame de tems en tems , & par intervalles ,  
 » c'est qu'il est ordinaire qu'on se trompe sur le jugement  
 » qu'on porte touchant le dernier soupir que rendent les  
 » mourans. On croit souvent qu'ils l'ont rendu , bien que  
 » cela ne soit pas : sur quoi il raconte qu'on a vû un hom-  
 » me placé sur le bûcher , donner des marques de vie quand  
 » il sentit le feu , mais qu'il fut étouffé avant qu'on pût le  
 » sauver : d'où on a pris occasion de garder les morts pen-  
 » dant huit jours , & de ne les brûler qu'après qu'on auroit  
 » fait la dernière Conclamation « (2).

Voilà la Conclamation , cet usage que M. Maffei traite  
*d'extravagance* , parce , peut-être , qu'il ne le connoît pas :  
 voilà , dis-je , la Conclamation clairement établie : on la  
 reprenoit plusieurs fois pendant huit jours ; & l'on étoit si  
 exact sur ce point , que si par hazard « quelqu'un venoit à  
 » mourir hors de sa maison , on ne manquoit pas de l'y porter  
 » incontinent , afin d'avoir la liberté & la commodité d'ob-  
 » server un devoir si essentiel. La dernière Conclamation  
 » ne se faisoit que le huitième jour après sa mort. Ensuite  
 » on brûloit le corps , & l'on remettoit ordinairement au  
 » lendemain à enterrer ses cendres « (3).

(1) Unde tuba Thyrrenum Melos dicitur. Quod exemplum hodie Romani servant : & cum aliquis decessit , tubicines cantant , & amici convocantur testandi gratiâ eum neque veneno , neque ferro interiisse. Hygin. fab. 74.

(2) Plinius in historia naturali dicit hanc causam , ut mortui per intervalla conclamentur , quod solet plerumque vi-

talis spiritus exclusus putari , & homines fallere. Denique refert quendam suppositum pyræ adhibitis ignibus enecium esse , nec potuisse liberari. Unde & servabantur cadavera octo diebus , & post ultimam Conclamationem comburentur. Servius in VI. Æneid. vers. 218.

(3) Apud majores ubi quis fuisset ex-

Que M. Maffei n'aille pas croire que la Conclamation dont il s'agit, soit celle par où l'on terminoit les cérémonies des funérailles, & qui consistoit dans ces paroles, que tous les Assistans proféroient à haute voix: *Adieu, adieu, adieu: Nous te survrons tous tant que nous sommes, chacun dans l'ordre réglé par la nature* (1). La Conclamation dont je parle, se faisoit incontinent après que le mort avoit expiré, & immédiatement avant qu'on lui fermât les yeux, ou après qu'on les lui avoit fermés, & qu'on l'avoit changé de place. Je trouve même dans Properce (2), & dans Ovide (3), qu'on pratiquoit quelquefois cette cérémonie pendant qu'on lui fermoit les yeux.

Toutes ces autorités, dira peut-être M. Maffei, établissent assez bien la Conclamation, & prouvent qu'on y employoit la trompette: mais cela ne décide rien pour le marbre, où l'on voit non seulement une trompette, mais encore un cor. Ces deux instrumens ensemble pourroient bien marquer toute autre chose qu'une Conclamation.

Cette objection perd sa force dès qu'on fait attention; que les Anciens employoient indifféremment le cor ou la trompette aux mêmes usages, ensemble ou séparément. D'ailleurs, l'expérience nous apprend que ces deux instrumens en particulier produisent le même effet.

Mais pour ôter à M. Maffei tout prétexte de ne pas se rendre, il faut lui mettre sous les yeux un endroit du festin de Trimalcion, qui met en évidence qu'au tems de Pétrone les cors étoient plus en usage que les trompettes mêmes, pour executer les Conclamations d'Apparat. » *Trimalcion*, dit l'Historien, voulant régaler les convives

*rinctus, ad domum suam referebatur; unde est,*

*Sedibus hunc refer ante suis, & conde sepulcro.*

*Et illic erat septem diebus, octavo incendebatur, nono sepeliebatur. Idem in V. Æneid. pag. 378.*

(1) *Est autem hoc loco quod dicimus more solenni, idest tertio vale: Nos te ordine quo natura permiserit cuncti sequemur. Serv. in 3. Æneid. pag. 275.*

(2) *Ast mihi non oculos quisquam in-  
clamavit euntes:  
Unum impetrassem te revocante Diem.*

Propert. lib. 4.

(3) *Nec mandata dabo: nec cum clamore supremo  
Labentes oculos claudet amica manus.*

Ovid. Trist. lib. 1. eleg. 2.

» d'une musique toute nouvelle , donna ordre qu'on fit en-  
 » trer dans la falle du Festin ceux , qui font métier de son-  
 » ner du cor ; & s'étendant sur plusieurs oreillers qu'il avoit  
 » fait mettre sur l'extrémité du lit ; faites , dit-il , comme si  
 » j'étois mort : chantez quelque chose de beau à ma loüian-  
 » ge. Aussi-tôt, ces gens sonnerent des airs lugubres ; sur-  
 » tout le Valet du Libitinaire qui étoit le plus apparent de  
 » la Troupe , se mit à sonner si fort , que tout le Voisina-  
 » ge en fut emû. Ainsi la Garde du Quartier croyant que  
 » le feu étoit au logis de Trimalcion , rompit incontinent  
 » les portes , & apportant de l'eau & des haches , elle usa  
 » du droit qu'elle a de mettre le trouble par tout « (2).

### §. I X.

*Suite du même sujet. Observations historiques sur la  
 Conclamation. Ordre observé pendant huit  
 jours à l'égard des Morts.*

Ce passage est très-important ; car outre qu'il tranche toutes les difficultés que pourroit faire M. Maffei contre le sentiment que j'oppose au sien , il nous apprend de quel ordre & de quel corps étoient ceux qui étoient chargés de faire la Conclamation , puisqu'il porte expressément qu'ils étoient valets des Libitinaires de profession & par état : ce qui décide absolument de la condition des trois Personnages couronnés , sur lesquels M. Maffei a hazardé des conjectures insoutenables. Mais avant que de venir à eux , il est à propos de faire quelques réflexions , que notre monument & les Auteurs que j'ai cités , offrent naturellement , & qui ne sont peut-être nulle part.

La premiere , est que ceux qui conclamoient les morts ;

(1) *Trimalchio ebrietate turpissima gravis , novum acroama , cornicines in vicinium jussit adduci , sultusque cervicalibus multis extendis se supra thorum extremum ; fingite me , inquit , mortuum esse ; dicite aliquid belli. Concinnuere cornicines funebri strepitu : unus præcipuè servus Libitinarîi illius , qui*

*inter hos honestissimus erat , tam valde intonuit , ut totam concitaret viciniam : itaque vigiles qui custodiebant vicinam regionem , rati ardere domum Trimalchionis , effregerunt januam subito , & cum aqua securibusque tumultuari suo jure cæperunt. Petron. Satyr. c. 78.*

se postoiert de maniere que le son de la trompette & du cor portât sur leur tête , entrât tout entier dans leurs oreilles , & pénétrât toutes les sinuosités du corps , où l'ame , selon les Anciens , auroit pû se cacher.

La seconde , qu'on découvroit le sein ou la gorge des personnes qu'on vouloit conclamer ; afin que le son des instrumens fit plus d'impression sur eux , & remuât plus aisément les fibres où l'ame auroit pû s'attacher.

La troisième , qu'il y avoit quelquefois un intervalle entre le moment auquel le mort rendoit le dernier soupir , & celui où on le conclamoit , comme il paroît par ces vers de Lucain , qui décrit exactement tout ce qui se pratiquoit dans ces momens :

Lucan. lib.  
2. v. 21. &  
seq.

... Sic funere primo

*Attonitæ tacuere domus , cum corpora nondum  
Conclamata jacent , nec mater crine soluto  
Exigit ad sævos famulorum brachia planctus :  
Sed cum membra premit fugiente rigentia vitâ ,  
Vultusque exanimés , oculosque in morte jacentes ;  
Nec dum est ille dolor , sed jam metus , incubat  
amens ,  
Miraturque malum.*

La quatrième , qu'on les conclamoit pour la première fois dans la situation même , où ils se trouvoient en expirant ; & pour la dernière fois , au moment même qu'on alloit faire ce qu'on appelloit alors , & ce qu'on appelle encore aujourd'hui , la levée du corps , pour le porter en terre ou au bûcher (1).

La cinquième , que les parens de ceux qui mouroient à la guerre , ou dans des pays étrangers ou éloignés , ne manquoient pas de les faire conclamer dans leur maison , comme s'ils étoient présens , où qu'ils y fussent morts (2).

La sixième , que le lit sur lequel est représentée notre

(1) *Ecce jam ad ultimum desertus atque conclamatus processerat mortuus, vitæque patrio unus de optimis pompa funeris publici ductabatur per forum.* Apul. Metam. lib. 2.

(2) *Clamor gratulantium per urbem vicinos suos pervasit , & ex mæstis domibus quæ conclamaverant suos , procurritur in vias.* Livi. hist. lib. 5.

morte, est le lit même sur lequel elle devoit demeurer ainsi le premier jour : les sept jours suivans, elle devoit être exposée sur un lit de parade, à l'entrée de la maison, avec des habits convenables à sa dignité, le visage découvert, & ayant les pieds sur le seuil de la porte. « En quoi, dit » Pline, on suit l'ordre de la nature, qui veut que l'homme entre dans le monde par la tête, & en sorte par les » pieds (1). Cette action s'appelloit *Collocation*, & elle se faisoit par les personnes qui touchoient au mort de plus près, afin que tout le monde pût examiner s'il étoit mort d'une mort violente, comme Hygin l'a remarqué plus haut, & que Pollux le confirme (2), & qu'on eût le tems de faire le nombre des Conclamations prescrites par la Loy, ou par la Coûtume.

## §. X.

*Jour marqué pour la levée du corps. Pompe funébre. Eloge de la personne morte. Ce qu'on observoit au bûcher. Ce qu'étoit Femina funera. Urne portée au Sepulcre.*

La nuit du huitième jour on faisoit la levée du corps pour le porter au bûcher. Le convoi étoit plus ou moins grand à proportion que la personne morte étoit qualifiée. On se rendoit d'abord dans un endroit que les Anciens appelloient *Forum* qui étoit la place où l'on faisoit les Harangues publiques, & on plaçoit le mort ordinairement droit, rarement couché; devant le *Rostrum*, ou la tribune aux Harangues. Le plus proche parent du mort montoit dans cette Tribune, & faisoit son Oraison funébre, bien que ce fût une femme. Car depuis que les Dames Romaines avoient eu la générosité de livrer leur argent & leurs bijoux, pour le donner aux Gaulois, & les obliger de se re-

(1) *Ritu naturæ capite hominem gigni mos est, pedibus efferri.* Plin. hist. lib. VII c. 8.

ἐγίνοντο ὡς ἀπὸ τοῦ νεκροῦ, μὴ τι βιαίως πίποντε. Pollux Onom. Lib. 8. c. 1.

(2) Καὶ αἱ προθέσεις δι' ἐκ τῆτο

tirer des environs de Rome , le Sénat avoit permis de faire leur éloge après leur mort (1).

Du *Forum* on portoit le mort au bûcher , sur lequel on le plaçoit avec le lit de parade où il avoit été exposé pendant sept jours. Là , ceux qui lui avoient fermé les yeux venoient les lui ouvrir , & mettoient le feu au bûcher : ensuite les Assistans y jettoient des parfums & mille differens présens ; après quoi partie des Assistans se partageoient en différentes bandes , qui célébroient des jeux , & formoient des courses & des danses lugubres autour du bûcher. Quand le feu étoit éteint ou presqu'éteint , on ramassoit les os & les cendres qui avoient échappé à la violence des flammes , & on les mettoit dans une urne : & le lendemain on portoit l'urne dans un sépulcre préparé exprès.

La Dame que notre marbre représente assise au chevet du lit de la Défunte , avoit la principale part à cette chaîne de devoirs que je viens de décrire , hors ceux qui étoient incompatibles avec son sexe. Elle étoit à la tête de ceux qui recevoient le dernier soupir , qui fermoient les yeux , qui lavoient le corps , lui mettoient des habits convenables , arrangeoient toutes les parties du corps dans l'état où elles devoient être , lui rouvroient les yeux sur le bûcher , éteignoient les restes du feu avec du vin & du lait , ramassoient les os & les cendres qu'ils lavoient aussi avec du vin & du lait , & les mettoient dans l'urne ; mais c'étoit elle-seule qui prenoit l'urne , la colloit sur son sein , & la portoit ainsi au sépulcre : & , tant en ramassant les os & les cendres , qu'en les portant au tombeau , elle étoit sans ceinture & sans souliers. Elle s'acquittoit de tous ces devoirs , parce qu'elle étoit chargée en premier de faire les honneurs des Funérailles , & qu'elle en avoit l'Intendance , ce qui lui faisoit donner le nom de *Funera* , ou *Funerea*.

(1) *Matronis pro auro ad liberandam à Gallis Romam collato , gratiæ actæ , honosque additus , ut earum si-* | *cui virorum post mortem esset laudatio.*  
Liv. lib. V.

## §. XI.

*Le Marbre de la Salle des Antiques du Louvre ne contient rien , excepté la personne morte , qui regarde la Religion. En quel endroit des Funerailles commençoient les cérémonies Religieuses.*

Une réflexion considérable que j'ai oublié de faire jusqu'ici , & que je ne dois point passer , puisqu'elle se présente , c'est que notre marbre n'offre aux yeux aucun acte de Religion , ni rien qui regarde immédiatement la Religion : car , excepté la personne morte , l'Antique ne représente que des usages introduits par la Coûtume , ou la bienséance , ou ordonnés par des Loix purement Civiles. Cette réflexion est plus forte à l'égard de M. Maffei , qu'à l'égard de tout autre , parce que cet Auteur s'est mis en tête , que la Dame étendue sur le lit , n'est point encore passée , & dès là , il nous met en droit de lui demander ce qui l'a pû porter à donner ce titre à sa dissertation , *la Religion des Gentils sculptée sur un ancien Relief conservé à Paris.*

Je n'oserois fixer le tems auquel les Cérémonies Religieuses commençoient dans les Funérailles ; la perte des livres que les Romains appelloient Pontificaux & *Indigitamenta* , ne permet pas de rien statuer sur ce point. En attendant que quelque Sçavant veuille bien ouvrir un sentiment qui entraîne tout le monde , je vais exposer ce qui me paroît plus probable. Je croirois donc volontiers que la Religion n'entroit dans les Funérailles qu'au moment qu'on faisoit la levée du corps pour le porter en terre ou au bûcher. Jusques-là tout se passoit , du moins chez les Romains , en devoirs civils , ou si l'on veut , en pleurs & en chants ou Eloges Funébres , ordinairement si ridicules qu'ils apprêtoient à rire à quiconque faisoit usage du sens commun. Il n'en est pas de même du soin de porter les morts en terre : toutes les Nations ont conspiré de tout tems à le regarder comme un devoir indispensa-

ble de Religion. Ce qui est certain, c'est que le bûcher n'étoit ni sacré, ni religieux, & que le Sépulcre ne devenoit l'un & l'autre, que lorsqu'on avoit jetté de la terre sur le mort, ou sur ses cendres (1).

## §. XII.

*Différens excès à quoi se portoient les Hommes & les Femmes dans les Funerailles. Abus semblables introduits dans quelques Eglises.*

La jeune personne qui a le sein découvert, marque une chose qui est connue de tout le monde; sçavoir que les femmes à la mort de leurs proches, & de ceux qu'elles chériffoient, déchiroient leurs robes, s'arrachotent les cheveux, les couvroient de cendre & de poussière, se frappaient la poitrine, & s'égratignoient les jouës, les bras & les mamelles, les tordoient même pour en faire sortir du lait; croyant par là appaiser les Dieux Infernaux, & les rendre favorables aux Manes de ceux dont elles pleuroient la perte (2).

Il arrivoit quelquefois en certains deüils qu'on s'en prenoit aux Dieux; qu'on faisoit contre eux des imprécations, qu'on jettoit des pierres contre leurs Temples, qu'on renversoit leurs Autels & leurs Statuës; qu'on jettoit les Dieux Lares par les fenêtres, & qu'on exposoit les enfans au sortir du ventre de la mere (3).

Foyer. Dom  
Mailion act.  
SS. out. S.  
Bened. tom.  
2. préfat. p.  
36.

Ces traits en rappellent d'autres assez approchans, que l'Histoire Ecclésiastique fournit, & qui font connoître le génie de quelques Saints: Ils dépoüilloient les Autels,

(1) *Nam priusquam in os injecta gleba est, locus ille ubi crematum est corpus, nihil habet Religionis; injecta gleba tumulis, & humatum est, & gleba vocatur: ac tum denique multa religiosa jura complectitur.* Cic. de leg. lib. 2. n. 57.

(2) *Varro dicit mulieres in exsequiis & luctu idè solitas ora lacerare, ut sanguine ostensio inferis satisfaciant . . .*

*Femina quæ mortuos prosequuntur, ubera tundunt, ut lac exprimant.* Serv. in lib. 3. & 5. *Æneid.* pag. 379. F.

(3) *Quo defunctus est die, lapidata sunt Tempia, subversa Deum aræ, lares à quibusdam familiares in publicum abjecti, partus conjugum expositi.* Sueton. in Calig. cap. 5. & Val. Max. lib. 4. c. 5.



les couvroient de cilices, cassoient les lampes, mettoient à terre les Reliques, les environnoient d'épines, fermoient les Eglises, & n'y faisoient plus l'Office. Mais ces abus furent condamnés en 1274. par le second Concile Général de Lyon assemblé par Gregoire X (1).

Je ne dis rien de cette autre femme qui est derriere celle dont je viens de parler, sinon qu'elle montre moins de deuil: Elle porte la main à sa gorge, soit pour s'égratigner, soit pour déchirer ses habits, ou enfin pour se frapper la poitrine. Ce qu'elle a de singulier, c'est sa coëffure qui consiste en ce que ses cheveux sont tressés en côtes de melon.

### §. XIII.

*Ceux que M. Maffei prend pour des Prêtres sont des Libitinaires. On lavoit les Morts. Couronnes qu'on portoit en consultant les Oracles. Fonction des Libitinaires. Quelle figure faisoient dans les pompes funébres ceux qui sonnoient du Cor & de la Trompette.*

Enfin, me voici arrivé aux *Couronnés*, & aux *Heros* de la pièce, selon M. Maffei. Pour peu qu'on soit versé dans la lecture des Anciens, on ne balance pas à prendre ces Personnages pour ce qu'ils sont, & à dire que ce sont des Libitinaires. Quatre choses sont ici décisives; les boüillons & la fumée qui sortent du pot, lequel est, pour ainsi dire, à leurs pieds; la coûtume de laver les morts incontinent après qu'ils avoient expiré; la boëte que soutient un de ces Personnages, & enfin les deux hommes qui joient de la trompette & du cor.

Comme on fait à M. Maffei la justice de croire, qu'il

(1) *Ceterum detestabilem abusum horrendæ indevotionis illorum qui crucis, beatæ Mariæ Virginis, aliorumque Sanctorum imagines, seu statuas irreverenti ausu tractantes, eas in aggravat-*

*tionem cessationis hujusmodi prosternunt in terram, & urticis spinisque supponunt, penitus reprobantes, &c. Sexto Decret. de off. ord. tit. 16. c. Si Canonici.*

n'ignoroit pas que les Romains lavoient leurs morts, on ne sçauroit concevoir que ces quatre choses qui sont corrélatives, & qui de plus, sont parlantes quand elles sont vis-à-vis d'une personne qui vient de rendre le dernier soupir, que ces choses, dis-je, n'aient pû fixer les idées de cet Antiquaire. Il a beau tourner de tous les côtés les Couronnes dont ces Personnages sont ornés ; les Couronnes sont justement contre lui.

En effet, si l'on devoit juger de l'état de ces hommes par leur Couronne seulement, on devoit les prendre pour des gens qui venoient de consulter l'Oracle sur le succès de la maladie de la Dame qui vient de passer, plutôt que pour des Prêtres : car le Scholiaste d'Euripide nous apprend que cette pratique étoit religieusement observée par les Anciens (1). Aussi trouve-t-on dans Tite-Live que Quintus Fabius Pictor étant allé consulter l'Oracle de Delphes par ordre du Sénat, reçût ordre du Prêtre qui étoit chargé d'annoncer les intentions d'Apollon, de s'en retourner à Rome, portant toujours la Couronne de Laurier avec laquelle il s'étoit rendu au Temple, & y avoit sacrifié (2).

C'est bien dommage que M. Maffei ne soit pas tombé sur cet endroit de l'Histoire Romaine ; il n'auroit pas manqué de saisir la Couronne de Laurier dont il y est fait mention, & d'en faire l'application aux figures de notre marbre : des trois Personnes couronnées, la première auroit été Quintus Fabius Pictor, les deux autres auroient passé pour ses domestiques, & la Dame qu'il donne pour Agonifante, auroit été la figure de Rome réduite à la dernière extrémité, & menacée des plus grands malheurs après la perte de la bataille de Cannes. Le sujet de la Légation de Quintus Fabius lui auroit fourni un moyen aisé de réaliser

(1) Ἔθος γὰρ εἶχον οἱ ἀρχαῖοι τῶ-  
το, ἔτι ἤρχοντο ἀπὸ μαντίας, ἰσιθα-  
λαμῆοι ἤρχοντο, καὶ πάντες τῶ ὄϊκω  
προσεχόμενοι αὐτοῖς. Apud. Euripid. Hip-  
pol. v. 792.

(2) Q. Fabius Pictor à Delphis Ro-  
mam rediit . . . tum dixit, se Oracu-  
lo egressum ex templo his omnibus diis  
rem divinam thure ac vino fecisse ; jus-

sumque ab Antistite, sicut coronatus lau-  
rea coronā & oraculum adisset, & rem  
divinam fecisset ; ita coronatum navim  
ascendere, nec ante deponere eam,  
quam Romam perveniret. Se quæcum-  
que imperata sint, cum summa religio-  
ne ac diligentia exsecutum ; coronam  
Romæ in aræ Apollinis deposuisse. T. Liv.  
lib. 23. c. 11.

son explication, & de la faire passer (1) : un homme d'esprit fait fortune à moins de frais : une allégorie amenée & conduite avec art, & expliquée finement, suffit pour le faire briller : mais comme l'allégorie réduite à sa juste valeur, aboutit\* à la chimere, quand elle n'est fondée que sur des symboles aussi équivoques que la Couronne (2) : J'avertis M. Maffei, que s'il veut enrichir sa dissertation de preuves & de raisons qui entraînent tous les suffrages, il doit la refondre d'un bout à l'autre, & changer ses Prêtres en vrais Libitinaires.

\* Excepté dans les Liv. saints.

Ces sortes de gens étoient chargés de laver les morts ; de les parfumer & embaumer, de les porter au bûcher, & de là au tombeau, & de fournir généralement toutes les choses nécessaires aux Funérailles. Ils se tenoient dans le Temple de la Déesse Libitina, & ils y tenoient aussi leurs drogues, & tout ce qui concernoit leur profession, ils avoient des Valets ou des Esclaves, sur lesquels ils se déchargeoient d'une partie du travail, dont ils étoient quelquefois accablés, ce qui fait voir qu'ils étoient de condition libre ; mais leur condition n'empêchoit pas qu'ils ne fussent dans le dernier mépris (3).

Le Marbre représente trois Libitinaires en chef, & deux de leurs Esclaves ; j'ai parlé de ces derniers en donnant la vraie notion de la Conclamation ; j'ajouterai seulement que ces sortes d'esclaves & leurs semblables figurent beaucoup dans les Pompes Funébres, comme Seneque nous l'apprend dans le Traité de la mort de l'Empereur Claude : car « entre autres choses qui, selon lui, pouvoient

(1) *Q. Fabius Pictor Delphos ad oraculum missus est sciscitarum, quibus precibus supplicisque deos possent placare, & quam futura finis tantis claudibus foret.* Tit. Liv. lib. 22. cap. 57.

(2) On prenoit une Couronne quand on sacrifioit aux Dieux, ou qu'on assistoit à des Funérailles, ou à l'anniversaire des Funérailles, ou qu'on se trouvoit à de grands festins, ou qu'on y servoit, ou qu'on en revenoit, ou qu'on étoit Agonothète, ou qu'on avoit remporté quelque Couronne à la guer-

re, ou aux jeux Publics, ou qu'on avoit été fiancé, ou qu'on s'étoit marié ce jour là, ou qu'on avoit mérité les honneurs du triomphe ou de l'ovation, ou qu'on se portoit pour Amant de quelque personne en particulier, ou qu'on célébroit quelque fête, ou qu'on recevoit quelque bonne nouvelle. Souvent même on prenoit la Couronne pour rien, par caprice, par débauche, &c.

(3) *Tam contemptum gregem.* Val. Max. lib. 5. cap. 2.

» faire croire que la Pompe Funébre de ce Prince étoit  
 » celle d'un Dieu, c'est, dit-il, qu'il y avoit un grand  
 » nombre de trompettes & de cors, qui faisoient tant de  
 » bruit, que le mort même auroit pû l'entendre (1).

## §. X I V.

*Condition des Libitinaires. Pourquoi on employoit de l'eau chaude à laver les Morts. Au commencement les Femmes étoient chargées du soin de laver les Morts. Comment les Pollincteurs prirent leur place. Divers parfums dont ils se sont servis en différens tems. Marques auxquelles on les connoissoit. Vraye idée qu'on doit se former des Couronnes de laurier dans leur origine. Vertu attribuée au laurier.*

Nos trois Libitinaires sont revêtus de toges, ce qui confirme ce que j'ai dit de leur condition libre : ils attendent que la *Conclamation* soit faite pour laver la Défunte ; cependant l'eau destinée à la laver chauffe sur un trépied. La fumée & les bouillons qui s'élevent au-dessus du pot, marquent qu'on n'employoit à cet usage que de l'eau bouillante : & c'étoit afin que si le son aigu & perçant du Cor & de la Trompette, ne pouvoit faire revenir le mort ou le Mourant de sa Léthargie, la chaleur de l'eau produisit au moins cet effet. Je ne parle que d'après Servius, dont j'ai rapporté plus haut les paroles : & Servius les applique à deux Vers de Virgile (2), qui sont une peinture achevée du pot représenté sur notre Antique, où l'on voit l'eau se répandre dans le feu, ainsi que le dit le Poète.

La fonction de laver les morts n'avoit pas toujours appartenu aux Libitinaires : c'étoient d'abord des Femmes

(1) *Et erat omnium formosissimum  
 Claudii funus ; ut scires Deum effervi ;  
 Tibicinum , cornicinum , omnisque gene-  
 ris sonatorum tanta turba , tantus con-  
 ventus , ut etiam Claudius audire possset.*

(2) *Pars calidos calices, & athena un-  
 danria flammis  
 Expediunt , corpusque lavant fri-  
 gentis , & unguunt.*

*Æneid 6. v. 218.*

que ce devoir regardoit chez toutes les Nations, même chez les Romains, comme un Vers d'Ennius nous l'apprend (1), mais dans la fuite ces derniers prirent des Hommes à la place des femmes, & ils les appellerent *Pollincteurs*, parce qu'ils avoient soin de passer sur le visage du mort de la farine détrempée avec de l'eau, pour en ôter la difformité (2).

On voit ici de quelle nature étoient les Onguents & les parfums dont les premiers Romains se servoient en embaumant les morts. Ce n'est donc que dans les tems postérieurs, & lorsque le luxe eut fait chez eux des progrès proportionnés à leurs vastes conquêtes, qu'ils employèrent les Parfums les plus précieux qui se trouvoient dans les Provinces éloignées, dont ils se rendoient les Maîtres. Pline dit, « qu'ils s'attachèrent si fort au plaisir » d'user de Parfums, qu'ils mirent ce plaisir au nombre de » ceux qui étoient aussi honnêtes que permis; ce qui les » porta à s'en servir à honorer les morts » (3).

C'est aussi à cette époque, que je fixe l'origine inconnue des *Pollincteurs*. Les Romains trouvant les hommes plus propres que les femmes à appliquer, employer, mêler, déguiser & conserver les Parfums, les chargerent, préféablement aux femmes, du soin de parfumer les morts: les hommes de leur côté eurent le secret de se perpétuer dans cette charge, à la faveur de celui qu'ils trouverent de conserver neuf jours les morts sans corruption, du moins apparente, & qui incommodât: ce qui passa pour un prodige. De là vient qu'ils ne faisoient point un pas, sans les marques propres à leur état, c'est-à-dire sans des parfums: & c'est la raison pourquoi on voit sur notre marbre un des Libitinaires muni d'une cave remplie d'essences, d'aromates, & d'autres ingrédiens semblables.

(1) *Tarquinii corpus bona femina lavit.*

(2) *Romana consuetudo fuit, ut mortui lavarentur: ideoque hos qui hoc officium implebant Pollinctores appellatos dicunt, qui mortuis os polline oblinebant, ut livor appareret extincti.* Serv. in

*Æneid. 9. v. 488.*

(3) *Postea voluptas ejus à nostris quoque inter laudatissima atque etiam honestissima vitæ bona, admissa est; honosque ejus ad defunctos pertinere cepit.* Hist. lib. 13. cap. 1.

Mais comme cette marque pouvoit être équivoque, & que d'ailleurs quand plusieurs Libitinaires alloient ensemble, ils ne pouvoient pas tous porter la même boîte sans multiplier les Etres sans nécessité, ou sans s'incommoder & s'embarasser, ils avoient une autre marque qui étoit au-dessus de tous ces inconveniens, & à quoi ils étoient reconnus de tout le monde; & c'étoit la Couronne de Laurier. Car la Couronne de Laurier n'étoit pas originellement la marque propre des Vainqueurs, comme on se l'est faussement imaginé (1); puisqu'ils ne la prenoient eux-mêmes au rapport d'un ancien Auteur cité par Pline, que comme un antidote contre le sang qu'ils avoient répandu, & pour se purifier des souillures qu'ils avoient contractées à la guerre (2). Festus tient le même langage: Les Soldats, dit-il, qui suivoient le char du vainqueur, portoient une Couronne de laurier, afin de n'entrer point dans Rome sans être purifiés du sang qu'ils avoient versé; aussi ne se faisoit-il aucune expiation sans laurier (3).

Festus a raison; Ovide (4), Juvenal (5), & mille autres Auteurs assùrent que les Payens employoient un rameau de laurier pour purifier non-seulement les personnes, mais encore toutes les choses qui pouvoient servir à l'usage de

(1) C'est Virgile qui a commencé à faire regarder le laurier comme consacré aux vainqueurs, & sur-tout aux Empereurs, parce qu'un laurier naquit dans la maison d'Auguste, le jour même de sa naissance. Or Virgile ayant à parler d'une lustration, qui se faisoit après les Funerailles, & où l'on employoit toujours un rameau de laurier; pour faire sa Cour au Prince régnant, & écarter d'un arbre qu'on lui avoit consacré, les idées funestes que les Funerailles y pouvoient attacher, convertit le laurier en olivier. *Sane Donatus dicit, quod hoc propter Augustum mutavit: nam nata erat laurus in palatio, eo die quo natus est Augustus, unde triumphantes coronari consueverant; propter quam rem noluit laurum dicere ad officium lugubre pertinere.*

Serv. in 6. Æneid. pag. 428. B.

(2) *Quia suffimentum fit cædis hostium & purgatio . . . eadem purificationibus adhibetur.* Plin. hist. lib. 15. c. 30. n. 40.

(3) *Laureati milites sequebantur currum triumphantis, ut quasi purgati à cæde humanâ intrarent urbem. Itaque eamdem laurum omnibus suffitionibus adhiberi solitum erat.* Festus in Laureati.

(4) *Uda fit hinc laurus, lauro sparguntur ab udâ  
Omnia, quæ dominos sum  
habitura novos.*

Ovid. fast. lib. 5.

(5) . . . *Cuperent lustrari, si qua darentur  
Sulphura cum cædis, & si foret humida  
laurus.*

la vie. Nous trouvons même dans Théophraste (1), dans Saint Clement d'Alexandrie (2), dans Suidas (3) & dans Hesychius (4), que les Anciens regardoient le laurier comme un préservatif général contre toutes sortes d'accidens ; c'est pourquoi les uns en mâchoient, d'autres en portoient une branche en guise de bâton, & d'autres enfin en mettoient devant les portes de leur maison, comme nous l'avons dit plus haut. Je pourrois marquer plusieurs autres traits semblables, mais il suffit de dire d'après Célius Rhodiginus, que le laurier passoit pour être un remède efficace contre les venins, l'Épilepsie & les Démons, & qu'il contribuoit fort à conserver la santé, d'où on avoit pris occasion de faire au commencement de l'année un présent de figues & de feuilles de laurier aux Magistrats qui entroient en charge (5).

Il n'est personne à présent qui ne soit en état de faire l'application de toutes ces autorités à la Couronne de laurier de nos Libitinaires, & qui ne devine les raisons que ces sortes de gens avoient de la porter : il est visible que c'étoit d'abord pour ne pas *funester* les maisons, où on les appelloit. 2°. Pour n'être pas *funestés* eux-mêmes par le cadavre de ceux, auxquels ils venoient rendre leurs services. 3°. Pour en chasser les mauvais Génies. 4°. Et enfin, pour avoir sur eux un préservatif, qui les garentît de plusieurs maladies, que le laurier avoit, disoit-on, la vertu de prévenir.

(1) Cap. 16. de superstis.

(2) In Proteptico.

(3) In Δαφνίω.

(4) In

(5) Credebatur item laurus efficax adversus venena . . . creditur & laurus sanitatem conciliare, quo argumento

lauri folia ineuntibus Magistratum calendis Januarii à populo dabantur cum ischadibus, de quibus suo loco. Neque enim obturbat sacer morbus, aut Demou, ubi fuerit laurus. Antiq. Lect. lib. 5. cap. 8. pag. 170.



## §. XV.

*Pourquoi Tertullien traite les Libitinaires de Prêtres.  
Les Libitinaires demeuroient dans le Temple de la  
Déesse Libitina. Ils couchoient ceux qui mouroient  
dans des Registres publics.*

In scorpia.  
cap. 7.

M. Maffei ne sauroit trouver ici son compte : mais je vais le dédommager en lui fournissant un passage de Tertullien , qui suppose que les Pollincteurs étoient Prêtres ; & ainsi le voilà en droit de soutenir toujours que ce n'est qu'en qualité de Prêtres , que les Pollincteurs de notre marbre portent une Couronne , & une Couronne de laurier. *Si noster quoque Deus* , dit ce Pere , *propria hostiæ nomine martyria sibi deposulasset ; quis illi exprobrasset funestam religionem , & lugubres ritus , & aram , & rogam & Pollinctorem Sacerdotem ?* Mais que M. Maffei examine avant toutes choses , si Tertullien ne parleroit pas ici en Tertullien , c'est-à-dire , s'il ne se joiroient pas à son ordinaire des Prêtres des faux Dieux , en les comparant aux Pollincteurs , fondé sur ce principe mille fois rebattu par tous les Apologites de la Religion Chrétienne , que les Dieux étant originairement des morts , auxquels on avoit déferé les honneurs divins ; leurs Prêtres étoient à leur égard ce que les Pollincteurs étoient à l'égard des morts. Rien de plus juste que cette comparaison ; car il est de notoriété publique , que les Prêtres lavoient les statuës des Dieux , les oignoient , les parfumoient , les barboüilloient de *Mimum* , & faisoient mille autres choses qui leur étoient communes avec les Libitinaires.

Mais ce qui rapprochoit encore plus les Libitinaires des Prêtres des faux Dieux , c'est qu'ils demeuroient dans le Temple de la Déesse Libitina , comme les Prêtres demeuroient dans les Temples des Dieux , au service desquels ils étoient consacrés. Une des principales occupations que les Libitinaires avoient dans ce Temple , étoit d'y tenir un compte exact de ceux qui mouroient , & d'é-



crire leur nom dans des Registres dressés exprès. Ces Registres devoient leur origine au Roy Servius Tullius, qui avoit ordonné, que les parens ou héritiers de ceux qui viendroient à mourir, payeroient pour eux une piece de monnoye au Temple de la Déesse Libitina. Par ce moyen ce Prince & ses successeurs étoient parfaitement informés du nombre des sujets que la mort leur enlevoit.

C'est aussi dans ces Registres, que puisoient les Historiens certains faits curieux qu'ils rapportent; par exemple, que sous Neron, dans l'espace d'un seul Automne, la peste emporta près de trente mille ames (1); & qu'en 2093 (2), depuis Abraham, le même fleau fit périr près de dix mille personnes en très-peu de jours (3).

### §. XVI.

*Les Génies naissent & meurent avec nous. Nombre que chacun en a. Leur emploi. Description du Sommeil & de la Mort. Les Rabins ne reconnoissent qu'un Ange de Mort. Idée singuliere qu'ont les Mahometans d'un Ange blanc & d'un Ange noir.*

Mais laissons-là les Libitinaires & leurs Registres pour venir à quelque chose de plus intéressant. » Le jeune homme ailé, dit M. Maffei, représente un Génie, qui marque par le flambeau renversé, que l'Agonifante étoit dans le bel âge, & que le règne de l'amour s'attriste de sa mort (4). Dans d'autres Antiques, continuë-t-il, on voit deux figures semblables aux deux côtés, qui, je crois, représentent le Sommeil & la Mort. Chez les Hebreux les Rabins font mention des Anges de Mort. «

(1) *Pestilentia unius Autumni, quâ viginti funerum millia in rationem Libitina venerunt.* Sueton. in Neron. cap. 39.

(2) C'est en la 214. Olimpiade, & la huitième année de l'Empire de Vespasien.

(3) *Lues ingens Romæ facta, ut per*

*multos dies in Ephemeridem decem millia ferme mortuorum hominum referrentur.* Euseb Chron. ad an. 2093.

(4) *Tenendo la face inversa, mostra que la prossima a morire era di fresca età, & che per la sua morte il regno d'Amore si attrista, & si conturba.* pag.

11.

Voilà en peu de paroles bien des Oracles manqués. Un seul passage de Censorin mettra cette vérité dans tout son jour, & nous mettra au fait de la nature des Génies, dont les Anciens relevoient autrefois les Sépulchres & les Urnes sépulcrales. » Le Génie, dit cet Auteur, est un Dieu sous la tutelle duquel chacun vit comme il est né. Soit donc qu'il contribuë à notre naissance, ou qu'il naisse avec nous, soit enfin qu'il nous prenne sous sa protection dès que nous venons au monde, il prend le nom de Génie du mot Latin qui signifie *engendrer*. Il passe pour avoir un grand pouvoir, & même un pouvoir entier & absolu sur nous. Quelques-uns pensent qu'il faut reconnoître & honorer deux Génies; mais seulement dans les maisons des personnes mariées: Euclide Disciple de Socrate soutient au contraire que nous avons tous deux Génies: & cette créance est bien établie dans le Livre neuvième des Satyres de Lucilius. .... Or le Génie, à la garde duquel nous avons été mis, veille sur nous avec tant de soin, qu'il ne s'éloigne jamais de nous un seul instant: au contraire il accompagne nos pas depuis le moment que nous venons au monde, jusqu'à celui que nous rendons le dernier soupir (1). »

Si M. Maffei avoit eu Censorin devant les yeux, il n'auroit pas été s'enfoncer dans le dédale du *regne de l'Amour*, encore moins auroit-il pris pour Hyménée le Génie qu'on voit sur notre marbre, & qui n'y est que pour faire entendre ce qu'il exprime en éteignant son flambeau, c'est-à-dire; qu'il naît & meurt avec nous, selon quelques-uns; ou plutôt selon d'autres, qu'il nous conduit au tombeau, & de là au cocyte, où il nous suit & nous tient compagnie (2). De même il se seroit bien gardé de dire, que les deux Génies que les Anciens mettoient quelquefois aux deux côtés des Sépulchres & des Urnes sépulcrales, sont

(1) Nonnulli binos in iis dumtaxat domibus, quæ essent maritæ, colendos putaverunt. Euclides socraticus duplicem omnino nobis Genium dicit appositum: quam rem apud Lucilium in libro

satyrarum nono licet cognoscere. Censorin. de die natali cap. 3.

(2) . . . Genitor, cui cocyri penetralia pareat.

Petron. satyr. c. 21.

le Sommeil & la Mort ; puisqu'au rapport de tous les bons Mythologues, l'un est le Génie du mari, l'autre est le Génie de la femme qui est représentée sur le Tombeau ; ou même ce sont les deux Génies de la seule personne qui est dans le tombeau sur lequel on les voit.

Mais où M. Maffei a-t-il appris que le Sommeil & la Mort ayent été représentés en Génies ? On le prie de reformer ses idées sur la Description que Pausanias nous a laissé de l'un & de l'autre. » Dans une Ville de la Grece, » dit cet Ecrivain, on voit une statuë de Femme, qui » tient de la main droite un enfant blanc qui dort, & de » la main gauche un enfant noir qui semble dormir aussi, » & qui a les pieds tortus : l'inscription qui est au piédestal, » marque ce qu'on fait d'ailleurs, que la Femme est la Nuit, » & les deux enfans l'un le Sommeil & l'autre la Mort, » dont la Nuit est la mere (1).

Il fait beau voir après cela M. Maffei eriger le Sommeil & la Mort en Génies ailés, beaux, bienfaits, & tenans des torches, & les mettre dans la classe des Anges de Mort, dont, à l'entendre, parlent les Rabins ; comme s'il y avoit quelque rapport entre les uns & les autres, & que la Religion des Juifs fût la même que celle des Romains. Sans examiner si M. Maffei est plus initié dans l'une que dans l'autre, il est bien certain, que je ne trouve qu'un seul Ange (2) de Mort dans la Synagogue des Juifs de Buxtorf : ce qui fait soupçonner que M. Maffei confond les Juifs avec les Mahometans, qui » tiennent » pour article de foi, comme chose écrite en la *Zunâ* de » Mahomet, que quand quelque Trépassé est enseveli, » soit-il mâle ou femelle, incontinent viennent deux An- » ges appellés en Arabe (3) *Munquir*, *Guanequir*, portans » avec eux l'un une masse de fer, l'autre certains crochets

Chap. 49 ;  
p. 699. 712.  
714.

Tiré mot à  
mot de Gu-  
chard, Traité  
des Funerail-  
les, liv. 3. c.  
7. p. 419.

(1) Πεποιήται δὲ γυνὴ παῖδα λευκὸν καθεύδοντα ἀνέχουσα τῇ δεξιᾷ χειρὶ, τῇ δὲ ἑτέρᾳ μέλανα ἔγει παῖδα καθεύδοντι ἰσικότα, ἀμφοτέρως διασημαμένως τῆς πόδας. Δηλοὶ μὲν δὲ ἐτὰ ἐπιγράμματα, συνέειναι ἢ καὶ ἀνευ τῶν ἐπιγραμμάτων ἐστὶ, θάνατον τε εἶναι

σφᾶς καὶ ὕπνον, καὶ ἀμφοτέρως νόματα αὐτοῖς τροφόν. Lib. 5. cap. 18. p. 321.

(2) Son Nom étoit *Azriël* selon Hynde. *Hist. Rel. ver. Pers.* pag. 81.

(3) M. Maillet dans sa description de l'Egypte Lettre X. dit que ces Anges s'appellent, *El Nakir*, & *El Nakir*.

» de fer aussi. La *Zuna* dit que ces Anges font lever le  
 » Mort à genoux , & qu'il vêt son ame par-dessus son corps ,  
 » tout ainsi qu'un homme se vêt sa chemise. Vêtu qu'il l'au-  
 » ra , & se fera agenouillé , lors ces Anges commence-  
 » ront à l'interroger , & lui demanderont s'il a crû en  
 » Mahomet & en sa Loi , & s'il a fait de bonnes œuvres  
 » en ce monde quand il y vivoit , à sçavoir s'il a bien fait  
 » les cérémonies de la *Zala* , & s'il a jeuné son \* *Radaman* ,  
 » qui est leur Carême , s'il a payé les Décimes , & donné  
 » des aumônes. La *Zuna* dit , que si ce Mort rend lors  
 » bon compte de soi à ces Anges noirs , il le laisseront là  
 » & s'en iront : mais soudain il en viendra deux autres auf-  
 » si blancs que neige , dont l'un mettra ses bras auprès de  
 » la tête du Défunt , comme pour lui servir de chevet ,  
 » & l'autre tiendra les siens pareillement à ses pieds pour  
 » les soutenir : & en cette sorte ces deux Anges le garde-  
 » ront , lui faisant compagnie jusques au jour du jugement.  
 » Mais si le Trépassé rend mauvais compte (1) de sa vie  
 » aux Anges noirs , la *Zuna* dit , que celui qui porte la mas-  
 » se de fer , lui donnera un si grand coup sur la tête , qu'il  
 » le fera entrer sept coudées dedans terre : & l'autre s'ai-  
 » dera soudain de ses crochets de fer , pour le tirer amont ,  
 » puis l'Ange de la masse en frappera de rechef le Mort , &  
 » celui des crochets le retirera encore , & ne cesse-  
 » ront de lui donner ce tourment jusques au jour du juge-  
 » ment. «

\* Lisez ,  
 Ramadan ;  
 c'est le Caré-  
 me des Ma-  
 hométans.

Voilà sans doute les Anges de mort , dont M. Maffei a voulu parler : car il faut interpréter benignement ses paroles , sans quoi il faudroit être toujours en guerre avec lui. J'en veux user de même touchant l'explication d'un second Monument dont notre Auteur a entrelardé le corps de sa Dissertation : on ne fait à quel propos. Nonobstant que la bigarrure faute aux yeux , je vais essayer d'en dé-

(1) Les Turcs d'aujourd'hui ont trouvé le secret d'éviter toutes les questions des Anges noirs par une formule de réponse générale , qu'ils apprennent soigneusement pendant la vie , & qui est conçue en ces termes : *La Re-*

*ligion des Turcs est la mienne ; Mahomet est mon Prophète , & la Mecque est mon Midi.* Mais malheur à ceux qui ne peuvent pas retenir ces paroles : les Anges noirs ne leur font aucun quartier.

*Anniversaire de la Mort de Bacchus.*



*Salle des Antiques du Louvre.*

*Annive*



MYSTERES DE BACCHUS. DU CRUPEZIA. 39  
mêler les nuances & les couleurs , de les faire connoître,  
& d'en fixer le prix.

§. X V I I.

*Anniversaire de la mort de Bacchus représenté sur un  
Marbre du Roy. Histoire de ce Dieu.*

Cet autre Monument est une frise chargée de cinq figures , qui représentent l'Anniversaire de la mort de Bacchus , tel que les Crétois le célébroient tous les trois ans ; en voici l'histoire d'après Saint Clement d'Alexandrie & Julius Firmicus. » Jupiter Roi de Crète avoit une  
» Maîtresse dont il eut Bacchus : la tendresse qu'il conçut  
» pour cet enfant alla à l'excès. Junon sa femme en eut  
» un dépit mortel , qui la porta à la funeste résolution de  
» se défaire du jeune Bacchus. Pour cet effet, elle lui dres-  
» sa mille embûches qui n'aboutirent à rien. Sur ces en-  
» trefaites Jupiter fut obligé de faire un long voyage ;  
» & comme il avoit pénétré les mauvais desseins de Ju-  
» non , il confia la garde de son fils à des gens qu'il choi-  
» sit exprès , & sur lesquels il croyoit pouvoir compter :  
» après quoi il le plaça sur le thrône , & lui remit en main  
» toute sa puissance. Ce dernier trait au lieu d'arrêter Ju-  
» non , ne fit que l'animer davantage. Elle se mit en tête  
» de gagner les Gardes de Bacchus à force de présents :  
» elle y réussit ; un jour entr'autres elle introduisit les siens  
» dans l'appartement du jeune Roy , & les plaça dans un  
» coin, qu'elle eut soin d'orner de glaces & d'autres bijoux  
» curieux, qui donnerent dans les yeux de Bacchus. Ce jeu-  
» ne Prince touché du désir de les voir, se leva de son thrône  
» ne pour les contempler de plus près , & se livra ainsi en-  
» tre les mains de ceux que Junon avoit apostés pour  
» le tuer. Aussi se saisirent-ils de lui & exécutèrent-ils  
» leur commission; & afin qu'il n'y eût ni marque ni vestige  
» de ce Parricide , tous ceux qui y trempèrent , emporte-  
» rent chacun leur part du corps du jeune Bacchus qu'ils  
» firent cuire & qu'ils mangèrent. Minerve seule sa sœur ,

Clem. A-  
lexandr. in  
Protrept. p.  
12.  
Jul. firm.  
Error. Prof.  
Relig. c. 6.

» garda le cœur qui lui étoit tombé en partage , pour  
 » le remettre à son Pere & l'appaifer. Jupiter de retour  
 » fut pénétré de la plus vive douleur ; il fit une recherche  
 » exacte des Gardes de la Reine , & les fit périr par dif-  
 » férens supplices ; pas un seul ne fut épargné , en quoi  
 » il agissoit moins en Roy qu'en Tyran , puisqu'il cher-  
 » choit autant à adoucir son chagrin , qu'à vanger son fils.  
 » Ensuite Jupiter fit faire une Statuë de Bacchus parfaite-  
 » ment ressemblante , dans laquelle il plaça le cœur que  
 » Minerve lui avoit remis , & la mit dans un Temple  
 » qu'il fit construire , & dont il confia le soin à un Prêtre  
 » qui s'appelloit Silene. Les Crétois pour appaifer le Roy ,  
 » établirent des Fêtes funeraires qu'ils célébroient tous les  
 » trois ans , & dans lesquelles ils représentoient les cir-  
 » constances de la mort de Bacchus. Dans cette vûë, ils dé-  
 » chiroient à belles dents un Taureau vivant , pour ex-  
 » primer le festin que les Gardes de la Reine avoient fait  
 » des chairs du Prince , & courant dans les bois les plus  
 » épais avec des cris & des clameurs étranges , ils fei-  
 » gnoient d'être en fureur , pour persuader que la mort de  
 » Bacchus n'avoit pas été méditée , mais qu'elle étoit ar-  
 » rivée par un trait de folie. Ils ne manquoient pas de  
 » porter la Corbeille où Minerve avoit déposé le cœur  
 » de son frere , & par le son des cymbales , & le chant  
 » des flûtes , ils tâchoient de représenter les bijoux qui  
 » avoient séduit l'enfant & étoient cause de sa mort «.  
 D'autre part Minerve fut de toutes ces Fêtes tant qu'elle  
 vécut : elle y portoit le cœur de son frere attaché avec  
 un ruban , & elle le lançoit sur ceux qu'elle rencontroit :  
 ce qui lui fit donner le nom de Pallas , derivé d'un mot  
 Grec qui signifie *Lancer* (1).

Or c'est ce qui est parfaitement bien exprimé sur la  
 frise que M. Maffei a tenté d'expliquer sans la connoî-  
 tre : Minerve dans l'attitude indécente d'une Bacchante ,  
 tient en l'air le cœur de son frere , & le lance , & a à ses  
 pieds la corbeille où elle l'avoit enfermé. M. Maffei

(1) Αθηνᾶ μὲν ἔν τῳ καρδίαν τῷ | λαιν τῳ καρδίαν προσηγορεύθη. Clem.  
 Διονύσιου ὑφιλομένη, Παλλάς ἔκτε παλ- | Alexand. ubi supra.



garde un profond silence sur ces deux figures ; qui sont l'ame des autres , sur lesquelles seules il s'est retranché. Voyons à présent ce qu'il en dit.

## §. XVIII.

*Description du marbre en détail. Lanterne de terre.  
Instrument d'airain inconnu. Personnages de  
Théâtre appelés Pié-plats.*

La première , en suivant l'ordre du marbre , & non PLANCHE  
celui du Graveur , que notre Antiquaire a employé , 11.  
est un Satyre , qui tient un Tympanum , dont il joue  
avec la main , comme on fait d'un Tambour de Basque :  
sur quoi M. Maffei observe qu'en certains endroits de  
l'Italie , les filles en jouent aussi. Il pouvoit ajoûter , que  
c'est l'instrument favori des Bohemiennes , qui ne marchent  
jamais sans cet instrument , qui est le symbole propre  
des gens de cette profession.

» L'autre figure , dit M. Maffei , tient je ne sçai quel  
» vase ou instrument semblable à la Guitarre « (1). Je ne  
sçai ce qu'il veut dire ; car le vase & l'instrument qu'il  
ne peut définir , n'a aucun rapport avec la Guitarre. A  
dire vrai , il est difficile d'expliquer ce que c'est ; ce qui est  
constant , c'est que cette figure représente une circonstance  
de la mort de Bacchus ; sur quoi j'ai deux sentimens à  
proposer ; le premier est , que ce personnage pourroit être  
l'original ou la copie de ce Valet , dont il est parlé dans  
Petronne , qui tira de son sein une lanterne de terre , &  
imita pendant plus d'une demi-heure tous les sons de la  
Trompette (2).

Ce qui favorise ce sentiment , c'est la maniere dont ce  
Bacchant tient la machine dont on cherche la vraie notion :  
car il est dans l'attitude d'un homme qui sonne de

(1) *Altra figura ha in mano , non si può dir se vaso , o strumento simile al mandolino. Pag. 11.*

*sinus fictilem protulit , & amplius semihora tubicines imitatus est. Petr. satyr. cap. 69.*

(2) *Nequissimus servus lucernam de*

la Trompette. Et il faut bien croire qu'en une fête pleine de dissolution, où tout se passoit en fictions, en cris & en clameurs, il y avoit toujours quelqu'un qui contrefaisoit le son de la Trompette. D'ailleurs l'instrument dont il s'agit, a assez l'air d'une lanterne de terre. Or il est constant que ceux qui trempèrent dans la mort de Bacchus, furent obligés d'avoir une ou plusieurs lanternes, pour exécuter pendant les ténèbres de la nuit, les attentats & les infamies qu'ils commirent.

Le second sentiment est que ce que tient ce Bacchant, est un instrument d'airain composé de deux clochettes ou cymbales adossées, qui avoient un battant fort court, tel qu'on en voit dans les planches 54 & 55. du cinquième tome du supplément de l'Antiquité expliquée. Cet instrument avoit deux branches pour le tenir, le faire tourner, & en tirer les différens sons qui lui étoient propres à la faveur de divers mouvemens, que faisoit la main de celui qui le tenoit.

Tout fait aussi pour ce sentiment; car les Antiquaires savent bien qu'il n'y avoit point d'instrument qui fût en usage en ces tems-là, qu'on n'employât dans une cérémonie telle que celle-ci. Du reste ce personnage est revêtu d'une peau de cerf (1), & porte une massue: il a encore cela de commun avec les deux autres qui suivent, qu'ils étoient de cette espèce de gens, qu'en termes de Théâtre on appelloit *Pié-plats*; parce qu'ils dansoient nu-pieds & à platte-terre (2).

(1) C'étoit la marque propre d'un Bacchant. Βακχικὸν γὰρ ἔδειν ἑταῖος αἰς ἢ νεβρίς. Synesius Calvitii Encom. pag. 68.

(2) Diomed. lib. 3. *Idco autem pla-*

*nipes, quod actores planis pedibus; id est, nudis proscenium introirent. . . sive quod olim non in suggestu scenæ, sed in plano orchestrae positis instrumentis mimice actarent.*



## §. XIX.

*La Flûte double étoit un instrument différent des deux Flûtes dont on jouïoit à la fois. Forme de la Flûte Phrygienne : son qu'elle rendoit. Différentes parties dont elle étoit composée : de quelle matiere elles devoient être.*

La quatrième figure est un Faune , sur les épaules duquel Flotte au gré du vent une peau qu'il a pour tout vêtement. » Un Faune écrit M. Maffei , jouë d'une Flûte longue qui devoit être double , bien qu'il ne paroisse » de la Flûte droite que l'extrémité , qui se replie en haut , » & forme un angle : sur quoi , ajoûte-t'il , on peut faire » d'autres réflexions (1) «.

Mais quelles autres réflexions peut-on faire , sinon que M. Maffei confond la Flûte double des Anciens , avec deux Flûtes différentes dont on jouïoit à la fois , & dont jouë en effet le Faune que nous avons sous nos yeux ? D'ailleurs ces termes en l'air , de *Flûte droite qui se replie en haut* , & *forme un angle* , ne disent-ils pas , que M. Maffei a ignoré que la Flûte dont il fait la description , étoit une Flûte Phrygienne (2) , laquelle étoit semblable à la Flûte Hétrufque , dont on retranchoit le *Codon* , ou la grande ouverture (3) , pour y mettre une ouverture de corne qui rendoit un son semblable à celui de la trompette (4) , & cette ouverture se replioit , & formoit avec le tuyau de la Flûte un angle , ou plutôt une pipe à tabac (5).

Il est visible que M. Maffei n'a nullement entendu le

(1) *Un fauno suona la tibia lunga che par fosse doppia , benchè per rottura della pietra non appaja della destra se non l'estremità , quale ripiega in alto facendo angolo : sopra di questo più riflessioni potrebb'er farsi. Pag. 11.*

(2) Elle revenoit pour la forme au *Lirus* , ou Trompette courbe des Romains , & rendoit presque le même son.

(3) *Τυρρηνική , ἧς εὕρεται Τυρρηνοὶ ὁμοία Φρυγίᾳ αὐλῶ. Τὸν κώδωνα κεκλασμένον ἔχουσα. Eustath. apud. hom. Iliad. Σ. pag. 1139. 59.*

(4) *Τὸ κέρας αὐτῶ προσάπτει , ἀναλογεῖν τῆ τῶν σαλπύγων κώδωνι. Athen. lib. 4. sub. fin.*

(5) *Ἀὐλῶν ἕς μόσχου λαζὸν ἑκαμψὴ κέρας. Epigram. Græc. lib. 6. cap. 5. n. 1.*

44 MYSTERES DE BACCHUS:

passage d'Athenée que je viens de rapporter, & qu'il s'est avisé de citer lui-même. Il y prend cette piece de corne, dont on faisoit la grande ouverture des Flûtes Phrygiennes, pour un cor entier; & par une plus grande erreur il prend le terme grec qui signifie la grande ouverture de la trompette, pour le son même de la trompette: *Cornicines, tubicinesque*, dit-il, *Andavano d'ordinario insieme, e il suon d'ell uno ben corrispondeva a quel dell' altro, onde dice Ateneo, che il corno era διὰλογον τῷ τῶν σαλλιγγων κώδωνι.* Il auroit été plus exact s'il avoit pris la peine de consulter Casaubon, qui éclaircit, & rend ainsi mot à mot le passage d'Athenée. *Cornu illud quod adjicitur tibiæ Phrygiæ, proportione respondet Codoni tubæ: id est, vim eandem habet ad exacuendum gravem aliàs tibiæ Phrygiæ sonum, quam in tuba Codon: est autem κώδων orificium tubæ, quæ exit spiritus.*

A la forme de la Flûte Phrygienne que je viens de fixer, M. Maffei ne fera pas difficulté de reconnoître cet instrument dans les Vers suivans.

Ovid. met.  
tam. lib. 3.

..... *Ærane tantum*  
*Ære repulsa valent, & adunco tibia cornu.*  
*Ante Deum matrem cornu tibicen adunco*  
*Cum canit.*

De Pont.  
lib. 1. Ep. 1.

*Protinus in flexo Berecynthia tibia cornu*  
*Flabit, & Idææ festa parentis erunt.*

Tibul. lib.  
3. eleg. 1.

..... *Turba jocosa*  
*Obstrepit, & Phrygio tibia curva sono.*  
*Aut ubi curva choros induxit tibia Bacchi.*

Virg. Æneid.  
2.  
Stac. Theb.  
lib. 6.

*Cum signum luctus cornu grave mugit*  
*adunco*  
*Tibia.*

Senec. Troad.

*Mox inter aras mobili velox pede*  
*Revocante flexo concitus cornu modos;*  
*Barbarica prisco templa saltata coles.*

Varro apud  
Nonium.

*Phrygios per ossa cornus liquida canit anima.*

Pour continuer les réflexions sur la Flûte Phrygienne; que M. Maffei a supprimées, & qu'il nous invite de faire,

j'observerai que l'Auteur de l'Antiquité expliquée lui a présenté plusieurs fois la forme de cet instrument, sur quoi il auroit pû aisément se déterminer; il n'avoit donc qu'à consulter la planche 151. n. 1. & la planche 176. n. 9. du premier Tome, & les planches 71. & 135. du Tome second, & il y auroit vû des Flûtes semblables à celle qui l'a arrêté. La matiere étoit de boüis, selon Pollux; *Τὴν μὲν ὕλην πύξιμος.* Le Codon étoit de corne, comme je l'ai déjà insinué. Si Hefychius dit ce que Bartholin en rapporte dans son Traité des Flûtes, que des deux Flûtes Phrygiennes, que le Jotieur embouchoit tout-à-la-fois, c'étoit la Flûte gauche qui avoit le Codon de corne: au lieu que la Flûte qu'il tenoit de la main droite, étoit la Flûte droite, & n'avoit point le Codon de corne (1), le marbre que nous examinons, prouve ou qu'Hefychius n'est pas exact, ou que sa règle souffre des exceptions.

Liv. 4. c.  
10. n. 74.

§. X X.

*Scabilla, instrument que les Anciens employoient dans la symphonie. Il n'étoit point attaché au pied. Les Grecs l'appelloient Crupezia. Son origine, sa forme & son usage. Quel son il rendoit. Parties dont il étoit composé. Bruit qu'il faisoit. On ne pouvoit pas danser & jouer de cet instrument en même tems. Cordace, danse obscène. A quoi on reconnoît ceux qui la dansoient. Corbeille sacrée des Bacchanales. Ce qu'elle contenoit.*

» La figure de celui qui a un *Scabilla* sous le pied, est curieuse, dit M. Maffei. Les Grecs appelloient cette machine *ὑποπόδιον*, comme l'enseigne un ancien Gloire faire: il ressemble à un soufflet; il étoit attaché au pied:

(1) In Phrygia codon solum e cornu annexum, reliquum buxum aut osseum erat, teste Polluce; idque in harmonia phrygia tantum erat, non in dexira, quæ recta erat, referente hesychio. Bartholin. de tibis vet. lib. 1. cap. 5. p. 26.

» les anciens Auteurs appellent *crepitus* le son qu'il rendoit quand il étoit pressé. Ce Relief, ajoûte-t'il, fait voir » clairement l'usage qu'on faisoit de cet instrument, & » comme on dançoit ayant les mains sur la tête « (1).

M. Maffei a raison : ce relief fait toucher au doigt la maniere dont on jouoit du Scabilla ; mais malheureusement ce qu'il dit gâte tout. Car d'abord il n'est pas vrai que le Scabilla soit attaché au pied : tout le monde peut justifier ce que je dis en jettant les yeux sur notre marbre, & sur la planche 176. n. 9. du premier Tome de l'Antiquité expliquée, où l'on voit un Tityre, qui jouë en même tems de deux Flûtes & du Scabilla ; enforte que le pied est élevé d'environ un pied au dessus de cet instrument, & prêt à tomber avec force sur le Scabilla, au lieu qu'ici le coup est porté, & le pied presse le Scabilla. Mais dans l'un & dans l'autre, il n'y a aucun vestige de courroie ou de lien, & le coup d'œil fait sentir qu'il ne doit point y en avoir.

Je n'ai trouvé nulle part le mot *ὑποπόδιον* dans le sens que le donne M. Maffei, & après les recherches que j'ai faites, je suis tenté de former des soupçons sur l'existence du Glossaire où il a fait une si riche trouvaille. Je sçai seulement que Pollux appelle notre instrument *Crupezia*, qui marque qu'on jouoit de cet instrument en frappant contre avec la plante du pied. Pollux que je viens de citer, dit que c'étoit une chaussure de bois propre aux Joueurs de Flûte (2), & qu'ils l'employoient à préluder, à donner le ton à la symphonie, & enfin à marquer quand elle devoit commencer (3). Il ajoûte qu'on appelloit les Béotiens *Crupezophores*, parce qu'ils accompagnoient toujours leurs Flûtes avec le Crupezia (4).

(1) Curiosa è la figura di colui, che ha lo scabillo sotto il piede, qual si però si chiamava ὑποπόδιον da Greci, come impariamo nel Glossario antico. Sembrava un soffietto; era legato al piede medesimo, e il suono cui rendea compresso, si chiama crepito negli antichi scrittori. Questo rilievo ci fa veder pienamente l'uso di tale strumento, &

di ballar nell'istesso tempo, & di batter le mani sopra del capo. Pag. 11.

(2) Κρηπέζια τὰ τῶν αὐτῶν ὑποδήματα. Lib. 10. c. 23. p. 153.

(3) Ἐύλιον ὑπόδημα πεπιημένα εἰς ἐνδοσίμων χορῶν. Lib. 7. c. 22. p. 87.

(4) Κρηπέζοφορος δ' εἶπεν τῶν Βοιωτῶν Κραπῖνος, διὰ τὴν ἐν ἀσλητικῇ κρηματι. Idem.

Ce n'étoient pourtant pas les Joüeurs de Flûte qui avoient inventé le *Crupezia* ; ils l'avoient emprunté de ceux qui dans la Grece faisoient métier de fouler les olives , de la même maniere que nos Vendangeurs foulent à présent le raisin avec des sabots (1). Il y avoit pourtant cette difference entre le *Crupezia* ordinaire , & le *Crupezia* des Joüeurs de Flûte , que ce dernier étoit bien plus épais , & étoit aussi haut que la Socque des Récollets , à la forme de laquelle il répondoit parfaitement. Les Joüeurs de Flûte pour convertir leur chaussure en instrument qui rendit un son harmonieux , avoient soin de fendre horifontalement jusqu'au milieu le diametre de la Socque , & après l'avoir bien & artistement évasé , ils mettoient dans le vuide deux petites balles enflées l'une sur l'autre , que les Joüeurs de Flûte pressoient en certains tems du bout de leur pied , & en tiroient un son , à la verité mesuré , mais qui n'aboutissoit à rien , n'ayant ni commencement , ni fin , comme celui du Tabourin ; & ainsi il ne pouvoit jamais former un air par lui-même (2). Cette sorte de *Crupezia* se chauffoit , & par conséquent il étoit attaché au pied avec des courroyes ou des cordons.

Il y avoit des *Crupezia* semblables de fer , à cela près qu'ils n'étoient ni si épais , ni fendus : sur quoi Lucien observe , qu'un Pantomime représentant la furie d'Ajax , devint lui-même furieux , & déchira les habits d'un de ceux qui frapportoient avec une chaussure de fer (3).

PLANCHE  
111.

Les Romains en recevant cette sorte de *Crupezia* y en ajoûterent trois autres , qu'ils appellerent *Scabella* ou *Scabilla* : ils les formerent de 2 planches quarrées-oblongues d'un peu plus d'un pied. Deux de ces *Scabilla* ne tenoient pas au pied , ni n'étoient faits pour y tenir ; au lieu que

(1) Τα ξύλινα πανδάλια κρουπέζια λέγεται , μεθ' ὧν τὰς ἐλαιὰς πατέσπ. Hesych.

(2) Quæro utrum possint copulati sibi pedes quos copulari oportet , perpetuum quemdam numerum creare , ubi nullus finis appareat : velut cum symphoniaci scabella & cymbala pedibus feriunt , certis quidem numeris , &

his qui sibi cum aurium voluptate junguntur , sed tamen tenore perpetuo , ita ut si tibiis non audias , nullo modo ibi notare possis , quo usque procurrat connexio pedum , & unde rursus ad caput redeatur. Aug. de Musica lib. 3. n. 1.

(3) Εἰς γὰρ τῶν τῶ πῶ ἡρμ ὑπεδῆματα τοπέντων τῶ ἐσθῆτα κατ' ἄρ' ἔειν.

le troisiéme y tenoit. Le premier de ceux qui n'y tenoient pas, avoit quatre balles semblables à celles du *Crupezia* que j'ai décrit; on en jouoit de même, & il rendoit un son plus fort. L'autre *Scabilla* qui ne tenoit pas au pied, étoit sans balles: on frappoit rudement du pied contre; & il faisoit beaucoup de bruit. Enfin le *Scabilla* qui tenoit au pied, avoit cela de particulier, qu'à la forme près, c'étoit un véritable soufflet.

Rubenius dans son *Traité de re vestiaria* chap. 17. & Spon dans ses *Miscellanea erudita antiquitatis* sect. 1. art. 61. ont donné la figure du *Crupezia* d'après l'original conservé dans le Cabinet du Grand-Duc de Toscane.

Le monument que nous avons sous les yeux, représente la premiere sorte des *Scabilla* au naturel. Quant aux balles enflées dont j'ai dit qu'il étoit garni, aussi-bien que le *Crupezia*, je me fonde sur le Scholiaste de Stace, qui sur ces mots du Poëte qu'il éclaircit,

Thebeid.  
l. 7. v. 170.

..... *Inspirata rotari*  
*Buxa.*

dit qu'il faut entendre ou la Flûte ou le *Scabilla*, dont les Joueurs de Flûte jouent ordinairement avec le pied aux Sacrifices (1). Par où il est évident que les *Scabilla* étoient des instrumens à vent.

Tome I.  
planche 176.  
n. 9. & plan-  
che 164.  
n. 1.

L'Auteur de l'Antiquité expliquée fournit les deux autres sortes de *Scabilla*. Suetone en parle, & c'est de lui & de Cicéron, que j'ai tiré que cet instrument faisoit un grand bruit. « Caligula, dit le premier, dançoit quelque-  
» fois la nuit; un jour entr'autres il fit venir à minuit trois  
» personnes Consulaires qu'il plaça sur le *Pulpitum* (2) du  
» théâtre: & tout-à coup au bruit extraordinaire des Flû-  
» tes & des *Scabilla*, il se mit à danser revêtu d'une mante,

(1) *Tibia vel scabellum, quod in sacrificiis tibicines pede sonare consueverunt.*

(2) « C'étoit, selon M. Boindin, un grand espace vuide au-devant de la Scène où les Acteurs venoient jouer

» la pièce, & qui par le moyen des décorations représentoit une place publique, un simple carrefour, ou quelque endroit champêtre, mais toujours à découvert. *Mémoires de Littérat.* tom. 1. part. 2. pag. 148.



» & d'une tunique qui alloit jufqu'aux pieds » (1).

De ce paffage on peut inferer fans crainte de fe tromper, que les *Scabilla* étoient d'un grand ufage fur le théâtre. Auffi Ciceron nous apprend-il, que quand les Comédiens ne trouvoient pas un dénouement naturel à leurs pièces, ils les terminoient par la fuite d'un Aâteur, & par un jeu général de tous les *Scabilla* qu'ils avoient (2).

Voilà à peu près les idées les plus claires & les plus certaines qu'on puiffe fe former du *Scabilla* : il ne paroît pas que M. Maffei les ait eues, ni quoique ce foit d'approchant. Ce qu'il dit, que la figure qui jouë de cet instrument, donne à connoître que les gens de cette profession, danfoient en même tems ayant les mains fur la tête, eft dit gratuitement ; puifqu'outre que nous avons vû que le *Scabilla* étoit un instrument propre au Muficien, & non pas au Danfeur, les Lacédémoniens entr'autres peuples, ne jouïoient jamais du *Scabilla*, qu'ils ne fuflent affis (3). D'ailleurs, il eft vifible par les deux *Scabilla* qui ont parû avant celui de notre marbre, que ceux qui en jouïoient, ou ne danfoient pas du tout, ou du moins n'avoient, ni ne pouvoient avoir en dansant les mains fur la tête ; puifqu'on les voit occupés, les uns à jouër d'une double Flûte, & les autres à frapper l'une contre l'autre des cymbales qu'ils tiennent dans leurs mains.

Tout ce qu'on peut conclure de l'attitude du Bacchant, que notre marbre représente jouïant du *Scabilla* avec les mains fur la tête ; c'est que c'est un trait de débauche, & un trait de débauche eft toujours hors des règles. En fupposant donc que ce Bacchant danfe, il danfoit une danfe obfcène & décriée, que les Anciens appelloient la Cordace. Un endroit du feftin de Trimalcion conduit naturel-

(1) *Saltabat nonnunquam etiam nocu ; & quondam tres Consulares fecunda vigilia in palatium accitos, multaque extrema metuentes, super pulpitem collocavit. Deinde derepente magno tibiarum & scabillarum crepitu cum palla sumicaque calari profiluit, ac desaltato cantico abiit. In Cal. cap. 54.*

(2) *Mimi ergo est jam exitus, non fabulæ : in quo cum clausula non invenitur, fugit aliquis è manibus, deinde scabellac oncrepant. Pro Cælio cap. 27.*

(3) *Αυλητής μὲν ἐν τῶν μέσῳ κάθηται ἐπαυλῶν, καὶ κτυπῶν τῶ ποδί. Lucian. de Saltation.*

lement à cette verité: c'est celui où Pétrone fait ainsi parler son Héros : » Aucun de vous ne s'avise de prier ma chere » Fortunata de danser. Croyez-moi ; personne au monde ne » sçait mieux la Cordace : & sur le champ élevant ses mains » sur la tête, il se mit à contrefaire Syrus le Comédien (1)».

On a vû que M. Maffei a passé sous silence les principales figures de la Frise qu'il a donnée au Public ; on a vû de même le succès que ce silence a répandu sur toute son explication. J'observe encore , qu'il ne dit pas le moindre mot d'une autre figure qui devoit aller avant celles , auxquelles il s'est attaché. C'est de la corbeille qui est aux pieds du Satyre. Cette corbeille va de pair avec la premiere ; elle est sacrée & très-sacrée ; parce qu'elle renferme tous les présens qui devoient être offerts à Bacchus ; presens au reste sans lesquels on ne célébroit aucune fête de la nature de celle qui est gravée sur notre marbre. Ils consistoient ces presens en sésames , en figures pyramidales , en gâteaux sur lesquels on avoit imprimé la figure de plusieurs nombrils , en grumeaux de sel , en lierre , en grénades , en cœurs , en ferules \* , sur-tout en un serpent qui communiquoit aux Orgies tout ce qu'elles avoient de sacré & de mystérieux (2). De tous ces presens le serpent est le seul qui paroisse , & on voit qu'il entr'ouvre la corbeille. Il y a mille choses curieuses à dire sur ce Serpent : mais comme les Sçavans ne les ignorent pas , & qu'elles sont d'ailleurs liées à des obscenités qui faisoient le fond de la Religion des Bacchans & des Bacchantes , on me permettra de les supprimer.

† Herbe.

(1) *Etiam ebrius proximus ; nemo , inquit , vestrum rogat Fortunatam meam ut saltes ? Credite mihi : cordacem nemo melius ducit. Atque ipse erectis supra frontem manibus Syrum histrionem exhibebat.* Petron. satyr. cap. 57.

(2) Οἷαι δὲ αἱ κίσαι αἱ μουσικαί , δει

γὰρ ἀπογυμῶσαι τὰ ἄγια αὐτῶν , ἔ τὰ ἄρρητα ἐξαιπίν. ἔ σημαί ταῦτα , ἔ πυραμίδες , ἔ τολύπαι , ἔ πόπανα πολύμοφαλα , χόνδροι τε ἀλῶν , ἔ δράκον , ἔ ὄρχιον Διονύσου βασσάρη. Clem. Alexandr. in Protrept. pag. 14.



## §. X X I.

*Pourquoi les anciens faisoient graver des Chiens sur leurs tombeaux. Des Socci des Romains ; leur usage. Ce que les femmes faisoient pour rendre cette chaussure riche & galante. Caligula décrié pour avoir mis des Socques de femme. Richesses du Roy en Antiques.*

Comme je dois finir par où j'ai commencé, je reviens au premier marbre pour dire un mot du chien & de la chaussure de la Dame, qu'on a affecté d'y représenter. Je pourrois absolument m'en dispenser, puisque M. Maffei a jugé à propos de ne parler ni de l'un ni de l'autre. Mais si c'est son étoile de passer ce que les Antiques ont d'intéressant, notre étude doit être d'y chercher & d'y découvrir tout ce qui sert à orner notre esprit.

Ce n'est point précisément, comme on a coûtume de le dire, parce que le chien est le symbole de la fidélité, que les Anciens le faisoient graver sur leur Tombeau ; cette pensée est des siècles postérieurs, & ceux qui nous l'ont transmise, n'avoient pas bien pénétré les motifs des Anciens. Ces motifs étoient, que les chiens dont il s'agit, avoient fait les délices de leurs maîtres. C'est ainsi que Trimalcion faisant faire son Sépulcre dès son vivant, ordonne à l'Architecte d'y faire sculpter sa chienne favorite, & il se flatte d'arriver par-là à l'immortalité (1).

A côté du chien ; on voit les pantouffles de la Dame défunte. Je donne à cette chaussure le nom de Pantouffles ; parce qu'outre qu'elle tenoit lieu à cette femme de pantouffles, elle ressemble parfaitement aux pantouffles des hommes d'aujourd'hui ; car elle est quarrée, elle couvre tout le pied, & a un petit quartier : il est vrai qu'elle est sans talon ; aussi n'en doit-elle point avoir ; c'est proprement les

(1) *Valde te rogo, ut secundum petros status meæ castellam pingas . . . | ut mihi contingat tuo beneficio post mortem vivere. Petron. satyr. cap. 71.*

*Socci* des Anciens, qui, en fait de chaussure, étoient tout ce qu'il y avoit de plus bas; on y faisoit entrer le pied, & ils tenoient sans attaches & sans courroyes. C'étoit la chaussure des Acteurs de la Comédie, de même que le Cothurne étoit la chaussure propre des Acteurs de la Tragédie. Les femmes s'en servoient quand elles gardoient la chambre ou la maison, qu'elles étoient malades, ou qu'elles vouloient avoir le pied à leur aise; ce qui étoit rare, car elles suivoient fidelement les leçons d'Ovide qui leur avoit appris, qu'afin que leur chaussure eût bonne grace, il falloit que le pied ne nageât pas dedans.

Art. amor.  
x. v. 516.

*Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.*

Ce qui a été heureusement imité par Sidoine Apollinaire, qui s'adressant à Thalie, lui dit en stile figuré, de ne chauffer ni le cothurne, ni le focque, où son pied soit si au large, qu'il y puisse nager.

Epist. 8. 11.

*Soccus ferre cave, nec ut solebat*

*Laxo pes natet altus in cothurno.*

Saint Jérôme s'est servi de la même pensée; mais il l'a exprimée d'une manière qui rend raison des six ouvertures, qu'on voit dans les focques qui sont sous nos yeux: » Les » femmes, dit-il, ne songent qu'à leurs habits, qu'à se par- » fumer, & qu'à avoir des focques si justes, si bien taillées; » qu'elles ne puissent gonfler « (1).

Que faisoient donc les femmes, afin que le dessus de leurs focques ne fit ni plis, ni gonflemens? Elles y ménageoient avec symmétrie des ouvertures, qu'elles couvroient de cette quantité de pierreries, dont Pline dit qu'elles ornoient jusqu'à leurs focques (2). Et c'est de ces focques riches & galantes, qu'il faut entendre ce que les Historiens disent de Caligula, & de quelques autres Princes également effeminés, qu'ils affectoient de paroître en public avec des

(1) *Omnis hic cura de vestibus, si  
kenè oleant, si pes in laxa pelle non sol-  
leat. Epist. ad Eustoc.*

(2) *Quin & pedibus, nec crepidarum  
tantum obstragulis, sed totis soc-  
culis addunt. Hist. lib. 9. c. 36. n. 56.*

focques de femme *In publicum processit . . . . nonnumquam in focco muliebri.* Suet. in Cal. cap. 52.

On voit, on touche à présent la nature des découvertes que M. Maffei a fait dans l'étude des Antiques ; » Etude favorite, s'écrie-t-il, à laquelle j'ai consacré presque tous mes travaux » ; *Di que' monumenti, a quali ho dedicata gran parte delle mie fatiche* ». Quel dommage qu'il ne les y ait tous consacrés ! Mais sçait-on bien à quoi ce Sçavant réduit le fruit qu'il prétend retirer de son étude infatigable ? C'est au Conseil qu'il donne à M. le Cardinal Ministre, de rassembler tous les anciens marbres qui sont dans cette Capitale, & aux environs, & de les mettre chacun en son rang dans une des Salles du Louvre, parce, dit-il, que les Antiquaires y trouveront sûrement les coutumes, les usages, les modes, & le goût des Anciens (1) : Conseil admirable dans la spéculation, mais est-il possible dans la pratique ? mettant néanmoins cet inconvénient à part, je demande à M. Maffei, si les Antiquaires qui devoient faire ces découvertes, étoient aussi Sçavans que lui, & qu'ils expliquassent les marbres que le Roy & ses Ministres rassembleroient dans le Louvre, aussi heureusement qu'il a expliqué lui-même les deux qui ont donné lieu à sa sçavante dissertation ; par exemple, qu'ils donnassent une personne morte pour une personne agonisante ; des Libitinaires pour des Prêtres ; des Martyrs pour des Prêtres des faux Dieux ; des Sonneurs de cors & de trompettes pour des Exorcistes ; des pratiques & des usages civils pour des actes de Religion, un seul & unique pot où l'on fait chauffer de l'eau pour laver les morts, pour deux pots contenant tantôt des médecines, & tantôt des herbes qui chassoient les Lemures & les mauvais Génies ; deux Flûtes différentes pour une double Flûte ; l'élégante situation des personnages pour des imitations du Corege (2). Si allant plus avant ces

Pag. 12.

(1) *Egli è certo, che in così fatte reliquie troviamo con sicurezza di verità i costumi, le opinioni, il sapere delle primitive età.*

(2) C'est une des belles pensées de M. Maffei ; il la met en œuvre à l'oc-

casion de l'Enfant qui pleure au chevet du Lit de la Défunte, qui semble, dit-il, être pris de l'idée du Corege. *Il bambin che piange, parrebbe preso dalle idee del Coreggio. pag. 6.*

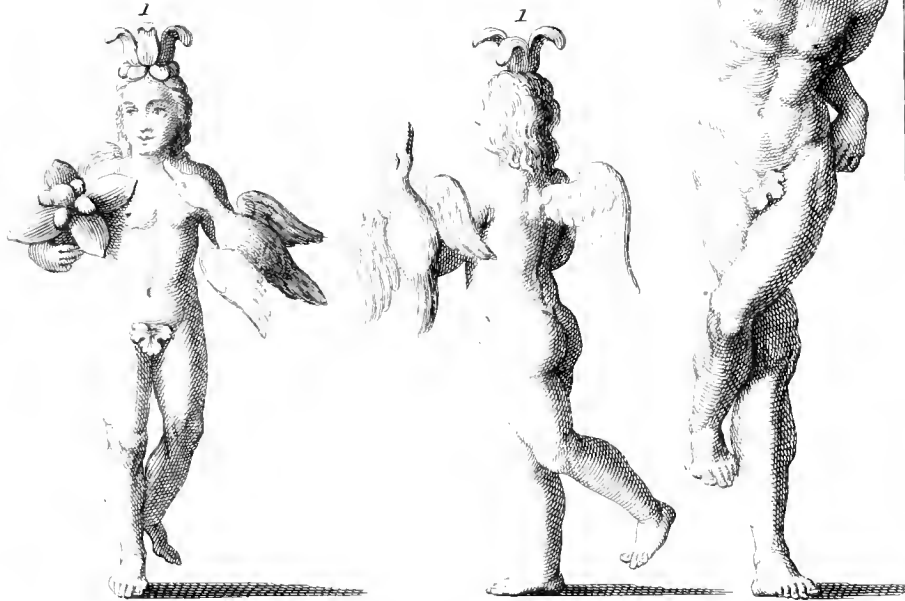
Antiquaires ne se donnoient pas la peine de discerner dans les Bas-reliefs les figures qui donnent le ton aux autres , & dont les autres dépendent , & qu'ils s'attachassent à ces autres figures à la faveur de quelques lumieres semblables à ces Phénomènes qui brillent pendant la nuit , & qui conduisent ceux qui les suivent dans des précipices : Quel fruit la République des Lettres & la Patrie retireroient-elles d'un avis impraticable ; puisque depuis plus de soixante ans on cherche à lever les difficultés qu'il y a à trouver un lieu assez vaste & éclairé , pour y placer commodement les monumens seuls , qui sont avec profusion dans la Salle des Antiques du Louvre. En attendant le Roy en a confié le soin à l'Académie des Belles-Lettres. Ceux qui composent cet illustre Corps , se sont proposé de les faire connoître successivement au Public. En particulier un d'entr'eux s'étoit chargé d'éclaircir dans le premier Volume des Mémoires Académiques, le Bas-relief qui a fait illusion à M. Maffei , & qu'il ne pouvoit s'approprier sans l'attache de la Compagnie. Aussi n'est-ce qu'avec son agrément qu'on a mis la main à la plume.



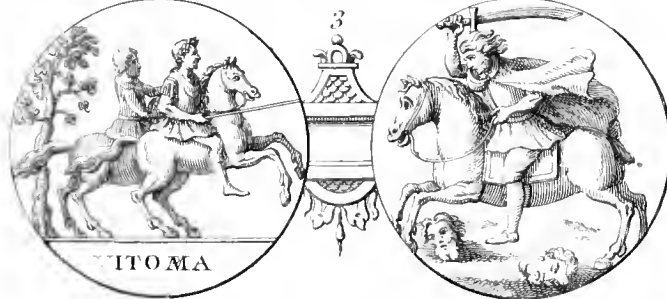
*Marsius*

2

*Bacchus Pylas*

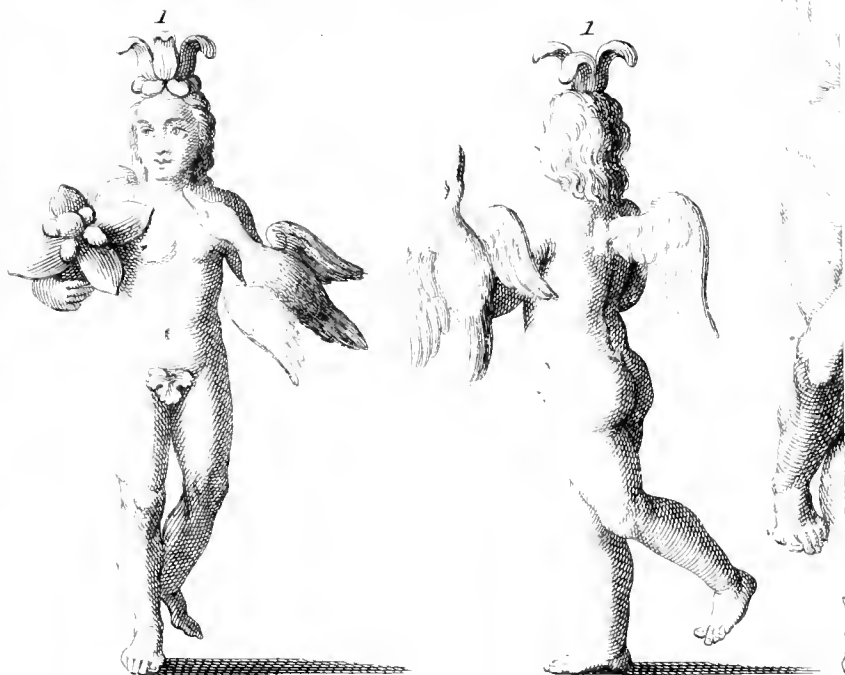


*Medaille des Messeniens*

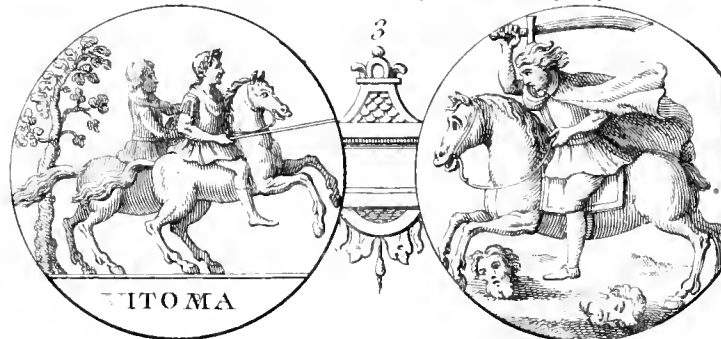


*M. le Duc de Sully*

*Bacchus Prilas .*



*Medaille des Messeniens .*



*M. le Duc de Sully .*



# BACCHUS PSILAS.

## §. I.

*Jugement différent qu'on a porté d'un Dieu inconnu nouvellement découvert. C'est Bacchus Psilas. Pourquoi les Lacédémoniens donnoient à ce Dieu des aîles & une Couronne ailée. Forme singulière de cette Couronne.*

**I**L est de certaines Antiques, comme des songes ou des Oracles des Anciens; on a beau les considérer à toute sorte de jour, & donner la torture à son esprit, on n'y aperçoit ni suite, ni liaison, ni rapport: au contraire, symboles, attitude, habits, draperie, situation; tout y est compliqué, tout y contraste, & l'on ne parvient à sçavoir ce que tout cela représente, que quand on tombe sur quelque Ancien qui tire, pour ainsi dire, le rideau, & qui en donne l'explication, de même qu'on ne voit goûte aux songes & aux Oracles, que quand il plaît à l'événement de les justifier. Le bronze que je donne au Public, établit cette vérité d'une manière incontestable.

PLANCHE  
IV.

Il a été trouvé à Lyon il y a environ deux ans avec plusieurs autres (1), d'un en particulier que je donnerai dans la suite. Au premier coup d'œil, de célèbres Antiquaires n'ont pas fait difficulté de le définir, & s'il est permis de le dire, de le bâtiser. Les uns l'ont pris pour Comus (2), d'autres pour Cupidon (3). Comme ceux qui étoient à la

(1) Médailles, Urnes sépulcrales, &c.

(2) Les Anciens représentoient Comus, jeune, couronné de roses, le visage enflammé, dormant tout droit, & ayant dans sa main droite un flam-

beau, & dans sa gauche un dard, qu'il laisse tomber. Voyez *Philostate*.

(3) Les symboles ordinaires de Cupidon, sont les ailes, le bandeau, l'arc, les flèches, & le carquois.

tête de ces sentimens , étoient gens à tout risquer pour soû-  
tenir chacun le sien , & que ni l'un ni l'autre de ces senti-  
mens ne leve point les doutes qui naissent de toutes parts ,  
on a pris le parti d'attendre que quelque nouvelle décou-  
verte servît à les dissiper. J'en étois là lorsque je tombai par  
hasard sur un endroit de Pausanias , qui m'apprenoit que  
la figure sur laquelle je n'avois osé prendre aucun parti ,  
étoit celle de Bacchus Psilas. Ce Dieu étoit singulièrement  
honoré à Amicla Ville du Royaume de Sparte ; mais en  
second : car Apollon y tenoit le premier rang , ce qui  
faisoit que les Grecs ne donnoient guères à ce Dieu  
d'autre nom que celui d'Amiclée. Quoi-qu'il en soit ,  
si les honneurs que les Amiclécens rendoient à Bac-  
chus étoient aussi singuliers , que la maniere dont ils  
le représentoient ; on peut en quelque façon assurer qu'ils  
étoient uniques. En effet, ils lui donnoient des ailes , ce  
qui étoit rare par tout ailleurs. » C'est, dit Pausanias, pour  
» marquer que le vin élève l'esprit des hommes , & le rend  
» plus délié , en lui rendant le même office que les ailes  
» rendent aux oiseaux ; car , ajoute-t'il , *Psila* signifie Aîle  
» dans la Dialecte des Doriens « (1) .

Hesychius dit à peu près la même chose , & nous ap-  
prend en même tems que *Psilos* signifie aussi une *Couronne*  
*aîlée* (2). On ne sçauroit guères ce que c'est que la *Couronne*  
*aîlée* , dont parle cet Auteur , si notre bronze ne nous en  
avoit conservé la figure , & en quelque façon le modèle.  
Les Anciens donc entendoient par *Couronne aîlée* , une  
couronne qui avoit trois branches , qui se réunissant au  
haut de la tête , se rabattoient , & y formoient un pana-  
che qui se partageoit en trois ailes différentes.

Je ne sçai si c'est des ailes que les Lacédemoniens don-  
noient à Bacchus, ou de celles que sa Couronne formoit ;  
ou enfin des unes & des autres que Catulle parle dans ce  
vers ;

*At parte ex alia florens volitabat Iacchus.*

(1) Ψίλα γὰρ καλεῖσιν οἱ Δωριεῖς τὰ πτερά. Πausan. lib. 3. cap. 19.  
 (2) Ψιλός, σέφανος περιτός. Hesych.  
 ἐνακροφίσει γυαίμω ἔδειν πῆσσον ἢ ἄρρι- in Ψιλός

Il est toujours certain que Junius a échoué dans ses emblèmes: car ayant entrepris dans le seizième siècle de représenter d'idée Bacchus Psilas, il l'a peint assis, & lui a donné des ailes qui lui servent moins à voler qu'à le couvrir, & à lui faire un bel ombrage. D'autre part, il lui met une coupe dans la main droite, & des grappes de raisin dans la main gauche, sans aucune ombre de Couronne sur la tête, tandis que Catulle & la figure que je produis, font foi qu'il étoit représenté couronné, volant & tenant d'une main un Iynx, & de l'autre des fruits avec leurs feuilles.

## §. I I.

*Bacchus Psilas tient un Iynx. Quel oiseau c'étoit. L'Iynx entroit dans les Philtres amoureux. Mœurs des Lacédémoniens. Ce Peuple honoroit dans Bacchus Psilas, Bacchus Eubulus, & Bacchus qui regloit le cœur de l'homme.*

*L'Iynx* est un oiseau de riviere qui est consacré à Bacchus, d'où est venu le surnom d'*Iyngies* qu'on donnoit à ce Dieu (1). Le Traducteur de Suidas, & les Auteurs des Lexicons croient que c'est la *Motacilla* des Latins, & la Hochequeuë des François. Mais il est visible qu'ils se trompent, & que c'est vraiment un Canard: il ne faut que jeter les yeux sur notre bronze pour se convaincre de cette vérité; ce qui la met dans une plus grande évidence, c'est que les Grecs l'appelloient aussi *Cynædion* (2), à cause que cet oiseau a bien l'air du chien, & que, comme le chien, il cherche de quoi manger parmi les ordures. Joint qu'il y a une infinité de mots grecs dérivés d'*Iynx*, qui signifient *cri* & *crier*; ce qui fait voir que l'*Iynx* crioit beaucoup: ce qu'on ne sauroit dire de la hochequeuë, & qui est très-vrai du canard: car il crie fréquemment, soit de lui-même, soit qu'il y soit excité; & comme son cri est aigu & perçant, il incommodé fort ceux qui sont à portée de l'entendre.

(1) Ἰύνξις, ἢ Διώνυς. Hesych, (2) Καλέται δὲ κυνάδιον. Hesych,

Mais ce qui met mon sentiment hors d'atteinte, c'est la description que le Scholiaste de Pindare fait de l'Iynx ; » cet oiseau, dit-il, a un plumage varié, un col long, un bec large, & tourne aisément la tête (1). Qu'on cherche tant qu'on voudra : on ne trouvera dans cette peinture quoi que ce soit qui fasse pour la Hochequeuë ; tout au contraire sera pour le canard. Ce qui a fait prendre le change à ces Grammairiens, c'est que Suidas (2), & le Scholiaste (3) de Théocrite disent, que l'Iynx remuë souvent la queuë. Or il est de notoriété publique, qu'il n'y a point d'oiseau qui remuë plus souvent la queuë que le canard, sur-tout quand il est dans l'eau.

Ceux qui ont lû la seconde Idylle de Théocrite, son Scholiaste, celui de Pindare, Hesychius, Suidas, l'Auteur du grand Etymologicon, & quelques Ecrivains semblables (4), croiront d'abord que la raison pourquoi l'Iynx ou le canard étoit consacré à Bacchus, étoit que cet oiseau entroit dans tous les philtres amoureux des Anciens, & que cet usage étoit fondé sur cet axiome ; *sine Cerere & Baccho friget Venus*. Mais il est facile de les détromper, en les faisant ressouvenir que les Grecs employoient le terme *Iynx* dans un sens métaphorique, pour marquer ce je ne sçai quoi qui enleve, qui entraîne, & à quoi on ne peut résister, par exemple, la force & les charmes de l'éloquence (5).

D'autre part, il suffit de remonter à la source pour se convaincre, que ceux qui avoient établi le culte de Bacchus Psilas, avoient de Bacchus des idées différentes de celles qu'en avoient les autres Nations. En effet, les Auteurs de ce Culte étoient les Lacédémoniens : or les Lacédémoniens, comme tout le monde sçait, étoient entre tous les peuples de l'Univers, ceux dont les mœurs étoient les plus

(1) Ἴνυξ, ὄρνειον πεποικιλιμένον τῆ τριχάσπιδι, μακροστράχηλον, γλώσσαν ἔχον ἐπιπολύ ἐκτεταμένω, πυκνῶς περισφόμενον, & περιδιπλῶν τὸν τράχηλον. In Pyth. 4. v. 381.

(2) In Ἴνυξ.

(3) Idyl. 2. v. 17.

(4) Synesius Calviti Encom. édit. Pettau. pag. 73. Idem de insomniis pag. 134. & Nicephori Schol. ibid. pag. 360. Seq.

(5) Voyez Suidas & l'Etymologicon magnum.

pures, & les loix les plus austeres. Chez eux tout tendoit à la vertu, à la sagesse & à la frugalité: tout excès, toute ombre de débauche en étoit banni. Tous jusqu'aux Ephores & aux Rois étoient obligés de manger les viandes telles qu'elles étoient apprêtées par les Cuisiniers communs (1) & préposés exprès, & de ne prendre leurs repas qu'en des lieux publics & marqués par les Loix: avec cette circonstance singuliere, qu'à quelque heure de la nuit qu'on fût obligé de se retirer, il n'étoit permis à personne d'avoir ni flambeau, ni lanterne, ni même de s'écarter le moins du monde du droit chemin, ou de l'endroit où l'on devoit se rendre; afin qu'on fût toujours en garde contre les excès du vin (2). Pour parvenir à une fin si louable, les Lacédémoniens prenoient leurs précautions de bien loin: car ils avoient coûtume d'enyvrer tous les ans les Eletes leurs esclaves, & de les donner en spectacle (3) aux jeunes-gens de leur nation, afin qu'ils conçûssent pour l'ivrognerie une horreur naturelle. Le moyen qu'une nation qui menoit une vie si sobre, qui élevoit les enfans dans de pareilles dispositions, & qui se distinguoit de toutes les autres par la noblesse de ses sentimens, eût de Bacchus les idées grossieres qu'en avoit le torrent des peuples? a-t'on oublié qu'elle représentoit Venus armée, & qu'elle donnoit une lance aux Dieux & aux Déeses qu'elle honoroit; pour faire entendre, dit Plutarque, qu'elle ne reconnoissoit que des Divinités qui présidoient à la guerre (4), & qu'on ne devoit leur rendre aucun devoir que les armes à la main (5)?

(1) Le Roy Agis de retour d'une assez longue guerre, où il avoit vaincu les Atheniens, voulant avoir la satisfaction de manger en particulier avec sa femme, envoya chercher sa portion: mais elle lui fut refusée, & par surcroit il fut mis le lendemain à l'amende par les Ephores. *Plutar. Lacon. in Licurgo.*

(2) Πάντες οἱ Λάκωνες ἐν ταῖς συσσιπίοις μετρίως ἀπίασσι διχα λαμπάδος. ἢ γὰρ ἕξει πρὸς Φῶς βαδίζει, ἢ πρὸς τὴν ἄστρον, ἢ πρὸς τὴν ἄστρον.

σκότους & νυκτὸς ἐυβαρῶς & ἀδύως ὀδύειν. *Apud Plutar. Antiq. Lacedæm. Instit.*

(3) Τοῖς παισὶν ἐπεδείκνυον τὰς Ἐιλωταῖς μεθύσαντας, εἰς ἀποτροπῶν πολυοινίας. *Idem. ibid.*

(4) Ἀφροδίτῳ σέβασαι τῷ ἐνόπλιον & πάντας δὲ τὰς θεὰς θήλειαι & ἀρρενας λόγχαις ἔχοντας ποιεῖνται, ὡς ἀπύπτων τῷ πολεμικῇ ἀρετῷ ἔχόντων. *Idem. ibid.*

(5) Μῆτε οἱ νέοι τοῖς Θεοῖς ἀνόπλιτοι ἔρχονται. *Idem. in Lacon. sub. fin.*

Sur ce pied il est visible que les vûes des Lacédemoniens, en honorant Bacchus Psilas entre tant d'autres Bacchus dont l'Univers étoit rempli, étoient d'honorer uniquement celui qu'Orphée appelle *Eubulus*, c'est-à-dire, le Dieu du bon Conseil (1) : & ce qui me le persuade, c'est cette célèbre réponse qu'ils firent à un Curieux qui leur demandoit pourquoi ils buvoient peu à table : » C'est, dirent-ils, » afin que nous ne soyons pas dans la nécessité de recourir » à d'autres pour prendre conseil, & que les autres soient » obligés de s'adresser à nous pour être bien conseillés (2)».

Le Bacchus des Lacédemoniens n'étoit donc pas ce qu'on appelle le Dieu du vin, de la débauche & de la dissolution ; mais ce Bacchus que les Grecs disoient régler le cœur de l'homme (3), éclairer son esprit, le fortifier, & lui fournir des expédiens pour se tirer de tant de mauvais pas, où il se trouve engagé pendant le cours de sa vie. En quoi ils convenoient avec ces Philosophes dont parle Macrobe, qui regardoient Bacchus comme l'ame du monde (4).

## §. III.

*En quoi les Gaulois convenoient avec les Spartiates.  
Fruits avec lesquels Bacchus Psilas est représenté.  
Bacchus Sycités. Bacchus Indien. Lumieres que  
Bacchus Psilas répand dans la Mythologie.*

Religion des  
Gaulois rom.  
J. pag. 60.

C'est sans doute sous ce même regard que les Gaulois considéroient Bacchus ; car quoiqu'ils ne fussent pas aussi sobres que les Lacédemoniens, leur coûtume étoit de ne traiter d'aucune affaire importante qu'à table, & quand ils avoient une pointe de vin. Il est vrai qu'ils en renvoyoient la décision au lendemain. Le jour venu, le maître de la

(1) *Idem versus Orphei εὐβελῆα* vocantes boni consilii hunc Deum praesentem vocant. Macrobi. Saturn. lib. 1. cap. 18.

(2) Ἴνα μὴ ἄλλοι ὑπὲρ ἡμῶν βουλευώμεται, ἀλλ' ἡμεῖς ὑπὲρ ἄλλων, Plutarc. Lacon. in Cleomene.

(3) Ἐπιστάτω δὲ φασιν ἔχῃ τις τῶ ἀνθρώπου καρδίας τὸν Διόνυσον. Suidas in Κωνοφόροι.

(4) *Physici Διόνυσον Διὸς γέν, quia solem mundi mentem esse dixerant.* Macrobi. ubi supra.

maison où ils s'étoient rassemblés , remettoit l'affaire sur le tapis , & rendoit cômpte de la décision qui avoit été prise la veille : & si alors , que la raison n'étoit pas offusquée par les vapeurs & les fumées du vin , ils la ratifioient , la décision avoit force de loi , à laquelle il n'étoit plus permis de donner la plus légère atteinte. Si au contraire il arrivoit qu'ils eussent délibéré sur quelque chose , sans au préalable être pris d'un peu de vin , ils diféroient à prendre la dernière résolution , qu'ils fussent à cet état critique marqué par la coutume invariable de la nation.

Quoique les Gaulois (1) s'éloignassent un peu des Lacédémoniens , & que leur conduite fût assez différente touchant l'usage du vin : il est certain cependant que les uns & les autres se réunissoient ensemble dans ce point fondamental de Religion , que Bacchus étoit le Dieu , le principe & la source du bon conseil. Cette conformité s'étendoit plus loin : car je trouve que les Gaulois , de même que les Lacédémoniens n'écrivoient ni leurs loix , ni quoi que ce soit qui regardât le culte des Dieux ; comme eux encore , ils nourrissoient leurs cheveux ; comme eux , ils laissoient ouvertes les portes de leurs maisons , comme eux , ils punissoient ceux de leurs freres qui étoient chargés de trop d'embonpoint , comme eux enfin ils observoient plusieurs autres choses , dont le détail seroit ennuyeux .

On ne sçauroit supposer que le hazard ait formé cette ressemblance de mœurs & de coutumes , encore moins que le commerce l'ait établie. J'avoüerai tant qu'on voudra que Lyon , où le bronze que je produis a été trouvé , étoit le centre des quatre grands chemins de l'Empire : que ses Habitans étoient liés avec toutes les Nations par le moyen de leur Commerce ; & que les Grecs abordent à Lyon de tous côtés , comme ses premiers Evêques , &c.

(1) Il faut en excepter les Belges , qui occupoient la troisième partie des Gaules , & qui étoient tellement en garde contre le luxe & la mollesse , qu'ils ne permettoient point qu'on introduisît chez eux quoique ce soit qui pût

les corrompre. *Horum omnium fortissimi sunt Belgæ ; propterea quod a cultu atque humanitate Provincie longissime absunt ; atque ea quæ ad effeminandos animos perveniunt , minime important.* Cef. de bel. Gall. lib. 1. sub init.

cette multitude de monumens qu'on a déterrés, & qu'on déterre tous les jours, en font foi.

Mais on doit faire attention que ces mœurs, ces usages & ces maximes ont été de tout tems chez l'un & l'autre peuple, & par conséquent qu'elles y étoient en vigueur long-tems avant que Lyon ait pû contribuer à les faire passer, & à les établir chez celui des deux peuples qui ne les avoit pas, & qui les empruntoit de l'autre. Or comme on connoît l'origine de la République de Sparte, & qu'on sçait d'ailleurs que les Gaulois datent de bien plus loin, on est porté à croire que les Lacédémoniens ont tiré des Gaulois les usages & les pratiques qui leur étoient communes avec eux.

J'ignore si les Gaulois ont été les premiers à faire honneur à Bacchus des pommes & de ces sortes de fruits, que les Anciens appelloient *Acrodrua*, & qu'on peut rendre en notre langue par noix, noisettes, charaignes, &c. Il est du moins certain que les Mythologues se sont fait un devoir, de les lui consacrer, & de le représenter tantôt le sein rempli de pommes (1); tantôt les mains chargées de ces *Acrodrua*. Et voilà pourquoi la figure que j'ai fait graver, représente Bacchus tenant dans sa main droite de ces fruits avec leurs feuilles : circonstance qui rend notre Antique si rare & si recommandable.

Il ne faut pas douter que les Lacédémoniens ne mêlassent des figes parmi ces fruits, puisqu'ils regardoient Bacchus, comme en étant l'Inventeur, & qu'en conséquence ils l'honoroiert du nom de Sycites (2). Pour les Indiens, ils lui attribuoient l'invention de l'agriculture, & d'avoir trouvé l'art d'attacher le premier des bœufs à la charruë (3). Ce

(1) Οἷ ἡ ἐ τῶν μήλων εὐρετὴς ἐστὶ Διόνυσος, μαρτυρεῖ βεβηκτισὶ ὁ Σιρακῆσιος ἑπιστάτης λέγων.

Μᾶλλον μὲν ἐν κόλπῳσι Διωνύσοιο φυλάσσων.

Κεφαλὴ δ' ἔχων λίσσαν, Ἡρακλῆος ἱερὸν ἔργον.

Νιοπιλλίμος δ' ὁ Παλαιὸς ἐν τῇ Διονυσιάδι ἐ αὐτὸς ἰσχυρῶς ἀπὸ Διούσα ἐγρηθέντων τῶν μήλων, κατέπερ ἐ τῶν

ἄλλων ἀκροδρῶν. Athen. Deipnos. lib. 3. pag. 82.

(2) Σωσίβιος ὁ Λάκων ἀποδικνύς εὐρημα Διόνυσος τῷ συκλίῳ διὰ τῆτο φησὶ ἐ Λακεδαιμονίῳ Συκίτῳ Διόνυσον πρῶτον. Idem ibid. pag. 78.

(3) Τῆτον δὲ παρεπιγαγοὶ πρῶτον βῆς ὑπ' ἀροτρον ζεύξαι τὸ πρὸ τῆ ταῖς χερσὶ τῶν ἀνθρώπων τῷ γῆν κατεργαζομένῳ. Diod. Sicul. lib. 3. pag. 197.



qui a donné occasion à Pindare de chanter , que Bacchus étoit affis à côté de Cerès (1), & aux Achéens de porter des Couronnes d'épis , quand ils lui offroient des Sacrifices (2). D'où il résulte que Bacchus Psilas étoit le célèbre Bacchus des Indes , qui avoit eu pour Maîtres Silene & les Muses , d'où le nom de *Musagète* lui étoit venu. » Ce

» qui après tout , dit Spanheim , ne doit pas surprendre à

» l'égard d'un Dieu , bien que si peu grave d'ailleurs , non

» plus que la qualité de *prudent* & *d'habile* ou *sage Conseil-*

» *ler* , que d'autres Auteurs lui donnent , de même que

» celle de *Législateur* ».

Cybars de Tu-  
lien p. 118.

A tant de traits , on ne peut manquer à présent de reconnoître les Bacchus Psilas qu'on pourra découvrir à l'avenir , & de tirer même ceux qu'on a déjà , de la classe des Cupidons où quelques Antiquaires les ont mis mal à propos. J'avoüe qu'il étoit aisé de prendre le change ; & que la jeunesse & les aîles de ces deux Divinités aidoint fort à les confondre. Mais comme ces symboles sont d'autant plus équivoques , qu'ils conviennent encore à d'autres Divinités , & qu'ainsi on pouvoit également prendre Bacchus Psilas , pour un Génie , pour Hymenée , pour Comus , &c : il étoit de l'exactitude de juger de ces Dieux jeunes & aîlés , moins par ces marques générales & communes , que par celles qui leur sont propres & particulières. Or on n'oseroit dire que chaque Divinité n'ait les siennes : & pour me retrancher au Bacchus dont il s'agit , il est visible , sur ce que j'ai dit , que l'Iynx , la Couronne aîlée & les fruits sont ses caractères distinctifs ; & qu'ainsi toutes les figures qui ont ces marques en tout ou en partie , sont des Bacchus Psilas. Sur ce pied la huitième figure de la planche CXI. du premier Tome de l'Antiquité expliquée , qui représente un jeune homme avec des aîles , une Couronne fleuronée , & un Iynx qu'il embrasse , n'est pas Cupidon , mais Bacchus Psilas. Il en est de même des figures 2. & 3. de la planche CXIII. du même Tome ; aussi bien que de la première figure de la planche XLVIII. du pre-

(1) Πάρεδρον Δαμώτερον. Isthm. 7. |

(2) Ἀσύχουιν ἐσφαναμένοι πὺς κερ-  
φαλάς. Pausan. lib. 7. pag. 436.

mier Tome du Supplément du même ouvrage , & de quantité d'autres figures qu'il est fort inutile de marquer en détail , après ce que nous avons dit.

Je finis en disant , que Bacchus Psilas est le deuxième Bacchus inconnu , que nous ressuscitons à la faveur des nouveaux monumens que nous avons recueillis. Sur quoi on peut observer en passant , qu'originellement Bacchus étoit le Soleil , & qu'ainsi il avoit tenu lieu de tous les autres Dieux ; aussi affectoit-on quelquefois de le représenter avec les symboles de toutes les Divinités connues : témoin le fameux Myobarbe d'Aufonne (1) , sur lequel cet Auteur fit deux épigrammes , l'une en Grec , l'autre en Latin , dont voici la traduction.

## I.

Je suis l'Osiris des Egyptiens , le Phanaces des Myfiens , le Bacchus des vivans , le Pluton des morts. Je suis né du feu , j'ai deux cornes , j'ai défait les Titans , je suis le vrai Dionysius.

## I I.

Dans l'Isle d'Ogygie je porte le nom de Bacchus ; l'Egypte croit que je suis Osiris ; les Myfiens m'appellent Phanaces ; les Indiens tiennent que je suis Dionysius ; les Romains dans leurs mysteres m'invoquent sous le nom de Liber ; les Arabes me prennent pour Pluton , & les Lucaniens veulent que je sois Panthée.

(1) *Myobarbum Liberi Patris , signo | rum argumenta habentis. Apud Aufon:  
marmoreo in villa nostra omnium Deo-*





# RÉTABLISSEMENT

DES

## MESSENIENS.

*Médaille rare & curieuse. En quel tems il a été frappé. Evenement célèbre qu'il représente. Histoire des Messeniens. Ithome étoit leur principale forteresse. Ils sont forcés de l'abandonner & de se disperser en différens endroits de la terre. Ils ne perdent jamais l'espérance de rentrer dans leur païs. Epaminondas les rappelle & rebâtit Ithome. Différentes visions qui précèdent ce rétablissement. Les Dioscures offensés avoient occasionné tous les maux qui étoient arrivés aux Messeniens.*

**J**E n'oserois dire que ce Médaille soit de la dernière PLANCHE IV. Antiquité, puisqu'il a été jetté en fonte ; je puis néanmoins assurer qu'il a son mérite , parce qu'outre qu'il est curieux , & peut-être unique ; il n'y a point de doute qu'il n'ait été fait d'après un autre d'or ou d'argent frappé la troisième année de la 102. Olympiade, pour conserver la mémoire du rétablissement des Messeniens dans leur païs par la valeur d'Epaminondas. Il représente d'un côté ce grand Capitaine à cheval dans un champ de bataille , qui, le fabre à la main, jonche la terre de morts , & abbat la tête de ceux qui osent faire face. Sur le revers on voit les Dioscures à cheval aussi avec leur bonnet ordinaire , & armés d'une lance. Dans l'Exergue on lit ITOMA \*, dont quel-

(1). En caracteres Ioniens, tels qu'étoient ceux dont les Romains se sont servis , avant que les Grecs employassent le *Thera*.

que ignorant a voulu faire VITORIA : mais l'altération est si sensible , que personne n'y peut être trompé , s'il ne le veut bien.

Ithome étoit tout ensemble une Place & une Forteresse qui alloit de pair avec Acrocorinthe , célèbre Citadelle de Corinthe : l'une & l'autre tenoient en respect tout le Peloponèse , ce qui faisoit dire à Démétrius parlant à Philippe Roi de Macédoine , Pere de Persée ; *Prenez ces deux Cornes , & vous aurez le Taureau* (1). C'est à la faveur de la situation avantageuse d'Ithome , que les Messeniens soutinrent de longues & de sanglantes guerres contre les Spartiates : enfin comme la victoire se déclaroit pour ces derniers , ils abandonnerent toutes leurs Places , & se renfermerent dans Ithome , où ils se défendirent pendant près de vingt ans avec un courage égal à leur mauvaise fortune , jusqu'à ce que voyant leurs forces , leurs vivres & leurs secours épuisés , ils abandonnerent Ithome (2). Aussitôt les Lacédémoniens firent raser cette place. Quelques Messeniens tenterent bien de la relever pendant le cours de la vingt-neuvième Olympiade : mais trouvant plus d'avantage à accepter les offres que leur firent les Athéniens de leur céder Naupaëte Ville forte , & riche ; ils s'y transporterent , & s'y établirent. Cependant tous leurs vœux étoient pour Ithome , parce qu'outre qu'elle étoit le berceau des Messeniens , Aristoméne leur chef y avoit caché sur la fin de la vingt-septième Olympiade , les Dieux & les mystères à quoi un Oracle avoit attaché le salut & le rétablissement de la Nation (3).

La prédiction tarda quelque tems à s'accomplir. Enfin l'année avant la célèbre bataille de Leuctres , les Messeniens eurent des marques assurées qu'ils étoient à la veille de voir Ithome rebâtie : en effet , incontinent après cette

(1) Τῶν κερῶν γὰρ ἀμφὸν , ἔφη , κρατῖσας , κατέξεις πῶ βέν. Strab. lib. 8. pag. 361.

(2) La quatrième année de la quarzième Olympiade , & se retirerent partie à Argos , partie à Sicyon , & d'autres dans l'Arcadie.

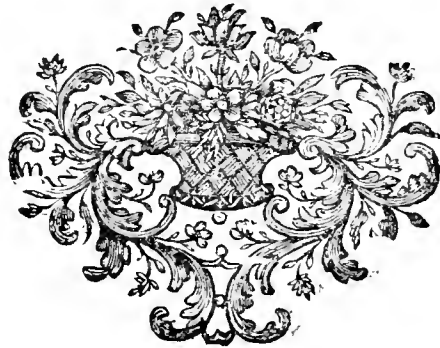
(3) Παράγοντος ἤενθα τὸ Ἰθάκη ἦν τὸ ἐρημότατον , κατὰρξεν εἰς Ἰθάκην τὸ ὄρος , & διὰ Ἰθάκην ἔχοντα εἰς ἑστῶσι Μεσσηνίας εἰς ἐκείνην ἔσασον , φύλακας μείναι τὸ παρακαταθήκης ἡγόμενος. Pausan. lib. 4. pag. 253.

bataille Epaminondas Général des Thebains leur écrivit dans les differens endroits où ils s'étoient retirés, de se rendre au plutôt dans le lieu de leur origine. Cet ordre étoit la suite d'un autre qu'il avoit reçu lui-même en songe, d'un vieillard qui lui avoit apparu habillé en Prêtre, & qui lui avoit dit de ne pas manquer de rappeler les Messeniens dans les terres d'où ils avoient été chassés, parce que les Dioscures étoient apaisés (1). Pour entendre le sens de ces dernieres paroles, il faut se souvenir que dès le commencement de la guerre entre les Messeniens & les Lacédémoniens, deux jeunes (2) Messeniens de la Ville d'Andania entrèrent dans les Terres de Sparte à dessein de butiner, ou de faire quelque action d'éclat. Les Lacédémoniens remplis de l'idée des Dioscures dont ils célébroient ce jour là même la fête, & voyant sur de fort beaux chevaux ces Etrangers revêtus d'une tunique blanche, & d'une chlamide de pourpre, avec le bonnet & la lance qu'on donnoit dès lors aux Dioscures, les prirent pour les Dioscures mêmes qui venoient en personne assister aux réjouissances, dont ces Fêtes étoient accompagnées. Sur cette idée ils se prosternerent en terre, & leur adresserent des Prières & des Cantiques. Cependant les Messeniens s'approchoient toujours : enfin quand ils furent à portée de faire le coup qu'ils méditoient, ils s'élançerent au milieu des Lacédémoniens, en percerent plusieurs avec leurs lances, & ayant ainsi profané un jour consacré aux Dioscures, ils se retirèrent avant qu'une partie des Lacédémoniens eût eu le tems de se reconnoître. Cette action picqua les Dioscures, & fut l'origine & la cause de cette suite de maux qu'éprouverent les Messeniens, & à quoi il plut enfin à ces Dieux de mettre fin, ainsi qu'on l'a vû, & que les Dioscures eux-mêmes l'annoncerent à Epitelès par le même vieillard qui avoit apparu à Epaminondas. Car il lui fut révélé d'aller à Ithome fouiller à l'endroit où il verroit un Lierre & un Myrte : parce qu'il y trouveroit *une vieille prête à rendre l'ame, enfermée dans une chambre d'airain.*

(1) Επειδὴ ἐ τὸ μῦθον ἤδη σφίσι | pag. 266.  
 εἰπαυται τὸ Διοσκῶρων. Strab. lib. 4. | (2) Panormus & Gonippus.

Il se rendit au lieu assigné aussi-tôt qu'il fut jour, il creusa, & déterra une urne d'airain qu'il apporta sur le champ à Epaminondas, à qui il fit part du songe qu'il avoit eu. Epaminondas lui dit alors, d'ouvrir l'urne: Epitelès commença par faire des Sacrifices & des Prieres aux Dieux qui lui avoient envoyé cette vision; après quoi ouvrant l'urne, il trouva des lames d'étain battu fort minces & roulées en forme de livre, qui contenoient les Mysteres des grandes Déesses. C'étoit précisément l'urne qu'Aristomene avoit cachée 287. ans auparavant. Après quoi Epaminondas donna les ordres nécessaires pour bâtir la Ville de Messene au pied du Mont Ithome: ce qui fut exécuté après que les Messeniens eurent offert des Sacrifices à Jupiter. Ithomate & aux Dioscures.

Cet événement célèbre arriva la troisième année de la cent seconde Olympiade, & 330. ans après que les Messeniens eurent été chassés d'Ithome. Ce qui mérite une attention particuliere, c'est que pendant tout ce tems-là, ils ne changerent ni leur langue, ni leurs mœurs, nonobstant qu'ils eussent été transplantés en Italie, & jusques dans l'Afrique.





# HISTOIRE

D E

## MARSA S.

§. I.

*Adresse & jeu des Pantomimes de l'Antiquité.*

CETTE figure a été trouvée à Lyon à la suite de Bacchus Pfilas, dont j'ai réuscité la memoire. J'ai crû pendant quelque tems qu'elle représentoit un Pantomime, c'est-à-dire, un de ces Acteurs si vantés dans l'Antiquité, qui sans le secours de la voix & des instrumens, parloient aux yeux (2), & racontoient des Histoires & des Fables entieres à la faveur de la varieté, du jeu, & de la souplesse de leurs gestes, de leur attitude, de leurs regards & des mouvemens differens de toutes les parties du corps. On les voyoit passer tout à coup & sans milieu, d'une passion dans une autre, jouer successivement une infinité de rôles & de sujets différens & contraires, & multiplier, pour ainsi dire, leur ame & leur corps à proportion du nombre des personnages qu'ils devoient représenter, & des divers sentimens qu'ils étoient obligés d'exprimer.

Comme il n'y a dans notre Antique aueune partie, sur laquelle je n'eusse des vûes, je croyois voir dans le rotal ce Vieillard planipede, dont parle Quintilien, qui donnoit la torture à son corps (2), pour exprimer toutes les finesses de son art. Je commençois à me féliciter moi-même de cette découverte; quand j'apperçûs des oreilles d'âne

(1) On m'a dit que les Scenes muettes des Comédiens Italiens, sont des esquisses de l'habileté des anciens Pantomimes.

(2) *Quis istam faciem planipedis senis torquens?* Quintilian. Instit. Orat. lib. 5. 11.

à la tête de mon prétendu Cassius ; ce qui m'obligea de revenir à une première idée que j'avois d'abord eue, & que je n'avois pas approfondie faute d'attention. Cette idée étoit que c'est ici la figure de Marsyas. Comme il paroît que tout quadre avec ce qu'on sçait de ce fameux Jouëur de Flûte ; voici son histoire avec toutes les variantes leçons, dont l'ont embellie les différentes mains par où elle a passé.

## §. I I.

*Histoire de Marsyas. Variations dont elle est susceptible. Marsyas ramasse les Flûtes contre lesquelles Minerve avoit proferé des imprécations. Malheur qui y étoit attaché. En quoi consistoit vraiment le point de la dispute, que Marsyas eut avec Apollon. Les Anciens sont partagés sur la victoire ou la défaite de l'un ou de l'autre.*

Hygin. Fab.  
165.

Le Satyre Marsyas étoit fils d'Oeager (1), & Pasteur de profession. Il devint fameux Jouëur de Flûte par une aventure assez singulière. Minerve ayant inventé la Flûte, s'avisa un jour d'en jouer à la table des Dieux. Junon & Venus lui voyant enfler les jouës, se prirent à rire, & gloferent sur ses yeux bleus. Minerve outrée de dépit, se retira aussi-tôt dans les bois du Mont Ida, où trouvant une fontaine, elle s'y mira pour voir ce qui avoit pû appartenir à rire à ses Rivaux. Elle jouït donc encore de la Flûte, & se considéra à toute sorte de jours. Au premier coup d'œil, elle comprit que c'étoit avec raison qu'on avoit ri d'elle ; ce qui fit qu'elle jeta aussi-tôt sa Flûte en proferant des imprécations contre celui qui la relevoit, & en le soumettant au plus cruel supplice. Malheureusement Marsyas passant par là aperçut cette Flûte, & la releva. Il essaya d'en jouer ; à quoi il prit tant de goût,

(1) Hygin qui parle ici, se trompe : Marsyas étoit fils d'Hyagnis, & c'est Hyagnis même qui lui montra à jouer de la flûte. Voyez Plutarque de Musica : Apulée Floridor lib. 1. Marmora Oxoniens. pag. 161. edit. 1676.



» qu'il ne s'occupa dans la fuite que du soin de s'y perfec-  
 » tionner. Les progrès qu'il fit dans cet art furent si grands ;  
 » qu'il osa un jour défier Apollon , prétendant mieux jouïr  
 » de la Flûte que ce Dieu ne jouïoit de la Guitarre (1).  
 » Apollon accepta le défi , & les Muses furent prises pour  
 » Juges. Marfyas jouïa le premier , & jouïa si bien qu'il étoit  
 » prêt à se retirer pour aller publier sa victoire (2) , quand  
 » Apollon faisant de nouveaux efforts , tira de sa Guitarre  
 » des airs plus beaux & des sons plus variés , que ceux que  
 » Marfyas avoit tiré de sa Flûte : ce qui obligea les Muses.  
 » à lui adjuger la victoire. Aussi-tôt Apollon se saisit de  
 » Marfyas , l'attacha à un arbre , & le livra à un Scythe qui  
 » lui coupa les mains & les pieds , & donna le corps à Olym-  
 » pe son Disciple , qui eut soin de l'enterrer. Le fleuve sur  
 » les rives duquel cette horrible scène se passa , reçût les  
 » ruisseaux de sang qui couloient de son corps , & chan-  
 » gea son nom en celui de Marfyas » (3).

Hygin que je viens de transcrire , n'est pas toujours d'ac-  
 cord avec lui-même ; car il dit en un autre endroit que ce  
 fut Tmolus & Mydas , & non pas les Muses qui furent  
 choisis pour Juges ; & que tandis que le premier se déclai-  
 roit pour Apollon , l'autre prononça en faveur de Mar-  
 fyas. Ce qui picqua si fort Apollon , que ce Dieu vou-  
 lant faire porter à Mydas une peine qui fit éclater son igno-  
 rance , le condamna à avoir des oreilles d'âne (4).

Lucien s'inscrit en faux contre la victoire qu'Hygin fait  
 remporter à Apollon sur Marfyas : car en convenant que  
 ce furent les Muses qui jugèrent en faveur d'Apollon , il

(1) Cet endroit & plusieurs autres qu'on peut rapporter , détruisent ce qu'un Antiquaire de profession avance , qu'Apollon devint si habile à jouïr de la Flûte , qu'il en disputa le prix à Marfyas. Tous les Mythologues conviennent qu'il ne fut question entre Apollon & Marfyas , que de savoir si Apollon jouïoit mieux de la Guitarre , que Marfyas ne jouoit de la Flûte.

(2) Cum jam Marfyas inde victor discederet.

(3) Itaque Apollo victum Marfynam

ad arborem religatum Scythæ tradidit , qui eum membratim separavit , reliquum corpus discipulo Olympo sepulturæ tradidit , è cujus sanguine flumen Marfyan est appellatum.

(4) Cum Tmolus victoriam Appollini daret , Mydas dixit Marfya potius dandam. Tunc Apollo indignatus Mydæ dixit : quale cor in judicando habuisti , tales & auriculas habebis : quibus auditus effectis , ut asininas haberet aures. Fab. 191.

prétend que leur décision étoit injuste, & que ce n'étoit point Marfyas, mais son Concurrent qui devoit être écorché vif (1).

Diodore de Sicile tient à peu près le même langage ; quoiqu'il raconte la chose différemment. Il donne d'abord de Marfyas une idée fort avantageuse ; car il le représente aussi recommandable par ses bonnes mœurs, que par son habileté à jouer de la Flûte. Il le met à la vérité à la suite de Cybele ; mais il soutient que Marfyas n'avoit que de l'amitié pour elle ; en preuve de quoi il donne la continence qu'il a fait profession de garder toute sa vie ; comme donc il étoit le compagnon inséparable de la mere des Dieux, ils se rendirent ensemble dans l'Isle de Nyfa pour y voir Bacchus. Ils y trouverent Apollon qui y étoit arrivé avant eux, & que l'intelligence avec laquelle il pinçoit la Guitarre, dont il devoit l'invention à Mercure, rendoit alors fort célèbre. Marfyas & Apollon vis-à-vis l'un de l'autre, devinrent bientôt rivaux. Chacun prétendoit non seulement exceller, l'un à jouer de la Flûte, & l'autre à jouer de la Guitarre, mais encore avoir de grands avantages sur son Competiteur. Enfin, las de disputer, & de se pousser réciproquement, ils convinrent ensemble qu'ils feroient montre de leur sçavoir, & que les Habitans de Nyfa en jugeroient par comparaison. Apollon commença, & joua quelques airs sur sa Guitarre. Quand il eût fini, Marfyas à son tour enfla ses chalumeaux ; ce qu'il exécuta avec tant de dextérité qu'il charma l'assemblée, & qu'au jugement des Arbitres il passa de beaucoup Apollon (2). Celui-ci s'en étant appercû, pour réunir les suffrages en sa faveur, reprit sa Guitarre, en joua, & l'accompagna de sa voix. Ce qui lui réussit si bien, qu'il eut tout le monde pour lui. Marfyas eut beau protester qu'on le condamnoit injustement, & qu'il n'étoit pas question de juger qui des deux chantoit

(1) Οὐκ ἔστι Μαρσύας, εἰ πᾶς δίκαιος αἰ  
Μέσσοι δικάσαι ἤθελον, ἀπέδειρεν ἄν,  
αὐτὸς κοπήσας τῆ μυσική. Dial. Ju-  
non. & Laton.

(2) Τὸν ᾗ Μαρσύαν ἐπιβαλόντα τοῖς

ἀυλοῖς καταπλήξει πᾶς ἀκούσας τῆ ξενί-  
ζοντι, & διὰ τῶ εὐμέλειαν δόξαι πολὺ  
προῖχειν τῆ προηγουμένης. Lib. 3. p.  
192.

le mieux : mais de comparer l'habileté de l'un à jouer de la Flûte, avec l'habileté de l'autre à jouer de la Guitarre. Apollon répliqua, qu'il n'avoit rien fait, que Marsyas lui-même n'eût fait en embouchant ses Flûtes: & ainsi qu'il falloit ou laisser à tous deux la liberté de se servir de leur bouche, ou restreindre le combat, & n'y faire servir que les doigts & la main. Les Arbitres goûterent l'alternative : Apollon & Marsyas rentrèrent pour la troisième fois en lice : Marsyas succomba; & Apollon outré par la difficulté qu'il avoit eu à vaincre, l'écorcha (1).

§. I I I.

*Attachement de Marsyas pour Cybele. Marsyas est écorché vif par Apollon. Sa peau raisonne après sa mort. Que devinrent ses Flûtes. Honneurs rendus à la mémoire de Marsyas. Maniere dont il étoit représenté dans les places publiques.*

Voilà encore un Auteur qui dit que Marsyas fut écorché, Apollodore (2) & Palœphat (3) le disent aussi. Ce dernier ajoute, que Marsyas en défiant Apollon avoit aussi défié les Muses (4). Et c'est sans doute pour cela qu'on trouve quelquefois, Marsyas jouant de la Flûte avec les Muses (5). Il faut pourtant avouer que le sentiment général des Anciens, est que Marsyas n'eut de démêlé qu'avec Apollon, & que c'est la jalousie de ce Dieu qui y donna lieu. Apollon, disent-ils, rencontra Cybele dans ses voyages : aussi-tôt il conçût de l'amour pour elle, & de l'aversion pour Marsyas, qu'il regarda comme un rival & un surveillant dont il vouloit & devoit occuper la place. Marsyas n'étant pas d'humeur à la lui céder, ils convinrent que

(1) Ἐπιτριάνταν ἢ τῶν ἀκρατῶν τὸν Ἀπόλλωνα δεικαίστερα λέγειν συγκληθῆναι πάλιν τὰς πέχτας· καὶ τὴν Μαρσύαν λειψθῆναι, τὸν δ' Ἀπόλλωνα, διὰ τῶν ἔργων πικρότερον χρησάμενον, ἐκδεδίραϊ ζῶντα τὴν ἡπτηθέντα.

(3) De incred. cap. 48. Simulque cum victoria pellem excoriatius deposuit.

(4) Ibid. Musas jam quoque ipsas, atque adeo etiam Apollinem ad certamen invitabat.

(5) Pausan. lib. 8. pag. 468.

l'habileté dont ils se picquoient l'un & l'autre de jouer des instrumens, en décideroit. Marfyas fut vaincu : & Apollon l'écorcha (1), & pendit sa peau à la source d'une riviere qui couloit de la Place publique de Celene, où elle étoit encore du tems d'Herodote (2). Cette peau, dit Elie, étoit un miracle continuel ; car il arrivoit que toutes les fois qu'on jouoit de la Flûte, elle se mouvoit & raisonnoit ; au lieu qu'elle ne produisoit aucun mouvement, ni aucun son, quand on jouoit de la Guitarre (3). Pour ses Flûtes, elles furent jettées dans le fleuve du nom même de Marfyas ; les eaux du Marfyas les porterent dans le Méandre : celles du Méandre les roulerent dans l'Asope, & ce dernier Fleuve les jetta sur ses bords, où un Berger de Sicyonie les trouva, & les consacra à Apollon dans un Temple que ce Dieu avoit à Sicyon (4).

Marfyas nonobstant son malheur, ne laissa pas d'être fort honoré dans la Phrygie, sur-tout par les Habitans de Celene. Ils le faisoient Auteur d'un Hymne à l'honneur de Cybele, qu'on chantoit sur la Flûte, & prétendoient qu'ayant été converti dans le Fleuve qui baignoit les murailles de leur Ville, il avoit chassé les Gaulois qui étoient venus l'assiéger, autant par le son de sa Flute, que par le débordement de ses eaux (5).

Notre Antique & plusieurs autres qu'on peut citer, font foi que Marfyas étoit déjà dans un âge avancé, quand Apollon lui fit souffrir le cruel supplice dont on a tant parlé. Par tout il est représenté vieux, fort barbu, camard & chauve : & voilà pourquoi Pausanias le traite de Sile-

(1) *Apollo Cybelis amore & ipse corripuit, custodem Marfyam ac rivalem non ferens præ invidia, illum insequi, prioremque apud Cybelem locum desiderare cepit : qua ex causa cum ambo incertamen musicum amoris gratia descendissent, Marfyas ab Apolline victus arbori est suspensus, & pelle nudatus.* Lilius. Gyrald. de Poet. Dial. 9. tom. 2. pag. 321.

(2) *Lib. 7. 26.*

(3) *Ælian. var. hist. lib. 17. cap. 21.*

(4) *Καὶ ἀυλὸς ἀγατεῖσθαι φασὶν ἐν*

*ταῦτα τὸς Μαρσύῃ γενομένης γὰρ ἢ συμφορῶς τῷ Σειλλῶ, τὸν πταμόν τὸν Μαρσύαν κατενεγκὲν αὐτὸς εἰς τὸν Μαϊάνδρον ἀναφανέντας ἢ ἐν τῷ Ἀσωπῷ, ἔκαστῃ τῶν Σικυωνίων ἐκπρόσοντας, ὑπο ποιμήνος τῷ εὐρόντος δόθῃαι τῷ Ἀπόλλωνι.* Pausan. lib. 11. p. 99.

(5) *Φασι δὲ ὡς καὶ τῶν Γαλατῶν ἀπώσταντο στρατίαν, τῷ Μαρσύῃ σφίσι πι τὸς βαρβάρους ὕδαί τε ἐκ τῷ πταμῶ, καὶ μέλει τῶν αὐλῶν ἀμύναστος.* Id. lib. 10. pag. 668.

ne (1); parce que, ainsi qu'il venoit de le dire, les Anciens honoroient du nom de Silenes tous les vieux Satyres (2). D'autre part, il est certain que Marfyas étoit jeune, quand il ramassa les Flûtes de Minerve: & c'est avec cet air de jeunesse que le même Pausanias l'a vu gravé sur un marbre, s'exerçant à jouer de la Flûte assis sur un rocher à côté d'Olympe (3). Aussi est-ce à son âge que Minerve eut égard, lorsqu'elle se contenta de le fouïeter, pour avoir osé faire usage de ces Flûtes, après la défense expresse qu'elle en avoit faite (4).

Nous avons vû plus haut, que Marfyas s'étoit rendu avec Cybele à la Cour de Bacchus. De-là les Anciens ont pris occasion de faire Marfyas disciple de ce Dieu; & d'avancer qu'ainsi que les Statuës de Bacchus érigées dans les Villes, étoient le symbole de la liberté dont jouïssent les Habitans, celles de Marfyas dans les Places publiques marquoient en levant la main, non seulement que les Villes étoient libres, mais encore qu'elles avoient tout en abondance (5).

Voilà à peu près tout ce qu'on sçait, & qu'on peut dire de Marfyas. La figure que j'en donne, représente la posture dans laquelle il étoit, quand Apollon l'écorcha. La situation de ses bras, de ses jambes & de tous ses membres retracent la gêne & la torture où il étoit sur l'arbre où on l'attacha; enfin les creux & les sillons qui paroissent sur la surface de son corps, donnent à connoître qu'on lui a déjà arraché la peau.

(1) *Lib. 1. pag. 42.*

(2) Τὸς γὰρ ἡλικίᾳ τῶν Σατύρων προήκοιτας ὀνομάζουσι Σειλλῶες. Pausan. lib. 1. pag. 41.

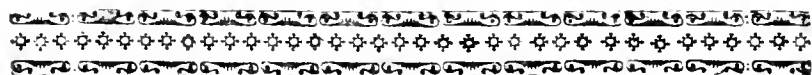
(3) Pausan lib. 10. pag. 668.

(4) Ἐν ταῖς Αῤῥῆναι πεποιήται τὸν Σειλλῶν Μαρσύαν παύσαι, ὅπ δὴ τῶς ἄλλοις ἀνέλειτο, ἐρίφθαι σφᾶς τῷ Θεῷ

βαλομένης. Idem. lib. 1. pag. 42.

(5) *Qui ut supra diximus, apte urbibus libertatis est indicium. Unde etiam Marfyas minister ejus per civitates in foro positus libertatis indicium est: qui erecta manu testatur nihil urbi deesse.* Servius in Æneid. lib. 4. pag. 325.





# DES SEPULCRES

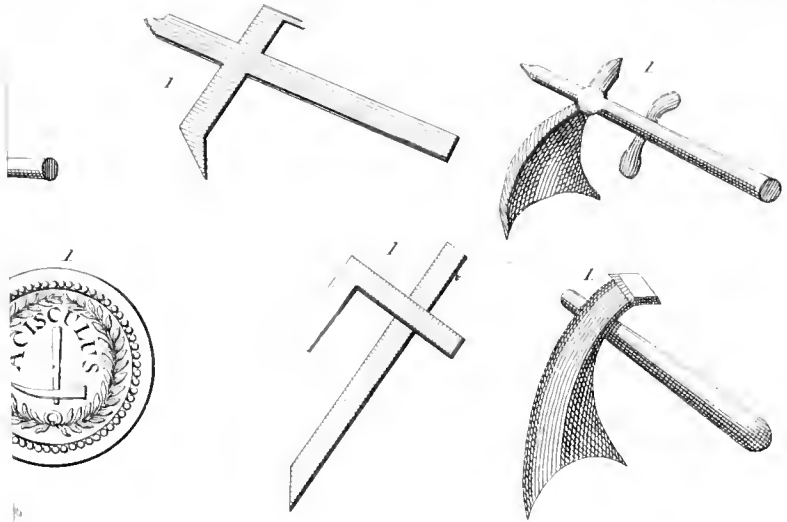
## SUB ASCIA.

### §. I.

*Idee du Livre Antiquitates Galliae quaedam selectae.  
Lieu de la Sepulture donné par les Magistrats des  
Villes. Autres marques de distinction accordées pour  
honorer la mémoire des grands Hommes.*

PLANCHE  
V.

**M**. Maffei s'est rendu propre le patrimoine des Scavans: il a la gloire de s'exercer tous les jours sur toutes sortes de sujets: il est Antiquaire, Poète, Historien, Critique, Grammairien, Editeur: Eh! que n'est-il pas? Sa plume prend chaque jour de nouvelles formes, & il a le plaisir de donner par tout le ton aux Gens de Lettres. Les Ouvrages naissent tout faits sous sa main, il n'honore aucun lieu de sa présence, qu'il n'y publie un livre; & c'est moins lui-même, que son livre qui y annonce son arrivée. Voilà ce qui est arrivé sous nos yeux en 1733. à Paris, en 1736. à Londres, & en 1737. à Verone. Cette fécondité frappe, & fait admirer l'Auteur: mais il faut le voir, & le lire pour en connoître tout le prix: & c'est à quoi on s'est attaché depuis qu'on a eu le bonheur de le posséder. Les *Antiquités choisies des Gaules* qu'il fit imprimer dans cette Capitale aussi-tôt qu'il y fut arrivé, contribuèrent beaucoup à lui faire rendre justice: un titre si intéressant ne manqua pas d'exciter notre curiosité; & le fruit qu'on retira de la lecture qu'on en fit, fut de conclure que tout le commencement & la fin, & une grande partie du milieu n'avoit aucun rapport avec nos Antiquités; & que le reste étoit une



*M. le Duc de Sully*



*M. le Duc de Sully*



DES SEPULCRES SUB ASCIA. 77

nouvelle édition (1) de certaines inscriptions qui avoient été publiées plusieurs années auparavant avec beaucoup plus de fidélité & d'intelligence. Et c'est ce qu'il est aisé de faire voir par un seul exemple, que j'employerai d'autant plus volontiers qu'il met en évidence, que le sentiment qu'il a avancé sur la formule des Sépulcres consacrés *sub Ascia*, est insoutenable.

Dans sa douzième lettre pag. 58. & 59. Il donne cette inscription, qu'il a, dit-il, copiée sur le marbre même.

Q SECVND  
 QVIGONIS  
 CIVIS TREVERI  
 IIIII VIRAVGVS  
 TALIS INAEDVIS  
 CONSISTENTIS  
 OMNIB HONO  
 RIB INTER EOS  
 FVNCTI QVIGO  
 NI SECVNDVS  
 ET HIBERNALIS  
 LIBERTI ET HE  
 RED PATRONO  
 OPTIMO SVBAS  
 CIA DEDICAVER  
 E D I X D O

Mais Dom Edmond Martene avoit copié aussi sur l'original cette inscription vingt-trois ans auparavant, avec des

(1) M. Maffei reconnoit lui-même, pag. 21. qu'une Inscription trouvée à Albi dans le Comté de Geneve, & qu'il venoit de donner pour nouvelle, avoit été publiée avec son explication dans le Journal de Trevoux. S'il avoit eu la précaution de lire l'Histoire de Languedoc, il auroit trouvé à la fin de la Préface, la première des Inscriptions de Narbonne qu'il donne à la pag. 65. On dit la même chose des Inscriptions qui sont à la page 80.

La première se lit dans le premier tome de l'Académie des Inscriptions, & dans le dernier tome du supplément de l'Antiquité expliquée; la troisième dans ce même tome du supplément, & la quatrième dans le second tome de la Religion des Gaulois. Sa première Lettre étoit imprimée depuis peu à Veronne: il est vrai qu'elle n'étoit pas connue à Paris. Mais qu'a-t-elle gagné à la réimpression?

différences considérables ; & avoit remarqué qu'elle avoit été » trouvée (1) depuis peu à Autun dans un champ sur » une grosse pierre d'environ trois pieds & demi de hauteur sur deux pieds trois quarts de largeur , & deux pieds » & demi d'épaisseur : & qu'il y avoit à côté quatre colonnes d'un pied de diametre , & de cinq pieds & demi » de long , sous un monument de pierre qui étoit peint , » & en forme d'arc ». Ces petites observations ne sont pas indifférentes à quiconque en connoît le prix ; les différences le sont encore moins ; les voici telles qu'elles viennent de la première main.

Q. SECVND

QVIGONIS.

CIVIS TREVERI

I IIII I VIRAVGVS

TALIS INAEDVIS

CONSISTENTIS.

OMNIB. HONO

RIB. INTER EOS

FVNCTI QVIGO

NI SECVNDVS,

ET HIBERNALIS-

LIBERTI ET. HE-

RED. PATRONO

OPTIMO SVB AS-

CIA DEDICAVER;

L. D E X D O.

On voit ici outre la ponctuation qui ne manque jamais de se trouver sur tous les marbres qui sont bien conservés , les lettres initiales de la dernière ligne qui forment non seulement un bon sens , mais encore le seul sens que les Auteurs de l'inscription ont eu en vûë. Pour se convaincre de cette vérité , il n'y a qu'à comparer ces lettres avec celles que M. Maffei présente. » Il avoüe qu'il ignore entièrement ce que ces dernières signifient : qu'il avoit même

(1) Voyage Litteraire. 1. part. pag. 163.

« ri un jour de l'explication qu'il s'étoit vû obligé d'en don-  
 « ner pour ne pas demeurer court, sçavoir que ces mots  
 « étoient le commencement de ces autres : *Et de ipsorum*  
 « *denariis dotaverunt optime*. Qu'en effet, cette explication  
 « étoit risible ; mais toutes réflexions faites, qu'il n'en trou-  
 « voit pas de meilleure » (1). Il en hazarde pourtant une  
 autre ; dont il nous avertit de ne pas faire plus de cas qu'il  
 en fait lui-même. Après quoi il ajoute ces paroles remar-  
 quables. » Il ne faut pas ômettre que le marbre étant gâté  
 « en cet endroit, il y a deux lettres qui ne sont pas bien li-  
 « sibles, & qui peuvent être prises pour d'autres » (2). Et voi-  
 là ce qui auroit dû obliger M. Maffei à donner l'inscrip-  
 tion telle que D. Edmond Martene l'avoit publiée ; puis-  
 qu'il l'avoit prise avant que la pierre sur laquelle elle est  
 gravée, se ressentît des injures du tems. Mais nous allons  
 voir que quand M. Maffei seroit venu au même tems que  
 D. Martenne, ou qu'il auroit été à sa place, il n'auroit  
 pas copié plus fidèlement cette inscription. » Il y a des An-  
 « tiquaires, dit-il, qui lisent ainsi ces lettres : L D E X D O,  
 « qu'on peut rendre par ces mots ; *locus datus ex decreto or-*  
 « *dinum*. Mais nous ne voyons nulle part, qu'on ait donné  
 « un lieu pour servir de sépulture » (3).

Qu'il me soit permis de le dire, il me semble que je rê-  
 ve quand j'entens dire à un Antiquaire de profession,  
 qu'on ne voit nulle part qu'on ait donné un lieu pour servir de  
 sépulture. S'il y a formule usitée sur les pierres sépulcrales,  
 c'est certainement celle-ci : *Locus datus decreto Decurionum*,  
 où ces lettres équivalentes L. D. D. D. Pour ne pas accu-  
 muler autorité sur autorité, & faire voir en même tems à  
 M. Maffei, qu'il a vû ce qu'il nie avoir vû ; je vais lui pro-  
 duire une inscription donnée par un Antiquaire qu'il aime  
 tant, & qu'il appelle souvent à son secours : c'est de Spon  
 que je parle : cet Auteur à la pag. 82. de ses recherches

(1) *Dum describerem, quaesitum est à me, quid sibi vellent; respondi pro-  
 inus: Et de ipsorum denariis dota-  
 verunt optime. . . . Ridens protuli, &  
 ridenda sane interpretatio; sed postquam  
 respici, quod aptius quadret vix inve-*

nio. pag. 60.

(2) *Nec dissimulandum tamen ob de-  
 ritum ibi aliquanto lapidem unam &  
 alteram ex hisce literis ambiguam reddi.*

(3) *Sed de loco dato in sepulcralibus  
 numquam mentionem vidimus. Ibid.*

des Antiquités de Lyon , a fait graver un marbre sur lequel on lit tout du long ces paroles :

D M  
M. OPPI PLACIDI  
[ HAR. PRIM. DE LX.  
CUI LOCVM SEPVLTVR.  
ORDO SANCTISSIM. LVG.  
DEDIT

Ce même Ecrivain pag. 25. produit une autre Antiquité ; qui finit par ces lettres , L D D D , & qu'il explique par ces mots , LOCUS DATUS DECRETO DECURIONUM. Et à la pag. 94. il rapporte une Inscription , qui dit que Julia Barbane , Dame incomparable , a donné un lieu pour dresser l'Autel qu'on vouloit ériger dans le Sépulcre de P. Ælius Maximus Polychronius. CUI LOCUM ARE PIETATI CONCESSIT JUL. BARBANE MATRONA INCOMPARABILIS. Mais que diroit M. Maffei si on lui prouvoit que les Décurions , ou Magistrats des Villes quand ils vouloient reconnoître le mérite & les services des personnes qui mouroient , ne se bernoient pas à donner un lieu pour les enterrer ; mais qu'ils érigeoient encore sur leur Tombeau une Statuë équestre , y appendoient un bouclier d'argent , & des deniers publics faisoient tous les frais des Funérailles ? C'est pourtant ce qui est fort aisé : il ne faut pour cela que transcrire cette fin d'Inscription , citée par Kirchman dans son Traité des Funérailles : DECURIONES. FUNUS. PUBLICUM. STATUAM. EQUESTREM. CLYPEUM. ARGENTEUM. LOCUM. SEPULTURÆ. DECREVERUNT.

Fig. 33.

Sur ces exemples , & sur cent autres semblables que je puis produire (1) , il est visible que M. Maffei a mal copié l'Inscription d'Autun , & que pour en avoir l'intelligence , il faut avoir recours à D. Edmond Martene , & n'écouter que lui. Ce qui est bien fâcheux , c'est que M. Maffei trouve des difficultés où il n'y en a point , & qu'il n'en trouve pas où il y en a véritablement. Seroit-ce que trop

(1) Voyez l'Histoire de Lyon du P. Colonia tom. 1. pag. 100. 101. &c.

de lumieres l'éblouissent, ou que les idées différentes qui lui viennent sur tant de matieres disparates, qu'il s'est fait un capital de traiter tout-à-la-fois, se croisent dans son esprit? soit donc cela, soit autre chose, il est du moins constant qu'il se commet aisément, & qu'il est sujet à se brouiller avec les régles les plus certaines, sur lesquelles on puisse juger des Antiques.

## §. II.

*La formule sub Ascia a été jusqu'ici l'écueil des Antiquaires. Sentiment proposé par M. Maffei comme nouveau & incontestable. Le Pere Menetrier l'avoit déjà donné.*

Sa onzième lettre roule entièrement sur le sens de la formule des Tombeaux consacrés *sub Ascia*. Tout le monde sçait que cette formule a été l'écueil de tous les Antiquaires qui ont entrepris de l'éclaircir, & qu'il n'en est aucun qui l'ait fait entièrement. M. Maffei attribuë ce mauvais succès à l'imprudence qu'ils ont eu, de chercher du mystere où il n'y en avoit point; & avance que c'est le propre du mot *dedicare*, de jeter les Ecrivains dans l'erreur, parce qu'il ne signifie souvent qu'*ériger, placer, achever une chose, & commencer à en user* (1). » En effet, ajoute-t'il, » *Asconius* observe que *Pompée* dédia son Théâtre, lorsqu'il y fit représenter des jeux pour la premiere fois; & » j'ai vû moi-même à *Nîmes* une pierre sépulcrale, où, à » la place de ces mots, *sub Ascia dedicavit*, on lit, *sub Ascia posuit*. Ainsi je crois que cette formule & la figure de l'*Ascia* qui est gravée au-dessus ne marquent autre chose, si » non que les Sépulcres où tout cela se trouve, étoient nouvellement construits, & que personne n'y avoit été enterré: ce qui étoit honorable, & arrivoit rarement. C'est

(1) *Multoties accidit, ut dedicandi verbum hallucinationes pareret: sepe enim nihil aliud significat, quam ponere, collocare, perficere, & rei cuiuspiam usum inchoare.* Pag. 55.

» pourquoi S. Mathieu & S. Luc parlant du Sépulcre , où  
 » Joseph d'Arimathie mit le corps sacré du Sauveur , disent  
 » expressément *que personne n'y avoit encore été mis*. S. Jean  
 » dit la même chose , & ajoute que *ce Sépulcre étoit neuf*.  
 » Il en étoit de même des Gaulois de la Province de  
 » Lyon , & de quelques cantons voisins qui donnoient à  
 » leurs morts ces marques de bienveillance & de distinc-  
 » tion : ne trouvant pas que les formules ordinaires expri-  
 » massent d'une maniere vive & élégante , ce qu'ils fai-  
 » soient pour eux , ils avoient recours à celle de la confé-  
 » cration *sub Ascia* , qui marquoit que le Sépulcre sortoit  
 » alors de la main de l'Ouvrier » (1).

M. Maffei distingue ensuite trois sortes d'Ascia , qui avoient la même forme , & n'étoient distinguées que par l'usage à quoi on les employoit. La première sorte étoit une arme qui approchoit fort de la coignée , d'où est venu l'*Azza* des Italiens & la *Hâche* des François. La seconde sorte ser voit à polir le bois , & c'est celle dont il est parlé dans les Loix des douze Tables , quand elles défendent non les dépenses qu'entraînoit l'érection des Sépulcres , mais celles qu'on faisoit en brûlant les corps. Enfin la dernière sorte d'*Ascia* étoit la truelle , qui est le dernier instrument dont on se sert à perfectionner toutes sortes d'ouvrages de maçonnerie : & c'est uniquement de la truelle dont il s'agit dans les Sépulcres consacrés *sub Ascia* , parce que les Gaulois n'entendoient par-là , que le crépi qu'on donnoit

(1) Opinoꝛ, nihil aliud ea formula & ascie figura , quæ summo lapide insculpi solet , significare voluisse , nisi ea monumenta de novo fuisse excitata , & nulli antea paruisse. Honorificum hoc plane erat , & minime vulgare : quæ propter. ἐν τῷ ἁγίῳ μνημείῳ. sacratissimum. Servatoris nostri corpus Joseph ab Arimathæa deposuit , neque id memorare D. Mathæus prætermisit , S. Lucas monumentum dixit , ἡ δὲ ἡ δὲ δὲ αὐτῶ δὲ αὐτῶ αὐτῶ. Utrumque conjunxit S. Joannes : Monumentum novum , in quo nondum quisquam posi-

tus erat. Quidquid hoc honoris esset & amoris & liberalitatis ostentare non prætermitebant Lugdunenses , Gallique ceteri ; tantum abest ut eam clausulam modicis tantum ac minoribus tumulis inditam , eaque mediocritatis laudem questitam putem , ut Aldus olim , deinde fabretus censuerit. Cum ergo minus commode , minusque eleganter consuetis & communibus verbis id exprimi posset in funebris tumulis , hanc formulam amplexi sunt , qua indicabant , ab artificum manu eo ipso tempore id monumentum exisse. pag. 54.

aux murs du Tombeau : & que c'étoit la dernière façon de l'ouvrage (1).

M. Maffei finit sa lettre par une Inscription Grecque , qu'il a , dit-il , vûë à Nîmes , & qui a été donnée plusieurs fois , qui porte que le Sépulture sur lequel on l'avoit mise , étoit nouvellement construit , & il prétend que le mot qui signifie *nouvellement construit* , étoit synonyme de la formule des Tombeaux consacrés *sub Ascia* (2).

Sur ces idées que M. Maffei donne pour nouvelles , quoiqu'il les ait prises ouvertement du Traité (3) de Mazochius sur l'inscription de l'Amphitéatre de Capouë , cet Antiquaire fait le procès à l'Auteur de la Religion des Gaulois qui croit que l'Ascia est une houë , ou une marre particuliere , dont on se servoit à la construction des Sépultres. Sentiment , dit M. Maffei , qui approche fort de

(1) *Ultimum siquidem instrumentum quo in ὑπογυείοις , sive subterraneis cubiculis edificandis , ut & in edificiis aliis utebantur , Ascia erat , quæ calx macebatur ad inducendum tectorium muris , ut adhuc fit. Triplex non unum tantum , ut a recentioribus , qui hanc questionem agitant , assertitur eodem nomine ὀργάνον appellatum invenio , quod eandem speciem referrent singula : primo quidem teli , sive armamenti genus securi proximum ; inde adagium , cuius Apuleius meminit , Asciam cruribus suis illidere : Psalmorum interpretes : in securi & ascia dejecerunt eam. Hinc azza Italici , Gallis hache . . . Ita deinde ferrum dictum , quo ligna levigabantur , unde veritum in XII. tabulis polire ascia rogum , ut non sepulcri quidem , quod communiter dici solet , sed exustionis sumptus minuerentur. Instrumentum denique eo nomine vocatum passim , quo murarii fabri utebantur , ut extremam muris navarent operam. Ibid.*

(2) Græcum tetrastrychon sepulchrali titulo additum Nemausi exscripsi , in quo monumentum illud Νεόδυντον fuisse , declaratur. Vides quod Latine sub Ascia Dedicatum dicebant , græce novi-

ter ædificatum dixisse Pag. 55.

(3) Cet Ouvrage est imprimé à Naples en 1727. sous ce titre : *Alexii symachi Masochii in mutilum Campani Amphitheatri titulum* ; par conséquent plusieurs années avant que M. Maffei vint en France publier ses *Antiquités choisies des Gaulois*. L'Auteur de Capouë après avoir employé onze pages in 4°. à marquer les différentes acceptions des termes Latins *dedicare* & *Ascia* , parle ainsi pag. 90. *Dedicare in his monumentis cave putes consecrandi , id quod sibi nonnulli persuaserunt , significatione positum : nec est secundum Reinesium ab inchoato opus curare : nec demum quidvis aliud : verum secundum semel traditam ejus verbi notionem nihil aliud istic est dedicare , quam usum monumenti illato cadavere inchoare , sive encaeniare , quemadmodum tot jam Auctorum locis fidem feci. Dedicare vero sub Ascia idem prorsus est , quod in sepulcrum recens extructum cadaver inferre , & , ut festi verbum adhibeam , usui dicere , &c.*

Pitiscus long-reins avant Mazochius & M. Maffei avoit proposé le même sentiment. *Lexic. Antiq. Rom. in Ascia.*

celui du P. Menetrier, & auquel je doute fort que personne soucrive, puisqu'il ne paroît fondé sur rien (1).

M. Maffei-hazarde ici plusieurs chofes qui ne font point. Car 1°. Il n'est pas vrai que le sentiment du P. Menetrier approche ni de près, ni de loin du sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois; puisque l'Historien de Lyon dit en ternies exprès, que » l'instrument représenté sur les  
Hift. de Lyon  
 pag. 52. &c. » Tombeaux des Payens n'est pas une hâche, ni une do-  
 » loire à couper & applanir le bois; mais une gâche à  
 » détremper la chaux, que l'on nomme à Paris un rabot,  
 » & en terme de Blafon un rustre, du mot latin *rutrum* ou  
 » *rutabulum*. Vitruve, ajoute cet Auteur, nomme cet in-  
 » strument, *Afcia*, dont il dit qu'on se sert à gâcher la  
 » chaux & le mortier; *macerata calx ascia dolatur*, dit-il, au  
 » livre septième de l'Architecture chap. 2. & c'est de ce  
 » mot *Afcia* que l'on a fait le terme de gâcher. C'étoit  
 » donc, continuë-t'il, la coûtume, quand on confa-  
 » roit ces Tombeaux aux Dieux Manes, que celui qui  
 » faisoit cette Dédicace, prenoit du mortier avec une gâ-  
 » che, & le mettoit le premier avec cérémonie dans le  
 » creux, sur lequel on vouloit placer ce Tombeau: céré-  
 » monie qu'on a retenuë, quand on met les premieres  
 » pierres des Eglises, des Monasteres, des Palais, & des  
 » autres Edifices publics, où les Princes, les Prélats & les  
 » Magistrats, avec une truëlle d'argent, prennent du mor-  
 » tier, & en font l'affise de cette premiere pierre».

De ce passage il résulte évidemment deux verités: la premiere, que le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois sur l'*Afcia* des Sépulcres, n'a aucun rapport avec celui du P. Menetrier. La seconde, que le sentiment de M. Maffei est le même que celui du P. Menetrier: & comme celui du dernier a paru avant celui de M. Maffei: M. Maffei a tout l'air de s'être accommodé du sentiment du

(1) *Afciam scilicet ligonem, seu mar-  
 ram significasse, haud communem ta-  
 men, & qua uerentur cum longis  
 purgare ligonibus arva oporteret, sed  
 peculiarem, & ad terram sepulcrorum  
 struendorum causa fodiendam solun-*

*modo adhibitam. UTRUM HEC SEN-  
 TENTIA, CUI P. MENETRIUS QUO-  
 QUE aliquando appropinquauit, calca-  
 los omnes reportatura sit, uereor, cum  
 in quo nitatur non appareat. pag. 53.*



P. Menetrier, en y faisant un changement qui n'est rien dans le fonds, puisqu'il n'a fait que changer l'objet de la Truelle de l'Historien de Lyon, & lui en assigner un autre.

## §. I I I.

*L'Ascia des Sepulcres avoit d'un côté la forme d'une Marre , & de l'autre celle d'un Marteau.*

Une autre chose en quoi a manqué M. Maffei , c'est qu'il n'a rapporté que la moitié du sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois , & qu'il a donné cette moitié pour le tout, ce qui n'est guères exact : voici ce qui manque. » Je n'ai décrit jusqu'ici, dit-il, que le côté de l'Ascia » qui seroit à remuer , & à creuser la terre : l'autre qui ré- » pondoit au premier , & qui croisoit sur le manche com- » me un marteau , avoit aussi la figure d'une moitié de » marteau , & il seroit à briser les pointes de roc vif qui » avançoient dans la fosse qu'on creusoit , ou à faire tom- » ber , & amener les pierres & les cailloux qui faisoient le » même effet , & n'étoient qu'à demi-découverts. »

Tom. 2. p.  
246.

Une dernière faute de M. Maffei plus considérable que les autres, c'est de dire, que le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois ne paroît fondé sur rien ; puisque tous ceux qui ont des yeux, voyent qu'il est fondé sur toutes les différentes formes d'Ascia qui sont venues à notre connoissance. M. Maffei veut-il des autorités qui aillent jusqu'à l'évidence ? Voici de quoi le contenter.

*Ascia*, dit Isidore de Seville, *ab astulis* (lege, *asculis*) *dicta*, *quas à ligno eximit*, *cujus diminutivum nomen est asciola*. *Est autem manubrio brevi, ex adversa parte referens vel simplicem malleum, aut cavatum vel bicornè rustrum*. Ne diroit-on pas que l'Auteur de la Religion des Gaulois a copié saint Isidore quand il dit : » Ce qui fait encore mieux voir que l'Ascia est cet instrument, c'est ce proverbe si fréquent dans les Auteurs Latins ; *ipse mihi Asciam in crus impegi* ; je me suis donné moi-même un coup de houë à la jambe. C'est précisément ce qui arrive souvent à ceux qui se fer-

Orig. lib.  
19. cap. 19.

Tom. 2. p.  
247.

Petron. Apul.  
&c.

» vent de la houë ; parce que cet instrument est difficile à  
 » manier ; car 1°. son manche est fort court. 2°. Le fer au  
 » contraire est aussi long ou plus long que le manche. 3°.  
 » Ce fer est si recourbé qu'il est presque parallele au man-  
 » che même , & dans ce cas si l'on ne mesure bien son  
 » coup au lieu de donner en terre , la houë porte infailli-  
 » blement sur la jambe de celui qui la tient ; ainsi on se bles-  
 » se soi-même sans en pouvoir rejeter la faute sur d'autres ;  
 » ce qui est le vrai sens du proverbe ».

Je reviens aux autorités que demande M. Maffei.

Les paroles de S. Isidore que je viens de rapporter , se lisent encore dans un Glossaire MS. de la Bibliothèque de S. Germain des Prés , dont l'Antiquité ne sçauroit guères être plus grande , puisqu'il est écrit en lettres Lombardes. Quoi qu'il soit sans nom d'Auteur , on croit avec fondement que c'est le Glossaire d'Anseleubus Evêque Goth. Il cite à la marge les gloses d'Isidore.

*Asciscolum* dans un Onomasticon cité par Turnebe *advers. lib. 28. cap. 5.* est un marteau de maçon. *Asciscolum, Malleolus Structorius.*

*Ascibola, Ascibolus* ou *Ascibolum* est un instrument de fer semblable , dont on se servoit à la guerre pour frapper de près & de loin , pour jetter à la tête des ennemis , pour abattre des portes & des fortifications , pour découvrir les toits des maisons , &c. *Libratis Ascibolis* (1) , *tria capiti vulnera Sanctæ Virgini & Martyri infligunt.* Act. SS. Bolland. Maii , to. 1. pag. 290. Act. SS. Ord. S. Bened. fac. 5. pag. 55.

(1) Les nouveaux Editeurs du Glossaire de Du Cange prétendent qu'il faut lire *Asciolis* , quoi qu'ils ayent généralement contre eux les manuscrits & les imprimés : ils disent même en termes exprès , qu'il faut corriger les Actes des Saints de l'ordre de S. Benoît donnés par Dom Mabillon sur les Actes des Saints publiés par Henschenius. S'ils veulent se donner la peine de consulter les endroits parallèles , ils trouveront 1°. Qu'il n'y a

nulle part aucune correction à faire. 2°. Qu'il faut mettre un carton à leur correction. 3°. Qu'il ne faut pas changer *Ascisculus* , ni *Asciscolum* en *Ascicolus*. 4°. Qu'*Ascibola* vient du Latin *Ascia* & du Grec *πέλαγος* jeter , lancer , &c. Témoin le texte que je rapporte d'après Henschenius , *Libratis ascibolis* , &c. L'Auteur d'une autre vie de Sainte Wiborade , dit aussi , *Tria vulnera in caput ejus librabant.* Apud Bolland. Maii t. 1. p. 305. C.

Plusieurs revers de médailles de la famille Valeria représentent au naturel l'Ascia de l'Auteur de la Religion des Gaulois avec le mot *Acisculus* tout au tour, qui donne à connoître que c'étoit le *cognomen* de cette famille, & que l'Ascia croisoit sur son manche comme un marteau.

Enfin voici deux Inscriptions qui se voyent encore à Aquilée, & qui font foi que l'Ascia dont nous cherchons la véritable notion, étoit un instrument qui servoit également à la construction & à la destruction des Sépulcres.

I.

CERVONIA. TICHE

V. F. SIBI. ET. LIB. LIBQ. POSTQ. EOR  
 SI. QUIS. HANC. ARCAM. SIVE. HOC  
 MONIMENT. VENDERE. AUT. EMERE  
 AUT. EXACISCLARE. VOLET  
 TUM. POENAE. NOMINE. HS.  $\overline{\text{XX}}$ .  
 REIP. AQUIL. DARE. DEBEBIT

Voyez la  
V. Planche.

M. D. C.  
Tome 105.  
333.

II.

ATILIAE. ONESIMENI

CUM. QUA. VIXI. ANNIS. XV

CONJUGI. CARISSIMAE

C. JULIUS. EPICLETUS. QUI

ET. FATO. VIVUS. POSUIT. ET SIBI

SI. QUIS. POST. DUA. \* CORPORA

POSITA. HANC. ARCAM. APERUERIT

AUT EXACISCLAVERIT. ET. ALIUT \*

CORPUS. POSUERIT. IN. F. L. EL.  $\overline{\text{CONS}}$ . M. N.

\* Sic.

\* Sic.

Tant d'autorités & de preuves de toutes fortes font foi, que l'Auteur de la Religion des Gaulois étoit bien fondé à soutenir, que l'Ascia de nos monumens étoit une houë ou une marre particuliere, dont on se servoit à la construction des Sépulcres; & que M. Maffei ne l'est point, quand il avance que cette Ascia est la truelle qui servoit à crépir, & à blanchir les Sépulcres quand ils étoient faits. Il ne faut que voir médiocrement clair, pour appercevoir

& la différence infinie, qu'il y a entre ces deux fortes d'instrumens, & qu'il étoit absolument impossible de faire servir l'*Ascia*, à crépir quoi que ce soit.

## §. I V.

*La dédicace sub Ascia étoit un acte solennel de Religion. La dédicace d'un édifice étoit entièrement différente de sa construction ou de son achèvement. Plusieurs Tombeaux consacrés sub Ascia par d'autres que ceux qui les avoient construits. Pourquoi Jésus-Christ a été mis dans un Sepulcre neuf. Idées singulieres de quelques Auteurs adoptées par certains journalistes.*

En nous renfermant M. Maffei & moi dans l'espece dont il s'agit, je lui accorderai qu'on a dit originairement dans le sens propre *dedicare*, pour placer, ériger, achever une Statuë, un Portique, un Tombeau, &c. commencer à en user, & à le rendre public: mais je soutiens que dès l'origine des Tombeaux *dediés sub Ascia*, & du tems de Ciceron même, ce terme n'étoit employé proprement que dans le sens de *consacrer*.

1°. Nonius & Servius sur ce vers du 6. livre de l'Eneïde de Virgile, *Junoni infernæ dictus Sacer*, disent que *dictus sacer* est mis pour *dicatus*.

2°. Il est évident par l'Inscription suivante que *dicare* & *locum consecrare* sont synonymes.

Gruter. p.  
107. R. 120

P. MEMISIANAE. UXORI  
CASTISS. ET. INCOMPARAB

Q. HERCULANIUS  
MARITUS

CUM. PIGNERIB. DE. EA  
NATIS LOCUM,  
CONSECRAVIT.

3°. Tous les Tombeaux consacrés *sub Ascia* sans exception d'aucun, étoient dédiés aux Dieux Manes en général, & en particulier aux Manes de ceux dont les cendres étoient enfermées dans ces sortes de Tombeaux : de-là double raison en faveur du sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois.

Je tire la premiere de la formule *DIS MANIBUS*, qui est à la tête de toutes les Inscriptions sépulcrales.

2°. Les cendres de ceux qu'on mettoit dans les Tombeaux consacrés *sub Ascia*, fournissent la seconde ; car elles rendoient le lieu qui les contenoit *religieux*, & de-là inviolable (1). Outre que tout devoir rendu aux morts étoit saint par les Loix des douze Tables (2).

3°. Aussi Cicéron dans l'excellent discours qu'il fit devant le College des Pontifes, pour démontrer que la Dédicace que Clodius s'étoit avisé de faire de sa maison, n'étoit rien moins qu'une Dédicace, se sert indifféremment (3) du mot de Dédicace & de Consécration. Il dit ensuite en termes exprès que toute Dédicace de lieu est un acte solennel de Religion (4) : puisqu'elle consacroit ce terrain aux Dieux pour toujours (5), qui en conséquence y venoient faire leur séjour (6).

4°. Les conditions requises pour rendre une telle Dédicace valide & légitime, confirment mon sentiment ; car d'abord il falloit consulter les Pontifes (7). Si la réponse des Pontifes étoit favorable, on ne procedoit à la Dédicace qu'après avoir convoqué le Peuple (8), & en présence d'un Pontife, qui en portant la main sur le lieu qu'on vouloit dédier, récitoit mot à mot les paroles que le Ma-

(1) Cic. 2. de leg. 57. *Priusquam in os injecta gleba est, locus ille ubi crematum est corpus, nihil habet religionis; injecta gleba tumulis & ille humanatus est, & sepulcrum vocatur; ac tum denique multa religiosa jura complectitur.*

(2) *Deorum manium jura, sancta sunt.* Cic. de leg. lib. 2. 22.

(3) *Quæ tua fuit consecratio.* Num. 106.

(4) *Dedicatio magnam habet Religionem.* Num. 127.

(5) *Hujus domum . . . sempiterna religione obligare.* Num. 106.

(6) *Deos immortales . . . in ejus domum afflictam & eversam . . . immigrare voluisse.* Num. 107. 141.

(7) *Ille tamen ad Collegium retulit: tu ad quem retulisti?* Num. 131. 32.

(8) *Concione tota seste effecisti.* Num. 126.

gistrat devoit prononcer en faisant la Cérémonie (1). Cela fait, le lieu étoit consacré aux Dieux, non pas en conséquence de ce que le Magistrat y avoit mis du sien, mais en vertu du Ministère du Pontife (2).

5°. L'Orateur Romain dans ce même discours fait mention de quelques autres sortes de Dédicaces (3) : & il ne les tient pour valides, qu'autant que le Pontife les a faites.

6°. Mais faisons abstraction de toutes les preuves que je viens de mettre en œuvre, & tenons-nous en à la seule autorité que M. Maffei appelle à son secours : c'est la Dédicace du Théâtre de Pompée. » Ce Romain, dit notre » Antiquaire, dédia son Théâtre, lorsqu'il y célébra pour » la première fois des jeux, comme Asconius l'insinüe ». Quand Asconius diroit ce que M. Maffei lui prête, on n'en pourroit pas inferer que la Dédicace des Anciens n'a jamais été un acte solennel de Religion. La quantité de cérémonies, de prières & de Sacrifices dont la célébrité seule des jeux étoit chargée depuis le commencement jusqu'à la fin, suffisoit pour consacrer le Théâtre (4). Et voilà uniquement ce qu'Asconius mal entendu peut insinuer dans l'endroit que M. Maffei a eu en vûe. » Cicéron, dit-il, récita l'Oraison contre Pison peu de jours avant que » Pompée fit célébrer des jeux pour la Dédicace du Théâtre qu'il avoit fait dresser » (5).

7°. Il s'en faut pourtant bien que ce soit-là vraiment la pensée d'Asconius : aucun Romain n'a jamais ignoré que la Dédicace du Théâtre étoit une Consécration entièrement différente de celle qui étoit attachée à la célébration des jeux. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à lire Putarque. » Pompée, dit cet Historien, voulant faire l'ouverture de son Théâtre, fit célébrer differens jeux, & » donna divers combats de bêtes pendant qu'on en faisoit

(1) *Verbis, Pontifices, pmissis, si is postem tenuerit, & aliquid dixerit, donum unius cuiusque consecrare posse?* Num. 119. 120. 121. 133, 141.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* Num. 123. 124. 125.

(4) *In ludis quanta sacra, quanta sa-*

*crificia præcedunt, intercedunt, succedunt, quot sacerdotia.* Cic. ad Quinz. fratrem.

(5) *Hæc oratio dicta est . . . ante paucos dies quam Cn. Pompeius ludos faceret, quibus theatrum a se factum dedicavit.*

« la CONSECRATION » (1). Dion tient le même langage touchant cette célèbre Dédicace (2), & par tout où il est question de semblables actes de Religion (3). M. Maffei, qui le croiroit? convient de tout cela: & la raison qui l'entraîne est sans réplique. » C'est, dit-il, que tout Théâtre & Amphitéâtre des Anciens étoit *religieux*; aussi étoit-il rempli d'Autels, de Statuës des Dieux, & les jeux qu'on y célébroit, étoient consacrés aux Divinités du Paganisme » (4).

8°. Gruter abonde en inscriptions qui répandent un grand jour sur la même vérité: j'en choisis une qui est assez singulière pour mériter notre attention; la voici:

D. D. N. N. DIOCLETIANUS. ET  
MAXIMIANUS. INVICTI. SENIORES  
AUGUSTI. PATRES. IMPERATORUM. ET  
CAESARUM. CONSTANTIUS. ET. MAXIMIA  
NUS. INVICTI. AUGG. ET. SEVERUS. ET MAXI  
MIANUS. NOBILISS. CAESARES. THERMAS  
FELICES. DIOCLETIANI. AUG. FRATRIS. SUI  
NOMINE. CONSECRAV. COEPTIS. AEDI  
FICIIS. PRO. TANTI. OPERIS. MAGNITU  
DINE. OMNI. CULTU. PERFECTAS  
ROMANIS. SUIS. DEDICAV.

Gruter. pag.  
78. 7.

Cette inscription, dira M. Maffei, est à peu près du tems où les Tombeaux dédiés *sub Ascia* étoient le plus en vogue: or elle fait foy qu'alors autre chose étoit la Consécration d'un bâtiment, autre chose sa Dédicace; & par surcroît que la Consécration précédait la Dédicace: donc la Dédicace des Sépulcres *sub Ascia* n'avoit rien de commun avec la Consécration, & ne les rendoit pas sacrés, puisqu'ils l'étoient déjà.

(1) Πομπήιος ἢ τὸν θέατρον ἀνάδειξας, ἀγῶνας ἢ γὰρ γυμνῆας καὶ μουσικὰς ἐπισημὰ κατεργάσσει, ἢ θεράτων ἀμύθας. Plutar. in Pompeio.

(2) Lib. 39. pag. 120.

(3) Lib. 54. p. 617. & alibi.

(4) Amphitheatrum Paganorum locus habebatur religiosus, ibi cum ara, idola & dicati semper factus Numinibus ludi. Epist. 8. pag. 41.

Ces difficultés disparoissent quand on sçait que les Thermes que Diocletien , ou Maximien Hercule pour lui , avoit fait bâtir à Rome en 302. n'étoient pas encore dédiés le premier de May de l'an 305. que ce Prince fut obligé de renoncer à l'Empire. Maximien Galere qui régnoit à Rome sous le nom de Sévere qu'il avoit fait créer Cesar , ne trouvant pas que les Thermes fussent ni assez vastes , ni assez commodes , y fit ajoûter de nouveaux appartemens , & ainsi les rendit PARFAITS selon les termes de l'inscription. Ensuite il les fit dédier par Sévere même au plus tard en 306. Sévere en les dédiant ne fit qu'une seule & même action ou cérémonie , qui embrassoit les bâtimens faits par Diocletien , & les augmentations ordonnées par lui-même , & les autres Princes régnans. La seule chose qu'il observa par égard pour Diocletien qui étoit reconnu pour Dieu , c'est qu'il donna le nom de Consécration à l'action qu'il fit pour lui , & ne donna que celui de Dédicace à ce qu'il faisoit en son propre & privé nom , & en celui des autres Princes qui n'étoient pas Dieux. Ce qui n'empêchoit pas que son action propre ne fût une véritable Consécration , & que Dédicace & Consécration ne soient synonymes : » parce , dit Ulpien , que tout ce qui est *dédié* publiquement par le Prince , ou par son ordre , ou par délégation du peuple , est dès-là consacré » (1).

2°. Enfin je ne doute pas que la Dédicace des Tombeaux *sub Ascia* , n'ait eu toute la force d'une Dédicace publique ; parce qu'il résulte des vûes qu'avoient les Anciens de rendre les Sépulcres les plus inviolables qu'il se pourroit , & de la multitude des Tombeaux dédiés *sub Ascia* , qu'on étoit généralement convenu de regarder ces sortes de Consécérations , comme les plus capables de mettre les Tombeaux à couvert de tout outrage & de toute profanation.

Ce que je viens de dire de la Dédicace des Thermes de Diocletien , détruit une autre prétention de M. Mas-

(1) *Sacra loca ea sunt quæ publicè dedicata sunt sive in civitate , sive in agro. Sciendum est locum publicum tum sacrum fieri posse , cum Princeps eum dedicavit , vel dedicandi dedit potestatem. Ulp. lib. 2. de rer. divis.*



fei; ſçavoir que la Dédicace *ſub Aſcia* marquoit, que les Sépulcres où elle ſe trouvoit, ſortoient des mains de l'Ouvrier, & qu'il n'y avoit pas eu de milieu entre le jour qu'on y avoit mis la dernière main, & celui qu'on y avoit dépoſé les cendres de quelqu'un (1). C'eſt une idée qui n'a pas plus de fondement que les précédentes; puisſqu'on trouve quantité de Tombeaux dédiés *ſub Aſcia*, dont les uns ayant été conſtruits par ceux qui y vouloient être enterrez, n'ont été par conſéquent dédiés qu'après leur mort: d'autres qui ont été dédiés par des perſonnes différentes de celles qui les avoient érigés: & d'autres enfin qui ſe choiſiſſant un Tombeau les dédioient, ou faiſoient dédier *ſub Aſcia* dès leur vivant.

I.

D. M.

ET MEMORIAE AETERNAE  
 Q. VIREI LAURENTINI IIIII I VIRI  
 AUG. C. C. C. LUGUDUNI  
 HOMINIS INCOMPARABILIS ET  
 VIREIAE ATHENAI DI CONJUGI EJUS  
 MEMORIAM QUAM LAURENTINUS  
 CONJUGI CARISSIMAE FECERAT  
 VIREIUS ATENAGORAS FILIUS  
 EORUM EANDEM LAURENTINUM  
 CUM CONJUGE COLLOCAVIT  
 ET SUB ASCIA DEDICAVIT

Spon. Antiq.  
 de Lion. pag.  
 70.

II.

D. M.

PRIMUS  
 EG CLETIANUS  
 P. PRIMI CUPITI  
 LIB. QUI UT HABE  
 RET VIVUS SIBI  
 POSUIT ET SUB

Ibid. p. 58.

(1) Hanc formulam amplexi ſunt, | ſo tempore id monumentum exiſſe. pag.  
 qua indicabant ab artiſticum manu eo ip- | 54.

## DES SEPULCHRES

ASCIA DEDIC  
DOMUI AETERNAE

## III.

D. M.

Q. CAPITONI PROBANI  
SENIORIS DOMOROM  
IIIIII VIR AUG LUGUDUN  
ET PUTEOLIS  
NAVICLARIO MARINO  
NERIUS ET PALAEMON  
LIBERTI PATRONO  
QUOD SIBI VIVUS INSTI  
TUIT POSTERISQ SUIS  
ET SUB ASCIA DEDICAV

## IV.

I MEMORIAE  
AETERNAE  
RUSTICINI  
ERENNI VET.

LEG. XXXVI. C. QUI  
VIXIT ANNI LXXX.  
PATRI PIENTISSI....  
P.....

RUSTICINIA UR... PONEN  
DUM CURAVIT ET  
ESTIVIA URSA CON  
JUX QUAE CUM EO  
VIXIT ANNIS XXXXII. SI  
NE ULLA MACULA  
SUB ASCIA DEDICAVERUNT

## V.

D. M.  
M. METTI  
ONESIMI  
SULPICIA

M. Maffei  
Gall. Anti-  
quit. p. 22.

Spon. pag.  
51.

Spon. ibid. p.  
56.

AGATHEM

ERIS

COJUGI \*

CARO

SIBIQUE

VIVA SU

B ASCIA

DEDI

CAVIT

VI.

PUBLII. AELII. ULPITII. ET EX DES

HANC. SEDEM. LONGO. PLACUIT. SACRARE. LABORE

HANC. REQUIEM. FESSOS. TANDEM. QUA. CONDERET. ARTUS

ULPIUS. EMERITIS. LONGAevi. MUNERIS. ANNIS.

IPSE. SUO. CORAM. TITULO. DEDIT. IPSE. SEPULCRE

ARBITER. HOSPITIUM. MEMBRIS. FATIQUE. PARAVIT

Maffei, offer-  
vaz. littera  
rie. t. 1. pag.  
200.

Je n'ajouterai rien à ces autorités, sinon que M. Maffei n'a fourni la troisième, & la dernière. Ce qu'il dit à l'occasion de la troisième est remarquable : » c'est que Capiton avoit lui-même fait construire son Tombeau pendant sa vie, & l'avoit dédié *sub Ascia*, & qu'ainsi les Affranchis n'avoient fait autre chose après sa mort, que de faire graver l'inscription qui atteste ces faits » (1). Sur la dernière il auroit dû observer de même, qu'Ulpitius, ou plutôt Ulpus ne laissa rien à faire à ses héritiers; puisqu'il fit faire lui-même son Tombeau, qu'il le consacra lui-même, & que lui-même fit l'inscription qu'on y mit depuis : toutes choses qui réduisent à l'absurde le sentiment de l'Adversaire.

Que penser à présent de la conformité que trouve M. Maffei entre les Sépulcres des Gaules déliés *sub Ascia*, & celui de Jesus-Christ? Qu'elle est sans fondement de l'aveu de M. Mazochi qui l'avoit vû le premier, qui l'avoit proposée à M. Maffei même, & qui en avoit

(1) *Monsumentum sibi vivus instituit | inscriptionem scilicet addidit.* Antiquædoticavitque, & tamen liberi faciunt, | Gall. select. pag. 23.

dès-lors reconnu toute la fausseté ; parce , dit-il , que le Tombeau où notre divin Maître fut mis , ne venant pas d'être fait , & n'ayant pas été taillé pour lui , n'avoit rien de commun avec les Sépulcres dont il s'agit (1).

Quoique ces raisons ne soient pas à mépriser , M. Mazochi n'a ni touché , ni entrevû la véritable : elle consiste en ce que ce n'étoit point à cause qu'on devoit un jour consacrer les Sépulcres *sub Ascia* , que *Jesus-Christ fut mis dans un Sépulcre neuf* , où personne avant lui n'avoit été enterré : mais afin que le miracle de sa Résurrection ne fût ni contesté , ni révoqué en doute , & qu'on ne pût point dire qu'un autre que lui étoit resuscité le troisième jour.

Le Νεόδμητος , ou récemment construit de l'Inscription de Nîmes , est moins une preuve (2) du sentiment de M. Maffei , qu'une de ces idées , dont on ne sçauroit rendre raison , qui viennent à ceux qui s'en nourrissent , & qui ont l'art de leur faire signifier tout ce qu'ils veulent.

### §. V.

*Les Femmes & les Esclaves ne pouvoient pas consacrer sub Ascia. Pourquoi. Entre les personnes libres il n'y avoit que l'héritier , ou le plus proche parent du mort , ou ceux qui recevoient d'eux commission , qui eussent droit de faire cette dédicacc.*

Mais , dira ici quelqu'un de ceux qui passent leur vie à faire des extraits , on a du moins l'obligation à M. Maffei d'avoir relevé l'Auteur de la Religion des Gaulois , qui avoit avancé que les femmes n'avoient pas droit de consacrer *sub Ascia* ; puisqu'il lui a indiqué dans Spon vingt Inscriptions , qui disent que des femmes ont fait la cérémo-

(1) *Verum cum illud Sepulcrum non recent extructum fuerit , nec in eum finem ut ibi Scrivator conderetur , non belle ibi quadrat hæc clausula , sub Ascia dedicavit. Mazoch. in Campan. Amphicht. pag. 21.*

(2) En effet , il prouve qu'il n'y avoit aucune différence entre les Sépulcres consacrés *sub Ascia* , & ceux qui ne l'étoient pas : puisque tous les Sépulcres du monde dans leur origine ont été récemment construits.

nie dont il s'agit ou toutes seules , ou avec leurs maris , ou avec leurs enfans (1).

On demande ici à ceux qui ont tant fait valoir cette prétendue découverte , si ayant examiné ce fait , ils ont trouvé que M. Maffei étoit mieux fondé à l'égard de celui-ci , qu'à l'égard des autres ? s'ils n'ont pas fait cet examen , pourquoi au préjudice d'un Compatriote qui ne marche jamais que preuve en main , applaudir à un Etranger qui s'est mis sur le pied de proposer , & de vouloir faire recevoir des paradoxes , sans autre preuve que ses idées , & le faux jour par où il les regarde ? Encore si M. Maffei s'étoit donné la peine de détruire , ou d'affoiblir les raisons de son Adversaire , on pourroit dire qu'ayant parlé le dernier , il étoit à présumer qu'il étoit aussi Vainqueur. Quelque faux ou peu fondé que soit d'ordinaire ce préjugé ; il auroit du moins été coloré : mais il ne se trouve pas ici. Mettons donc ces Ecrivains précipités à portée de voir & de juger par eux-mêmes , & de ne pas porter des coups mortels à la vérité.

» Les femmes , dit l'Auteur de la Religion des Gaulois ,  
 » pouvoient bien élever elles-mêmes , ou faire élever des  
 » Tombeaux à leurs parens , époux , enfans , amis , &c. &  
 » fournir à tous les frais : mais vouloient-elles que ces mo-  
 » numens fussent consacrés *sub Ascia* ? la cérémonie n'étoit  
 » pas de leur ressort , leur sexe la leur interdisoit : il falloit  
 » avoir recours à des hommes , & se décharger sur eux  
 » d'un acte de Religion qui leur étoit défendu par la natu-  
 » re même. L'Inscription suivante autorise tout ce que je  
 » viens de dire ;

Tom. 2. pag.  
257.

» D. ET QUIETI M.  
 » AETERNAE  
 » LUCILI METROBI  
 » SIGNO SAPRICI

(1) *Additur propterea, mulieres numquam ejusmodi sepulcra dedicasse, cum tamen viginti circiter ex Lugdunensibus tantum Sponius inscriptiones ediderit, in quibus mulieres, vel simul cum*

*viris aut filiis, vel ex seipsis sub Ascia dedicant; Et cum in Decimani ipsa, quæ ibidem ex Grutero afferitur, ejus uxor sub Ascia deditur. pag. 53.*

## DES SEPULCRES.

STRATOR CIVITATIS

VIEN. QUI VIX.

ANN. XXXVIII. M. II.

DIVICIA DOMITI

OLA MATER FILE

OR III CONJUGI

KARISSIMO ET

INCOMPARA

BILI PONENDUM

CURAVIT ET FILI

SUB ASCIA

DEDICAVERUNT.

» C'est pour cela que Catia dans une autre Inscription ;  
 » dit bien qu'elle a érigé elle-même un monument pour  
 » honorer la memoire de sa fille : mais elle n'a garde de  
 » continuer sur le même ton : car au lieu de dire qu'elle l'a  
 » aussi consacré *sub Ascia*, elle dit ingénûment qu'il *a été*  
 » consacré *sub Ascia* » :

TITIAE CATIAE DEFUNCT

ANNORUM VIII. M. V. D. VIII.

D. CATIA BUBATE FIL PISSIMAE M.

ET SIBI VIVAE POSUIT

HOC SAX SUB ASCIA DED EST.

L'Inscription suivante déterrée depuis peu à Grenoble,  
*semble* avoir été faite exprès en faveur du sentiment de l'Au-  
 teur de la Religion des Gaulois :

FRONTONIS

ACTORIS HUIUS

LOCI MATERNA

CONJUGI KARISSIMO

BILUSA PATRI DUL

CISIMO FACIEN

DUM CURAVIT

ET EUPREPITES

M. Maffei peut enfler autant qu'il voudra le nombre des Sépulcres consacrés sub Ascia, ou par des femmes seules, ou conjointement avec leurs maris, ou de moitié avec leurs enfans: il n'en est pas moins certain, qu'il est de certe sorte de Dédicace, comme de celle des Tribuns du peuple & des autres Magistrats Romains: ces Magistrats n'influoient dans les Dédicaces, qu'en représentant le Peuple qui le déleguoit, & au nom duquel se faisoient les Dédicaces, & parce qu'il étoit l'écho du Pontife qui y assistoit toujourns, & du Sacerdoce duquel découloit seulement toute la vertu des Dédicaces. Tout cela est déjà démontré. Cependant l'Histoire parlant de ces Dédicaces en refere l'honneur aux Magistrats, & jamais aux Pontifes.

Veut-on un exemple, ou une autorité qui mette en évidence, que ceux que les inscriptions donnent pour avoir fait des Dédicaces, n'y ont ni assisté, ni pû assister? C'est la Dédicace des Thermes de Dioclétien que j'ai rapportée un peu plus haut. Selon les termes de l'inscription, les Princes qui l'ont faite, étoient freres de Dioclétien: il n'y avoit pourtant que Constance & Galere qui le fussent en qualité d'Augustes: car Sévere & Maximin n'étoient que ses fils, puisqu'ils n'étoient que Cefars. Toutefois l'Inscription dit expressément, que les Augustes & les Cefars régnans firent ensemble cette célèbre Dédicace. Et comment Constance, Galere & Maximin l'ont-ils pû faire, tandis que le premier étoit dans les Gaules, le second en Asie, & n'est jamais entré dans Rome, & que le troisiéme étoit alors en Orient? Il n'y a donc que Severe qui ait pû faire la Dédicace dont il s'agit. Mais d'où vient que l'Inscription l'attribuë aux Augustes qui n'y assisterent point, non plus que le dernier d'entre les Cefars? C'est à M. Maffei à nous expliquer cet Enigme.

Je pourrois multiplier les exemples & les parités à l'infini: mais il me suffit d'inferer de-là, que la Consécration sub Ascia attribuée aux femmes ne marque autre chose dans

les endroits où elle se trouve, que la part qu'elles y ont eue soit en la demandant, soit en la conseillant, ou enfin en fournissant à la dépense de la cérémonie. Le moyen en effet d'expliquer autrement l'Inscription suivante ?

Spon. p. 52.

D. M.

ET MEMORIAE AETERNAE.  
AESTIVI VASIONI QUI  
VIXIT A. XXXV. D. XIII.  
RUSTICINIA VENNONIA  
CONJUGI DULCISSIMO  
PO. ET SUB ASCIA  
DEDICAVIT PROCURAN  
TIBUS VICTORIO EUTY  
CHETE ET APRI.  
ALEXANDRO.

Voilà Victorius Eutychetes & Apri. Alexandre, qui ont influé dans la construction, & dans la Consécration *sub Ascia* du Tombeau d'Estivus Vasio, & qui étoient à la tête de tout : mais si on prend les termes *posuit & sub Ascia dedicavit* à la lettre & au sens de M. Maffei, & que ce soit Rusticinia Vennoniam qui ait bâti & consacré immédiatement *sub Ascia* le Tombeau de son mari, je défie qu'on puisse me montrer qu'ils y aient eu la moindre part. Je tire là même vérité de cette autre Inscription ;

Spon. p. 52.

D. M.

M. AETERNAE L. CL. RUFINI  
CL. HUNC VIVUS STYGIAS RUFINUS.  
AD UMERAS INSTITUIT TITULUM  
POST ANIMAE REQUIEM QUI TES  
TIS VITAE FATIS SIT LEGE FUTURUS  
CUM DOMUS ACCIPIENS SAXEA COR  
PUS HABENS QUODQUE MEAM RE  
TINET VOCEM DATA LITTERA SAXO  
VOCE TUA VIVET QUIQUE LEGET  
TITULOS. ROTTIO HIC SITUS EST.



JUVENILI ROBORE QUONDAM.....  
 CUI SIBI MOXQUE.....  
 NUTRICI MARCIANAE ITEM.  
 VERINAE COLLATIA HAC \*  
 MONUMENTA DEDIT ET SUB.  
 ASCIA DEDICAVIT  
 CURANTE CL. SEQUENTE PATRONO

\* Sic.

Je supprime ici les réflexions que l'Inscription fait naître, pour faire voir encore à M. Maffei, qu'il y avoit des hommes qui ne pouvoient pas non plus que les femmes, consacrer des Tombeaux *sub Ascia*; & c'étoient les esclaves : leur condition les rendoit femmes à cet égard : & ils n'étoient relevés de leur état que par dispense expresse, dont ils étoient tenus de faire mention sur la pierre même, qui devoit transmettre à la posterité l'honneur qu'ils avoient eu de faire cette Dédicace. Une Inscription trouvée à Lyon depuis assez peu de tems, & dont on n'a fait encore aucun usage, m'a fourni toutes ces lumieres.

D

M

ET MEMORIAE AETERNAE  
 SEXTI IRENEI LUCILLI PUERI DULCISSIMI  
 QUI VIXIT ANNIS XIII. DIEBUS XXXVII.  
 ELICIANUS AUG. N VERN A EX DISPENSATO  
 PA...ER ET DAT... LUCILLA MATER PARENTES  
 FILIO KARISSIMO PONENDUM CURAVERUNT  
 ET SUB ASCIA DEDICAVERUNT.

Voyage littéraire tom. 1.  
 part. 1. pag.  
 235.

Voilà les femmes & les esclaves de niveau à l'égard de la Consécration *sub Ascia*: encore la condition des esclaves étoit-elle plus douce que celle des femmes, puisqu'elle étoit susceptible d'une dispense, & que celle des femmes ne l'étoit pas. C'étoit sans doute leur sexe (1) qui en étoit cause : d'où l'on peut inferer avec fondement, que la Dédicace des Tombeaux *sub Ascia* étoit regardée dans les Gaules, comme quelque chose de grand, & qui requere

(1) La tutelle perpétuelle à laquelle les loix Romaines assujétissoient les femmes, les faisoit regarder comme n'étant pas absolument libres.

roît des gens de condition libre pour la faire. L'Inscription même que je vais produire, donne à entendre que toutes sortes de personnes libres n'étoient pas admises à faire cette cérémonie, du moins pour les autres, sans en avoir préalablement reçu la permission de l'héritier de celui, dont on vouloit dédier le Tombeau: selon quoi l'héritier seul, & au défaut d'héritier, le plus proche parent avoit droit de consacrer les Tombeaux *sub Ascia*; voici ma preuve.

Spon. p. 230.

\* Sevir.

ET MEMORIAE AETERNAE  
DUNNI PALLIATI QUONDAM  
AUGUSTIUS\* AUGUSTALIS  
TUTOR CONNIVENTE DUNNIO  
RESTITUTO FRATRE EJUS  
ET HEREDE PONENDUM  
CURAVIT ET SUB ASCIA  
DEDICAVIT.

Cependant à en juger par l'Inscription suivante, cette cérémonie devoit être aisée & réduite à très-peu de formalités; puisqu'elle fait foi que deux enfans, l'un de neuf mois, & l'autre de quatre ans ont consacré *sub Ascia* un Tombeau pour Mattonius Restitutus leur Pere, qui étoit un riche Boucher plein d'honneur & de probité.

Spon. p. 62.

D. M  
ET  
MEMORIAE AETERNAE  
MATTONI RESTITUTI CIVIS  
TRIBOCI NEGOTIATORIS  
ARTIS MACELLARIAE HO  
MINIS PROBISSIMI QUI DE  
FUNCTUS EST ANN. XXXX  
MEN. II. D. XVIII.  
RUTTONIA MARTIOLA CON  
JUNX QUAE CUM EO VIXIT  
ANN. VIII. D. VIII. SINE UL  
LA ANIMI LAESIONE ET

MATTONIUS GERMANUS  
 RELICTUS A PATRE ANN. IIII.  
 MEN. I. D. XII. ET MATTONIUS  
 RESPECTINUS MENS. VIIII.  
 FIL. ET HEREDES PONEN  
 DUM CURAVERUNT SIBI  
 VIVI SUB ASCIA  
 DEDICAVERUNT

Sur cette foule d'autorités M. Maffei conviendra-t'il en fin, qu'il n'étoit pas permis aux femmes de consacrer *sub Ascia*? Cet Antiquaire ne se feroit sûrement pas avisé de contester une vérité appuyée sur tant de monumens authentiques, s'il avoit connu la nature de cette Consécration, & qu'il eut sçû que c'étoit un vrai dévouement, comme on le verra dans la suite. Or il étoit de l'essence des dévouemens, sur-tout publics comme celui-ci, qu'ils ne fussent faits, que par les personnes marquées expressément dans les Pontificaux de la Nation. C'est Macrobe qui nous apprend cette circonstance intéressante en parlant des dévouemens, que les Romains faisoient des Villes & des Armées entières des ennemis. *Sed Dictatores*, dit-il, *Imperatoresque soli possunt devovere his verbis*. Macrobr. Saturnal. lib. III. cap. 9.

### §. V I.

*Anciennement les Romains ne brûloient point les morts. En quel tems & à quelle occasion l'usage de les brûler s'introduisit chez eux. Véritable sens de quelques Loix concernant les Funerailles. Les anciens ne creusent point les fosses des morts avec des instrumens de fer ou d'airain.*

Voilà bien des recherches qui ont échappé à M. Maffei, & que la célérité avec laquelle il fait ses ouvrages, lui a fait perdre. C'est à la même cause qu'il faut rapporter

ce qu'il avance, que la seconde sorte d'*Afcia* qu'il donne pour un instrument à polir du bois, est celle dont il assure qu'il est parlé dans les douze Tables; l'objet de la Loy étant selon lui, non de diminuer les frais du Sépulcre, comme on a coûtume de le dire, mais les frais du bûcher.

Mais M. Maffei a-t'il fait réflexion que dans les douze Tables il n'est fait mention ni de bûcher, ni d'aucune sorte d'*Afcia* dans le sens qu'il donne à ce mot; & qu'au tems que ces célèbres Tables furent dressées, les Romains ne brûloient point les morts, mais les entéroient: & que la coûtume de les enterrer ne s'introduisit, que pour prévenir l'impieté de quelques sacrilèges, qui pendant les guerres civiles porterent leur audace jusqu'à exhumer les corps de leurs ennemis, & leur faire toutes sortes d'outrages. Je ne parle que d'après Pline, qui ajoûte que l'usage de brûler les corps sur un bûcher, étoit recent; que plusieurs familles ne l'avoient pas reçu; & qu'il n'avoit été introduit dans la famille Cornelia qu'à la mort de Sylla, qui avoit ordonné par son testament qu'on brûleroit son corps; de crainte qu'on ne lui fit souffrir la peine du talion, & qu'on ne tirât en effet ses ossemens du tombeau, comme il avoit tiré ceux de Marius (1).

» De toutes les Sépultures qui ont été en usage jus-  
 » qu'ici, la plus ancienne, dit Cicéron, est celle dont  
 » Xenophon assure que Cyrus a été honoré. Par ce moyen  
 » on ne fait que rendre à la terre le corps qui lui appar-  
 » tient, & lui donner les entrailles de sa mere pour cou-  
 » verture. C'est aussi de cette maniere que nous avons ap-  
 » pris, qu'a été enterré Numa notre Roi assez près de l'Autel  
 » de la Fontaine. La famille Cornelia n'a pas voulu avoir  
 » d'autre Sépulture jusqu'à nos jours. Sylla suivant la haine  
 » qu'il avoit pour C. Marius, qui l'empêchoit d'être aussi  
 » modéré qu'il étoit emporté, fit jeter les cendres de ce  
 » Romain qui avoient été enterrées sur le rivage du Teve-

(1) *Ipsam cremari apud antiquos non  
 fait veritus instituit, terra condeban-  
 tur. At postquam longinquis bellis obru-  
 tos cui cognovere, tunc institutum.  
 Et tanta multa familiae priscae serva-*

*vere ritus: sicut in Cornelia nemo ante  
 Syllam dictatorem traditur crematus:  
 idque voluisse, veritum talionem, cry-  
 ste C. Marii Cadaveris. Plin. hist. lib. 7.  
 cap. 54.*

»ron : & je ne sçai si ce n'est pas la crainte d'un semblable  
 »fort, qui lui fit prendre le parti d'être le premier des Patri-  
 »ciens de la famille Cornelia qui ait fait brûler son corps (1).

Voilà deux Auteurs assez éloignés l'un de l'autre, qui  
 soutiennent qu'en des tems qui touchoient à ceux des  
 douze Tables, les Romains enterroient les morts, & que  
 ce n'est que quelques siècles après qu'ils prirent le parti de  
 les faire brûler. Donc le terme *Rogus* de la loy, *Rogum*  
*Ascia ne poleito*, ne sçauroit signifier un bûcher : la preuve  
 en est claire ; ce mot dans cet endroit n'est susceptible d'au-  
 cune autre signification, que de celle que lui donne Numa  
 Pompilius dans cette loy de sa façon : *Vino Rogum ne resper-*  
*gito* : ici *Rogus* marque visiblement non pas un bûcher, mais  
 la fosse, dans laquelle Cicéron & Pline assûrent que les  
 Romains enterroient les morts du tems de ce Prince.  
 Sans compter que les Libations Funéraires de vin, dont  
 parle la Loy, n'ont jamais eu pour objet que le corps du  
 mort, ou ses offemens, ou enfin sa fosse, ce qui étoit la mê-  
 me chose ; les restes mêmes du feu du bûcher qu'on étei-  
 gnoit avec du vin, ont été toujourn pris par les Anciens pour  
 le corps même ou les cendres du mort ; & c'est la véritable  
 raison pourquoi on trouve tous les jours des charbons dans  
 les urnes sépulcrales. Ils n'y ont été enfermés, que parce  
 qu'ils formoient un tout avec les cendres & les os de ceux  
 qu'on y mettoit. Ainsi la défense que fait Numa Pompilius  
 de répandre du vin, ne regarde pas les bûchers, mais les  
 fosses où les morts étoient enterrés.

Plin. Hist.  
 lib. 14. cap.  
 12.

Plusieurs autres raisons prises de la défense de ce Prin-  
 ce établissent non seulement ces vérités, mais encore font  
 toucher au doigt qu'il n'est nullement question de bûcher  
 dans la loy des douze Tables. En effet les Décemvirs re-

(1) *At mihi quidem antiquissimum sepulchræ genus id fuisse videtur, quo apud Xenophontem Cyrus utitur. Redditur enim terræ corpus, & ita locatum ac situm, quasi operimento matris obducitur. Eodemque ritu in eo sepulcro, non procul à fontis ara Regem nostrum Numam conditum esse accepimus: genemque Corneliam usque ad memoriam*

*nostram hac sepulturâ scimus usam. C. Marii stras reliquias apud Anienem dissi-  
 sipari iussit Sylla victor acerbiorè odio incitatus, quàm si tam sapiens fuisset, quàm fuit vehemens. Quod haud scio an nimis, ne suo posset corpori accide-  
 re, primus è Patriciis Corneliis igni voluit cremari. Cic. lib. 11. de leg.*

nouvellant en 303. de la Fondation de Rome la défense de Numa Pompilius , rendent ainsi cette loy : On n'employera point de vin parfumé dans les Libations qu'on fera sur le corps d'un mort (1). Les Décemvirs entendoient sans doute la pensée de Numa Pompilius , & la force du mot *Rogus*, dont il s'étoit servi : mais d'où vient qu'ils l'expliquent d'un cadavre ou du corps d'un mort , sinon parce que *Rogus* ne signifioit pas autre chose dans le siècle où ce Prince regnoit ?

Pline parlant de la défense de Numa Pompilius , dit que tout le monde convient que ce Prince la fit à cause de la rareté du vin qui étoit grande en ce tems là (2) : & c'est ce que Cicéron avoit dit de la loy parallèle des douze Tables , dont l'esprit, selon lui , étoit de retrancher non seulement tout luxe , mais encore toute somptuosité (3). Le même Orateur va bien plus loin encore ; car après avoir parcouru toutes les loix qui regardent les Funérailles , il conclut en disant que le sentiment général de tous les Jurisconsultes Romains étoit , que les Anciens par ces loix n'avoient eu d'autre vûe que de diminuer, non les dépenses du blécher , comme se l'est imaginé M. Maffei , mais la magnificence des Sépulcres (4).

Ce qui a fait illusion à M. Maffei , c'est le mot *Polito* de la loy des douze Tables , qu'il a crû de la meilleure foy du monde être un mot latin , qui signifioit polir , raboter , rendre uni ; au lieu que c'est un mot grec latinisé , dont les anciens Romains se servoient pour dire , labourer , bêcher , fendre , herfer , remuer la terre ; témoin ces exemples recueillis par Turnebe : *POLITIONEM quo pacto dari oporteat ? in agro Casinate & Venafro , in loco bono parte octava corbi dividat , &c.*

Advers. lib.  
13. cap. 14

Idem lib.  
19. c. 19.

*Quid mirum ? Ex agri DEPOLITIONIBUS ejiciuntur .*

(1) *Murata potio mortuo ne inditor.*

(2) *Quod sancisse illum propter inopiam rei nemo dubitet.* Plin. hist. lib. 14. cap. 12.

(3) *Ne sumptuosa aspersio , ne longæ coronæ , nec acerræ prætereantur.* Cic. de leg. lib. 11. cap. 60.

(4) *Nostre quidem legis interpretes , quo capite jubentur sumptus & lectum removere a Deorum manium jure , hoc intelligunt imprimis SEPULCRORUM MAGNIFICENTIAM esse minuendam.* Id. ibid. cap. 62.

hic in cœnaculo POLITICO recipiuntur.

Rastrov dentifabres capfit causa POLIENDI agri.

Aut agrum POLITORI damus.

POLIMENTA, ait Verrius, Antiqui dicebant testiculos porcorum, cum eos castrabant, à POLITIONE segetum aut vestimentorum, quod similiter atque illa curentur.

Idem. ibid.  
lib. 5. c. 6.

Festus in  
fragm. p. 22.

Mais le mot *Polito* n'est pas le seul qui soit latinisé : l'Auteur de la Religion des Gaulois a prouvé depuis long-tems, que » tous les mots qui la composent sont purs grecs, & » non pas latins. *Rogus*, dit-il, n'est point un *bûcher*, mais » une ouverture, une fosse, *ρωγὴ* ou *ρογμῆς*. *Ascia* n'est ni » une *hâche*, ni une *doloire*, ni une *scie*, ni une *gâche* ; » mais une marre ou une houë, & vient de *ἀσκα* ou *ἀσκέω* » travailler, cultiver, chercher avec travail, operer : *Polito* » ne vient point non plus du latin *polire* qui signifie polir, » rendre uni, mais de *πέλει*, labourer, faire des sillons, » herfer, remuer, travailler la terre. C'est aussi dans ce » sens que les Grecs disoient *Δίπολος γῆ*, ἢ *τρίπολος*, un » champ labouré deux & trois fois ».

Religion des  
Gaul. t. 2.  
p. 245.

» Sur ce pied, ajoute le même Auteur, cette célèbre » loy qui a mis les Antiquaires des derniers siècles à la torture, portoit défense aux Romains de creuser des fosses » aux morts avec un instrument de fer ou d'airain, tel qu'étoit l'*Ascia* dont nous parlons. Les Auteurs de cette loy » ne faisoient que suivre une Tradition des tems les plus reculés, qui ne souffroit point que les outils, où il entroit de ces fortes de métaux, servissent à la construction des Sépulcres ». (1) En effet les anciens Grecs (2), les Garamantes (3), & plusieurs autres peuples se sont toujours fait une Religion de retenir la coutume qu'ils avoient reçûe de leurs Peres, de creuser avec les mains les fosses où ils mettoient les morts.

(1) Τὸ παλαιὸν ἐν πῖσι κοιλάματι τῆ γῆς ἔθαπτον, μήτε σδήρῳ μήτε χαλκῷ κτεχρημένοι. Etymol. magn. in Ηρία.

(2) ... Ἀ'ζ' οἱ μὲν κοίλῃν κάπτου Χερσὶ ταχύτατε.

Sophocl. Ajax. flagell. v. 1421.

Ἐκεῖ γὰρ ἔτε τε γειγῆδος ἰσὶ

Πληγμὶ ἢ δικέλης ἐκβολῆ.

Idem Antigon. v. 255.

(3) Et qui reclusâ nudos Garamantas arenâ

Infodiant.

Silius Ital. lib. 13.

## §. VII.

*L'Airain & le Fer entroient dans la plûpart des mysteres de la Religion. Le son de ces métaux faisoit fuir les Manes. Idée singuliere des Pythagoriciens sur ce sujet.*

Mais, dira M. Maffei, d'où venoit cette délicatesse ? Je répons avec Macrobe, que c'est de la nature même du fer & de l'airain, qu'on ne faisoit entrer dans les cérémonies, & les mysteres de la Religion qu'à dessein de charmer quelqu'un, ou de le dévouer à la mort, ou de chasser les maladies (1). Les efforts inutiles qu'ont fait depuis (2) Platon & Ciceron pour interdire ces métaux, & les bannir des Temples des Dieux, confirme ce que dit Macrobe ; ils ont eu beau dire que l'usage propre de l'airain & du fer étoit de servir à la guerre (3), ils n'ont point été écoutés, & ils ont eu le chagrin de voir des peuples pousser la superstition, jusqu'à ne pas oser travailler la terre avec des instrumens de fer (4).

Après cela, il ne faut pas être surpris d'entendre dire à Lucien, que le son du cuivre & du fer étoit insupportable aux Dieux Manes, & les faisoit fuir (5). Aussi observe-t-on qu'Homere & Virgile décrivant la descente de leurs Héros aux Enfers, ne manquent pas de les représenter tenant l'épée nuë à la main, & empêchant les ombres de les approcher. » Cette épée nuë, dit un Ancien cité par Photius, » n'étoit pas pour tuer les ombres, mais pour les écarter ; » car ces ombres n'appréhendoient point la mort, puisqu'é-

Agatharchid.  
apud Phot.  
sodd. CCL.  
v. 4. p. 1327.

(1) *Omnino autem ad rem divinam pleraque aenea ablucri solita, multa indicio sunt, & in his maxime sacris, quibus delinire aliquos, aut devovere, aut denique exigere morbos volebant.* Saturnal. lib. 5. cap. 19.

(2) *De leg. lib. 12. Σίδηρος δὲ ἔ χαλκός πολέμων ὄργανα.*

(3) *Æs atque ferrum duelli instru-*

*menta, non ferri.* Cic. de leg. lib. 2. cap. 45

(4) *Terræ cultum seignorem suspicore fore, se ad eam tuendam ferroque subigendam superstitionis aliquid accesserit.* Idem ibid.

(5) *Ἐκείνα μὲν γὰρ ἢ τὸ φόρος ἀπέσθη χαλκῶ ἢ σιδήρῳ, πύφουσι.* Lucian. in Philopseud.



tant aux Enfers, elles ne pouvoient plus mourir. C'est donc ajoute-t'il, qu'elles craignoient le fer, & en avoient horreur (1). Eufathe voulant rendre raison de la frayeur qu'eut la fameuse Magicienne Circé, quand Ulyffe se jeta sur elle les armes à la main, la prend de la nature même de Circé, & assure que c'est parce que cette femme étoit un Démon, c'est-à-dire, un esprit, & que la créance générale étoit, que les esprits ont peur du fer (2). Le même Ecrivain dit que les Pythagoriciens fondoient l'éloignement, que les morts & généralement tous les esprits avoient pour l'airain & le son qu'il produit, sur ce que ce métal, principalement quand il est creux, raisonne naturellement & de lui-même, sans qu'il fasse le moindre souffle de vent, ni que rien de ce qui est autour se meuve (3). Enfin Ovide décrivant avec la dernière exactitude les cérémonies qu'on observoit à la fête *Lemuralia* du mois de May, n'oublie pas celle de frapper sur un vase d'airain, à dessein de faire retirer les ombres (4).

Je mets fin à toutes les citations, pour en tirer l'induction qui se présente à tout le monde; sçavoir que la raison pourquoi les Anciens ne se servoient pas d'une *Ascia* de fer ou d'airain pour creuser les Tombeaux de ceux qu'ils vouloient enterrer, étoit la crainte que l'impression de ces métaux ne troublât leur repos (5), ne les chassât de leurs Tombeaux, ne les condannât à errer aux environs, sans avoir aucune demeure assurée, où ils pussent goûter la paix & le repos (6),

(1) Επέρες ἢ φοβεῖσθαι τὸν σίδηρον, ἐκεί π δυνάμενες τραῦεῖναι.

(2) Τῶν πνα γὰρ δαιμονίων, αἷς λδ-γος, ὕλας πνάς πτεῦνται. Eustath. p. 1659. 27.

(3) Οἱ Πυθαγορικοί φασὶ τὸν χαλκὸν παντὶ συνηγεῖν θεοσιτέρῳ πνεύματι: διὸ ἐ τῷ Ἀπίδακι τριπύς τοιοῦτος ἀνάκειται, ἐ ἐν νημείῳ ἢ ποδάκις τῶν ἄλλων ἀτρεμέντων σιομένοις ἔοικε τὴ κοίλα χαλκώματι. Idem pag. 1067. 58

(4) Rursus aquam tangit, Temesæaque concrepat ara:

Et rogat ut rectis exeat umbra suis.

Ovid. fast. lib. 5.

(5) Apud Kirchman. de funerib; Rom. lib. 3. cap. 25. Divi fratres edicto admonuerunt, ne justæ sepulturæ traditum, idest terrâ conditum corpus inquietetur. Cassiod. variar. lib. 6. ep. 8. Defunctorum quin etiam sacram quietem aquabilia jura iux conscientie commiserunt.

(6) Ammian. Marcellin. lib. 19. Si quis per monumentum transisse vespere. malevolorum argueretur indicis, ut veneficus, Sepulcrorumque horrores, Errantiam ibidem animarum ludibria colligens vana, pronuntiatius reus capitis interibat.

ou enfin ne les empêchât d'en sortir pour se délasser & respirer un air plus pur (1).

### §. VIII.

*La consécration sub Ascia étoit un devoiement. Nature & effet de ce devoiement. Description d'un devoiement. Sacrifice dont on l'accompagnoit.*

Je crois pourtant que ce n'étoit pas là le seul objet de la Dédicace *sub Ascia* : tant d'imprécations faites contre les Violateurs des Sépulcres, qui sont, pour ainsi dire, parallèles à nos Dédicaces, puisque les unes & les autres terminent les Inscriptions sépulcrales qui les contiennent : les effets merveilleux qu'on attribuoit au fer & au cuivre, dont les *Ascias* étoient faites ; comme d'évoquer les ames des Enfers, & de les réduire à une fâcheuse situation : la Religion qu'on se faisoit de ne point creuser les Sépulcres avec une *Ascia* : l'attention qu'on avoit de faire graver une *Ascia* sur les Sépulcres : enfin la défense expresse de toucher aux Sépulcres avec une *Ascia*, marquée dans deux Inscriptions de la Ville d'Aquilée, que j'ai rapportées plus haut : tout cela, dis-je, ne permet guères de douter que la consécration *sub Ascia* ne fût aussi ce que les Romains (2) appelloient par Euphémie *Carmen, precatio, dira* ; & qui dans l'espece particuliere étoit une imprécation horrible, par laquelle on prétendoit soumettre ceux qui violeroient (3) le moins du monde les Sépulcres dédiés *sub Ascia*, à toutes sortes de malheurs & à la mort même. Les Romains avoient quantité d'imprécations semblables qu'ils employoient dans l'occasion, tantôt à faire tomber la fou-

(1) Quintilian. declamat. X. de Sepul. viol. *Nunc barbaro carmine gravem terram totis noctibus pulsas, & impositum sibi sepulcrum, quod non possit evolvere, quæ solebat ipsos discucere inferos, umbra miratur . . . Queritur solito terram graviozem, utique cum sentit venisse noctem, quando umbræ feliciores dimittuntur ad matres.*

(2) Voyez Pline. *Hist. lib. 28. c. 2.*

(3) On violoit les Sepulcres en plusieurs manieres différentes ; en les ouvrant, en les dégradant, en y mettant d'autres corps, en les démolissant, en en transportant les pierres, ou quoi que ce fût, en y creusant, en y habitant, en en approchant de trop près, &c.

dre sur leurs ennemis (1), tantôt à arrêter les esclaves fugitifs (2), tantôt à évoquer les Dieux, c'est-à-dire, à les faire sortir des Villes qu'ils assiégeoient (3), tantôt à faire réussir des desseins également pernicieux.

Il ne faut pas douter que la Dédicace *sub Ascia* ne fût accompagnée de Sacrifices & de Libations : les Autels dont nous avons vû que les Tombeaux consacrés de cette sorte étoient ornés, font foy de cette verité. Il seroit plus difficile de dire en quoi consistoient les paroles ou prieres, que prononçoient ceux qui avoient droit de faire cette cérémonie ; parce que ni les écrits des Anciens, ni les Antiques ne fournissent aucune lumiere là-dessus. On peut cependant s'en former une idée sur deux ou trois formules de dévoüemens semblables, que Tite-Live & Macrobe ont fait passer jusqu'à nous : sur quoi il est aisé de juger que le fonds de cette priere consistoit d'un côté à demander, que ceux qui étoient enfermés dans ce Tombeau, y jouissent d'un parfait repos ; & de l'autre à dévoüer aux Dieux Manes & aux Furies de l'Enfer, ceux qui violeroient ce Sépulcre consacré. Ce qui est singulier, c'est que quand ils prononçoient le mot *Terre*, ils touchoient la terre avec les mains, quand ils prononçoient le nom de *Jupiter*, ils levoient les mains vers le Ciel ; & quand ils énonçoient le *dévoüement* qu'ils faisoient, ils mettoient les mains sur la poitrine (4). Tite-Live observe que lorsque le Consul Decius dévoüa l'armée des Latins, le Pontife lui fit prendre la Prétexte, qu'ensuite il se voila, que de dessous sa robe il portoit sa main au menton, qu'il étoit droit, & qu'il avoit un javelot sous ses pieds (5). Il est très-vrai-semblable

(1) *Extat annalium memoria sacris quibusdam, & precatationibus vel cogi fulmina, vel impetrari. Idem hist. lib. 2. cap. 57.*

(2) *Vestales nostras hodie credimus nondum egressa urbe mœncipia fugitiva retinere in loco precatatione. Idem lib. 38. cap. 2.*

(3) *Peregrina sacra appellantur quæ aut evocatis Diis in oppugnandis urbibus Romæ sunt conlata. Festus in Pe-*

*regrina.*

(4) *Cum Tellurem dicit, manibus terram tangit; cum Jovem dicit, manus ad calum tollit; cum votum recipere dicit, manibus pectus tangit. Macrob. saturn. lib. 3. cap. 9.*

(5) *Pontifex eum togam prætextam sumere jussit, & velato capite manus subter togam ad mentum exserta, super telum subiectum pedibus stantem sic dicere. Tit. Liv. Hist. lib. 8. 9.*

qu'à la Dédicace *sub Ascia* on pratiquoit les mêmes cérémonies, excepté celle du javelot, à la place de quoi on mettoit sans doute une *Ascia*; car cet instrument étoit tout-à-la-fois partie intégrante & nécessaire de cet acte de Religion. Ensuite on prononçoit la formule du dévotement, & comme ce n'étoit que d'après une personne préposée exprès qui la lisoit tout haut, lentement & mot à mot, les enfans de quatre ans étoient en état de s'acquiter aussi-bien de cette fonction que des autres semblables. Enfin la cérémonie finissoit par le Sacrifice d'une ou de plusieurs brebis noires (1).

Voilà à peu près ce qu'on peut avancer de plus fondé sur les Sépulcres dédiés *sub Ascia*. Au reste, je ne sçaurois être du sentiment de ceux qui disent qu'on ne trouve des vestiges de ces sortes de monumens, que dans un petit nombre de Provinces des anciennes Gaules, puisque les Inscriptions d'Aquilée que j'ai rapportées, & quelques autres dont il est fait mention dans les marbres de Bologne, sont foy qu'ils étoient également en vogue dans la Capitale de l'Empire Romain, & dans quelques autres endroits de l'Italie.

Maimora fel-  
sinea p. 406.  
472. 615.  
&c.

### §. I X.

*Idee qu'on doit se former d'une Dissertation qui paroît depuis peu sur les tombeaux consacrés SUB ASCIA.*

J'avois fini ces remarques long-tems avant que le *Recueil de divers écrits* de M. l'Abbé Leboeuf parussent: l'Auteur m'a fait l'honneur de me dire qu'il avoit fait imprimer dans le second Tome une *Dissertation sur l'Ascia sépulcrale des Anciens* qui lui avoit été remise entre les mains. Je n'ai pas manqué de la lire: deux ou trois pages de lecture m'ont fait appercevoir, que le Dissertateur s'efforçoit par tout d'avoir trop d'esprit, & que pour briller, il affectoit d'être aussi *Néologique* dans sa façon de penser, que dans celle de

(1) *Tunc quisquis votum hoc fuxit, | atris tribus, Apud Macrob. ubi supra.*  
*ubi fuxit, rectè factum esto, ovibus* |

s'exprimer

s'exprimer. Comme les Antiquaires comptent pour rien son sentiment, il n'y a de neuf que la maniere dont il fait main basse sur tous ceux qui ont traité avant lui le même sujet. Il frappe *d'estoc & de taille*, & ne fait grace à personne; parce, dit-il, que les Sçavans » raisonnent à la maniere des Astrologues judiciaires, qui donnent à un certain groupe d'étoiles le nom de Balance ou de Taureau; » & de - là tirent des conséquences pour leurs prédictions. » Mais pourquoi nomment-ils de la sorte ces Constellations? Ne les pressez pas: ils n'en sçavent rien. Page 284.

» On dit que l'Inscription & la figure de l'*Ascia* sont relatives l'une à l'autre: mais on le dit seulement; il faut droit le prouver.... Qu'il y ait entre elles cette relation qu'on veut me faire appercevoir: Que la figure gravée soit l'*Ascia* énoncée dans l'inscription, je ne le vois pas, » & je ne pense pas que personne puisse le voir....» 286.

» Les Critiques ont craint peut-être qu'une discussion grammaticale ne fit peine à quelques Lecteurs délicats: » pour moi je suis persuadé que les esprits justes approuveront que j'y entre, puisque mon sujet m'y conduit. L'agrément de sçavoir ce que l'on dit, & de quoi l'on parle, est-il si peu estimable, qu'il ne mérite pas d'être achevé par le court ennui, que peut causer une lecture moins amusante qu'utile sur le sens d'un mot?» 287.

» Trois Antiquaires d'une grande distinction semblent avoir fait ligue pour soutenir, qu'*Ascia* est une gâche à mêler la chaux détrempee avec le sable pour en faire du mortier. Ils s'appuyent tous trois d'un passage de Vitruve qu'ils s'accordent à ne vouloir pas entendre, quoiqu'il n'ait rien de trop difficile.... Vouloir que dans ces endroits de Vitruve & de Palladius je prenne l'*Ascia* pour une gâche de Plâtrier, ou pour un rabor de Maçon, c'est demander que je me creve les yeux, de peur que je ne voye ce que de grands hommes n'ont pas vû, pour ne s'être pas voulu donner la patience de regarder.» 290.

» Quant au texte *In securi & Ascia dejecerunt eam*; le Poëte compare la ruine du Temple à l'abbatis que fait dans une forêt une multitude armée de coignées & de ha-

- » ches, & tout de suite, pour donner plus de vivacité à  
 » son discours, il tourne la comparaison en Métaphore.»
- 295c 301. » Que de fausses idées n'auroient jamais été produites, si  
 » l'on avoit commencé par se demander à soi-même: quel-  
 » le raison ai-je de nommer *Ascia* cette figure? Sur quoi  
 » fondé la crois-je liée avec l'inscription qui l'accompagne  
 » quelquefois, mais qui très-souvent ne se trouve pas avec  
 » elle? »
302. » Ce que j'ai dit pour fixer la signification du terme latin  
 » *Ascia*, prouve évidemment que si l'on doit juger de ce  
 » que la figure représente par le nom qu'elle porte, il faut  
 » croire que toute figure nommée *Ascia* par les Antiquaires  
 » est vraiment une hâche. Renonçons à nos lumières; di-  
 » sons que la figure 6. 7. 10. 11. 12. 13. 14. &c. sont des  
 » hâches. *Mais ne rions plus du Chevalier Visionnaire qui*  
 » *voyoit l'armet de Mambrin, lorsqu'il n'avoit devant les yeux*  
 » *qu'un bassin de Barbier.* »
306. » Il est donc vrai que le mot de l'Enigme n'a pas encore  
 » été dit. Voyons si je l'ai trouvé. Chacune des vingt-cinq  
 » premières figures est une *Ascia* sépulcrale. Pour éviter la  
 » confusion, je les partage en deux classes. J'appellerai la  
 » première simplement *Ascia*: la seconde, je la nommerai  
 » *Ascia* erminette. Je range dans cette classe les figures 16.  
 307. » 20. 22. 24. que je considère comme faisant bande à part,  
 » & dont j'expliquerai l'usage & le secret dans la suite. Tou-  
 » tes les autres sont comprises sous le titre d'*Ascia* simple:  
 » & je crois que TOUTE ASCIA SIMPLE EST UNE ANCHRE.  
 » Voilà le mot sur lequel je me propose d'expliquer l'Enig-  
 » me. »
- » L'usage où l'on est de ne voir que des anchres figurées  
 » à la moderne, peut causer quelque embarras, & préve-  
 » nir les esprits contre l'idée que je leur présente. Je prie  
 » donc mes Lecteurs d'arrêter un moment la vûe sur les fi-  
 » gures vingt-sept & suivantes, jusqu'à quarante-deux. Elles  
 308. » ne sont point de fantaisie . . . Scheffer en reconnoît sans  
 » pointe à ficher en terre, mais qui avoient des masses de  
 » plomb pour des pierres qui les arrêtoient. Il falloit donc  
 » que leurs bras fussent coudés, afin de retenir ces poids qui

» fans cela n'auroient pû être bien attachés ».

» Mon systême est-il à present si paradoxe? faut-il que  
 » parcourant l'une après l'autre toutes ces figures, je fasse  
 » remarquer une ancre dans chaque *Ascia* sépulcrale?  
 » Reste-t'il quelque chose à dire que le coup d'œil n'ait  
 » point faisi? . . . »

» On peut me demander à quoi bon mettre sur un tom- Page 111.  
 » beau la figure d'une ancre gravée? Je réponds: De tout  
 » tems l'ancre fut le symbole du repos & de la tranquilli-  
 » té; c'est-à-dire, de la seule chose que les vivans souhai-  
 » tassent aux morts, & que la pieté s'est toujourns efforcée  
 » de leur procurer. Aussi dans les anciens monumens ou-  
 » tre ces Anchres méconnûes jusqu'à cette heure, & dé-  
 » guisées sous le nom d'*Ascia*, on en voit de très-reconnoif-  
 » sables; les Chrétiens en ornoient de même leurs Sépul-  
 » tures ».

» Pour ne rien laisser en arriere, prévenons encore une  
 » difficulté, l'Ancre étoit-elle connuë des Gaulois à titre  
 » de symbole? Oûi certainement: l'Ancre étoit un sym-  
 » bole connu des Gaulois, puisqu'en cette qualité elle pa-  
 » roît sur leurs monnoyes ».

» Voilà tout le mystere de la figure sépulcrale nommée  
 » communément *Ascia*, c'est une Ancre. Les Antiquai-  
 » res n'auroient pas été jusqu'ici à s'en appercevoir, si trop  
 » prévenus en faveur des premiers qui traiterent cette  
 » matiere, ils n'avoient supposé sans autre recherche,  
 » qu'*Ascia* étoit le nom latin de la chose même, que les  
 » Anciens avoient voulu représenter sur leurs Tombeaux.  
 » Je passe à l'examen de l'Inscription *sub Ascia dedic. . . .* »

» Le terme *Ascia* dans les Inscriptions sépulcrales est pu- 338.  
 » rement Celtique, à la terminaison près qui est latine. Cet-  
 » te idée est nouvelle, les Sçavans jugeront si elle est re-  
 » cevable. Je me promets qu'ils ne la rejetteront pas sans  
 » examen, & qu'ils m'accorderont que la premiere démar-  
 » che d'un Critique travaillant à rechercher les Antiquités  
 » d'un peuple, devoit être d'en étudier la langue. Dans  
 » celle que parloient nos vieux Celtes, *As* étoit le nom de  
 » leur grande Divinité. Lucain & Lactance parlent d'Esus

» adoré dans les Gaules : c'est le même nom habillé à la  
 » Romaine, & que la bizarrerie de la prononciation fai-  
 » soit sonner comme *As* . . . . ».

Page 141. » Le nom *Asis* est entièrement Celtique, composé du  
 » mot *As* Dieu, & du mot *ic*, que l'on prononçoit *i*, eau . . .  
 » César dit que les Gaulois reconnoissoient Pluton pour  
 » leur Auteur : cette pensée ne lui seroit-elle point venue  
 » sur ce que ce nom *As*, dont ils se servoient pour dési-  
 » gner le Dieu souverain & Créateur, prononcé *Asis* est le  
 » nom que les Grecs donnoient à Pluton ? »

» *As* en Celtique c'est Dieu : je l'ai prouvé : *Sci* dans la  
 » même langue, c'est protection ; *Scil* & *Scul* défen-  
 » seur . . . »

344. » Le mot *Ascia* composé de ces deux primitifs Celti-  
 » ques *As* & *Sci* réunis sous la terminaison latine, est donc  
 » la même chose que divine protection. Ainsi *dedicare tu-*  
 » *mulum sub Ascia*, c'est mettre un Tombeau sous la pro-  
 » tection de Dieu. Cette explication est si naturelle, que  
 » l'on doit, ce me semble, n'être pas fâché de pouvoir se  
 » convaincre qu'elle est vraie ».

PARTURIENT MONTES, NASCETUR RIDICULUS MUS.

### §. X.

*Extrait de quantité d'héresies littéraires, choisies en-  
 tre un plus grand nombre d'autres, dont le P . . .  
 a rempli sa dissertation. Combien les mots dérivés  
 perdent avec le tems de la signification primordiale.  
 Difficultés qu'ont les Modernes en toutes sortes  
 de langues d'entendre les écrits des Anciens. Vraie  
 signification de ces lettres Initiales, CCCL. AUG.  
 LUG. A quoi servoit l'anneau qu'on voit au bout  
 du manche de quelques Ascia.*

On ne demande pas à l'Auteur de la dissertation qu'il se  
 soutienne dans ses principes, ni qu'il justifie tout ce qu'il



dit, soit contre le sentiment des autres, soit en faveur du sien : ce seroit exiger un peu trop de lui : on voudroit seulement sçavoir, si sans se crever les yeux, comme il dit, & sans voir l'armet de Mambrin dans le bassin du Barbier, il seroit homme à faire un acte de foy sur ces quatre points qu'il débite comme autant de verités prouvées. 1<sup>o</sup>. Que le Psalmiste par ces paroles, *In securi & Ascia dejecerunt eam*, est un Poète qui comparant la ruine du Temple à l'abbatis que fait une multitude armée de coignées & de hâches, pour donner plus de vivacité à son discours tourne la comparaison en Méaphore.

2<sup>o</sup>. Que l'*Ascia* qu'il appelle simple, est une Ancre.

3<sup>o</sup>. Que le latin *Ascia* est formé de deux mots Celtiques de *As* Dieu, & de, *Sci* protection.

4<sup>o</sup>. Enfin que *dedicare tumulum sub Ascia*, c'étoit mettre un Tombeau sous la protection de Dieu.

Mais ne pouffons pas davantage le Differtateur : allons plutôt au devant des nouvelles hérésies littéraires, qu'il pourroit faire, en lui mettant devant les yeux une partie de celles qu'il a faites en attaquant le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois.

La premiere consiste à prétendre que tous les différens Ecrivains qui ont tenté jusqu'ici d'éclaircir la Dédicace des Sépulcres *sub Ascia*, sont forcés de reconnoître que l'*Ascia* est vraiment une hâche ; ce qui le met en contradiction avec lui-même, (1) & par surcroît démontre qu'il confond mal-à-propos *Ascia* avec *Securis*, quoique ce fût un outil aussi différent pour la forme que pour l'usage.

La seconde, à reconnoître que le terme *Ascia* s'est conservé dans hachie, haschie, hachie, hasquie, & à garder le silence sur hachette, aiffette, &c. qui sont non seulement tous termes dérivés d'*Ascia*, mais encore les instrumens qui en ont retenu la véritable forme.

La troisiéme, à dire que posé le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois sur le sens de cette Loy, *Rogum Ascia ne polito*, Cicéron ne sçavoit pas le latin. C'est

(1) Puisqu'il veut que ce soit une Ancre, & que tant d'autres avancent | que c'étoit toute autre chose.

comme s'il disoit : M. du Cange prouve que *Valet* ne se disoit originairement que des Fils de Rois, Princes, & autres semblables Seigneurs, qui n'étoient pas en âge d'aller à la guerre : MM. de l'Academie au contraire, définissent un Valet, un *Domestique qui sert dans les bas emplois* : donc Messieurs de l'Academie ne sçavent pas le françois. Le Differtateur voudroit-il qu'on inferât de ce qu'il n'entend pas mille endroits des Romains de la Rose, de Rou, du Renard, de Paris la Duchesse, &c. qu'il ne sçait point le françois ?

Il y a plus : c'est qu'outre que Cicéron n'a jamais entrepris d'expliquer ni en général, ni en particulier la loy en question, & qu'ainsi l'Auteur de la Religion des Gaulois n'a combattu nulle part le sentiment de l'Orateur Romain ; ce dernier fait foy que de célèbres Jurisconsultes plus anciens que lui, n'entendoient point toujours le latin des douze Tables (1). D'où il est assez naturel de conclure que Cicéron n'en sçavoit pas plus que les autres, puisqu'on a des passages formels de lui-même, où il fait cet aveu (2).

Mais pour trancher tout d'un coup la difficulté, & faire voir au Differtateur que l'*Ascia* des douze Tables, & des Sépulchres Gaulois ne sçauroit être une hâche, nonobstant que le mot françois soit formé sur le mot latin, c'est que notre langue a quantité de termes qui ont la même origine, sans avoir la même signification. Par exemple à Paris & dans les Provinces où l'on parle le mieux françois, on entend par *Cerasum* une *Guigne*, & l'on n'y appelle *Cerise* qu'un fruit différent du *Cerasum*. Le Differtateur a beau protester contre un abus si manifeste, & en appeller à la langue primordiale : tous les François d'en deçà de la Loire, bien loin de l'écouter, s'inscrivent en faux contre ce qu'il avance qu'*Ascia* est la même chose que *securis*, ce qui n'a pas le moindre fondement.

Une quatrième hérésie littéraire qui en renferme plu-

(1) *Hoc veteres interpretes, Sex. Amilius, L. Acilius non satis se intelligere dixerunt, sed suspicari vestimenti aliquod genus funebris. Lælius lesius, quasi lugubrem ejulationem, ut*

*vox ipsa significat.* Cic. de leg. lib. 2. n. 60.

(2) *Vide epist. 34. & 35. lib. 12. ad Attic.*

fleurs autres, c'est l'explication que le Differtateur donne à un bas-relief de Lyon publié plusieurs fois, & en particulier par l'Auteur de la Religion des Gaulois. » Julius Marcianus, dit-il, étoit membre de la Décurie; c'est-à-dire, du Sénat Municipal de Lyon, & en même tems Augure. L'Inscription le marque par ces lettres: DEC. CCCL. AVG. LUG. qui disent DECURIO COLONIÆ COPIÆ CLAUDIÆ LUGDUNENSIVM, AUGUR LUGDUNENS. Le Pere Menetrier convient qu'il y avoit à Lyon soixante Augures, autant que de peuples, aux frais desquels le fameux Temple d'Auguste avoit été bâti au Confluent du Rhône & de la Saône, de sorte que chaque peuple Gaulois y avoit son Aruspice. L'Augure Lyonnois ne pouvoit manquer d'être à la tête de tout le College. C'est pour cela que Marcianus revêtu de cette dignité en prit le titre dans l'Inscription de son tombeau, & voulut même y être représenté en fonction d'Augure. Faut-il prouver? La Verveine, dit Pline, sert aux Gaulois pour former leurs prédictions. Pour la cueillir il faut d'abord faire un carneau \* tout-au-tour avec un ferrement, & l'arracher de la main \* Cerne. \* gauche: on la trempe dans l'eau pour en faire des aspersions ».

» Que voyons-nous dans le monument que j'explique? un Augure de profession qui tient de la Verveine, & qui la tient de la main gauche, & qui fait des aspersions. Mais pourquoi sur un brasier? »

Mais finissons, car je suis las de transcrire tant de contes à dormir debout. Quoi les lettres initiales CCCL. AUG. LUG. signifient *Coloniæ Copiæ Claudiæ Lugdunensium Augur Lugdunensis*, & non pas *Coloniæ Copiæ Claudiæ Augustæ Lugduni*, comme le dit en termes exprès une inscription rapportée par Gruter pag. 30. n. 2. & citée par Scaliger, Juste-Lipse, M. de Marca, & le P. Colonia?

*Decurio Lugduni* doit être rendu par Membre de la Décurie, c'est-à-dire, du Sénat Municipal de Lyon, & non par Décurion de Lyon?

Lyon étant Colonie Romaine, & non pas Ville Municipale, son Sénat sera appelé *Municipal*, comme si cette Ville s'étoit gouvernée par ses Loix?

Julius Marcianus fans autre fondement que la fausse interprétation qu'on donne aux lettres *Aug.* est un Augure, & un Augure Lyonnais, & par surcroît celui qui étoit à la tête des soixante Augures que les Gaulois entretenoient à Lyon?

La dignité d'Augure sera la même que celle d'Aruspice?

Enfin pour mettre fin à cette Kyrielle, l'Augure & l'Aruspice Marcianus, au lieu de former ses prédictions sur le chant, sur le vol, le manger, & le marcher des oiseaux, ou bien sur l'inspection des entrailles des victimes, tire les siennes des aspersions qu'il fait avec de la Verveine sur un Autel flamboyant? C'est en matière d'Antiquité ce qu'un Novice de quelques heures n'oseroit avancer.

Une sixième hérésie littéraire, c'est la division que fait gratuitement le Dissertateur des *Ascia* sépulcrales, en *Ascia* erminettes, & en *Ascia* simples; tandis que les Antiquaires d'après les Gaulois ne reconnoissent qu'une sorte d'*Ascia*, qui est celle dont la forme approche fort de celle de l'ermurette. En effet il n'y a autre différence entre l'*Ascia* que le Dissertateur appelle *simple*, & celle qu'il nomme *ermurette*, sinon que la première est sculptée de profil, & que l'autre l'est à deux tiers, de manière qu'on voit toute la largeur du fer: lequel étant recourbé, & évasé forme dans les *Ascia* simples, cette pointe à bec de corbin qui revient à celle d'un Pic.

Au reste, quand le Dissertateur s'obstineroit à soutenir que les Gaulois avoient des *Ascia*, dont un côté avoit la forme d'un Pic: le sentiment de l'Auteur de la Religion des Gaulois n'en demeure pas moins dans son entier; au lieu que la partie seule de l'*Ascia* qui ressemble à la tête d'un marteau, renverse tout le système du nouvel Auteur. Or cette tête de marteau étoit si essentielle à toutes les différentes sortes d'*Ascia* des Gaulois & des François, qu'ils la donnoient même à leurs hâches d'armes, témoin celles dont les Maréchaux de France accostoient autrefois leurs écus.

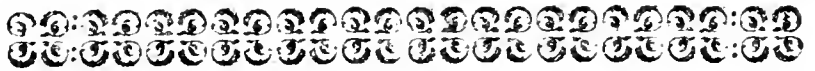
La principale des hérésies littéraires du Dissertateur, & celle qui a enfanté celles que j'ai indiquées, & mille autres

tres semblables que je passe , c'est la découverte qu'il dit avoir faite antérieurement à tous les Antiquaires , que quatre *Ascia* ont des anneaux au bout du manche : *Celles-ci* , dit-il , *une fois connues & fixées nous déterminent sur ce que nous devons penser des autres* : c'est-à-dire , que toute *Ascia* étoit une Anchre.

Je ne veux pas perdre mon tems à faire voir à l'Auteur qu'en aucun siècle , & qu'en aucun lieu on n'a jamais été assez dépourvû de bon sens , pour donner aux Anchres la forme d'*Ascia*. Je me contenterai seulement de l'avertir que l'anneau , cette *trouvaille* précieuse qu'il a faite , servoit à trois usages differens : 1°. à pendre cet Outil dans l'atelier : 2°. à attacher l'*Ascia* quand on alloit à la guerre à quelque endroit de la selle : parce qu'on n'emploioit l'*Ascia* qu'après que les lances étoient brisées. 3°. Enfin à jeter l'*Ascia* à la tête des ennemis , & à la retirer par le moyen d'une petite chaîne , ou cordon qui tenoit à cet anneau. J'ai déjà rapporté deux passages de deux différentes vies de sainte Wiborade , qui mettent en évidence cette vérité

J'avertis en finissant le Dissertateur d'être plus réservé à citer Bouterouë & autres semblables Auteurs en faveur de son sentiment , parce qu'il n'en est pas un seul qui ne lui soit contraire.





# D R U I D E S

D E S

G A U L E S.

§. I.

*Description d'un Groupe Gaulois. Les Gaulois portoient des habits rayez de pourpre. Le manteau des Druides étoit semé de fleurs. Forme de l'habit de ceux qui se présentoient pour embrasser le Druidisme. Cérémonie pratiquée dans cette occasion. Vraie origine de l'Accolade.*

**V**OICI un morceau d'Antiquité Gauloise des plus rares, des plus curieux & des plus sçavans. Ce sont (1) deux figures fusées ensemble sur un piedestal d'une forme antique, grossiere à la verité, mais singuliere: car c'est d'abord des godrons entre deux filets, puis une gorge, ensuite un filet, & enfin un quart de rond. Le premier de ces personnages est un Vieillard vénérable par son âge, sa barbe & ses habits; l'autre est un Jeune-homme qui n'est couvert de haut en bas que jusqu'à la naissance des cuisses, encore ses habits sont-ils taillés exprès par devant, de maniere qu'on puisse voir son sexe. Ce que j'observe en passant à cause de je ne sçai quel mystere qu'il peut y

(1) Les Marbres de Boulogne, *Marmora felfinea*, pag. 58. présentent un Groupe de bronze entierement semblable; à cela près, qu'il est composé d'un homme & d'une femme; que l'homme seul donne l'accolade du bras droit; qu'il est couronné, &

qu'il n'a pour tout vêtement qu'un manteau qui descend seulement jusqu'aux genoux, & laisse à nud devant & derriere l'épaule & le bras gauche. La femme a une tunique & un manteau qui la couvre de tous côtés, & qui lui tient lieu de voile.

avoir, & que je tâcherai d'éclaircir dans la suite.

Ce Jeune-homme n'a que des cheveux naissans, & pour tous habits qu'une cuirasse, mais antique, qui le couvre seulement depuis les épaules jusqu'à la ceinture: elle est de cuir comme étoient toutes les cuirasses des Anciens. Cette cuirasse est couverte d'écaillés devant & derrière, & a pour bords je ne sçai quels agrémens, qui descendent par étages, & qu'on ne sçauroit définir sans le secours du coup d'œil. Autour du col de la figure on voit une collerette, qui n'est point fermée par devant, & qui se termine en pointe de part & d'autre sur la poitrine.

Le Vieillard au contraire a des cheveux longs qui vont jusqu'aux épaules. Il porte une tunique dont les manches sont fort courtes: & c'est à sa tunique qu'on découvre de quelle nation il est; car elle est rayée de pourpre de toutes parts: or c'étoit le propre des Gaulois d'avoir des habits rayés de cette sorte (1); avec cette circonstance particulière, que ces rayes (2) ne diminuent pas successivement & de part & d'autre, comme l'avance le Scholiaste de Juvenal (3). Quant au manteau, il est entièrement Romain, soit pour la forme & l'étendue, soit pour la manière de le porter. La seule différence que j'y trouve, c'est que celui de notre Gaulois est semé de fleurs: ce que je ne me souviens pas d'avoir remarqué dans les manteaux Romains pendant les tems de la République, & même quelques siècles après.

La Nation du Vieillard décide de celle du Jeune-homme: ainsi puisque le premier est incontestablement un Gaulois, le second l'est aussi sans aucune ombre de difficulté, Mais encore quels Gaulois? Je ne crois rien hasarder en assurant que ce sont deux Druides, ou plutôt que le Vieil-

(1) *Virgatis lucent sagulis*. Servius in hunc loc. *Quæ habebant in virgarum modum deductas vias. Et bene adlusi ad Gallicam linguam, per quam virgæ purpura dicitur: virgatis ergo, ac si diceret purpuratis*. Virg. *Æncid.* lib. 8. pag. 147.

(2) Les Galles, ou Prêtres de la

Déesse Syrienne portoient des tuniques semblables à celles de nos Druides. *Quidam tunicas albas in modum lanciolarum, quoquo versum sive purpura, depictas cingulo subligati*. Apulei. *Miles.* lib. 8.

(3) *In modum organi utrimque de crescentibus virgulis purpureis.*

lard est vraiment un Druide de profession, & que le Jeune est seulement un Gaulois qui embrassoit le *Druidisme*; & qu'ainsi c'est la cérémonie de sa réception que notre Antiquité représente. Selon quoi la réception dans le *Druidisme* consistoit en ce qu'on a depuis appelé *Accolade*.

Au mot *Accolade*.

L'Accolade n'étoit donc pas dans son origine ce qu'elle a été dans la suite : elle avoit même essuyé quelque changement du tems de Gregoire de Tours ; car si l'on en croit l'Auteur du Dictionnaire des Arts, cet Historien » rapporte, que lorsque les Rois de France de la premiere race » donnoient le Baudrier & la Ceinture dorée aux Chevaliers, ils les baïsoient à la jouë gauche en proferant ces » paroles, *Au Nom du Pere, & du Fils & du Saint-Esprit*. » Après l'Accolade le Prince donnoit un petit coup du » plat d'une épée sur l'épaule du Chevalier qui entroit par » là dans la profession de la Guerre, & étoit appelé Chevalier d'armes ». Notre bronze qui remonte bien plus loin que Gregoire de Tours (1), & qui mérite toute une autre créance, met sous nos yeux, que l'Accolade dans sa naissance consistoit à embrasser (2) seulement au col, & de la main droite celui qu'on admettoit dans un corps ; & que ce dernier embrassoit réciproquement le premier de la main gauche au milieu du corps, & prenoit de l'autre main la main droite de celui qui le recevoit, & la tenoit pendant quelque tems sur ses épaules, pour marquer qu'il se mettoit sous sa discipline, & qu'il devoit lui être soumis.

Tout cela s'accorde parfaitement avec ce qu'on sçait

(1) On a recours à Gregoire de Tours, pour reculer autant qu'on peut l'origine de l'accolade observée dans la reception des Chevaliers des différens ordres établis dans la Chrétienté. Un Auteur moderne cité par Caseneuve au mot *Accolée*, trouve des traces de cette cérémonie chez les Romains, dans ces mots d'Ammien Marcellin, liv. 21. chap. 5. *Iussique universi in ejus (Juliani) nomen jurare solemniter, gladiis cervicibus suis*

*admotis sub execrationibus divinis, verbis juravere conceptis, omnes pro eo casus quoad vitam profuderint, si illi necessitas exegerit, perlaturos.*

(2) L'usage de l'accolade introduite & employée par les Druides, s'est perpetué dans presque tous les corps Politiques & Religieux. Il ne se fait nulle part aucune reception, qui ne se termine par la cérémonie de l'accolade, ou de l'embrassade, qui est la même chose.



déjà des Druides, & l'éclaircit. Personne n'ignore que ces Philosophes étoient répandus dans les Gaules, & y avoient plusieurs Colléges, où ils élévoient ceux qui vouloient embrasser leur état. Comme cet état étoit le plus distingué, le plus honorable & le plus puissant, on ne pouvoit y être reçu qu'après de longues & de pénibles épreuves. César assure qu'elles duroient vingt ans. Cette longue suite d'années se passoit à apprendre les sciences qui étoient les plus estimées & le plus en vogue dans les Gaules; sçavoir l'Astrologie, la Jurisprudence, la Politique & la Médecine: mais ces sciences étoient subordonnées à une autre, à quoi elles se raportoient comme à leur fin & à leur centre. Cette autre science étoit la Religion.

### §. I I.

*Loix auxquelles étoient soumis les Eleves des Druides. Talens qu'ils devoient avoir. Vie des Druides. Leur antiquité & leur réputation. Ils étoient Philosophes de profession.*

Quoique la Religion des Gaulois fût assez simple dans son origine, elle se trouva dans la suite surchargée d'une infinité de mysteres, de cérémonies, d'usages, de superstitions & d'abus qui en rendoient l'étude aussi longue que pénible. Mais rien ne pouvoit tant à bout les Eleves des Druides, que l'obligation où ils étoient d'apprendre par cœur une quantité prodigieuse de vers: car comme leurs Maîtres avoient pour maxime invariable de ne rien écrire, & qu'ils avoient renfermé toutes les sciences en quantité de principes & de sentences énigmatiques, qu'on avoit mis en vers; les Disciples passaient la moitié de leur vie à apprendre & à retenir ces vers, & à en pénétrer le véritable sens.

Outre cela une condition essentielle pour entrer dans le corps redoutable des Druides, étoit de joindre la pratique à la théorie; le défaut de l'un ou de l'autre étant un titre suffisant pour exclure ceux qui n'avoient pas le talent

de les pouvoir allier : il est vrai que de toute antiquité ; tant les Maîtres que les Disciples prenoient des moyens excellens de faire cette heureuse alliance ; car ils menoient une vie austere , & solitaire ; & pour n'être pas distraits dans leurs exercices , il faisoient leur demeure dans des bois de chênes , où ils tenoient leurs écoles. Ils faisoient même passer en Angleterre ceux qui avoient de plus heureuses dispositions , afin de se perfectionner , ou de faire de nouveaux progrès.

Relig. des  
Gaulois tom.  
1. liv. 1. c.  
22.

Ces progrès devoient être bien grands , puisque » Po-  
» lyhistor , Diogene de Laërce , Origene , les saints Cle-  
» ment & Cyrille d'Alexandrie , & plusieurs autres Ecri-  
» vains , tous Juges compétens font aller de pair nos Drui-  
» des avec les Mages de Perse , les Chaldéens de Ba-  
» bylone & d'Assyrie , & les Gymnosophistes & Brachma-  
» nes des Indes ; c'est-à-dire , avec tout ce qu'il y eut de  
» plus célèbre dans l'Antiquité , & ils les donnoient tous  
» ensemble pour les Peres , les Auteurs & les modèles de  
» la Philosophie des Grecs.

» Ce qui donne un plus grand poids aux témoignages  
» de ces Auteurs , c'est qu'ils ne font que l'écho des plus an-  
» ciens Philosophes de la Grece , entr'autres d'Aristote &  
» de Sotion ; lesquels ayant vécu plusieurs siècles avant  
» Jesus-Christ , avoient intérêt de cacher une verité qui di-  
» minuoit leur gloire , mais qui étoit trop constatée pour  
» la pouvoir déguiser. La réputation des Druides étoit  
» donc universellement répanduë , même dans les tems  
» les plus reculés. Aussi Celse cet ennemi juré des Chré-  
» tiens , voulant décréditer la nouvelle Morale de l'Evan-  
» gile , par tout ce qu'il y avoit tout-à-la-fois de plus an-  
» cien & de plus pur dans la Philosophie Payenne , ne  
» manque pas de leur opposer les Galactophages d'Home-  
» re , les Druides des Gaules , & les Philosophes qui vi-  
» voient parmi les Getes ; dont les maximes , ajoûte-t'il ,  
» approchent fort de celles des Juifs.

» Les Galactophages d'Homere & le rapport des ma-  
» ximes des Druides avec celles des Juifs , justifient  
» l'Antiquité de nos Philosophes , & la portent , la fixent

«visiblement à des tems où l'on se perd».

### §. III.

*Les Marbres représentent ordinairement les Druides deux à deux. Chaque ancien Druide étoit chargé d'un Eleve, qu'il étoit obligé de dresser. Différens habits des Druides à proportion de l'âge & des emplois.*

Voilà les Personnages que ce rare Monument étale à nos yeux ; voilà leur antiquité, leur vie, leurs mœurs, leurs maximes, leurs études, leur conduite, & l'éducation qu'on leur donnoit. Pour finir le portrait, il ne manque que de rendre raison, pourquoi cette espece de groupe représente deux Druides à la fois, & d'un âge si différent. Comme l'Histoire garde un profond silence sur ce sujet, il faut recourir aux marbres pour avoir la clef de ce Mystere.

Sur un bas-Relief de Framont \* en Lorraine assez mal conservé, on distingue clairement deux Druides collés, pour ainsi dire, l'un à l'autre ; dont l'un est vieux, & l'autre jeune. Le Portail du Temple de Montmorillon en Poitou, nous a au contraire assez bien conservé six Druides en deux groupes, avec cette circonstance singuliere, que les Druides du premier groupe sont représentés vieux, & que ceux du second sont représentés jeunes. Ce qui surprend encore davantage, c'est que bien que ces six Gaulois soient habillés de trois différentes manieres ; il y en a néanmoins un dans chaque groupe vêtu différemment des deux autres, mais son habit répond au vêtement de celui, qui dans l'autre groupe tient le même rang qu'il tient lui-même dans le sien.

Que conclure de là ? Ce qui se présente aux yeux de tout le monde ; sçavoir que chaque ancien Druide étoit chargé de dresser un jeune Druide, de le façonner, de l'instruire, de l'avancer, & de l'initier à tous les mysteres de sa profession ; en sorte qu'à proportion des progrès que faisoit son Eleve, il lui faisoit prendre des habits plus ou moins approchans des siens ou de ceux de ses

\* Un Marbre considérable de la Ville d'Auntun représente aussi deux Druides singuliers dans une espece de niche. *Relig. des Gaul. t. 1. p. 212.*

Confreres. Les Antiques que je viens de citer, établissent, ce semble, cette vérité. En effet, le bronze qui donne lieu à ces réflexions, présente la véritable forme de l'habit, avec lequel se présentoient ceux qui vouloient embrasser le Druidisme. D'autre part le marbre de Framont fait voir un Druides qui est en probation depuis quelque tems; & c'est sans doute pour cela qu'il n'a qu'une simple Tunique, tandis que son Mentor a non seulement une Tunique, & une Tunique différente; mais encore une espece de toge par dessus. Enfin les habits des jeunes Druides du Temple de Montmorillon ne differant en rien de ceux des Anciens, font entendre que ceux qui en sont revêtus, sont Profès, s'il est permis de parler ainsi, & que leur état est fixé & permanent.

On peut objecter la différence sensible qu'on remarque dans les habits des trois anciens Druides de ce Temple: car le premier n'a qu'une tunique & une ceinture; le second a une tunique, une ceinture & un manteau à l'antrique; & le dernier une tunique, une ceinture & une espece de veste à la Turque à manches pendantes. Mais il est aisé de se convaincre, que cette différence d'habits regarde moins l'état de ceux qui les portoient, que les différentes dignités auxquelles ils étoient élevés, ou les divers emplois qu'ils occupoient. Ce qui est bien certain, c'est qu'en rapprochant les unes des autres les différentes figures des Druides qui ont échappé à l'injure des tems, & en les comparant ensemble, on trouve qu'il n'y avoit point d'habit uniforme pour tous les Druides des Gaules; & que nonobstant qu'ils n'eussent tous qu'un seul chef & un même esprit, qu'ils s'assemblaient tous les ans dans le Pays Chartrain, qu'ils tendissent tous à la même fin, & qu'ils menassent tous la même vie, ils étoient pourtant habillés selon le goût de la Province ou du Canton où ils faisoient leur demeure.



## §. I V.

*L'entrée dans le Druidisme emportoit toujours changement d'habits. Pourquoi l'habit de ceux qui se présentoient aux Druides pour être de leur corps , étoit ouvert par devant. Pouvoir sans bornes des Druides. Les femmes avoient autrefois partagé ce pouvoir. Les Druides faisoient profession de garder la chasteté. Nom que les Druides portoient dans les Gaules. Sa vraie signification.*

Sur ce que je viens de dire , il est visible que l'entrée dans le Druidisme emportoit toujours changement d'habits ; & ainsi le Jeune-homme de notre bronze devoit immédiatement après la cérémonie de l'accolade , changer ses habits de Soldat en ceux que les Druides faisoient prendre à leurs Elevés en entrant chez eux. Ces habits consistoient en une tunique qui n'alloit que jusqu'à mi-jambe , selon le bas - Relief de Framont. On trouve donc ici les véritables habits des Soldats de nos Ancêtres ; leur forme justifie ce que disent les Anciens , que les Gaulois combattoient souvent nus , & qu'ordinairement ils n'étoient couverts que de la moitié du corps. Ce n'est que quand les enfans étoient en état de porter cet habit , qu'on les tiroit du gouvernement des femmes ; qu'on les faisoit paroître devant leur Pere , & qu'on les produisoit en public (1). Ce qui peut faire de la peine à present , & qui n'en faisoit pas du tems dont nous parlons , c'est que ceux qui demandoient à entrer dans le corps des Druides , & portoient cet habit , étoient obligés de l'ouvrir , en sorte qu'on pût voir leur sexe. On ne trouve nulle part sur quoi cet usage étoit fondé ; voici ce qui peut avoir con-

(1) *In reliquis fere institutis , hoc fere à reliquis differunt , quod suos liberos nisi cum adoleverint , ut munus militiæ sustinere possint , palam ad se adire non patiantur : filiumque puerili ætate in publico , in conspectu patris assistere turpe ducunt. Cæli. de bel. Gall. lib. 6.*

tribué à l'établir. C'étoit fans doute pour aller au devant de tout inconvenient, & afin qu'à la faveur d'un âge tendre & jeune, & d'un air délicat, on ne reçût ni femmes, ni filles au lieu de garçons, & qu'ainsi les fonctions du Sacerdoce, dont les hommes seuls pouvoient être honorés, ne fussent point confiées à des personnes qui ne pouvoient les remplir. Car les Druides étoient chargés de tout le détail de la Religion, comme je l'ai déjà insinué, & ce détail leur donnoit un pouvoir sans bornes : en effet Sacrifices, Offrandes, Prières publiques & particulieres; soin de prédire l'avenir, de consulter les Dieux, de répondre en leur nom, d'expliquer leur nature, leur nombre & leurs attributs; droit d'introduire ou de bannir tout nouveau culte; de veiller au maintien des loix; d'en établir de nouvelles; de juger tous les procès & tous les differens qui survenoient entre les Gaulois; d'excommunier ceux qui n'avoient pas la docilité de s'en tenir à leur décision; de déclarer la guerre; de conclure la paix; de confirmer ou de rejeter l'Élection des Rois, des Vergobrets (1), & des autres premiers Magistrats; de punir les coupables, & enfin d'immortaliser ceux de leurs Concitoyens qui se distinguoient des autres par leur droiture, par leurs belles actions & par leurs talens : tout cela, dis-je, étoit de leur ressort.

On ne peut dire à quel point ils étoient jaloux de tant de prérogatives qui les rendoient maîtres des esprits, & qui leur assujétissoient les Gaules entieres. Ils étoient en garde principalement contre les femmes, à qui ils en avoient enlevé une bonne partie à la faveur du Sacerdoce dont ils étoient revêtus, & ils craignoient qu'elles n'usassent de représailles, & qu'elles n'employassent les mêmes moyens pour rentrer en possession des honneurs dont on les avoit dépouillées. Quoiqu'on ne sçache pas bien au juste jusqu'où ces honneurs s'étendoient, tout le monde convient cependant qu'ils étoient fort grands : on va mê-

(1) C'étoit en certains cantons ou Cités des Gaules la première dignité : elle alloit de pair avec celle des Rois, | mais elle ne duroit ordinairement qu'un an.

nie jusqu'à en fixer l'époque & l'origine : » Les Gaulois ,  
 » dit-on , quelque tems avant leur première expédition  
 » en Italie , s'étant bien trouvé d'avoir suivi l'avis de leurs  
 » femmes dans le feu d'une guerre civile , leur conféré-  
 » rent en récompense toute l'autorité requise pour termi-  
 » ner les procès & les différens de la Nation , pour en ré-  
 » gler despotiquement les intérêts généraux & particuliers,  
 » pour faire les traités de paix , & pour décider des guer-  
 » res qu'il falloit entreprendre. Elles jouïssent encore de  
 » ces honneurs , & distribuoient la justice lorsqu'Annibal  
 » passa les Alpes pour aller porter la guerre en Italie , &  
 » assiéger Rome : car un des articles de l'alliance concluë  
 » entre les Gaulois & Annibal étoit , que si un Gaulois  
 » avoit lieu de se plaindre de quelque Carthaginois , le  
 » Gaulois rendroit sa plainte au Magistrat ou au Général ,  
 » que le Sénat de Carthage auroit établi en Espagne : &  
 » quand un Gaulois feroit quelque tort à un Carthaginois ,  
 » la cause seroit portée au Tribunal des femmes Gauloi-  
 » ses ».

Relig. des  
 Gaul. tom. 1.  
 pag. 197.

Je crois donc que les Dames Gauloises ayant succombé à la tentation de reprendre le rang , dont on les avoit fait descendre ; avoient apposté & introduit quelqu'une des leurs chez les Druides , qui pût leur en frayer & applanir le chemin : & que les Druides s'étant aperçus du tour qu'on leur jouoit , avoient fait une loi qui obligeoit ceux qui s'offroient pour entrer dans leur corps , de constater leur sexe par des preuves qui ne pûssent pas être révoquées en doute ; & que c'est ce qui avoit donné lieu à cerner un peu cette partie de leur habit qui ôtoit toute équivoque. A quoi les jeunes Gaulois s'étoient soumis d'autant plus volontiers , qu'ayant en horreur la lâcheté de ces Romains qui se faisoient couper le pouce pour être exempts d'aller à la guerre (1) , ils faisoient gloire de convaincre tout le monde qu'ils avoient toutes les parties de leurs corps ; & qu'ainsi ils étoient aussi propres au métier

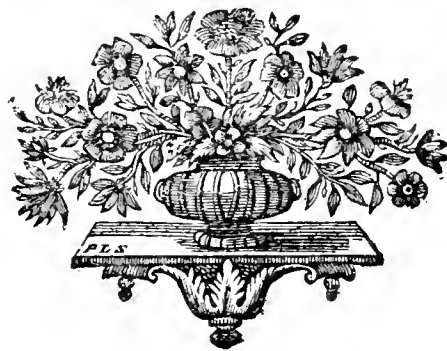
(1) *Nec eorum aliquando quisquam ,  
 ut in Italia , munus Martium perimef-  
 cens , pollicem sibi præcidit quos joca-*

*liter Murcos appellant. Ammian.  
 Marcell. lib. 15. sub. fin.*

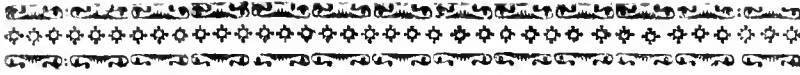
des armes , qu'au service des Autels , où une intégrité de cette nature étoit essentiellement requise.

On pourroit dire encore , que les Druides ayant pour maxime de faire garder la continence à leurs Elèves , empêchoient par cette loy qu'aucune femme ne s'introduisît chez eux , & ne pervertît les mœurs des disciples , & peut-être celles des Maîtres. Car pour le dire en passant les Druides en général gardoient la continence : à la vérité , aucun Auteur ne le dit en termes exprès : mais on est fondé à le croire sur le genre de vie retirée & solitaire qu'ils menoient ; sur le Sacerdoce dont ils étoient seuls en possession , & sur le nom SENANI qu'ils portoient dans les Gaules , & qui leur étoit propre : car ce mot qui s'est conservé dans quelques Provinces situées au delà de la Loire , signifioit dans le stile figuré *Eunuque* : de même qu'on y dit encore *sana* & *Sanaire* , pour dire , *faire Eunuque* , & *Châtreur*. Or l'écriture nous apprend que les Anciens appelloient Eunuques , ceux qui s'étoient fait un loy de renoncer aux femmes , & de n'avoir aucune habitude avec elles.

Voyez dans la Religion des Gaulois tome I. pag. 177. 178. 179. 180. &c. l'étymologie & la signification originale du mot *senani*.







# CULTE RENDU AUX DIEUX INFERN AUX.

## §. I.

*Dieux qu'on associoit à Silvain. Les Esclaves qu'on vouloit distinguer portoient plusieurs noms. A quoi on reconnoît les Affranchis & les Affranchies dont les Inscriptions font mention.*

LA Lettre \* de M. Maffei au R. P. de Tournemine n'est guères bien assortie au titre de son Livre \* ; puisque de neuf inscriptions qu'elle contient, il n'y a que la quatrième qui soit Gauloise ; encore l'Auteur oublie-t-il de le dire , mais il remplace cet oubli par une réflexion à quoi un bon Antiquaire ne se seroit jamais attendu ; » « C'est , dit-il, la seule inscription que je sçache avoir vûë , » « où il soit fait mention du rétablissement d'une Société » « Religieuse. (1) » Ne diroit-on pas au ton que prend M. Maffei, qu'il veut donner le paroli à l'Auteur de la Religion des Gaulois , qui lui avoit fourni cette inscription dès 1727 ? Mais quel honneur veut-il qu'on fasse à une réflexion qui ne porte sur rien ? En effet , bien loin qu'il soit question dans ce monument de quelque *Société Religieuse* , il s'agit uniquement d'une *Société* de plusieurs Dieux qu'on ne séparoit point , & qu'on honoroit en commun ; tels étoient Hercule, Mercure & Bacchus à l'égard de Silvain, témoin le XLIX. marbre d'Oxford où on lit en termes exprès :

\* C'est la  
18. pag. 79.  
\* Antiqui-  
tates Galliz,  
&c.

(1) Nullum aliud , quod meminerim , | quam monumentum occurrerat.  
*Religiøse sodalitatæ restitutæ mihi im-*

Pag. 114.  
édition, an.  
1676.

SILVANO SACRUM SODAL  
EJUS ET LARUM DONUM  
POSUIT TI. CLAUDIUS AUG.  
LIB. &C.

La troisième inscription avoit été aussi publiée long-tems auparavant dans le supplément de l'Antiquité expliquée, & l'Auteur n'avoit pas manqué d'en éclaircir tous les termes, & d'expliquer les Symboles curieux, dont l'urne qui la représente, est chargée.

J'ignore si la seconde inscription avoit été donnée avant que M. Maffei en fit part au Public; je sçai seulement que M. le Cardinal de Polignac l'a apportée d'Italie avec tant d'autres qui distinguent son Cabinet, & font honneur à son goût & à sa magnificence. Ainsi cette inscription n'est point Gauloise; par conséquent elle contraste avec le frontispice de l'Ouvrage de M. Maffei. La Scholie dont l'Antiquaire Italien l'accompagne, me fait encore plus de peine. Afin de mettre tout le monde à portée de juger si ma difficulté est bien fondée ou non, je vais mettre ici cette inscription

MANIBUS  
L. ABUCCI POTHIVERNAE  
ABUCCIAE ARISCVLAE L.

» Vous voyez, dit M. Maffei, un esclave qui a l'honneur de porter trois noms comme les gens de qualité :  
» mais ce sujet a été traité par M. Fabretti, qui observe  
» que les Esclaves qui avoient été élevés dans le sein de  
» leurs Maîtres, ne laissoient pas, après avoir été mis en  
» liberté, de retenir quelquefois le titre d'un esclavage plus  
» honorable. Ce qui fait, ajoute M. Maffei, que Pothus  
» est qualifié tout-à-la-fois d'Esclave & d'Affranchi d'Abuccia (1).

(1) *Servum conspicis, quem tria nomina nobiliorum decorant: sed locum hunc a Fabretto jam pertractatum nosti,* | *adnotante, vernas in sinu herili altos atque educatos etiam post libertatem adeptam honestioris servitii titulum in-*

Tout ce que dit M. Maffei d'après M. Fabretti est fondé ; mais ce qu'il ajoute du sien , est un peu différent. Car posé que l'inscription soit consacrée aussi-bien aux Manes d'Abuccia , qu'aux Manes de Pothus , comme de sçavans Antiquaires le prétendent , je ne vois pas que *Pothus* soit qualifié tout-à-la-fois d'Esclave & d'Affranchi d'Abuccia : je trouve seulement que Pothus étoit esclave , & Abuccia affranchie.

Si l'on suppose ce qui est fort douteux , bien que M. Maffei l'avance sans aucun doute , qu'il n'est question que des Manes de Pothus ; un homme , par exemple , qu'un certain goût & une lecture fréquente des inscriptions auroient mis par rapport aux Antiques à peu près dans l'état , où la nature avoit mis » une simple femme de qui » Théophraste achetoit des herbes au marché , & qui re- » connu par je ne sçai quoi d'Attique qui lui manquoit , » & que les Romains ont depuis appelé Urbanité , qu'il » n'étoit pas Athénien » : cet homme , dis-je , sans autre règle que son goût , ne trouve-t'il pas , qu'il est contre la nature & les loix des inscriptions , que M. Maffei rapporte à Pothus , & non pas à Abuccia , la dernière L par où notre inscription finit , & qu'il fasse de Pothus un esclave & un affranchi , tandis que le monument paroît séparer ces deux titres , & donner le premier à Pothus , & l'autre à Abuccia ? d'ailleurs pour peu qu'on ait d'habitude avec les Inscriptions , on sent que les Anciens , quand ils ne mettoient qu'une L pour marquer un Affranchi ou une Affranchie , s'étoient fait une loy , afin d'ôter toute équivoque , de la faire graver immédiatement après le nom de la personne à qui il falloit l'appliquer ; & au contraire quand ils la plaçoient plus bas , & qu'on ne pouvoit pas voir clairement à quel des noms qui précédoient , on devoit la rapporter , qu'ils mettoient tout au long le mot signifié par cette lettre , afin qu'il n'y eût plus d'embarras , & qu'on sçût à quoi il falloit s'en tenir. La première partie de cette règle n'a pas besoin de preuve : la seconde est fondée sur

Discours sur  
Théophraste.

mille exemples, dont je ne rapporterai que celui-ci tiré du Trésor de Gruter.

Pag. 236. 5.

D. M.  
CLAUDIAE. FORTUNATAE  
FECIT  
T. CLAUDIUS ERASTUS  
LIBERTAE  
OPTIMAE. ET. SIBI

On trouve même nombre d'exemples, où le terme d'affranchi & d'affranchie est mis sans la moindre abbréviation; quoi que les endroits où l'on auroit pu le mettre autrement, ne permissent guères de s'équivoquer. Voici une inscription entre bien d'autres qui fait foy de cette vérité.

L. CANINIUS. CEDRUS  
SIBI. ET  
CANINIAE. PRIMAE  
LIBERTAE. SUAE  
\*VESTALI. FILIO. SUO  
L. CANINIÓ. PARIDI  
PATRONO SUO

\* F. Vitali.

Ce que j'ai dit de l'endroit où les Anciens plaçoient l'L; qui désignoit l'affranchi ou l'affranchie dont ils parloient, fait voir que c'est sans nul fondement que M. Maffei souvrent dans sa cinquième lettre pag. 27. qu'il faut lire *libertæ Eugeniæ*, au lieu de *Luciæ Eugeniæ* dans cette inscription :

VIVIT  
L. CORNELIUS  
L. EUGENIAE  
L. COR. GRATUS  
RESTITUIT DE SUO  
IN FRO. P. X.

## §. II.

*Invocation singuliere. Tombeaux des Chrétiens avec un extérieur Payen. Les vivans sont Superi à l'égard des morts. Les Dieux Infernaux n'étoient presque honorés de personne. Les Dieux Célestes n'avoient rien à voir aux Enfers. Quand le mot Superi doit s'entendre des Dieux superieurs. Dieux qui étoient tout-à-la fois Dieux supérieurs & Dieux inférieurs. Regle pour discerner sous quel regard il faut les considérer.*

A la tête des Inscriptions dont nous avons parlé, M. Maffei met celle-ci, que le R. P. de Tournemine, dit-il, venoit de lui envoyer.

D.            M.  
SULPICIO  
NOTO  
ADESTE  
SUPERI

On ne sçauroit deviner quelle raison il a pû avoir, de ne la pas donner aussi fidèlement qu'elle lui avoit été communiquée : la voici d'après l'original.

D.            M.  
SULPICIO  
NOTO ADESTE  
SUPERI

On devine encore moins les motifs qui l'ont porté à la renvoyer à celui-là-même dont il la tenoit : le renvoi de quelque côté qu'on le considère, paroît déplacé. Mais quelle idée avoit-il en la publiant ? Elle étoit déjà connue en 1706.

dès 1717. MM. de l'Académie des Inscriptions en avoient fait présent à la République des Lettres. Aussi est-ce uniquement à leurs soins qu'on doit l'urne qui nous l'a conservée & l'explication dont ils ont voulu l'accompagner. M. Maffei n'avoit qu'à jeter les yeux sur la page 209. du premier Tome des Memoires de l'Academie, il auroit trouvé qu'on l'avoit prévenu, & qu'on étoit allé bien au-delà des vûes qui lui étoient venus. D. Bernard de Montfaucon en 1724, trouvant que tout étoit fait, & qu'il n'y avoit rien à ajouter, avoit fait gloire d'adopter cette explication, & de la joindre au dessein de l'urne que l'Académie lui avoit fourni. Mais c'est peut-être à cette explication même que M. Maffei en veut. Voyons s'il a raison.

» Au mois de Juin 1706. est-il dit, le P. de la Chaife  
 » apporta à l'Académie une urne, ou une espece de petit  
 » tombeau quarré de marbre blanc, dont la premiere face  
 » & celle des deux côtés sont chargées d'un bas-relief,  
 » dont on donne ici le dessein, avec une échelle de pro-  
 » portion, pour mieux faire juger de la dimension de ce  
 » monument dans toutes ses parties.

» On lit dans un Cartouche quarré, placé au haut de  
 » la premiere face, cette Inscription en beaux caractères  
 » Romains, ainsi disposés :

*Diis Manibus*  
 SULPICIO  
 NOTO ADESTE  
 SUPERI

» La singularité de cette Inscription consiste dans ces  
 » deux mots ADESTE SUPERI, qui semblent une invoca-  
 » tion aux Dieux du Ciel, qu'on appelloit SUPERI, en fa-  
 » veur de Sulpicius Notus, qui étant mort, & soumis par-  
 » là à la Jurisdiction des Dieux Infernaux, qu'on appelloit  
 » INFERI, n'avoit plus rien à esperer de la providence cé-  
 » leste.

» Cette réflexion porta quelques Académiciens à croire  
 » que Sulpicius Notus, dont c'est ici l'Epitaphe, pouvoit

» être Chrétien : que ces mots ADESTE SUPERI étoient une  
 » invocation à Dieu & à ses Saints ; & que les deux let-  
 » tres initiales D. M. pouvoient aussi bien s'expliquer par  
 » *Deo Magno*, que par *Diis Manibus*. Ils appuyoient cette  
 » pensée par quelques exemples tirés du *Musæum Italicum*  
 » du P. Mabillon, où l'on trouve l'Épitaphe de gens cer-  
 » tainement chrétiens, avec ces deux lettres D. M. &  
 » dont le reste même de l'inscription a un extérieur payen,  
 » soit que la famille de ces Chrétiens défunts fût encore  
 » enveloppée dans les ténèbres du Paganisme, soit que la  
 » crainte de quelque persécution l'empêchât de faire sur  
 » des monumens de cette nature, un aveu public de la  
 » Religion qu'ils avoient secrètement embrassée. Mais ces  
 » Tombeaux décrits par Dom Mabillon, ne sont point  
 » chargés comme celui-ci d'ornemens, qui de concert  
 » avec l'inscription, attestent le pur Paganisme. Ce ne sont  
 » pas non plus des urnes comme celles-ci, qui n'étant  
 » propres qu'à renfermer des cendres, n'étoient d'aucun  
 » usage parmi les Chrétiens qui ne brûloient pas les corps.

» D'autres crurent que ces mots *adeste superi* faisoient un  
 » sens séparé, & que c'étoit une expression de la douleur  
 » du Pere, de la Mere, ou de la Femme de ce Sulpicius  
 » Notus, qui, après lui avoir rendu les derniers devoirs,  
 » s'écrioit, Grands Dieux, secourez-moi dans mon afflic-  
 » tion ! Comme on voit dans d'autres Épitaphes une Mere  
 » qui prie les Dieux Manes de joindre bien-tôt ses cen-  
 » dres à celles de ses enfans ; une Femme qui leur recom-  
 » mande son Mari ; d'autres enfin où l'on trouve des plain-  
 » tes contre le Destin, & même des imprécations.

» Mais comme cette prétendue exclamation d'un pere,  
 » d'une mere, ou d'une femme, loin d'être séparée par au-  
 » cun point, ou par un *alinea*, du nom du défunt, y pa-  
 » roît au contraire intimement liée par la disposition des  
 » lignes :

SULPICIO  
 NOTO ADESTE.  
 SUPERI

» & qu'il est d'ailleurs fort ordinaire dans ces sortes d'inscriptions , que le mort adresse la parole aux amis qu'il laisse en ce monde , ou aux passans , quelquefois même à la terre ou à la pierre qui le couvre ; le sentiment le plus général fut que ces mots ADESTE SUPERI , étoient une espece de priere , que le défunt faisoit aux vivans qui passoient près de lui , de ne pas fouler ses os , ou de faire quelque Libation sur ses cendres ; car les vivans sont à l'égard des morts SUPERI , comme les Dieux du Ciel le sont à l'égard des hommes , *superasque evadere ad auras , supera parens , &c.*

» Il est cependant vrai que quelque sens qu'on donne aux mots ADESTE SUPERI , ce n'est pas une formule usitée dans les inscriptions. Celle-ci est la premiere où ces mots se trouvent , & nous la rapportons autant à cause de sa nouveauté , que pour avoir lieu d'observer qu'une expression qui paroît nouvelle & singuliere , ne renferme pas toujours de grands mysteres , & qu'elle rentre assez volontiers dans l'ordre commun , quand on n'est pas déterminé à la faire trop valoir «.

Comme ce chemin n'avoit jamais été battu , il étoit difficile de traiter plus profondément , & plus délicatement un sujet aussi stérile , si mince , & de si peu d'étendue. Ce qui est dit sur-tout , que *les vivans sont à l'égard des morts superi , comme les Dieux du Ciel le sont à l'égard des hommes* , est décisif , & renferme un axiôme des Anciens ; *sicut Dii nobis* , dit Macrobe , *ita nos defunctis Superi habemur* : c'étoit donc vouloir ouvertement s'égarer , que de proposer d'autre sentiment que celui de l'Académie : cependant M. Maffei en a voulu courir les risques : il a crû qu'il seroit glorieux pour lui de raffiner sur ce sçavant & illustre Corps. » Il paroît , dit-il , par cette inscription , qu'il y avoit des Payens qui étoient dégoûtés de Pluton & des Dieux Infernaux , & qui prioient les Dieux qui habitent le Ciel , d'être favorables à Sulpicius (1) ».

Somni. Sci.  
110. lib. 1. c.  
3.

(1) *Fuisse apparet inter Ethnicos , qui dicitur ipse pater Pluton , ceterique inferi sorderent Dii , Sulpicio siquidem ex civis sublato ut saveant , Celicolæ advocantur , & supera alta tenentes.* Pag. 80.



M. Maffei ne pouvoit guères se commettre davantage en moins de paroles : Car 1°. il ne compte qu'un certain nombre de Payens qui fussent dégoûtés de Pluton & des autres Dieux Infernaux , tandis que Pausanias assure qu'entre tant de peuples qui étoient répandus sur la terre habitable , les Eléens étoient les seuls qui honoroient Pluton (1). Aussi Homere assure-t'il que tous les hommes sans exception abhorrent Pluton & les Dieux Infernaux ; parce qu'ils ne se laissoient jamais fléchir . . . (2) :

Euripide ajoute que l'usage étoit de ne leur ériger ni Temple , ni Autel , & de ne composer aucun Hymne en leur honneur (3) ; qu'au reste ces Dieux étoient si féroces , qu'ils faisoient toujourns bande à part , & n'étoient jamais dans la compagnie des autres Dieux (4). Tout ce qu'on peut donc accorder à M. Maffei , c'est que le culte qu'on rendoit rarement à ces Divinités intraitables , se bor- noit à tâcher de les adoucir , encore ne se promettoit - on jamais de réussir (5) , mais c'est qu'on vouloit n'avoir rien à se reprocher. Observation seule qui renverse le sistême de M. Maffei.

2°. Notre Antiquaire a oublié sans doute , que les Dieux supérieurs n'avoient aucune juridiction dans les Enfers , & que la Théologie payenne reconnoissoit cet espace immense dont il est parlé dans l'Evangile , qui séparoit les Cieux des Enfers : barriere si forte , que Jupiter armé de la foudre , & Tout-puissant qu'il étoit ne pouvoit la franchir. La raison est , que l'Univers ayant été partagé en trois Empires égaux , en celui des Cieux , en celui de la Mer , & en celui des Enfers , les trois freres qui les possédoient , étoient indépendans l'un de l'autre , & qu'ils étoient si jaloux de leur indépendance , qu'ils alloient au devant de

Luc 16. 25.

(1) Αἰθρώπων ἧ δὲν ἴσμεν μνήμη τι-  
μῶσιν Ἀδῶν Ἡλείοι. Pausan. lib. 6.  
pag. 392.

(2) . . . Αἰδῆς τοι ἀμέλιχος , ἠδ'  
ἀσέκωτος.  
Τ' εἰεχε βρωτῆσιν Θεῶν ἔχθιστος  
ἀπώτων.  
Iliad. 9. v. 158.

(3) Οὐδὲ ἔτι βωμὸς , οὐδὲ πιαυονί-  
ζεσται.

Iphigen. Taur. v.

(4) Αἰδῆς χαρὶς ἤκισται θεῶν.

Idem Hecuba. v. 2.

(5) Nesciaque humanis precibus man-  
suescere corda.

Virgil.

tout ce qui pouvoit y donner la moindre atteinte (1).

3°. Enfin le dernier mécompte de M. Maffei, & celui qui est la source des autres, c'est qu'il n'a pas bien connu l'usage, que les Anciens faisoient du mot *SUPERI*: s'il s'étoit donné la peine de lire les Auteurs Latins avec réflexion, il auroit vû qu'ils ne l'ont employé à signifier les Dieux du Ciel, qu'en le joignant au terme *DIU*, ou à quelque autre qui fixoit l'idée qu'ils avoient en vûë. Voici quelques exemples qui établissent cette vérité :

... QUI  
HIC. MINXERIT. AUT  
CACARIT. HABEAT  
DEOS. SUPEROS. ET  
INFEROS. IRATOS

*Quisquis es homo, & vos Sodales cunctos rogo per Deos superos, Inferosque ni velitis ossa mea violare. Rogo per Deos superos atque Inferos, quisquis es homo ne mea ossa obvioles.*

Virg. Æneid.  
12.

..... Vos ô, mihi, Manes,  
Este boni, quoniam superis averfa voluntas.

Servius in  
Virgil.  
Eclog. 5. p.  
28.  
Festus voce  
altaria.

*Varro Diis superis altaria, terrestribus aras, Inferis focos dicari adfirmat.*

28.  
Festus voce  
altaria.

*Altaria ab altitudine dicta sunt, quod Antiqui Diis superis in ædificiis a terra exaltatis sacra faciebant: Diis terrestribus in terra: Diis infernalibus in effossa terra.*

Apul. Me-  
tam. lib. 11.  
pag. 358.

*Deos Inferos & Deos Superos accessi coram, & adoravi de proximo.*

Je pourrois multiplier les citations à l'infini, s'il n'étoit plus à propos de finir cette matière par une remarque, qui a quelque chose de nouveau, & qui donnera un grand jour à tout ce qui a été dit. C'est qu'y ayant eu plusieurs Dieux qui étoient tout-à-la-fois Dieux du Ciel, & Dieux des Enfers, comme Venus, Mars, Mercure (2), Apol-

(1) ... Regi hæc dicite vestro,  
Non illi imperium Pelagi sævum-  
que tridentem,

Sed mihi forte datum.

Virgil. Æneid. 1.

(2) Inscription sepulcrale trouvée

ion , & quelques autres ; s'il arrive qu'un Auteur parle d'un de ces doubles Dieux , & qu'il manque à dire en termes exprès sous quel regard il faut le considérer , il supplée à ce défaut par quelque circonstance , qui ne permet pas au Lecteur de prendre le change. Ainsi Virgile faisant l'Apothéose de Daphnis , dit qu'il dressera quatre Autels : deux à l'honneur de Daphnis , & deux à l'honneur d'Apollon (1). Pour accorder les Livres Pontificaux avec Virgile , il faut supposer que le Poète considère en cet endroit Apollon comme Dieu Inférieur , puisqu'il lui érige des Autels en nombre pair ; aussi-bien qu'à Daphnis dont il pleure la mort : au lieu que s'il avoit voulu honorer ce Dieu comme Dieu supérieur , il lui auroit élevé des Autels en nombre impair (2). Cependant Virgile n'a rien fait qui ne fût conforme au Rituel de son siècle , puisque le même Dieu auquel il associoit Daphnis , étoit le Soleil dans le Ciel , Bacchus sur la terre , & Apollon dans les Enfers (3).

dans la forêt de Beleme

DIIS INFERIS  
 VENERI  
 MARTI ET  
 MERCURIO  
 SACRUM

(1) *Sis bonus , & felixque tuis : en  
 quatuor aras ,  
 Ecce duas tibi , Daphni , duasque  
 altaria Phæbo.*

Ecclog. v.

(2) *Quæritur cur duo altaria se pos-  
 siturum Apollini dicat , cum conser ,  
 supernos Deos impari gaudere numero ,  
 inferos verò pari , ut , Numero Deus  
 impari gaudet : quod etiam Pontifica-  
 les indicant libri. Servius in hunc Loc.  
 pag. 28.*

(3) *Constat . . . triplicem esse Apol-  
 linis potestatem : & eundem esse so-  
 lem apud superos , Liberum Patrem in  
 terris , Apollinem apud inferos. Idem  
 ibid.*





# RELIGION

## DES

# EGYPTIENS.

### §. I.

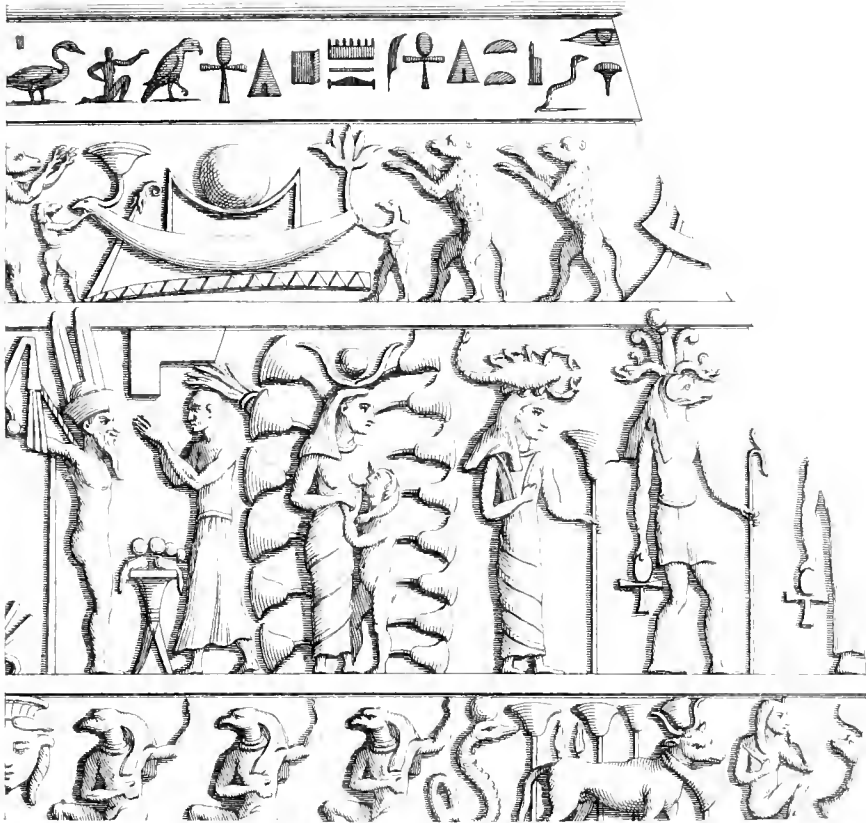
*Description d'un vase de cuivre trouvé auprès du Caire , chargé d'Hieroglyphes & de Divinités Egyptiennes. Persea , quel arbre c'étoit.*

Nouv. Mémoires des Missionnaires.  
7. p. 23.

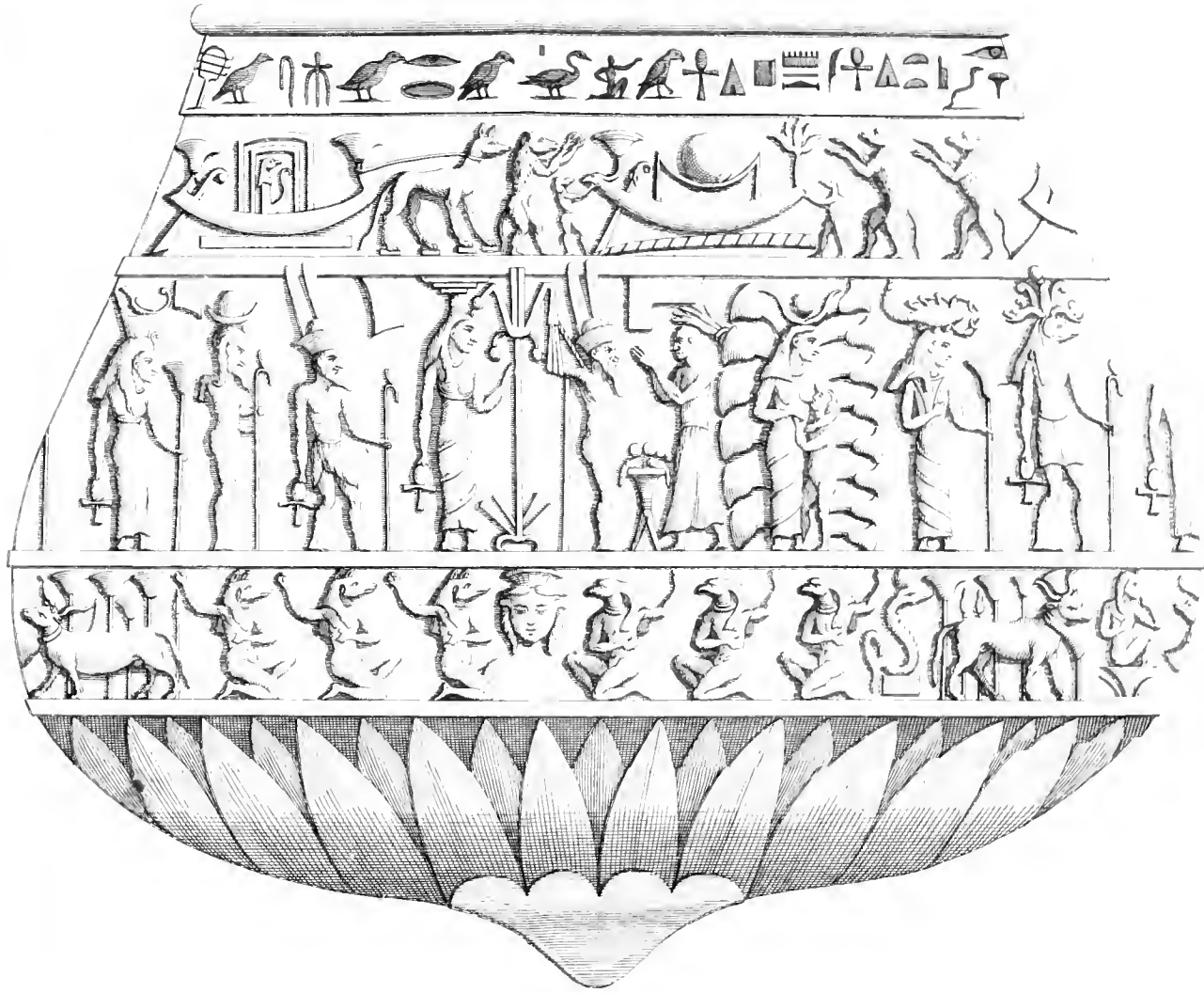
**L**E P. Sicard écrivant du Caire au P. Fleuriau touchant quelques Antiques & raretés , qu'il lui envoyoit d'Egypte ; » J'ai trouvé , dit-il , différentes especes d'Idoles , que les Egyptiens adoroient comme autant de Divinités. Les plus communes sont des figures d'Isis & d'Osiris ; ils en mettoient dans les Sépulcres. Vous en trouverez de toutes façons dans la caisse que j'aurai l'honneur de vous envoyer avec un sac de Médailles , dont on m'a fait présent. Je laisse à Messieurs de l'Académie des Sciences à vous donner l'explication des Hieroglyphes , dont ces figures sont couvertes. Ils verront de plus avec curiosité un vase d'airain en forme de benitier qui sera dans la même caisse : il est pareillement couvert de figures qui y sont gravées , & dont l'explication demande une grande connoissance de l'Antiquité Egyptienne.»

Le voici , ce beau *vase d'airain* : il fait partie du riche Cabinet de M. le Duc de Sully. Ce morceau unique ressemble à une poire , & est divisé en cinq faces : la première est chargée d'Hieroglyphes : Les trois autres représentent les Mysteres les plus profonds de la Religion des Egyptiens : enfin la dernière est couverte de feuilles de

ur du Van



Contour Du Van



de *Persea* (1) qui sortent avec le vase d'un bouton de cet arbre : & le vase n'a d'autre base que ce bouton.

Tout cela est mystérieux, & je conviens avec le P. Sicard que ce seroit proprement à MM. de l'Académie des Belles Lettres (2) à nous en donner l'explication : comme ils ont la clef des Mystères de l'Antiquité la plus reculée, nous aurions quelque chose de parfait en ce genre : aussi ne hasardai-je la mienne qu'en la soumettant à leurs lumières, & en me proposant de la reformer sur le jugement qu'ils en porteront. En attendant, j'assure le Lecteur que je n'avancerai rien que sur la foy des Anciens, à la suite desquels j'ai fait toujours gloire de marcher.

## §. II.

*Isis & Osiris faisoient le fonds de la Religion des Egyptiens. Trois sortes de Lettres en usage chez les Egyptiens. Ce Peuple avoit aussi trois sortes d'Emblèmes.*

Comme Isis & Osiris faisoient tout le fonds de la Religion des Egyptiens, & que ce peuple représentoit ses Dieux, ses dogmes, son culte, sa créance & ses maxi-

(1) Le *Persea*, disent MM. de l'Académie des Belles-Lettres, tome III. pag. 184. est un arbre qui croit aux environs du grand Caire. Les Botanistes modernes, quoique différens en quelque chose des anciens, semblent mieux s'accorder sur son caractère. Sans entrer dans l'étymologie de son nom, que Nicander tire de celui de Persée, qu'il suppose avoir porté cet arbre en Egypte, tous conviennent que ses feuilles sont très-semblables au Laurier, excepté qu'elles sont plus grandes, & que son fruit est de la figure d'une poire, qui renferme une espèce d'amande ou noyau, qui a le goût d'une châtaigne.

La beauté de cet arbre, qui est toujours verd, l'odeur aromatique de

ses feuilles, leur ressemblance à une langue, & celle de son noyau à un cœur, sont la source des mystères que les Egyptiens y avoient attachés ; puisqu'ils l'avoient consacré à Isis, & qu'ils plaçoient son fruit sur la tête de leurs Idoles, quelquefois entier, & d'autrefois ouvert, pour faire paroître l'amande : Cette figure de poire doit toujours la faire discerner du *Lotus*.

J'ajouterai à cela que le *Persea* n'étoit point le Pêcher, comme un Antiquaire l'a avancé assez souvent ; puisque selon le témoignage de Pausanias, (*lib. 5. pag. 313.*) il ne croit que sur les rivages du Nil.

(2) C'est de cette Académie que ce Missionnaire veut parler.

mes sous des figures tantôt hieroglyphiques , tantôt monstres : il est nécessaire avant que de fonder quelque explication , de donner une notion legere d'un usage qui en faisant l'admiration de tous les siècles, s'est conservé le droit de ne pouvoir pas être approfondi.

Clem. Alexand. Strom. lib. 5. pag. 555.

Les Egyptiens avoient trois sortes de lettres (1) ; les Epistolaires , les Sacerdotales , & les Hieroglyphiques. Les premieres répondoient aux lettres de nos alphabets : & on les traçoit de droit à gauche (2) : les secondes étoient propres aux Prêtres , & à ceux qui traitoient des matieres de la Religion : les dernieres étoient symboliques & énigmatiques , & revenoient à ce que nous appellons emblèmes.

Idem p. 556.

Ces emblèmes étoient de trois sortes ; les simples , les figurés & les énigmatiques. Les simples marquoient une chose par une autre à laquelle elle ressembloit : par exemple , pour exprimer le Soleil on traçoit un cercle , pour représenter la Lune on décrivait un croissant , pour marquer l'instabilité des choses du monde , un Globe ou une rouë en mouvement.

Plutar. in Numa.

Les emblèmes figurés étoient fondés sur de simples rapports que certaines choses avoient avec d'autres : encore ceux qui les employoient , varioient-ils souvent dans la maniere de représenter les mêmes objets , parce qu'ils les confideroient sous des jours différens & nouveaux. C'est par des monumens de cette nature que les Egyptiens consacroient les actions de leurs Princes & de leurs Héros.

Clem. Alex. ibid.

La dernière sorte d'emblème consistoit en des énigmes tout purs : selon quoi un Serpent marquoit le cours oblique des Astres , & un Escarbot le Soleil ; parce que cet insecte ne paroît que pendant six mois de l'année , passant

(1) M. Dacier n'avoit pas vû sans doute l'endroit de S. Clement d'Alexandrie que je copie , quand il disoit dans la vie de Pythagore rom. 2. p. 51. que « les Egyptiens avoient trois sortes de stile ; le simple , le hieroglyphique , & le symbolique. Dans le simple ils parloient clairement & intelligiblement , comme dans la con-

» versation ordinaire ; dans le hieroglyphique ils cachoit leurs pensées sous certaines images , ou certains caracteres ; & dans le symbolique , ils les expliquoient par des expressions courtes , qui sous un sens simple & propre , en renfermoient un figuré.

(2) Herodot. lib. 11. cap. 36.



lès six autres caché en terre : & qu'au surplus pour perpétuer son espece , il forme de la fiente de bœuf une boule , la roule & jette dessus sa sémence , d'où il ne vient que des escarbots mâles (1).

### §. III.

#### *En quoi consistoit la morale des Egyptiens. Aventures d'Isis & d'Osiris.*

Voilà à peu près en quoi consistoient les Hieroglyphes célèbres des Egyptiens. C'est dans ces sortes de figures que cette Nation mystérieuse renfermoit sa Morale & sa Religion. Sa Morale étoit composée de préceptes fort courts , semblables à ceux que Pythagore a laissés en ces termes : *Ne mangez pas sur le char : ne vous asseyez pas sur le boisseau : ne plantez pas le Palmier : n'attisez pas le feu avec le glaive.*

Plutar. de  
Iside & Osiri.  
pag. 354.

Pour sa Religion elle rouloit presque entierement sur Isis & Osiris , dont voici l'histoire en peu de mots. Le Soleil ayant découvert que Rhée avoit accordé les dernières faveurs à Saturne , fit contre elle une imprécation dont l'effet étoit , qu'elle ne pourroit accoucher dans aucun jour de l'année. Mercure épris d'amour pour Rhée , & voulant rendre inutile l'imprécation qui la regardoit , coucha avec elle : ensuite il joua une partie d'échecs avec la Lune , & ayant gagné , il obtint la soixante-dixième partie de chaque jour ; dont il forma cinq autres jours , qu'il ajouta aux 360. (2) qui composoient l'année auparavant. C'est précisément ces cinq jours que Rhée prit pour accoucher.

Idem Ibid.  
pag. 355.

(1) Pour cette même raison l'Escarbot gravé sur un cachet , marquoit un homme de cœur , un vaillant homme , un grand guerrier. *Plutar. de Isid. pag. 355. A.*

(2) L'année vague des Egyptiens n'étoit donc pas originairement composée de trois cens soixante-cinq jours , comme le disent les Réviséurs de Moreri de 1732. mais de trois cens soi-

xante seulement , ainsi que l'assure Plutarque en cet endroit , aussi-bien que le Grec de la Chronique d'Eusebe donné par Scaliger , *Lug. Batav. fol. an. 1606. pag. 23.* Il y a d'autres fautes grossières dans le même article de Moreri , qui font voir quel fonds il faut faire sur la science des Auteurs mercenaires.

Vide Diodor.  
fic. Bibl. lib.  
1. p. 13.

Le premier jour elle mit au monde Osiris , le second Arueris , le troisième Typhon , le quatrième Isis , & le cinquième Nephthys. Le Soleil étoit Pere d'Osiris & d'Arueris, Mercure l'étoit d'Isis , & Saturne de Typhon & de Nephthys. Isis & Osiris se marièrent ensemble dès le ventre de leur mere , & eurent Orus qui est l'Apollon des Grecs. Osiris gouverna l'Egypte où il fit régner l'abondance , les sciences & les arts. Après quoi il parcourut toute la terre , & la soumit moins par les armes que par ses bienfaits , & par les excellentes loix qu'il y établit. La vingt-neuvième année de son règne il revint en Egypte : mais ayant donné dans les embûches que Typhon lui avoit dressées , il fut jetté dans la mer avec le coffre où son frere avoit eu le secret de l'enfermer. Isis informée du malheur qui lui étoit arrivé , s'occupa uniquement du soin de recouvrer (1) son corps. Comme elle étoit attentive à le chercher , elle découvrit que son mari avoit sans le sçavoir eu commerce avec Nephthys , & que Nephthys craignant l'indignation de Typhon , avoit caché son fruit. Cette nouvelle fit naître à Isis l'envie de chercher cet enfant : elle le trouva enfin par les secours des chiens qu'elle y employa ; elle lui donna le nom d'Anubis , & il passa dans la suite pour être le Gardien des Dieux. Isis continuant à chercher le corps de son Mari , apprit enfin que la mer avoit jetté le coffre qui le contenoit , sur les rivages des environs de la Ville de Biblos ; où un pied de bruiere l'ayant reçu comme dans son sein , avoit crû si promptement , & poussé tant de branches , qu'il le déroboit à la vûe de tout le monde. Qu'au surplus le Roy du Pays y avoit ajoûté un toit qui étoit porté sur une colonne. Isis se rendit incontinent sur les lieux , coupa le pied de bruiere , & le donna à ce Prince qui le mit dans un Temple , où il fut toujours en singuliere vénération. Ensuite Isis prit le coffre , le mit sur un bateau , & l'emporta. Mais étant

(1) Il est bon d'avertir ici , que quelques anciens comme Laënce , de *vera Relig. lib. 1. cap. 21.* & Arnobe *contra gentes* , débitent , que toutes les recherches d'Isis avoient pour ob-

jet de retrouver son fils , qu'on supposoit lui avoir été enlevé. Mais Plutarque rejette ce sentiment avec mépris.

entrée dans la Ville de Butis pour y voir Orus son fils qu'on y élevoit , Typhon qui l'observoit , vint de nuit enlever le coffre , en tira le corps d'Osiris , le mit en quatorze pieces , & les dispersa. Aussi-tôt Isis prit une Barque de *Papyrus* , & s'appliqua à les chercher. Toutes furent trouvées , excepté une , parce qu'ayant été jettée dans le Nil , elle avoit été dévorée par certains poissons. Cela n'empêcha pas qu'Isis ne la consacraât comme celles qui avoient été trouvées , qu'elle ne la suppléât même par un Phalle semblable qu'elle fit faire , & qui entra par-là dans les Mysteres des Egyptiens. Bien-tôt après Osiris apparut à Orus , & le chargea de vanger sa mort. Ce jeune Prince leva des Troupes , livra la bataille à Typhon , le défit , le prit , & le mit entre les mains d'Isis. Cette Princesse lui fit grace , ce qui irrita Orus à un tel point , qu'il la maltraita , & lui arracha son Diadême , que Mercure remplaça par le crâne d'un bœuf , qu'elle porta toujours depuis.

## §. I V.

*Le vase qu'on donne ici étoit un Van. Son origine , & ce qu'il marquoit. Habits blancs portés par ceux qui étoient initiés aux mysteres d'Isis. Autre vase porté en pompe à la tête des Processions faites en l'honneur d'Isis.*

C'est-là le précis & le fonds (1) de la Religion des Egyptiens , & la source de tant de Mysteres & de Fêtes que ce Peuple célébroit. Partie de ces Fêtes & de ces Mysteres sont représentés sur ce vase : mais ce vase est

(1) On peut encore réduire avec Ovide, Lactance, Martianus Capella & quelques autres anciens, toute la Religion des Egyptiens à la représentation des recherches que fit Isis du corps de son mari, & de la joie qu'elle eut en le retrouvant : car il n'y avoit ni mystere, ni fête, ni cérémonie qui ne commençât & ne finit ordinairement par là . . .

*Numquam scitis quasitus Osiris*, dit Ovide & Martianus Capella, lib. 1. p. 2. de nupt. Philol. *Nam Reginam tantum dicunt marito dependisse Memphiticam, ut obsita luctu perpetuo numquam eum contenta sit invenire.* Vide Lactant. de vera Relig. lib. 1. c. 21.

lui-même un Mystere , qu'il est important de développer avant que d'aller plus loin.

Ce vase est l'original , ou plutôt la copie de celui dans lequel Isis rassembla les membres d'Osiris que Typhon avoit dispersés (1). Les Latins l'appelloient Van , & les Grecs *Cisse* , *Licnon* , ou *Canoun*. Chez tous ces derniers il étoit d'ozier ; mais chez les Egyptiens il étoit constamment de cuivre , comme celui-ci en fait foi , aussi-bien que tant d'autres qu'on voit dans la table Isiaque , sur les Pyramides , les Obelisques & les autres Monumens d'Egypte. Car je mets en fait que ces especes de Croix que tiennent dans la main les Figures Egyptiennes , sont des vases de la nature de celui-ci. Pour s'en convaincre on n'a qu'à les comparer ensemble : & supposant ce qui est vrai , que quand on a envoyé en France celui que j'explique , on a eu la précaution de replier les deux extrémités de son anse , afin qu'il tint moins d'espace , & qu'il embarrassât moins ; si l'on remet ces extrémités dans leur premier état ; tout le corps du vase formera une Croix entièrement semblable à celles des autres Monumens.

Cette prétendue Croix n'est donc qu'un véritable van (2) : & le Van faisoit partie des Mysteres d'Isis : mais il n'y avoit que ceux qui y étoient initiés qui eussent droit de le porter , parce qu'il passoit pour Sacré , & qu'il supposoit une grande pureté dans ceux qui avoient cet honneur (3). Ce que marquoit aussi l'habit blanc dont ils étoient revêtus (4) , & la tête qu'ils avoient si rase , qu'elle en étoit toute blanche (5).

(1) *Servius in illud Georg. 3. 166.*

... *Et mystica vannus Jacchi.*

*Hinc est quod dicitur Osiridis membra à Typhone dilaniata Isis cribro superposuisse.*

(2) Il y en a un semblable dans la table Isiaque , dont l'Auteur de l'Antiquité expliquée parle , tom. 2. pag. 339.

(3) *Sic homines ejus mysteriis purgabantur , sicut vannis frumenta purgantur.* Serv. pag. 77. C.

(4) *ἔτι ἡ εἶσιν οἱ τὸ ἱερὸν λόγον πρὸς θεῶν πύσης καθαρῶντι δεισιδαιμονίας καὶ περιεργίας ἐν τῇ ψυχῇ φέροντες , ὡς περ ἐν κίση καὶ περιέλλοντες . . . Φανερά τε λαμπρά τε περὶ θεῶν ὑπεδελέντι αἰήσεως , οἷα καὶ περὶ τῶν ἐσθῆτα τῶν ἱερῶν ἀπεφαίνεται.* Plutar. de Iside pag. 352.

(5) *Hi capillum de rasi funditus , vertice praeinientes.* Apul. metam. lib. 11. pag. 371. edit. Delph.

Il ne faut pas dissimuler que ce vase pourroit bien avoir eu une autre destination , & être celui que les Prêtres portoient dans les Fêtes d'Osiris , pour marquer que ce Dieu étoit le principe de l'Humide radical de tous les Êtres sublunaires , & que c'est lui qui par ses influences leur communique la fécondité qui est propre à leur espece (1). Mais Plutarque qui nous apprend ce trait des Étiennes , observe que ce vase étoit unique dans chaque pompe , & que celui qui le portoit , précédoit les Prêtres , & avoit le pas sur eux : ce qu'on ne peut dire de notre vase , puisqu'on le trouve multiplié à l'infini sur les marbres , & que ceux qui en sont chargés , ne sont à la tête d'aucune Troupe que ce soit. D'ailleurs le Vase porté en pompe étoit certainement un pot & une véritable cruche (2). Or le vase dont il s'agit , n'a aucun rapport avec des vaisseaux de cette nature.

## §. V.

*Explication singulière des Hieroglyphes gravés sur la première fasce du vase , tirée des écrits des Anciens.*

Mais passons des Préliminaires aux explications. La première fasce est chargée de figures gravées , à la différence des autres bandes qui ne contiennent que des figures relevées en bosse. Comme cette bande unique représente bien des choses qu'on ne sçauroit déchiffrer , & qu'ainsi le détail en seroit aussi ennuyeux que superflu , je ne m'attacherai qu'à éclaircir les figures sur lesquelles les Anciens nous ont laissé toutes les lumières que nous pouvons souhaiter.

La première figure qui se présente , est un Sistre , c'est-à-dire , l'instrument de musique qui étoit le plus en vogue dans l'Égypte , & qui caractérise la plupart des Monumens qui viennent de ce pays. Cet Instrument étoit

(1) Ἀλλὰ πᾶν ὑγρὸν ἀπλῶς ὀστρακίδος ἀπορροῦν καλεῖται. Ἐ τῶν Ἰερῶν αἰὲν προπομπύει τὸ ὑδρεῖον ἐπὶ πμῆ τῆς Θεῆς. &c. Plutar. de Isid. pag. 365.  
 (2) Alius ferebat amphoram. Apul. metam. lib. 11. pag. 373.

d'airain (1), & avoit la forme d'une raquette, excepté la partie à laquelle étoit attaché le manche, qui étoit quadrée & non pas ovale ; le Sifre au lieu de mailles, avoit tantôt trois, tantôt quatre petites verges de bronze qui le traversoient, & formoient tout le son qu'on en pouvoit tirer en remuant la main qui le tenoit. Le haut du Sifre étoit quelquefois orné d'un chat accroupi, & le bas d'une tête d'Isis vis-à-vis de celle de Nephthys sa sœur.

De l'Isis pag.  
376.

» Cet instrument, dit Plutarque, signifie que toute la  
 » nature doit être dans un perpétuel mouvement, & qu'il  
 » y faut mettre les choses qui tendent au repos & à leur  
 » fin. Ainsi quand les Egyptiens enseignent que le Sifre a  
 » la vertu de donner la chasse à Typhon, ils veulent dire  
 » que la génération figurée par le mouvement, remet en  
 » action les Êtres que Typhon, c'est-à-dire la mort, tenoit  
 » liées & sans opération. De même la rondeur de la par-  
 » tie supérieure du Sifre marque les quatre Elemens qui  
 » sont toujours en mouvement : parce que tout ce qui est  
 » sujet à la corruption & à la génération, est contenu dans  
 » le Globe de la Lune, dont cette rondeur est la figure,  
 » & que c'est dans la région de la Lune que la terre, l'air,  
 » l'eau, & le feu se meuvent & s'alterent. Le chat, ajoute  
 » Plutarque, représente la Lune tant à cause de la diver-  
 » sité de ses couleurs, & de l'instinct qu'il a d'agir pen-  
 » dant la nuit, qu'à raison de sa fécondité ; car les vingt-huit  
 » petits que la femelle met bas pendant sa vie, marquent  
 » les vingt-huit jours que la Lune employe à parcourir le  
 » Zodiaque. Quant aux têtes d'Isis & de Nephthys, elles  
 » figurent cet état de vicissitude, où sont toutes choses de  
 » commencer & de finir alternativement. »

Herodot. lib.  
2. c. 76.

Ce Sifre est suivi d'un Ibis : oiseau si cheri & si respecté des Egyptiens. Ils en avoient de deux sortes, de noirs & de blancs, qu'ils honoroient tous également ; les noirs, parce qu'ils détruisoient les serpens ailés, qui de l'Arabie

(1) Il y avoit aussi des Sifres d'or & d'argent, que les seuls Prêtres d'Isis portoient dans les fêtes de la Déesse. *Hi capillum derivasi funditus, vertice prænites : magnæ religionis ter-*

*rena sidera aureis & argenteis, immò verò aureis etiam Sistris argutum tintinum confrepenes.* Apul. metam. lib. 11. pag. 371.

venoient

venoient fondre en Égypte au printems ; les blancs , parce que le noir de leur tête , de leur col , de l'extrémité de leurs ailes & de leur queue , exprimoit les taches & les caviés de la Lune (1) , & que par cette variété ils étoient aussi le symbole du Zodiaque (2). Enfin les uns & les autres en commun , parce qu'ils avoient des propriétés & des qualités , qui passoient pour admirables dans l'esprit des Égyptiens , comme de se féringuer eux-mêmes , & d'avoir ainsi appris aux hommes l'usage des Médecines (3) , de ne porter jamais aux hommes de coup de bec dont il leur revint quelque mal , de ne jeter aucune mauvaise odeur après leur mort (4) , & d'exprimer par leur corps , qui a la figure d'un cœur , la plus noble partie de l'homme (5).

Ensuite viennent deux foïets ; le premier a un manche assez long , & n'a qu'une corde : l'autre a trois cordes avec un manche fort court , & je ne sçai quoi qui croise à la naissance des cordes. Ces foïets étoient d'un grand usage à la fin des Sacrifices qu'on offroit , principalement certains jours de l'année dans la Ville de Busiris , où plusieurs Égyptiens s'assembloient de toutes parts ; & après avoir offert un Sacrifice en commun à Isis , tout le monde , hommes & femmes se déchiroient à coups de foïets. Les Cariens qui étoient répandus dans l'Égypte , alloient encore plus loin ; car ils se faisoient des incisions & des raillades au front : en quoi ils témoignoient qu'ils n'étoient pas originaires du pays. Les Égyptiens se foïetoient encore dans le deuil ; car tandis que les femmes couroient la Ville le sein découvert , la tête & le visage chargé de bouë , & jettant des gémiffemens ; les hommes à demi-nuds alloient dans les ruës en se déchirant à coups de foïets.

Herodot. lib.  
2. c. 39. &  
61.

(1) Ἐστὶ δὲ ἡ τῶν μελάνων πρῶν περὶ τὰ λευκὰ ποιήματα ἔμξῃς ἐμφαίνει σελύβω ἀμφίκυρτον. Plutar. in Isid. Clem. Alex. Strom. lib. 5. pag. 567.

(2) Clem. loco cit.

(3) Plutar. in Isid.

(4) Ex quo fit ut illa nec morfu viva

noceant, nec odore mortuae. Cic. de nat. Deo. lib. 1.

(5) Idem porro cor signare volentes, Ibim exprimunt . . . sed & per se cordis imaginem præfert. Rhodigin. Antiq. lect. lib. 4. cap. 16. pag. 139.

La figure qui suit est un œil au dessus d'un disque avec un oiseau de part & d'autre. L'œil, dit Saint. Clement d'Alexandrie est Dieu ; le Disque est le monde que Dieu voit, pénètre & gouverne entierement (1). Les deux oiseaux sont deux corneilles, mâle & femelle qui marquent en premier les liens du mariage (2), & en second les amours de Mars & de Venus (3). Selon quoi les Egyptiens vouloient faire entendre, que nonobstant les soins que les méchans prennent de se cacher, Dieu les observe, & ne les perd point de vûë, non plus que les bons.

Herodot.  
lib. 2. c. 45.

Suit une Oye : les Egyptiens, dit Herodote, n'employent dans leurs Sacrifices que des cochons, des taureaux, des veaux & des Oyes. Ce qui fait dire à Ovide touchant ces derniers oiseaux, que le service qu'ils avoient rendu aux Romains, en empêchant que le Capitole ne fût pris par les Gaulois, n'avoit pû les garantir d'être offerts en Sacrifice à Isis la fille d'Inachus.

Faët. lib. 1.

*Nec defensa juvant Capitolia, quo minus anser  
det jecus in lances, Inache laute, tuas.*

En conséquence les chairs de l'Oye étoient sacrées : & les Prêtres s'en nourrissoient, aussi-bien que de celles du bœuf. Ces mêmes viandes étoient prescrites aux Rois : mais c'est un problème, s'ils ne s'en faisoient pas servir d'autres.

Après vient un Prêtre dans la posture même où les personnes de sa profession étoient, quand elles prioient dans les Temples, ou qu'elles étoient aux pieds de leurs Idoles ; c'est-à-dire, que ce Prêtre est partie à genoux, partie assis sur ses tâlons, ayant un bras étendu, & de l'autre se frappant la poitrine, parce que toutes ses prieres se réduisent en des lamentations selon le Rituel Egyptien (4).

Mais quel est l'objet de ses lamentations ? c'est l'Eper-

(1) Τὸ δὴ πρὸ ἀνιτιστόμενοι ὡς πάντα θεὸς ὁρᾷ & ἀκούει. Strom. lib. 5. pag. 566.

(2) Quin & cornices due nuptias in-  
dem innuunt hieroglyphice. Rhodigin.  
lect. Antiq. lib. 29. cap. 18. p. 1131.

(3) Martem quoque indicantes ac Venerem, duas item cornices expingunt. Idem ibid.

(4) Καὶ θρῶν, ἀνακαλυμένους τὰ τῶν θεῶν ὀνόματα. Diod. Sicul. Bibl. lib. 1. pag. 19.



vier qui est devant lui, & qui représente Osiris (1) & le Soleil auquel il est consacré (2). La vûë (3) perçante de cet oiseau, son vol rapide, & la force qu'il a de s'élever fort haut, font qu'il le regarde comme le symbole de la lumiere, & de (4) l'esprit (5). Sur-tout il est touché de la tendresse que l'Épervier a pour l'homme, des gémissements qu'il pousse quand il le trouve étendu mort (6), & du soin qu'il a de jeter de la terre sur son corps (7). Enfin il considère que l'Épervier purge la terre des Scorpions & des bêtes vénimeuses, & qu'il est d'une grande utilité dans les Augures (8). Voilà le sujet des méditations & des prieres de ce Prêtre, & le fondement que lui & ses Confreres avoient de mettre l'Épervier de niveau avec les Dieux de la Nation, & de les porter ensemble dans une espece de niche, comme je le dirai dans la suite.

Je ne m'arrêterai point à la figure qui vient après : puisque je l'ai déjà fait connoître pour un Van, & que j'en ai marqué la forme & la destination. J'observerai seulement qu'ici Osiris représenté par l'Épervier, fixe ses regards sur ce Van ; & que c'est pour ranimer les membres de son corps qu'Isis y avoit renfermés. La figure pyramidale qui suit, marque sans doute l'immutabilité d'Osiris, & les propriétés infinies que les Egyptiens & les Pythagoriciens attachoient au nombre quaternaire, dont la Pyramide étoit le symbole. Voici le précis de ces propriétés, tiré du Commentaire d'Hierocles sur les vers dorés de Pythagore de la traduction de M. Dacier : » Le Quaternaire qui

Vie de Pythag. t. 2. p. 169.

- (1) Plutar. de Iside pag. 371.  
 (2) Τὸν γὰρ ἰέρακα Ἡλίου ἀφιερῶσι. Euseb. Præp. Evang. lib. 3. cap. 12.  
 (3) Plutar. de Isid. p. 371.  
 (4) Il étoit aussi le symbole de l'Équateur. Clem. Alex. Strom. lib. 5 p. 967.  
 (5) Ἐμπὸς ἧ ἔπευματος ἰέραξ ἀνθρώπων σύμβολον. Idem ibid.  
 (6) Οἰκτιρόντα ἧ ἔάνθρωπον, ἔκω-

κύντα ἐπὶ νεκρῷ κειμένῳ. Idem ibid. cap. 4.

(7) Λέγεται ἧ ἔ νεκρῶν ἀτάξαν ὀμμάσι γὰρ ὑπερπετῶμεν ἐπιβάλλειν. Plutar. de Isid. pag. 371.

(8) Τὸν ἧ ἰέρακα πρὸς τὰς σκοπίδας ἔ Κεράτας ἔ πὸ μικρὰ τῶν ἐκκετῶν θηρίων ἔ διὰ τὸ συμβάλλεσθαι ταῖς ματιταῖς. Euseb. Præp. Ev. lib. 11. c. 2.

» lequel Dieu est célébré comme le nombre des nombres.  
 » Car si toutes choses existent par ses decrets éternels, il  
 » est évident que dans chaque espece d'Etres le nombre  
 » dépend de la cause qui les produit. C'est là que se trou-  
 » ve le premier nombre, & de-là il est venu jusqu'à nous.  
 » Or l'intervalle fini du nombre, c'est le dix, car celui  
 » qui veut compter davantage, après le dix revient à un,  
 » deux, &c . . . . Or la puissance du dix c'est le quatre ;  
 » car avant qu'on parvienne jusqu'au dix accompli & par-  
 » fait, on découvre toute la vertu & toute la perfection du  
 » dix dans le quatre.

» En effet, en assemblant les nombres depuis un jus-  
 » qu'à quatre, cette addition fait dix, puisqu'un, deux,  
 » trois, quatre font dix : & le quatre est un milieu arith-  
 » métique entre l'un & le sept ; parce qu'il surpasse l'un du  
 » même nombre dont il est surpassé par le sept : & ce  
 » nombre c'est le rois, quatre étant au-dessus d'un, com-  
 » me sept au-dessus de quatre. Or les vertus & propriétés  
 » de l'un, & du sept sont très-belles & très-excellentes :  
 » car l'unité, comme principe de tout nombre, renferme  
 » en elle la puissance de tous les nombres ; & le sept com-  
 » me vierge & sans mere, a en second la vertu & la per-  
 » fection de l'unité ; puisqu'il n'est engendré par aucun  
 » nombre contenu dans l'intervalle du dix . . . & le qua-  
 » tre renant le milieu entre l'unité incréée, & le sept sans  
 » mere, a seul reçu les vertus & puissances des nombres  
 » produisans & produits, qui sont renfermés dans le dix,  
 » étant produit par un certain nombre, & en produisant  
 » aussi un autre : car le deux repeté produit le quatre,  
 » & le quatre repeté produit le huit ».

» Ajoutez que la premiere figure solide se trouve dans  
 » le quatre : car le point répond à l'unité, & la ligne au  
 » deux, parce qu'en effet d'un point on va jusqu'à tel au-  
 » tre point : ce qui fait la ligne, & la superficie répond  
 » au trois, car le triangle est la plus simple des figures  
 » rectilignes : mais la solidité est le propre du quatre :  
 » car c'est dans le quatre que se voit la premiere Pyrami-  
 » de, dont le trois fait la base triangulaire, & l'unité

» fait la pointe & le sommet ». . . . .

» En un mot, le quatre embrasse & lie tous les Etres ,  
 » les élemens , les nombres , les faisons , les âges , les  
 » Sociétés ou Confrairies : & l'on ne ſçauroit nommer  
 » une ſeule choſe qui ne dépende du quaternaire comme  
 » de ſa racine. Car , comme nous l'avons dit , le quatre eſt  
 » le Créateur , & la cauſe de toutes choſes. Le Dieu in-  
 » telligible eſt la cauſe du Dieu céleſte & ſenſible . . . . La  
 » plus grande de ces ſciences , c'eſt le quaternaire qui a  
 » tout créé ». &c.

Voilà une Théologie auſſi abſtraite que chimérique : la figure qui ſuit y met le ſceau ; c'eſt une Niche dans laquelle il y a une Idole. On ne peut prononcer ni ſur la nature , ni ſur l'eſpece , ni ſur la forme de l'Idole que la niche contient : la rudeſſe du métal , & le peu d'habileté de l'Ouvrier ne permettent pas de décider ſi l'Idole a une figure humaine , ou la forme d'un animal , ni enfin combien elle participe de l'un & de l'autre. Tout ce qu'on peut dire , c'eſt qu'on apperçoit une Idole dans une niche , & qu'il y a grande apparence que cette Idole eſt une Iſis pour des raiſons qu'on dira bien-tôt.

Cette niche , les Egyptiens l'appelloient *Comaſterion* ; les Juifs une Arche , & nous une Chaiſe. » Les Egyptiens , dit S. Clement d'Alexandrie , portent en proceſſion » dans les Fêtes qu'ils appellent *Comaſias* , les Statuës d'or » de leurs Dieux , deux Chiens , un Epervier , & un Ibis. » Chez les Egyptiens , écrit Synefius , les Prophètes ne » permettent point à ceux qui fondent les métaux , ni aux » Statuaires de repréſenter les Dieux , de peur qu'ils ne » s'écartent des regles ; mais ils ſe joient du peuple , en » faiſant graver ſur le veſtibule du Temple , des becs d'Epervier & d'Ibis ; tandis qu'ils ſe retirent dans des ſou- » terrains ſacrés , qui ſervent de voile aux myſteres profonds qu'ils y célèbrent : là ils ont des Arches qu'ils appellent *Comaſteria* , dans leſquelles ils renferment des » Spheres , dont la vûë révolteroit les Egyptiens ; car c'eſt » le génie du Vulgaire de mépriſer ce qui eſt commun.

Telles étoient les niches ou chaiſes dans leſquelles les

Relig. des  
Gaul. t. 2. p.  
36.

Egyptiens plaçoient leurs Dieux , & les expofoient à la vénération du public. Elles étoient quarrées , bien qu'elles euffent plus de hauteur que de largeur , comme je puis le prouver par une infinité de monumens que le tems a épargnés. Observation qui mérite une attention particuliere par les lumieres qu'elle répand sur la forme de l'Arche d'alliance , qui étoit peut-être le modèle des niches d'Egypte , ou sur le modèle desquelles elle avoit été conftruite , auffi bien que celles où tant de Nations d'Orient & d'Occident donnoient leurs Dieux en fpectacle.

Devant la Niche Egyptienne on voit trois figures l'une fur l'autre , couchées horifontalement. Il n'en eft que deux qui foient reconnoiffables , & qui donnent auffi à connoître la Divinité qui eft dans la Niche ; l'une eft un peigne , & l'autre une aiguille de tête ; le peigne faifoit partie de la pompe d'Ifis. C'eft Apulée qui nous apprend cette circonftance curieufe dans la description qu'il a faite d'une Fête où la Statuë de cette Déesse étoit portée aux bords de la Mer. » Plusieus femmes habillées de blanc , dit-il , » tenoient un peigne d'ivoire , qui par les mouvemens (1) » de leur bras & le jeu de leurs doigts , imitoient les fem- » mes de Chambres des Reines , quand elles les peignent , » & agencent leurs cheveux. » (2). S. Clement d'Alexandrie & Théodoret parlent de ces fortes de peignes , & ils difent que cet ornement défigne ce qu'il y a de plus obfcene dans les perfonnes du fexe (3). Ce qui eft confirmé par Suidas, Pollux & les autres Etymologiftes Grecs.

L'aiguille de tête qui eft au-deffous du peigne , nous apprend ce qu'on auroit beau chercher dans les Auteurs ; favoir que ce bijou après avoir fait partie de la toilette

(1) S. Auguftin nous a confervé un paffage de Seneque , qui porte qu'on voyoit tous les jours la même comédie dans le Capitole. *Alius unctor qui vano motu brachiorum imitatur unguentem. Sunt quæ Junoni ac Minervæ capillos difponant , longè à templo , non tantum à fimulacro ftantes , digitos movent ornantium modo. Sunt quæ speculum teneant.* &c. Apud Aug. de Civ.

lib. 6. cap. 10.

(2) *Et quæ pectines eburneos ferentes gestu brachiorum , flexuque digitorum , ornatum atque oppexum crinium regaliū fingerent.* Metam. lib. 11 pag. 369.

(3) *Κραίς γυναικείῃς ὁ ἐστὶν ἐπισημασθεὶς ἢ μυστικῶς ἐπισημασθεὶς γυναικείων.* Clem. Alexand. Protrept. pag. 14. Theodoret. Therapeut. lib. 3.

d'Isis, avoit mérité d'être consacré & d'entrer dans ses mystères. Son miroir avoit eu le même honneur. Il étoit porté par des femmes avec cette circonstance, qu'elles le portoient attaché à leur dos, afin que l'Idole se pût mirer, & voir la foule du monde qui venoit au-devant d'elle (1). Ce qui me fait soupçonner que la figure que je ne connois pas, pourroit bien être un miroir : mais un miroir à l'Égyptienne, c'est-à-dire, qui se plioit, au contraire des miroirs des autres Nations ; & que c'est ce qui nous empêchoit de le reconnoître.

Une plume se présente incontinent après : Les Monumens d'Égypte fournissent plusieurs plumes semblables. Ce n'est pourtant qu'une seule & unique plume qu'on représente, & qu'on veut représenter ; & cette plume est celle que l'Épervier fiche perpendiculairement dans les bords du Nil, quand il y vient boire. Après avoir bû, il incline cette plume, pour marquer qu'il a évité les embûches des Crocodiles (2). Mais ici cette plume a un sens bien plus relevé, comme je le dirai tout à l'heure.

Je passe les deux figures qui suivent, parce qu'elles ont été déjà expliquées.

A celles-ci succèdent deux especes de bonnets l'un sur l'autre. Celui de dessus est le Ciel, l'autre est la terre : car les Égyptiens tenoient que le monde n'étoit pas rond, mais plat (3) ; & ils trouvoient ridicule qu'on soupçonnât qu'il y eût des Antipodes. Cosmas l'Égyptien qui a employé une partie de sa Topographie chrétienne à appuyer le Systême qu'il avoit reçu de ses Ancêtres, représente la Terre comme une grande Montagne, dont la base est le fondement de l'Univers, & dont la pointe se termine en cône fort obtus. Selon lui, le Ciel en forme de four ou

(1) *Aliæ quæ nitentibus speculis pone reingum reverfis, venienti Deæ obvium commonstrarent obsequium.* Apul. metam. lib. 11 pag. 369.

(2) Ὅταν ἡ πύξις ἐπὶ τῶν ποταμῶν καταίρει, τὸ πτερόν ἵστησιν ὀρθόν, πῶς ἡ κλίνη τετὸ πάλιν αἰετὸς ἐστὶ στωρῶν & διαπεφευγὸς τὸν κροκόδειλον. Plutar. de Isid. pag. 371.

(3) C'étoit aussi le sentiment des premiers Chrétiens : Lactance, S. Augustin, S. Jean Chrysostome & plusieurs autres Peres, l'ont presque consacré dans leurs écrits. Quelques Théologiens mêmes l'ont voulu ériger en dogme, & ils n'ont abandonné leur dessein, que depuis la découverte du nouveau monde.

de voûte profonde, entoure & enveloppe cette Montagne jusqu'à sa racine. Sur ce pied le Ciel & la Terre ont chacun la forme d'un bonnet, mais dont l'un est dans l'autre (1).

Je croirois volontiers que la figure qui vient ensuite, répond, à l'ornement de tête près, au Prêtre extraordinaire qui est marqué 10. dans la planche CXL. du second Tome de l'Antiquité expliquée. Mais comme ce n'est qu'une conjecture, je n'ose en hasarder l'explication.

Suit un Serpent qui s'éleve, & s'élançe de terre. J'ai déjà observé que les Egyptiens employoient cet animal pour marquer le cours oblique des Astres: Voici l'origine de l'Apotheose qu'ils en ont fait. » Taute, dit Philon de Biblos, » est le premier qui a défié le Serpent; en quoi il a été imité » par les Phéniciens & les Egyptiens. Il se fondoit sur ce » que cet animal a une prodigieuse abondance d'esprit, » & qu'il est de la nature du feu: ce qui lui donne une » agilité si extraordinaire, qu'elle lui tient lieu des pieds » & des pâtes, dont les autres animaux se servent pour se » mouvoir. Joint qu'il prend différentes formes, & que » quoiqu'en marchant il décrive une ligne oblique & tortueuse, il se porte où il veut avec toute l'impétuosité possible. Il vit long-tems, parce qu'il a le talent particulier, » non seulement de dépotuiller sa vieillesse en dépotuillant » sa peau, mais encore d'acquérir de plus grandes forces, » ce qui dure jusqu'à ce qu'enfin il se résout en lui-même. » Et c'est la raison pourquoi il entre dans la plupart des » cérémonies & des mysteres de la Religion (2).

Je ne sçai si le Serpent qui est gravé sur notre Van, seroit du Territoire de Thebes, où selon Herodote (3), les Serpens ne faisoient aucun mal. Ils étoient petits à la vérité; mais ils avoient deux petites cornes à la tête. Les honneurs qu'on leur rendoit, étoient si grands, que dès qu'il en mouroit quelqu'un, on l'enterroit dans le Temple

(1) Voyez le deuxième Livre de *Cosmas Egyptius*, avec les figures qu'il a mises au quatrième livre.

(2) Διδέ & ἐν ἱεροῖς τῆτο πὶ ζῶον ἐ

ἐν μυστηρίοις συμπαρίληπται. Apud. Euseb. Præp. Evang. lib. 1. pag. 40.

(3) Lib. 2. cap. 74.

de Jupiter; parce qu'on les croïoit tous consacrés à ce Dieu.

Le Hieroglyphe qui vient ensuite, est composé de deux pieces qui ne font qu'un tout. C'est un œil au dessus d'un Sceptre : Emblème sous lequel les Egyptiens représentoient Osiris, dit Macrobe, pour faire entendre que ce Dieu étoit le Soleil, qui voit & gouverne tout avec un pouvoir absolu; car, ajoûte-t-il, les Anciens disoient du Soleil, qu'il étoit l'œil de Jupiter (1).

## §. V L

*Barques d'Isis & d'Osiris sous les noms desquelles les Egyptiens, & les Manichéens à leur exemple, honoroient le Soleil & la Lune. Description de quelques autres Barques sacrées des Egyptiens. Elles étoient ordinairement portées par des Cynocephales, des Cercopitheques & des Crocodiles. Vertus qu'on leur attribuoit. Pélerinages curieux entrepris sur ces Barques.*

Deux barques de Papyrus presque semblables remplissent la seconde face. La deuxième qui est la plus considérable, est soutenüe par deux petits Cynocephales (2), dont l'un est à la prouë, & l'autre à la poupe : ces Cynocephales sont en regard & dressés sur leurs pates de derriere, de même que trois Cercopitheques beaucoup plus grands, deux d'un côté & un d'un autre, qui élevent & joignent leurs pates de devant, & adorent à la maniere des Egyptiens une Sphere ou Globe, qui avec la table évasée sur

(1) *Hinc Osirim Ægyptii, ut Solem esse asserant, quoties hieroglyphicis litteris suis exprimere voluit, insculpunt sceptrum, inque eo speciem oculi exprimunt: & hoc signo Osirim monstrant: significantes hunc Deum Solem esse, regaliæ potestate sublimem cuncta despiceret; quia Solem Jovis oculum appellat antiquitas. Macrobi. Saturn. lib. 1.*

cap. 21. Plutar. de Iside pag. 354: & 371.

(2) Les Cynocephales & les Cercopitheques étoient de véritables Singes, qui ne différoient qu'en ce que les Cercopitheques avoient une queue, & que les Cynocephales n'en avoient point.

laquelle il est posé, occupe le milieu de la barque. La partie supérieure du Gouvernail se termine en une tête d'animal, qu'on ne sçauroit définir. Enfin aux deux extrémités de la Barque s'éleve d'un côté une branche de *Persea*, & de l'autre un *Ciborium* ou Calice (1) de feve d'Egypte.

L'autre Barque est isolée : un grand chien la tire à peu près comme les chevaux tirent nos coches d'eau : la corde est attachée d'un côté au col du chien, & de l'autre à un Calice de feve d'Egypte, qui tient dans cette Barque la place, que la branche de *Persea* occupe dans l'autre. Au milieu de la Barque s'éleve une Niche haute, carrée, & ouverte aux quatre faces, dans laquelle Isis est bien reconnoissable.

Quiconque a lû le Traité de Plutarque *sur Isis & Osiris* ; ne balancera pas un moment à reconnoître que ces deux Barques sont celles de ces deux Divinités, sous le nom desquelles les Egyptiens honoroient le Soleil & la Lune (2) : estimant que ces Astres faisoient leur cours, non pas dans des chars, mais dans des Barques : parce que c'étoit des vapeurs de la mer qu'ils tiroient de quoi se nourrir (3). C'étoit aussi sur des Barques qu'ils faisoient faire le trajet du Ciel en terre aux ames qui venoient habiter les corps des hommes (4).

Ces Barques sont non seulement de *Papyrus*, comme je l'ai déjà insinué, mais encore elles sont faites sur le modèle de celles, dont Isis se servit pour chercher les parties du

(1) Ou de Lotus : Car ce calice étoit commun aux deux plantes, qui ne différoient que par la couleur. *Hist. de l'Académie des Inscriptions. t. 3. part. 1. pag. 183.*

(2) Les Manichéens honoroient aussi ces deux astres sous la forme de deux Navires, ou Barques. *Epiph. hæc. lxxvi. pag. 626.* S. Augustin qui étoit instruit à fonds du Manichéisme, dit que ces hérétiques enseignoient que le Navire du Soleil étoit de feu, à la différence de celui de la Lune, qui n'étoit que d'eau. Cela n'empêchoit pas que l'un & l'autre ne fût de l'essence pure de Dieu. Aussi étoit-

ce par leur canal que ce qu'il y avoit ici bas de lumière, qui recouroit la pureté, retournoit dans le Ciel occuper sa première place. *Quidquid vero purgatur luminis, per quasdam naves, quas esse Lunam & Solem volunt, regno Dei, tamquam propriis sedibus redi.* Aug. hæc. 46. t. 8. col. 14.

(3) *Ἡλιοὶ δὲ σελιώω ἐκ ἕρμεων, ἀλλὰ πλοίοις ὀχήμενοι χρωμένους περιπλεῖν αἰεὶ, ἀνιττάμενοι τῷ ἀφ' ὕγρῶ τροφῷ αὐτῶν ἐγένεον.* Plutar. de Isis. pag. 364.

(4) Porphyr. de antro Nymph. edit. Vatican. pag. 112.



corps d'Osiris, que Typhon avoit dispersées & jettées dans des Marais. Aussi avoient-elles une vertu particulière, que les autres Barques n'avoient pas : c'est qu'elles faisoient fuir les Crocodiles, & que ces animaux par crainte, ou par respect pour la Déesse, n'attaquoient jamais ceux qui les montoient (1).

L'une & l'autre Barque étoient fort célèbres chez les Egyptiens : celle d'Isis l'étoit en particulier chez les Romains, puisqu'ils lui avoient donné une place honorable dans leurs fastes. Pour celle d'Osiris, on l'appelloit par Antonomase, la Barque (2). Mais il y en avoit de trois fortes ; les Barques de la première forte étoient simples, & semblables à celles que nous avons devant les yeux. Les Barques d'une autre classe étoient extrêmement éclairées, & remplies de tout ce qui peut contribuer à un bonheur parfait. Elles étoient conduites par sept Pilotes qui étoient frères & entièrement ressemblans. A la prouë on voyoit la figure du Chat, celle du Lion sur le Mât, & à la Poupe celle du Crocodile. Les sept Pilotes étoient la figure des sept jours de la semaine : & ce fonds inépuisable de lumière qui les éclairoit, représentoit le Soleil & toutes les influences que cet Astre envoie sur la terre (3). Enfin les autres Barques portoient sur un Crocodile, & une figure humaine occupoit tout le milieu. Ce symbole marquoit que la nature des Fluides consiste dans le mouvement ; & le Crocodile, que l'eau sur laquelle passe le Soleil en faisant son cours, est bonne & salutaire ; & qu'ainsi la route du Soleil est également douce & liquide (4).

Cette Théologie raffinée faisoit concevoir aux Egyptiens de grandes idées de la Barque d'Osiris : ils prétendoient

(1) Οθεν εχ' αδικείσθαι τὸς ἐν πω-  
πορείοις σαύφεισι πλέοντις ὑπὸ τῶν κρο-  
κοδείλων, ἢ φοβημένων ἢ σεβομένων διὰ  
τὸ θεόν. Plutar. *ibid.* pag. 358.

(2) Apud Euseb. Præp. Évang. lib.  
5. pag. 198.

(3) Ibi quandam navim totius na-  
vuræ cursibus diversa cupiditate mode-  
rantem cunctaque flammæ congestio-  
ne plenissimam & beatis circumactam

*mercibus conspicatur. Cui nautæ sep-  
tem, germani tamen sui que consimiles  
præsidebant. In prora felis forma depic-  
ta, Leonis in arbore, Crocodili in ex-  
tremo. In eadem vero rare fons quidam  
lucis æthereæ, arcanisque fluoribus man-  
ans, in totius mundi lumina funde-  
batur. Martiân. Capell. de nupt. Phi-  
lolog. lib. 2. pag. 43.*

(4) *Ibid.* pag. 199.

même qu'elle avoit été changée en cette constellation que les Grecs appelloient Argo, & avoit été placée entre l'Orion & la Canicule, c'est-à-dire entre Orus & Isis qui avoient de même été transformés dans ces Astres (1). Nonobstant cela les Egyptiens avoient la douleur de voir, que cette Barque respectable étoit le jouet des Magiciens qui l'arrêtoient dans sa course, quand ils vouloient s'en donner le plaisir \*: bien qu'elle fût portée par des Ceropitheques ou des Crocodiles qui étoient des animaux à qui la Nation rendoit des honneurs divins. Il ne faut pas douter que la Barque d'Isis ne reçût aussi quelquefois le même outrage. Au défaut des Historiens d'Égypte qui le disent, je n'ai qu'à consulter les Auteurs Grecs & Latins : tous m'apprendront que les femmes de Thessalie par leurs enchantemens obligeoient Isis ou la Lune à descendre de son char, ou de sa Barque selon les Egyptiens, & d'écumer sur l'herbe. Mais quoiqu'il en soit de tous ces contes, il est toujours certain que le chien qui tire la Barque d'Isis, marque le signe de la Canicule, en quoi les Egyptiens disoient que le vaisseau de cette Déesse avoit été changé ; fondant la Métamorphose sur la précaution qu'avoit eu Isis, de se servir d'un ou de plusieurs chiens pour déterrer les membres épars du corps de son Epoux.

\* Euseb.  
prap. Evang.  
lib. 5. p. 198.

C'est dans des Barques semblables à celles que nous venons de voir, que les Egyptiens promenoient tous les ans leurs Idoles, allant de Ville en Ville, & formant des prédications sur le mouvement de ces Divinités (2). Ces Pèlerinages étoient de grandes & somptueuses Fêtes, qui se passaient en Sacrifices & en réjouissances, & se terminoient en Festins. Homere nous apprend que ces Fêtes duroient douze jours, lorsqu'il fait dire à Thetis parlant à Achille, que » Jupiter avec tous les Dieux étoit allé la » veille chez les sages Ethiopiens, qui l'avoient prié à un » Festin, dont il ne devoit revenir que le douzième jour ».

liad. A.

(1) Plutarque de Isid. p. 359.

(2) *Edara dicit, id est, simulacra* | *Et ab ipsis mota infundebant divinatio-*  
*brevia, quæ portabamur in lecticis,* | *nem: quod fuit apud Ægyptios & Car-*  
*thaginienses. Serv. in 6. Æncid. p. 417. E.*

Les Ethiopiens d'Homere étoient les Peuples qui habitoient le midi de l'Egypte , dont Thebes ou Diospolis étoit la Capitale. » La fiction du Poëte, dit Madame Dacier « d'après Eufathe , étoit fondée sur l'histoire ; car les An- « ciens ont écrit que dans Diospole , c'est-à-dire , dans la « Ville de Jupiter, il y avoit un très-grand Temple , où « les Ethiopiens alloient tous les ans en certain tems « prendre la Statuë de Jupiter & celles des autres Dieux , « & qu'ils les portoient en procession tour au tour de la Ly- « bie , & faisoient de grands festins pendant douze jours. »

Herodote parle de ces dévotions ou d'autres semblables , pendant lesquelles les Egyptiens se rendoient en bateau dans plusieurs Villes , principalement à Bubastis , à Busiris , à Saïs , à Heliopolis , à Butis & à Papremis. Tous, dit-il, hommes & femmes sont ensemble dans des Barques. Les hommes jouent de la Flûte , & les femmes des Crotales (1). Ceux & celles qui ne font ni l'un ni l'autre, chantent & battent des mains. Si sur la route de Bubastis il s'offre quelque Ville , on y aborde : les femmes sortent des bateaux ; & tandis que les unes jouent des instrumens , d'autres dansent , d'autres raillent & agacent les femmes de ces Villes , d'autres enfin se découvrent d'une maniere indécente. C'est ainsi qu'on arrive à Bubastis ; là on immole une quantité prodigieuse de victimes , & l'on y consume plus de vin en un seul jour , qu'en tout le reste de l'année (2).

(1) Instrument consistant en deux lames d'airain, dont les anciens jouoient, comme les Basques & les Espagnols jouent des Castagnettes.

(2) Ἐπί τῃ ἡμέρᾳ ἀπικαίεται ἐς τὴν Βύβαστιν

βασι, ἐπιπέσει μεγάλας ἀνάγκαις θυσίας, καὶ εἰ ἀμύλιον ἀνασείμαται πλείον ἐν τῇ ἑστῇ ταύτῃ ἢ ἐν τῇ ἀπικαίᾳ ἑαυτῶ τῶ ἐπιλοίπῳ. Herodot. lib. 2. c. 60.

Remarques  
sur l'Iliad. 2.  
L. P. 315.



## §. VII.

*Symboles d'Isis & de Nephthys expliqués. Ce qu'étoit Nephthys selon la fable & selon la vérité. Grand-Prêtre d'Egypte : Son autorité , ses fonctions , ses habits. Leçons qu'il faisoit au Roi. Des autres Prêtres d'Egypte , leurs sacrifices , leurs fêtes , leurs occupations , &c.*

La troisième face commence par une Isis , qui tient d'une main un Van , & de l'autre une tige de *Ciborium* , ou feve d'Egypte. Elle a sur son front une fleur de Lotus , & sur sa tête le *Calathus* , ou boisseau , qui étoit le symbole de l'abondance. Le *Calathus* est surmonté de je ne sçai quoi , que je n'oserois définir , & qui a pourtant assez l'air d'un oiseau.

Après vient une femme jeune : elle paroît avoir les jambes & les pieds collés. C'est donc pour se soutenir qu'elle tient de ses deux mains un bâton ou bequille , dont nous parlerons bien-tôt. Son front est chargé d'une fleur de Lotus , & sa tête d'un croissant qu'un Globe remplit. C'est sans doute la figure de Nephthys : les Egyptiens la prenoient indifféremment pour Venus , pour la Victoire & pour la fin ou l'extrémité des choses (1). Elle étoit fille de Saturne aussi-bien que Typhon son mari. Au lieu d'entrer dans les desseins pernicioeux de ce dernier contre Osiris , elle aima toujours ce Prince , & usa même d'adresse pour s'introduire dans son lit sous le nom d'Isis ; afin qu'il la rendît féconde. Isis au lieu de concevoir contre elle de la jalousie , lui sçut si bon gré de cette action , qu'elle voulut recevoir elle-même l'enfant qui en devoit naître. A l'imitation d'Isis les Egyptiens eurent toujours pour Nephthys des sentimens particuliers de vénération ; & c'est pour cela qu'ils lui donnerent les symboles d'Isis & d'O-

(1) Νέφθυς, ἡ ἐν τελευτῶ, & Ἀφρο- | Plutar. de Isid. pag. 355.  
 δὲ τῶ ἐνίοις ἔν Νίκῳ ἰσομύζουσι.

sis ; comme on voit ici ; quoiqu'ils lui convinrent pour des raisons particulières ; le Lotus en qualité de Divinité Egyptienne ; le Croissant parce qu'elle étoit Venus , & que Venus étoit physiquement la Lune ; & enfin le Globe , parce qu'elle étoit la Victoire. Voilà la fable & l'allégorie : voici la vérité.

Nephtys étoit un nom générique , que les Originaires du País donnoient aux extrémités de l'Égypte voisines de la Mer (1) ; de la même maniere que les Gaulois appelloient *Armoriques* les côtes & les Provinces que l'Océan baignoit. Toutes les extrémités de l'Égypte étoient incultes & stériles ; cette stérilité , qui est ici marquée par la maniere dont Nephtys a les cuisses , les jambes & les pieds collés ensemble , venoit de ce que Typhon , c'est-à-dire , la Mer inondant ces terres , & les pénétrant de sels , les brûloit , & les empêchoit de produire quoi que ce soit. Cependant comme elles ne demandoient qu'à être fertiles , on feignoit que Nephtys recherchoit furtivement les embrassemens d'Osiris , c'est-à-dire , du Nil ; ce qui n'arrivoit , & ne pouvoit arriver , que quand les débordemens de ce Fleuve étoient extraordinaires , & alloient au-delà de seize pieds : car alors ces terres étant couvertes par des eaux & un limon gras & salutaire , portoient du Melilotus , qui est un Lotus bâtard , figuré par Anubis qui étoit le fruitillégitime des amours de Nephtys & d'Osiris.

Au devant de Nephtys il y a un Prêtre dont la tête est couverte d'un bonnet plat , lequel a pour pointe un petit Globe , & de part & d'autre deux feuilles d'un arbre , ou plante appellée *Musa*. Comme cette coëffure est entièrement semblable à celle d'un Osiris qui vient ensuite , je soupçonne que celui qui la porte , étoit le Grand-Prêtre , Dignité éminente qui passoit aux enfans (2). Ce qui convertit mon soupçon en réalité , c'est que les Prêtres d'Égypte ne portoient point de barbe , comme tous les Monu-

(1) Νέφθυς ἢ καλεῖται τῆς γῆς τὰ ἄσχατα & πυρόεα , & ψαύοντα τῆ βαλέτης , &c. Plutar. de Isid. pag. 366.

(2) Τῶν εἰς ἱερείους ἐπιτῶν δὲ πρὸς ἀπόβλην , ἵστα ὁ πῦρ ἀνκαίεται. Herodot. lib. 2 cap. 37.

mens en font foi : sans compter qu'ils s'étoient fait une loi de se raser tout le corps chaque troisième jour , afin d'être exempts de toute sorte de (1) vermine (2). Cependant ce Prêtre a une barbe , & sa barbe est longue , afilée , recoquillée par le bout , & part seulement de la pointe du menton (3) , comme celle du même Osiris. D'où peut venir une ressemblance si étudiée , sinon de ce que c'étoit l'ordinaire du Grand-Prêtre de toutes sortes de Religions de rassembler dans ses habits , dans son maintien , & dans toute sa personne les symboles , les attributs & les traits du Dieu , aux mysteres duquel il présidoit , parce qu'il étoit son Image en terre , & qu'en lui résidoit toute son autorité ?

Notre Grand-Prêtre tient une béquille d'une main , & un Van de l'autre. Je marque ailleurs ce qu'il y a de plus intéressant sur la béquille. Le Van dans la main d'un Prêtre ; dit Plutarque , signifie l'étendue des lumieres de ce Ministre d'Isis , la profondeur de sa doctrine , & le soin qu'il a de conserver au fonds de son cœur la connoissance des Dieux , sans souffrir qu'elle soit altérée ni par la curiosité , ni par la superstition (4). Il n'a pour tout habit , que quelques bandes de lin au tour des reins. C'est qu'il est actuellement dans l'exercice de son Ministère ; sans quoi il porteroit une simple tunique de lin (5) , des souliers de Papy-

(1) C'est ce que dit Herodote ; mais Synecius leur attribué un motif bien plus relevé : c'est , dit-il , qu'ils rennoient qu'il ne convenoit pas d'approcher avec quoique ce soit de mort , les Dieux , qui étoient non-seulement immortels , mais dont la nature encore consistoit dans la vie dont ils jouissoient. Ταῖς γὰρ φύσει ταῖς αἰδοῖς & ὑσιωμέναις ζωῇ ταύταις ἔχρῳαν ἐσι πηλάζειν μετὰ ἀποθανόντων μερῶν. Calvirii encom. pag 71.

(2) Οἱ ἱερεῖς ἔρρεύνται πᾶν τὸ σῶμα διὰ τρίτης ἡμέρας. Herodot. lib. 2. cap. 37.

(3) C'est-à dire , que tout le devant des jouës & du menton est rasé ; comme je l'ai remarqué dans un Pré-

tre semblable du Cabinet de M. le Duc de Sully. Il y a des ordres Religieux qui se moultent sur ce point au Grand-Prêtre d'Egypte ; car ils observent de se faire raser le devant des jouës & du menton , en même tems qu'ils conservent leur barbe.

(4) Οὗτοι δὲ εἰσιν οἱ τὸν ἱερόν λόγον περὶ θεῶν πάσης καθαρεύοντα διαισθηματίας & περιεργίας ἐν τῇ ψυχῇ φέροντες ὡσπερ ἐν κίτῳ. Plutar. de Isis. pag 352.

(5) Les Prêtres ne pouvoient porter ni des habits de laine , ni des souliers de cuir ; parce que la laine engendre la vermine , & que le cuir vient d'une bête morte.

rus, & un Saphir pendu au col, sur lequel seroit gravée la figure de la vérité, en qualité de Juge Souverain & Général de l'Egypte (1). Au reste sa nudité marque que tout est à découvert devant Dieu, de même que la blancheur du lin exprime l'éclat & la pureté de ses pensées (2).

Il ne reconnoissoit que le Roi au-dessus de lui : encore le Roi lui étoit-il soumis en quelque sorte, puisqu'il avoit droit d'aller tous les matins lui montrer son devoir en présence de toute sa Cour sous couleur de prier pour lui. En effet, après avoir demandé en général aux Dieux pour le Roi la santé, & tous les biens qui avoient pour objet la justice que le Prince doit à ses Sujets, il faisoit l'énumération des vertus qui lui étoient les plus nécessaires ; insistant particulièrement sur la piété envers les Dieux, & sur l'affection pour tous les hommes ; qu'il fût continent, juste, magnanime, franc, libéral ; qu'il reprimât ses passions ; que ses punitions fussent moindres que les fautes des coupables, & au contraire que les récompenses dont il honoroit les bons, excédassent leur mérite. Il finissoit sa prière par des imprécations contre les fautes d'ignorance à quoi les Princes sont sujets : qu'il rejettoit pourtant sur ses Ministres & sur les Courtisans qui lui donnoient de mauvais conseils, en les dépeignant comme des pestes qui méritoient le dernier supplice. C'est par ce tour ingénieux que le Grand-Prêtre tâchoit d'inspirer au Roi la crainte des Dieux & l'amour de la vertu. Après cela le Prêtre qui venoit immédiatement après lui, lisoit au Roi dans les livres sacrés quelques maximes & certains traits d'histoire, dont le Prince pouvoit tirer de grands avantages pour se bien conduire en général & en particulier ; car ces lectures ne regardoient pas seulement le gouvernement & l'administration de la justice, mais encore les viandes dont il devoit user, & la quantité de vin (3) qu'il devoit boire,

(1) Ἐἶχε ὃ καὶ ἀγάλμα ἐκ σαρφείρας λίθου, καὶ ἐκαλεῖτο ἀγάλμα ἀλήθειας. Ælian. var. hist. lib. 14. c. 34.

(2) Τὰ ὃ, φανερὰ καὶ λαμπρὰ τὸ περιθειῶν ὑποδηλῶντα οἰήσεως, οἷα καὶ περιτῶν ἐσθῆτων τῶν ἱερῶν ἀποφαίνεται. Plut. Ibid.

(3) Originnairement les Rois d'Egypte ne buvoient point de vin ; croyant que cette liqueur n'étoit pas agréable aux Dieux, parce qu'elle venoit du sang de ceux qui avoient voulu escalader le Ciel. Piammetichus fut le premier qui en bût.

Diod. sicul.  
Bibl. lib. 1.  
pag. 45.

& le tems qu'il devoit donner à la promenade , au bain ; à sa femme , & à ses autres exercices.

Quelle haute & avantageuse que soit l'idée que je viens de tracer du Grand-Prêtre , elle ne répondra jamais à la verité , si l'on ne fait attention , que des trois parties égales en quoi l'Égypte étoit partagée , la premiere appartenoit aux seuls Prêtres ; que les Prêtres étoient à la tête du Conseil du Roi ; qu'ils avoient droit de priver le Prince de la sépulture , s'il n'avoit pas bien gouverné l'état ; qu'eux seuls offroient les Sacrifices publics & particuliers , & étoient les Dépositaires de tout le détail de la Religion , exclusivement à tous autres , & sur-tout aux femmes (1) ; qu'ils étoient chargés de la garde des Registres publics , du maintien de l'ordre , de l'éducation de la jeunesse , & d'écrire les Annales du Royaume.

A la verité ils ne pouvoient avoir qu'une femme , tandis que le commun des Egyptiens en avoient autant qu'ils vouloient ; ils ne mangeoient jamais de poisson (2) , ni de porc (3) , ni d'oignons (4). Ils avoient les fèves (5) en si grande horreur , qu'ils ne jettoient jamais les yeux sur cette espece de légume ; ils étoient circoncis comme tous ceux de leur Nation , ils lavoient leur corps deux fois le jour & autant la nuit ; ils bûvoient du vin , & se nourrissoient de viandes sacrées , consistant en bœuf & en oye.

Ils n'offroient jamais des Vaches en Sacrifice , mais des Bœufs , parce qu'ils étoient tous consacrés à Epaphus , c'est-à-dire , à Apis (6) : encore tous ne méritoient - ils pas de tomber sous le Glaive sacré ; pour avoir cet honneur , ils devoient être sans tache , sans aucun poil noir , ni blanc (7) , & avoir certaines marques. Pour cet effet , un

(1) ἰσῦται γυνή μὲν ἑδεμίη ἕτε ἔρ-  
σειν θεῶν, ἕτε θηλέης ἄνδρες ἕ, πόν-  
των τε καὶ πιασάν. Herodot. lib. 2. c. 35.

(2) Parce que les seules parties du corps d'Osiris , qu'Isis ne pût trouver , furent dévorées par des poissons.

(3) C'est que les chairs , & sur tout le lait de cet animal , rendent ladres ceux qui en usent.

(4) Les oignons croissent quand la

Lune est sur son declin.

(5) Le fèves donnent des vents & excitent des mouvemens déréglés.

(6) Bœuf vivant , déifié , que les Egyptiens avoient en singuliere veneration , dont nous parlerons dès qu'il paroitra sur la scene.

(7) Il falloit que ces bœufs fussent de la couleur de Typhon , qui étoit roux. *Plutar. de Isid. pag. 363.*



Prêtre étoit chargé de visiter tous les animaux de cette espèce qu'on destinoit aux Autels, de les considérer à toute sorte de jour, de les tourner, de les renverser, & d'examiner leur queue poil à poil. S'il trouvoit qu'ils eussent les qualités & les conditions requises, il attachoit à leurs cornes du Biblos \*, & y apposoit un Sceau sur lequel étoit gravé un homme à genoux, qui avoit les mains liées derrière le dos, & un glaive prêt à le frapper (1); pour marquer qu'il y alloit de la vie d'immoler aucun Bœuf, qui n'auroit pas subi cet examen, ou qui n'auroit pas eu le cachet du Corps Sacerdotal.

\* C'étoit le Papyrus.

L'ordre qu'on tenoit dans les Sacrifices, consistoit à emmener d'abord un de ces bœufs à l'Autel, à allumer le feu qui devoit le consumer, à répandre du vin sur l'Hof-tie, en faisant des prières aux Dieux le visage tourné vers le Temple, à l'égorger, à lui couper la tête, & à écorcher le reste du corps. Si c'étoit jour de marché, on portoit la tête à la Place publique, & on la vendoit aux Grecs; sinon les Prêtres la jettoient dans la rivière en prononçant cette imprécation : *s'il doit arriver quelque malheur ou aux Prêtres, ou à l'Egypte, qu'il tombe sur cette tête.*

Herodot. l. 2. c. 39.

Quoi qu'en différens Nomes on eût fait choix de différentes sortes d'animaux pour être sacrifiés, & qu'en général chaque Nome eût sa victime particulière, c'est-à-dire, qu'il eût en abomination, & immolât l'animal même qui étoit adoré dans un autre Nome; on observoit néanmoins par-tout l'uniformité touchant la cérémonie de la Libation du vin, & celle de l'imprécation contre la tête de la victime.

Ibid. c. 43.

Cette uniformité régnoit encore dans le culte d'Isis; on n'eût osé nulle part s'écarter du Cérémonial de la Nation, & comme c'étoit la Divinité favorite, & par excellence de l'Egypte, on portoit la superstition à l'excès. Les Prêtres passoient en jeûnes & en prières la veille du jour qu'ils devoient lui offrir un Sacrifice. L'heure du Sacrifice venue, ils immoloient un Bœuf, l'écorchoient, lui cou-

Ibid.

(1) Ἀνθρώπου εἰς γόνα κεικέντα | τὰ κατὰ τὴν σφαγῆς ἔλεγον ἐγκρίματα  
ταῖς χερσὶν ὀπίσω περιηγμέναις, ἔχον | Plutar. de Isid. pag. 363.

poient le col, les épaules, les cuiffes, & l'extrémité des reins; en ôtoient la panse fans toucher à la graiffe & aux entrailles; puis ils le remplissoient de pains de farine pure, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe, & d'autres parfums: après quoi ils faisoient brûler la victime; & tandis que le feu la consumoit, ils se déchiroient à coups de fouets, ou versoient de l'huile sur l'Autel. Quand le Sacrifice étoit achevé, ils alloient rompre le jeûne qu'ils gardoient depuis la veille, & mangeoient les parties du bœuf qu'ils avoient réservées.

Herodot. lib.  
2. cap. 59.

Les Prêtres célébroient encore plusieurs grandes Fêtes pendant l'année en différentes Villes, où les Egyptiens se rendoient de toutes parts: en premier lieu à Bubastis, en l'honneur de Diane; ensuite à Busiris, en l'honneur d'Isis; puis à Saïs, en l'honneur de Minerve; quatrième-ment à Heliopolis, en l'honneur du Soleil; cinquième-ment à Butis, en l'honneur de Latone; enfin à Papremis en l'honneur de Mars. J'ai déjà dit en diffé-

Idem c. 62.

rens endroits ce qui se passoit à ces Fêtes, excepté à celle de Minerve, qu'on appelloit autrement *la Fête des Lampes*; on la célébroit à Saïs. On attendoit la nuit à offrir les Sacrifices; & incontinent on allumoit quantité de lampes pleines d'huile & de sel autour des maisons; avec cette circonstance que ceux qui ne pouvoient pas se transporter à Saïs, allumoient des Lampes par-tout où ils se trouvoient: ainsi il arrivoit que toutes les Villes, Bourgs & Bourgades d'Egypte étoient éclairées d'une infinité de lumieres en même tems & la même nuit.

Herodote qui nous a conservé le détail de ces superstitions, assure que l'institution de cette Fête faisoit partie des Mysteres, qu'il n'osoit révéler. Ce qui quadre parfaitement bien avec l'inscription de la Minerve même de Saïs, qui étoit conçûe en ces termes: JE SUIS TOUT CE QUI A E'TE', TOUT CE QUI EST, ET TOUT CE QUI SERA; ET NUL MORTEL N'A ENCORE RELEVÉ MON PEUPLE (1).

Voilà à peu près les contes, dont le Grand-Prêtre &

(1) Εἶγώ εἰμι πᾶν τὸ γεγονός ἐδὲ | πρὸ θνητῶν ἀπεικάλυψιν. Plutar. de Isis.  
ἐἰσομίον· ἐ τὸν ἑμὸν πίπλον εἰδέει | pag. 354.

les Prêtres d'Egypte berçoient , pour ainsi dire , le peuple le plus sage , le plus ingénieux & le plus cultivé du monde. Voilà aussi les honneurs où ce peuple les avoit élevés , & les richesses immenses dont il les avoit comme accablés. Voilà encore la vie que menotent ces Ministres , les Fêtes qu'ils instituoient , les pratiques qu'ils observoient , les rits qu'ils inventoient , & le Cérémonial auquel ils s'affujétissoient pour mieux subjuguier leurs Compatriotes.

### §. VIII.

*Avantures extraordinaires d'Isis à la Cour du Roy de Biblos. Pied de Bruiere consacré dans un Temple jusqu'au tems de Plutarque.*

Isis paroît de nouveau , prenant le pas sur son Grand-Prêtre : elle tient un Van dans une main , élève l'autre vers une colonne , & porte une fleur sur sa tête. Le fût de la colonne est sans branches ; mais le faite & le pied en sont chargés ; on voit même un foïet pendu à une de ces branches.

Pour peu qu'on soit initié aux Isiaques , on reconnoît aussi-tôt le pied de Bruiere des environs de Biblos , sur lequel la Mer avoit jetté le coffre où Typhon avoit enfermé le corps d'Osiris. J'ai déjà dit , & je suis obligé de répéter ici , que ce pied de Bruiere avoit crû en un instant , & ainsi avoit caché le trésor que la Mer lui avoit confié. Le Roi du Pays surpris de cette merveille , fit construire un toit porté sur une colonne , pour mettre le pied de Bruiere & le coffre à couvert des injures de l'air. Isis informée du lieu où étoit le corps de son mari , s'y transporta ; mais avant que d'y arriver , elle connut au Melilotus qu'elle vit dans les champs des extrémités de l'Egypte , qu'Osiris avoit eu commerce avec Nephthys : & cette aventure au lieu de lui inspirer de la jalousie , la porta à élever comme sien l'enfant dont Nephthys avoit accouché. Après cela elle se rendit à Biblos , & pour s'introduire chez la Reine , elle s'assit auprès d'une fontaine où les filles qui servoient la Prin-

Plutar. de  
Ibid. p. 357.

cesse, venoient puiser de l'eau. Isis s'occupoit là en versant des larmes, à accommoder la coëffûre des filles de la Reine, à répandre sur elles une odeur d'ambrosie, & à garder un profond silence. Le Roi & la Reine la firent alors venir dans leur Palais, & la prirent pour donner du lait à un fils qu'ils avoient : Isis au lieu de mamelle lui mettoit le doigt dans la bouche, & par ce moyen, & par d'autres qu'elle mettoit en œuvre, elle confumoit tout ce qu'il y avoit de mortel dans cet enfant. Cependant elle se transformoit chaque nuit en Hirondelle, & alloit se percher sur la colonne, que le Roi avoit fait élever, & elle s'y répandoit en gémissemens. Enfin ayant été reconnüe, elle demanda au Roi la colonne, & l'ayant obtenuë, elle la fit abattre ; après cela elle arracha elle-même le pied de Bruiere, & l'ayant parfumé & enveloppé dans de la toile, elle le donna au Roi & à la Reine, qui le placerent dans un Temple, où il fut toujourns exposé à la vénération du Peuple jusqu'aux tems de Plutarque (1).

Après ce récit ce seroit se défier de l'esprit du Lecteur, que de lui dire que la colonne qui est sur notre vase, est ce pied même de Bruiere dont nous venons de parler : que le fouiet qui pend à une de ses branches, marque & les gémissemens qu'Isis faisoit sur la colonne, & les coups de fouiet que les Prêtres d'Egypte se donnoient tous les jours, & enfin que la fleur qu'Isis a sur sa tête, est le Melilotus que cette Déesse découvrit dans les sables d'Egypte, quand elle cherchoit le corps de son mari.

(1) Υφελδσαν ἡ ῥῶτα περικόψαι τῷ ἱεῖκῳ, εἶτα πῦρτι μὲν ὀδύνη περιεκόψασαν, & μύρον καταχαμέ- νῳ ἐγχειρίσαι πῖς βασιλεῖσι, & τὸν ἔπ σέβασθαι βυβλίς τὸ ξύλον ἐν ἱερῷ κείμενον Ἰσιδ. Plutar. de Isid. pag. 357.

## §. I X.

*De quelle maniere les Egyptiens représentoient Osiris , quand ils lui donnoient une figure humaine. Des Stolistes. Naissance des bâtons du Soleil. Description d'une fête célèbre des Egyptiens.*

Le voici enfin ce mari qui a tant coûté de larmes , de fatigues & de courses à cette tendre Déesse ; le voici , dis-je , tel que le représentoient les Egyptiens quand ils lui donnoient une figure humaine , ce qui n'arrivoit qu'une fois l'an selon Plutarque (1). J'ai déjà dit qu'il portoit un bonnet (2) plat qui a un petit globe au milieu , avec deux feuilles de la plante appelée Musa , qui forment une coëffûre fort haute. Il a les pieds collés ensemble , & les bras soutenus par des bâtons. Au devant de lui est une espece d'Autel ou de trépied , & vis-à-vis un *Stoliste* (3) qui a la tête rase , les mains jointes & élevées vers Osiris , & n'est couvert que de la ceinture en bas. C'est ainsi en effet que Diodore de Sicile représente ces sortes de personnages.

Le globe qui forme la pointe du bonnet d'Osiris , marque certainement le Soleil : mais comme ce Globe est petit , il dénote aussi un Soleil foible , qui baisse , & dont les rayons ne sont pas ardens : ce qui est encore mieux exprimé par les bâtons qui soutiennent les bras d'Osiris , & qui avoient donné lieu à une Fête , que les Egyptiens célébroient tous les ans le vingt-deuxième du mois de Phao-

(1) De *Isid.* pag. 382.

(2) M. le Duc de Sully à une petite statuë de Bronze d'Osiris, si semblable à cette figure, qu'on ne sauroit y remarquer la moindre différence. J'ai observé que ce que j'appelle ici un bonnet plat, a tout l'air d'un Mortier de Président, ou si l'on veut des bonnets de ces Perses, dont Charadin nous a donné la figure dans son voyage de Persépolis.

(3) On appelloit *Stolistes*, *Hierastolistes* ou *Hieraphores*, ceux qui étoient initiés aux mystères d'Isis. ce nom leur venoit de l'habit sacré qu'ils avoient droit de porter. Cet habit étoit de lin, & blanc. En Egypte il ne couvroit que la partie supérieure du corps, au lieu qu'ailleurs il couvroit le corps entierement. *Plutar. de Isid.* pag. 352, *Apul. metam. lib. 11.* pag. 371.

phi (1) immédiatement après l'Equinoxe d'Automne. Cette Fête, il l'appelloient *la Naissance des bâtons du Soleil*; voulant faire entendre qu'alors le Soleil a perdu de sa force, de sa lumiere & de sa chaleur; & que ne pouvant tourner perpendiculairement sur notre tête, mais seulement autour de nous, il a besoin d'aide & de soutien (2).

\* C'est-à-dire, le 13. de Novembre.  
\*\* Ou Est-nord-ouest.

A quelque tems delà ils célébroient une autre Fête qui avoit presque le même objet, quoi que l'objet fût plus étendu. Cette Fête duroit quatre jours, & commençoit le dix-septième d'Athir\*. Comme les vens Etesiens\*\* ne soufflent plus alors, & que le Nil s'est retiré dans son lit, ils publioient qu'Osiris avoit disparu. Cette nouvelle affujettissoit les Prêtres à des cérémonies tristes & lugubres; la principale étoit de donner en spectacle pendant ces quatre jours un bœuf qui avoit les cornes dorées; mais qui étoit couvert d'un tapis de Byffus noir. Ce Bœuf, disoient-ils, étoit la figure d'Osiris & de l'Egypte: & comme Isis étoit occupée à pleurer son mari, les Prêtres passoit aussi tout ce tems à verser des larmes, 1°. parce que le Nil n'étoit plus enflé: 2°. que les vens du Nord avoient fait place aux vens du Midi. 3°. que le jour étoit plus court que la nuit, 4°. & enfin que la terre étoit découverte, & que les arbres perdoient leurs feuilles. La nuit du 19. au 20. du même mois, tout le monde se rendoit à la Mer. Les Stolistes & les Prêtres portoient un Van sacré, dans lequel il y avoit un vase d'or, avec quoi on puisoit de l'eau du Nil\*. Aussi-tôt il s'élevoit un cri général, qu'*Osiris étoit retrouvé*. On jettoit ensuite de la bonne terre, des aromates & des parfums exquis dans cette eau; on mêloit le tout ensemble, & on en faisoit une pâte, dont on formoit une figure de la Lune qu'on chargeoit d'habits & d'ornemens convenables. Par là, conclut Plutarque, les Egyptiens insinuent que leur Osiris & leur Isis ne sont autre chose que la terre & l'eau (3).

\* Le Grec dit, de l'eau potable.

(1) C'est-à-dire, le 19 d'Octobre, depuis la reformation du Calendrier Egyptien sous Auguste.

(2) Εμφαίνοντες εἶον ὑπερείσματος διόθως ἐ βάρως, τότε θερμῶ γένομε-

νον ἐνδεῶ, ἐ τῷ φωνί ἐνδεῶ κλιόμενον, ἐ πλώγιον ἀφ' ἡμῶν φερόμενον. Plutar. de Isis pag. 37:.

(3) Εμφαίνοντες ὀπρῆς ὕδατος τὸς θεὸς τῶτος νομίζουσι. De Isis. p. 366.

## §. X.

*Plantes consacrées par les Egyptiens en conséquence de l'utilité qu'ils en retiroient. Leur description.*

Je n'examine pas si l'induction de Plutarque est aussi (1) juste qu'il le croit ; il me suffit que son récit justifie , établis & éclaircisse l'attitude avec laquelle notre Van représente Osiris. Quant aux feuilles du *Musa* , qui forment sur la tête de ce Dieu un panache aussi riche qu'exhaussé ; c'est que la plante qui les porte , étoit de la classe du Lotus , du Ciborium , du Persea , & d'autres semblables plantes ou arbres , que les Egyptiens avoient consacrés à leurs Divinités , soit à raison de leur beauté , soit à cause de l'utilité qu'ils en retiroient : ou enfin en vûe de quelque rapport mystérieux , qu'ils trouvoient entre ces plantes & les Dieux auxquels ils les donnoient pour symboles. Assez souvent ces rapports n'étoient fondés que sur des Etres de raison ; mais ils n'en passaient pas moins pour réels dans l'esprit des peuples ; ce qui donnoit lieu à des apothéoses , dont on ne connoitra jamais parfaitement l'origine.

On peut croire cependant , sans crainte de se tromper ; que celle du *Musa* en particulier étoit fondée sur la beauté de ses feuilles , & l'excellence de ses fruits. Pour se convaincre de cette vérité , il n'y a qu'à parcourir la description qu'en ont fait M. Mahudel , & M. Maillet : quoique ce dernier ne l'ait pas connu sous son véritable nom , & qu'il se soit imaginé que c'étoit le *Papytus* des Anciens.

» Le *Musa* , dit M. Mahudel , que les Egyptiens qualifioient d'arbre , quoi qu'il soit sans branches , croissoit autrefois en abondance à Peluse , & est aujourd'hui commun à Damiette. Sa tige est une canne de laquelle nais-

Mémoires  
de l'A. adém.  
des Inscrip. t.  
3. 1. 184

(1) En effet , la cérémonie décrite par ce Philosophe , prouve clairement ce qu'on sçait d'ailleurs ; que les Egyptiens tenoient que le Principe de toutes choses , étoit une matière fluide , humide , informée & ténébreuse , comme je le dirai plus bas.

» sent des feuilles larges & obtuses, dont la longueur  
 » surpasse quelquefois sept coudées ; ses fruits qui se man-  
 » gent, ressemblent à de petits concombres dorés, ont  
 » une écorce aromatique, & une chair d'un goût mie-  
 » leux.

» Il est surprenant que se trouvant plusieurs figures anti-  
 » ques, dont les têtes sont chargées de ces feuilles très-  
 » distinctement représentées, les Antiquaires se soient si  
 » peu mis en peine, d'indiquer la plante à laquelle elles  
 » appartiennent, vû que ce ne peut être que la beauté du  
 » *Musa*, qui n'est pas inférieure à celle du Palmier, qui  
 » l'aura fait consacrer aux Divinités locales de la contrée  
 » où il croissoit en plus grande abondance, & où il venoit  
 » le mieux.

» Il ne m'est pas moins difficile, écrit M. Maillet, de  
 » vous donner des lumieres bien nettes sur ce que c'est que  
 » le *Papyrus* des Anciens, dont on se servoit non seule-  
 » ment pour écrire, mais dont on faisoit même des vases  
 » à boire, & dont on vendoit les feuilles pour servir d'af-  
 » siettes & de plats. Je serois cependant assez porté à croi-  
 » re avec beaucoup d'autres, que ce n'est autre chose que  
 » la plante appellée ici *Figuier d'Adam*, & par les Ara-  
 » bes *Mons*. Elle y a en effet beaucoup de rapport. L'Ar-  
 » brisseau qui porte ce nom, & qui est fort commun du  
 » côté de Damiette, produit une espece de figues, qui  
 » viennent en bouquet; il y en a toujours au moins une  
 » douzaine ensemble. Elles sont de la grosseur du pouce,  
 » & de la longueur d'un grand doigt. C'est un fruit très-  
 » froid, & à mon goût fort agréable. Aussi est-il fort esti-  
 » mé. Du reste cette plante a la cime lanugineuse, la tige  
 » assez haute, & les feuilles de la longueur d'une aulne,  
 » & de la largeur de deux pieds. Aussi servent-elles non  
 » seulement de plats & d'assiettes, mais de nappes dans  
 » le besoin. Les Turcs ont aussi le secret de les tortiller,  
 » & d'en faire des cornets, dans lesquels on peut puiser  
 » de l'eau; & boire à son aise. C'est là sans doute le *Papy-*  
 » *rus*, dont il est tant parlé dans les Auteurs ».

Nous sommes certainement fort obligés à M. Maillet



de nous avoir appris, que le *Musa* des Anciens est l'arbrisseau que les Cophtes ou Egyptiens d'aujourd'hui appellent Figuier d'Adam, & les Arabes *Mons*; & que les Originaires du Pays se servent de ses feuilles en guise d'assiettes, de plats, & même de nappes dans le besoin. Mais je ne sçauois lui entendre dire, que les Anciens tiroient la même utilité des feuilles du Papyrus; que je ne craigne fort qu'il ne confonde le Papyrus avec la fève d'Egypte, le Ciborium ou le Colocasia qui étoit une même plante, comme je l'ai prouvé. En effet, substituez la fève d'Egypte au Papyrus, tout ce que M. Maillet avance, se trouvera vrai. Il y a plus; c'est que dans les siècles dont il parle, les Egyptiens se plaisoient fort à aller prendre leur repas dans les endroits où venoient leurs fèves, de la même manière que les Juifs se transportoient dans leurs vignes, & sous leurs figuiers, pour se régaler.

Mais où en seroit M. Maillet si le Papyrus n'avoit point de feuilles, ou si celles qu'il avoit, n'étoient d'aucun usage. Je n'ai garde d'assurer le premier: mais je ne balance point d'avancer le second. Je me fonde sur Plin & sur Théophraste. L'un & l'autre parle de la hauteur, de la grosseur & de la forme de sa tige, des tuniques fines & déliées dont elle étoit composée, & qui servoient indifféremment à faire du papier, des voiles, des cordes, des habits, des couvertures, & des Navires mêmes quand elles n'étoient point séparées. Ils assurent encore que ses racines fournissoient aux Egyptiens du bois & pour se chauffer, & pour faire les vases nécessaires dans leur ménage. Ils ajoutent que sa tige monte en triangle, & s'élève jusqu'à dix coudées: & comme d'un côté elle va toujours en diminuant, & que d'autre part elle pousse au sommet un gros bouquet d'étamines qui forment une infinité de fleurs, le Papyrus ressemble parfaitement à un Thyrsse (1). Enfin ils disent que le Papyrus ne portoit point de

(.) *Triangulis lateribus, decem non amplius cubitorum longitudine in gracilitatem fastigiarum, Thyrsi modo cacumen includens semine nullo, aut usi*

*ejus alio, quam floris ad Deos coronandos. Radicibus incolæ pro ligno utuntur; nec ignis tantum gratia, sed ad alia quoque utensilia vasorum. Ex ipso*

fruit, & que les Egyptiens se contentoient d'en mâcher pour en tirer le suc qu'il contenoit : mais ils gardent un profond silence sur ses feüilles : d'où j'infere avec fondement que les Anciens ne les faisoient servir à aucun usage, & par conséquent que le Figuier d'Adam ne sçauroit être le Papyrus des Anciens.

## §. XI.

Quæ in sacris Ægyptiacis primo intuitu obscœna videntur, imaginem rerum cùm divinarum tùm naturalium referunt.

*Velim equidem, ut pauca quæ de Osiride supersunt, silentio prætermittere mihi integrum esset; quin vel officio meo, vel Religioni Ægyptiacæ deesse viderer: Res enim occurrunt quæ deformem turpemque aspectum exhibent, ac versantur in cogitationibus quæ mentes castas & incorruptas ad obscœna deflectunt. Sed alta mente repostum habere debemus, id discriminis intercessisse semper mysteria inter Ægyptiaca atque Hellenistica, id est cæterarum omnium Nationum, ut quæ apud Ægyptios nativæ sunt imago rerum cùm divinarum, tùm naturalium, à Græcis primum deinde à Romanis ad Lasciviam, & morum corruptelam traducta \* fuerint. Facessant igitur qui peni, quem hic Osiris porrectum præfert, flagitia illa quæ in Bacchi, & Cereris sacris peragebantur affingerent. Ægyptii enim quotiescunque Osiridem humana specie repræsentabant, erectum penem ipsi indebant; ut docerent Soli innatam esse vim gignendi & alendi (1). Hinc liquet errare plurimum peritos rei antiquariæ, qui Osirides ad humanam formam expressos nobis obrudunt, quibus tessera genuina deest, qua absente Osirides esse non possunt.*

*Videntur itidem supra tripodem tres phalli: qui quidem Pamyliorum festa indicant: iis enim diebus circumferebatur*

\* Hanc surpitudinem ab oculis submovere religio fuit.

quoque Papyro navigia texunt: & ut è libro vela, tegetesque, nec non & vestem, etiam stragulam, ac fumes. Mandant quoque crudum, decoctumque, succum tantum devorantes. Plin.

hist. lib. 13. cap. 2.

(1) Παντελής ἢ καὶ ἀνθρωπόμορφον Ὅσιριν ἀναπαύσαντα δεικνύσθαι ἐξορμισθέν τῷ αἰθέρι, διὰ τοῦ γένιου, καὶ τὸ τροφήμων. Plutar. de Isid. pag. 371.

*simulacrum triplici veretro instructum ; » ut , teste Plutarcho , De Isid. pag. 365.*  
 » constaret Deum esse omnium principium : porro principium  
 » vi propria generandi multiplicat id cuius est principium. Mul-  
 » tiplicitas autem ternario numero designatur ; ut cum dicitur ,

» O ter felices ,  
 » Ter tot vincula.

» *Quamquam veteres proprie forsan triplici pene designare po-  
 » tuerint tria prima elementa , terram videlicet , aërem &  
 » aquam , quæ ex humore , tamquam ex principio prodierunt  
 » atque exorta sunt. « Sed de his satis , aut ultra quam par est.*

Je finis l'article d'Osiris par un trait curieux de Fable Egyptienne , qui explique fort bien pourquoi ce Dieu a sur notre Van les pieds & les jambes collées ensemble. Jupiter , ou plutôt Osiris , étoit venu au monde , selon les Egyptiens , avec des jambes & des pieds si mal tournés , qu'il ne pouvoit s'en servir : ce qui lui avoit fait prendre le parti de se cacher. Isis informée de sa retraite & de son chagrin , vint le trouver , développa ses jambes & ses pieds , & lui remit tous ses membres dans l'état qu'ils devoient être.

## §. XII.

*Explication littérale de plusieurs symboles des Divinités Egyptiennes. En quel honneur étoient le Lotus & la Fève d'Egypte parmi les Egyptiens. Utilités qu'ils retiroient de ces Plantes.*

Isis paroît de nouveau sur la Scene allaitant son fils Orus : Elle est environnée de fleurs de Lotus & de Fèves d'Egypte , qui naissent d'elle , & font comme une gloire autour des deux Divinités. Isis a pour Diadème des cornes , au milieu desquelles on voit un globe. J'ai déjà observé qu'Orus n'étant pas content de sa mere , lui avoit ôté son Diadème , & que Mercure l'avoit remplacé par un crâne de Taureau ; parce que de toute an-

tiquité, cet ornement étoit la marque de la Royauté (1). Ce qui rend raison de tant de cornes qu'on voit sur les têtes des Divinités Egyptiennes; quoi qu'elles conviennent plus particulièrement à Isis, à cause que le bœuf lui est consacré; & par surcroît, qu'elle est elle-même la Lune, & que la Lune paroît souvent sous la forme d'un croissant (2). Pour le Globe, il représente la terre dont Isis est la mere nourriciere (3), aussi-bien que d'Orus. En particulier le lait de la Déesse marque les pluyes & les brouillards, qui font croître & pousser les plantes que la terre produit (4).

Le Lotus & la Fève d'Egypte étoient des plantes aussi célèbres que communes en Egypte: elles naissoient d'elles-mêmes dans les Marais, & se ressembloient assez, à la couleur près; car le Lotus étoit blanc, & la Fève d'Egypte couleur de rose. L'une & l'autre plante entroit dans les mysteres des Egyptiens pour deux raisons; 1°. parce qu'elles servoient à leur nourriture: 2°. parce qu'au lever du Soleil elles se montroient sur la surface de l'eau, & s'y replongeoient dès qu'il étoit couché.

Quand je dis que la Fève d'Egypte servoit de nourriture aux originaires du país, je n'avance rien qui soit contraire au texte d'Herodote. Cet Historien dit bien en un endroit, que » les Egyptiens ne semoient pas beau-  
» coup de Fèves, & qu'ils n'en mangeoient ni de cruës,  
» ni de cuites; & enfin, que leurs Prêtres (5) n'osoient  
» seulement les regarder, parce qu'ils tenoient cette sorte  
» de legume pour immonde. « Mais Herodote faisant plus

..D. 2. 37.

(1) Η ἡ Ἀεὶρτή ἐπέθηκε τῇ ἰδίᾳ  
κεφαλῇ βασιλείας παράσημον, κεφαλῶν  
Ταύρου. Apud. Euseb. præp. Evang.  
lib. 1. pag. 38.

(2) Κίτρον δ' αὐτῇ περιπέσαν,  
ἀπὸ πῦρός φεως ἢ ἕχουσι φαίνεται καὶ  
ἐν αὐτῷ χρόνῳ ὑπάρχει μλωροειδῆς, καὶ  
ἀπὸ τῆς χειρὸς αὐτῆς βοῶς παρ' αἰ-  
γυπτίοις. Diod. Sicul. lib. 1. p. 11

(3) Ἴσιν, αἷς πλοημερένῳ πίνουσι ἐ-  
πιεικτέρεσσαν. Plutar. de Iside. pag.  
364.

(4) Τῆς ἡ Ἰσιδῶ . . . ἀνξάνουσι

πὸν ὄρον, ἀναθυμιάσει καὶ ἐρίχλαις καὶ  
νέφεσι βαννύμενον. Ibid. pag. 367.

(5) Il n'étoit pas de même permis  
au Flamen Dialis des Romains de tou-  
cher des fèves, ni de prononcer leur  
nom; parce, dit Festus, qu'elles pas-  
sent pour être consacrées aux morts,  
car on leur en offre dans les sacrifices,  
on leur en jette dans les Lemuriales,  
& la nature a imprimé sur la fleur des  
fèves une lettre de deuil. C'est le ☉  
des Grecs.

bas la description des plantes , dont les Egyptiens se nourrissoient , ne manque pas de joindre au Lotus la Féve d'Egypte : « Il naît encore , dit-il , dans le Nil une autre forte de Lys , qui est couleur de rose. Son fruit qui tient à la racine par une longue tige , est contenu dans un calice , & ressemble au pain de cire que font les guêpes. Dans les compartimens on trouve plusieurs grains fort bons , qu'on mange tendres ou sechés , comme on veut. » Pour concilier donc Herodote avec lui-même , & avec Strabon (1) , Diodore (2) de Sicile , Athenée & plusieurs autres excellens Auteurs , qui méritent autant de créance que lui , il faut supposer que cet Ecrivain ne parle que de quelques Egyptiens scrupuleux ou initiés à quelques mysteres particuliers , qui s'abstenoient de l'usage des Fèves : encore cette abstinence se bor- noit-elle aux seuls grains de Fèves , & de Fèves fé- mées , comme le texte original l'insinuë clairement. Car pour le commun des Egyptiens , sur-tout ceux qui ha- bitoient les lieux marecageux , ou qui étoient pauvres ; il est visible par Herodote même , qu'ils se nourrissoient , & de Fèves qui venoient d'elles-mêmes , & de racines de ces Fèves.

Ibid. 92.

Un Poète cité par Athenée , marque trois avantages que les Egyptiens tiroient de leurs Fèves : le premier étoit les bouquets & les couronnes qu'ils faisoient de leurs fleurs : le deuxième consistoit à se nourrir de leurs fruits ; & le dernier à faire du pain & même des mets de leurs racines , qu'ils appelloient *Colocasia* (3).

En général les Grecs appelloient *Ciborium* la Féve d'Egypte , tant à cause de la figure de sa fleur , qu'à rai- son du plaisir que prenoient les Egyptiens à boire dans des coupes de différentes formes , qu'ils faisoient artiste-

(1) Lib. 17. pag. 799. & Seq.

(2) Lib. 1. pag. 30.

(3) Ἀνθια μὲν σφόδρα ἀνύησ' ἰσθῆ  
πυπτηῶται

Ἀκμῆς κερπύο κισώλια δαιτυμί-  
νοισιν ,

Ἐς χέρας ἡθέοισι παλαι παδέε-  
σιν ὀρέξης.

Ἰζῆας δ' ἐν δοίησιν ἀφεψήσας  
προϊθήμι.

Apud Athen. lib. 3. sub init. Vide  
Casaub. in hunc locum pag. 92 & 93.

Académie  
des Inscript.  
t. 3. p. 184.

ment de ses feuilles (1). Ces feuilles tenoient à la racine, & cette racine s'appelloit *Colocasia*. Ainsi le *Colocasia* n'étoit pas une plante particuliere, ainsi que M. Mahudel l'a crû. Comme cette racine étoit forte & pointuë, le Crocodile n'osoit en approcher de peur de se bleffer les yeux, qu'il a fort tendres, & qui pour toures paupieres n'ont qu'une pellicule transparente, pour les garantir de tous accidens (2).

Voilà à peu près les fondemens qu'avoient les Egyptiens de divinifer la Fève d'Egypte d'en orner la tête de leurs Dieux, & de leurs Prêtres, de la donner pour Sceptre aux Dieux & aux Rois, d'en décorer les Temples, de lui donner place parmi leurs hieroglyphes, de la faire entrer dans leurs mysteres, & enfin de former des Chapelles entieres de ses fleurs & de celles de Lotus, comme on voit ici. Mais je crois que cela n'arrivoit qu'une fois l'an, & précisément le jour que tomboit le Solstice d'Hyver: jour célèbre en Egypte par les couches d'Isis & la naissance d'Harpocrate, que toute la Nation célébroit en offrant à ces deux Divinités les prémices des Fèves naissantes (3).

L'Isis qui vient ensuite est singuliere par le Sceptre qu'elle tient à la main gauche, & l'écrevice qu'elle a sur la tête en guise de Couronne.

Ces deux symboles marquent certainement la Royauté; mais le second designe encore quelque chose de plus profond. C'est selon Porphyre la descente (4) ou la génération des ames (5): Dogme que les Pythagoriciens, Platon, Numenius, Cicéron, Macrobe & plusieurs autres célèbres Philosophes avoient reçu des Egyptiens. Ce point capital de doctrine payenne consistoit à croire, que les ames venoient du Ciel en terre pour animer nos

(1) *Aled Nili sui doribus gaudent, ut implexis Colocastie foliis in variam speciem vasorum potare, gratissimum habeant.* Plin. hist. lib. 21. cap. 15.

(2) *Quid de causis Crocodili oculis timentes refugiant.* Plin. hist. lib. 18. cap. 30. Theophrast. lib. 4. cap. 10.

(3) *Διὸς ἑκατὼν ἀντὶ τοῦ φεομένην ἀπαρχὴν ἐπιφέρει.* Plutar. de Isid. pag. 377.

(4) *Τὴν εἰς γένεσιν ἡτέροθεν.* De antio Nymph. pag. 107. edit. Vatican.

(5) *Τὰς εἰς γένεσιν ἡτέροθεν ψυχάς.* Idem ibid. pag. 111.

corps : Qu'elles passoient par le Soleil : Que cet Astre avoit deux portes , l'une au Tropique du *Cancer* , l'autre au Tropique du *Capricorne* ; c'est-à-dire , au Solstice d'Été , & au Solstice d'Hyver. Que la premiere porte étoit celle des Hommes , & la seconde la porte des Dieux , parce qu'elles seroient successivement de passage aux ames , l'une pour venir au monde Sublunaire , & l'autre pour remonter au Ciel (1). Enfin qu'une porte touchoit à un côté de la voye lactée , & l'autre au côté opposé ; pour faire entendre que les ames n'étoient admises à la table des Dieux , figurée par le lait , qu'avant que de descendre ici bas , ou qu'après avoir repris le chemin du Ciel. Il y auroit mille autres choses curieuses à dire sur la génération des ames , représentée par l'Ecrevice : mais je me contente d'avertir que l'Isis , qui a ce signe céleste sur la tête , est la Lune , qui selon les Anciens présidoit à la génération (2).

## §. XIII.

*Anubis singulier. Son origine , sa nature , son pouvoir , ses symboles : Cérémonie sanglante , marquée par la Bequille qu'il porte.*

Anubis , ou le Mercure des Egyptiens , paroît ici avec des traits singuliers ; il a d'abord à son ordinaire une tête de chien : dans sa main droite il tient un Van , & dans sa gauche un bâton assez long , qui se recourbe un peu par le haut , & se termine en bequille. Du milieu de sa tête s'élevent deux cornes , qui sont chargées d'un fruit que produit le Persea ; & ce fruit est non-seulement sur-

(1) *Has Solis portas Physici vocaverunt , quia in utraque obviant solstitio , ulterius Solis inhibetur accessio , & fit ei regressus ad Zone viam , cujus terminos numquam reliquit. Per has portas animæ de Cælo in terras meare creduntur. Ideo hominum una , altera Deorum vocatur. Hominum CANCER , quia*

*per hunc in inferiora descensus est : Capricornus Deorum , quia per illum animæ in propriæ immortalitatis selem , & in Deorum numerum revertuntur , &c. Macrobi. in Somn. Scipion. lib. 1. cap. 12.*

(2) *Σελήνη τε ἴσται γενέσθαι ποροεάνδρα. Porphy. Ubi supra pag. 115.*

monté d'un Globe, mais encore *accosté* de part & d'autre d'une feuille de quelque plante, que les Egyptiens avoient consacrée; car je la trouve dans une infinité de monumens semblables.

Plutarque traçant la nature & les qualités d'Anubis, dit qu'il est fils de Nephthys, & qu'Isis le reçût quand sa mere le mit au monde, ce qui fit qu'il participa de l'une & de l'autre de ces Divinités. Or, ajoûte-t-il, comme Nephthys est tout ce qui est sous la terre, & qui ne paroît pas, & qu'Isis est tout ce qui paroît sur l'horifon; on appelle Anubis ce cercle horifontal qui sépare ce qui paroît sur la terre, de ce qui ne paroît pas; & ce cercle est non-seulement commun aux deux hemispheres, mais encore il a part à ce qui se passe dans l'un & dans l'autre: & voilà pourquoi on représente ce Dieu avec une tête de chien: parce qu'en effet le chien voit aussi-bien la nuit que le jour (1).

Diodore de Sicile prétend au contraire qu'Anubis étoit un grand Capitaine, qui ayant suivi Osiris dans ses grandes expeditions, & voulant avoir un extérieur qui marquât la grandeur de son courage, s'étoit couvert de la dépouille d'un chien (2): & que c'étoit l'origine du premier rang que les Egyptiens donnèrent au chien, sur tous les animaux qu'ils reconnoissoient pour Dieux: mais qu'ils lui firent perdre, lorsque Cambise ayant fait tuer & jeter le Dieu Apis, ils s'apperçurent qu'entre tous les animaux, le chien fut le seul qui en mangea (3). Le culte du chien subsista néanmoins en son entier dans le Nome de Cynopolis, parce que la Ville capitale étoit particulièrement consacrée à cet animal, & que ses habitans en consequence entretenoient un fond (4) considérable pour four-

(1) Καὶ κυνὶ τὸ εἶδος ἐπιβάλλεται· ἔ γάρ οἱ κύων κρηται τῆ ὄψει νυκτός τε ἔ ημέρας. Plut. de l'Isde pag. 368.

(2) Τὸν μὲν γὰρ Ἄνυβην περιθέσθαι κυνὶ. Diod. Sicul. lib. 1. pag. 16.

(3) Ἐδὲν προσήλθεν, ἔδὲ ἐγένετο τῆ σώματος, ἀλλ' ἡ μόνον οἱ κύων, ἀπώλεσε τὸ πρῶτον εἶναι, καὶ μέγιστα πρῶσθαι πῶν ἑτέρων ζώων. Plutar. de l'Isd. pag. 368.

(4) Il en étoit de même dans toutes

les villes d'Egypte: chaque Ville avoit pris un animal qu'elle avoit déifié, & à l'entretien duquel elle avoit consacré des terres & des Ministres. Cela subsiste en quelque sorte à l'égard des chats: Car on voit encore en Egypte des Hôpitaux pour ces sortes d'animaux, où l'on envoie de la viande & d'autres provisions pour leur entretien. Descript. de l'Egypte, Maillet pag. 30.



nir à la nourriture sacrée des chiens (1).

Eusebe rapportant les différens sentimens qu'on tenoit sur les honneurs, que les Egyptiens rendoient aux animaux ; assure qu'il y avoit des Auteurs qui prétendoient, qu'Anubis avoit été Capitaine des Gardes d'Osiris & d'Isis ; tandis que d'autres soutenoient que les chiens n'étoient si réverés dans l'Egypte, que parce qu'Isis les avoit employés, tant à recouvrer le corps de son mari, qu'à écarter les hommes & les animaux qui se seroient opposés à sa recherche.

Præp. Evang.  
lib. 2. p. 49

Le Globe qui est sur le fruit de *Persea*, marque les deux hemispheres de la terre, qu'Anubis voyoit également & éclairoit tour à tour : car selon Plutarque, Anubis étoit chez les Egyptiens, ce qu'Hecaté étoit chez les Grecs ; c'est-à-dire, une Divinité céleste & terrestre tout ensemble (2).

Mais que penser du bâton qu'Anubis tient dans sa main ? Car ce ne sauroit être le Caducée ou la verge avec laquelle ce Dieu, selon les termes de Virgile (3) & Apulée *charioit* les ames de la terre aux Enfers & des Enfers sur la terre (4). Cette verge si célèbre lui étoit particuliere ; au lieu que le bâton dont il s'agit, lui est commun avec une infinité de figures Egyptiennes, toutes différentes les unes des autres, qui sont & sur ce vase & dans la table Isiaque : d'où j'infere, ce semble, avec fondement, que ce bâton devoit faire partie de quelque mystere ou cérémonie générale : surquoi Herodote fournit tous les éclaircissimens que l'on peut souhaiter en pareil cas. » A Papremis, dit cet Historien, il y avoit un » Temple où la mere du Dieu de la guerre faisoit sa demeure. Ce Dieu ayant atteint l'âge de puberté voulut » entrer dans le Temple & faire violence à sa mere ; » mais les Domestiques de la Dame, bien loin de lui » permettre d'entrer, le chasserent. Mars indigné de l'af-

(1) Καὶ τοῖς κῆσι τιμὴ καὶ στίσις πέ-  
πυκται τις ἱερω. Strab. lib. 17. p. 312.

(2) Ταύτων ἐστὶν ἡ δόξα παρ' Ἀιγυπτί-  
οις τὴν δυνάμειν ὁ Ἄνουθις ὅτιαν ἡ Ἐκά-  
τη παρ' Ἑλλήσι, καὶ ὅτι ὦν ἄμα, ἔσ' ὁλόμα-

πι. Plutar. de Isid. p. 368.

(3) Æneid. lib. 8.

(4) Ille superum commicator & inferum. Apul. Metam. lib. xi. pag. 373.

« front qu'il avoit reçu , alla chercher main-forte dans  
 « une Ville voisine ; avec quoi il se rendit maître du Tem-  
 « ple , punit les Domestiques qui l'avoient outragé , &  
 « consumma le crime qu'il méditoit. Les Egyptiens pour  
 « conserver le souvenir de cette scene , instituerent à per-  
 « petuité une fête , qu'ils célébroient & exécutoient de  
 « cette sorte. Dès la veille les Prêtres du Temple se par-  
 « tageoient en deux bandes , dont l'une étoit bien plus  
 « nombreuse que l'autre : la plus nombreuse restoit dans  
 « le Temple , tandis que l'autre emportoit la statuë de la  
 « Divinité dans un Temple éloigné. Le lendemain elle  
 « la reportoit sur un char à quatre rouës. La marche  
 « commençoit au lever du Soleil : chaque Prêtre étoit ar-  
 « mé d'un bon bâton , aussi-bien qu'une foule de peuple  
 « qui étoit à la suite de la Divinité. La Procession arri-  
 « voir de cette sorte au Vestibule du Temple : la Statuë  
 « se présentoit alors pour entrer ; mais la bande des Prê-  
 « tres qui étoient demeurés la veille , se tenoient sur la  
 « porte , & en défendoient l'entrée avec des bâtons sem-  
 « blables à ceux de leurs Confrères. Ces derniers faisoient  
 « les instances les plus fortes pour entrer ; le peuple les  
 « appuyoit , & vouloit absolument que le Dieu fût reçu  
 « dans son propre Temple : & sur le refus opiniâtre qu'en  
 « faisoient les Prêtres , qui étoient chargés de le garder ,  
 « il pleuvoit de part & d'autre une grêle de coups de  
 « bâton sur les têtes de ceux qui assistoient à la cérémonie.  
 « Je ne doute pas , continuë Herodote , que quantité de  
 « personnes ne périssent dans cette occasion : toutefois  
 « les Egyptiens debitent qu'il n'est jamais arrivé que quel-  
 « qu'un y soit mort (1). »

Voilà précisément ce que marque le bâton qu'Anubis  
 & quelques autres figures portent. Deux monumens ti-  
 rés des voyages de Paul Lucas , & donnés par l'Auteur  
 de l'Antiquité expliquée (2) , justifient mon explication ,  
 & la mettent également hors d'atteinte & de contradic-

(1) Καὶ ὡς ἐγὼ δοκῶ , πολλοὶ ἐ- | κεν εἶδέναι. Herodot. lib. 2. c. 63.  
 ἔπολνῆσαι ἐκ τῶν τραυμάτων ἢ μέ- | (2) Suppl. tom. 2. plan. 5. n. 2. &  
 ται γὰρ οἱ τε Αἰγύπτιοι ἔφησαν ἀποθνή- | plan. 51. bis.

non. Ce sont deux portes différentes d'un Temple chargées d'hieroglyphes ; à droite & à gauche desquelles sont deux Egyptiens , qui tiennent deux bâtons parfaitement semblables aux nôtres , avec quoy ils défendent visiblement l'entrée du Temple. Les Egyptiens qui gardent la porte du second Temple , ont une tête de Cynocephale.

## §. XIV.

*Figures des Dieux Apis , Mnevis & Harpocrate. Supériorité d'Apis sur les Dieux vivans d'Egypte. Honneurs qu'on lui rendoit. Miracle operé tous les ans à l'anniversaire de sa naissance. Tout pronostiquoit en lui. Deuil que sa mort causoit. De quelle maniere il étoit remplacé. Cérémonies observées quand on le conduisoit à Memphis.*

Le spectacle nouveau que la dernière bande présente , doit renouveler notre attention. Ce sont deux bœufs , qui sur l'original vont à la rencontre l'un de l'autre ; au milieu desquels on voit un Harpocrate issant de la fleur de Lotus , & des tiges de Papyrus , & de Fèves d'Egypte qui naissent sous les pas de ces animaux.

Ces bœufs sont certainement Apis , & Mnevis (1) , bœufs vivans qui étoient reconnus pour Dieux dans toute l'Egypte & par tous les Egyptiens. Les honneurs qu'on leur rendoit , étoient par-tout les mêmes & ne pouvoient être plus grands , à cela près que ceux qu'on dé-

(1) Les Savans sont persuadés , que ces prétendus Dieux étoient le modèle des Veaux d'or , que Jeroboam fit placer dans les deux principales villes de ses Etats , pour détourner ses sujets d'aller à Jerusalem. D'autre part la créance générale des Peres est , que le Veau d'or que les Israélites fabriquerent dans le désert , étoit l'image d'Apis qu'ils avoient vu adorer , &

qu'ils avoient peut-être adoré eux-mêmes en Egypte. Aussi trouve-t-on dans l'Ecriture , que le culte qu'il lui rendirent dans cette occasion , étoit une imitation de ce que les Egyptiens pratiquoient à l'égard d'Apis. Voyez Selden. de Diis Syris pag. 63. & seq. edit. 1680. Dom Calmet comment. sur l'Exode c. 32. v. 4.

feroit à Apis l'emportoient sur les honneurs qu'on rendoit à Mnevis, parce que ce dernier ne représentoit simplement qu'Osiris; au lieu qu'Apis étoit en particulier le Sanctuaire de l'Ame d'Osiris, & son image vivante aussi-bien que d'Isis.

Il faisoit son séjour à Memphis dans l'enceinte d'un Temple (1) qui portoit son nom. Tout l'ordre des Prêtres étoit destiné à le servir. Les Prêtres pour lui faire prendre l'air, ou le montrer aux étrangers, le faisoient passer quelquefois dans une cour, qui étoit au-devant de deux loges qu'on lui avoit menagées, & où ils le remenoient quand il avoit fait quelques tours & bondi certain tems. L'Histoire ne dit pas, si sa mere, qu'on nourrissoit dans un reduit de cette Cour, avoit alors permission de lui rendre visite. On sçait seulement que cette heureuse mere ne l'avoit pas eu par la voye ordinaire; mais qu'elle l'avoit conçu d'un éclair lumineux qui l'avoit pénétrée entierement. Je dis d'un éclair, & non pas de la foudre, comme l'ont dit quelques antiquaires, pour n'avoir ni bien entendu Herodote, ni consulté Plutarque, qui ôte toute l'équivoque (2).

Strab. lib.  
17. p. 807.

Tous les ans sept jours étoient consacrés à célébrer la naissance d'Apis: pendant lesquels on se rendoit en un endroit du Nil qui étoit à Memphis, appelé *Phiole*, à cause de sa figure; & l'on y plongeoit deux phioles l'une d'or, l'autre d'argent. Cette immersion concourant avec la fête produisoit un miracle, car il n'arrivoit jamais pendant tout ce tems, que les Crocodiles fissent mal à personne; & ce n'étoit que le huitième jour après midi qu'ils reprenoient leur férocité naturelle (3).

Un bœuf si merveilleux ne pouvoit manquer d'être infiniment privilégié: Elien (4) porte jusqu'à vingt-neuf le

(1) C'étoit dans ce Temple qu'on couronnoit les Rois, & qu'on les initioit dans les mysteres les plus profonds de la Religion. *Arat. Phaenom. in Capricor.*

(2) Όταν φῶς ἐπέσῃ γένιον ἀπὸ τοῦ Σελήνης, ἢ κατὰ ψῆται βοῦς ὀργίζεται.

Plutar. de Isis.

(3) *Septem hi sunt; mirumque neminem per eos à Crocodilis attingi. Octavo post horam diei sextam, redire belluae feritatem.* Plin. hist. lib. 8. cap. 46.

(4) Hist. animal. lib. 11. cap. 10.

nombre des marques (1) qu'il avoit au-dessus des autres. Porphyré cité par Eusebe de Césarée se contente de dire, qu'il réunissoit sur son corps les symboles du Soleil & de la Lune; les symboles du Soleil, en ce qu'il étoit noir, & qu'il avoit sous sa langue la forme d'un Escarbot: les symboles de la Lune, parce que ses cornes représentoient cet Astre quand il étoit parvenu à son second quartier; comme son ventre exprimoit la rondeur du Globe de la Lune (2).

Præp. Evang.  
lib. 3. c. 13.  
p. 117.

Tous les Auteurs conviennent en effet, qu'Apis étoit parfaitement noir, à l'exception du front & de quelques autres parties de son corps, où il y avoit des marques blanches. Ils plaçoient encore sur son dos la figure d'une Aigle, & donnoient à sa queue des poils doubles ou fendus. Pline en particulier assure qu'il avoit au côté droit une marque blanche en forme de croissant qui commence à se remplir.

Herodot.  
lib. 3. c. 28.  
Strab. Por-  
phy. &c. ubi  
Supra.

On pourroit peut-être se figurer que ce Bœuf en qualité de Dieu étoit bien traité, & qu'il avoit en abondance toute sorte d'excellens pâturages: cependant il est certain qu'on tenoit un juste milieu à son égard, & comme on ne vouloit pas qu'il fût maigre, on étoit aussi fort attentif qu'il ne fût pas trop gras: & c'est pour cela qu'on se gardoit bien de l'abbreuver avec de l'eau du Nil, parce qu'elle engraisse & donne de l'embonpoint (3). Mais on lui donnoit à boire de l'eau d'un puits, qui lui étoit destiné & consacré.

On regardoit ses deux Loges comme autant d'Oracles parlans, bons ou mauvais, selon qu'il venoit résider dans l'une ou dans l'autre; car elles étoient toujours ouvertes, & il lui étoit libre de choisir l'une plutôt que l'autre, & de passer dans l'une & dans l'autre alternativement. Il n'en-

(1) Selden de Diis Syris, p. 64. prétend que le Veau d'or qu'Aaron jetta en fonte avoit toutes ces marques, & qu'Aaron s'étoit servi du burin pour les tracer. Il s'appuye sur le texte Hébreu, & sur celui des septante de l'Exode. cap. 32. v. 4.

(2) Ηλίας δὲ σημεῖον τὸ μέλαν τῶ σαμάματος, ἔδ' ὑπὸ τῆ γλώτῃ κάρθαρὸς Σελῶντος ἢ σύμβολον, τὸ τε διχόστομον ἔ ἀμφίευστον.

(3) Ἄλλ' ἀπαίειν δοκεῖ ἔ μοῖλινα πολυπικρίαν ποιεῖν τὸ Νειλῶν ὕδωρ πινόμενον. Plutar. de Isid. p. 353.

troit jamais dans l'une qu'on n'en augurât quelque chose de funeste. On le consultoit en lui présentant à manger avec la main ; & l'on formoit des prédictions sur la manière dont il recevoit la nourriture. On remarqua qu'il se détourna , quand Germanicus avança sa main pour lui offrir quelques herbes ; & il arriva ce que tout le monde sçait , que ce Prince fut empoisonné peu de tems après (1).

Quoiqu'Apis fût ordinairement enfermé , & gardé fort étroitement , il ne laissoit pas de s'échapper quelquefois. Aussi-tôt on lui donnoit des Licteurs qui écartoient la foule , & faisoient faire place. Plusieurs troupes d'enfans étoient à sa suite , chantans des Hymnes en son honneur , qu'ils interrompoient quelquefois tout-à-coup pour faire des prédictions. Apis pendant ce tems-là continuoit son chemin d'un pas qui faisoit croire qu'il avoit de l'intelligence , & qu'il vouloit être adoré (2). Comme ces petites forties n'étoient comptées pour rien , on le menoit en procession certain jour de l'année , & on lui faisoit porter le joug cette fois seulement , afin de rappeler aux hommes le souvenir des besoins & des nécessités de la vie. Un Prêtre d'Isis le conduisoit ainsi dans la Ville d'Abidos , où la Nation s'obligeoit par serment de n'intercaler ni mois , ni jour dans aucun tems de l'année , pas même pour célébrer quelque Fête : & de laisser l'année composée de trois cens soixante cinq jours , à quoi elle avoit été réglée par les Anciens \* (3).

Certain autre jour de l'année , dit Pline , on présentoit à Apis une Vache qu'on trouvoit rachetée , à la vérité comme lui , mais d'une manière différente : & il passoit pour con-

(1) *Responsa privatis dat , è manu consulentium cibum capiendo. Germanici Casaris manum averfatus est , haud multo post extincti. Plin. hist. lib. 8. cap. 46.*

(2) *Intelligere videtur & adorari velle. Plin. hist. lib. 8. cap. 46.*

\* C'étoit le Roi Aseth qui avoit fixé l'année Egyptienne à 365. jours : avant lui elle n'étoit composée que de 360. jours. Voyez le Grec de la Chro-

nique d'Eusebe. *fol. edit. Lug. Bat. an. 1606. pag. 23.* Si l'on en croit Selden de *Diis Syris. 8. Amstelaed. 1680. pag. 72.* Aseth étoit contemporain d'Isaac.

(3) *Et jurejurando adigitur , neque mensem neque diem intercalandum , quem in festum diem immutaverit ; sed 365. dies peracturos , sicut institutum est ab Antiquis. Arat. Phainom. in Capricor.*

stant, qu'elle ne paroiffoit uniquement que ce jour-là, parce qu'elle mouroit au retour de la vifite, qu'elle avoit rendu à ce bœuf déifié.

Après tant d'honneurs dont les Egyptiens accabloient ce Dieu favori, croiroit-on bien qu'il ne lui étoit pas permis de vivre au-delà des années fixées par le Pontifical de fes propres Adorateurs? C'est pourtant ce qui n'étoit que trop vrai: le genre de fa mort étoit encore marqué, auffi bien que ceux qui devoient le faire périr. En effet le jour qu'il devoit finir fa carrière, fes Prêtres le précipitoient dans la fontaine qui étoit destinée à leur ufage (1), ou felon Papinius dans le Nil (2).

Cette mort jettoit l'Egypte dans une confternation générale; tout le monde prenoit le deuil, & fe rafoit la tête. Les Prêtres dans l'impatience de chercher un Bœuf, qui remplaçât celui dont ils venoient de fe défaire, fe hâtoient de travailler à fes Funérailles. Ils commençoient par ouvrir deux portes d'airain qui étoient à Memphis, & qui faisoient un grand bruit; on les appelloit les portes du Cocyte & du Lethé; c'est-à-dire des gémiffemens & de l'oubli (3): pour faire entendre qu'il falloit bien gémir fur la perte qu'on venoit de faire; mais qu'on devoit en perdre le fouvenir, auffi-tôt qu'on auroit trouvé un Bœuf qui auroit les mêmes marques que le premier: découverte au refte qui ne coûtoit ni beaucoup de tems, ni beaucoup de foins (4); foit que le hazard, ou la supercherie, ou le Démon s'en mêlât, comme S. Auguftin, & d'autres Peres l'ont crû (5).

Les Prêtres donnoient donc leurs premiers foins à emporter défunt Apis fur un brancard qu'ils conftruifoiient fur le champ. Dans cette cérémonie tout fe paffoit comme

(1) *Non est fas eum certos vitæ excedere annos, mensumque in sacerdotum fonte enecat.* Plin. ubi supra.

(2) . . . *Au quo se gurgite Nili Mergat adoratus trepidis pastoribus Apis.*

Sylvarum 3.

(3) *Καὶ γὰρ τινὰς ἐν Μίμφει πύ-*

*λας Ἀθήνης ἐ Κοκυτῆ προσηγορευμένης, ὅταν θάπτωσι τὸν Ἄπιον ἀνολέσθαι.* Plutar. de Isid p 362.

(4) *Nec tamen unquam diu quæritur.* Plin. hist. lib. 8. cap. 46.

(5) *Aug., de Civ. lib. 6. c. 10. & lib. 18. cap. 5. Neque non Minutius fœdit, in Octavio.*

aux Orgies de Bacchus, dit Plutarque, hors que la joie en étoit bannie ; ainsi on se revêtoit de peaux, on portoit des thyrses, on faisoit mille contorsions, & l'on pouffoit des cris confus, plaintifs & douloureux (1). Les dépenses qu'on faisoit à ses Funérailles se montoient à des sommes immenses. Si l'on veut en juger par comparaison, il n'y a qu'à rappeler le prix de celles qui se firent sous le regne de Ptolomée fils de Lagus. Diodore de Sicile observe qu'Apis étant mort de vieillesse, le Seigneur Egyptien qui fut chargé de tous les frais funéraires, y employa non seulement les fonds immenses qu'il avoit amassés exprès ; mais encore cinquante talens qu'il emprunta du Trésor Royal (2).

La cérémonie finie, continuë Diodore de Sicile, un certain nombre de Prêtres partoient pour chercher un Apis entierement semblable au premier. J'ai déjà insinué que cette recherche n'étoit ni longue, ni difficile. Aussi-tôt que ce Dieu étoit trouvé, l'Egypte passoit d'un grand deuil à une joie extrême, fondée sur ce que l'ame d'Osiris étoit venuë résider dans ce Bœuf privilégié, comme elle avoit fait dans les précédens, & qu'elle devoit faire dans ceux qui seroient choisis pour leur succéder (3). Cette créance, dirai-je, ridicule ou politique, contraisoit néanmoins avec ce que faisoient les Prêtres après la découverte du nouveau Dieu : car ils le consacroient, & l'initioient à ses propres mysteres. Le Prêtre qui faisoit la cérémonie étoit à la tête de cent Ministres, & portoit le Diadème. Cette Fête (4) étoit superbe : après la consacra-

(1) Καὶ γὰρ νεβελίδος περικαθάπτοί ται, & θύρακι φορέσαι, & βροῦτο χρωμάτων & κινήσειν. Plutar. de Isid. p. 364.

(2) Οὗ ἡ τὴν ἐπιμελείαν ἔχων αὐτῶ, τὴν περὶ ἡτοιμασμένῳ χορηγίαν, ἔσαν πανουποδῶν, εἰς ταφῶν ἀποσπινθεύουσι, καὶ παρὰ τῶ Πτολεμαίῳ πενήτηκοιτα ἀργυρία τεύχοντα προσεδανείσαντο. Diod. Sic. Bibl. pag. 76.

(3) Τῆς ἡ τῶ βοῦς τὰτε τιμῆς αἰπῶν ἐνιοι φέρσαι, λέγοντες ὅτι τελευτήσαντο. Οὐδέ μὲν εἰς τῶτον ἡ ψυχὴ αὐτῶ μετήη, καὶ διὰ ταῦτα δικτυεῖ

μέχρι τῶ ἴδν αἰ παρὰ τὰς ἀναδείξεις αὐτῶ μετισυμμένη πρὸς τὰς μεταγενεστέραις. Diod. Sicul. ibid..

(4) Philon observe, que la fête que les Israélites célébroient à la dédicace du Veau d'or, & dans laquelle après un festin solennel ils se mirent à danser, étoit semblable à celle que les Egyptiens célébroient en l'honneur du Dieu Apis, & dans laquelle au rapport de Suidas, ils faisoient des festins, & passioient le tems à se rejouir, après avoir trouvé le Dieu



tion on conduisoit Apis à Nilopolis, pour y faire un séjour de quarante jours. Ce séjour étoit ménagé en faveur des femmes : comme il ne leur étoit permis de voir Apis que dans cette Ville, & une fois en leur vie, elles s'y rendoient de toutes parts, & se découvroient devant lui. Les quarante jours expirés, on embarquoit Apis dans Galiote fort ornée. Ce Dieu y étoit servi & logé dans une chambre dorée qu'on avoit préparée exprès, & on le transportoit ainsi à Memphis (1). Dès qu'il y étoit arrivé, on le conduisoit dans la cour, où étoient les deux Loges dont j'ai déjà parlé, & dont tout le contour étoit un Peristyle que le Roi Psammitichus avoit fait faire. Ce Peristyle étoit si exhaussé, que les Colosses qui y tenoient lieu de colonnes, avoient douze coudées de haut (2).

Diod. Sicul.  
Bibl. li. 1.  
p. 76. Euf. b.  
p. 111. Evang.  
lib. 2. c. 1.  
p. 111.

## §. XV.

*Quel Dieu étoit Mnevis. Ce qui le relevoit au-dessus des animaux de son espece. Ce que marquoient ces prérogatives. Description du Papyrus. Naissance singulière d'Harpocrate. Ce que les Egyptiens debitoient de ce Dieu. Posture des Prêtres d'Egypte en présence de leurs Dieux. Typhon fit couper la tête d'Isis.*

Il s'en faut bien que Mnevis qui est en regard avec Apis, ait joué en Egypte un rôle aussi éclatant, quoiqu'il passât pour être son Pere, qu'il fût noir, & déifié ainsi que lui, & qu'il touchât aussi à Osiris ; mais comme il ne lui touchoit pas de si près, il n'étoit honoré qu'en second : ce qui n'empêchoit pas que son culte ne fût répandu, & établi dans toute l'Égypte. Il faisoit sa résidence à Heliopolis où il avoit un Temple, & surpasseoit en grosseur tous ceux de son espece. Sa couleur marquoit que le Soleil

qu'ils cherchoient. *Mémoire de l'Académie des Inscriptions tome 3. partie 2. pag. 97.*

(1) Ἐπειτα βαλαμυγὸν ναδὸν ὀικημα κερουσαμένον ἔχουσαν ἐμβριθῆντες, αἷ

θεὸν ἀνέλευσεν εἰς Μέμφιν. Diod. Sicul. Bibl. lib. 1. pag. 76.

(2) Ἀντὶ τῆς κίονων ὑπερῶσι κολοσσῶ δι' ἄλλα καὶ πῆχες τῆς αὐλῆς. Herodot. lib. 11. cap. 153.

consume & noircit toutes choses. Il avoit les poils de sa queue & de tout son corps dans un sens contraire à ceux des autres bœufs: ce qui signifioit que le Soleil en faisant son cours, décrit une ligne oblique qui l'éloigne entierement du Pôle; ses parties qu'il avoit fort grosses, indiquoient que l'essence de la génération consiste dans un feu immodéré (1). Enfin Mnevis étoit honoré, servi & enfermé dans une loge comme Apis (2).

C'est sans doute pour cela que les chemins par où il passe, sont sémés de fleurs de Lotus, de fèves d'Égypte & de Papyrus, & qu'ainsi Apis n'a aucun avantage sur lui de ce côté-là. Le Papyrus sur lequel je me suis déjà assez étendu, étoit une plante qui n'étoit pas moins consacrée à Osiris que les deux autres, parce qu'elle avoit cela de commun avec elles, qu'elle ne venoit que dans des lacs & des marais que le Nil renouvelloit tous les ans. L'utilité que les Égyptiens en tiroient, & le grand commerce qu'ils en faisoient, étoient le fondement de la consécration qu'ils en avoient faite à Osiris, & par une suite nécessaire à Apis & à Mnevis, qui représentoient ce Dieu en terre. On ne peut lire la description, que Strabon nous a laissée du Papyrus, qu'on n'y reconnoisse aussi-tôt le roseau qu'on voit sur notre Van: » Le Biblus, dit ce Géographe, est un jonc dont la tête est toute lanugineuse (3). Telle est en effet la plante qui est ici représentée: la tige est assez grosse par le bas, mais elle est grêle vers la tête, qui n'est proprement qu'un bouquet d'étamines qui forment d'autres bouquets. C'est des tuniques de la tige, que les Égyptiens tiroient les feuilles sur lesquelles ils écrivoient, & que nous avons fait revivre par le moyen des feuilles factices que nous faisons, & que nous honorons du nom de papier, parce que nous les employons aux mêmes usages que les Égyptiens.

(1) Τὰς τε ὄρχις μείζους, ἐπιδη-  
πειρὸ πτελὶ πὰ ἀφροδίτια ἡμερῶν γίνε-  
ται ὑπὸ θερμότητι, ὅτε ὁ ἥλιος σπερ-  
μαίνειν γέγεται τῶν φύσιν. Euseb. præp.  
Evang. lib. 3. cap. 13. p. 117.

(2) Τὸν Μνεδιν ἐν σπηφῶ τινὶ τρεφόμενον,

ὅς παρ' αὐτοῖς νενομίσαι θεός,  
ὡς περ ἐν Μέμφει ὁ Ἄπις. Strab. lib.  
17 pag. 805.

(3) Ἡ μὲν βίβλος ἡλγὴ βᾶσδος ἐστίν·  
ἐπ' αὐρᾷ ἔχουσα χαίτην. Strab. lib. 17.  
pag. 799.

J'ai dit que le Dieu Harpocrate étoit au milieu d'Apis & d'Osiris. Ce Dieu est sur une fleur de Lotus qui semble l'éclorre ; honneur qu'il partage avec Osiris , que les Egyptiens représentoient ainsi autant pour marquer le Soleil levant , que pour faire entendre que cet Astre (1) tire de la mer , des lacs , des marais & des rivières de quoi nourrir les feux qu'il répand dans l'Univers (2).

Tous les Auteurs conviennent qu'Harpocrate étoit non seulement fils posthume d'Osiris , mais encore qu'Isis sa mere ne l'avoit conçu que depuis la mort de son Mari , qui étoit venu de l'autre monde lui rendre une visite. Dès qu'elle s'aperçut qu'elle étoit grosse , elle pendit à son col le sixième jour du mois de Phaophi \* une Bulle , pour lui servir de préservatif contre toutes sortes d'accidens. Aussi accoucha-t'elle heureusement au Solstice d'hiver , précisément quand les arbres & les plantes sont en fleur , & qu'elles commencent à pousser. (3) Ce qui donnoit lieu au gros des Egyptiens de débiter , que la naissance d'Harpocrate marquoit l'imperfection des fruits qui paroissent dans cette saison ; & comme ces fruits sont encore tendres , verts & menus , ce Dieu étoit de même foible , petit & imparfait. Mais les Prêtres s'inscrivoient ouvertement en faux contre cette allégorie forcée , prétendant qu'Harpocrate bien loin d'avoir aucune imperfection réelle ou en figure , regloit , & corrigeoit les idées imparfaites qu'on avoit de la Divinité ; ce qu'ils appuyoient sur deux raisons qui leur paroissoient également fortes : la première , qu'Harpocrate étoit toujours représenté ayant le doigt sur la bouche ; pour faire entendre qu'il faut garder le silence sur les mythes qui nous passent : l'autre raison consistoit en ce qu'au mois de Mefori \* , en offrant à Harpocrate des légumes , on prononçoit tout haut ces paroles : NOTRE SORT EST

Plutar. de  
Iside. pag.  
338. D.

Idem pag.  
377. B.  
\* Mois  
d'Octobre.

Idem pag.  
378. C.

\* Mois  
d'Août.

(1) Ils représentoient aussi pour la même raison le Soleil , la Lune , les Etoiles , & tout ce qui est sujet ou contribué à la génération , sur des Barques , ἐπὶ πλοῖσι. Porphyr. de antro Nymph, edit. Vatican. pag. 112.

(2) Ὅντως ἀνατολῶν ἡλίου γράφουσι ,

τῶν ἐξ ὑγρῶν ἡλίου γενουμένων ἀναλυσῶν ἀιτιστόμοι. Plutar. de Iside. pag. 335. Pyth. oracul. p. 400. Euseb. præp. Evang. lib. 5. c. 10. p. 158.

(3) Telle est en Egypte la propriété du climat.

DANS LA LANGUE : LA LANGUE FAIT LA DIVINITE'. A quoi ils ajoûtoient , que tout ce qui avoit quelque rapport à la naissance de ce Dieu , étoit consacré ; qu'ainsi la Bulle que prit Isis pendant le tems de sa grossesse , étoit appelée d'un nom qui signifie , PAROLE VERITABLE ; qu'on offroit à Harpocrate le jour qu'il vint au monde , les prémices des fêtes ; & enfin qu'on célébroit tous les ans le lendemain de l'Equinoxe du printems l'Anniversaire du jour qu'Isis releva de ses couches (1).

C'est sans doute la tête de cette Divinité qui paroît ensuite au milieu des six Prêtres qui occupent le reste de la fasce. Cette tête porte le Calathus , & a un ornement à l'Egyptienne qui lui pend de part & d'autre. Les Prêtres ont tous la même attitude , hors qu'ils sont en regard : ils adorent à leur maniere la Divinité présente , ayant une main élevée en l'air , & l'autre sur la poitrine. Les trois qui sont à droite , ont une tête d'Epervier : les trois autres ont des têtes de Cynocephales. Tant les uns que les autres gémissent & se lamentent à l'ordinaire , ce qu'on reconnoît aisément à leur air. Sans compter que leur culte avoit pour premier objet les gémissemens & les lamentations : ce qui avoit donné lieu à ce Dilemme ; Qu'ils ne devoient pas pleurer ceux qu'ils tenoient être des Dieux , ou qu'ils ne devoient pas regarder comme Dieux ceux qu'ils croyoient devoir toujourns pleurer (2). Ils pleuroient cependant , & ils se mettoient au-dessus de tous les reproches qu'on pouvoit leur faire. En particulier ils pleurent ici à la vûe de la tête d'Isis ; cette tête si chere & si respectable , que Typhon avoit eu la cruauté de couper (3), nonobstant qu'il lui dû la vie , & qu'elle eût reçu les derniers outrages de son fils pour lui avoir fait grace.

(1) Τὰς ἡ λοχίους ἡμέρας ἐορτάζειν  
 ἢ ἐορτάζειν ἡμετέραν. Plutar. de Isid.  
 pag. 377.

(2) Εἰ θεὸς νομίζουσι, μὴ θρηνεῖν.

εἰ ἡ θρηνεῖσι, θεὸς μὴ νομίζουσι. Plutar.  
 de Isid. pag. 379.

(3) Τὸν Ἰσίδος ἀποκεφαλισμὸν. Plut.  
 de Isid. pag. 358.

## §. XVI.

*La création représentée par un Serpent avec un œuf sur la tête. Nom, description, vertus & propriétés de ce Serpent, Nations réunies sur le système de la création.*

La dernière figure est un Serpent qui s'élançe, & se dresse sur sa queue, & qui a un œuf sur sa tête. Porphyre cité par Eusebe de Cesarée, dit que les Phéniciens appelloient ce Serpent *bon Génie*, & les Egyptiens *Cneph*. Ces derniers lui donnoient une tête d'épervier, & disoient que le coup d'œil en étoit charmant : ils prétendoient même que dès qu'il ouvroit les yeux, il répandoit une lumière qui éclairoit (1) les environs du lieu où il étoit, & dès qu'il les fermoit que tout étoit dans les ténèbres. C'est sans doute pour cela qu'ils se servoient de cet animal pour représenter le monde, en le mettant couché au milieu d'un cercle bleu & semé d'étoiles (2).

Præp. Evang.  
lib. 1. cap.  
ult. pag. 41.

Les Egyptiens donnoient aussi à *Cneph* une forme humaine, de la bouche duquel, disoient-ils, est sorti un œuf, d'où est éclos le Dieu *Phtha* qui est le Vulcain des Grecs : & cet œuf étoit le monde, à la Divinité duquel on consacroit une brebis en mémoire du lait, qui avoit servi de nourriture aux premiers hommes (3).

Athenagore dans son Apologie pour la Religion chrétienne, rapportant le sentiment qu'Orphée avoit puisé chez les Egyptiens sur la création, dit que ce Poète établissoit l'eau pour principe de toutes choses ; que de l'eau s'étoit formé le limon ; que de l'eau & du limon étoit né un Serpent qui avoit une tête de lion ; que ce lion entre la tête

(1) Voyez ce serpent sur un Abraxas donné par l'Auteur de l'Antiquité expliquée. Tom. 2. pl. CLVI.

(2) Οι Αιγύπιοι ἀπὸ τῆ αὐτῆ ἐνοίας τῶ κόσμου γράφουσιν, περιφέρῃ κύκλῳ ἀερωειδῆ & πτερῶν ζωοποιῶσι, & μί-

σιν τεπεμένον ὄφιν ἰερακόμορφον.

(3) Ἀφιέρωται ἢ τῷ Θεῷ τέτρω πρόβατον, διὰ τῆς παλαιᾶς γαλακτοποιτείν. Euseb. Præp. Evang. lib. 3. cap. 11. p. 115.

& les épaules portoit gravée l'image du Dieu qu'on appelle Hercule ou Chronus ; que cet Hercule avoit engendré un œuf d'une grosseur extraordinaire ; que cet œuf étant bien plein , celui qui l'avoit engendré le partagea en deux , & voulut que la partie supérieure fût le Ciel , & l'inférieure la terre.

Tel étoit le système des Egyptiens sur l'origine du monde : les variations ou altérations qui s'y rencontrent , viennent moins d'eux , que des Auteurs qui le rapportent. Le fonds est que le Serpent , c'est-à-dire le bon Génie , ou Dieu Créateur , avoit tiré tout-à-coup du néant la matière figurée par l'œuf ; & que de cet œuf ou matière étoient venus tous les différens Etres qui composent l'Univers. Ce système n'étoit point particulier aux Egyptiens ; les Perses (1) , les Grecs (2) , & les Gaulois (3) le tenoient de même à quelques légers différencés près : aussi trouve-t-on quantité de monumens qui le représentent d'une manière assez conforme au récit des Anciens. L'Auteur de l'Antiquité expliquée a donné un Tombeau , sur lequel on voit deux Serpens affrontés & dressés sur leur queue , qui produisent par indivis un même œuf qui sort de leur bouche. Grevius a aussi fait graver une Médaille qui représente un Serpent entortillé , qui couve un œuf qu'il a formé.

(1) Plutar. de Isid. pag. 370.

(2) Idem sympos. lib. 3. p. 636.

(3) Religion des Gaul. tom. 2. liv.

3. pag. 107.



DES DIFFERENTES  
ANNÉES  
DES EGYPTIENS.

§. I.

*Années différentes des Anciens ; leurs mois & leurs jours intercalaires. Les Egyptiens avoient une année vague & une année fixe. Quand ces deux années concouroient ensemble , elles formoient l'année caniculaire.*

**L**Es Anciens ont eu différentes sortes d'années ; d'un mois, de trois mois, de quatre mois, de six mois, de neuf mois, de dix mois, & enfin de douze mois. Les Grecs & les Egyptiens furent les premiers qui donnerent douze mois à leur année : mais ils differoient en ce que les premiers ne composoient leur année que de 354. jours, & les derniers de 360.

Comme les uns & les autres sentoient, que leur calcul ne quadroit nullement avec le tems que le Soleil met à parcourir le Zodiaque, les Grecs inventerent une periode de huit ans, pendant le cours de laquelle ils intercalerent trois mois, sçavoir après la troisième, la cinquième & la huitième année. Les Egyptiens au contraire avoient chaque année cinq jours détachés qu'ils appelloient *Epagomenes*, & qu'ils plaçoient à la fin de *Mesori* qui étoit leur douzième & dernier mois. L'addition de cinq jours ne faisoit pas cependant un an solaire entier, puisqu'il restoit encore près de six heures pour l'achever : mais les Egyptiens laissoient exprès ces six heures, afin qu'à la

Gemini  
Element. A. 6.  
tron. c. 6.

faveur de cette ômission ils pûssent tous les quatre ans commencer leur année un jour plutôt qu'ils n'avoient fait la dernière fois : & que par ce moyen les Fêtes de leurs Dieux , dans l'espace d'une année caniculaire , parcourussent successivement tous les mois & les jours de l'année , & fussent célébrées le propre jour que les Dieux les avoient établies : car à les entendre elles étoient toutes d'institution divine. Or cette année telle que je viens de la décrire , est celle qu'on connoît sous le nom d'année vague , mobile , rétrograde & populaire des Egyptiens : elle a de beaucoup précédé l'Ere de Nabonasar ; & elle a toujours été l'année sacrée de la Nation.

L'année solaire étoit bien différente ; car outre qu'elle étoit particulière aux seuls Prêtres d'Epypte , & inconnue ou cachée au commun du peuple , elle étoit composée de 365. jours , & de six heures , comme l'année Julienne : ainsi elle étoit fixe , & commençoit toujours au lever de la canicule , & le lever de cet Astre étoit fixé au 13. des Calendes d'Août , ou , ce qui est la même chose au 20. de Juillet. C'est aussi à ce jour qu'étoit attachée la naissance du monde & le commencement des mois Egyptiens. C'est ce jour encore qui tous les 1460. ans réunissoit l'année vague avec l'année fixe , avec cette différence que tandis que l'année caniculaire vague comptoit 1461. ans , l'année caniculaire fixe n'en comptoit que 1460 : l'année excédente de l'année caniculaire vague étant le produit des six heures qu'on laissoit tous les ans , & qu'on regagnoit sur le tems que le premier jour du premier mois de l'année vague employoit à parcourir successivement chaque jour de l'année fixe pendant le cours de cette période. Mais passé ce jour , le commencement de l'année vague s'éloignoit toujours de plus en plus du commencement de l'année fixe. Ainsi la première année de l'Ere de Nabonasar , qui étoit la 747. avant Jesus-Christ , le premier jour de l'année vague fut le 26. de Février : au lieu qu'en l'année 238. de Jesus-Christ ; 985. de l'Ere de Nabonasar , que Censorin écrivoit , le premier jour de l'année dont nous parlons , arriva le 25. de Juin. Ainsi dans l'espace de 985. ans le premier



jour de l'année vague Egyptienne parcourut 291. jours differens, & rétrograda d'autant (1). De même l'an 887. de l'Ere de Nabonafar, 139. ans depuis Jesus-Christ les Egyptiens commencerent leur année vague le 20. de Juillet (2). Enfin l'an 724. de Rome, trenté ans avant Jesus-Christ le premier jour de l'année vague fut le 29. d'Août.

## §. II.

*Les Prêtres d'Egypte avoient une année Sacrée différente de l'année Civile de la nation. Il arrivoit quelquefois qu'une année Julienne bissextile réunissoit trois commencemens d'années Egyptiennes différentes. Periode Retrograde.*

Ces éclaircissimens étoient nécessaires pour mettre le Lecteur en état de porter son jugement sur un paradoxe, que M. Maffei avance dans sa huitième lettre : où s'efforçant de concilier ces trois époques qui sont à la tête d'une inscription ; *l'année cinquante-cinquième, le vingt-cinquième du mois Phaophi, durant la Fête des Tabernacles* : il soutient que les Egyptiens n'ont jamais abandonné l'année vague, qui étoit de tout tems en usage parmi eux. » A la verité, » dit-il, tous les Chronologistes tiennent que ce peuple « après la bataille Actiaque avoit adopté l'année Julienne : » mais c'est ce qu'on peut, pour plusieurs raisons, révoquer » en doute (3). Car 1°. ajoûte-t'il, il est faux que le Sénat

(1) *Si quidem anno primo Nabonafari, qui est 747. ante Christum, neomenia Thoth die sexto & vicesimo Februarii contigit : anno vero Christi 238. fuit ante diem VII. Kalendas Julias, ut Censorinus asserit cap. 21. Intervallum annorum 985. quo spatium neomenia Thoth diebus 291. retroacta pervenit ad XXV. Junii. Pectavius Vranolog. part. 2. pag. 107. C.*

(2) *Anno Christi 139. quo Thoth cepit die 20. Julii apud Romanos. No-*

*rifus de Epoch. Syromac. Differt. 3. pag. 194.*

(3) *Ut eò res deducatur, communis illa opinio deserenda est, post Actiacam victoriam anni sui methodum repudiasse Egyptios, & Julianam amplexos esse. Statuit Novifius . . . In eam sententiam Chronologorum chorus conspirat : liceat nihilominus in dubium non una tantum ex causa hoc placitum revocare.*

ait jamais enjoint aux Egyptiens de prendre & de suivre l'année Julienne, comme on ose le dire. 2°. Tous les Egyptiens sans exception, ont continué de donner à leurs mois le nom qu'ils avoient auparavant, & les ont fait commencer & finir comme ils avoient toujours commencé & fini. 3°. Les Egyptiens commençoient toujours leur année au signe de l'Ecreviffe, & non à celui du verseau comme les Romains. 4°. Censorin marque expressément qu'en l'année qu'il écrivoit, l'année des Egyptiens avoit commencé le septième avant les Calendes de Juillet, quoique cent ans auparavant elle eût commencé le douzième des Calendes d'Août. 5°. Enfin les Auteurs & les Inscriptions font foi, que les Egyptiens se sont toujours servis d'*Epagomenes*: or les *Epagomenes* sont une preuve que les mois Egyptiens n'étoient que de trente jours; & qu'ainsi l'année Egyptienne n'a jamais souffert ni changement, ni altération parmi les Egyptiens ».

On peut sans courir aucun risque accorder tout cela à M. Maffei, & nier sa conséquence. Toutes ces prétendues raisons n'ont point empêché les Prêtres d'Égypte d'avoir en particulier leur année fixe, pendant tout le tems que le commun de la Nation ne s'est jamais départi de l'usage, où il étoit de n'employer que l'année vague. Si M. Maffei se refuse à une vérité si constante, on le prie de jeter les yeux sur la page 32. de Diodore de Sicile, & sur les pages 806. & 816. de Strabon, où il est dit que les Prêtres de Thebes & d'Heliopolis avoient une année solaire & des mois de trente jours; à quoi ils ajoûtoient cinq *Epagoménes* & le quart d'un jour (1). Les Egyptiens, dit Macrobe, donnent trente jours à leurs mois: à la fin de l'année ils intercalent cinq jours entre Août & Septembre; à quoi tous les quatre ans ils ajoûtent un jour de plus, qui s'est formé d'un quart de jour qu'ils avoient manqué de compter chaque année (2).

(1) Τὰς γὰρ ἡμέρας ἕκ ἄγασιν κατὰ σελήνην, ἀλλὰ κατὰ τὸν ἥλιον τριμνησθήμερος μὲν πλείμενοι τὸς μῶνας, πέντε δ' ἡμέρας, ἔτι πᾶρτον πῖος δ' ἄρδ' ἔτι μισὸν ἐπιόγαστι, ἔτι τέσσα τῷ τρίτῳ

τὸν ἐνιαύσιον κύκλον ἀναπληρῶσιν.  
Diodor. ubi supra. Strab. lib. 16. &c.  
(2) *Ægyptii menses tricennum dierum omnes habent, eò quod explicitis XII. mensibus, id est, 360. diebus exalitis, iunc*

Voilà l'année Julienne établie en Egypte plusieurs siècles avant qu'elle fût introduite dans l'Empire Romain : cette année s'accordoit parfaitement avec l'année vague ; & bien loin que l'une détruisît l'autre , elles se servoient mutuellement pour la fin qui les avoit fait inventer. Mal-à-propos donc M. Maffei infere la non-existence de l'année fixe de l'existence de l'année vague : Disons-le franchement , cet Antiquaire a ignoré que l'année fixe a été en usage dans l'Egypte , tandis que l'année vague l'étoit aussi : il n'en faut pas être surpris ; ce Sçavant paroît ignorer souvent la nature & l'usage de ces deux différentes années ; par exemple ,

1°. Posant pour règle que les Egyptiens commençoient toujours leur année , quand le Soleil entroit dans le signe de l'Ecréviffe , il exclut chez les Egyptiens sans s'en apercevoir , l'usage de l'année vague & commune , & lui substituë l'année fixe : car il n'y avoit que l'année fixe qui donnât régulièrement tous les ans aux Egyptiens le commencement de l'année au signe de l'Ecréviffe : puisque l'année vague ne le leur donnoit que par accident , & une seule fois de 1461. ans en 1461. ans.

2°. Par une suite de son principe il est forcé de reconnoître avec tout le monde deux commencemens d'années tout différens ; l'un à l'entrée du Soleil dans le signe de l'Ecréviffe ; l'autre six mois auparavant , lorsque le mois Thoth de l'année vague parcourant le mois de Janvier , le Soleil est dans le signe du Verseau : ce qui dureroit l'espace de 121. ans & huit mois. Commencement au reste qui se perpétuoit sur le même pied , quoi qu'à une moindre distance de l'autre , toutes-les-fois que le commencement du premier mois de l'année vague parcouroit les autres mois de l'année Julienne , hors celui où il entroit pour faire concourir son commencement avec celui de l'année fixe.

Bien plus , toutes-les-fois que l'année Julienne étoit

*inter Augustum atque Septembrem reliquos quinque dies anno suo reddunt ; adnecientes quarto quoque anno exacto m-*

*terkalarem , qui ex quadrantibus confit. Saturnal. lib. 1. c. 15.*

bissextile, & que le premier jour du premier mois de l'année vague Egyptienne arrivoit le premier de Janvier, il y avoit nécessairement dans cette année Jul'enne trois commencemens d'années Egyptiennes: d'abord les deux dont je viens de parler, qui regardoient la même année; ensuite le premier jour de l'année suivante Egyptienne vague, qui tomboit nécessairement le dernier jour de la même année Julienne, parce qu'elle étoit composée de 366. jours.

30. Une autre chose que M. Maffei paroît avoir entièrement ignorée; c'est quelle des trois années Egyptiennes étoit celle qu'on appelloit vague, mobile & rétrograde: car les Egyptiens avoient de trois sortes d'années, une année simple ou petite, une année médiocre, & une grande année (1). L'année simple ou petite n'avoit que 365. jours populaires: l'année médiocre étoit composée d'une période de quatre années simples: enfin la grande année étoit l'année caniculaire, qui contenoit 1460. années Juliennes, ou 1461. années Egyptiennes. Il est visible que la première & la dernière de ces années n'étoient, ni ne pouvoient être rétrogrades, puisqu'elles commençoient, & finissoient respectivement, où celles qui les précédoient avoient commencé & fini. Il n'y avoit donc que l'année periodique de quatre années qui fût rétrograde; puisqu'au lieu d'ajouter à la fin de la quatrième année les vingt-quatre heures qui avoient été ômises pendant le cours de la période, les Egyptiens affectoient de les passer, & d'avancer ainsi d'un jour la première année de la période suivante, & ne touchoient pas aux trois autres qui suivoient l'état & la forme de la première. Par exemple, si cette année 1739. le premier jour de l'année Egyptienne commence avec le 1<sup>r</sup>. jour de notre mois de Janvier, en 1743. il commencera avec le 31. de Decembre, en 1747. avec le 30. du même mois, & ainsi les autres années suivantes jusqu'à ce qu'après une révolution de 1460. années Julien-

(1) *Nec illud prætercundum est, annum apud Ægyptios triplici ratione nuncupari. Nam est annus parvus sive simplex, & mediocris annorum qua-*

*tuor, & magnus annorum 1460. Petav. ad Auctar. op. de doct. temp. lib. 5. cap. 5. pag. 202.*

nés, ou de 1461. années Egyptiennes la Néménie du premier mois Egyptien sera revenue au premier jour de l'année Julienne (1).

Cependant M. Maffei prétend que toutes les années simples des Egyptiens étoient rétrogrades de six heures (2); ce qui n'a aucune ombre de fondement, & qui renferme une infinité d'absurdités toutes plus grossières les unes que les autres. Car le moyen d'accorder que l'année Egyptienne fût de 365. jours ordinaires, que ces jours fussent de 24. heures, & que le jour civil commençât toujours à minuit, & le jour astronomique à midi avec une année qui rétrogradât toujours de six heures ?

La rétrogradation de la façon de M. Maffei ne pouvoit se faire sans retrancher régulièrement six heures de chaque dernier jour des quatre années simples Egyptiennes : d'où il arrivoit 1°. Que, si par exemple, la première année de la période de quatre ans commençoit à minuit, la seconde devoit commencer à six heures du soir, la troisième à midi, la quatrième à six heures du matin, la cinquième à minuit, & ainsi des années suivantes à l'infini : ce qui produisoit tous les quatre ans, quatre années différentes, & inconnues à toute l'Antiquité.

2°. Que les Tables Astronomiques de Ptolemée, de Théon, de l'Empereur Heraclius, & des autres Astronomes qui ont fait des regles pour concilier l'année vague des Egyptiens avec l'année fixe des Alexandrins, ces Tables Astronomiques, dis-je, sont fausses, induisent en erreur; puisqu'elles donnent constamment 365. jours entiers à l'année vague Egyptienne, qu'elles font les jours de vingt-quatre heures équinoctiales, & qu'elles commencent toujours le jour ordinaire à midi.

(1) *Primus dies Thor (is primus est Ægyptiorum mensis) incipiat hoc anno Calendis Januariis; post annos quatuor incipiet Decembris 31. post octo Decembris 30. & ita deinceps, donec anno 1457. perveniat ad 2. Januarii: anno vero 1461. in Calendas Januarias rursus incurrat, expletis annis Julianis 1460. qui sunt Ægyptiaci 1461.*

*completi. Petav. Ration. temp. part. 3. lib. 1. cap. 12.*

(2) *Ægyptii enim sex circiter horarum, quibus solaris annus 365. dies excedit, rationem non habentes, neque intercalationem statuentes ullam, annum suum diei quadrante retrogradum quatuorannis volebant. Epist. 8. p. 43.*

3°. Enfin qu'il faut faire main basse sur la Chronologie des Assyriens, des Chaldéens, des Medes, des Perfes, & de tant d'autres peuples, qui en suivant l'Ere de Nabonafar s'étoient fait une loi de n'employer dans le civil que l'année vague. Sur ce pied tout ce qui nous reste en entier ou en fragmens de Tables Astronomiques de Berofe, d'Hipparque, de Manethon, de Callisthènes, d'Epigènes, de Critodème, & de plusieurs autres célèbres Astronomes de l'Antiquité, doit être jetté au feu; puisqu'au lieu de faire rétrograder leurs années simples de six heures à l'exemple de M. Maffei, ils se contentoient de ne point compter les six heures que l'année fixe avoit de plus que l'année vague, & faisoient consister la rétrogradation à commencer la periode suivante de quatre ans un jour plutôt que la periode précédente.

Tant d'inconveniens font douter que M. Maffei ait jamais eu la clef de la Chronologie Egyptienne: la moindre attention l'auroit mis sur les voies, & l'auroit fait appercevoir que les Auteurs de l'année vague convenoient avec ceux de l'année fixe à avoir une periode de quatre ans tout-à-fait semblable, & à ne point compter pendant les trois premieres années l'excédent de 365. jours, que l'année solaire contenoit: mais qu'à la fin de la quatrième année, tandis que les Partisans de l'année fixe intercaloient un jour, les Sectateurs de l'année vague commençaient brusquement leur année: ce qui ne pouvoit se faire qu'un jour plutôt qu'ils n'avoient commencé leur periode précédente.



## §. III.

*Il n'y eut d'abord que les Alexandrins qui prirent l'année fixe. C'est eux qui l'ont indiquée aux Romains. Raisons pourquoi tous les Egyptiens ne la prirent pas. Les Patriarches d'Alexandrie n'ont jamais dressé de Cicle Paschal, que sur l'année fixe qu'ils avoient trouvé établie.*

M. Maffei étant si peu initié au mystérieux calcul des Egyptiens, a donc tort d'exiger aujourd'hui qu'on révoque en doute le sentiment de tous les Chronologistes, qui tiennent qu'après la bataille Actiaque, les Egyptiens avoient adopté l'année Julienne. Peut-il se persuader qu'un sentiment soit parvenu à être si général, sans des raisons & des autorités à quoi on n'a pû raisonnablement se refuser. Je passerois volontiers à notre Antiquaire, qu'il restrint les Egyptiens aux seuls Alexandrins : puisqu'en effet il n'y eut d'abord qu'eux, qui après la mort de Cléopatre changerent leur année vague en année fixe, qu'ils appellerent *année d'Auguste*, pour faire honneur au Prince qui avoit réduit leur Royaume en Province Romaine. Quelques Auteurs peu exacts jugeant de toute l'Egypte par la Capitale, ont écrit en effet que tous les Egyptiens en général avoient pris l'Ere & l'année dont nous parlons : mais ils ignoroient que les intérêts des uns étoient bien différens de ceux des autres. La Ville d'Alexandrie étoit au pouvoir des Romains, & une grande partie de l'Egypte ne l'étoit pas. Le gros de la Ville d'Alexandrie étoit Grec ; au lieu que les naturels du Pays occupoient le reste de l'Egypte. Le culte des Alexandrins avoit pour objet des Dieux Grecs ou *Grécifés* : celui des Egyptiens se rapportoit uniquement à des Dieux propres à la Nation. L'année Julienne étoit purement de l'invention des Alexandrins en la personne de Sosigènes. Les Egyptiens loin d'y avoir quelque part, la regardoient comme le renversement de

leur Chronologie. Enfin la Religion des Alexandrins s'accoutumoit fort bien de l'année Julienne ; tandis que cette année étoit incompatible avec l'essence & le fonds de la Religion des Egyptiens.

C'est donc à tort que les Modernes sur la foi d'un petit nombre d'Anciens , mais contre l'autorité expresse d'un grand nombre d'autres , attribuent à tous les Egyptiens sans exception le changement d'époque & d'année , que les seuls Alexandrins firent après la mort de Cléopâtre. Deux choses peuvent avoir contribué à faire prendre le change aux uns & aux autres ; c'est d'abord que la plupart des Villes d'Orient prirent l'année Augustale incontinent après la bataille Actiaque ; ainsi on aura inferé de-là que les Egyptiens avoient suivi leur exemple. C'est en second lieu , qu'on s'est figuré que la Ville d'Alexandrie étant la Capitale de l'Etat , avoit entraîné toute la Nation ; ce qui n'est pas , & qui n'arriva qu'à mesure que le Christianisme fit des progrès dans l'Egypte , comme il est aisé de s'en convaincre. Les Alexandrins même en faisant le changement dont nous parlons , se souvinrent qu'ils étoient Egyptiens. C'est pourquoi ils conserverent les mois dans l'ordre & la disposition qu'ils étoient auparavant , retinrent leurs Epagomenes , & voulurent que l'année qu'ils adoptoient , commençât à l'ordinaire avec le mois qu'ils appelloient Thoth. Ils réglèrent seulement qu'à l'avenir le premier de ce mois seroit fixé au xxix. (1) d'Août , & que tous les quatre ans on ajouteroit un Epagoméne aux cinq qui étoient de tout tems en usage.

Toutes ces verités sont renfermées dans les passages des Auteurs , qui détruisent les prétentions de M. Maffei. Le premier est Dion , qui faisant le détail des honneurs que le Sénat & le Peuple Romain décernerent à Auguste après la prise d'Alexandrie , ajoute qu'entre autres choses il fut ordonné que le jour que ce Prince prit cette Ville ,

(1) C'est que l'année , que les Alexandrins se défirent de l'année vague pour n'employer que l'année fixe , le premier jour de Thoth tomba le 29.

d'Août. Il est vrai qu'ils attendirent à l'année 729. de Rome à faire la première intercalation.



seroit jour de Fête, & qu'il serviroit d'époque desormais à la nation (1).

Ce decret ne pouvoit point regarder les Romains, puisqu'ils avoient des époques bien plus flateuses que celle de la prise d'Alexandrie : il avoit donc uniquement pour objet les Egyptiens du moins d'Alexandrie. J'ai pour garant Syncelle, qui parlant du premier bissextile qu'ont eu les Alexandrins, dit qu'il arriva l'an 5472. du monde, la cinquième année de l'Empire d'Auguste, & la sixième depuis la prise d'Alexandrie. Ce bissextile, ajoute-t-il, fut introduit par ordre d'Auguste, & le conseil des Astronomes de ce tems là (2).

Voilà deux Auteurs dignes de foi qui nous apprennent non seulement que les Egyptiens ont pris l'année Julienne, mais encore que c'est les Romains qui la leur ont fait prendre. En voici d'autres qui rendent témoignage à ces même verités.

Plutarque, qui est de tous les Auteurs celui qui étoit le mieux instruit des mœurs, des usages, des loix & de la Religion des Egyptiens, & qui nous a communiqué presque tout ce que nous en sçavons, n'employe dans ses écrits que l'Ere fixe dont je viens de parler (3).

Une Inscription faite en l'honneur d'un Prophète nommé Embes, & donnée par Gruter pag. 314. 2. porte que le Buste de ce Prophete a été placé le sixième de May, qui est le Pachonia des Alexandrins, sous le second Consulat de Sextus Erucius Clarus, & le premier de Cneius Claudius Severus (4). Il est donc évident qu'en l'an 146. de Jesus-Christ, le mois que les Romains appelloient May, répondoit au mois que les Egyptiens nommoient Pachon, & les Grecs & les Romains Pachonia ; ce qui suppose incontestablement la réformation du Ca-

(1) Τίποτε ἡμέραν ἐν ἡ' Ἀλεξάνδρεια ἄλλα, ἀγνή. τε εἶναι. Ἐἰς τὴν ἔπειτα ἔτη ἀρχὴν τῆς ἀναμνηστικῆς ἡμερῶν νομίζεσθαι. Dio. hist. Rom. lib. 51. p. 523.

(2) Τὸ λεγόμενον Βῆσῆτον προσητέθη ὑπὸ Αὐγούστου Καίσαρος ἡ τῶν πλουσιζήτων σφῶν. Georg. Sync. pag. 312.

(3) Vide in Numa pag. 24. & in Iside p. 3, 6. edit. Paris. fol. ann. 1524.

(4) ΠΡΟΤΟΜΗ ΜΑΓΜΑΡΙΝΗ · Η ΑΝΑΘΕΙCΑ ΕΝ ΤΩ ΟΙΚΩ ΤΩΝ ΠΑΙCΙΑ ΝΙCΤΩΝ ΤΗ Πῆ Ἀ ΝΩΝΩΝ ΜΑΙΩΝ Η. ΕCΤΙΝ ΚΑΤΑ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΣ ΠΑΧΩΝΙΑ.

lendrier faite par les Alexandrins l'an 724. de Rome.

Censorin qui écrivoit en 238. de Jesus-Christ, assure que les Egyptiens avoient leurs époques comme les Romains : l'année des Augustes, l'Ere de Nabonasar, & celle de Philippe ; qu'il y avoit deux cens soixante & sept ans que l'année des Augustes avoit commencé : qu'on comptoit 986. ans depuis que Nabonasar étoit monté sur le Trône ; & enfin qu'en commençant l'Ere de Philippe à la mort d'Alexandre, il s'étoit écoulé 562. ans (1).

Censorin ne scauroit être plus exprès : des trois époques différentes qu'avoient les Egyptiens, il assure que la première étoit l'année ou Epoque des Augustes, & que l'année ou époque des Augustes, que les Egyptiens s'étoient rendu propre, précédoit de deux ans l'année des Augustes, dont les Romains voulurent dans la suite se faire tant d'honneur. Or j'ai déjà dit que l'année des Augustes ne differoit en rien de l'année Julienne.

Ici vient saint Clément d'Alexandrie (2), l'Auteur des Tables astronomiques publiées par Doduel (3), & quelques Auteurs plus anciens qui ne donnent à Auguste que quarante-trois ans de regne ; parce que les uns & les autres en qualité d'Egyptiens, ou plutôt d'Alexandrins d'origine, ne commençoient les années du regne de ce Prince qu'à la mort de Cléopatre, & par conséquent du jour que l'année Julienne fut introduite en Egypte.

A ces Ecrivains il faut joindre les Chrétiens dont parle le même saint Clement d'Alexandrie \*, qui ayant recherché exactement le jour de la Passion du Sauveur, célébroient cette Fête le vingt-cinquième de Phamenoth ; qui répond au 21. de Mars, c'est-à-dire, à l'Equinoxe du Printems ; ce qui suppose évidemment qu'ils suivoient la même année que les Romains.

\* Uti s. p.  
pag. 340.

(1) Sed Ægyptii, qui biennio ante ( Augusto 7. & Agrippa 3. cons. ) in potestatem ditionemque populi Romani venerunt, habent hunc Augustorum annum 267. Nam ut à nostris, ita ab Ægyptiis quidam anni in literas relati sunt ; ut quos Nabonasari nominant, qued a primo Imperii ejus anno consur-

gant, quorum hic 986. Item Philippi ; qui ab excessu Alexandri magni numerantur, & ad hunc usque perducti annos 562. consummant. Censorin. de die natali cap. 21.

(2) Strom. lib. 1. pag. 339.

(3) Appendix ad Dissertat. Cypriani p. 47. & seq.

Anatolius , S. Epiphane , S. Cyrille d'Alexandrie , S. Ambroise , Proterius , en un mot tous les Peres d'Orient & d'Occident qui ont dressé des règles & des cycles pour la célébration de la Fête de Pâques , marquent expressément que leurs Tables sont fondées sur l'année fixe des Egyptiens.

Suit l'Ere de Dioclétien ; Epoque si célèbre & si propre aux Egyptiens , qu'il n'est permis à personne de l'ignorer , moins encore de croire & de dire que les Egyptiens n'ont jamais changé leur année vague en année fixe. En effet , cette Ere suppose ce changement fait , puisqu'outre qu'elle n'est composée que d'années fixes , & qu'elle a pris la place d'une Ere semblable ; elle ne diffère que de nom de celle à qui elle a succédé. Voici le fait , les Alexandrins & tous les Chrétiens d'Egypte pour témoigner à Dioclétien leur reconnoissance de ce qu'il les avoit délivrés de la tyrannie d'Achillée , ne datèrent plus de l'année des Augustes , mais du commencement de l'Empire de Dioclétien ; & afin de ne faire aucun changement ni dans l'année , ni dans les mois dont ils se servoient , ils donnerent à ce Prince deux mois & demi de regne plus qu'il n'avoit ; puisqu'ils compterent toujours du vingt-neuvième d'Août 284. de Jesus-Christ ; quoiqu'il ne fût parvenu à l'Empire selon les Alexandrins que le vingt-quatrième d'Athyr , ou le 20. de Novembre de la même année. L'Ere de Diocletien est celle-là même que les Peres appellent l'Ere des Martyrs : elle prit fin dans l'Occident vers l'an 525. que Denys le Petit lui substitua l'Ere des Chrétiens.

Théon dans le Traité qu'il fit en 361. sur les canons manuels de Ptolomée , assure que de son tems encore l'année des Augustes étoit en usage à Alexandrie. » Puis , » dit-il , que l'année des Grecs , c'est-à-dire , des Alexandrins , contient 365. jours & un quart , & que celle » des Egyptiens n'en a que 365. seulement ; il est visible » que tous les quatre ans les Alexandrins ont un jour de » plus que les Egyptiens ; & que dans l'espace de 1460. » ans ces jours de plus se montent à 365. jours , qui font

» une année Egyptienne juste. . . . Pour pouvoir donc  
 » concilier l'année Alexandrine avec l'Egyptienne , il faut  
 » remonter jusqu'à l'établissement de la première , qui ar-  
 » riva la cinquième année de l'Empire d'Auguste : en-  
 » sorte que depuis cette époque , les Egyptiens prévenant  
 » l'année Alexandrine de la quatrième partie d'un jour , ont  
 » un commencement d'année tout différent (1).

Ce passage est considérable , parce qu'outre qu'il porte que l'année des Augustes & celle de Diocletien , vis-à-vis de l'année vague des Egyptiens , étoient une même chose ; on y trouve que l'époque de l'année fixe en Egypte n'étoit pas attachée à l'année de la prise d'Alexandrie ; mais à la cinquième année d'après. Car la cinquième année dont il s'agit ici , n'est pas la cinquième de l'Empire d'Auguste sur les Romains , mais seulement sur les Egyptiens.

Panodore habile Astronome qui florissoit sur la fin du quatrième siècle , s'exprime dans les mêmes termes que Théon , aussi-bien que l'Auteur d'une Chronique Latine citée en Grec par Syncelle , qui épouse leurs sentimens & leurs expressions , pag. 311. 312. 313. 326. 327.

L'Auteur d'une Epigramme qui se lit à la page 122. de l'Anthologie , imprimée en 1566. par Henri Etienne , marque non-seulement à quel mois Romain chaque mois Egyptien répondoit ; mais encore quels fruits , quelles fleurs , & quelles actions de la vie civile distinguoient les mois Egyptiens les uns des autres. Preuve incontestable que l'usage de l'année fixe étoit établi en Egypte au tems que le Poëte écrivoit. Car pour le dire en passant , posé l'usage de l'année vague , les Egyptiens n'avoient ni ne pouvoient avoir aucun mois qui répondît , ni qui pût répondre aux mois Romains en particulier ; puisqu'ils les parcouroient tous également & tour-à-tour dans l'espace de 1460. de nos années.

L'Empereur Heraclius dans les regles qu'il a faites en

(1) Ως ἐκ τῆς πάσης τῆς γῆς τῶν πῶτον μῆρας ἡμέρας. Theon. apud  
 ἄρ. ἢ ἰδιόχειρ τῆς Διόσκουρος, πλο- | Doducil. append. ad Dissert. Cyprian,  
 δαρμάριον καθ' ἕκαστον ἵαντόν τῆ π- | pag. 113.

613. pour trouver le quantiéme de chaque mois , les différens jours de quelque semaine que ce soit , & toutes les années biffextiles , dit que pour se servir utilement de la methode qu'il propose , il faut d'abord regarder notre Septembre comme le premier mois des Alexandrins ; & ensuite laisser les trois derniers jours d'Août pour les reprendre de la maniere qu'il l'enseigne ; » Parce , dit-il , que le 29. de notre mois d'Août est le » premier du mois Thoth des Alexandrins , & que le pre- » mier jour de notre Septembre , est le quatriéme du mois » Thoth (1).

Alpherганиus Astronome Arabe du neuviéme siècle ; que Golius nous a donné avec d'excellentes notes , après avoir observé que les mois Egyptiens répondoient jour par jour aux mois des Perses , enforte qu'ils commençoient & finissoient de même , » assure qu'aujourd'hui » tout cela est changé , puisque les Cophtes ont un biffexte » tous les quatre ans : c'est pourquoi , dit-il , à present les » mois Egyptiens sont différens des mois Persiens , & par- » faitement conformes aux mois Grecs & Syriens : car » les Egyptiens commencent toujours leur année le 29. » d'Août (2).

C'est contre cette foule d'autorités , que M. Maffei s'est mis en tête de nous persuader , que les Egyptiens d'Alexandrie n'ont jamais changé leur année vague & mobile , en année fixe & Julienne. C'est au mépris de tant de raisons plus fortes les unes que les autres , que j'ai rapportées plus haut , qu'il fait gloire d'abandonner un sentiment consacré généralement par tous les Savans , qu'il avoit d'abord reconnu lui-même être le véritable \* , & qu'il n'a pas laissé de placer dans le même ouvrage où il

\* Voyez sa  
Premiere  
Lettre p. 74

(1) Ο πιν ἄν ἔχωμεν ἡμεῖς καὶ τῶ Α'υ-  
γῆσσ , οἱ Ἀλεξανδρεῖς πρῶτον ἔχουσι  
τῶ εἰῶθ , τῆτέπ , τῶ Σεπτεβερῆς . Ο πιν  
ἡμεῖς πρῶτον ἔχωμεν τῶ Σεπτεβερῆς ,  
οἱ Ἀλεξανδρεῖς τετάρτῳ ἔχουσι τῶ ἄν-  
τῶ μῶος . Apud Doducl. append. ad  
Dissert. Cyprian. p. 133.

(2) At menses Ægyptii hodie aliter pro-  
cedunt , intercalando quarto anno : qua-  
re eorum menses jam Persicis dissimiles ;  
at cum Græcis atque Syriacis congruunt.  
Primus apud eos dies est vigesimus-  
nonus Augusti. Element. Astronom.  
pag. 7.

avance les paradoxes que je viens de refuter. Ces sentimens contradictoires à côté l'un de l'autre contrastent sans doute : mais le contraste est du goût de l'Auteur.

§. I V.

*Vrai sens d'un passage de Porphyre. Les Egyptiens plaçoient le commencement de l'année & du monde au lever de la Canicule. Ils admettoient deux levers de cet astre & deux cruës du Nil. Leur système sur la création. Les Romains à leur exemple avoient deux commencemens d'année.*

Mais quelles sont les autres raisons qui l'ont porté à changer de sentiment ? C'est, dit-il, que les Egyptiens ont toujours eu leurs Epagoménes, & qu'ils ont conservé à leurs mois le même nom.

Si cet argument est concluant, celui-ci doit passer : Depuis Numa Pompilius jusqu'à présent, les Romains ont toujours employé des Epactes & des Intercalaires, & n'ont jamais changé le nom de leurs mois. Donc Jules Cesar & Auguste n'ont jamais reformé le Calendrier Romain.

Mais, replique M. Maffei, que répondre à Porphyre qui place le commencement de l'année Egyptienne au signe du Cancer ?

Que M. Maffei a mal entendu Porphyre, puisqu'il explique de l'année vague, ce que ce Philosophe dit de l'année fixe des Egyptiens. Sans cela où seroit l'opposition, que Porphyre trouve entre le commencement de l'année Romaine & le commencement de l'année Egyptienne, si le commencement de l'année des Egyptiens n'étoit pas aussi fixe, que le commencement de l'année des Romains. En bonne foi, est-il possible que M. Maffei ne se soit pas encore aperçû que le mois, le jour, l'heure & l'instant que le Soleil entre dans quel-  
que

que signe, & le tems qu'il met à le parcourir sont nécessairement (1) fixes, & les mêmes pour tous les peuples de l'Univers ?

Mais est-il bien vrai que Porphyre, qui vient de déposer contre M. Maffei, enseigne que les Egyptiens commençoient leur année au signe de l'Ecrevisse ; tandis que Censorin, dont M. Maffei cherche aussi à s'appuyer, assure que les Egyptiens ont attaché au douze des Calendes d'Août, non-seulement le commencement de l'année, mais encore le commencement du monde ?

» Les Egyptiens, dit Censorin, commencent leur année » vague le premier jour de leur premier mois appelé » Thoth. Le premier de Thoth cette année étoit le septième des Calendes de Juillet ; au lieu qu'il étoit il y a » cent ans le douze des Calendes d'Août, qui est le jour » propre du lever de la Canicule en Egypte. Ce qui fait » voir que l'année courante est la centième de celle qu'on » nomme Grande, Divine, Solaire & Caniculaire (2). «

Je sçai que cet endroit, XII. Kal. Aug. est corrompu, & qu'il faut lire XIII. Kal. Aug. (3). Mais le texte étant une fois rétabli, & posé que Porphyre avance le paradoxe inouï qu'on cite de lui : c'est à M. Maffei à nous dire, qui de Porphyre ou de Censorin a raison de mettre le commencement de l'année Egyptienne, l'un à l'entrée du Soleil dans le Cancer, l'autre à l'entrée du Soleil dans le signe du Lion & au lever de la Canicule. Je serois encore fort curieux de savoir, quel avantage il prétend tirer de deux Auteurs, qui tout contraires qu'ils sont, se réunissent à le condamner ; car enfin il est évident que

(1) Quelque léger changement ou variation insensible, qu'une longue suite d'observations astronomiques fait découvrir de tems en tems dans la position ou dans le mouvement des astres, ne favorise point M. Maffei, ni n'ébranle le système de l'Auteur.

(2) *Horum initia semper primo die mensis ejus sumuntur, cui apud Egyptios nomen est Thoth, quique hoc anno fuit ante diem VII. Kal. Jul. Cum abhinc annos centum Imperatore Antonino Pio II. &*

*Bruttio Prasente Coss. iidem dies fuerint ante diem XII. Kal. Aug. quo tempore solet Canicula in Aegypto facere exortum. Quare scire etiam licet, anni illius Magni, qui ut supra dictum est, & Solaris, & Canicularis, & Dei annus vocatur, nunc agi vertentem annum centesimum.* Censor. de die Nat. cap. 21.

(3) Voyez le Pere Petau. *Aucltar. doct. Temp. lib. 5. cap. 6. pag. 203.*

Porphyre & Cenforin parlent d'une année fixe, tandis qu'il argumente pour une année vague & retrograde.

Au reste, qu'il ne se figure pas que Cenforin soit le seul entre les Anciens, qui nous apprenne le vrai commencement de l'année Caniculaire des Egyptiens: Solin nous le donne aussi, & ce qui est encore mieux, il marque la raison pourquoi les Egyptiens avoient fixé la naissance du monde à ce point capital du cours de cette étoile: & par là nous savons que c'étoit, parce qu'au lever de la Canicule les débordemens du Nil commençoient à se faire sentir, & à porter l'abondance dans toute l'Egypte. » Ces » peuples, dit-il, attribuent au Soleil les cruës du Nil, » & prétendent que cet astre les forme durant le tems qu'il » parcourt le signe du Cancer; mais après trente jours » le Soleil entrant dans le Signe du Lion, & laissant à » découvert l'étoile de la Canicule, il donne le branle au » gonflement des eaux, & occasionne leur débordement. » C'est le tems, ajoûte-t-il, que les Prêtres du Pais tien- » nent être l'Anniversaire de la naissance de l'Univers, & » ils le mettent entre le 20. & le 22. de Juillet (1).

» Quand les Egyptiens, écrit Horus, parlent d'une an- » née simple, ils l'appellent *quart*; parce qu'ils soutiennent » que la Canicule en arrivant au point d'où elle étoit par- » tie, ajoûte un quart de jour à l'année civile. Par là il ar- » rive que l'année *Divine* est composée de 465. jours en- » tiers. Et voilà pourquoi tous les quatre ans ils comp- » tent un jour surnumeraire, parce que quatre quarts de » jour font un jour (2). «

» La cruë du Nil, dit Théon, concourt avec la on-

(1) *Omnem excessus originem de sole fieri, primamque exultantiam tumoris concipi, cum per Cancrum Sol vehatur. Postmodum triginta ejus partibus evolutis, ubi ingressus Leonem ortus furiis excitaverit, propulso omni fluore tantam vim annis erumpere. Quod tempus Sacerdotes natalem mundi judicant, id est inter tertium decimum Calendar Augusti, & undecimum diem.* Polyhist. cap. 44.

(2) Βυλόμοροι τε ἴππειν, πέταρον λέγουσιν ἑσπερὴ φασὶ κατὰ τὴν ἀνατολὴν τῆ ἄστρῃ τῆς Σάββατος μέχει ἢ ἄλλης ἀνατολῆς, τέταρτον ἡμέρας προσπίθεσθαι ὡς εἶναι τὸ ἔτος τῆς οὐρανίας τετρακοστίαν ἐξήκοντα πέντε ἡμέρας. Ὅθεν καὶ διὰ τετρατηρίδου περισσὴν ἡμέραν ἀριθμῶσιν Ἀιγύπτιοι πρὸς ἡμέρας πεταρταὶ ἡμέρας ἀπαρτίστει. Horus Apollo lib. 1. cap. 5.



»zième heure du lever de la canicule. C'est à cette heure  
 » que les Egyptiens commencent leur année, parce qu'ils  
 » regardent cet Astre & son lever comme consacrés à Isis ;  
 » aussi sacrifient-ils ce jour là une Caille à cette Déesse ; &  
 » sur la palpitation du cœur de la victime, ils annoncent le  
 » moment auquel la Canicule doit se lever (1) ».

Cette nuée de témoins, choisis entre les plus habiles  
 Astronomes de l'Antiquité, fait voir que si Porphyre di-  
 soit véritablement ce que M. Maffei lui fait dire, il n'au-  
 roit guères été au fait de la Théologie des Egyptiens : mais  
 il s'en faut bien que ce Philosophe avance ce qu'on lui  
 prête ; voici mot à mot ce qu'il dit » : Les Egyptiens ne  
 » placent pas ainsi que les Romains le commencement  
 » de l'année au Verseau, mais à l'Ecreviffe ; parce que ce  
 » signe est joignant l'étoile que les Grecs appellent la Ca-  
 » nicule. En effet, le premier jour du premier mois Egyp-  
 » tien commence au lever de la Canicule, parce qu'à ce  
 » point commence la génération de l'Univers » (2).

Un texte si clair n'a pas besoin de commentaire, ainsi  
 je laisse à mes Lecteurs à prononcer sur la fidelité des ci-  
 tations de M. Maffei.

Mais, dira cet Antiquaire, Porphyre est visiblement  
 en contradiction avec lui-même, puisqu'après avoir dit  
 que les Egyptiens commençoient leur année au signe de  
 l'Ecreviffe, il ajoute immédiatement, qu'ils la commen-  
 çoient au lever de la Canicule, qui n'arrive jamais que  
 quand le Soleil est au signe du Lion.

Si M. Maffei se donne la peine de réfléchir sur le pas-  
 sage de Solin que j'ai rapporté, il y trouvera la solution à  
 sa difficulté. Solin dit que les Egyptiens avoient lié le  
 commencement de leur année au débordement du Nil :  
 qu'il y avoit deux débordemens de cette riviere, l'un in-

(1) Τόπι ἐμβαίνει ὁ Νεῖλος, ἐ ἡ τῆς  
 κυνὸς ἐπιτολή κατὰ ἐνδονότιον ἄρα  
 φαίνεται, καὶ ταύτην ἀρχὴν ἔτος π-  
 ρεῖται, καὶ τὸ Ἰπίδες ἔρον εἶναι τὸν κύνα  
 λέγουσι, καὶ τὴν ἐπιτολὴν αὐτῆ· ἐφ-  
 ῶν ἢ τὸν ὄρνυμα βύσει, τῶ παλαιῶ τέ-  
 τος ζῶν σήμεριόμοροι τὸν καιρὸν τὸ ἐπι-  
 τολῆς τῶ ἀστρῶ. Theon ad Arat. pag.

22. edit. Oxon.

(2) Αἰγυπτίοις ἡ ἀρχὴ ἔτος ἐξ ὑδρο-  
 χόου ὡς Ῥωμαίοις ἀλλὰ κερκίον·  
 πρὸς γὰρ τῶ κερκίον ἡ Σάθις ἢ κυ-  
 νὸς ἀστρῶν Ἐκλίνας φασι. Νυμφία δ'  
 αὐτῆς ἡ Σάθιας ἀνατολή, γενέσεως  
 κατάρχουσε τὸ εἰς τὸν κόσμον. Porphy.  
 Antr. Nymph. pag. 123. edit. Vatic.

fenfible & l'autre fenfible : que le débordement infenfible n'étoit que l'ébauche & la préparation du débordement fenfible ; enfin que le premier débordement duroit trente jours , & commençoit à l'entrée du Soleil dans le figne du Cancer ; tandis que l'autre n'arrivoit qu'à l'entrée du Soleil dans le figne du Lion , entre le 20. & le 22. de Juillet , qui étoit l'époque de la naiffance du monde.

Si donc les Egyptiens régloient le commencement de leur année fur le débordement du Nil , & qu'ils diftinguaſſent deux différens débordemens ; il eſt viſible qu'ils avoient auffi deux commencemens d'année. Et voilà précifément ce que Porphyre dit en termes exprès dans le paſſage que j'ai rapporté en entier. Ce ſiſtème à la verité eſt difficile à comprendre ; le voici rendu clairement en deux mots.

Les Egyptiens poſoient pour principe , que la matiere dont la maſſe de l'Univers a été tirée , étoit un Volume de pierre immense , fluide , informe , humide & ténébreux (1) ; & que l'Efprit Divin , que Moyſe dit avoir été porté fur les eaux pour les rendre fécondes , étoit les ames mêmes des hommes , qui venoient du Ciel en terre pour y faire quelque ſéjour (2).

On voit ici que les Egyptiens faiſoient poifon des plus grandes verités que Moyſe nous a révélées. Le comble d'une infinité d'extravagances , toutes plus groſſieres les unes que les autres , étoit l'idée idolâtre qu'ils s'étoient formée du Nil. C'étoit peu que ce Fleuve ſeul leur tint lieu de tout ce qu'il y avoit de plus ſacré dans le Ciel & fur la terre : ils pouſſoient la folie juſqu'à prétendre , qu'il retraçoit tous les ans aux yeux de tout le monde l'image de la création. Pour cet effet , ils diſtinguoient deux tems dif-

(1) Λίθον ἢ πέτραν διὰ τὸ ἀργὸν & ἀπίπτον πρὸς τὸ εἶδόν· εἶναι ἡϊέτονον ἰσοπέδον κατὰ τὴν ἑαυτῆς ἀμορφίαν πηξέντες , βρεφῆς δ' ἄσης αὐτῆς , & τὰ εἰδῆς δι' ἃ μορφῶται & φαίνεται καθ' ἑαυτῶν ἐπεργμείης , τὸ ἔνυδρον & ἔνικμον τῶν ἀνθρώπων & σκοτεινόν , ἢ ἄς ὁ Ποιητῆς ἐφη ἠεροειδῆς , οἰκίως ἐδήξαντι εἰς ſύμβολον τῶν προτύπων τῷ κόσμῳ διὰ

τῶν ὕλων. Porphyr. de antro Nymph. pag. 107. edit. Vatican.

(2) Ἐλεγον ἡ & πᾶς εἰς γένειν καπίστας ψυχὰς κοινῶς ἀπίστας· ἠγῶντο γὰρ προϊζάνειν τῷ ὕδατι πᾶς ψυχὰς ἐεσπίσας ὄντι , ὡς φησιν ὁ Νυμφῆσι· διὰ τῆτο λέγων & τῷ Προφήτῳ εἰρηκέναι ἐμφέρεσθαι ἐπίνα τὰ ὕδατι· Θεῶ πνεύμα. Idem Ibid. pag. 111.

férons ; celui où la matiere dont l'Univers devoit être composé, fut créé invisible, ténébreuse & sans forme ; & celui où tous les Erres prirent leur forme chacun séparément. Ils voyoient le premier dans la premiere cruë du Nil, qui étant presque insensible, n'étoit proprement, selon eux, qu'un gonflement ou bouillonnement d'eaux qui tenoit le milieu entre un véritable débordement, & l'état ordinaire du Nil, comme la matiere premiere avoit tenu le milieu entre l'Être & le Néant. Ils trouvoient le second dans le débordement sensible du Nil, qui faisant fortir cette abondance de toutes sortes de fruits, que les terres fertiles d'Egypte renfermoient dans leur sein, marquoit le développement de la matiere, c'est-à-dire, la multitude infinie de corps visibles & invisibles qui en ont été tirés.

Les superstitieux Egyptiens n'avoient garde de manquer de célébrer régulièrement deux époques aussi célèbres ; ils regardoient la premiere comme l'Anniversaire de la Conception du monde, & la seconde comme l'Anniversaire de son enfantement ou Nativité. Ils plaçoient celle-là à l'entrée du Soleil dans le signe du Cancer, & l'autre à l'entrée du même Astre dans le signe du Lion ; non qu'ils attribuassent au Soleil les débordemens du Nil, qui étoient la figure de ces grands événemens ; c'est une de ces méprises grossieres qu'on reproche souvent à Solin : mais ils referoient un si grand bien au lever de la Canicule. Pour cet effet, ils reconnoissoient avec tous les Astronomes deux différens levers de cette étoile, le lever Cosmique, & le lever Hélique (1) : le lever Cosmique arrivoit toujours quand le Soleil étoit au signe du Cancer, & le lever Hélique à l'entrée du Soleil dans le signe du Lion. Les honneurs infinis qu'ils rendoient à Isis, & l'attachement qu'ils avoient pour cette Divinité, les avoient portés à choisir cet Astre pour marquer le point fixe à quoi ils attachoient leur bonheur : parce que la Ca-

(1) Ces deux levers sont communs à tous les astres, aussi-bien qu'un troisième qu'on appelle *Achronique*, qui a lieu quand l'étoile se leve pendant que le Soleil se couche.

nicule étoit proprement l'étoile d'Isis (1).

Porphyre n'avance donc rien que de vrai , quand il écrit que les Egyptiens commençoient leur année au signe du Cancer , & que le premier jour de leur premier mois commençoit avec le lever de la Canicule : les deux levers de la Canicule dont je viens de parler , font le mot de l'Enigme. C'est à l'exemple des Egyptiens que les Romains ont eu , & que nous d'après eux avons encore deux commencemens d'année : l'un au Solstice d'hiver : & l'autre au premier de Janvier : & bien que le premier soit notre commencement d'année à plus juste titre que le second , il est cependant moins connu. Il en étoit de même chez les Egyptiens : le lever cosmique de la Canicule commençoit l'année uniquement pour les Philosophes ; & le lever heliaque du même Astre la commençoit pour toute la Nation. Les anciens Astronomes ont souvent confondu ces deux différens levers , & ont donné lieu à la guerre que le célèbre P. Petau a déclarée au grand Saumaïse. Guerre au reste qui alloit à conclure de part & d'autre , que l'année Egyptienne étoit vraiment caniculaire , & dès-là fixe.

#### §. V.

*Les Egyptiens n'ont en aucun tems attaché , ni pu attacher le commencement de leurs mois au huitième jour du mois Romain qui leur répondoit. Deux tables où est marqué le commencement de chaque mois Egyptien , selon les différens systemes de Chronologie admis par la nation. Il ne pouvoit arriver qu'une seule fois en 1461. ans Egyptiens , que trois mois tout-au-plus commençassent le huitième jour d'un mois Romain.*

Je croyois avoir épuisé tout ce qu'il y avoit à dire sur

(1) Ἀστὴρ , ἔμπρῳθεν τῆς Ἰσίδου νομίζουσι. Plutar. de Isid. pag. 376.

lés années Egyptiennes, quand un écrit qu'on m'a remis entre les mains, m'a fait appercevoir qu'il restoit quelques points importans à éclaircir. Cet écrit a été imprimé à Aix en 1733. avec ce titre : *Explication de quelques Marbres antiques*. J'ai lu ces Explications avec plaisir, hors ce qui est dit aux pages 40. & 41. où M. le Président Bouhier traitant le même sujet, & voulant résoudre la même difficulté que M. Maffei, prétend que c'est mal-à-propos que les *Chronologistes supposent communément que la réformation du Calendrier faite par Jules Cesar, & qui a produit l'année appelée Julienne, a été d'abord suivie en Egypte*. Voilà justement l'écueil où M. Maffei a donné, sçavoir qui des deux, de lui ou du Magistrat a frayé le chemin à l'autre, je n'oserois prononcer; parce que leurs écrits ont paru en même tems. J'observerai seulement pour la seconde fois, que M. Maffei pensoit bien mieux à cet égard au-delà des Alpes, qu'en deçà; & qu'ainsi il nous seroit permis en un besoin, de deviner la cause de son changement de système.

Quant à M. Bouhier, il découvre lui-même ce qui lui a fait illusion: » Le P. Hardouin, dit-il, a fort bien re-  
 » marqué à l'occasion d'un passage de Pline, que les Egyp-  
 » tiens n'avoient point reçu l'intercalation d'un jour de 4.  
 » en 4. ans, qui avoit été introduite par cette réformation  
 » pour rendre l'année parfaitement solaire. D'où il suivoit,  
 » qu'au bout de ce tems, le premier jour de leur année  
 » reculoit d'un jour; & qu'ainsi reculant toujours de mê-  
 » me, il se retrouvoit enfin le dernier de tous après la ré-  
 » volution de 1460. années ».

La remarque du P. Hardouin seroit fort bonne, si dans la seconde édition de son Pline, il avoit reconnu comme il avoit fait dans la première, que l'Egypte étoit partagée en regnicoles qui suivoient les uns l'année fixe, & les autres l'année vague. Pline d'un côté, & les autorités que j'ai rapportées de l'autre, & que son érudition lui rendoient présentes, étoient garant qu'il avoit pris l'unique parti qu'il y avoit à prendre (1). Mais un de ces ébrouis-

(1) *Neque me fugit Ægyptios, Antonio & Cleopatra sublati, una cum*

semens, à quoi les Savans sont quelquefois sujets, l'a fait changer de sentiment. En effet en retranchant dans l'édition *in fol.* tout ce qu'il avoit dit d'abord de la partie de l'Égypte qui retenoit l'usage de l'année fixe; il a déclaré qu'il n'admettoit que l'année vague pour tous les Egyptiens; & ne s'en tenant pas là, il avance des choses qu'un médiocre Chronologiste ne lui sçauroit passer. « De ce » passage \* de Pline, dit-il, & d'un autre qui se lit liv. 27. » sect. 80. nous apprenons qu'au tems de cet Historien, » autre étoit la forme de l'année des Egyptiens, autre la » forme de l'année des Romains; puisque chaque mois » Egyptien retardoit de huit jours, & retenoit son ancien » nom. Nous tirons encore de là que Tybi répondoit à » Décembre, Mechiris à Janvier, & Thiatîs à Juillet; » & enfin que le premier de Tybi étoit le 8. de Décem- » bre, le premier de Méchiris étoit le 8. de Janvier, & » le premier de Thiatîs étoit le 8. de Juillet. C'est ainsi » que les Druides avoient fixé le commencement des » mois & de l'année au sixième de la Lune (1).

\* Liv. 6.  
Sect. 26.

Tout ce qu'avance ici le P. Hardouin est inouï & impossible, tant à l'égard de ceux qui ne se font jamais départis de l'année vague, qu'à l'égard de ceux qui en différens tems ont adopté le système de l'année fixe.

La chose parle d'elle-même à l'égard des premiers. En effet dès qu'il est démontré qu'ils commençoient l'année caniculaire, & le mois Thoth le 20. de Juillet, il est visible que pendant la première période de quatre ans,

*jugo Romanorum, etiam eorum annum accepisse: hunc tamen, quinquennio quam illud posterius. Ab illo tempore deinceps vagari popularum illorum annum desisse, & intercalationis freno revocatum esse quarto quoque anno pristinam in sedem. Harduin. in Plin. edit. 1685. 4°. tom. I. pag. 766.*

(1) Ex hoc Plinii loco, alteroque e libro xxvii. sect. lxxx. intelligimus, apud Aegyptios tunc anni formam non eandem omnimode atque apud Romanos fuisse, sed æquiduo tardiores mensum

*quemque fuisse, & nomina mensum dissimilia. Et Tybi quidem (vel, ut habent MSS. Thibi) Decembri respondere, Mechirem Januari, Julio Thiatin. Diem Tybi primum fuisse octavum Decembris; primum Mechiris, octavum Januari; denique primum Thiatin octavum Julii mensis diem fuisse. Sic Druidis olim sexta Luna principia mensum annorumque faciebat teste Plinio lib. 16. sect. 95. Harduinus in Plin. tom. I. fol. pag. 328.*

Phaophi

Phaophi	commençoit le	19. d'Août,
Athyr	le	18. de Septembre,
Choeas	le	18. d'Octobre,
Tybi	le	17. de Novembre,
Machir	le	17. de Décembre,
Phamenoth	le	16. de Janvier,
Pharmuthi	le	15. de Février,
Pachon	le	17. de Mars,
Paune	le	16. d'Avril,
Epiphi	le	16. de May,
Et Mefori	le	15. de Juin.

Et comme après chaque période de quatre ans , tout mois Egyptien commençoit un jour plutôt que pendant le cours de la période précédente , par exemple qu'à la seconde période Thoth commençoit le 19. de Juillet , Phaophi le 18. d'Août , &c. & qu'à la troisième Thoth commençoit le 18. de Juillet , Phaophi le 17. d'Août , & ainsi des autres jusqu'à ce que pendant le cours de 1461. ans Egyptiens le Soleil , la Lune & quelques autres Planètes fussent arrivées , chacune en particulier au même point du Ciel d'où elles étoient parties 1461. ans Egyptiens auparavant : il est absolument impossible que durant 1461. ans Egyptiens , les mois Egyptiens se soient trouvés une seule fois commencer tous ensemble le huitième jour du mois Romain , auquel ils répondoient.

La raison est 1°. Que le système de l'année vague ne permettoit point , qu'aucun mois Romain répondît plutôt à un mois Egyptien , qu'à un autre : parce que si cela avoit été , l'année vague auroit cessé d'être année vague.

2°. Que les Epagomènes avoient toujours leur place fixe : & qu'il n'étoit jamais loisible de les intercaler ensemble ni séparément , de manière que l'intercalation servît à faire commencer en aucun tems les mois Egyptiens le 8. des mois Romains.

3°. Enfin qu'il ne pouvoit arriver qu'une seule fois en 1461. ans Egyptiens , que tantôt un , tantôt deux , & tantôt trois mois Egyptiens , & pas davantage commençassent

le 8<sup>e</sup>. jour d'un mois Romain, & cela exclusivement aux autres; sans quoi l'intervalle fondé sur les regles fondamentales de l'année vague, n'auroit pas été respectivement gardé entre les mois Egyptiens.

Ce que je dis, que les mois Egyptiens ne pouvoient qu'une fois en 1461. ans commencer le 8<sup>e</sup>. jour d'un mois Romain, doit s'entendre de l'année médiocre, ou de la période de quatre ans, parce que ces quatre ans n'étoient comptés que pour un, puisqu'ils fournissoient chacun solidairement un quart de jour pour former celui, par où devoit commencer la période suivante.

A l'égard des Egyptiens qui suivoient invariablement l'année fixe, il est bien plus aisé de démontrer que leurs mois n'ont pu jamais commencer le 8<sup>e</sup>. jour du mois Romain, qui répondoit à chacun d'eux.

Car ces Egyptiens se régloient ou sur le Calendrier établi de toute antiquité, qui fixoit le premier jour de l'année au 20. de Juillet, ou sur le Calendrier ordonné par le Sénat d'Alexandrie, qui à la mort de Cléopâtre attacha pour toujours le commencement de l'année Egyptienne au 29. d'Août.

Selon le premier Calendrier, bien-loin que les mois Egyptiens commençassent le 8<sup>e</sup>. jour des mois Romains qui leur répondoient; il n'y avoit aucun mois Romain qui leur répondît: parce que ne pouvant commencer plutôt que le quinzième, ni plus tard que le vingtième jour des mois Romains, ils partageoient les mois Romains en telle sorte, que chaque mois Romain répondoit à deux mois Egyptiens, comme chaque mois Egyptien répondoit à deux mois Romains. Pour se convaincre de cette vérité, on n'a qu'à jeter les yeux sur la table que je viens de donner de la première année vague. Les Egyptiens, sectateurs de l'année fixe n'en avoient point d'autre. Il est vrai qu'ils la convertissoient en année fixe, en ajoutant tous les quatre ans un sixième épagoméne aux cinq établis par la Nation. Cette méthode aisée leur donnoit une année invariable; qui servit depuis de modèle à l'année Julienne, que tous les peuples polissés suivent encore à présent.



A la vérité, selon le second Calendrier, chaque mois Egyptien avoit son mois Romain qui lui répondoit, mais comme les mois Egyptiens ne pouvoient commencer plutôt que le vingt-cinquième, ni plus tard que le vingt-neuvième jour des mois Romains, il est visible qu'ils ne commençoient ni ne pouvoient commencer le huitième jour du mois Romain qui leur répondoit. Voici ma preuve tirée de Syncelle & du P. Goar.

Thoth	répondoit à Septembre, & commençoit	le 29. d'Août.
Phaophi	à Octobre,	le 28. de Septembre.
Athyr	à Novembre,	le 28. d'Octobre.
Choeas	à Décembre,	le 27. de Novembre.
Tybi	à Janvier,	le 27. de Décembre.
Machir	à Février,	le 26. de Janvier.
Phamemoth	à Mars,	le 25. de Février.
Pharmuthi	à Avril,	le 27. de Mars.
Pachon	à May,	le 26. d'Avril.
Paune	à Juin,	le 26. de May.
Epiphi	à Juillet,	le 25. de Juin.
Mefori	à Août,	le 25. de Juillet.

Par là, il est démontré qu'en aucun tems les Egyptiens, tant ceux qui suivoient l'année vague, que ceux qui ne reconnoissoient que des années fixes, n'ont attaché, ni pû attacher le commencement de leurs mois au huitième jour du mois Romain qui leur répondoit.

### §. V I.

*Cent ans produisoient vingt-cinq jours de différence entre l'année Julienne & l'année Egyptienne. Différens mécomptes de M. le Président Bouhier. Ce qui les a causés. A quelle heure du jour les Egyptiens commençoient leurs jours & leurs années.*

Je reviens à M. Bouhier : » La preuve de ce fait, dit-

» il , que ce sçavant Jésuite n'a tirée de Pline que par con-  
 » séquence , peut être confirmée par un passage positif de  
 » Cenforin , mais qui ne me paroît pas avoir été encore  
 » bien expliqué. A le bien entendre , il justifie qu'en l'an  
 » 991. de la Fondation de Rome , auquel il écrivoit , le  
 » premier jour de l'année Egyptienne répondoit au 21. de  
 » Juillet ; ce qui fait justement la différence de 25. jours  
 » qui doit être entre l'année Julienne , & l'Egyptienne  
 » pendant le cours d'un siècle , par la raison que j'ai mar-  
 » quée.

» Mais quoi que ce soit là l'intention de Cenforin , com-  
 » me on ne sçauroit en douter , cela ne s'accorde pas tout-  
 » à-fait avec ses paroles , qu'on lit ainsi dans toutes les  
 » éditions : *Primus dies mensis ejus , cui apud Egyptios nomen*  
 » *est Thoth , hoc anno fuit ante diem VII. Kal. Julii ; quum*  
 » *ab hinc annos centum Imperatore Antonino Pio II. & Bruttio*  
 » *Præsente Coss. iidem dies fuerint ante diem XII. Kal. Augu-*  
 » *sti.* Si ce texte subsistoit ainsi , il y auroit 27. jours de dif-  
 » férence entre les deux années , au lieu qu'il n'y en peut  
 » avoir que 25. suivant la doctrine de Cenforin. Ainsi il  
 » est évident qu'il avoit écrit *XIV. Kal. Augusti* : car la  
 » première date , *VII. Kal. Julii* , est parfaitement juste «.

En suivant exactement l'*errata* , qui est la fin de la lettre de M. le Président Bouhier , les paroles que je viens de rapporter de cet Académicien , renferment trois fautes considérables.

La première est de faire dire à Cenforin qu'en l'an 991. de la Fondation de Rome , auquel il écrivoit , le premier jour de l'année Egyptienne répondoit au 21. de Juillet : tandis que Cenforin dit en termes exprès , qu'en l'année même qu'il écrivoit , le premier jour de l'année Egyptienne arriva LE SEPT DES CALENDES DE JUILLET , c'est-à-dire , le 25. de Juin.

La seconde faute consiste à soutenir que si le Texte de Cenforin subsistoit , il y auroit 27. jours de différence entre l'année Julienne & l'Egyptienne , quoique la différence ne doive être que de 25. jours pendant le cours d'un siècle.

La dernière faute réside dans le changement qu'il fait du texte fautif de Censorin en un autre également fautif, en lisant *XIV. Kal. Aug.* au lieu de *XII. Kal. Aug.* ainsi qu'on lit dans toutes les éditions.

Les deux dernières fautes viennent d'un même principe ; ainsi allant tout-d'un-coup à la source on peut les corriger tout-à-la-fois.

Il est vrai , comme le dit M. Bouhier, qu'un espace de cent de nos ans produit une différence de vingt-cinq jours entre l'année Julienne , & l'année Egyptienne. La raison est , que chacune de ces cent années fournit un quart de jour , & que cent quarts de jours donnent vingt-cinq jours. Or ces vingt-cinq jours sont autant de *Bissextes* , ou intercalaires , que l'année Julienne a de plus que l'année Egyptienne ; parce que l'année Egyptienne ne compte point ces quarts de jour , & qu'elle les rejette , & rassemble tous à la dernière année de la période de 1461. ans.

Mais ce point de Chronologie n'avance pas beaucoup un Auteur , s'il ne sçait encore à quelle heure , & à quel instant du jour les Egyptiens commencent les cent ans dont il s'agit. Il est donc important d'avoir toujours devant les yeux, que ce Peuple commençoit ses jours , ses semaines , ses mois & ses années à midi , & à la fin de la douzième heure depuis minuit , ou de la sixième heure du jour , selon le calcul des Anciens (1).

Cela posé , dès qu'il est certain , qu'en l'année Julienne que Censorin écrivoit , le premier jour de l'année Egyptienne commença à midi du septième des Calendes de Juillet , c'est-à-dire, du vingt-cinquième de Juin ; pour trouver les 25. jours de différence, qui dans le cours de cent ans doivent être entre l'année Julienne & l'année Egyptienne , il faut que cent ans auparavant l'année Egyptienne commençât à midi du treizième des Calendes d'Août , c'est-à-dire, du vingtième de Juillet , & non pas à midi du XII. des Calendes d'Août , selon le texte imprimé de Censorin , ni à midi du XIV. des Calendes d'Août , selon

(1) ὁὐδὲ νεομηνία τῆς μηνιαίας , | ἀρχομένης ἐβδομάδος. Theon Apud De-  
 ἄπως ἐπὶ πληρωθείσης ἕκτης ὥρας , & | ducl. Append. Dissert. Cyprian. p. 106.

230 DES DIFFERENTES ANNEES, &c.  
 la correction de M. Bouhier : parce que selon le premier, la différence qui doit être entre l'année Julienne & l'année Egyptienne seroit de vingt-six jours, & selon le dernier, cette différence seroit seulement de vingt-quatre.

Pour établir une vérité qui faute aux yeux des moins clairvoyans, je n'employerai pas l'autorité du P. Pettau (1), ni de Doduel (2) qui l'ont proposée avant moi : je demande seulement qu'on se donne la peine de compter en rétrogradant le nombre des jours, qu'il y a depuis le xx. de Juillet inclusivement jusqu'au 25. de Juin exclusivement, & l'on trouvera qu'il n'y en a ni plus, ni moins des vingt-cinq nécessaires pour former la différence qu'il doit y avoir entre l'année Julienne & l'année Egyptienne dans l'espace de cent ans.

La cause donc de presque tous les mécomptes de M. le Président Bouhier, vient de ce qu'il a mis au nombre des Biffextes écoulés de l'année Julienne le *VII. Kal. Julii* de Censorin qui étoit un jour de l'année Egyptienne, dont la première moitié, c'est-à-dire, depuis minuit jusqu'à midi, finissoit le premier centenaire, & l'autre moitié commençoit le second centenaire de la période de Nabonasar.

(1) Quo in loco Censorini, vel librariorum, vel Auctoris ipsius errore, XII. Kal. Neomenia Thoth iniisse ponitur, pro XIII. Nam Christi anno CXXXVIII. \* CXXXIX. quo Coss. illi fuerunt Neomenia Thoth incidit in Julii xx. qui est XIII. Kal. Aug. quo die Caniculæ ortus heliacus sæculo Julii Cesaris & insequente uno alterove, præter propter accidit. Petav.

Auct. doctr. temp. lib. 5. c. 6. p. 203.

(2) Sed reponendum omnino XIII. Kal. ut xx. Julii denotetur, non XXI. Incidit enim Consulatu Anronini Pii II. & Bruttii Præsentis, Christi scilicet CXXXIX. Neomenia Thoth in illum, quem dixi Julii diem, accuratissime. Doduel. Append. Diſſert. Cyprian. pag. 18.



*Le Dieu Mithras.*



*Vigne Borghese.*

*Le Dieu Mithras.*



*Vigne Bayezese.*

# DU DIEU MITHRAS.

## §. I.

*Idées différentes que les Perses & les Romains avoient de Mithras. La Lune plus souvent représentée entourée d'un Serpent que le Soleil. Fausse correction faite dans un passage de S. Jérôme.*

**M** Maffei dans sa xxv. lettre rendant compte à M<sup>te</sup>. la Marquise de Caumont, des Antiquités qu'il avoit vues en France, dit qu'à l'Hôtel de la Ville d'Arles, on voit un tronçon de Statuë qu'on a déjà publié, entouré d'un gros Serpent, entre les replis duquel on a sculpté les Signes célestes. Cette Statuë, ajoute-t-il plus bas, appartenoit aux mysteres du Dieu Mithras, qui étoit le Soleil : le Serpent & le Zodiaque le font assez voir. Et entassant érudition sur érudition, il dit dans une note latine : » C'est pourquoi dans l'endroit de la lettre de saint Jérôme à Leta, où on lit que Gracchus détruisit l'autre de Mithras & tous les simulacres monstrueux, auxquels se font également initier le Corbeau, la Nymphé, le Soldat, le Lion, Persée, Heliodromus, il faudroit peut-être lire, que Gracchus détruisit l'autre & les simulacres monstrueux, par lesquels le Corbeau, la Nymphé, le Soldat, le Lion, Persée étoient appuyés sur Heliodromus ; c'est-à-dire, que les simulacres des Signes célestes, avant qu'ils eussent été abbat- tus, détruits & mis en pieces, étoient appuyés sur un Zodiaque feint. Or, poursuit-il, on a pu fort bien appeller Heliodrome le Zodiaque, de même qu'on a appelé Hippodrome le lieu destiné à la course des chevaux (1) ».

PLANCHE  
VII.

Pag. 155.

Pag. 173.

(1) Propitrea in S. Hieronymi epi- | subvertisse specum Mithræ, & omnia  
stula ad Letam, ubi Gracchum legitur | portentuosâ Simulacra, quibus Corax,

Je ne ferai point la guerre à M. Maffei, sur ce qu'il avance que *Mithras étoit le Soleil*: cela n'est vrai tout au plus que relativement aux Perses (1) & à l'origine de ce Dieu, mais nullement par rapport aux Romains, & à ceux qui leur avoient fait présent de cette Divinité. Plusieurs Anciens n'ont point fait cette distinction: & c'est peut-être à leur exemple que M. Maffei ne l'a point faite: mais il devoit faire attention que ces Auteurs écrivant dans un tems où le culte de Mithras étoit vivant & répandu par-tout, n'étoient pas obligés de mesurer leurs expressions, parce qu'ils avoient à faire à des Lecteurs qui en connoissoient la valeur, & qui sçavoient les restrictions qu'il y falloit mettre, ou plutôt dans quelle acception on devoit les prendre. M. Maffei paroît avoir ignoré cette Anecdote; & s'il s'étoit appliqué à l'approfondir, il y auroit mis un tems qu'il a cru devoir employer à inonder la République des Lettres de brochures de sa façon.

Mais s'il est excusable de ce côté là, il ne l'est peut-être pas sur ce qu'il dit, que le Serpent & le Zodiaque font assez voir que *Mithras étoit le Soleil*, ou bien que la Statue dont il parle appartenoit au Soleil; car on ne voit pas bien ce qu'il veut dire: comme tout cela cependant revient à la même chose, je lui annonce que le Serpent & le Zodiaque sont des symboles équivoques à l'égard des Planètes, sur-tout du Soleil & de la Lune. Sans compter qu'il y a un bien plus grand nombre d'Antiques chargées d'un Serpent qui représentent la Lune, qu'il n'y en a qui représentent le Soleil qui soient accompagnées de cet animal. Si ces autorités ne suffisoient pas, qu'il consulte Macrobe (2), Elie (3), Julius Firmicus (4), Porphyre cité

*Nymphe, Miles, Leo, Perses, Heliodromus pariter innotantur, legendum fortasse est, Heliodromo innitebantur: ea scilicet Cælestium signorum Simulacra, antequam subversa, fracta & excussa essent, sicut Zodiaco innitebantur. Heliodromus hæc potuit, ut ab equorum cursu Hippodromus dicebatur.*

(1) Encore n'est-ce pas simplement comme Soleil, que les Perses regardoient Mithras, mais comme l'A-

stre qui formoit l'année par le tems qu'il est à parcourir le Zodiaque. Καὶ Μίθρα γενέσθαι ἑνιαυτῶς περιελθόντα πηλοδοῦν. Clemens homil. 6. apud Cotel. edit. Amstel. tom. 1. pag. 673. Les Basilidiens en avoient la même idée. Hieron. Comment. in cap. 3. Amos.

(2) Saturnal. lib. 1. cap. 17.

(3) Lib. 10. cap. 32.

(4) Error profan. Relig. cap. 5.



par Eusebe de Cesarée (1), & plusieurs autres Anciens, où il trouvera qu'on ne représentoit guères la Lune sans serpens.

Mais ce n'est pas en cela seul qu'il semble que M. Maffei se soit trompé : la correction qu'il prétend faire dans le texte de la lettre de saint Jérôme à Leta, renferme visiblement deux fautes : la première consiste en ce que faisant parler d'une manière aussi impropre que barbare celui de tous les Peres Latins, qui a écrit le plus purement & le plus correctement, il fait dire à saint Jérôme, & par conséquent il croit lui-même, qu'il y avoit des simulacres monstrueux autres que ceux du Corbeau, du Lion, &c. par lesquels les simulacres du Corbeau, du Lion, &c. étoient appuyés sur *Heliodromus*. L'autre faute est en ce que posé le système de M. Maffei, généralement tous les Signes célestes dont saint Jérôme fait l'énumération, étoient également appuyés sur *Heliodromus*.

Je me garderai bien de prendre la voie de la réfutation, pour détruire des idées aussi insoutenables : une simple figure de Mithras représenté dans son antre avec les simulacres qui s'y trouvoient, jointe à un détail exact du culte & de la nature de ce Dieu, mettra tout le monde en état de sçavoir à quoi il doit s'en tenir.

§. I I.

*Véritable Religion des anciens Perses. Les Gaures qui sont les descendans des vrais Perses, observent encore le fond de cette Religion. Le Mithras des Romains ne venoit pas des Perses. Fables que Porphyre a débitées de ce Dieu. Erreur où sont tombés plusieurs Ecrivains.*

Mithras étoit un Dieu de la façon des Perses, dans lequel ces peuples honoroient le Soleil. Quoiqu'ils recon-

(1) Præp. Evang. lib. 5. cap. 13. & 14.

nussent (1) au-dessus de lui Oromaze & Ariman , c'est-à-dire , le principe du bien & le principe du mal , il étoit seul leur Dieu favori , & ils lui adressoient presque tous leurs vœux & leurs Sacrifices. C'est qu'ils le regardoient comme Médiateur entre ces deux premières Divinités ; persuadés que c'étoit par son canal qu'ils recevoient toutes les graces que le bon principe leur faisoit ; comme s'étoit son intercession qui détournoit les maux que le mauvais principe auroit pû leur envoyer (2). Ils soutenoient cette idée par l'attention qu'ils avoient à le servir , & par le soin qu'ils avoient de lui choisir des Victimes qui lui fussent agréables. C'étoient toujours des chevaux (3). Ce choix étudié fait voir que les Perses ne marchent point sur les pas des Grecs & des Romains, qui affectoient de sacrifier à leurs Dieux des animaux qu'ils avoient en abomination , ou qui avoient quelque qualité contraire à quelqu'un de leurs attributs. Les Perses plus sages en offrant à Mithras des chevaux , estimoient qu'il ne convenoit pas qu'un Dieu dont la course étoit si rapide , eût une Victime pesante , & qui marchât à pas lents (4). Si l'on en croit Strabon , les Perses couronnoient ces Victimes (5) : au lieu qu'Herodote assure que celui qui offroit le Sacrifice , prenoit une Couronne de Myrthe qu'il mettoit sur sa Tiare (6). Ne pourroit-on pas concilier ces Auteurs en tenant pour vrai ce qu'ils disent l'un & l'autre. Ces deux usages ne sont point contraires ; on les trouve également établis. Mais quoi qu'il en soit à cet égard , il est toujours constant qu'on ne faisoit aucun Sacrifice , que sur un lieu à découvert & élevé , & en présence d'un ou de plusieurs Mages , sans lesquels il n'étoit point permis de rien immoler. Le principal

(1) C'est Zoroastre qui a introduit chez les Perses le dogme des deux Principes. Avant ce Philosophe Mithras étoit en possession de tous les honneurs attachés à une première Divinité.

(2) Διὸ καὶ Μίθρην Πέρσαι τὴν Μιθρῶν ἰσομάχουσι. Plutar. de Isid. pag. 369. E.

(3) Pausan. in Lacon. pag. 201.

(4) *Placat Equo Persis hyperiona cinctum:*  
*Ne deur celeri victima tarda Deo.*

Apud Lactant. Fals. Rel. lib. 1. c. 21.

(5) Παρορησάμενοι τὸ ἱερεῖον ἐσεμμένον. Strab. lib. 15. pag. 732.

(6) Ἐσφρανομένῳ τῷ πάτρῳ μορσίῳ μάλιστα. Herodot. lib. 1. c. 132.

mérite de ces Sacrifices, est qu'ils n'avoient jamais pour objet le bien unique des particuliers : tous étoient offerts pour la Nation, à la tête de laquelle on mettoit le Roi. La seule grace qu'on faisoit à celui qui fournissoit la Victime, consistoit à la lui laisser couper en plusieurs parties, à les faire cuire, & à les étendre sur du gazon, & particulièrement sur du \* *Trifolium*. Après quoi un Mage faisoit des prières marquées dans les Pontificaux, auxquelles on avoit beaucoup de foi : aussi lui valoient-elles une portion distinguée de la Victime : celui qui offroit le Sacrifice, distribuoit le reste, & en dispofoit à son gré sans laisser quoique ce soit aux Dieux, parce qu'il tenoit avec toute la Nation, que ces Etres suprêmes ne vouloient que l'ame de l'animal qu'on venoit de leur immoler (1).

\* Herbe appelée Trefle.

Tout cela se passoit en rase campagne ; car les Perses faisoient leur capital de n'avoir ni Temples, ni Statuës, ni Autels. Leur éloignement pour ces sortes de Monumens étoit si grand, qu'ils traitoient de fous les peuples qui s'avisent d'en élever (2). Ce goût que les Mages avoient érigé en principe de Religion, n'avoit reçu aucune altération du tems de Cicéron, puisque cet Orateur s'efforce de le combattre par l'exemple des Grecs & des Romains. » Bien » loin, dit-il, de pouvoir être du sentiment des Sages de » Perse, à l'instigation desquels on dit que Xerxès brûla » les Temples de la Grece : j'entre parfaitement dans les » vûës des Grecs & dans celles de nos Ancêtres, lesquels » afin que la pieté pût solidement s'établir & faire de » nouveaux progrès, ont voulu que les Dieux fissent leur » séjour dans les mêmes Villes que nous habitons (3) ». Strabon qui a écrit depuis Cicéron, & qui au surplus a parcouru toute la Perse, assure aussi que les Medes & les Perses n'avoient ni Temples, ni Statuës, ni Autels ; &

(1) Τοῖς θεοῖς ἕδην ἀποτέμναντες μέ-  
ροσιν ἃ γὰρ Ἰουχθῆς φασὶ τὰ ἱερὰ δέσ-  
θαι πῶν θῶν, ἂν ἢ ἕδενός. Strab.  
lib. 15. pag. 732.

(2) Καὶ πῶς πινδοὶ μωρίαν ἐπιφέ-  
ρουσιν. Herodot. lib. 1. cap. 131.

(3) Nec sequor Magos Persarum,

quibus auctoribus Xerxes inflammasse  
Templa Græciæ dicitur... Melius Græ-  
ci atque nostri; qui ut auferent pieta-  
tem in Deos, easdem illos quas nos,  
inbes incolere voluerunt. Cic. de Leg.  
lib. 11. cap. 26.

que ce fut pour vanger ces sortes de Monumens que Xerxès avoit réduit en cendres, qu'Alexandre brûla les superbes Palais de Persepolis (1). Diogene de Laërce (2), & saint Clement d'Alexandrie, qui sont posterieurs à tous ces Ecrivains, tiennent le même langage, & assûrent que les Perfes choissoient toujourns un lieu à découvert pour y sacrifier, & qu'ils n'avoient pour toutes figures des Dieux, que l'eau & le feu, parce que c'étoient les seuls Dieux visibles qu'ils reconnoissent (3).

Une conduite si singuliere étoit fondée sur la créance où ils étoient, que les Dieux n'avoient point de sexe & ne tenoient rien des hommes (4); & qu'il ne falloit pas enfermer dans l'enceinte de quelques murs, ceux qui avoient l'Univers pour Temple, qui étoient sans bornes, & s'étendoient par tout (5).

Je me suis attaché à établir ces verités dès l'entrée; afin qu'on vît de quel poids étoit & pouvoit être tout ce qu'ont avancé ceux qui traçant l'histoire de Mithras & des Mithriaques, donnent les figures qui représentent ce Dieu & ses mysteres, pour avoir été faites d'après celles que les Romains avoient reçu immédiatement des Perfes. Jamais prétention ne fut plus chimérique: car 1°. les Perfes n'ont jamais eu ni Statuës, ni Temples, ni Autels, ainsi qu'on vient de le voir. Les Guebres ou Gaures qui sont, comme tout le monde sçait, les restes (6), j'ose dire, précieux des Perfes dont nous parlons, n'en ont point encore, & n'en ont jamais eu. Aussi les Sçavans ont-ils rejetté avec mépris les idées que Char-

(1) Εὐτέπησε ἢ ὁ Ἀλέξανδρος πρὶ ἐν Περσικῆ πόλει βασιλείᾳ, πμωρῶν τοῖς Εὐλαχισιν. Strab. lib. 15. pag. 730

(2) In Proœmio.

(3) Θύειν ἐν ὑπαίθρῳ τέττος ὁ Δίῳν λέγει. Ἰσῶν ἀγαλματὰ μόνᾳ, τὸ πῶρ ἔ ἕδαρ νομίζοντας. Clem. Alexand. in protrept. pag. 43.

(4) Οὐκ ἀνηραπφύϊας ἐνόμισαν τῶς θεῶς. Herodot. lib. 1. cap. 131. Diog. Laert. in proœm.

(5) Quod parietibus includerent Deos, quibus omnia deberent esse patentia ac

libera; quorumque hic mundus omnis Templum esset. Cic. de leg. l. 2. c. 26.

(6) Ils ont cela de commun avec les Juifs, qu'ils vivent au milieu des Perfans, à peu près comme les Juifs vivent au milieu de tant de différens Peuples parmi lesquels ils sont dispersés, & avec qui ils n'ont d'autre société que celle que le commerce établit. Enfin ils prétendent ne professer d'autre Religion que celle d'Abraham, aussi-bien que les Juifs.

din a débité sur les Portiques, les colonnes, & les reliefs qui restent de l'ancienne Persepolis. Ce Voyageur a soutenu que c'étoient les débris d'un Temple, sur lesquels on avoit représenté différens Sacrifices, & autres cérémonies Religieuses des premiers Perses. Mais on lui a démontré (1) que son explication impliquoit contradiction avec ce qu'Herodote, Strabon & autres semblables Historiens ont dit de la Religion de ces anciens peuples.

2°. Ce n'est point des Perses que les Romains ont reçu le culte de Mithras & ses mysteres; mais des Pirates mêmes, dont Pompée eut ordre de nettoyer les Mers (2). Ces Pirates, qui n'étoient qu'un amas de Barbares de diverses Nations, n'ont paru que vers l'an 678. de Rome, & ont été exterminés ou dissipés huit ans après. Ainsi les Perses n'ont contribué ni de près, ni de loin à introduire les Mithriaques dans l'Empire Romain, parce que les Pirates qui les y porterent, étoient tous Habitans des côtes qui formoient le circuit de la Méditerranée.

3°. Mais rien à mon avis ne prouve mieux que le Dieu dont nous parlons, ne venoit pas des Perses, que l'habit avec lequel les Romains l'ont reçu. Il est visible que cet habit ne fut jamais Persien: Plus on le compare avec celui de tant de figures, que le Chevalier Chardin & Corneille le Brun ont donné d'après les Antiques de Persepolis; plus on est choqué du peu de ressemblance & de proportion qu'il y a entre l'un & l'autre. Le Bonnet Phrygien que Mithras porte au lieu de Tiare, qui étoit propre aux Perses, fait bientôt soupçonner que les habits dont ce Dieu est revêtu, pourroient bien être ceux qui étoient en usage dans la Phrygie. Mais dès qu'on jette les yeux sur les figures d'Athis qui sont venuës jusqu'à nous, ce soupçon se tourne en conviction: car on ne remarque aucune différence entre les habits de ce dernier, & ceux de Mithras. De-là, remontant aux Pirates qui avoient répandu le culte de Mithras dans presque tout le

(1) Voyez les Remarques de Corneille le Brun. Voyag. t. 2. p. 437. &c.

(2) Τελειπός π. ν. α. π. ῥήγες ἐπέδεν.

ἄν ἢ τῆ Μιθρα, ἔ μέγχα δέδρο διαώ-  
ζεται, καταδχχέσαι πρότερον ἰω' ἐκεί-  
νων. Plutar. in Pompeio.

monde connu ; on a une nouvelle preuve que les mystères de ce Dieu étoient Phrygiens d'origine ; parce que ces Ecumeurs de Mer étoient eux-mêmes la plupart Phrygiens. En effet , outre qu'ils portoient le nom de Ciliciens , & qu'ils se tenoient & se retiroient toujours dans la Cilicie montueuse , Strabon assure en deux endroits que les Ciliciens étoient sortis de Troye (1). Or personne n'ignore que la Troade est dans la petite Phrygie.

C'est donc sans le moindre fondement , que Porphyre a voulu faire accroire que Zoroastre étoit l'Auteur des Mithriaques. Jamais mystères ne furent plus contraires au génie de ce Philosophe , & au plan de Religion qu'il établit dans la Perse. Zoroastre & les Perses n'ont fourni aux Mithriaques , que le nom seul de Mithras , & le culte qu'on rendoit en premier au Soleil , & en second au feu (2) comme écoulé de cet Astre. Tout le reste est de l'invention des Phrygiens & des autres Ciliciens qui ont mis en vogue Mithras & ses mystères. C'est cependant à quoi n'ont fait attention ni les Anciens (3) ni les Modernes : tous sans exception ont adopté les visions de Porphyre & de je ne sçai quel Eubulus qu'il cite. Ils n'auroient jamais donné dans ce piège , s'ils avoient consulté les écrits de Zoroastre , ou étudié les mœurs & la discipline des Mages , ou fait quelque séjour en Perse , ou lû les Réglemens qu'Hystaspe Roi des Medes fit pour affermir & étendre la Religion que Zoroastre avoit dressée , avec le genre de vie que ce Prince traça aux Mages , & qu'il embrassa lui-

(1) Τὸς ἢ Κίλικας τὸς ἐν τῇ Τροίᾳ μεταναστάντας. Strab. lib. 13. p. 627. & lib. 14. pag. 676.

(2) Ce point de Religion est étranger aux Mithriaques

(3) J'en excepte Julius Firmicus, qui est le seul Auteur que je sache, qui ait reproché aux Romains la contradiction où ils tomboient en prenant les autres de Mithras pour des Temples , & en y offrant des sacrifices ; tandis qu'ils avoient que les Mages des Perses avoient proscriit toutes sortes de Temples & de sacrifices sem-

blables. Pourquoi , leur dit-il , donnez-vous le nom de fêtes Persiennes à des fêtes qui ne le sont point ? Vous avez beau dire qu'elles méritent également d'être appellées fêtes Romaines & fêtes Persiennes : j'en appelle à la Religion des Perses qui vous condamne. *Vos itaque , qui dicitis in his Templis rite sacrificari , non Magorum ritu Persico : cur hæc Persarum sacra Laudatis ? Scio hoc Romano nomine dignum putatis , ac Persarum legis legibus sequatur.* Jul. Firmic. De error. profan. Relig. cap. 5.

même. A présent que ce point d'histoire est éclairci , profitons de leurs fautes , & entrons dans la pensée des Auteurs qui parlent du culte des Perses. Supposons hardiment que toutes-les-fois qu'ils disent que ces peuples dressaient des Statuës à quelque Dieu , & lui érigeoient des Temples , c'est moins des Perses qu'ils parlent , que des Nations dont les Perses étoient environnés , & qui en prenant quelque point de leur Religion , l'altéroient & l'accommodoient à leur goût. C'est dans le même sens qu'on doit entendre tant de passages des Anciens , que je suis obligé d'employer pour appuyer le systême que je propose sur Mithras : je ne change rien à leurs expressions ; mais je ne les donne qu'avec le correctif que je viens de marquer.

### §. I I I.

*Idée juste qu'on doit se former de Mithras. Nous n'avons aucune figure qui le représente comme il étoit originairement représenté. Ce que marquoit la manière dont il étoit représenté.*

Mithras , dont j'ai dit que les Pirates appellés Ciliciens étendirent le culte dans l'Empire Romain , étoit un Dieu dans lequel ses Adorateurs honoroient le Soleil éclipsé précisément au point de l'émerfion , & quand cet Astre commence d'avoir le dessus sur la Lune , & de dissiper le ténèbres qu'elle avoit répandu par son interposition. C'est la seule & vraie idée qu'on doive se former de Mithras ; je l'ai tirée du Scholiaste Luctatius , lequel expliquant ce vers de Stace ,

*Indignata sequi torquentem cornua Mithram.*

Thebaid. l. b.  
1. sub fin.

» Les Perses , dit-il , appellent Mithras le Soleil , quand il  
» est éclipsé ; en conséquence ils l'honorent dans un an-  
» tre , où il est représenté vêtu à la Persienne , avec un vi-  
» sage de Lion & une Tiare : il terrasse un Taureau qu'il

» prend , & retient par les cornes , le renverse , & se met  
» dessus (1).

Le tems ne nous a conservé aucun Mithras dans un an-  
tre , terrassant un Taureau avec un visage de Lion : tous  
ceux qui sont venus jusqu'à nous , sont représentés dans un  
an- tre , sur-tout celui que je donne ici , renversant non feu-  
lement un Taureau , mais encore l'égorgeant , & ayant  
par tout le visage & le port d'un jeune-homme , avec le  
bonnet que lui donne Luctatius. Quelques Mithras ont  
bien un visage de Lion : mais ils ne sont point dans un an-  
tre , & n'ont aucun des traits avec lesquels notre Scholia-  
ste dépeint cette Divinité étrangere ; non plus qu'un autre  
petit nombre d'autres qui ne sont , selon S. Jérôme , que  
des simulacres monstrueux , qui servoient aux initiations des  
Mysteres de Mithras , comme on le dira dans la suite.

Ces différences viennent de ce que les Romains en re-  
cevant des Pirates le culte de Mithras , y firent quelque  
changement , sur-tout dans la maniere de le représenter ,  
& à cet égard même ils conserverent tout le fond du ta-  
bleau : car ils se piquerent de placer ce Dieu prétendu  
dans un an- tre monté sur un Taureau qu'il terrasse , qu'il  
foule avec ses genoux , & qu'il égorge. Mais qu'on ne s'y  
trompe point : par le coup que Mithras porte au Tau-  
reau , les Ciliciens n'entendoient pas que le Soleil préten-  
dît se défaire de la Lune : au contraire ils vouloient mar-  
quer par là les premiers rayons , que cet Astre jette sur la  
Lune au sortir de son ombre , & quand il commence à  
repandre la superiorité qu'il a sur elle.

Non contents d'avoir ainsi représenté le Soleil dans le  
tems de l'Eclipse & au point de l'émerision , ils le répéte-  
rent deux fois , mais droit , sans Taureau , avec le même  
visage , le même habit & le même bonnet. Ils placerent  
le premier de ces Mithras derriere le Taureau , tenant un

(1) *Perse in spelæis coli Solem primi  
invenisse dicuntur ; Et hic sol proprio  
nomine vocatur Mithra ; qui que eclip-  
sim patitur ; ideoque intra antrum co-  
litur. Est enim in spelæo Persico habitu ,  
Leonis vultu cum Tiara , utrisque ma-*

*nibus Bovis cornua comprimens ; que  
interpretatio ad Lunam dicitur : nam in-  
dignata sequi fratrem occurrit illi , Et  
Lucem subtrexit. Sol enim Lunam mino-  
rem potentia sua Et humiliores docens ,  
Tantum insidens cornibus torquet.*

flambeau



flambeau dans une attitude ordinaire : l'autre Mithras  
 parallele au premier , étoit au côté opposé , & renverfoit  
 ou éteignoit son flambeau. La premiere figure marquoit  
 le Soleil levant , la seconde le Soleil couchant. J'avoué  
 qu'il y a quelque varieté dans les marbres touchant ces  
 deux Mithras , car les Sculpteurs renversant l'ordre ont  
 mis quelquefois le premier à la place du second , & le  
 second à la place du premier : d'autres encore ont donné  
 à l'un & à l'autre un flambeau allumé : mais ceux qui font  
 au fait des Mithriaques , rejettent ces varietés ou ces  
 fautes sur le goût ou sur l'ignorance de l'Ouvrier. Ce qui  
 est bien constant , c'est que les trois Mithras si ressem-  
 blans , représentés toujours ensemble dans un antre , &  
 attentifs , & comme conspirans à la même action , mar-  
 quent deux choses ; la premiere , que le Soleil sous quel-  
 que regard qu'on le considere , soit comme Soleil levant ,  
 soit comme Soleil couchant , ou enfin au milieu de sa  
 course , n'est jamais à couvert d'une Eclipsé : mais qu'il la  
 surmonte , se défait de la Lune , & mérite par là le titre  
 d'INVINCIBLE , que les marbres & les livres lui donnent.  
 2°. Que le surnom de *Triplex* , ou de *Triplafios* que Mithras  
 portoit , ne vient pas ainsi que Julien l'Apostat le dit , de Or. 4.  
 ce que le Zodiaque étant partagé en quatre parties éga-  
 les , il y a dans chacune *trois* signes qui forment les sai-  
 sons : ni comme je l'ai crû autrefois , de ce que le So-  
 leil faisoit seul en parcourant tous les degrés du Zodia-  
 que , les trois seules saisons de l'année que les Anciens  
 reconnoissoient ; mais de ce qu'à toutes les heures du jour  
 Mithras est Soleil levant , Soleil couchant , & au milieu  
 de sa course à l'égard de quelque peuple. Et comme ce  
 n'est que relativement aux Eclipses que cet Astre effuye , ou  
 peut effuyer en ces tems là , que Mithras est considéré &  
 honoré dans l'antre où il est ainsi représenté : il est visible  
 que Mithras n'étoit pas le Soleil en général , mais le So-  
 leil éclipsé au point de l'émerfion.

Toutes les figures qui font dans l'antre , établissent la mê-  
 me verité. Ces figures représentent les Signes célestes  
 ou Constellations , comme on le dira dans la suite , & elles

font dans quelques autres en plus grand nombre que dans d'autres. Or on voit ces figures s'élever contre le Taureau, & se joindre à Mithras, ou pour lui assurer la victoire, ou pour la partager, ou enfin pour s'en réjouir. Comme donc Mithras ne remporte la victoire dont il s'agit, que quand le disque de la Lune commence à ne plus dérober la vûe de celui du Soleil, Mithras ne sçauroit être que le Soleil surmontant les efforts que la Lune faisoit selon les Anciens, pour le cacher à la terre, & recommençant à répandre ses rayons. Ce qui confirme ma These, c'est qu'il y a des Inscriptions où Mithras est expressément distingué du Soleil, par exemple celle-ci donnée par Gruter (1) D. J. M. ET SOLI. SOCIO. SAC. c'est-à-dire, *Deo Invicto Mithrae, & Soli socio sacrum*. Si donc Mithras est le compagnon du Soleil, comme cette Inscription l'assûre, il n'est donc pas le Soleil, au moins à tous égards, historiquement & relativement à son culte, mais seulement physiquement & dans son origine. Cela posé, il est visible que dans l'Inscription DEO SOLI INVICTO MITHRAE, qui se lit sur le ventre du Taureau que la figure que je donne, représente terrassé, & dans plusieurs autres semblables, on doit supposer qu'il y a une virgule, ou la particule ET après le mot SOLI; ou qu'il faut regarder le datif SOLI comme venant de l'adjectif *solus*.

#### §. I V.

*Signification du mot Mithras. Naissance singuliere du Dieu Mithras. Pourquoi on lui donnoit une telle origine. Profession qu'il exerçoit.*

Le nom Mithras est formé du Persan *Mithri*, *Mithir*, ou *Mether*, qui signifie *Seigneur*; titre que donnent au Dieu Mithras quantité d'Inscriptions, & en particulier Julien l'Apostat, qui l'appelle tantôt *Roi de toutes choses*, tantôt *Seigneur*, ici *Témoin*, là *Pere*, & quelquefois *Protecteur*.

(1) Pag. 22. num. 12.

S. Eloi Evêque de Noyon défendoit à son peuple d'appeller *Seigneur* le Soleil ; ce qui fait soupçonner que les Gaulois avoient de Mithras, la même idée que les Perses & les Romains. Ces derniers pouffoient bien plus loin leur superstition, puisqu'ils qualifioient particulièrement le Soleil de *Seigneur de l'Empire Romain* (1), comme on le voit sur une Médaille d'Aurélien. Tout cela revient à la langue Arménienne, dans laquelle *Mither* \* signifioit *seul* ou *unique* \* ou *Meher*. *Seigneur*.

Les Anciens donnoient à Mithras une origine assez singulière ; ils prétendoient qu'il étoit né d'une pierre ; c'est ce que nous apprennent S. Justin (2), Commodien (3), S. Jérôme (4), & plusieurs autres Ecrivains. Or cette fable avoit jetté de si profondes racines dans les esprits, qu'on ne pouvoit être initié aux mystères de ce Dieu, sans faire profession de la croire, en proferant ces mots, *Dieu né d'une pierre* (5). Ceux qui la débitoient y en ajoûtoient une autre de même prix ; sçavoir que Mithras dégoûté du commerce des femmes, & désirant avoir des enfans, s'unit à une pierre qui lui donna un fils, qui fut appellé Diorphus (6).

L'Antiquité ne nous a conservé aucun Diorphus ; mais en revanche elle a fait passer jusqu'à nous deux Mithras sortans d'une pierre : le premier se voyoit à Lyon du tems de Symeoni (7), & il consistoit dans une tête entée sur un cippe, dont la face de devant étoit chargée d'un Serpent & d'une espèce de Cartouche, qui contenoit cette Inscription :

(1) *Sol Dominus Imperii Romani*. Spanheim Césars de Julien pag. 108. edit. 1683.

(2) Dialog. contra Tripho. p. 296. Οἱ πᾶσι τῷ Μίθρα μυστηρία παρέδιδοντες λέγουσιν ἐκ πέτρας γεννηθῆσαι αὐτόν.

(3) Instr. 13.

(4) *Adversus Jovinian*. lib. 1. tom. 4. part. 2. pag. 149.

(5) Θείος ἐκ πέτρας. Julius Firmic.

Error. profan. Relig. cap. 5.

(6) Plutar. Flum. de Arax. *Mithras filium habere cupiens, & perosus muliebri genus, cum petra quadam concubuit: ea prægnans effecta post statutum tempus juvenem progeniit nomine Diorphum.*

(7) L'Auteur de la Religion des Gaulois a donné cette figure tom. 1. pag. 418.

DEO INVICTO  
MITHR  
SECUNDINUS  
DAT

Le cippe subsiste encore en entier, mais la tête a sauté. L'autre Mithras fait partie des Antiques de la Galerie Justinienne : toute la partie supérieure du corps de ce Dieu fort effectivement d'un gros rocher, & afin qu'on ne puisse pas douter que ce ne soit vraiment Mithras, il y a à droit & à gauche les deux jeunes Mithras qui lui servent partout de symboles, & qui marquent l'un le lever, & l'autre le coucher du Soleil.

Ces deux monumens aussi-bien que la fable sur laquelle ils sont fondés, cachent une moralité ou plutôt un trait de l'histoire naturelle, sçavoir que la pierre est ici bas le siège du feu, & que quand le feu vient à nous manquer, nous n'avons qu'à frapper une pierre qui en fournit incontinent. Voilà précisément sous quel regard Julius Firmicus prétend qu'on doit regarder les honneurs, que les Perses rendoient à Mithras ; car traçant en deux mots l'idée de la Religion de ce peuple, il dit qu'elle consistoit à adorer Mithras dans le feu (1).

Cet Auteur qualifie encore Mithras de voleur de bœufs, aussi-bien que Commodien (2) & Porphyre (3). Ce point de doctrine ne fit pourtant jamais partie de la Théologie des Perses, qui ont toujours regardé ce Dieu comme Auteur de la nature : il parloit uniquement du cerveau des Pirates, qui étant bien-aisés d'autoriser leurs brigandages, avoient affecté de prendre pour leur Dieu favori un homme, qui avoit consacré la profession qu'ils exerçoient. Ce qui porte à croire que ce Dieu prétendu étoit originairement quelque chef de Corsaires plus fameux que les autres,

(1) De error. profan. Relig. cap. 5.  
*Virum vero abactorem boum colentes,  
sacra ejus ad ignis transferunt potesta-  
tem . . . hunc Mithram dicunt.*

(2) *Insuper & furem adhuc depingi-  
tis esse.*

(3) De antro Nymph. pag. 262.

qui portoit le nom de Mithras , & qui se retiroit dans les antres des Montagnes de Cilicie , pour y mettre à couvert sa personne & le butin qu'il faisoit : que la conformité de son nom avec celui du Dieu principal des Perfes avoit aidé à l'apothéose ; & enfin que ses Adorateurs pour couronner leur ouvrage , avoient consacré ses antres , & les avoient convertis en Temples.

§. V.

*La Déesse Mitra partageoit la puissance de Mithras & les honneurs qu'on lui rendoit. Ce partage venoit des Orientaux où il étoit généralement établi. Idée différente que les Orientaux & les Romains avoient de la Déesse Mitra.*

Mais ce n'est pas seulement dans le Dieu Mithras que les Perfes honoroient le feu , ils l'honoroient encore dans une Déesse , entre laquelle & Mithras ils partageoient le culte qu'ils rendoient à cet Element. C'est Julius Firmicus qui nous apprend cette circonstance , mais nous ne trouvons (1) pas dans cet Auteur le nom de cette Divinité ; il assure seulement qu'ils la représentoient avec trois visages , & entortillée de serpens monstrueux (2). Les trois visages & les serpens monstrueux qui entouroient cette Déesse , indiquent certainement que c'étoit la Lune ; car entre toutes les Divinités femelles il n'y a que la Lune à qui ces symboles conviennent. Les trois visages marquent les trois phases de cet Astre , & les serpens dont elle est entortillée , expriment son cours oblique , que les serpens imitent en rampant. Sans compter que le renouvellement de la Lune qui arrive tous les mois , est figuré par le serpent

(1) A cause de deux Lacunes , qui sont dans les MSS. sur lesquels il a été imprimé.

(2) *Hi itaque Jovem in duas dividunt potestates , naturam ejus ad utrumque sexum transferentes , & viri &*

*femina simulacra ignis substantiam deputantes : & mulierem quidem transformi vultu constituunt , monstris eam serpentibus iligantes. Jul. Firmic. Error. profan. Relig. cap. 5.*

qui dépouille sa peau, reprend de nouvelles forces, & revient à son premier état.

Mais Herodote nous fournit autre chose que des conjectures, touchant le culte que les Perses rendoient à la Lune : car faisant le détail des Dieux à qui ce peuple offroit des Sacrifices, il nomme en particulier Venus céleste, dont, ajoûte-t'il, les Perses ont emprunté le culte des Assyriens & des Arabes ; & ils l'appellent Mitra, comme les Assyriens la nomment Mylitta, & les Arabes Alitta (1). Or Herodien racontant de quelle maniere fut transportée à Rome la Statuë de Venus céleste, qui passoit pour être celle-là même que Didon avoit érigée à Carthage, quand elle eût découpé en courroies fort déliées le cuir du Taureau, qui devoit fixer l'étenduë du terrain que cette Ville devoit occuper : Herodien, dis-je, écrit que les Africains appelloient cette Déesse *Uranie* ou *Venus Céleste*, & les Phéniciens *Astroarque*, & qu'ils prétendoient que c'étoit la Lune (2).

Saturn. lib.  
I. c. 23.

L'essence de la Religion des Assyriens, que nous avons vû être le modèle de celle des Perses, est une preuve également forte de cette vérité. » Les Assyriens, dit Ma-  
» crobe, ont de tout tems appelé *Adad* le Dieu qu'ils ont  
» le plus honoré : ce mot signifie SEUL. Ils regardent *Adad*  
» comme le plus puissant des Dieux ; mais ils lui donnent  
» pour compagne la Déesse *Atargatis*, & attribuent à ces  
» deux Divinités jointes ensemble, une pleine puissance &  
» une autorité souveraine sur toutes choses. Par elles ils  
» entendent le Soleil & la terre, ne voulant point que la  
» multiplicité des noms sépare leur puissance qui s'étend à  
» tout. Il est vrai qu'ils font entendre ce que chacune a de  
» propre par les symboles avec lesquels ils la représentent :  
» & ces symboles se rapportent tous au Soleil. En effet,  
» *Adad* est représenté avec des rayons tournés vers la ter-  
» re, comme pour dire que la vertu & la force du Ciel

(1) Μεγάληκασι ἢ Ἐ τῆ Οὐρανίᾳ  
θεῶν, παρὰ τὴν Ἀσσυρίαν κελύοντες καὶ  
Ἀραβίαν καλέουσι ἢ Ἀσσυρίων τῶν Ἀφρο-  
δίτων Μύλιττα, Ἀράβιοι ἢ Ἀλίττα.

Herodot. lib. I. cap. 131.

(2) Σελήνῳ ἀναί Σελοντες. Hero-  
dian. lib. 5.

« résident dans les rayons du Soleil que la terre reçoit.  
 « Au contraire le visage d'Atargatis envoie ses rayons vers  
 « le Ciel ; ce qui signifie que c'est par l'influence des rayons  
 « qui partent du Soleil , qu'est produit tout ce qui vient  
 « sur la terre ».

Il est visible que Macrobe se trompe en prenant Atargatis pour la terre. Atargatis étoit la Lune ou Venus céleste ; les rayons seuls qu'Atargatis renvoyoit de l'aveu de Macrobe vers le Soleil , mettent cette vérité dans tout son jour : car les Anciens n'ont tenu , ni pu tenir ce langage que de la Lune. D'ailleurs dès qu'on reconnoît qu'Atargatis étoit la Déesse favorite des Assyriens , il faut reconnoître aussi qu'Atargatis étoit Venus céleste. » Dans  
 « Athenes , dit Pausanias , il y a un Temple consacré à  
 « Venus céleste , dont le culte doit son origine aux Assyriens , qui l'ont aussi communiqué à la Ville de Paphos  
 « de l'Isle de Cypre , & à la Ville d'Ascalon qui est dans  
 « la Palestine (1) ». De même l'Écriture en plusieurs endroits parlant de la Déesse Syrienne , d'Astarte , de Derceto , d'Astaroth , & autres Divinités semblables que les Philistins , & leurs Voisins adoroient en différens endroits de la Palestine , les qualifie chacune en particulier de *Reine du Ciel* (2) ; parce qu'elles ne différoient que de nom d'Atargatis de la Ville d'Ascalon. Or cette Divinité selon les Phéniciens , étoit fille de Celus ou du Ciel , & femme de Saturne son frere ; elle régnoit dans un pays que Saturne lui avoit cédé : comme elle parcouroit toute la terre , elle trouva une Étoile qui étoit tombée du Ciel , elle la ramassa & la consacra dans l'Isle sainte de Tyr (3).

Voilà quelle étoit cette Divinité femelle , entre laquelle & Mithras , les Perses partageoient le culte qu'ils rendoient originaiement à Dieu. Cette Divinité s'appelloit Mitra , comme Herodote le dit , & que S. Ambroise le

(1) Πρώτοις ἢ ἀνθρώπων Ἀσπείροις κατὰ τὴν ἀρεσκίαν τῆς Οὐρανίας· μετὰ ἢ Ἀσπείροις Κυπρίων Παφίους &c. Pausan. lib. 1. pag. 27.

li. Jerem. 7. 18 & alibi sæpe.

(2) Ἐὐρεν ἀεροπτή ἀστέρᾳ , ἣν ἔ ἀνελάμβανεν ἐν Τύρῳ τῆ ἀγρία νῆσος ἀφιέραισε. Euseb. Præp. Evang. lib. 1. cap. 10.

(3) Ut faciunt placentas Reginae Cæ- pag. 38.

confirme (1). M. Della Torré à beau s'inscrire en faux contre cette dénomination, & dire qu'Herodote que S. Ambroise a copié, étoit si peu instruit de la Religion des Perfes, qu'il a confondu leur Divinité femelle avec leur Divinité mâle, en attribuant le nom de celle-ci à celle-là : puisque Strabon qui étoit bien mieux au fait de tout ce qui se passoit en Perse, parlant des honneurs qu'on y rendoit à Venus, n'auroit pas manqué de dire qu'elle y étoit appelée Mitra, si cela eût été effectivement (2). Il appuie ce raisonnement sur ce qu'Herodote dit bien que les Perfes adoroient le Soleil, mais il ne dit pas qu'ils l'appelloient Mithras.

Tout le bruit que fait M. Della Torré se réduit à deux choses : 1°. à faire voir qu'Herodote & Strabon sont également en faute ; le premier pour avoir manqué de dire que les Perfes donnoient au Soleil déifié le nom de Mithras, & l'autre pour avoir passé sous silence le nom sous lequel ces mêmes peuples honoroient la Lune. 2°. A nous obliger de conclure du passage d'Herodote, & de celui de Strabon comparés ensemble, qu'Herodote en cet endroit est bien plus exact & plus lumineux que Strabon : car outre qu'il nous apprend le véritable nom que les Perfes donnoient à la Divinité feminine, qu'ils faisoient Collegue du Dieu Mithras ; il nous tire de l'embarras où nous jetoit Strabon de sçavoir quelle étoit la Venus dont il parloit ; puisqu'il ne se contente pas de dire simplement que cette Déesse étoit Venus ; il dit encore que c'étoit Venus céleste ; & par là, il fait voir non seulement que la Religion des Perfes se suivoit assez bien, mais encore qu'elle étoit dans le fonds la même que celle des Assyriens & des Egyptiens, qui avoient montré aux autres (3) à établir deux Divinités, l'une mâle, & l'autre femelle, selon les

(1) *Quam caelestem Afri, Mitram Persæ, plerique Venerem colunt, &c.* Epist. 18. num. 30. tom. 2. col. 840.

(2) *Potior itaque fides Straboni testi oculato esse debet : qui dum Venerem Persis cultam refert, non omisisset eam*

\* Mitram. *quoque Mithram\* vocatam docere. De*

Mithra. cap. 2. pag. 175.

(3) Nous avons déjà vu que toute la Religion des Egyptiens se rapportoit directement ou indirectement à Osiris & à Isis ; c'est-à-dire, au Soleil & à la Lune.



termes exprès de Julius Firmicus, lesquelles possédoient par indivis l'Empire de l'Univers, & le gouvernoient de concert.

Outre ces raisons qui décident en faveur d'Herodote, il y en a deux autres assez fortes pour nous entraîner. La première, c'est que S. Ambroise, ce Pere si versé dans la lecture de Anciens, & qui châtioit & polissoit avec tant de soin ses écrits, ayant en tête le Payen le plus sçavant, le plus raffiné, le plus éloquent & le plus puissant de son siècle, n'auroit pas hazardé un fait tel que celui qu'on reproche à Herodote, s'il n'avoit été constamment vrai; puisque son Adversaire n'auroit pas manqué de le bien relever.

L'autre raison, c'est que la Déesse entre laquelle & Mithras les Perfes partageoient la Divinité, devoit avoir un nom commun avec lui, au leger changement près qui se fait quand on transporte un mot du genre masculin au genre féminin. Or ce changement ne pouvoit guères être plus grand dans la langue Persienne, qu'est dans le latin le changement de *Dominus* en *Domina*. Puis donc que chez les Perfes, tout jusqu'à la communication d'Idiomes, étoit égal entre le Soleil & la Lune, le nom que ces Peuples affectoient de donner à la Lune pour marquer son souverain Domaine, devoit fort approcher de celui qu'ils donnoient aussi au Soleil en vûë du souverain Domaine qu'ils lui attribuoient. Et c'est ce qu'on ne peut refuser de reconnoître en comparant le *Mitra* d'Herodote & de S. Ambroise avec le *Mithras* de Strabon.

Sur ce qu'on vient de dire, on peut juger que la Divinité dont nous parlons, étoit de l'invention des Orientaux. Aussi son culte étoit-il répandu dans toute l'Asie, & par tout sous différens noms: tels étoient ceux d'Adergatis, Adargidis, Atargata, Dercé, Derceto, Diane Persique, Odacon, Dictynne, Militta, Alitta, Mitra, Artimpasa, & autres que Selden & Beyer ont recueilli dans le traité de *Diis Syris Syntag.* 11. c. 2. Comme il étoit impossible de les réunir tous, on s'avisa d'en forger un qui les com-

prit : c'est celui de Myrionyme (1), qui signifie la Déesse à dix mille noms. Ces noms qui se trouvent en partie dans Apulée (2), ne marquoient autre chose sinon ce que le même Apulée & une Inscription donnée par Gruter disent en termes exprès, que cette Déesse étoit toutes choses (3). Les Occidentaux en la recevant au nombre de leurs Dieux, lui conserverent toutes ces qualifications, & y ajoutèrent celles d'*Invincible* (4) & de *Triple* (5) qu'ils donnoient toujours à Mithras? Au reste, on peut juger du progrès que son culte fit parmi eux, & de la haute idée que les Romains s'étoient formée de cette Divinité, par les reproches sanglans que fait Cicéron à Clodius : »  
 » Vous avez, lui dit-il, ravagé le siege & le domicile de  
 » la Mere des Dieux . . . Vous avez profané ce que l'An-  
 » tiquité, ce que les Perles, ce que les Syriens, ce que  
 » tous les Rois de l'Europe & de l'Asie ont le plus révé-  
 » ré (6). Nonobstant des autorités si fortes, je doute fort qu'on eût jamais soupçonné, que la Déesse dont nous parlons, fût celle que les Romains honoroient sous le nom de la Victoire, si S. Ambroise ne nous l'avoit appris dans le passage que nous avons rapporté.

## §. V I.

*Figures monstrueuses avec lesquelles on représentoit ordinairement Mithras. Noms singuliers qu'on donnoit à ses Ministres & à ceux qui se faisoient initiateur à ses mysteres. Que signifioient ces figures & ces noms.*

Hors les changemens légers que nous avons dit avoir

(1) Gruter. pag. 83. 11. & Plutar. de Inde pag. 372.

(2) Metamorph. lib. 21.

(3) Gruter pag. 82. n. 2. ISIS DEAE QUAE ES OMNIA.

(4) Gruter pag. 41. n. 4. 59. n. 4. & 1065. n. 11.

(5) Idem pag. 28. n. 6.

(6) *Sedem domiciliumque Deorum vastaris . . . omnia illa quae vetustas, quae Persae, quae Syri, quae Reges omnes qui Europam Asiamque tenuerunt, semper summa religione coluerunt, pervertitis; De Haruf. responsis. n. 28.*

été faits par les Romains dans les Mithraïques, tout le reste fut laissé dans l'état qu'il étoit venu de Cilicie. On prit seulement à tâche d'ornez toujours l'autre de Mithras de diverses figures. L'autre que nous avons fait dessiner, outre les figures dont nous avons parlé, présente un serpent, un Chien, un Corbeau, le Soleil dans un char à quatre chevaux, un homme qui va devant tenant un flambeau élevé, trois arbres, & enfin la Lune qui est sur un char qui n'a que deux chevaux, & qui est précédé par un homme qui éteint un flambeau : à quoi il faut ajoûter que la queue du Taureau que Mithras égorge, se termine en poignée d'épis, & qu'en deux différens endroits du corps du Taureau on a gravé deux Inscriptions. La première qui est sur le col, consiste en ces deux mots NAMA SEBESIO. L'autre est sur le corps même du Taureau, & se lit ainsi : DEO SOLI INVICTO MITHRAE.

Excepté les Inscriptions & quelques petites différences, ces mêmes figures & autres semblables se voyent encore dans un petit nombre d'autres de Mithras qui sont parvenus jusqu'à nous. A la vérité certains autres sont chargés d'un plus grand nombre de figures que d'autres, mais ils se réunissent dans ce point fondamental, qu'ils représentent toujours les mêmes, & que les nouvelles qu'ils exposent sont du même ordre & de la même classe que les premières. Ces figures sont celles du Lion, du Corbeau, du Chien, de l'Ecréviffe, du Serpent, du Scorpion, de l'Aigle, du Sanglier, du Belier, de l'Epervier, du Cheval Pegaze, d'un Vase, de sept Etoiles, du Soleil & de la Lune & d'autres semblables. L'Ouvrier a eu soin de les animer & de les offrir aux yeux s'intéressant à l'action de Mithras. Ainsi l'on voit que des animaux représentés par ces figures, les uns s'attristent de ce que la Lune est venue par son interposition cacher sa lumière ; d'autres aident Mithras à défaire le Taureau, d'autres enfin lui applaudissent, & prennent part à sa victoire. C'est une image de ce qui se passe à peu près sur la terre à chaque Eclipsé de Soleil selon ses différens degrés.

Ceux qui étoient initiés, ou qui se faisoient initier aux my-

sters de Mithras , prenoient le nom d'un de ces animaux.  
 » Les Perfes, dit Porphyre, donnent à ceux qui se consacrent  
 » au culte de Mithras le nom de Lions , celui de Lion-  
 » nes aux femmes , aux simples Ministres celui de Cor-  
 » beaux ; à ceux qui sont élevés à la dignité de Peres ,  
 » celui d'Aigles ou d'Eperviers ; & ils distinguent celui  
 » qu'ils honorent du titre de Lion , en ce qu'ils lui confe-  
 » rent le pouvoir de prendre la figure de toutes sortes d'a-  
 » nimaux (1) ». Quant aux autres noms dont Porphyre ne  
 fait pas mention , je les rapporterai plus bas avec le passa-  
 ge de S. Jérôme qui les renferme en tout ou en partie.  
 Ce qui est certain , c'est que selon un Ancien cité par Por-  
 phyre à la suite du passage que je viens d'alléguer , ces  
 noms & ces figures étoient le symbole des signes du Zo-  
 diaque (2). Celse dit la même chose , & ajoute qu'ils re-  
 présentoiént aussi les Etoiles fixes & les Planètes (3).

Ces figures ne désignent donc pas la création, la produc-  
 tion & la conservation des divers Êtres de l'Univers, comme  
 M. Della Torré le prétend (4); le passage de Porphyre qui lui  
 a fait venir cette idée, ne le dit point: mais quand ce passage  
 seroit aussi clair qu'il se l'est imaginé, il est aisé de faire voir  
 que Porphyre ne mérite pas plus de créance sur ce point ,  
 que sur une infinité d'autres qui l'ont décrié autant parmi les  
 siens (5), que parmi les Chrétiens de son siècle. » Zo-  
 » roastre, dit ce Philosophe , est le premier qui ait confa-  
 » cré en l'honneur de Mithras Créateur & Pere de toutes  
 » choses, un antre sur les montagnes voisines de la Perse.  
 » Cet antre que la nature avoit formé , & que mille fleurs

(1) Ὡς τὸς μὲν μετόχους τῶν ἀν-  
 τῶν ὀφθαλμῶν μύθους λέοντος καλεῖν, τὸς  
 δὲ γυναῖκας λιαινας, τὸς ἢ ὑψηροτέρι-  
 νους κόρυμβους. ἐπὶ τε τῶν πατέρων ἄε-  
 τὴ γὰρ καὶ ἰερακεὶς εἶσι προσεγορευόμε-  
 ναι· ὅτι τε λεοντικὰ παραλαμβάνων,  
 περιπέθει παντοδωπίου ζώων μορφῆς.  
 Porphyr. de Abstinent. lib. 4. pag.  
 165. edit. Cantabr. 1655.

(2) Ἀποδιδὼς Πάλλας ἐν τοῖς περὶ  
 τῆς Μίθρας τῶν κοινῶν, φησι, φορῶν ὀι-  
 εῖσθαι, ὡς πρὸς τῶν τῆς ζωδιακῆς κύκλου  
 ἀποστίειν. Idem ibid. pag. 166.

(3) Ἐπὶ γὰρ π ἐν αὐτῇ σύμβολον  
 τῶν δύο τῶν ἐν ἑρανῶ περιόδων, τὸ τε  
 ἀπλανῆς, ἔσ τ' εἰς τὸς πλάνητας αὐ γ-  
 νερόμης. Apud Orig. edit. nov. Benedi-  
 dicti lib. 6. num. 22. tom. 1. p. 646.

(4) Nam statim generationem verum  
 iis figurari contendo, Mithræ solis vi-  
 & potestate cuncta ad productionem  
 agente, & vivifica virtute fovente con-  
 servationem. De Mithra cap. III.  
 pag. 180.

(5) Vide Eunap. in Porphyr. sub fin.

» & plusieurs fontaines rendoient délicieux, représentoit  
 » l'Univers, & les simulacres qui étoient placés en dedans  
 » à égales distances les uns des autres, étoient la figure  
 » des Elemens & des inclinations du Ciel (1) ». Mais quels  
 sont ces Elemens & ces inclinations du Ciel? Deux pas-  
 sages, l'un de Moysé, & l'autre d'Eusebe de Cesarée vont  
 nous l'apprendre. Moysé voulant que les Israélites fussent  
 en garde contre le culte des Phéniciens, au milieu des-  
 quels ils alloient habiter, leur défend » d'élever les yeux  
 » vers le Ciel, & d'y considerer le Soleil, la Lune &  
 » tous les Astres, de peur qu'ils n'en fussent éblouis, &  
 » qu'ils ne les adorassent (2) ». D'autre part, Eusebe dé-  
 crivant la Religion des premiers peuples du monde, dit  
 que » les Phéniciens adoroient originairement le Soleil,  
 » la Lune, les Planètes, les Elemens & les Astres qui les  
 » environnoient (3)«. Ces deux passages sont paralleles, non  
 seulement entre eux, mais encore à celui de Porphyre;  
 car étant hors de doute que les Phéniciens étoient ces Af-  
 syriens (4), dont Herodote assure que les Perses avoient  
 emprunté les Dieux, il est visible que les uns & les autres  
 traitent d'une seule & même Religion. Moysé à la verité  
 ne distingue point entre les Planètes & les Etoiles fixes:  
 ce S. Législateur se contente de désigner tout cela par le  
 nom général d'*Astres du Ciel*: mais on ne sçauroit me con-  
 tester qu'Eusebe par *Elemens* n'entende les douze signes  
 du Zodiaque, & par les *Astres* qui environnoient les Ele-  
 mens, les Constellations qui sont au Nord & au Midi des  
 douze signes. Et n'est-ce pas toutes ces différentes Con-  
 stellations que Porphyre qualifie en général d'*inclinations  
 des Cieux*?

Et pour mettre dans une plus grande évidence, que  
 les *Elemens* dont parle Porphyre, sont les constellations  
 & les étoiles fixes, il suffit de se souvenir que les Auteurs

(1) Τῶν ἢ ἐξ ἑαυτῶν, κατὰ συμμετρίας ἀποστάσεις, σύμβολα φερόντων τῶν κοσμικῶν στοιχείων ἔ κλιμαίων. Porphyr. de Antro Nymphar. pag. 254.

(2) Ne forte elevatis oculis ad caelum, videas Solem & Lunam, & omnia astra caeli, & errore deceptus ado-

res ea & colas. Deuteron. 4. vers. 19.

(3) Ἡλιον ἔ Σελήνην, ἔ τὸς λοιπὰς πλανήτας, ἀστέρας, ἔ τὰ στοιχεῖα, ἔ πᾶ τῆτοις συναφῆ. Euf. Præp. Evang. Ib. 1. c. 9. pag. 28.

(4) Vide Selden. de Diis Syris Prolegom. cap. 1. & Beyerum ibid.

Grecs appelloient *Elemens* les quarante-huit constellations que les Anciens avoient alors découvertes, & *Elementaires* ceux qui en faisoient une étude particuliere. La neuvième maxime de l'Auteur du *Centiloquium* attribué à Ptolomée, établit cette vérité d'une maniere incontestable. La voici en Grec & en Latin donnée par Selden (1) : *Ἐν τῇ γενέσει ἡ φθορᾷ εἶδη πάσχει ὑπὸ τῶν αὐρανίων εἰδῶν. διὰ τῆτο χρόνται τέτοις οἱ σοιχειωματικοί, τὰς ἐπεμβάσεις τῶν ἀστέρων σκοπῶντες, ἐπ' αὐτῶν.* *Vultus hujus sæculi sunt subjecti vultibus caelestibus, & ideo sapientes* (2) *qui imagines faciebant stellarum, introitus in caelestes vultus inspiciebant, & tunc operabantur quod debebant.* Sur quoi Selden fait cette observation ; » Par ces visages célestes l'Auteur entend non-seulement les quarante-huit constellations tracées sur un globe, mais encore ce grand nombre de figures extravagantes que les Perses, les Indiens & les Egyptiens représentoient avec le signe sous lequel ils les rangeoient « (3).

Quelle que convainçantes que soient ces preuves & ces raisons, elles me frappent cependant moins, que deux autres. L'une est prise de la nature même des figures qui parent l'autre de Mithras ; je tire l'autre de la Religion des Egyptiens. Qu'on examine donc toutes les figures que les différens autres de Mithras présentent, soit qu'on les considère en détail, soit qu'on les prenne *inglebo* & comme faisant un tout ; on ne peut s'empêcher de reconnoître que ce sont toutes figures de constellations. Le pot même, le pot qui se trouve dans un seul Relief, & qui a donné la torture à M. l'Evêque d'Hadria pour pouvoir dire quelque chose de raisonnable qui favorisât son système, est le signe qu'on appelle le *Verseau*.

Je tire la même vérité de la Religion des Egyptiens, Il est de notoriété publique que cette Religion a été le

(1) De Ois Syris Synag. 1. cap. 2. pag. 30.

(2) Le Grec dit, *Elementarii*. Synecelle appelle aussi *Ἐπιχειωματικοί* les Astrologues, & *ἐπιχειωματικὴν τὴν τέχνην* le compte Ecclesiastique.

(3) *Vultus autem illi caelestes non mo-*

*do xlviij. constellationes globis depictas, verum innumeras & portentosas etiam illas figuras denotant, quæ Persæ, Indi atque Aegyptii cum unoquoque signi Decano, seu qualibet Decani gradu Ascendere iradebant.*

modèle de toutes les autres. Cet axiome a plus de lieu à l'égard des peuples qui ont pris l'esprit & le fonds de cette Religion, qu'à l'égard des peuples qui n'en ont tiré que quelque partie. On ne feroit disconvenir que les Assyriens & les Perles n'aient pris la substance de la Religion des Égyptiens ; puisqu'ils ont, comme eux, partagé la nature divine en deux Divinités, en une Divinité mâle & en une Divinité femelle ; & que chez les uns & les autres la Divinité mâle étoit le Soleil, & la Divinité femelle étoit la Lune. Or sans avoir recours aux globes dont je parle ailleurs, sur lesquels les Égyptiens traçoient le cours d'Osiris & d'Isis, c'est-à-dire, du Soleil & de la Lune, des Planètes & des étoiles fixes, bien entendu qu'ils ne regardoient ces dernières que comme des Divinités d'un second ordre, qui avoient eu un commencement & une fin (1) : Le principe de Julius Firmicus une fois admis, que les Perles n'adornoient que le Soleil & la Lune, on conclut sur le champ que les figures, dont ils accompagnoient celles de ces Astres, avoient & devoient avoir quelque rapport avec ces Astres, & y tenir par quelque endroit ; & c'est ce qui ne convient qu'aux Constellations, aux Planètes & aux Étoiles fixes.

## §. VII.

*Noms de Planetes & de Constellations que prenoient les Adorateurs de Mithras ; leurs différentes classes. Longues & cruelles épreuves à quoi ils étoient auparavant soumis. Princesses qui ont été Prêtresses de Mithras. Plagiat de M. Vallarsi.*

Voilà véritablement ce que représentoient les figures qui étoient de distance en distance dans l'intérieur de l'Antre de Mithras. Il n'y en avoit point qui ne représentât ou Planète, ou Constellation, ou Étoile fixe. Les

(1) Τῶν ἄλλων θεῶν, ὅτι μὴ ἀγίν- } pag. 357. C.  
 οὔσι μὲν ἀφθάρτοι. Plutar. de Isis. !

Anciens pour distinguer ces Astres les uns des autres , leur avoient donné un nom & assigné différentes figures. Comme les Mithriaques avoient pour objet le culte des Astres relativement à Mithras , ceux qui en avoient la direction , avoient établi que ceux qui demanderoient d'entrer dans leur corps , prendroient le nom & la figure d'une Planète ou d'une Constellation : mais ils ne pouvoient parvenir à cet honneur , qu'ils ne l'achetassent chèrement & au prix de leur sang , comme l'assûre Saint Augustin (1). En effet , ils ne l'obtenoient qu'après avoir subi quatre-vingts épreuves , qui leur faisoient souvent perdre la vie ou la patience ; ce sont les paroles de Nonnus & de tous les Auteurs qui ont parlé de ces cruelles initiations. Comme leurs passages ne pourroient qu'ennuyer le Lecteur , & que M. Della Torré les a tous ramassés (2) , je me contenterai de rapporter celui de Nicetas de Crete. » On avoit coûtume , dit cet Ecrivain , » de faire passer par différens degrés de tourmens ceux » qui vouloient être initiés aux mysteres de Mithras ; allant » toujours en augmentant. On commençoit par leur faire » souffrir une rigoureuse faim pendant cinquante jours ; » & s'ils la supportoient constamment , on les déchiroit » à coups de fouët deux jours entiers : après quoi on continuoit à les tourmenter ainsi alternativement ; & en redoublant (3) leurs supplices pendant vingt-huit jours : » & si les Candidats fournissoient cette longue carrière » sans fourciller , on leur développoit les plus hauts mysteres de cette Religion (4). « Ces dernieres paroles , outre le sens propre & naturel que Nonnus y donne , & qui consiste à dire que si ces Martyrs de Mithras survivoient à de si fortes épreuves , on les initioit aux mystères de

(1) *Ergo nescio quid simile imitatus est quidam Spiritus , ut sanguine simulacrum suum emi veller.* Tract. 7. in Johan. num. 6. tom. 3. part. 2. col. 344.

(2) Dissert. de Mithra pag. 211. & seq.

(3) Ce changement & cette gradation de supplices consistoit à les rouler

dans la neige , à leur faire endurer des chaleurs insupportables , à les confiner dans d'affreux deserts , à les charger d'injures & d'opprobres , &c.

(4) *Si qui initiabantur hæc patienter ferrent , tunc demum perfectiora edocebantur.* Apud Philip. à Turre dissert. de Mithra pag. 213.



leur Dieu (1) : ces paroles, dis-je, insinuent que dans le système des Mithriaques, cette chaîne de tourmens marquoit à l'égard de ceux qui y étoient soumis, que Mithras étoit alors éclipsé pour eux, & que la fin de l'Eclipse devoit être celle de leurs supplices : après quoi ils verroient Mithras à plein, parce que leur ame se trouveroit purifiée de toutes ses souillures.

L'initiation se faisoit, ainsi que je l'ai dit, en faisant prendre à ceux qui se consacroient au culte de Mithras un nom de ces Planètes ou de ces Constellations, dont les figures ornoient l'autre de ce Dieu. Ce nom donnoit droit à celui qui le portoit, de prendre pendant la célébration des mystères la figure de la Planète ou de la Constellation, dont il portoit le nom. Les Prêtres & les Prêtresses étoient distingués des autres Adorateurs de Mithras ; car comme ils prenoient le nom de Lions & de Lionnes (2), ils

(1) *Quibus si supervixerit, tunc deum sacris Mithriacis initiatur.* Ibid. pag. 212.

(2) Il n'est parlé des Prêtresses de Mithras que dans le 16. Chapitre du 4. Livre du traité de Porphyre, intitulé *De abstinentia* : encore le texte est-il visiblement corrompu : car au lieu d'y trouver qu'on appelloit les Prêtresses *Lionnes*, on y lit qu'on les nommoit *Hyennes*. Si l'on admet avec moi la conjecture de M. Della Turré, nous aurons dans la mere de l'Empereur Aurelien, une Lionne ou Prêtresse de Mithras, & ce qui est encore plus, la véritable patrie de ce Prince. Car supposant que le Temple, dont il est parlé dans l'Inscription donnée par Gruter pag. 38. 4. est le même que ce Temple du Soleil, dont la mere d'Aurelien, selon Vopiscus (*in Aurelian. cap. 5.*) étoit Prêtresse : comme d'un côté il est constant qu'Aurelien étoit de Pannonie, & que de l'autre le Roy de Perse fit présent à Aurelien d'une Patere, sur laquelle le Soleil étoit représenté sous la figure même qu'il étoit adoré dans le Temple que sa mere desservoit, il est hors de doute que cette figure étoit celle

de Mithras, puisque les Perses postérieurs ne représentoient pas autrement le Soleil. L'Inscription de Gruter indiquant donc dans la Pannonie un Temple de Mithras, paroît aussi nous indiquer le lieu de la naissance d'Aurelien, & le Temple dont sa mere étoit Prêtresse. Or ce lieu est Rohiez dans la Stirie inferieure, & non pas Pettaw, comme l'a écrit M. l'Evêque d'Hadria. (*de Mithra cap. ult. pag. 239.*) Les Perses ont eu une Prêtresse de Mithras ou du Soleil, si l'on en croit Justin, dans la personne de la célèbre Aspasia qu'Artaxerxès Memnon épousa. Car ce Prince apprenant que son fils Darius en vouloit faire sa femme, par le droit attaché à la couronne qu'il venoit de lui ceder, se hâta de la consacrer au service du Soleil, *ut eam adimeret, & quod temere promiserat honeste negaret, eam solis Sacerdotio præfecit.* Mais Justin se trompe ; Artaxerxès fit Aspasia Prêtresse de Venus, ou de Diane Anaitis, qui étoit une même Divinité chez les Perses, & cette Divinité étoit la Lune. *Vide Hyde hist. Relig. vet. Persarum pag. 91.*

pouvoient prendre indifféremment la figure de toutes les Planètes & de toutes les Constellations (1). Entre les Prêtres & les simples Laïques, il y avoit un ordre de Mithricoles, qui tenoient un milieu. On les honoroit du nom de Peres, en conséquence on leur réservoir le nom & la figure d'Aigle ou d'Epervier; & l'on se contentoit de donner à ceux qui étoient au deffous d'eux le nom de Corbeaux (2).

De tant de noms de Planètes & de Constellations, que les Mithricoles prenoient le jour de leur initiation aux mysteres de leur Dieu, ce sont les seuls que Porphyre nous a conservés. Nous serions en peine de sçavoir les autres, si S. Jérôme n'en avoit heureusement glissé quelques-uns dans sa lettre à Leta. Ce qui est surprenant, c'est que le passage qui les contient, a donné la torture à presque tous les Commentateurs de ce Pere sans qu'ils aient pris sa pensée. Erasme a pris ces noms pour des noms de Villes, Marianus pour des noms de faux Dieux. M. de la Turré après avoir tourné ce passage de tous les côtés, a bien reconnu que c'étoient tous noms affectés à ceux qui se consacroient au culte de Mithras, mais il n'a point vû que c'étoient des noms de Planètes & de Constellations. Dom Martianay est le premier qui a pénétré ce mystere dans l'édition des Ouvrages de S. Jerome de sa façon. *In antro Mithræ*, dit-il, *erant symbola Astroorum & Planetarum, atque simulacra consequenter syderum ab Hieronymo recensitorum*. Ce peu de paroles ont ouvert le chemin à l'Auteur de la Religion des Gaulois, & l'ont mis en état de porter sur ce point de Mythologie les recherches aussi loin qu'elles pouvoient aller. Cependant M. Vallarfi & M. Maffei dans le premier Tome de S. Jerome qu'ils viennent de donner à Verone par indivis, soutiennent que les Modernes qui se font le plus appliqués à expliquer les noms dont il s'agit, ne sçavent ce qu'ils disent. *Recentiores qui hisce nominibus exponendis desudarunt,*

Apud Hieron. tom. 4.  
part. 2. col.  
92

(1) Οὐδὲ τὰ λεοντικὰ παραλαμβάνων, περιπέτοι παντοδαπῶν ζῴων μορφάς.  
Porphyr. de abstinent. lib. 4. c. 16.

(2) Τὸς ἡ ἱερωτικῆς κόουκας ἐπὶ πὶ τῶν Πατέρων, ἀετοὶ γὰρ εἶδοντες ἔτσι προσεγορεύονται. Porphy. ibid.

*operam fere ludunt.* Ce qui frappe le plus ici, c'est qu'ils n'avancent rien que je ne trouve mot pour mot dans la Religion des Gaulois. Cet Ouvrage a paru dès 1727. Le S. Jérôme de Verone n'a été donné qu'en 1734. C'est aux Sçavans à décider de quel côté est le plagiat. Je vais mettre les deux Ouvrages en parallèle. L'un & l'autre a pour objet un passage de S. Jérôme, où ce Pere donnant à Gracchus parent de Leta, les louanges qu'il méritoit, pour avoir détruit avant son Baptême l'autre de Mithras avec tous les simulacres monstrueux dont il étoit décoré, dit selon l'édition des Benedictins : *Nonne specum Mithræ, & omnia portentuosâ simulacra, quibus Corax, Nymphus, Miles, Leo, Perses, Heliodromus pariter inicianur, subvertit?* Au lieu de *Heliodromus pariter* les nouveaux Editeurs lisent, *Helios, Dromo, Pater.* En attendant que nous examinions s'ils sont fondés, confrontons-leur l'Ecrivain qui s'est si bien rencontré avec eux plusieurs années avant qu'ils eussent témoigné avoir de pareilles idées.

Nouvelle édition de S. Jérôme,  
à Verone t. 1. col. 672. n. F.

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 435.  
& suivantes.

*Hæc in antro Mithræ portentosa simulacra, & nomina symbola astrorum & planetarum erant.*

Dans les Cavernes qu'on choissoit toujours pour Temples de Mithras, il y avoit des Simulacres monstrueux de ces animaux, dont parle S. Jérôme pag. 437. C'étoient tous noms d'Astres, de Constellations & de Planètes.

*Ut omitamus Porphyrii loca, in quibus ea animalia esse dixit, & ad Zodiaci circulum pertinere,*

Pag. 439. Porphyre dit en termes exprès, que ce sont les Signes ou Constellations, qui sont ou hors, ou dans le Zodiaque. Ce même Auteur avoué dans un autre ouvrage, qu'un ancien Ecrivain, qui avoit écrit à fond sur les mysteres de Mithras, tenoit que tous ces animaux avoient pour

*Religion des Gaulois tom. 1. pag. 434.  
& suivantes.*

S. Jérôme, édition de Verone  
tom. 1. col. 672.

objet les mêmes animaux qui sont compris dans le Zodiaque.

*M. Maffei se trompe ; les paroles qu'il prête à Origene , sont de Celse ; l'Auteur de la Religion des Gaulois est plus exact ; Celse dans Origene , dit-il , pag. 440. s'énonce de la même maniere , & assure que les symboles qui faisoient partie des mysteres de Mithras , étoient des représentations des Etoiles fixes , & des Planètes.*

Pag. 437. D'où l'on peut inferer , sans crainte de se tromper , qu'il y avoit encore bien d'autres noms de ces Simulacres monstrueux , qu'on conservoit dans les Antres consacrés à Mithras , & qui servoient à former d'autres classes de gens , qui se faisoient initier aux mysteres de ce Dieu.

Pag. 440. De ces Constellations les unes sont dans le Zodiaque , & les autres hors du Zodiaque : par exemple le Corbeau est hors du Zodiaque du côté du Midi , vis-à-vis de la Balance.

Ceux qui portoient le nom de Nymphes prenoient leur dénomination de Νύμφη , qui signifie une jeune personne fiancée ou même mariée , mais qui passoit pour Vierge , ainsi Νύμφη est un des douze Signes du Zodiaque , qu'on nomme la Vierge.

*Præcis verbis Origenes lib. 6. contra Celsum , In Mithræ , inquit , sacris duplex Stellarum circumactio prætenditur , fixarum & errantium.*

*Atque harum quidem constellationum , non enim omnes heic recitantur ,*

*Quædam intra , quædam extra Zodiacum sunt. Corax ex Græco κέραις Corvus , stella est extra Zodiacum in meridionali parte.*

*Nymphus est Νύμφη Virgo Zodiaci signum :*

S. Jérôme, édition de Verone  
tom. 1. col. 672.

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 434.  
& suivantes.

*Siquidem aliquot signorum tum masculina, tum feminina simulacra erant & nomina: nam & Mystas omnes matres, leones vocatos, feminas, hyænas tradit Porphyrius lib. 4. de Abstin.*

» Il y a ici deux fautes; la première & la plus considérable est de » M. Maffei ou de son associé; » elle consiste en ce qu'il ajoute » au texte de Porphyre le mot *omnes*, qui n'y est pas, & qui ren- » verse non-seulement le système » de la Religion de Mithras, mais » encore fait que M. Maffei est » en contradiction plusieurs fois » avec lui-même dans la note même qui est sous nos yeux.

» L'autre faute vient de la » mauvaise édition de Porphyre, » que M. Maffei a suivie, & où » on lit *Hyænas* à la place de *Leænas*, qui est la véritable leçon. » Le Scholiaste auroit évité ces » deux fautes s'il avoit continué » comme il avoit commencé, & » qu'il s'en fût tenu à son original, à l'exemple de l'Auteur » de la Religion des Gaulois, » dont voici le passage parallèle.

Pag. 434. Les Mages de Perse, dit Porphyre, qui sont chargés de tout le culte de Mithras, donnent à ceux qu'ils font Prêtres de ce Dieu le nom de Lions, & aux femmes qu'ils établissent Pretresses, celui de Lionnes.

Pag. 673. *Ipsiusque Mithriaci Jovis, viri & femina simulacra memorat Jul. Firmicus.*

Page 421. Les Perses & tous les Mages, dit Julius Firmicus, donnent le premier rang au feu, & le mettent au dessus des au-

Religion des Gaulois rom. 1. pag. 440.  
& suivantes.

S. Jérôme, édition de Veronax  
tom. 1. col. 672.

tres Elemens. Ils partagent la Divinité en deux puissances, & communiquent sa nature aux deux sexes; attribuant à une figure d'homme, & à une autre de femme la substance du feu. Ils veulent que la femme ait trois visages différens; & ils représentent son corps entortillé de Serpens.

Page 440. Miles est une Constellation Septentrionale qu'on connoît sous le nom d'Hercule, & qui est vis-à-vis du Sagittaire.

Le Lion est dans le Zodiaque. Persée est du côté du Septentrion, & il regarde le Taureau.

Pag. 433. Outre les noms de Lions, de Lionnes, & de Corbeaux rapportés par Porphyre, il y avoit bien d'autres noms que prenoient ceux qui vouloient être initiés aux mystères de Mythras, & que S. Jérôme nous a conservés.

» M. Maffei & son associé se  
» trompent encore ici, ils don-  
» nent pour des *Imagunculae*; ce  
» que S. Jérôme & toute l'Anti-  
» quité qualifioit de *Portentuosâ si-*  
» *mulacra*. Ils auroient été plus re-  
» servés s'ils avoient lû sérieuse-

*Miles Septentrionalis*  
*est, notior sub Herculis*  
*nomine.*

*Leo ipse in Zodiaco.*  
*Perseus a Septentrione*  
*respicit Taurum. De Tri-*  
*bus aliis Helios, Dro-*  
*mo, Pater, mox erit di-*  
*cendi locus.*

*Porro ex hujusmodi*  
*signis Mithricole nomen*  
*adsumebant, dum initia-*  
*rentur;*

*Figurae autem sive ima-*  
*gunculae pingebantur in*  
*specu, seu scalpro effin-*  
*gebantur, mysteriisque*  
*ut inservirent, ex iisque*  
*sunt quae heic Hieron. ir-*  
*ridet simulacra,*

S. Jérôme, édition de Verons  
tom. 1 col. 67:

Religion des Gaulois tom. 1. pag. 440.  
& suivantes.

» ment le cinquième chapitre du  
» Traité de M. Della Turré sur  
» Mithras, & s'ils avoient jetté les  
» yeux sur les figures semblables  
» à celles dont il s'agit, que l'Au-  
» teur de la Religion des Gaulois  
» produit tom. 1. cap. 34. p. 442.  
» Comme cette partie de la no-  
» te, n'est qu'une repetition des  
» paroles par où elle commence,  
» je n'oppose point repetition à  
» repetition.

*Et quæ cum Alexan-  
driæ in Mithrio reperta  
fuissent, teste Sozomeno,  
ridicula admodum &  
peregrina visa sunt.*

Pag. 443. Sozomene en parle dans les mêmes termes que S. Jérôme à l'occasion d'un Temple de Mithras, que l'Empereur Constance avoit donné à l'Eglise d'Alexandrie, & que George ce furieux Arien, qui chassa S. Athanase de son Siege pour se mettre à sa place, voulut purifier, afin d'y bâtir une Eglise: Quand on vint, dit l'Historien, à l'endroit le plus intérieur du Temple, on trouva des statuës & des figures, qui servoient, tant à ceux qui étoient initiés aux mysteres, qu'à ceux qui s'y faisoient initier, qui étoient aussi ridicules que surprenantes.

*Rursùm in certas clas-  
ses ex assumto simulacri  
nomine ac dignitate ini-  
tiasi dispertiebantur;*

Pag. 436. Ceux qui étoient initiés, étoient distribués en certaines classes, par le moyen du nom de ces Simulacres qu'ils portoient.

*Religion des Gaulois rom. 1. pag. 440.  
& suivantes.*

S. Jérôme, édition de Verone  
tom. 1. col. 672.

*Ibid.* Il y avoit des fêtes fixées à certains tems , qui portoient le nom de ces figures monstrueuses ; telles étoient les fêtes appelées *Heliaca* , *Persica* , *Coracica* , &c.

*Erantque fixæ solemnitates , ac festa quæ eadem Idola auspicabant. Coracica memorat Auctor Comment. in epistolas Pauli sub Ambrosii nomine , &c.*

Pag. 435. Pour bien entendre S. Jérôme , que personne que je sache , n'a ni bien compris ni bien expliqué ; il faut , &c.

*Recentiores , qui in hisce nominibus exponendis defudarunt , operam ferè ludunt.*

### §. VIII.

*Texte de S. Jérôme mal corrigé & mal entendu. Heliodromus étoit une figure monstrueuse sous le nom de laquelle on se consacroit à Mithras. Description de cette figure. Son nom étoit vraiment latinisé.*

Je n'oserois mettre la note qui suit sur le compte de M. Maffei , puisqu'il la condamne par la correction que j'ai rapportée de lui au commencement du premier §. & dès là on peut s'inscrire en faux contre l'harmonie qu'il dit qui regne entre lui & M. Vallarsi. » Quand j'étois à » Verone , dit M. Maffei , le docte M. Vallarsi venoit » me voir souvent , & m'apportoit toujours quelque nouvelle correction à faire dans le texte de S. Jérôme , qu'il » soumettoit à mes lumieres. A present que je suis absent , » il tient la même conduite par ses lettres : il est vrai qu'il » attend quelquefois à m'écrire , qu'il ait trouvé un plus » grand nombre de corrections , sur lesquelles je puisse lui » dire mon sentiment (1) ». Selon cet exposé , M. Vallarsi

(1) *Venitabat ad me frequentissime , absque , idem per litteras præstat ; sed novam aliquam asserens semper , ac proponens emendationem : postquam longe plures quandoque accumulans. Epist. 21, pag. 99.*

auroit



auroit dû lire dans le passage de S. Jérôme que nous avons rapporté, *Heliodromo innitebantur*, ainsi que le prétend M. Maffei : mais nous allons voir qu'il est d'un sentiment diametralement contraire.

M. Vallarfi pour justifier le changement qu'il fait de son autorité privée de *Heliodromus*, *pariter initiantur*, en *Helios*, *Dromo*, *Pater initiantur*, débute par dire que D. Martianay a fait une faute d'avoir préféré la leçon, qu'un grand nombre de Manuscrits lui présentoient : *Licet cum plerisque MSS.* dit-il, *vitiosè tamen Martian. fecit*, HELIODROMUS PARITER INITIANTUR. M. Vallarfi n'est point exact : D. Martianay ne dit pas simplement, qu'il a tiré la leçon qu'il a suivie d'un grand nombre de manuscrits, mais de tous les manuscrits qu'il a eu entre les mains, *In omnibus manuscriptis ita lego*. Aussi M. Vallarfi n'en a-t'il aucun à lui opposer. Au contraire D. Martianay lui en présente quatre de la dernière Antiquité, tous de la Bibliothèque de S. Germain des Prés : Le premier cotté 220. est de la fin du huitième siècle ou du commencement du neuvième ; & il porte, *Corax*, *Nimphus*, *Miles*, *Leo*, *Perses*, *Heliodromus*, *Pater imitantur*.

Le second cotté 222. est du neuvième (1) siècle : on y lit, *Corax . . . Heliodromus pariter imitantur* ; il est vrai qu'originellement au lieu de *pariter*, on lisoit *pater*.

Le troisième cotté 223. est du onzième siècle, & il présente ainsi tout le passage : *Corax*, *Inniphus*, *Miles*, *Leo*, *Perses*, *Elyodromus nuntiantur*.

Le dernier cotté 734. est du douzième siècle, & il porte, *Corax . . . Heliodromus*, *Pater innitebantur*.

Dom Martianay avoit eu communication de plusieurs autres manuscrits : tous sans exception lisoient *Heliodromus*, & obligeoient par conséquent l'Editeur à l'insérer dans le texte : pouvoit-il se dispenser de le faire ? M. Vallarfi a beau se figurer que le passage rétabli par le Bénédictin est corrompu & désespéré, *desperatum locum*, & sur cette idée entreprendre sans le secours d'aucun manuscrit

(1) Ce MS. porte sa date, car un catalogue des Papes qui est à la fin, | finit à Eugène II.

de convertir *Heliodromus* pariter en *Helios*, *Dromo*, *Pater* ; tous ceux qui sçavent avec quelle Religion il faut conserver pur le texte des Peres , & ne s'écarter jamais des manuscrits , ne manqueront pas de traiter ce changement d'attentat , & ôteront à M. Vallarsi la confiance qu'ils pouvoient avoir en lui. Il aura beau vouloir sauver le mot *Pater* à la faveur des deux manuscrits que je viens de produire : quoique ce mot soit bon , il ne fera pas écouté par cela seul , qu'il n'avoit point de connoissance qu'il fût dans quelque manuscrit.

D'ailleurs les raisons par lesquelles il s'efforce d'étayer son *Helios*, *Dromo*, font soupçonner ou qu'il n'avoit pas la clef des Mithriaques , ou qu'il n'a pas pris ici comme en tout le reste , l'Auteur de la Religion des Gaulois pour guide. » La leçon *Heliodromus*, dit-il, est visiblement vicieuse ; parce qu'il s'agit en cet endroit d'hommes , qui se faisoient initiés aux mystères de Mithras sous des figures monstrueuses dont ils prenoient les noms. Or *Heliodromus* étant le cours du Soleil , & non un animal , ni une personne , ne pouvoit communiquer ni sa figure , ni son nom ; & l'on n'a jamais dit que le *Cours du Soleil* se fit initié à des mystères (1).

Ce raisonnement est si peu fondé , qu'il donne lieu à plusieurs réponses , dont la moindre en découvre le tuf , & le fait évanouir. En effet ,

1°. M. Maffei , qui est l'Oracle de M. Vallarsi , soutient que la leçon *Heliodromus* est la seule qui soit la vraie ; parce qu'on a pu fort bien appeler *Heliodrome* le *Zodiaque*, de même qu'on a appelé *Hippodrome* le lieu destiné à la course des chevaux. On peut convertir la conjecture de M. Maffei en preuve positive , au moyen d'un passage de Censorin , qui nous apprend que les Latins appelloient *Stadiodromes* , ceux qui couroient dans le Stade : FACERE IDEM

(1) Quoad alterum verbum *Heliodromus*, istud quoque manifestum est mendam, de hominibus enim hec sermo est, qui sub iis figuris Mithræ sacra suscipiebant & nomina: *Heliodromus*

vero, qui Solis cursus est, non animal aut persona, neque nomen suum imperitari, neque figuram potest, & cursum Solis sacris initiari nemo unquam dixit.

QUOD STADIODROMI (1) ac quadrigæ faciunt. Censorin. de die Natal. cap. 14. Parisien. vet.

2°. Il est faux que *personne n'ait jamais dit*, que le *cours du Soleil se fit initier à des mysteres*. S. Jérôme le dit, & tous les Manuscrits de ce Pere conviennent sur ce point. Il est vrai que S. Jérôme n'entend pas que le *cours du Soleil* de la façon des Astronomes, qui est un cercle imaginaire, se fit initier aux mysteres de Mithras; mais il nous apprend qu'il y avoit des hommes dépourvûs de raison jusqu'au point de se faire initier à ces mysteres sous le nom d'*Heliodrome*, qui signifioit le *cours du Soleil*.

3°. Si M. Vallarsi n'a pas oublié ce qu'il a transcrit de l'Ouvrage de la Religion des Gaulois, que les noms & les figures monstrueuses dont S. Jérôme nous a conservé le détail, étoient des *constellations qui étoient ou hors ou dans le Zodiaque*, il ne disconvient pas sans doute qu'il n'y avoit aucune constellation, que les Auteurs des Mithriaques n'eussent personnifiée. Pourquoi à plus forte raison n'auroient-ils pas personnifié le Zodiaque entier; puisqu'oultre que S. Jérôme le dit en termes exprès, ce cercle contenoit les douze Constellations favorites de Mithras, qui n'étoient personnifiées, que parce que Mithras avoit choisi ce cercle pour y faire son cours & sa demeure.

4°. M. Vallarsi trouve mauvais que S. Jérôme ait dit, que les Mithricoles faisoient du Zodiaque un animal: qu'il fasse donc un procès aux Platoniciens, aux Pythagoriciens & aux Stoïciens d'avoir enseigné que la mer étoit aussi un animal, & à plusieurs autres Philosophes d'avoir prétendu, que le monde entier n'étoit de même qu'un animal.

5°. A tant de preuves qui me paroissent autant de démonstrations, je joindrai la figure même de l'*Heliodromus* des Mithriaques. M. Vallarsi ne scauroit m'accuser de vouloir lui imposer; je la lui présente par les mains de M. Maffei même, qui l'a vûë dans l'Hôtel de la Ville d'Arles; & qui la reconnoît pour véritable (2). Elle fut trou-

(1) Suetone in *Nerone*, & quelques autres Auteurs employent *Catadro-* | *mus* comme un bon mot Latin.

(2) Voyez ses Lett. p. 155. & 173.

vée en 1698. elle se ressent des injures du tems (1), puisque la tête, les pieds & quelque chose même de plus ont fauté: elle a cependant encore trois pieds & demi de hauteur. Telle qu'elle est, elle représente le corps d'un homme entortillé du haut en bas d'un Serpent qui fait quatre tours, quoiqu'il n'en paroisse que trois sur le devant: l'entre-deux des tours du Serpent contient les signes du Zodiaque: dans le premier espace on voit le Belier, le Taureau & les Jumeaux; dans le suivant le Cancer, le Lion & la Vierge; dans le troisième la Balance, le Scorpion & le Sagittaire; dans le dernier devoient être le Capricorne, le Verseau & les Poissons, mais ce tour manque avec les pieds. Ainsi le tout offroit aux yeux une figure des plus monstrueuses qu'on puisse voir: aussi y trouve-t'on les traits du pinceau de S. Jérôme; *omnia portentuosâ simulacra.*

Comme cette figure décide de quantité d'autres semblables que je puis produire, il est visible que la plupart de celles que les anciens Marbres représentent de même entourées d'un Serpent, étoient autant d'Heliodromes: il est vrai que quelques-unes n'ont point les signes du Zodiaque; mais c'est ou parce que la petitesse du relief ne permettoit pas de les graver, ou que le Dessinateur ne sçachant pas ce que c'étoit, a négligé de les marquer. Il est toujours certain par cette figure, que le Serpent qui entortille ainsi des personnes, indique le tour que fait le Soleil dans le Zodiaque, & que les personnes ou figures entortillées sont autant d'Heliodromes de l'ancre de Mithras.

(1) Cette figure est dans l'Antiquité expliquée, tom. I. pl. 215.



## §. I X.

*Autres noms extravagans que prenoient les Mithricoles à mesure qu'ils étoient élevés à quelque dignité. Figures ridicules sous lesquelles ils assistoient aux cérémonies de leur Religion.*

M. Vallarsi ne disconvendra pas sans doute à present, qu'il n'y ait eu dans les Mithriaques un *Heliodromus*, qui se faisoit initier aux mysteres du Dieu qui en étoit l'objet, comme il y avoit un *Nymphus*, un *Miles*, & un *Perses* qui s'y faisoient initier aussi au rapport de S. Jerôme : tout étoit égal entre ces noms ; & il n'y avoit point de raison qui fist plutôt pour l'un que pour l'autre, sinon peut-être pour celui contre lequel M. Vallarsi s'est déclaré sans aucun fondement. Ce qui est bien constant, c'est que le *Dromo* que cet Auteur voudroit substituer à *Heliodromus* n'est ni Planète, ni Constellation, ni Etoile fixe, & n'a enfin aucune des qualités requises pour mériter cette distinction ; & qu'ainsi il ne fut jamais dans le Calendrier, où il s'est avisé de l'insérer.

Mais les noms que Porphyre & S. Jerôme ont marqués, ne sont pas les seuls que prenoient ceux qui se consacroient au service de Mithras : les Inscriptions de Gruter en ont conservé plusieurs autres, tels sont ceux de PATER ET HIEROCORAX (1), de PATER PATRATUS (2), de PATER PATRUM (3), de PATER SACRORUM (4), de HELIOS & de CRYPHIUS (5). Cependant on peut assurer hardiment qu'à quelque nombre qu'on les porte, & quelque soin qu'on prenne de les rassembler, on ne parviendra jamais à les avoir tous : car outre que les écrits & les monumens antiques qui les contenoient, nous manquent ; nous savons par ceux que nous avons, que les Mithricoles les avoient

(1) Pag. 27. n. 4.

(2) Pag. 34. n. 9.

(3) Pag. 28. n. 2.

(4) Philip à Turre. Dissert. de Mithras pag. 224.

(5) Gruter. pag. 303. n. 1. &amp; 2.

multipliés à proportion des différentes classes de dévots qu'ils avoient parmi eux, & qu'ils avoient eu le secret de subdiviser en d'autres classes, d'où on ne pouvoit se tirer & s'élever que par degrés. Tous les différens *Paier* que je viens d'assigner, sont la preuve de ce que je dis. Ainsi tout ce qu'on peut dire à l'égard de ces noms, c'est que leur nombre surpassoit celui des Planètes & des Constellations, & que l'excédent avoit toujours rapport aux astres, ou marquoit quelque fonction qui les regardoit.

Il en étoit de même à peu de chose près, des figures d'animaux que prenoient ceux à qui on donnoit ces noms. On voit quantité de ces figures dans les antres de Mithras rassemblées dans l'Antiquité expliquée, sur plusieurs *Abra-xas*, & en particulier à la page 442. du premier tome de la Religion des Gaulois. La plus singulière & la plus curieuse de toutes, est celle que l'Auteur de ce dernier Ouvrage donne à la page 470. du même tome. Elle a cet avantage sur toutes les autres, qu'elle porte encore des marques (1), qu'elle étoit un de ces modèles consacrés qu'on plaçoit dans les antres de Mithras, pour servir à ceux qui vouloient être initiés aux mystères de ce Dieu; afin qu'ils pussent les copier dans les pompes publiques, & les imiter les jours qu'on célébroit les Fêtes instituées en son honneur. » C'est un homme revêtu d'une ou de plusieurs peaux de bêtes de même espèce, qui lui prennent depuis le col jusqu'aux mains, & couvrent le corps jusqu'aux talons. Le poil est long & disposé avec quelque symmétrie, c'est-à-dire, rangé comme il est sur la bête même. Les peaux sont cousues si proprement, qu'il n'y paroît ni couture, ni jointure: d'autre part, elles sont taillées avec tant d'art & de proportion, & appliquées si juste, qu'on voit toute la raille, tous les muscles & toutes les proportions de chaque partie du corps, en sorte qu'elles semblent ne faire avec eux qu'un même corps. » Il porte la main à sa barbe comme pour la faire remar-

Relig. des  
Gaul. tom. 1.  
Pag. 472.

(1) Une grande ouverture qui étoit à sa poitrine, & qui paroît encore, | endroit, que la figure étoit attachée à l'autre.

» quer : elle est treffée ; du reste si singuliere , qu'il est dif-  
 » ficile de la bien décrire. La chevelure est coupée en  
 » rond & courte comme celle des Ecclésiastiques : elle a  
 » fort l'air d'être postiche , & une piece de la peau même  
 » qui couvre tout le corps ; car le poil en est disposé de la  
 » même maniere ».

Cette figure extraordinaire représentoit sans doute un de ceux que les Mithricoles appelloient Lions , & elle met devant les yeux comment étoient faits le *Miles* , le *Perfes* , le *Nymphus* , les *Cryphii* , &c. chacun avec leur vêtement extravagant & ridicule.

§. X.

*Mysteres dont le culte de Mithras étoit composé. Ils étoient pris de la Religion Chrétienne. Victimes humaines immolées à Mithras. Fêtes principales célébrées en l'honneur de ce Dieu & de ses mysteres. Simulacres monstrueux portés en pompe.*

Cette prise d'habit , s'il est permis de parler ainsi , étoit accompagnée de beaucoup de cérémonies : il est vrai que nous n'avons connoissance , que de celles que les Mithricoles avoient emprunté des Chrétiens ; encore n'ont-elles passé jusqu'à nous , que parce que les Apologistes du Christianisme dévoilant le foible de leur Religion , ont fait voir que ces Idolâtres , pour la rendre plus supportable , avoient pris des fidelles ce qu'ils avoient de plus saint. En effet , comme eux ils avoient un Baptême , une Confirmation , une Eucharistie , un Sacrement de Pénitence , un Martyre , une Résurrection (1) : comme eux en

(1) Tertullian de Præscript. cap. 40. *Tingit & ipse quosdam , utique credentes & fideles suos ; expositionem delictorum de lavacro repromittit ; & si adhuc memini , Mithra signat illic in*

*frontibus milites suos ; celebrat & panis oblationem , & imaginem resurrectionis inducit , & sub gladio redimat coronam.*

se consacrant au culte de Mithras, ils protestoient hautement qu'ils renonçoient à toute autre gloire ou possession que celle de ce Dieu (1) : pour cet effet ayant à opter ou d'une couronne, ou d'un glaive qu'on tenoit sur leur tête, ils repouffoient avec la main la couronne, & la faisoient tomber sur les épaules : au lieu qu'ils présentoient la tête au glaive : & se donnoient ainsi pour les Singes des Martyrs Chrétiens. Pour les imiter même de plus près, ils affectoient au-dehors d'être saisis d'une véritable crainte(2). Il est vrai qu'ils étoient quelquefois la dupe de la Comédie qu'ils jouoient ; ainsi qu'il arriva un jour entr'autres à celui que l'Empereur Commode prit au mot, & qu'il sacrifia de sa propre main (3). En quoi il ne fit que renouveler une pratique, que l'Empereur Hadrien avoit abolie ou interrompue. Car on ne peut pas douter que les Sacrifices où les hommes servoient de victimes, n'ayent fait de tout tems partie des Mithriacques : témoin cette quantité de têtes d'hommes & d'enfans que les Chrétiens déterrèrent dans un Temple d'Alexandrie érigé en l'honneur de Mithras. Ces gens-là, dit l'Historien Socrate, avoient été autrefois immolés, afin qu'on pût lire l'avenir dans leurs entrailles, & que leur mort servît à jeter un charme sur la vie des autres (4).

Comme les Chrétiens encore, les Mithricoles avoient des Fonts-Baptismaux, marqués par le vase qui étoit à côté de Mithras (5) ; comme eux, ils donnoient du miel à goûter aux Néophytes, & leur faisoient laver les mains avec du miel (6). Enfin comme eux, ils faisoient naître Mithras

(1) Idem de corona cap. ult. *Cum initiatur in spelæo, in castris vere tenebrarum, coronam interposito gladio sibi oblatam, quasi mimium martyrii, dehinc capiti suo accommodatam, monetur obvia manu à capite depellere, & in humerum, si forte, transferre, dicens, Mithran esse coronam suam.*

(2) Vide Lamprid. in Commod. c. 9.

(3) *Sacra Mithriaca homicidio vero polluit.* Lamprid. ibid.

(4) Ο τε παῖς διὰ σπλάγγων μαντείαις ἐχρῆντο εἰ ἔλλωες, ἢ μαντικῆς

ἐπέλεν θυσίας, κατὰ μαγικὰν εὐοπίαν τῆς ψυχῆς. Socrat. hist. eccl. lib. 111. c. 2.

(5) Καθὼς παρὰ τῷ Μίθρα ὁ κοσμητὴρ ἀπὸ τῆς πηγῆς πέτακται. Porphyr. de antro Nymph. pag. 361.

(6) Ὅταν μὲν ἐν πῖσι τὰ λεοντικὰ μνημένοισι, εἰς τῆς χείρας ἀνθ' ὧν οὐ μέλει νίψασθαι ἐγχέωσι. Porphyr. ibid. pag. 260. *Quia jam non possunt seducere Christianos, ut dent venenum addunt mellis aliquid.* Augustin. in Joan. tract. 7. num. 6. t. 3. part. 2. col. 344.



dans un antre (1), & célébroient sa naissance le vingt-cinquième jour de Décembre, ainsi qu'il est marqué dans le Calendrier donné par Bucherius (2). Je trouverois encore d'autres ressemblances entre la Religion Chrétienne, & celle qui étoit de l'invention de ces Fanatiques, s'il étoit question de descendre dans un plus grand détail : mais je me borne à rapporter l'aveu qu'ils faisoient à saint Augustin, & qui dit infiniment plus que toutes les recherches que je pourrois faire ; c'est, disoient-ils, que Mithras étoit Chrétien (3).

Outre les Fêtes dont je viens de parler, les Mithricoles en avoient d'autres qu'ils célébroient avec beaucoup de solennité. La plus ancienne de toutes est la commémoration de la rétrogradation du Soleil en faveur d'Ezechias marquée si souvent dans l'Ecriture (4). L'Auteur des Aréopagitiques en parle dans la lettre à Saint Polycarpe, & dit que les Mages de Perse l'observoient régulièrement tous les ans en mémoire de la longueur du jour qu'arriva cette rétrogradation, laquelle ayant équivalu à celle de trois jours ordinaires, avoit donné lieu au surnom de *Triple* que portoit Mithras (5). Selon cet Auteur les Mages prétendoient que ce jour avoit été plus long de vingt heures que les autres : parce que le Soleil ayant déjà mis dix heures à parcourir l'Hémisphère de la Palestine, quand il commença sa rétrogradation, il employa d'abord dix heures à rétrograder, & ensuite dix autres à revenir au point du Ciel d'où il étoit parti en rétrogradant : ce qui faisoit trente heures entières. Après quoi achevant les deux qui lui restoit, non seulement pour arriver à son coucher, mais encore pour finir avec les dix premières le jour qu'il

(1) Δίγωσον ἐκ πέτρης γεννηθεῖσαι ἀν-  
τόν, ἔσ' ὁ σῶν ἡλίου κελῶσι τ' ἴσπεν. Justin.  
Dial. cum Triphon. fol. Parisiis 1636.  
pag. 296.

(2) De Doctr. temp. pag. 288. VIII.  
KAL. IAN. N. INVICTI. C. M. XXIV.  
idest, octavo Kalendas Januarias Na-  
talis Invicti. circenses. Milfus 24.

(3) Usque aded, ut ego noverim ali-  
quo tempore illius Pileati sacerdotem

solere dicere : ET IPSE PILEATUS  
CHRISTIANUS EST. Aug. in Joan.  
tract. 7. n. 6. ubi supra.

(4) 4. Reg. 20. 2. Paralip. 32. II. 1.  
38. 7.

(5) Μάλιστα μὲν ἐν τῷ τοιαῖς Περσῶν  
ἱεροποιεῖς ἐμφέρεται φήμεις, ἔσ' εἰσὶ π  
Μάγοι πὲ μνημόσυνα τῶν τετραπλάσιον Μί-  
θρα πλάσιν. Dion. epist. 7. ad. Po-  
lycarp.

avoit commencé (1) en s'élevant sur l'horifon ; ce jour selon le systême des Perfes , & de l'Auteur des Aréopagitiques dura trente deux heures.

Une autre Fête bien célèbre en Perse , est celle qui étoit destinée à offrir des Sacrifices à Mithras (2) : de tous les jours de l'année c'étoit le seul , auquel il fût permis au Roy de prendre du vin autant qu'il vouloit , & de danser en public les danfes du pays (3). Ce Prince recevoit ce jour là vingt mille chevaux du Satrape qu'il avoit établi dans l'Arménie (4) , partie desquels il employoit à des Sacrifices , & partie à des jeux & à des courfes (5). Ce qui porta depuis les Romains à transférer les jeux du Cirque au jour anniversaire de la naissance de Mithras , comme on l'a déjà vû.

Les autres Fêtes de Mithras qui sont venues à notre connoissance , étoient destinées à honorer les Planètes & les Constellations sous le nom des animaux , que les Astronomes leur avoient donné : ainsi ces Fêtes étoient en grand nombre , & revenoient souvent pendant l'année : cependant les Inscriptions , qui sont les seuls monumens qui en fassent mention , ne parlent que de ces six , des *Leontiques* (6) , des *Eliaques* , des *Patriques* , des *Persiques* ; des *Coraciques* ou *Coracines* , & des *Gryfies*. La maniere même dont sont conçues ces Inscriptions , fait entendre qu'on choissoit exprès ces Fêtes pour initier les Candidats de Mithras aux mysteres propres à chaque Fête , en leur donnant le nom & l'habit de la Planète ou de la Constellation , sous les auspices de laquelle ils se consacroient au service du Dieu des Perfes , ou pour étaler aux yeux des

(1) Les Anciens partageoient en tout tems le jour en douze heures , qui étoient inégales selon les saisons ; c'est-à-dire , qu'elles étoient longues en Eté , & courtes en Hyver.

(2) Cette fête duroit six jours & commençoit le 16. du mois appellé *Mithr* , qui répond à notre mois de Janvier , & étoit autrefois le premier mois de l'année dans tout l'Orient. Vide *Hyde hist. Rel. vet. Pers. pag. 245. seq.*

(3) *Εν μόνῃ τῶν ἑῶρων τῶν ἀγομένων ὑπὸ Περσῶν τῷ Μίθρη , βασιλεὺς μεθύσκειται , & το πρσικὸν ὀρχεῖται.* Apud Athen. lib. 10. pag. 434.

(4) *Ὁ Σατραπὴς τῆς Ἀρμενίας τῷ Πέρσῃ κατ' ἔτος διαμυθεύς πάλαι τοῖς Μιθρακίνοις ἔπιμπεν.* Strab. lib. 11. pag. 530.

(5) Vide Casaub. in Athen. lib. 5. cap. 5.

(6) *Leontica* , *Eliaica* , *Patrica* , *Persica* , *Coracica* , *Gryfia*.

Assistans les simulacres monstrueux d'une ou de plusieurs Planètes ou Constellations : Voici une Inscription qui met ces verités sous nos yeux.

DATIANO. ET. CEREALI. CONS  
 NONIUS. VICTOR. OLYMPIUS. V. C  
 PP. AUR. VICTOR. AUGENTIUS. V. C. P  
 TRADIDERUNT. PERSICA, PRI. NON. APRIL. FEL  
 CONS. S. S. TRADIDERUNT. ELIACA  
 XVI. KAL. MAI. FEL.  
 OSTENDERUNT. CRYFIOS. VIII.  
 KAL. MAI. FELIC.

M. della Turré convient que les termes *tradiderunt* & *ostenderunt* de cette Inscription, & de quelques autres semblables où ils se trouvent, sont susceptibles du sens que je viens de marquer; puisque les Pontificaux dont ils sont tirés, ne leur en donnent point d'autre: mais, ajoute-t'il, je ne sçaurois me persuader qu'ils ayent ici cette signification, parce qu'il n'est pas vrai-semblable qu'on ait fait les frais d'un monument aussi authentique que celui d'une Inscription, revêtuë du nom des Consuls; pour nous apprendre simplement ou l'initiation de quelque particulier, ou qu'on a montré à quelque particulier les simulacres dont il y est parlé: c'est pourquoi, continuë-t'il, je tiens que ces Inscriptions portent expressément qu'on a étalé & produit en public les simulacres, qui faisoient l'ornement de l'autre de Mithras (1). Mais ce sçavant Prélat n'auroit pas hazardé ce sentiment ruineux, s'il avoit fait attention que la seconde partie de l'Inscription, que nous venons de rapporter d'après lui, fait foi que le même Aurelius Victor Augentius dont il est parlé dans la première, sous le cinquième(2) Consulat de Valens, & le premier du jeune

(1) *Non initiandis, Sed populo, cum sacra Mithræ & sacrificia publice agerentur, ostensa & tradita fuisse arbitratur. Suadet quod privata hominis alicujus inauguratio publicis monumentis,*

*& solemnibus Consulum adnotatione non fuisset exsculpta. De Mithra cap. 5. pag. 204.*

(2) C'est l'an 376. de Jesus-Christ.

Valentinien, la trentième année de sa consécration *avoit fait tradition des Coraciques* (1), seulement à son fils Emilien Corfon Olympius; c'est-à-dire, l'avoit reçu dans la classe des *Corbeaux*: ce qui fait voir que le terme *tradiderunt* dans les Inscriptions revêtues du nom des Consuls sous lesquels elles ont été gravées, ne doit point être pris dans une autre acception, que celle qui leur est propre dans les Pontificaux.

Il en est de même du mot *ostenderunt*: il ne paroît pas que les Mithricoles aient jamais étalé aux yeux du public les simulacres monstrueux dont ils paroient l'autre de leur Dieu, & qui servoient de modèle à ceux qui s'enrôloient dans cette milice détestable: le ridicule de ces simulacres les arrêtoit. J'en prens à témoin la sédition qui arriva à Alexandrie vers 362. George, ce furieux Arien qui chassa S. Athanase de son Siege pour se mettre à sa place, ayant voulu purifier un Temple de Mithras, que l'Empereur Constance lui avoit donné, & étant venu au souterrain profond où l'autre avoit été menagé, y découvrit des figures, dont les unes servoient à ceux qui étoient initiés, & les autres à ceux qui se faisoient initier. Or ces figures étoient si extravagantes & si comiques, que les Chrétiens pour rendre le paganisme ridicule & méprisable, crurent devoir les donner en spectacle. Ce qui couvrit les Payens de tant de confusion, que prenant les armes, & faisant main basse sur tous les Chrétiens qui tomberent entre leurs mains, ils en massacrèrent plusieurs, en crucifierent d'autres, & jetterent les autres dans le feu (2).

Sur ce récit qui fait partie de notre Histoire Ecclésiastique, M. l'Evêque d'Hadria pourra-t'il se persuader, que ceux qui rougissoient en public des simulacres qui avoient été l'objet de leur culte, aient jamais eu la pensée de les

(1) D. D. N. N. VALENTE. V. ET  
VALENTINIANO. JUNIORE. PRIMUM  
AUR. VICTOR. AUGENTIUS. V. C.  
P. P. FILIO. SUO. AEMILIANO. CORFONI  
OLYMPIO. C. P. ANNO. TRICESIMO  
CONSECRATIONIS. SUAE. TRADIDIT. CORACICA  
FELIC. CONS. S. S. OSTENDERUNT

CRYFIOS. VIII. K. MAI. FELIC.  
Apud Gruter. pag. 1087. n. 5.

(2) Καὶ πάλιν ἀνεδόντες, τὸς ἃ συν-  
ράσαντες ἐφ' ὕβρει τῆς θρησκείας, τετα-  
μυγίας τὸς πλείους κατέσταναν. &c.  
Sozomen. eccl. hist. lib. 5. cap. 7.  
edit. Vales. pag. 491.

produire, & de les porter en pompe? Il doit donc demeurer pour constant, que le terme *Ostenderunt* employé dans les deux Inscriptions que je viens de rapporter, & dans quelques autres semblables, doit être restreint à signifier une Fête particuliere destinée à montrer dans l'antre de Mithras, seulement à ceux qui étoient initiés, ou qui se faisoient initier aux mysteres, un ou plusieurs simulacres monstrueux, à en allégoriser toutes les parties, à en expliquer les vertus & les propriétés, & enfin à en grossir toutes les idées qu'ils pouvoient en avoir déjà. Je n'avance rien qui ne soit fondé sur l'usage observé dans les Eleusines, dans les Thesmophories, dans les mysteres de la bonne Déesse, en un mot dans presque toutes les Religions semblables, où il y alloit de la vie d'en révéler quoique ce soit d'essentiel à d'autres, que ceux qui s'y étoient consacrés.

§. X I.

*Explication fausse donnée à tout le détail des Mithriaques. Porphyre & quelques autres ennemis de la Religion Chrétienne, ont déguisé la nature & l'essence du Paganisme. Zoroastre avoit établi & fondé les Mages de Perse.*

Je ne dis rien du Soleil, ni de la Lune, ni du Corbeau, ni du Serpent, ni du Scorpion, ni du Chien, ni de toutes les autres figures dont le marbre est chargé; j'ai assez marqué quel jugement il falloit porter de ces sortes de symboles. J'avouë qu'en cela je me suis entierement éloigné du sentiment de M. Della Turré, quelque cas que je fasse de son érudition: mais j'ai été emporté par le poids des raisons que j'ai exposées; en voici quelques autres qui me paroissent sans replique.

M. Della Turré pour fonder & conduire jusqu'à la fin l'allégorie qu'il a conçûe de l'antre de Mithras, & de toutes les figures dont il étoit rempli, appelle à son secours un passage de Porphyre qui dit que Zoroastre a tracé le

fonds de la Religion des Perſes dans un antre , où le Soleil eſt représenté ſous la figure d'un homme. Mais cet homme que Porphyre donne pour être le Créateur & le Conſervateur de l'Univers , eſt néanmoins de l'aveu de Porphyre même, un nommé Mithras qui eſt né d'une pierre , & qui étoit voleur de profeſſion. Par ſurcroît , ce Mithras eſt toujours représenté dans l'antre avec deux autres lui-même , qui le ſuivent par tout ; qui l'éclaircent égorgeant un Taureau ; & ce Taureau eſt affailli de tous côtés par quantité d'animaux placés artiſtement dans différens endroits de l'antre , qu'il aſſigne à Mithras pour Temple. Voilà qui implique contradiction avec la Religion des Perſes , avec Porphyre même , & avec Xerxès abbattant à la tête des Mages , les Statuës , les Autels & les Temples de l'Egypte & de la Grèce.

Une autre raiſon encore plus forte que tout ce qu'avance Porphyre de Zoroaſtre , eſt une pure fiction ; c'eſt qu'en portant les tems où vivoit Zoroaſtre auſſi bas que les règles de la Chronologie le permettent ; pourvû qu'on admette ce qui eſt incontestable , que ce Roi ou Philoſophe des Baëtriens a été le Fondateur des Mages de Perſe , il eſt viſible qu'il n'a été ni pû être Auteur des Mithriaques , puisſque S. Juſtin aſſûre que la circonſtance de la naiſſance de Mithras d'une pierre , celle de ſon antre , & celles de l'Euchariftie & de la coupe qu'on y célébroit , avoient été imaginées & établies ſur quelques paſſages d'Iſaïe & de Daniel , que ce Pere n'a pas manqué de rapporter (1). Or les Prophètes Iſaïe & Daniel ne ſont venus que pluſieurs ſiècles après Zoroaſtre. Zoroaſtre n'a pas donc réglé le culte de Mithras tel qu'il a plû à Porphyre de le publier & de le canonifer.

Le génie de Porphyre , & la maniere dont il procede dans ſes écrits , fournit une nouvelle raiſon de s'inſcrire en faux contre ce qu'il dit : car ayant à défendre le paganisme contre les Chrétiens , & ne pouvant affoiblir la for-

(1) Όταν ἡ οἱ τὰ τῷ Μίθρα μυστήρια | τόπον , &c. Juſtin. Dial. cum Triph:  
 παραιδιδόντες , λίγων ἐκ Πέτρας γί- | pag. 396. & 404.  
 γινῆσθαι αὐτὸν , καὶ σπήλαιον καλῶσι τὸν

ce de leurs argumens , ni se tirer d'affaire en donnant le fond & les mysteres de sa Religion pour ce qu'ils étoient , il a pris le parti de les déguiser , ou d'y attacher des sens dont ils ne sont pas susceptibles , ou enfin de leur faire changer de nature par le moyen d'un tas d'allusions & d'allégories forcées , qui les tirent de l'ordre où ils étoient lors de leur institution. Joint que cet Auteur , Celse , Julien l'Apostat & quelques Ecrivains de même trempe , qui ont suivi la même route , se sont fait chacun un système particulier , qui combat non seulement celui des autres , mais qui se détruit souvent lui-même.

Deux dernières raisons qu'on ne doit point écouter Porphyre , prises du fond & de l'essence de la Religion des Perses , c'est que les peuples ne regardoient pas Mithras en premier comme le Créateur & le Conservateur de l'Univers , ainsi que le débite Porphyre , ni même comme le Soleil en général , ainsi qu'on le croit ordinairement ; mais précisément comme *réglant & fixant l'année* par la maniere uniforme dont il *parcourt* toutes les maisons du Zodiaque (1). Or cette idée est incompatible avec celle que Porphyre & M. Della Turré proposent de l'autre de Mithras & des figures dont il étoit orné : elle éclairec & confirme au contraire l'explication que j'en donne : car les Constellations , les Planètes & les Etoiles fixes ont toutes leur cours periodique & réglé comme le Soleil , & fournissent différentes mesures de tems.

2°. Tant s'en faut que Mithras ait passé dans l'esprit des Perses pour être le Créateur & le Conservateur de l'Univers , ainsi que le prétend Porphyre & ceux qui le suivent ; qu'il étoit réputé créature lui-même , mais d'un rang distingué qui l'élevoit jusqu'à la dignité de Médiateur entre le bon & le mauvais principe , dont il recevoit également les influences : en sorte pourtant qu'il ne faisoit passer jusqu'aux hommes que celles du principe du bien , & qu'il arrêtoit celles du principe du mal. Je ne parle que d'après Plutarque , dont j'ai déjà rapporté les paroles. Cet

(1) Καὶ Μίθραν ἐκάλεσαν ἰνιαυτῶ συμ- | apud Cotelerium tom. 1, pag. 673.  
πληρῆντα περιόδου. Autor homil. 6. | edit. Amstel.

Auteur est plus ancien, plus exact, & mérite toute une autre créance que Porphyre.

3<sup>o</sup>. Aussi Porphyre a-t'il reconnu depuis lui-même (1) qu'il avoit été surpris, & que le livre d'où il avoit tiré ce qu'il avoit avancé de Mithras, étoit un ouvrage supposé par les Gnostiques, qui pour donner du poids à leurs rêveries, avoient publié un ouvrage sous le nom de Zoroastre (2). Aveu si formel qu'Eunapius ne pouvant le dissimuler, dit que les progrès que Porphyre faisoit dans les sciences, étoient si grands, qu'ils l'obligeoient souvent à changer de sentimens (3).

## §. XII.

*Différentes explications données à l'Inscription Nama Sebesio. Nana fille du fleuve Sangar, son aventure. Herétiques qui donnoient des noms Hebreux aux Astres. Honneurs qu'ils leur rendoient. Différente maniere de prononcer souvent un même mot. Les Mithriaques étoient un mélange d'observations Chrétiennes & Judaïques. Troupeaux consacrés aux Dieux.*

Enfin nous voici arrivés aux Inscriptions : tous les termes de celle qui est gravée sur le ventre du Taureau, sont si clairs, qu'ils ne peuvent arrêter personne ; il n'en est pas de même de ceux qui composent l'Inscription qui est sur le col du même animal : plusieurs Scavans ont donné la torture à leur esprit pour en attraper la signification ; tous leurs efforts n'ont abouti qu'à en faire désirer une meilleure, que celle qu'ils ont donnée.

(1) Vers l'an. 265.

(2) Πορφύριος ἢ ἐγὼ πρὸς τὸ Ζωροάστρα συχνὸς ἐπιπέμωμι ἐλέγχου, ὅπως γίνονται καὶ νέοι τὸ βιβλίον παραδίδουσι, πεπλασμένον τέ δε ὑπὸ τῶν τῶν αἱρέσεων συνησασμένων, εἰς δόξαν εἶναι τῶ

παλαιῶ Ζωροάστρα τὰ δόγματα, ἀ αὐτοὶ εἶλοντο πρὸς βεβαίαν. Porphyr. in vita Plotini.

(3) Πολλάς γὰρ τοῖς ἤδη προπεπραγματουμένοις βιβλίαις Πρωσίας ἐναντίας κατέλιπε &c. Eunap. in Porphyr.



Les premiers que je sçache avoit parlé de ces mots, sont Gruter & Capacius : l'un & l'autre s'appercevant qu'ils n'avoient rien de raisonnable à dire qui les éclaircît, ont crû se tirer d'affaire en avançant qu'ils étoient Persiens. Je ne sçai sur la foi de qui ils ont hazardé ce trait d'érudition : il est du moins constant que quand ils diroient vrai, ils expliqueroient une chose obscure par une autre plus obscure.

Boulangier dans son quatrième livre de la Magie, & Louÿs - Antoine Muratori dans ses notes sur le Poëme de S. Paulin qu'il a tiré de la Bibliothéque Ambrosienne, lisent NANNÆ au lieu de NAMA : mais le premier prétend que ce mot est synonyme de Mithras ; au lieu que l'autre soutient que c'est la Déesse Nannée dont il est parlé dans le second livre des Machabées (1). Dès qu'il est permis de métamorphoser NAMA en NANÆ ou NANNÆ ; il y a, ce semble, plus de fondement à dire que la Divinité dont il s'agit ici, est *Nana* fille du Fleuve Sangar, qui conçût Athis en mettant dans son sein une orange, qu'elle avoit cueillie d'un arbre qui étoit né du sang qu'Acdestis avoit répandu en se mutilant (2). Comme les Ciliciens qui ont introduit le culte de Mithras dans tout l'Univers, étoient Phrygiens, & que *Nana* étoit Phrygienne aussi bien qu'Athis son fils ; & qu'au surplus Athis a toujours passé pour être le Soleil (3) : il se pourroit très-bien faire, que la prétendue *Nana* de notre Inscription seroit la fille du Fleuve Sangar ; puisqu'elle tenoit de si près au Soleil, en l'honneur duquel ce monument étoit érigé.

Un troisième sentiment est directement opposé au premier, & se partage de même en deux. Ceux qui l'ont embrassé, tiennent que l'Inscription *Nama Sebesio* bien loin d'être Persienne, est composée de mots Grecs ; & qu'en particulier *Nama* signifie *source, fontaine, liqueur, &c.* mais *Sebesio* est un mur de division, ou plutôt un écueil où vont

(1) Cap. 1.

(2) *Malum repente cum pomis ex his punicum nascitur; cujus Nana speciem contemplata, Regis Sangaris filia, carpit mirans, atque in sinu reponit :*

*fit ex eo prægnans.* Arnob. lib. 5. adversus gentes.

(3) *Solem vero sub nomine Atinis, ornat & fistula & virga.* Macrobi. Saturna. lib. 1. cap. 21.

se briser par deux différentes routes, ceux qui ont recourus au Grec pour l'expliquer. Reinesius à la tête des uns prétend (1), que c'est l'adjectif de *Sebethus*, qui est une rivière qui passe sous un Pont de Naples. Mais d'autres dérivent ce mot du verbe *Σέβωμαι*, & soutiennent qu'il signifie *vénérable*. Ce qui est curieux, c'est que tandis que les premiers ne savent ni quand, ni comment un Fleuve du Royaume de Naples, est venu tout-à-coup rouler ses eaux dans un antre de Mithras menagé dans le cœur de la Ville de Rome, & qu'ils conviennent que l'adjectif de *Sebethus* est *Sebethius*, & non pas *Sebesius*: les autres sont forcés d'avouer que l'Antiquité ne leur fournit aucun exemple de l'origine qu'ils produisent, & que tous les Auteurs sont pour *Sebastus*, & pas un pour *Sebesius*.

Enfin M. Della Turré se fondant sur ce qui est dit dans S. Epiphane, de certains Hérétiques, qui affectoient de donner des noms hebreux à chaque Astre, & qui en conséquence appelloient le Soleil *Hamma* & *Semes*, croit que *Nama Sebesio* est l'*Hamma* & le *Semes* de ces Hérétiques. Sur ce pied la première Inscription de notre marbre est synonyme de la seconde, & la seconde n'est qu'une répétition de la première: mais cela ne l'arrête point, non plus que la tautologie de *Hamma Semes*, ni la différence qu'il y a entre ces mots & ceux de l'Inscription.

M. Della Turré auroit pû, ce semble, tirer meilleur parti des lumières que lui fournissoit S. Epiphane, & éviter tous les inconveniens où le jettent *Hamma Semes*, si au lieu de saisir ces mots, il s'étoit attaché au *Sabeth* des Hérétiques dont parle ce Pere, & qui est le nom qu'ils donnoient également au Samedi & à l'étoile de Saturne, parce qu'ils avoient choisi ce jour pour honorer cette Planète (2); car leur culte avoit pour objet les Astres, & principalement les Signes du Zodiaque, auxquels ils donnoient des noms hébreux, pour faire concevoir de leur Religion; je ne sçai quoi de mystérieux qu'elle n'avoit pas

(1) Variar. lect. lib. 3. pag. 603. | advers. hæres. lib. 1. 16.

(2) Κράσιον, Χοχίον Σαββάθ. Epiphani.

de son propre fonds (1). Pour *Nama* je le ferois venir de l'Hebreu מנה *Mahah reservavit, obtulit*, qui au préterit passif fait נמה *Namah reservatus est, oblatuſ est, il a été réservé, il a été offert.*

On n'attend pas sans doute de moi, que je prouve qu'il n'y a nulle différence entre le *Sebesius* du marbre, & le *Sabeth* des Hérétiques dont il s'agit. C'est une observation qui a passé en règle parmi tous ceux qui sont versés dans l'étude des langues anciennes, que le changement de quelque voyelle dans les mots qui ont été portés en différens Pais éloignés les uns des autres, n'en apporte aucun dans la signification. Cette loi a plus de lieu dans les mots hebreux, que dans les mots des autres langues; parce qu'ayant été autrefois écrits sans voyelles, il étoit impossible qu'ils sortissent, pour ainsi dire, du Pays où ils avoient été formés, sans que les peuples, par la bouche desquels ils passoient, n'altérassent le son, & la prononciation qu'ils avoient dans leur origine. On a d'ailleurs mille exemples de changemens semblables arrivés dans les Pays mêmes où les mots étoient nés: & il n'y a point de langue soit morte, soit vivante, qui ne puisse en fournir un grand nombre: mais je me contente d'en produire un seul tiré de l'Hebreu, qui semble être fait pour autoriser mon principe. Les Israélites avoient un mois qu'ils appelloient *Sebat*: au lieu de *Sebat*, les Septante & saint Jérôme ont dit *Sabat*, & les Massorettes *Schevat*. D'où viennent tant de variations? de la différente maniere de ponctuer, & par conséquent de prononcer les mots hebreux. A quoi il faut ajoûter que ceux dont je viens de parler, ayant chacun leur prononciation différente, ont écrit ce mot, non selon la force & la valeur primordiale des lettres, mais selon le son qu'elles avoient dans le tems qu'ils écrivoient.

Selden de  
Diis Syris p.  
26.

Ne nous étonnons donc pas, que les Adorateurs de Mithras de Rome ayent écrit & prononcé le même mot d'une maniere différente de leurs Confreres d'Orient.

(1) τὰ ἰβρωικὰ ὀνόματα τὰ ἐκ τῶν ἰβρωϊδῶν διάλεκτον ἑτέροις ὀνόμασι κατὰ τῶν πεπλανημένων ἀστρονομίας, κατὰ τῶν αὐτοῦ μετανομομασι. Idem ibid

Ce qui paroît constant, c'est que les uns & les autres tenoient beaucoup des Juifs : aussi saint Epiphane en fait-il la troisième classe des Sectaires, qui étoient sortis de ce peuple réprouvé (1). Ce Pere ajoute, qu'ils faisoient des Signes du Zodiaque, autant de principe des choses de la nature ; système abominable, continue-t'il, qui jette dans l'impiereté tous ceux qui l'embrassent (2).

Je ne suis entré dans ce détail, que pour faire voir que les Mithriaques étoient un composé d'observations empruntées autant des Juifs que des Chrétiens ; parce qu'il en résulte une preuve en faveur de l'explication que M. l'Evêque d'Hadria en suivant son système auroit pu donner à l'Inscription NAMA SEBESIO. Si on l'admet, il n'est guères personne qui ne voye à peu près les vûes & les motifs, que les Mithricoles avoient ou pouvoient avoir d'honorer le Sabat, & d'offrir en l'honneur de l'Etoile de Saturne, le Sacrifice apparent qui est représenté sur le marbre. Je me contenterai donc de remarquer, que les différentes idées que l'hebreu *Namah* fait naître à la fois dans l'esprit, donnent lieu de croire, qu'il étoit peut-être de l'essence du Sacrifice, que ces Sectaires offroient le jour du Sabat ; que le Taureau qui devoit être la Victime, fût pris & choisi quelques jours avant la cérémonie, comme les Juifs l'observoient à l'égard de l'Agneau Pascal. Peut-être même que *Namah* ne marque autre chose, sinon que le Taureau avoit été tiré de ces troupeaux, dont il est parlé dans l'Odyssée, qui étoient consacrés & réservés au Soleil. Il n'y auroit là rien d'extraordinaire ; puisqu'il est certain » qu'il y avoit dans ces anciens tems des troupeaux » entiers, qui étoient consacrés aux Dieux, & qui par là » étoient sacrés & inviolables (3) ».

(1) Τριτη αίρεσις από τῶ Ιεδαϊσμος.  
Ibid.

(2) Αλλά καί τὰ ματαίως νομιζόμενα  
εἰς ἀεθμόν χειρίων παρὰ τοῖς πεπλα-  
κμένοις ὀνόματα, ἃ Ζώδια καλεῖται.

καί ἀθμίτως τὸν κόσμον εἰς ἀπείραν ἐπλα-  
γησαν. Idem ubi supra.

(3) M<sup>c</sup>. Dacier sur l'Odyssée, liv.  
12. pag. 396.

## §. XIII.

*Véritable sens des mots Nama Sebesio. Ancienneté des Sabaites. Détail de leur Religion. Les Adorateurs de Mithras étoient de vrais Sabaites.*

Quoique l'explication que l'idée de M. della Turré m'a donné occasion de hasarder touchant les mots qui font tant de peine aux Sçavans , quadre assez bien avec la suite des Mithriaques ; je ne sçauois cependant me persuader qu'elle soit réellement la véritable. Mithras étoit un Dieu originaire de Perse , & ses mysteres étoient purement de l'invention partie des Ciliciens , ou plutôt des Phrygiens , comme je l'ai déjà insinué , partie des Gnostiques , ainsi que Porphyre l'a reproché à ces Hérétiques en écrivant contre eux. Comme il est naturel de se persuader que les uns & les autres en faisant de semblables Inscriptions , les assortissoient ordinairement à l'origine de leur Dieu favori , je crois donc que pour avoir la vraie intelligence de *Nama Sebesio* , il faut se renfermer dans la langue Persienne , ou dans la langue Phrygienne , ou dans l'une & dans l'autre , si une ne suffit pas. Je trouve d'abord dans l'ancienne langue des Perses que *Nama* signifie *histoire* , *vie* , *livre* , *Oracles* , &c. ainsi pour dire l'histoire , la vie , ou le livre de Zoroastre , d'Erdaviraph , de Zaphar , de Shah , &c. les Perses disoient *Zerâtusht-nama* , *Erdâviraph-nâma* , *Zaphar-nâma* , *Shah-nâma* , &c. Pour *Sebesio* , je ne fais pas difficulté de soutenir que c'est le *Sebadius* d'Arnobé & de Macrobe , le *Sabbadius* d'Origène , le *Sebazius* de *Julius Firmicus* , & enfin le *Sabafius* des Inscriptions de Gruter , d'Aristophane , d'Harpoçration , & de plusieurs autres Auteurs. Ce mot est Phrygien selon Hesyçhius (1) , Aristophane & ses Scholiastes (2) ; il devoit être aussi en usage parmi les Medes ; car Aristophane pour expliquer ce qu'il falloit entendre par un sommeil *Sabafius* , dit que

(1) Φρυξίη ἢ ὁ σαβάζιον. (2) In avibus pag. 582. & 583.

c'étoit un sommeil *Mede*, c'est-à-dire, profond (1), si ce mot étoit *Mede*, il étoit dès-là Persien ; car les Perses & les Medes parloient une même langue, avoient une même Religion & les mêmes loix. Il se disoit des Dieux, des hommes & des choses ; mais plus ordinairement des hommes & des choses : quand on l'appliquoit aux hommes, il désignoit ceux qui étoient animés, possédés, ou, si l'on veut, obsédés de quelque Divinité, comme étoient, par exemple, les Sibylles, les Prophètes, les Curetes, les Fanatiques, les Baccans, & autres pareils personnages. » La Déesse Rhée, dit Eustathe, a été appelée *Cybebe*, d'où vient le mot de *Cybebus*, qui se dit d'un homme qui est possédé de Cybele ou de quelqu'autre Dieu : & *Cybebus* a la même signification que *Sabus*, *Sabafius*, *Bachus*, *Babaëtes*, *Babax*, *Emmanes* & *Phledon* (2). Quand le mot *Sabazius* se disoit des choses, il marquoit que ces choses étoient divines, ou qu'elles étoient consacrées à quelque Divinité.

Sur ce pied, il est visible que l'Inscription *Nama Sebestio* signifie, l'HISTOIRE DIVINE des Mithriaques représentée sur le marbre, où toutes ces figures sont rassemblées. Ces mots sont gravés à l'endroit même où Mithras porte un coup mortel au Taureau ; parce qu'ainsi que je l'ai dit, le premier objet des Mithriaques étoit le culte qu'on devoit rendre au Soleil éclipsé précisément au point de l'émer-sion : & comme ce coup marquoit les premiers rayons, que le Soleil jette sur le disque de la Lune, quand il sort de son ombre ; l'Inscription faisoit entendre que c'étoit là que commençoient & se rapportoient les Mithriaques ; & que tous les honneurs qu'on rendoit aux autres Astres représentés tout autour de Mithras, devoient être subordonnés à ceux qu'on rendoit à ce Dieu, comme n'en étant que la suite.

Ici tout homme qui fait usage de ses lectures, & qui

(1) Aristoph. in vespis pag. 432.

(2) Κυβήβη διὰ τῆς Ἰῆας, ἢ Φίσειν  
ὁ κατεχόμενος, ἢ καὶ ἄλλων δαίμονι κα-  
ταχρηστικῶς, κύβηβος ἐλέγχετο, ὁ ἐσα-

βος, ἐ σαβάζιος, ἐ βάκχος, ἐ βα-  
βάκτης, ἐ βάβαξ, ἐ ἐμμανής, καὶ  
φλέδων. Odyss. B. pag. 1431. 47.

compare les Mithricoles avec les Sabaites ou Sabéens, ces anciens Idolâtres dont l'origine va, de l'aveu de tout le monde, plus loin que celle d'Abraham, ne trouve d'autre différence entre la Religion des uns & des autres, que celle que le tems introduit au dehors sans toucher au dedans, ni au fond. Pour se convaincre de cette verité, il n'y a qu'à se rappeler ce que Maiimonides a extrait des propres livres des Sabaites (1). » Ces Idolâtres, dit-il, » adoroient indifféremment tous les Astres, bien qu'ils » crussent que les Planètes étoient au dessus des Etoiles, » qu'entre les Planètes, le Soleil & la Lune méritoient une » distinction particuliere, & enfin que le Soleil étoit d'un » ordre supérieur à celui de la Lune; puisqu'il étoit seul » *grand Dieu*, & que les autres Astres, quelque rang qu'ils » tinssent entre eux, n'étoient que Dieux inférieurs, auxquels le Soleil donnoit le ton, le branle & le mouvement, étant leur ame, & les régissant entierement ». En conséquence de la superiorité que le Soleil avoit en particulier sur les sept Planètes, les Sabaites lui offroient sept Chauve-Souris, sept Rats (2) & sept Reptiles, avec quelques autres choses de cette nature, que Maiimonides n'a pas jugé à propos de détailler. Cet Auteur ne marque pas non plus ce que ces Idolâtres offroient aux autres Astres: il dit seulement qu'ils faisoient d'eux & du Soleil des Statuës & des Images de pierre, de métal & de minéraux, sur lesquels ces Astres dominoient, & qu'ils les reveroient comme les Astres mêmes: parce qu'ayant eu la précaution d'y travailler lors de l'exaltation des Astres, à l'heure du jour qui leur est propre, & qui porte leur nom, dans un aspect favorable, pendant un tems serein, & dans un lieu sympathique & correspondant; ils prétendoient

(1) In More Nevochim. part. 3. cap. 30. & 31.

(2) Ces rats me font souvenir de ceux que les Philistins consacrerent à l'Arche d'Aliance, quand après l'avoir enlevée aux Israélites, ils la leur renvoyerent. C'est sans doute qu'ayant reconnu la supériorité qu'elle avoit sur

Dagon, sous le nom duquel ils honoroient la Lune, ils se figurerent que le Dieu d'Israël devoit être le Soleil. Car pour le dire en passant, presque tout l'Orient étoit infecté du Sabaitisme, aussi-bien qu'une partie de l'Occident.

que ces Statuës & ces Images étoient animées, avoient la même vertu que les Astres mêmes, envoioient les mêmes influences, & produisoient les mêmes effets.

Je passe mille rêveries semblables que les Sabaites tenoient pour autant de verités irréfragables : ces verités leur étoient communes avec les Mithricoles : Une des plus capitales est la conformité qu'ils disoient être entre les Planètes & les métaux ; c'est-à-dire, entre Saturne & le plomb, entre Jupiter & l'étain, entre Mars & le fer, entre le Soleil & l'or, entre la Lune & l'argent, entre Venus & le cuivre, & entre Mercure & le vis-argent : conformité qu'ils trouvoient si grande, qu'ils donnerent à ces métaux le nom de la Planète avec laquelle ils sympathisoient selon eux, & qui avoient les mêmes qualités : & ce nom leur est toujours resté depuis.

Une autre dogme généralement reçu des Sabaites & des Mithricoles, étoit qu'il y avoit sympathie ou inimitié entre les Planètes & les autres Astres ; sympathie & inimitié qui avoient passé aux métaux, qui portoient le nom des Planètes auxquelles ils répondoient. Ainsi que Mars, disoient-ils, est ennemi de toutes les Planètes, hors Venus ; & que Saturne en conjonction avec quelque Planète que ce soit, l'altère, la trouble & arrête toutes ses influences : de même le fer ne peut s'allier qu'avec le cuivre ; & le plomb gâte ou corrompt tous les métaux où on veut le faire entrer.

Par une suite nécessaire, ils prétendoient que les Planètes terrestres ou les métaux, conservoient à l'égard des Planètes célestes, la sympathie ou l'inimitié qui étoient entre elles ; enforte, par exemple, que pour guérir une maladie causée par une Planète céleste, il falloit ou employer des esprits, des sels & des souffres tirés des Planètes terrestres ennemies de la Planète qui avoit envoyé la maladie, ou se servir de simples cueillis à l'heure Planétaire des Planètes ennemies.

Enfin, ils soutenoient que chaque partie du corps humain avoit son Astre particulier avec qui elle sympathisoit, & à qui elle étoit soumise. Selon quoi le Soleil domine sur  
le



le cœur, Venus sur les reins, Mercure sur le poulmon, la Lune sur le cerveau, Mars sur l'estomac, Jupiter sur le foie, Saturne sur la rate, le Belier sur la tête, le Taureau sur le col, les Jumeaux sur les bras & les épaules, l'Ecrevisse sur la poitrine, le Lion sur l'orifice de l'estomac, la Vierge sur le ventre, la Balance sur le petit ventre & l'aine, le Scorpion sur les parties qui servent à la génération, le Sagittaire sur les cuisses, le Capricorne sur les genoux, le Verseau sur les jambes, & les poissons sur les pieds.

A la faveur de ces éclaircissimens on acheve de découvrir tout ce que se propoisoient les Mithricoles, en représentant Mithras entouré de Planètes & de Constellations, terrassant un Taureau, & l'égorgeant : sçavoir,

1°. Que la seule Planète ennemie du Soleil, étoit la Lune, qui par son interposition déroboit toute sa lumiere & sa chaleur, & empêchoit par conséquent que les autres Astres n'envoyassent leurs influences sur la terre ; parce que n'ayant de vie & d'action que ce qu'ils en tiroient du Soleil, & les rayons du Soleil étant les seuls canaux, par lesquels ils pussent faire passer ici bas leur vertu & leurs effets : dès que le Soleil étoit mort, pour ainsi dire, à l'égard de la terre, ils l'étoient aussi.

2°. Que les mêmes Astres reprenoient leur force & leur vigueur, à mesure que le Soleil reprenoit la superiorité qu'il avoit sur la Lune : & c'est pour cela qu'on voit dans toutes les Tables Mithriaques les Signes & les Constellations marqués par les animaux, dont ils portoient le nom, s'élever & attacher leurs regards sur le coup que Mithras porte à la Lune ; c'est-à-dire, sur les premiers rayons que le Soleil jette sur la terre, quand il sort de l'ombre de la Lune.

3°. Que la cérémonie établie parmi les Mithricoles, de prendre le nom & la figure d'une Planète ou d'une Constellation, avoit pour fin de recevoir immédiatement les influences de cet Astre, d'en posséder les vertus & les qualités, dans l'espérance d'être un jour transformés en cet Astre même : & c'étoit la Résurrection qu'ils attendoient.

4°. Que les Planètes & les Constellations dont on ne prenoit ni le nom, ni la figure, apprennoient par le rang qu'elles tenoient dans l'autre de Mithras, sur quelle partie du corps humain elles dominoient. Tel est le Scorpion attaché aux parties de la génération du Taureau : tel est encore le Verseau placé à côté des jambes d'un jeune Mithras ; tel est enfin le Signe des Poissons gravé, pour ainsi dire, sous les pieds de toutes les figures qui composent les Mithriaques.

5°. Que l'argent, qui est la Planète terrestre correspondante à la Planète céleste qui est appelée Lune, produisoit proportionnellement sur l'or, Planète terrestre correlative au Soleil, le même effet que la Lune produit sur le Soleil. En effet, le moindre mélange d'argent dans de l'or, marqué par le Soleil & la Lune en conjonction, rompt l'or à un tel point, qu'il lui fait perdre presque tout son prix.

6°. Que les arbres qu'on voit en dedans & au dehors de l'autre de Mithras, marquent deux choses : 1°. Que le culte de ce Dieu & des autres Astres avoit un rapport intime avec l'agriculture. Car c'étoit un dogme constant parmi les Mithricoles, que la fécondité ou la stérilité de la terre étoit liée essentiellement aux bonnes ou aux mauvaises influences, que les Astres envoyoit ici bas : & qu'ainsi pour obtenir les unes, & conjurer les autres, on avoit un intérêt particulier d'honorer la Milice du Ciel. 2°. Que les arbres qui étoient de l'appanage d'une Etoile, & en étoient dominés, si étant plantés sous son aspect à l'heure planétaire, on leur faisoit porter son nom, & qu'on leur rendit les mêmes honneurs qu'à l'Etoile : Ces arbres, dis-je, avoient autant d'intelligence & de vertu, que l'Etoile même qu'ils représentoient, & rendoient aux personnes qui les avoient plantés, des services importans par les avis qu'ils leur donnoient en songe, sur ce qui devoit arriver aux personnes, à la Religion & à l'état (1).

7°. Enfin, que cette multitude de symboles & de figu-

(1) Voyez Eunapius in Maximo pag. 75.

res dont est chargée la pierre gravée, que Leonard Agostino a tirée du Cabinet des Strozzi, qui a tenu si long-tems les Sçavans en échec, ne sçauroit arrêter quiconque a la clef des Mithriaques: qu'ainsi la tête de mort attachée à une palme marque l'état de mort & d'impassibilité où il falloit parvenir, pour mériter l'honneur d'être initié aux mystères de Mithras. La couronne qui est au côté opposé, & qu'Agostino a pris pour un Soleil, exprime la profession que tous les Mithricoles étoient obligés de faire, de *n'avoir que Mithras pour leur couronne*. La Béquille indique cette Fête que les Egyptiens célébroient après l'Equinoxe de l'Automne, & qu'ils honoroient du nom de *Naissance des bâtons du Soleil*, pour insinuer que depuis ce tems-là jusqu'à la fin de l'année, le Soleil devient de jour en jour plus foible, & qu'il a besoin de bâtons pour se soutenir. Je laisse les autres figures; parce qu'elles sont synonymes à d'autres dont j'ai donné l'explication, ou qu'elles représentent simplement des Etoiles fixes, ou des Planètes, ou des Constellations, ou partie seulement de ces Astres.

La pierre gravée du Cabinet des Strozzi me fait faire une reflexion, que je suis surpris que d'autres n'ayent pas faite avant moi, puisqu'elle se présente naturellement d'elle-même: c'est que tous les *Abrafax*, car c'est ainsi qu'il faut dire & écrire ce mot, étoient autant de monumens consacrés à Mithras, puisqu'ils étoient de la nature de cette pierre. Cette vérité saute aux yeux pour peu qu'on fasse attention, que la Divinité que les Basilidiens honoroient du nom d'*Abrafax*, étoit la même que celle que les Payens appelloient Mithras (1). Cela est confirmé par Porphyre, qui nous assure dans un passage que j'ai déjà rapporté, que la plupart des mystères de Mithras étoient de l'invention des Gnostiques, & non pas de Zoroastre. Or tout le monde sçait que les Basilidiens, les Marcofiens, les Carpocratiens, & autres Hérétiques connus sous

(1) *Basilides omnipotem Deum portentoso nomine appellat Abraxas, & eundem secundum Græcas litteras & anni cursûs numerum dicit in So-* | *lis circulo contineri: quem Ethnici sub eodem numero aliarum litterarum vocant Mithram. Hieron. in Amos c. 3.*

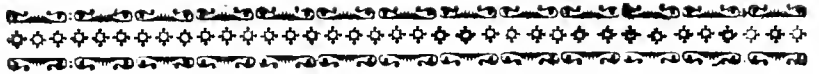
le nom de Gnostiques , étoient les Auteurs des Abrifax. Ces impies ne manquoient pas de graver souvent sur ces pierres le nom grec ΜΕΙΘΡΑΣ , & de trouver dans les lettres de ce mot le nom sacré des 365. jours qui composent l'année , & celui des 365. Cieux qui étoient , disoient - ils , l'ouvrage des Anges que Mithras avoit tiré du néant par le canal de quelques autres puissances qu'il avoit d'abord créées. Il est peu d'Abrifax qui n'offrent aux yeux Mithras lui-même sous différentes figures ; tantôt avec la tête d'un coq , tantôt en Lion ou avec la tête d'un Lion , quelquefois sous la forme d'Anubis , d'Escarbot , de Serpent , de Sphynx , ou de Singe ; & d'autrefois avec une figure humaine qui avoit quelquefois des ailes , & qui quelquefois n'en avoit pas. Tout cela étoit accompagné des symboles de Mithras , sur-tout des Signes du Zodiaque , d'Etoiles fixes , & enfin des sept Planètes , dont ils faisoient dépendre la vie & la mort des hommes.

La seule différence qu'il y avoit entre les Abrifax & les Tables Mithriaques , consistoit en ce que ces dernières avoient pour objet le culte & les mystères de Mithras ; au lieu que les autres étoient de véritables talismans ; on en peut juger par ces Inscriptions & autres semblables qu'on y lit quelquefois : *Conservez en santé l'estomac de Proclus. Vous qui regardez le cours du Soleil , remettez la matrice de cette femme , &c.* Entre une infinité de caractères magiques , de chiffres , & de figures bizarres dont les Abrifax sont chargés , on remarque les noms *Jehova , Adonai , Sabaoth* , celui de plusieurs Patriarches de l'ancien Testament , celui de Jesus-Christ , & la figure de la Croix. Enfin , car il faut se borner , les Abrifax ont enfanté le terme sacrilège d'Abrasadabra , qu'on portoit autrefois pendu au col pour guérir de la fièvre double-terce.

Voilà au plus juste l'histoire de Mithras , ses mystères ; & l'explication des simulacres monstrueux , dont ses Adorateurs ornoient toujours son antre. A compter de l'an 687. de Rome que furent défaits les Pirates qui introduisirent son culte dans l'Empire Romain , jusqu'à l'an 378. de Jesus-Christ qu'il fut expressément défendu à Rome

par le Préfet de la Ville : cette fausse Religion a duré quelque quatre cens cinquante ans. Car je suppose que le coup qu'elle reçut alors dans cette Capitale, fut général : ce qui favorise cette idée, c'est que ce n'étoit que le contre-coup de ce qui lui étoit arrivé plusieurs années auparavant en Orient, & sur-tout à Alexandrie, où les Temples de Mithras étoient entièrement abandonnés. Cependant comme l'Astrologie judiciaire faisoit tout le fond de cette Religion, on peut dire qu'elle n'a jamais pris fin, & qu'il n'y a aucune apparence qu'elle en prenne encore de long-tems, comme je le ferai voir dans un autre endroit.





V E R I T A B L E F O R M E  
D U S A G U M  
D E S G A U L O I S .

§. I.

*Figure Gauloise extraordinaire , trouvée depuis peu dans la Basse-Bretagne. Jugement qu'en a porté M. Deslandes. Il n'est pas certain qu'elle représente une fille.*

PLANCHE  
VII. I.

Cette figure Gauloise est singulière & curieuse à tous égards : c'est M. Deslandes qui l'a fait connoître , & qui en a fait le sujet d'une assez longue Dissertation (1). Voici la description & l'histoire qu'il en a fait. » C'est une » statuë de vingt-deux pouces , & qui peut en avoir huit » dans sa plus grande largeur. Quoiqu'elle paroisse en » gros être d'une main gothique , on voit cependant quel- » que chose d'agréable & de fini dans les bras , les che- » veux & tous les traits du visage. Au premier coup d'œil , » cette statuë paroît être d'une pierre grise , assez com- » mune en Bretagne ; mais quand on l'examine de près , » on s'apperçoit qu'elle est d'une matière très-dure & très- » pesante , qui ne peut se rompre qu'à coups de marteau. » Les fragmens qui s'en détachent , s'égrainent facile- » ment entre les doigts , & se répandent d'un côté & » d'autre , comme le sable le plus fin.

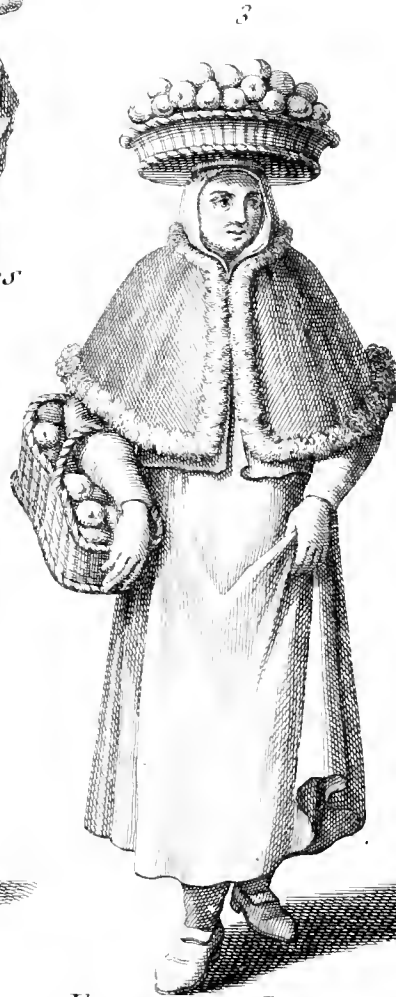
(1) Elle a été insérée dans le Mer- | l'exemple de l'Auteur des observa-  
cure de Septembre 1736. où l'on fait | tions sur les écrits modernes , Lettre  
un grand éloge de cette pièce , à | 68. pag. 183.



*M. Deslandes*



*en habit  
de Léon*



*Eratière de Brest  
en mantelet*



M. Deslandes



Riche paysanne en habit  
de nocces du Diocèse de Léon



Erutière de Brest  
en mantelet



» J'ai long-tems douté si c'étoit la figure d'une fille ou  
 » d'un garçon ; & mon doute étoit fondé fur quelques  
 » circonstances particulieres , fur un premier coup-d'œil ,  
 » que je ne puis ici détailler ; mais enfin le tout ensemble  
 » m'a forcé de reconnoître , que c'étoit une jeune fille.

» Son habillement confifte en une Tunique fans man-  
 » ches , & un petit Manteau , qui couvre à peine les  
 » bras. Ces fortes de Tuniques , au rapport de Tacite ,  
 » étoient tiffuës de lin , & les femmes de qualité s'en fer-  
 » voient communement , tant parmi les Germains , que  
 » parmi les Gaulois....

» Pour ce qui regarde le petit Manteau , je fuis affez  
 » difpofé à croire que c'est un *Sagum* ; & on ne fauroit  
 » fur cela me faire aucune difficulté ; car il y avoit des  
 » *Sagum* de plusieurs especes. Le *Romanum* étoit fort am-  
 » ple & fans manches.... Le *Gallicum* refsembloit le plus  
 » fouvent à un Manteau , dont les plis tomboient négli-  
 » gemment autour du corps....

» La jeune-perfonne dont je vous envoie la figure , a  
 » les cheveux courts & bien féparés , mais fans aucun  
 » ornement. C'étoit l'ufage des Gaules & de la Germa-  
 » nie ; ufage qui fe fait remarquer dans toutes les figures  
 » que le tems a épargnées....

» Notre Gauloise a encore la main gauche mollement  
 » étenduë fur le ventre. Or elle tient de la droite un oi-  
 » feau à long bec , qui me paroît une Becaffe de mer.  
 » Cette attitude eft affez commune aux figures Celtiques ,  
 » & quand on en déterre quelques-unes , on leur trouve  
 » touûjours dans les mains un oifeau , un chien , un vase ,  
 » un panier , ou un petit coffre , &c. Perfonne jufqu'ici  
 » n'a pû nous dire ce que signifient ces fymboles....

» Il y a vingt ans que cette ftatuë fut découverte par  
 » des ouvriers qui travailloient au fort de *Blofcon* , vis-à-vis  
 » la pointe du quai de *Rofcof*. Elle étoit à plus de trente  
 » pieds cachée dans la terre. Ces ouvriers l'ayant bien  
 » nettoyée , faifis eux-mêmes d'un refpect inconnu , la  
 » pofèrent fur un piédeftal préparé à la hâte. Le peuple ,  
 » à fon ordinaire , credule & fuperftitieux , y accourut en

» foule , & bientôt on donna à cette figure le nom de S.  
 » Pyric , qu'une tradition vague & incertaine , suppose  
 » avoir été Evêque & Comte de Leon.... Un favant  
 » Ecclesiastique , à qui par hazard on en fit le rapport ,  
 » enleva secretement la statuë. C'est par son industrie &  
 » par son attachement aux Belles-Lettres , qu'elle a passé  
 » dans mon Cabinet. «

Voilà les seuls endroits de la Dissertation qui intéressent & qui fassent à notre sujet : le reste consiste en des excursions & des hors-d'œuvres , qui souffrent de grandes difficultés. Ce n'est pas que l'extrait que j'en ai fait , en soit exempt. Car enfin on cherche & on cherchera toujours quel est ce *tout ensemble* , qui a tiré l'Auteur du doute où il étoit , si cette statuë étoit la figure d'une fille ou d'un garçon , & qui l'a forcé de reconnoître que c'étoit une jeune fille. La Tunique dont cette jeune personne est revêtuë , ne paroît point avoir eu part à la violence qui a été faite à M. Deslandes : elle est fenduë des deux côtés : & une Tunique fenduë des deux côtés ne fût guères un vêtement de fille , pas même à Sparte , où les personnes du sexe étoient dressées aux mêmes exercices que les hommes.

### §. I I.

*Le Sagum des Gaulois étoit un Surtout qu'on mettoit par dessus les autres habits : il étoit ample , & tout d'une venue ; il avoit des manches ; étoit fermé de tous côtés ; alloit au moins jusqu'à mi-jambe , étoit rayé de pourpre , & avoit à peu près l'air d'une Redingotte.*

Ce que dit M. Deslandes , que le petit Manteau qui couvre les épaules de la jeune fille , est un *Sagum* , & que le *Sagum Gallicum* ressembloit le plus souvent à un Manteau , dont les plis tombaient négligemment autour du corps ; tout cela , dis-je , est contraire aux Marbres , qui nous ont conservé la véritable forme du *Sagum Gallicum* : & il est surprenant

prenant que M. Deslandes n'en ait nulle connoissance, puisqu'ils sont en assez grand nombre dans l'*Antiquité expliquée*, qu'il affecte de citer si souvent. Qu'il consulte encore la Religion des Gaulois, & il verra de ses propres yeux, que le vêtement dont nous parlons, étoit un Surtout, que les Gaulois mettoient par dessus les autres habits; qu'il étoit ample, avoit des manches larges & tout d'une venue; étoit fermé de tous côtés, alloit au moins jusqu'à mi-jambe, & avoit assez l'air d'une Redingote.

S'il ne veut pas s'en rapporter à ses yeux, on le prie de vouloir bien rappeler dans son esprit le Saie de nos Peres. Ce vêtement qui, à quelque altération près, conservoit le nom & la forme du *Sagum* des Gaulois, a été depuis converti en juste-au-corps. Or peut-on dire que le juste-au-corps d'à présent & le Saie de deux cens ans, ressembloit le plus souvent à un Manteau, dont les plis tomboient négligemment autour du corps? Je l'ai dit, & je le répète encore; il étoit de l'essence du *Sagum Gallicum* qu'il eût des manches, qu'il fût long & fermé. En effet, Plutarque faisant le portrait de Cecina, & marquant en détail ce qui lui avoit attiré la haine & le mépris des peuples, dit que c'est parce qu'il paroissoit en public avec les braies & les habits à manches des Gaulois (1). Si l'on demande à Tacite ce que c'étoit que cet habit à manches des Gaulois, qui alienoit de Cecina le cœur des Romains, il répondra dans un endroit de son histoire parallele à celui de Plutarque, que c'étoit le *Sagum* (2).

La longueur du *Sagum* en général, est constatée par Trebellius Pollio, qui parlant des attentions que le Tyran Saturnin avoit pour ses Soldats, ordonna qu'ils ne se mettroient jamais à table sans avoir un *Sagum*, épais si c'étoit en hyver, léger quand c'étoit en Eté; afin qu'il ne pa-

(1) Γαλαπῶς ἀναξυρίσι & χειρίσιν ἐνισπιναμένῳ, σημεῖοις & ἄρχασι Ρωμαίων διαλεγόμενος. Plutar. in Othon. pag. 1067.

(2) Ornatum ipsius, municipia, &

coloniae in superbiam trahebant: quod versicolore s. gulo, braccas tegmen barbarum induit, rogatos alloqu. retur. Tacit. hist. lib. 11. cap. 20. pag. 38.

rût aucune nudité, tandis qu'ils seroient couchés (1). On peut sur ce passage, fixer à peu près la longueur du *Sagum* des Romains : ainsi comme leurs habits ordinaires n'alloient jamais que jusqu'aux genoux, pour produire l'effet que Saturnin s'étoit proposé, il falloit nécessairement que leur *Sagum* descendit bien plus bas. D'où il est aisé d'inférer que les *Sagum* des Romains n'étoient guères moins longs que ceux des Gaulois.

Mais non seulement le *Sagum Gallicum* avoit des manches, & étoit long, mais encore il étoit fermé ; & c'est la véritable idée qu'en donne Isidore de Seville, lorsqu'il dit que le *Sagum* étoit *quarré*, & avoit quatre pointes. En effet, c'étoit un habit composé de deux pieces, qu'on couvoit des deux côtés avec tout le haut, excepté l'endroit par où l'on faisoit passer la tête. Nos Payfans & nos Charretiers en ont encore de semblables.

M. Deslandes voit bien à present que le mantelet de la Statuë de son Cabinet, ne sçauroit avoir jamais été un *Sagum Gallicum*. Le moyen en effet qu'un ornement aussi petit, échancré de toutes parts, & taillé sur le modèle de celui que nous avons devant les yeux, eût pû servir en un besoin à faire des voiles de Navire ? C'est pourtant ce qui arriva dans la guerre que Civilis fit aux Romains ; car l'histoire observe que la plûpart des Barques dont la Flote de ce Général étoit composée, n'avoient pour voiles que des *Sagum* de diverses couleurs, qui en les rendant legères formoient un coup d'œil charmant (2).

Il est donc visible que ce que M. Deslandes prend pour un *Sagum* ne l'est pas : une plus mûre réflexion à *ce tout ensemble*, qui l'a forcé de reconnoître que la jeune-personne qui le porte, étoit une jeune fille, lui auroit inspiré une pensée toute contraire. En effet, nulle part le *Sagum* ne fut l'habit des personnes du sexe. Ainsi le vêtement sur lequel M. Deslandes a débité de si belles choses, est un

(1) *Hujus insigne est, quod convivio discumbere milites, ne inferiora denu- darentur, cum sagis jussit, hyeme gra- vidus, aestate perlucidis. Trebell. Poll. Trigint. Tyran. cap. 21.*

(2) *Et simul captæ linres sagulis ver- sicoloribus haud indecore pro velis ju- vabantur. Tacit. hist. lib. 5. paulo an- te fin.*

mantelet, & le mantelet fit de tout tems partie des habits & des parures des Basses-Bretonnes, telle qu'étoit la jeune fille qu'il produit aujourd'hui. Qu'il jette les yeux sur une fille du Diocèse de Leon, & sur une Fruitiere de Brest, que j'ai mis en parallele avec son antique, & il se convaincra non seulement de cette verité, mais encore qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il eût recours à son *tout ensemble* pour décider sur le champ, que la personne dont les traits l'ont si long-tems arrêté, étoit vraiment une fille. Au reste, c'est des Bretonnes mêmes dont nous parlons, que les Dames Françoises ont emprunté le mantelet qu'elles portent depuis quelques années: & c'est à leur exemple qu'elles l'accompagnent de tous les agrémens dont il est susceptible.

## §. I I I.

*L'ame au sortir du corps représentée sous l'emblème d'un oiseau qui s'envole. Les Anciens donnoient toujours des ailes à l'ame personnifiée. Origine de la coutume de représenter les personnes qualifiées un oiseau sur le poing. Les Gaulois faisoient enterrer avec eux ce qu'ils avoient de plus cher.*

» Quand on déterre quelques figures Celtiques, dit M. Deslandes, on leur trouve toujours dans les mains un oiseau, un chien, un vase, un panier, ou un petit coffre, &c. Personne jusqu'ici n'a pu nous dire ce que signifient ces symboles ». Ces dernières paroles font soupçonner que M. Deslandes n'a pas lu tous les Auteurs qui ont entrepris d'éclaircir la Religion & les usages de nos Ancêtres, puisqu'il n'a paru jusqu'ici aucune de leurs figures, dont on n'ait tenté d'expliquer ce qu'il appelle *symboles*, excepté le chien; parce qu'on ne l'a vu nulle part entre les mains d'aucun Gaulois ou Gauloise, comme M. Deslandes assure l'avoir vu.

Ainsi selon l'Auteur de la Religion des Gaulois, l'oi-

Liv. 5. c.  
8. p. 281.

feau que tient la figure Celtique, est la figure de l'ame au fortir du corps, ou peut-être le symbole de la simplicité des mœurs & de la candeur de celui qui l'a entre les mains. Je ne vois pas en effet que cet oiseau puisse signifier autre chose; puisque les Anciens de toutes sortes de Nations s'étoient réunis à représenter l'ame sous l'emblème d'un oiseau. » Comment dites-vous à mon ame, dit le Prophète » Roi, Passez sur la montagne comme un passereau (1) « ? & ailleurs : » Notre ame s'est échappée comme un passereau du filet des Chasseurs (2) ». Dans ces endroits & en plusieurs autres semblables les Interpretes conviennent, que le mot de passereau est mis pour exprimer simplement un oiseau. Virgile voulant peindre le mouvement où étoient les ames dans les Enfers, quand elles y virent arriver Enée; dit, qu'elles *voligeoient* autour de lui (3). Metellus Nepos pour immortaliser la memoire de Philager son Précepteur, fit graver sur un marbre un Corbeau qu'il plaça sur son Tombeau (4). Les Romains ne faisoient l'apothéose d'aucun Prince, qu'il n'y eût un Aigle au faite du bûcher, qui prenoit l'essor aussitôt qu'on y mettoit le feu; pour faire entendre que l'ame des Princes qu'on mettoit au nombre des Dieux, s'envoloit dans le Ciel. Enfin, pour mettre fin aux autorités qui établissent une verité d'ailleurs généralement reconnue, on trouve quantité de marbres, où l'ame paroît sous la figure d'un papillon (5); & un grand nombre d'autres où l'ame est personifiée; en conséquence de quoi elle a des ailes comme un oiseau.

C'est donc sans fondement, que M. Deslandes croit que l'oiseau, que cette jeune-personne a entre les mains, dénote qu'elle étoit de qualité. On ne peut guères avoir ce sentiment sans confondre les tems & les Nations. Il est toutefois bien certain que les Gaulois n'ont jamais atta-

(1) *Quomodo dicitis animæ meæ: transmigra in montem sicut passer?* Psal. 10. 1.

(2) *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium.* Psal. 23. 6.

(3) . . . *Volitare cava sub imagine formæ.* Æneid. 6.

(4) *Θάλας δε δίλαγγρον τὸν καθ' ἑστὴν ἐπιμιλήστρον, ἐπέτησεν αὐτὸ τῆ τάφῳ κόρακα λίθινον.* Plutar. in Cicer. pag 874.

(5) Voyez l'antiquité expliquée tom. 2. planche. 121. n. 3. &c.

ché aux oiseaux les idées, que cet Académicien leur attribua : les François seuls en font les Auteurs ; encore cela n'a-t'il eu lieu que plus de mille ans après que la Statue dont il s'agit, a été faite.

M. Deslandes auroit peut-être mieux rencontré, en disant que cet oiseau étoit la figure d'un autre, que cette jeune-personne avoit extrêmement cheri pendant sa vie, & avec lequel elle avoit été enterrée. Car il est de notoriété publique, que les Gaulois observoient cette pratique à l'égard des esclaves, des animaux & des bijoux à quoi ils étoient attachés ici-bas. Mais je doute fort que ce soient vraiment là les vûes de ceux qui ont fait faire ce bas-relief ; cependant il s'est trouvé de tout tems & parmi toutes sortes de Nations, des personnes qui ont fait ériger de superbes Mausolées à des chiens, à des coqs, à des chats, à des oiseaux, &c. (1) & qui se sont fait peindre & graver avec les animaux dont ils faisoient leurs délices : ainsi c'est se fatiguer à pure perte, que de chercher d'autres mystères dans des symboles également équivoques & arbitraires.

» Ce qui doit ici causer le plus de peine, dit M. Deslandes, c'est que notre figure a une corde au col qui fait deux tours, & qui revient par dessous les bras. Est-ce là une parure ? Est-ce un cordon qui sert à retenir le manteau ? Est-ce une marque de honte & d'infamie ? Je n'oserois décider entre ces trois conjectures. La seconde de pourtant me paroît la plus vrai-semblable ».

On n'apperoit sur la figure aucune trace des deux tours que la corde fait, selon M. Deslandes, autour du col de la jeune-personne qu'il a fait graver. On ne voit pas non plus que cette corde ou cordon revienne sur les bras ; mais dès qu'il y revient, il est certain que c'est pour retenir le mantelet, auquel il sert de bord du côté du col. Sur ce pied, ce cordon ne fait qu'un tour autour du col de la figure ; & ce tour tient lieu de collier selon le goût de la Nation ; ainsi c'étoit un ornement, & non pas une marque de honte & d'infamie. M. Deslandes a donc fort bien fait de rejeter une pareille idée ; ne fût-ce que pour

(1) *Ælian, variar. hist. lib. 7. c. 4.*

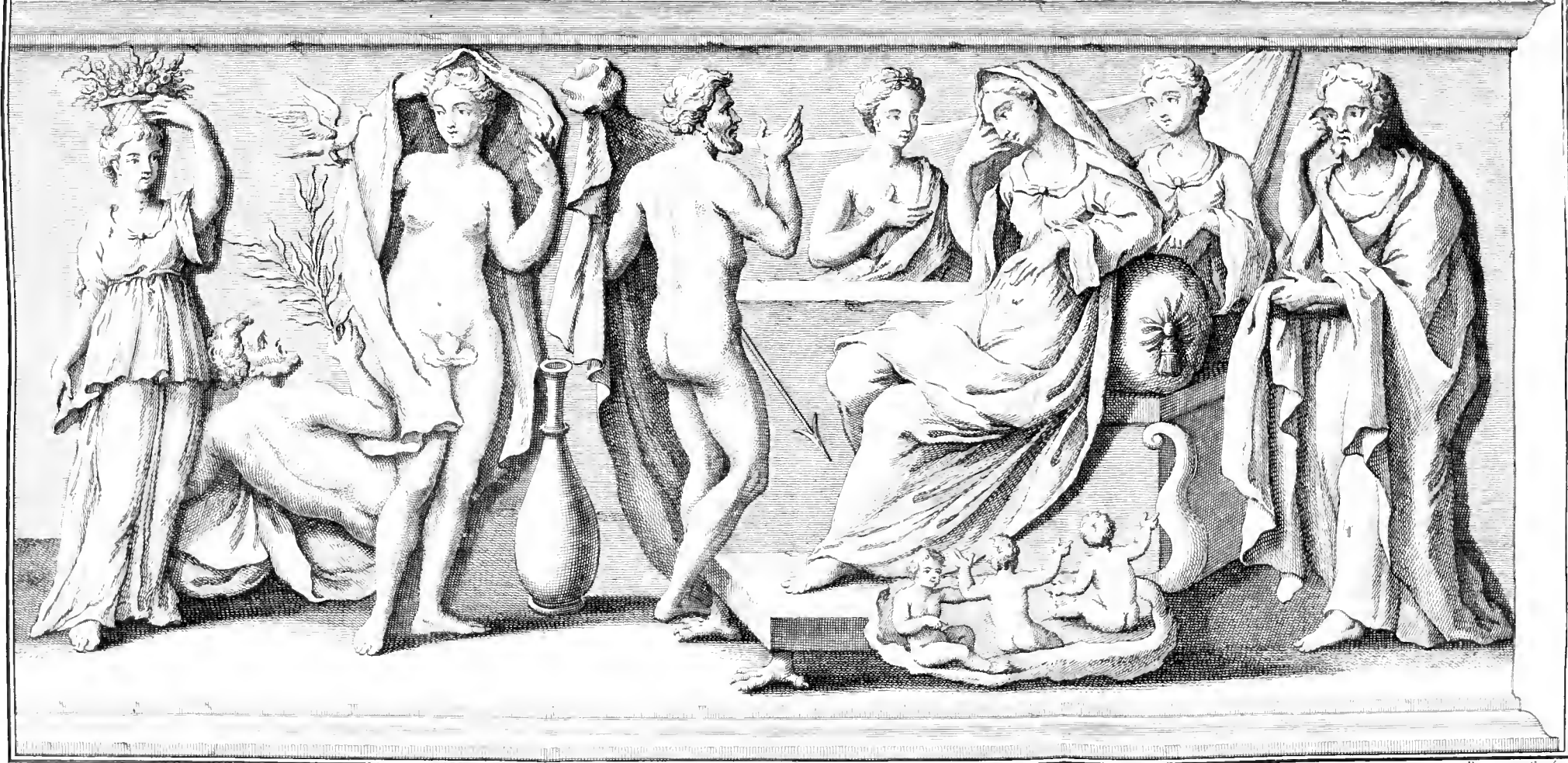
302 V E R I T A B L E F O R M E, &c.  
faire honneur à l'âge de la jeune-personne, qui la mettoit à  
couvert du supplice de la corde : bien plus, dans le cas  
qu'elle y eût été soumise, & qu'elle l'eût éprouvé, ceux  
qui lui ont érigé ce monument, ne se feroient jamais avi-  
sés de la représenter avec cette marque d'infamie ; d'au-  
tant plus, que si c'est une fille, comme M. Deslandes le  
croit, cette infamie auroit été précédée d'une autre, in-  
supportable aux personnes de condition : car les Loix,  
sur-tout les Romaines, ne permettoient pas qu'on infligeât  
la peine de mort aux filles, sans leur avoir fait perdre au-  
paravant la virginité.





*Sarcophage Singulier.*

*Planche III - pag. 303*



*à Aix en Provence*

*Rayson Sculp.*





## TOMBEAU ROMAIN.

*Description d'un Bas-relief qui se voit dans une Eglise de la Ville d'Aix en Provence. C'est le devant d'un Sarcophage. Goût des Anciens de faire graver sur leurs tombeaux mille différentes choses qui n'y avoient nul rapport. Pourquoi l'Adultere de Mars & de Venus est représenté sur celui-ci. Symboles d'un fleuve. A quel point la fonction des Canephores étoit briguée. Les Canephores d'Athenes étoient le modèle des autres. Leur marche. Différente conduite que l'Eglise a tenuë à l'égard des Idoles.*

**L**E marbre que je donne ici, m'a été communiqué par M. de la Bâtie de l'Académie des Inscriptions ; il se voit à Aix scelé dans le mur d'une Chapelle (1) de l'Eglise de S. Sauveur. Il se ressent si fort des injures du tems, que les personnages n'y sont pas reconnoissables. Heureusement en 1592. qu'il étoit en bien meilleur état, M. de Burle Conseiller & Secrétaire de la Chancellerie de Provence, le fit dessiner par un Peintre de Troies nommé Charles Marteau : c'est sur ce dessein qu'a été fait celui qui m'a été remis, & qui au reste ne paroît pas être d'une fort bonne main.

PLANCHE  
VIII.

Quoiqu'il en soit, ce bas relief représente une Dame assise sur un lit, revêtuë d'une tunique & d'un manteau, & qui a sous ses pieds un marche-pied, au dessous duquel on a exposé à dessein, trois petits enfans nuds, & assis sur un tapis étendu par terre. Les coins du chevet du lit sont occupés, l'un par un Vieillard affligé qui appuye sa tête sur

(1) C'est la Chapelle de la Résurrection.

sa main droite , & qui par dessus ses habits , porte une chlamide (1) selon quelques-uns , ou une pénule (2) selon d'autres. L'autre coin est rempli par une femme qui n'a rien de remarquable. A la gauche de la Dame on voit un jeune-homme , qui n'a qu'un manteau pour tout habit. Au pied du lit un homme nud , dont on ne voit que le dos , a les yeux attachés sur la Dame , il porte une écharpe fort étroite & un manteau sur son bras avec un dard barbelé. Derrière ce personnage on voit sur la même ligne un pot & une femme : le pot a un col assez long , & la femme tient un manteau , qui au lieu de la couvrir , voltige au gré du vent , tandis qu'elle considère une colombe qui vient se reposer auprès d'elle. Au pied de cette femme on remarque un homme nud étendu par terre , & qui s'élevant sur son bras gauche tient un rameau de la main droite. Tout cela est terminé par une Canephore , dont la corbeille est remplie de fleurs & de fruits.

Au premier coup d'œil , on juge que ce relief est le devant d'un Sarcophage , sur lequel on a voulu représenter la mort d'une Dame de qualité ; avec les personnes qui ont assisté à sa mort , ou qui s'intéressoient le plus à sa perte : ainsi on ne peut pas douter que le Vieillard ne soit ou le père , ou le mari de cette Dame ; qu'elle ne laisse Orphelins les trois enfans qui sont sur le tapis ; que le jeune-homme & la jeune femme qui sont autour de son lit , ne soient de ses plus proches parens ; & enfin que les autres figures n'y aient été placées pour servir d'ornement. A la vérité ces sortes d'ornement contrastent avec l'objet principal : mais le contraste étoit du goût des Anciens , & il avoit passé si bien en règle , qu'il seroit difficile de trouver aucun Tombeau , quelque peu chargé qu'il soit , qui n'offre à la vûe ou des traits de la fable & de l'histoire , ou

(1) La Chlamide étoit un habit court , ouvert , dégagé & militaire , qu'on mettoit par dessus tous les autres , & qui s'attachoit sur l'épaule.

(2) La Penule se mettoit aussi par-dessus les autres habits ; elle étoit longue , pesante & fermée de tous

côtés , hors un peu par-devant & par le bas seulement ; afin que celui qui la portoit , pût marcher plus aisément. Cela n'empêchoit pas qu'elle ne fût embarrassante. *Quid minus promptum ad pugnam , quam Panula irretitus ?* Cic. pro Milon. cap. 20.

des orgies ou des Fêtes , ou des jeux , ou des Sacrifices , ou des cérémonies de Religion , ou des pompes , ou des combats , ou des allégories , ou d'autres choses semblables , qui n'ont nul rapport avec l'événement , dont on a voulu consacrer la mémoire. Cette vérité est si constante & si généralement reconnue , que je me crois dispensé d'en apporter d'autre exemple , que celui que fournit le marbre même que j'explique.

Il est certain que la femme nue , autour de laquelle voltige le pigeon est Venus , & que l'homme qui est armé d'un dard , est le Dieu Mars. Voilà donc l'adultère de Mars & de Venus parfaitement bien exprimé : ce même adultère & celui de quelques autres Divinités , se trouve de même sur plusieurs marbres semblables : les bons Antiquaires ne soupçonneront jamais , que la conduite irrégulière des personnes sur le Tombeau desquelles ces représentations se voyent , ait contribué à les y faire graver ; parce qu'ils savent bien que les Anciens détestoient , & combattoient autant dans leurs semblables ces sortes de désordres , qu'ils les canonisoient dans les Dieux : & qu'ainsi ils se sont bien gardés de rien mettre sur le Tombeau de ceux dont ils vouloient éterniser le souvenir , qui pût donner la moindre atteinte à leur réputation. D'ailleurs on observe d'un côté , que des crimes si honteux n'ont guères été gravés que sur des Tombeaux de femmes , & de l'autre que l'Inscription , quand il y en a , marque expressément que celles en l'honneur de qui ces monumens ont été dressés , étoient *un rare exemple de la foi conjugale* : ce qui met en évidence que ces Tableaux ou ne symbolisent point avec la vie de celles , dont les cendres sont enfermées dans ces Tombeaux , ou n'y ont été mis que pour immortaliser les femmes , qui se distinguoient par leur fidélité & l'austerité de leurs mœurs. Sur ce pied ce seroit en pure perte qu'on donneroit la torture à son esprit , pour trouver dans la conduite de la Dame représentée sur ce Sarcophage les raisons , qu'on a pu avoir d'y étaler l'adultère de Mars & de Venus. On seroit bien mieux de les chercher dans la Religion que professoit cette Dame. Cette Religion étoit

celle des Gaules : Or dans les Gaules Mars & Venus passoient pour Divinités *inferieures* ou des Enfers , comme nous l'apprend une Inscription trouvée dans la Forêt de Belême , que j'ai rapporté plus haut (1) , parce qu'à la Venus *Inferâ* , *Libitina* & *Epitymbia* des Grecs & des Romains , les Gaulois en particulier ajoûtoient le Dieu Mars : aussi lui donnoient-ils le surnom d'*Olloudius* (2) , qui signifie *meurtrier* , & le mettoient à la tête de plusieurs Inscriptions sépulcrales (3) , ou le représentoient armé d'un dard , qui est le symbole de la mort que ce Dieu porte par tout. Sans compter que le dard sur les Sarcophages considéré en lui-même , & indépendamment de toute autre circonstance , désigne la mort (4) des personnes qu'on veut faire passer à la postérité , sur-tout quand le dard est barbelé , comme il paroît l'être ici. Toutes ces lumieres nous conduisent insensiblement à l'explication du pot , & nous découvrent qu'il ne figure sur ce marbre , que pour recevoir les cendres de la défunte.

Mais cet homme couché qui s'éleve sur son bras gauche , & qui tient un roseau de la main droite , qui est-il ? que marque-t'il ? Tout ce que je puis dire , c'est que c'est un Fleuve. Dans la LXX. planche du premier tome du supplément de l'Antiquité expliquée , où le crime que Mars commit avec Rhea Silvia est fidelement exprimé , le Tibre est représenté de la même maniere , que le Fleuve qui s'offre à nos yeux. Là , le Tibre insinuë que ce fut sur le bord de ses eaux que Mars satisfit sa passion : comme il ne nous est pas permis de former des idées semblables touchant notre Fleuve , on peut supposer que c'est le Fleuve qui arrose les champs Elisiens , & marque la félicité dont la vertu de la Dame qui

(1) Pag. 143.

(2) VIGILIA METIA

MASSAE FILIA

MARTI OLLLOUDIO

V. S. L. M.

Spon Miscell. pag. 97.

(3) D. M.

MARTI. VINCIO. M. RUFINUS. FIL. GAL.

IIIIIVIR. ET INCOLA CEMANEI

EX VOTO.

Voyage Litteraire t. 1. Voyez Gruter. pag. 58. n. 8. Keysser *Antiquitates sel. septent.* pag. 445.

(4) Voyez les Marbres d'Oxford pag. 129. edit. 1676.

vient d'expirer , devoit être récompensée dans les Enfers.

Pour la Canéphore , elle infinuë que cette Dame étoit non seulement initiée dans les mysteres de quelque Divinité telle que Cerès, Minerve , Bacchus, Junon ou autre, dans les Fêtes desquelles les Canéphores jôtoient toujours le premier rôle ; mais encore qu'avant son mariage elle avoit été elle-même Canéphore : honneur distingué , & qui étant réservé aux filles de la premiere condition , ne manquoit pas d'être brigué avec beaucoup de chaleur : témoin l'expulsion des Pisistrates d'Athenes , qui ne fut conçuë , entreprise & conduite à sa fin par Harmodius , que pour vanger l'affront qu'Hipparchus (1) avoit fait à sa sœur , de l'exclure du nombre des Vierges Canéphores dans une Fête particuliere (2).

La fonction de Canéphore consistoit à porter sur la tête, dans les Pompes publiques & générales , des paniers d'or ou dorés , remplis de fruits & autres choses concernant les Sacrifices & les Mysteres des Dieux , en l'honneur desquels ces Pompes étoient instituées. Les Canéphores d'Athenes qui étoient le modèle des autres , avoient chacune une servante à leur côté, qui portoit un parasol pour les défendre des ardeurs du Soleil (3), & une chaise pour les faire reposer de tems en tems dans le cours de leur marche (4).

L'Eglise où le Sarcophage dont je viens de parler , se voit encore , confirme ce que j'ai dit autre part , que le génie des Chrétiens des premiers siècles étoit de placer , & quelquefois d'enfouir les Idoles dans les Eglises pour servir de trophée à la Religion : La France seule fournit plusieurs preuves de cette verité ; tels sont les bas-reliefs trouvés en 1711. dans la Cathédrale de Paris , la fameuse Idole de S. Germain des Prés , la *Ferrabo* de l'Eglise de S. Etienne de Lyon, l'Hercule de la Cathédrale de Strasbourg , & quantité d'autres Monumens qu'il est inutile de

Relig. des  
Gaulois t. 2.  
pag. 143.

(1) Fils de Pisistrate & frere d'Hippias, qui regnoit alors à Athenes.

(2) Καὶ δὲν εἰσῆσαι ἐν πεμπῇ πνι. Thucid. lib. 6. pag. 450.

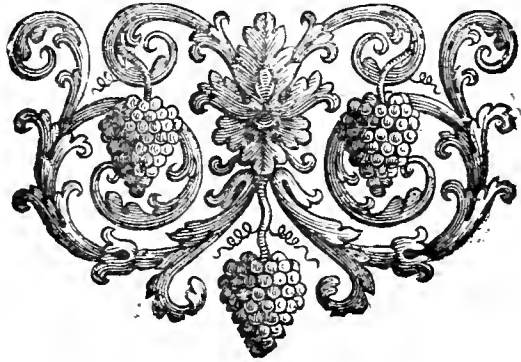
(3) Τὸ σκιάδειον, κατασκευασμὴ π, ὅ πρ ἰχ, π, αἰ Κατηφόροι ἀπέστει ἐῖς τὴν Ἐλευ-

σῖνα ὑπερ μὴ κείσθαι ἐπὶ τῷ ἡλίῳ. Schol. Aristoph. Avib. pag. 610.

(4) Ταῖς γὰρ Κατηφόροις σκιάδειον ἔδιδρον ἀπολαθεῖ πρ ἰχ, π, αἰ. Idem ibid pag. 612.

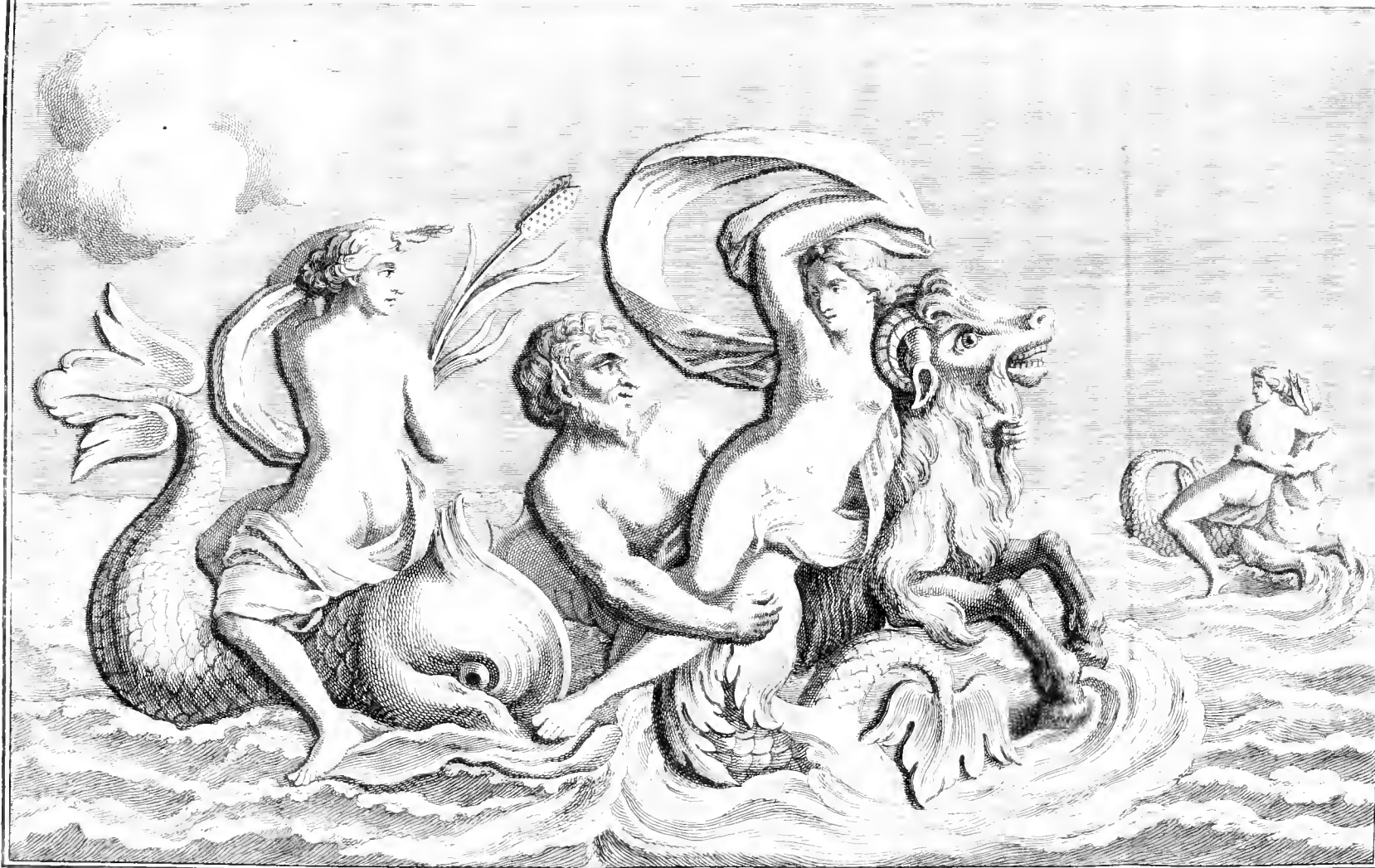
détailler. Pieuse coutume qui arrache ce beau mot à S. Augustin : Les fideles, dit-il, ne traitent pas moins bien les Temples, les Idoles & les Bois sacrés que la personne des Payens ; ainsi comme ils n'exterminent point ces derniers, mais les convertissent & les changent, de même ils ne détruisent ni n'abbattent les autres, mais ils les consacrent à Jesus-Christ (1). Cependant comme on fait poison de tout, l'Eglise s'est vû dans la suite obligée de tenir une conduite toute contraire ; parce qu'en plusieurs endroits, ces Idoles étoient un sujet de scandale aux Chrétiens.

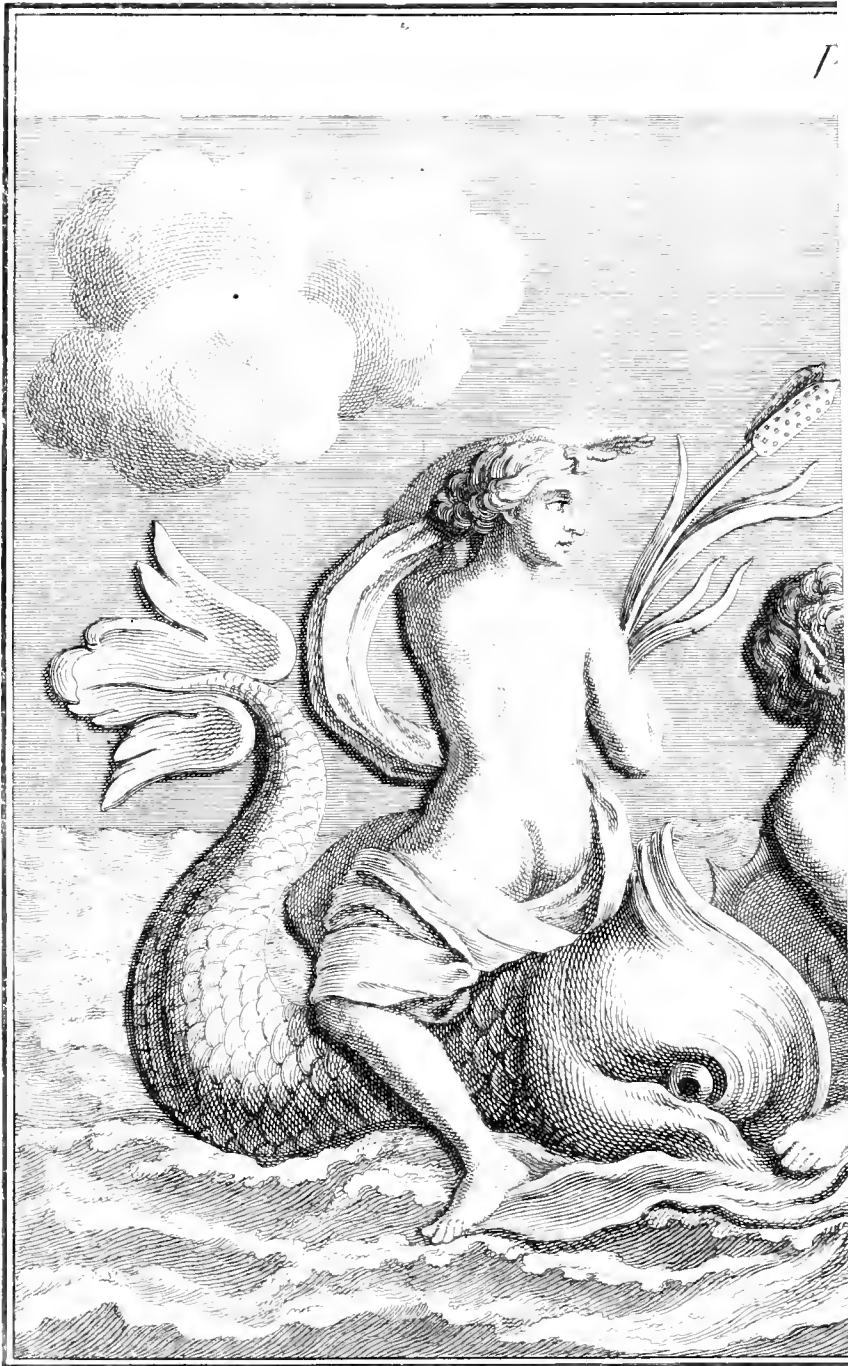
(1) *Cum Tempia, idola, Luci . . . | legis & impiis in veram religionem con-*  
*in honorem Dei convertuntur, hoc de | vertuntur. Aug. ad Publicol. ep. 47.*  
*illis fit quod de hominibus, cum ex sacri-*





*Venus Epitragia.*





F

11



# VENUS EPITRAGIA.

## §. I.

*Description d'un beau marbre. A quelles marques on reconnoît l'enlèvement de Proserpine. De quelle manière Hellé périt dans la mer. Deroute des Dieux dans la guerre qu'ils ont contre les Géans. Leur fuite en Egypte après s'être transformés en bêtes. Attentat de Porphyriion. Ce Géant est écrasé par la foudre.*

C'EST excellent morceau de Sculpture antique, a un PLANCHE pied & sept pouces de hauteur, sur deux pieds un pouce & demi de largeur. Le premier objet qui frappe, & celui auquel les autres se rapportent ou doivent se rapporter, est une femme qui n'a pour tout habit qu'un grand voile qui flote au gré du vent, & dont le Sculpteur a habilement menagé une des extrémités, pour cacher sa nudité sans dérober la vuë d'aucune partie de son corps. Cette femme traverse la mer assise sur un bouc, à la barbe duquel elle se tient. Le Bouc paroît animé & avoir de la complaisance à porter cette femme : & il fend les flots avec d'autant plus de rapidité, qu'il a une croupe de poisson. Ce qui pourroit troubler son plaisir, c'est un Triton qui selon quelques-uns, veut partager celui qu'il a de la porter ; & selon d'autres, veut enlever cette femme, & l'arracher de dessus son dos. En effet, on voit visiblement à son mouvement, à sa marche, à ses regards, enfin à son attitude, qu'il a dessein d'en faire sa proie.

A la fuite de cette femme, on en voit une autre qui n'est pas mieux couverte : Elle est à cheval sur un Dauphin, qui la porte à reculons ; parce que son corps est tourné

dans un sens contraire au chemin qu'elle tient. Elle est attentive à l'action du Triton, & a dans sa main une espee de roseau, que les Naturalistes appellent masse.

Ces deux femmes sont précédées par une troisième, qui va devant, assise, comme on dit, à califourchons sur un Triton qui a des pieds de Centaure. Celle-ci comme l'autre, a les yeux fixés sur celle qui est au milieu pour voir ce qui lui arrivera : mais c'est ce qu'on ne voit pas bien, & ce qu'on ne trouve nulle part.

Car de penser que ce soit ici l'enlèvement de Proserpine, comme je l'ai ouï dire à un habile Antiquaire ; c'est ce qui ne paroît nullement fondé. J'ai beau ouvrir les yeux, je n'apperois aucune ombre d'enlèvement. L'histoire même ou plutôt la fable, s'inscrit en faux contre ce sentiment. En effet, tous les Mythologues sans exception de concert avec les marbres qui représentent l'enlèvement de Proserpine, font foi que cette Déesse étoit dans un bois ou en pleine campagne, quand elle fut enlevée. 2°. Que Pluton lui-même, & en personne, fit le coup. 3°. Que Pluton jetta Proserpine dans un char. 4°. & enfin, que Proserpine fit tous les efforts possibles pour se tirer des bras de Pluton, pour lequel elle avoit une aversion invincible. Où est ici ce bois ou cette campagne ? Où est Pluton ? Où est son char ? Où sont ces efforts de la part de Proserpine pour échapper à Pluton, & l'horreur qu'elle témoigna de la violence qu'on lui faisoit. Vainement on diroit que la femme qui est sur le Dauphin, a l'air de Ceres, & que ce qu'elle tient dans ses mains, peut passer pour des épis. Sans compter que les Auteurs & les marbres varient si fort sur toutes sortes de sujets, qu'on n'en scauroit produire un seul, où il n'y ait du plus ou du moins, ou enfin des changemens considérables.

Il est vrai que la fable, sur laquelle est fondée la Religion des Anciens, reçoit différentes formes dans les différens monumens qui nous l'ont conservée : mais ce n'est qu'à l'égard des circonstances, & non pas à l'égard du fond, qui est toujours invariable & par tout le même. Ainsi ce seroit vouloir étrangement s'abuser, que de pren-

dre occasion des variations dont on parle , pour attacher aux marbres antiques des explications , dont ils ne sont nullement susceptibles.

La figure qu'on honore du nom de Cerès , est certainement de ce nombre. Sa nudité , & le roseau qu'elle tient dans sa main , sont toutes marques que ce n'est point Cerès. Ici Cerès devrait être armée d'une ou de deux torches , à pied , ou sur un char attelé de dragons , courant après le Ravisseur de sa fille , & voulant l'arracher de ses mains. Comme donc on ne remarque rien de semblable dans notre Relief , je ne crois pas qu'on doive l'expliquer plutôt de l'enlèvement de Proserpine , que de celui d'Europe , qui n'est venu dans l'esprit de personne.

D'autres Savans croyent que l'animal sur lequel est assise la femme qui jouë le premier rôle dans notre monument , est le fameux Belier , dont la toison étoit d'or : & qu'ainsi la femme qui est dessus , est Hellé qui se sauve de la Béotie pour éviter les embûches de sa belle-mere , & n'être pas la victime des mauvais conseils qu'elle donnoit à son pere Athamas.

Mais tout combat ici ce sentiment ; car outre que l'animal dont il s'agit , n'est point un Belier , mais un Bouc ; soit que le Belier sur lequel Hellé étoit montée , traversât les mers , ou qu'il fendit les airs , il est certain que cette fille tomba & périt dans cette partie de l'Océan , qui depuis cette chute a porté le nom d'Hellespont. Ainsi ce ne seroit point Hellé , mais Phryxus qui seroit sur ce Belier ; ce qui est insoutenable. J'oserois de dire qu'on ne sauroit représenter Hellé sur le Belier , sans y représenter aussi son frere en même-tems , puisque la fable porte que depuis le moment qu'ils monterent l'un & l'autre sur cet animal , ils ne se quitterent , que quand Hellé fût engloutie par les flots. Ajoûtez que les deux femmes dont l'une précède & l'autre suit l'Hellé prétendue , brouillent étrangement l'histoire ou la fable qu'on se propose d'éclaircir.

Il y a un troisième sentiment qui souffre moins de difficultés , quoiqu'il ne satisfasse pas entierement. Ceux qui

l'ont ouvert, croyent que c'est une partie de la deroute des Dieux, quand combattant contre les Géans, ils furent si épouvantés à la vûe de Typhon, qu'ils prirent tous la fuite, & se retirèrent en Egypte, & comme ils ne s'y trouvoient pas trop en sûreté, ils se cachèrent sous la figure de différens animaux. Jupiter se travestit en Belier, Apollon en Corbeau, Bacchus en Bouc, Diane en Chat, Junon en Vache, Venus en Poisson, Mercure en Ibis, &c (1). On ajoute que Jupiter pour se débarrasser du Géant Porphyrion, qui le serroit de trop près, lui inspira de l'amour pour Junon: qu'aussi-tôt ce Géant voulut attenter à l'honneur de cette Déesse; & comme il étoit sur le point d'exécuter son infame dessein; Jupiter lança la foudre contre lui, & Hercule le perça de ses flèches (2). Selon quoi, dit-on, ce Belier ou ce Bouc qui traverse les flots, est Jupiter ou Bacchus qui fuyent & emportent Junon; & ce Triton est Porphyrion qui veut faire violence à Junon.

Les Auteurs de ce sentiment ne disent rien des autres figures du Relief, parce qu'ils les regardent comme des ornemens que l'ouvrier a jetté dans son travail, & dans lesquels il a voulu faire admirer la délicatesse de son ciseau.

Ce sentiment frappe, & paroît assez bien soutenu: ainsi je ne ferois point de difficulté de l'adopter, si je n'étois arrêté par quelques difficultés que je vais proposer. La première, est que le combat des Géans, & de Porphyrion en particulier contre les Dieux, est antérieur à celui que les Dieux eurent à soutenir contre Typhon, dont le succès tourna à leur honte; puisqu'ils furent réduits à prendre la fuite, & à se transformer en bêtes pour n'être pas reconnus.

(1) *Duxque gregis fit Jupiter . . .*

*Delius in corvo, proles semeleia  
Capro,*

*Felo soror Phabi, nivea Saturnia  
vaccâ,*

*Pisce Venus lauit, Cillenus Ibis  
alis.*

Ovid. *Metam.* lib. 5.

(2) Ζεύς ἢ αὐτῷ πτόλον Ἡΰρας ἔειθε  
λαίη· ἥ τις ἔκκατ' ἄρρηκνύτῳ αὐτῆς τῆς  
πιπλῆς, ἔβιάζεσθαι θέλοντ' ἄβροχῆς  
ἰπικυλῆπ· ἔ Διδῆς κενυυάσαντ' αἰ-  
πὼν, Ἡρακλῆς πῆξουσας ἀπῆκτιν.

Apollod. *Biblioth.* lib. 1.

La seconde ; c'est que Junon n'a jamais été représentée nuë , comme elle est ici , sinon peut-être sur quelques marbres rares qui représentent le Jugement de Pâris. D'ailleurs Apollodore dit en termes exprès que Junon avoit ses habits ordinaires , quand Porphyrion entreprit de violer la couche du pere des Dieux ; puisqu'il observe que ce Géant avoit déjà déchiré le Peuple de cette Déesse , & qu'il la pouffoit à bout quand il fut écrasé par la foudre , & percé de flèches.

3°. Porphyrion étoit un Géant d'une bravoure & d'une force extraordinaire ; aussi faisoit-il face à plusieurs Dieux à la fois. Ici c'est un Triton ordinaire , qui n'a rien de farouche ni de martial , & qui paroît tout occupé de quelque amourette.

4°. Enfin à considérer l'antique , soit de près , soit en général, on y trouve je ne sçai quoi qui respire quelque fête ou quelque partie de plaisir , que les Divinités qui y sont représentées ont fait sur la mer , & c'est ce qui fait naître un dernier sentiment qui paroît être le seul véritable.

§. II.

*Naissance de Venus. Prix d'un Tableau d'Apelles qui la représentoit. Venus n'a jamais porté le nom de Tritonia. Venus souvent représentée sur un Bouc marin. C'est Venus Epitragia. Histoire de Thesée. Le Bouc sur lequel est Venus , est Pan. Histoire de Pan & de Typhon. Pan honoré en Egypte sous la forme d'un Bouc. Ville bâtie en son honneur.*

Il consiste ce sentiment , à dire que la Divinité assise sur le Bouc marin , est Venus. Cette Déesse , comme tout le monde sçait , étoit née de l'écume de la mer : elle-même faisoit gloire d'être née dans l'Empire de Neptune ; & elle ne s'adressoit jamais à ce Dieu pour en obtenir quelque grace , qu'elle ne lui rappellât le souvenir d'une circonstance , dont il lui revenoit tant d'hon-

neur. Il ne faut donc pas être surpris que les Anciens se soient, pour ainsi dire, picqués de la représenter sur la mer en mille situations différentes.

La Venus de cette sorte, qui a le plus fait de bruit, étoit Venus Anadyomene, c'est-à-dire, qui naît ou sort de la mer: c'étoit le chef-d'œuvre d'Apelles. Auguste la fit placer dans un Temple où étoient les cendres de César. Pline observe que le tems ayant gâté le bas du tableau, il ne se trouva aucun Peintre dans tout l'Empire Romain, qui fût en état de rétablir ou de faire revivre la peinture; défaut, ajoute-t-il, qui ne faisoit qu'augmenter son prix, & tourner à la gloire d'Apelles (1). Aufone nous apprend qu'entre autres coups de pinceau qui la faisoient estimer, on admiroit sur-tout l'élégance avec laquelle la Déesse essuyoit ses cheveux & en faisoit découler l'écume qui y étoit attachée (2). Plusieurs Antiques représentent encore Venus de même.

On la voit aussi sur des Coquilles, sur des Cignes; sur des Dauphins, sur des Chevaux & des Centaures marins, sur des Tritons; mais il ne faut pas inferer de là que Venus ait porté le nom, ou surnom de Tritonia; puisque cette épithète étoit réservée à Pallas, & qu'il n'y avoit qu'elle qui en fût honorée à cause du lieu de sa naissance (3). Enfin on trouve encore des Venus sur les ondes simplement, & ce qui fait parfaitement à notre sujet, sur des Boucs marins. Il falloit que cette dernière maniere de représenter Venus fût au goût des Anciens; puisqu'il s'est conservé jusqu'à nous plusieurs Reliefs, qui nous l'offrent ainsi. En effet, l'Auteur de l'Antiquité expliquée en a déjà publié deux: & Pausanias assure qu'en une Ville de la Grece il y en avoit un semblable jetté

(1) *Hujus enim inferiorem partem corruptam qui reficeret, non poterat inveniri: verum ipsa injuria cessit in gloriam artificis.* Plin. hist. lib. 35. cap.

(2) *Ut complexa manu madidos salis aequore crines Humidulis spumas stringit utraque comis.*

Aufon. Epigr.

(3) Servius in illud Æneid. 11.

*Nec dubiis ea signa dedit Tritonia monstris.*

*Sane Tritonia antonomasium est, id est vice nominis ponitur, quia proprium est Minervæ.*



en fonte par Scopas ; mais il avouë ingenuement qu'il laisse à d'autres à deviner ce que ce Bouc peut signifier (1).

Je me garderai bien d'en vouloir plus savoir que Pausanias ; j'observerai seulement que notre Venus est celle que les Anciens appelloient *Epitragia* , pour la distinguer de tant d'autres dont les Villes & les Bourgades étoient semées. Ce nom signifie proprement , *qui est sur un Bouc*. Selon quoi Plutarque ne seroit pas trop fondé de rapporter l'origine de cette dénomination à un événement qu'il raconte ainsi : » Thésée avant que d'entreprendre le voyage de Crète, où il devoit combattre le Minotaure, alla consulter l'Oracle de Delphes. L'Oracle lui ordonna de prendre Venus pour protectrice, & de prier cette Déesse de vouloir bien s'embarquer avec lui, & l'accompagner. Thésée exécuta fidèlement les ordres d'Apollon. Ainsi étant sur le point de partir, il ne manqua pas d'offrir à Venus une Chevre en sacrifice : mais la Chevre fut tout-à-coup métamorphosée en Bouc. D'où, continuë Plutarque, est venu le nom d'*Epitragia*, qu'on a donné depuis à Venus (2).

Mais qu'il s'en faut que le bouc sur lequel est Venus *Epitragia*, soit d'un ordre aussi bas que celui dont parle Plutarque. J'ai déjà remarqué, & cet Auteur auroit dû le faire avant moi, que ce bouc étoit moitié poisson : or l'Antiquité n'a donné cette forme qu'à une seule & même Divinité, qu'elle honoroit tantôt sous le nom de Pan, & tantôt sous celui de Capricorne (3).

Il n'est nullement surprenant que Pan tint si fort du bouc ; puisqu'on débitoit que Mercure son pere avoit pris la figure de cet animal, pour vaincre la résistance de Pénélope, qui l'enfanta ensuite de cette galanterie. Quoiqu'il

(1) Ἄγαλμα Ἀφροδίτης χαλκῶν, ἐπὶ τριγῶν κἀθηται χαλκῶ... τὰ δ'... εἰς τὸν τριγῶν παρῆμι πῖς θῆλασαν ἐκά- ζειν. Pausan. lib. 6. pag. 392.

(2) Θουοπή δ' ἑως θαλάσσης τῶν αἰγῶν θηλείαν ἔσταν, αὐτομάτως τριγῶν γενέσθαι· διὸ καὶ καλεῖσθαι τῶν θείων Ἐπι-  
τραγίαν. Plutar. in Thesco pag. 8.

(3) Pan Deorum voluntate, quod ejus monitu vim Typhonis evitarant, in aëthrorum numerum relatus ; & quod se in Capram eo tempore converterat, inde Agocervus est dictus, quem nos Capricornum dicimus. Hygin. fabul. 196.

en soit cependant de cela , car la Mythologie varie extrêmement sur ce point , comme en tout autre : Voici l'origine de la queue de poisson qu'on donne à ce Dieu , avec quelques autres traits qu'on ne trouve pas ordinairement : J'avertis seulement que je me vois obligé de corriger en plusieurs endroits le texte d'où je les tire , parce qu'il est visiblement corrompu.

Apud Arat.  
Phænom.

» On représente le Capricorne comme Egipan , dit le  
 » Commentateur d'Aratus ; c'est - à - dire , moitié bouc ,  
 » moitié poisson. On rapporte l'honneur qu'il a eu d'être  
 » transformé en Astre à celui d'avoir été nourri avec Jupi-  
 » ter. En effet , Epimenides assure qu'il a été élevé avec  
 » ce Dieu sur le Mont Ida , & qu'il se déclara pour lui  
 » dans la guerre qu'il eut contre les Titans , & parce qu'il  
 » avoit porté les autres Dieux à prendre les armes dans  
 » cette occasion , Jupiter le mit au nombre des signes du  
 » Zodiaque : Il voulut aussi que la chevre qui lui avoit  
 » donné le jour , eût une queue de poisson , à cause qu'elle  
 » avoit découvert l'Ecrevisse de mer. Nigidius dit pour-  
 » tant que le Capricorne ne fut transféré dans le Ciel , que  
 » lorsque Jupiter eût tenu une assemblée générale au sujet  
 » de Typhon , qui infestoit l'Egypte , & se retiroit dans  
 » une caverne du Mont Taurus. Jupiter donc ayant pro-  
 » posé aux Dieux , ou de s'opposer à ce monstre , ou de  
 » lui ceder l'empire de la terre ; Pan se leva , & dit , que les  
 » Dieux pour tromper Typhon n'avoient point de meilleur  
 » parti à prendre , que celui de se transformer en bêtes : &  
 » pour les animer par son exemple , il se jeta sur le champ  
 » dans un Fleuve moitié bouc , moitié Poisson (1). Les Dieux  
 » goûterent cet avis ; & jettant les couronnes de fleurs  
 » qu'ils avoient sur la tête (2) , ils prirent la forme les  
 » uns d'oiseaux , les autres de poissons , & d'autres encore  
 » d'animaux à quatre pieds ; ce qui leur réussit si bien ,

(1) Eodem tempore Pana dicunt in  
 flumen se descivisse , & posteriorem par-  
 tem corporis effigiem piscis , alteram  
 vero hirci fecisse. Hygin. Astronom. in  
 Capricor.

(2) Τῶς σεφάνες ἀπέθεντο οἱ θεοὶ ἐν  
 Αἰγύπτῳ ποθέοι μοι βασιλεύειν τὸν Βά-  
 βυλ , ὃς ἐστὶ Τυφῶν. Athen. lib. 15.  
 pag. 680.

» qu'ils passioient & repassioient devant Typhon sans qu'il  
 » se doutât que c'étoient eux : comme la Scene se passa  
 » en Egypte , les Egyptiens ont pris de là occasion d'honorer  
 » les bêtes comme des Divinités.

» Typhon ne voyant paroître aucun Dieu , se flatta de  
 » les avoir intimidés au point de n'oser plus lui tenir tête ,  
 » & crût qu'ils lui abandonnoient le gouvernement des choses  
 » d'ici bas. Mais il se trompoit , car les Dieux s'occupèrent  
 » pendant dix-huit jours entiers à prendre des mesures  
 » justes pour se défaire de lui ; ce qui fut executé par  
 » Apollon , qui l'écrasa d'un coup de foudre dans le Temple  
 » de Memphis , où rous les nouveaux Rois d'Egypte  
 » ont coûtume de se faire couronner.

» Les dix-huit jours que les Dieux prirent pour tenir  
 » conseil contre Typhon , sont autant de jours de Fête ,  
 » que les Egyptiens célèbrent tous les ans ; & ils font dans  
 » la persuasion , que les enfans qui naissent l'un des jours  
 » de cette festivité , ne passe jamais le dernier.

» Après la défaite de Typhon , les Dieux mirent Pan au  
 » nombre des Constellations ; & les Egyptiens en reconnoissance  
 » de l'avis qu'il avoit donné aux Dieux , de se cachant sous  
 » des formes d'animaux , & de ce qu'il avoit pris la forme  
 » d'un bouc (1) , l'appellerent Egipan , & bâtirent en son  
 » honneur la Ville de Panopolis.

Voilà l'origine , la condition , les talens & les exploits du  
 bouc sur lequel est Venus *Epitragia* ; voilà aussi les différens  
 degrés par où il est parvenu à l'apothéose. Sa fortune étoit  
 d'abord petite ; & elle n'a jamais passé celle de demi-Dieu.  
 Il n'est donc pas vrai que Pan , qui est ce même

(1) C'étoit le Mendés des Egyptiens , car dans leur langue Mendés signifie un Bouc. Pan étoit honoré & adoré dans un Bouc , que les Mendésiens nourrissoient rendement & avec grand soin : non , dit Herodote , qu'ils crussent que Pan eût cette figure , mais pour des raisons dont les Prêtres du Pais jugeoient à propos de faire un mystere. Le voile est levé à présent. Au reste , ajoute Herodote ,

ce Bouc est appelé Apis dans tout le nome de Mendés , & on ne lui sacrifie que des brebis , & jamais des chevres : les honneurs qu'on lui rendoit , venoient de ce que Pan passoit dans l'Egypte pour être du nombre des huit Dieux de la premiere création : car selon eux , les Dieux avoient été formés à différentes reprises. D'abord ils n'étoient que huit ; puis ils furent portés à douze & enfin à vingt-quatre.

me bouc , soit originairement l'univers matériel , ou plutôt la Divinité qui gouverne cet Univers , comme quelques contemplatifs l'ont avancé sur l'étymologie & la signification de son nom. Où en ferons-nous , s'il est permis , sur des fondemens aussi ruineux , de renverser les notions que les Anciens nous ont laissé des choses qui sont purement d'invention ?

Il ne seroit pas difficile après ces éclaircissemens de fixer le rapport qu'il y avoit entre Venus & le Bouc , sur lequel on se plaisoit de la représenter. Mais ne rappellons point des idées qui allarment la pudeur , & qui font rougir les Chrétiens de la corruption des Payens.

Je voudrois bien pouvoir rendre au Triton , qui tire , ce semble , avec violence , Venus du siege qu'elle s'est choisi , le même service que je viens de rendre à Pan : mais cette figure n'est peut-être qu'une fiction de l'Ouvrier , qui pour donner une grande idée d'une Venus de sa façon , a cru qu'un personnage de ravisseur étoit nécessaire dans son tableau , afin de lui donner plus de relief.

Je ne dis rien des deux autres femmes qui y forment un beau coup d'œil. Ce sont deux Neréides qui ne renferment aucun mystere , non plus que le Centaure & le Dauphin sur lesquels elles sont montées. Ces Divinités étoient sur mer aux gages de Venus , comme les Graces l'éroient sur terre. Je ne puis cependant considérer l'attitude que l'Ouvrier leur a donnée , sans soupçonner qu'il a eu en vûe de faire voir son habileté à représenter le corps d'une femme à toutes sortes de jours.



*Isis*

1



*M. le Duc de Sully*

*Pactole*

2



*Notre Cabinet*

*Rhodope*

3



*M. Raudot*

*Isis*

1



*M. le Duc de Sully*

*Pactole*

2



*Notre Cabu.*



# ISIS SINGULIERE

## §. I.

*Figure de bronze singuliere trouvée aux environs de Ceuta ; il y en avoit une semblable dans le Cabinet de M. le Maréchal d'Estrées. Ce qu'elle tient marque que c'est une Isis. Dans les pompes d'Isis on portoit toujours une Mamelle. Description de ces pompes. Que signifioit un coffre courbé en croissant. Isis mere , sœur & épouse d'Osiris. Etoit la Mere nature. Avoit dix mille noms.*

**L**A figure que j'entreprends d'expliquer , vient d'un pays PLANCHE  
X. 1. & d'une Nation où l'on ne connoît guères le prix de ces sortes de monumens ; puisque tout le monde y fait ouvertement profession de barbarie. Aussi est-ce la Barbarie même qui nous l'a procurée : elle a été trouvée dans un Fort que les Maures occupoient il y a dix ou douze ans à quelque cent pas de Ceuta , durant le Siege que ces Barbares se font une honneur de perpétuer devant cette Place. Cette Antique n'est point solide , mais creuse : car elle n'a que la face de devant ; à cela près , elle est fort bien conservée , & l'on ne soupçonneroit jamais en la voyant , que la face de derriere manquât. C'est ainsi qu'elle a passé dans le Cabinet de M. le Duc de Sully.

M. le Maréchal d'Estrées en avoit une parfaitement semblable , hors quelques lignes de hauteur qu'elle avoit de moins. L'Auteur de l'Antiquité expliquée a donné cette dernière dans son supplément avec cette explication :  
 » Voici une Lune de M. le Maréchal d'Estrées , représentée dans toute sa grandeur ; l'image est fort singulière-  
Tome. 1. pag.  
222.

» re , elle a un grand Croissant sur la tête , les bras , les  
 » épaules & la gorge nuë ; une large bande qu'elle porte en  
 » écharpe , relève d'un côté sa tunique : une tunique en-  
 » core plus large retient cette tunique , qui ne commence  
 » qu'au dessous des aisselles. Sur sa main droite élevée , est  
 » un vase rond d'où il sort quelque chose : Quelques - uns  
 » prétendent que c'est une flamme , d'autres croient que  
 » c'est un vase plein d'une liqueur soporifere , ce qui con-  
 » viendroit fort bien à Diane la Lune , ou à la nuit qui est  
 » la même chose. Si ce qu'elle tient à la main gauche est  
 » un pavot , comme je l'avois d'abord crû , cela favorise-  
 » roit cette premiere explication ; mais ce pourroit bien  
 » être une partie de sa robe qu'elle relève de ce côté là ,  
 » comme l'écharpe la relève dans l'autre : cela n'est pas  
 » bien clair , il vaut mieux demeurer dans le doute , que  
 » de prendre parti dans l'incertitude. Quelqu'autre mo-  
 » nument nous fera peut être mieux connoître celui - ci ».

Le voici donc ce Monument qui doit nous faire con-  
 noître celui de M. le Maréchal d'Etrées , & nous con-  
 vaincre en même tems que la Divinité qu'il représente ,  
 n'a pour tout habit qu'une simple & unique tunique , re-  
 levée d'un côté par cette large bande qui est en écharpe ,  
 & de l'autre par la main gauche de la Divinité.

C'est donc sans le plus léger fondement , qu'on a soup-  
 çonné que cette Divinité tenoit un pavot ou toute autre  
 chose que ses habits. Il n'en est pas de même de la main  
 droite : il est constant que la Divinité tient de cette main ,  
 non *un vase plein d'une liqueur soporifere* , mais une mamelle  
 pleine , que la Divinité presse , & d'où elle exprime &  
 fait sortir le lait qu'elle contient : & c'est ce qui décide de  
 la nature & du nom de la Déesse qui tient cette mamelle ;  
 car il n'y a qu'Isis dans les mystères de qui les Anciens  
 ayent fait entrer la mamelle , & à qui ils ayent donné la  
 mamelle pour symbole. Aussi Apulée observe-t'il que dans  
 la pompe magnifique , instituée en l'honneur de cette Di-  
 vinité , où il fut rétabli dans son premier état , il y avoit  
 un Prêtre qui tenoit en l'air un vase d'or fait en forme de  
 mamelle , d'où il faisoit sortir du lait qu'il répandoit dans



le chemin par où devoit passer la Déesse (1).

La même cérémonie s'observoit dans les Proceffions fréquentes , que les Prêtres d'Egypte faisoient. M. Maillet dans la description nouvelle qu'il vient de donner de l'Egypte , assure qu'on » trouve encore des Momies » sur les bandelettes desquelles ces sortes de Proceffions » sont peintes. On y portoit , ajoute-t'il , avec solenni- » té plusieurs représentations du Dieu Osiris & de la » Déesse Isis qu'on adoroit alors dans ce Pays , & dont les » images réunies étoient le symbole du mariage de la terre » d'Egypte avec le Nil , d'où procedoit toute l'abondance » dont jouit cette heureuse Contrée. On y portoit de mê- » me une lampe dans un grand vase , une cruche dont les » anses étoient deux serpens , un vase d'or de la figure » d'une mamelle , une boîte ronde avec un goulot , & » un coffre courbé en croissant , & entouré de banderol- » les ; toutes choses mystérieuses qui renfermoient un sym- » bole parfait des différentes utilités , qu'on retire du dé- » bordement du Nil ».

Page 75.

Si M. Maillet étoit aussi bon Antiquaire qu'il est Histo- rien fidèle & exact , il se feroit bien gardé d'avancer que *les choses mystérieuses* dont il a fait le détail , *renfermoient un symbole parfait des différentes utilités qu'on retire du débordement du Nil* : car on peut assurer , sans crainte de se tromper , qu'entre celles qu'il a nommées , il n'en est aucune , qui ne se rapporte , du moins en premier , à Isis. Je dis aucune ; pas même *le coffre courbé en croissant* , bien que ce fût le cercueil d'Osiris , c'est-à-dire , du Soleil , ou du Nil : car Osiris étoit l'un & l'autre , ou plutôt tantôt l'un , tantôt l'autre chez les Egyptiens. En effet , la forme de croissant qu'on donnoit à ces cercueils , marquoit selon Plutarque , que la Lune ne pouvoit s'approcher du Soleil sans perdre la plus grande partie de sa lumière , & s'évanouir à nos yeux en tout ou en partie (2).

(1) Idem gerebat aureum vasculum , in modum papillæ rotundarum , de quo lacte libabat. Apul. Metam. lib. xi. pag. 372.

(2) Κατισκευάζουσι λάβρακα μέλωσι- δῆ , διὰ τὸ τῷ σελήνῳ ὅταν τῆ ἡλίῳ πλησιάζῃ , μέλωσι δῆ γενεῆς τοῦ ἀπαραύτου περῆαι. Plutar. de Isid. pag. 368.

De Idé.

Après une autorité si expresse, je ne perdrai point le tems à prouver de nouveau, que les mamelles étoient un symbole propre & affecté à Isis. J'ajouterai seulement par forme d'éclaircissement, que les Monumens Egyptiens représentoient assez souvent cette Déesse, allaitant Orus son fils, le Dieu Apis, & quelques autres Divinités semblables. Plutarque même témoigne qu'il y avoit des Auteurs, qui prétendoient qu'Isis étoit aussi bien mere, que sœur & épouse d'Osiris : ce qui n'implique point contradiction, quand on veut bien se souvenir, qu'Isis étoit la Lune, & que les Anciens prenoient la Lune pour la mere commune de tous les Etres. » Je suis, dit elle-même dans Apulée, la nature Mere de toutes choses, la maîtresse des » élémens, le premier fruit des siècles, la premiere des » Divinités, la Reine des Ombres ; j'ai le pas sur ceux » qui habitent les Cieux ; je représente seule les Dieux & » les Déeses ; je régle d'un clin d'œil la voûte lumineuse des Cieux, les vens salutaires des Mers, & le silence » lugubre des Enfers. L'Univers honore en moi une Divinité unique, sous différens regards, avec diverses cérémonies, & à l'aide d'une multiplicité (1) de noms. Les » Phrygiens qui sont le plus ancien peuple de la terre, » m'appellent la Pessinontienne Mere des Dieux ; les Attiques ces Aborigenes de leur Pays, Minerve Cecropienne ; les Cypriens Insulaires, Venus Paphienne ; les » Crétois Sagittaires, Diane Dictynne ; les Siciliens qui » parlent trois langues, Proserpine Stygienne ; les Eleusiniens, l'ancienne Déesse Cerès ; d'autres peuples, Junon ; quelques autres Bellone ; quelques-uns Hécate & » d'autres enfin Rhamnusia : mais les Ethiopiens Orientaux, qui jouissent des premiers rayons que jette le Soleil levant, les Ariens, & ceux qui sont en possession » de l'ancienne Doctrine, c'est-à-dire, les Egyptiens, me » rendent le seul & véritable culte qui m'est dû, & m'appellent la Reine Isis, qui est mon véritable nom ».

Voilà quelle étoit la Divinité à qui les Anciens don-

(1) Une Inscription trouvée à Soissons l'appelle *Myrionyme* ; c'est-à-dire, qui a dix mille noms. *Relig. des Gaul.* tom. II. pag. 134.

noient la mamelle pour symbole. C'étoit ce principe général que les Philosophes Payens appelloient la matiere éternelle ; principe qui en recevant toutes sortes de formes , donnoit la naissance à tous les Etres , étoit le même en tous , & les faisoit subsister , soit en suppléant de son lait , c'est-à-dire , de sa propre substance de quoi réparer les pertes , que le tems ou l'âge & l'ordre de la nature leur faisoit faire ; soit en les renouvelant par la voie de la génération.

§. I I.

*Jupiter puise toujours dans quatre urnes qui sont auprès de son Thrône. Mamelles de Junon. La Nature Mere représentée sur deux marbres antiques. Explication de tous ses symboles.*

J'avois fini ces remarques quand je suis tombé par hazard sur un passage de Martianus Capella , où il est parlé de quatre urnes qui étoient auprès du Thrône de Jupiter ; & d'où ce Dieu tiroit de quoi répandre différentes influences sur la terre , selon qu'il vouloit faire du bien ou du mal aux hommes. Celle de ces urnes qui étoit le plus près de Jupiter , & où ce Pere des Dieux & des hommes puisoit plus souvent , s'appelloit les *mamelles de Junon* : » elle » étoit de verre transparent , dit l'Auteur , & étoit remplie » d'un air élémentaire qui contenoit les principes & les » semences de la vie (1) ». Ceux qui sçavent qu'Isis d'Egypte étoit la Junon des Romains , conçoivent fort bien qu'il n'y a aucune différence entre les mamelles de l'une & de l'autre Divinité ; & que les Payens ne les avoient inventées , que pour allégoriser les ressorts d'une providence adorable , dont ils ne pouvoient percer les mysteres.

Ces ressorts sont admirablement bien exprimés sur un marbre de Bresse donné par le célèbre D. Bernard de

(1) *At verò sali resplendentis , atque ad ipsius Dei dexteram sita , Aëris rotius seminibus erat referta. Hanc Juno-* | *nis ubera memorabant.* Mart. Capell. De nupt. Philol. lib. 1. pag. 8.

Montfaucon dans le supplément de l'Antiquité expliquée ; tom. 1. planche XXIX. Il est vrai qu'il doute de son Antiquité ; mais comme nous sommes fort éloignés de partager son doute , & que ce Monument a une liaison nécessaire avec le sujet que nous traitons , nous croyons qu'il nous est permis d'en faire la description , & d'achever de l'éclaircir.

C'est une femme nue & assise qui soutient sur ses genoux un grand globe, sur lequel elle fait couler le lait de ses mamelles en les pressant avec ses mains. Elle a une couronne d'étoiles, & sa tête jette de grands rayons. A droite on voit Cupidon qui s'appuye sur cette femme, aussi bien que son arc qui est derrière. Ce Dieu tient une branche de laurier , & a un Soleil immédiatement sur la tête.

Cette femme est visiblement la nature Mere de toutes choses : le globe qui sort comme de son ventre , & le lait qu'elle répand dessus , marquent qu'il n'est aucun Etre qu'elle n'enfante & ne nourrisse. Les étoiles qui la couronnent , & les rayons qu'elle jette , font entendre que les Astres ont reçu d'elle les esprits lumineux qui les font briller. Cupidon signifie que c'est par la voie de la génération que la nature se renouvelle & se perpétue jusqu'à la fin des siècles. Le laurier que ce Dieu tient , joint à son arc & à ses flèches , exprime l'attrait & la pente invincible qui porte toutes choses à se renouveler & à se perpétuer. Enfin , le Soleil qui est sur la tête de Cupidon , insinue que le feu est le principe de la génération , & que c'est la chaleur qui fait éclore toutes choses.

Supplément  
de l'Antiquité  
t. 1. planche 21.

On peut dire à peu près la même chose d'une autre figure de Bresse, approchante de celle-ci. C'est une femme assise sur une motte de terre , couronnée de fleurs & de fruits , & qui tient un cœur de la main droite , & presse de l'autre ses mamelles sur un paon qui est à ses pieds , & sur deux couronnes semblables à celle qu'elle porte , qui sont passées aux deux extrémités d'un arc qui est sur ses genoux.

## DU DIEU PACTOLE.

*Pactole , Fleuve célèbre de Lydie personnifié. Histoire de Mydas. Service que ce Prince rend à Silene. Il reçoit pour récompense le don de convertir en or tout ce qu'il toucheroit. Combien ce don lui devint funeste. Ce don passe au Pactole. Culte que les Habitans de Sardes rendent à ce Fleuve.*

C E Fleuve a quelque chose de trop singulier pour ne le pas tirer de l'oubli où il a été jusqu'ici. L'original est de bronze , & de la même grandeur & hauteur que le dessein. Le Dieu est représenté assis sur la pointe d'un roc versant son urne d'une manière différente , ce semble , des autres Fleuves. Les eaux qui coulent abondamment de l'urne sont d'or , aussi-bien que les cheveux & la barbe de la Divinité. Ses habits , l'air , le tour du visage , enfin tout jusqu'à l'urne a je ne sçai quoi ou de barbare ou d'étranger , qui me fait soupçonner que c'est ici la figure du Pactole , ce Fleuve de Lydie si célèbre dans l'Antiquité par les eaux , ou le fable d'or qu'il rouloit. C'est à Mydas qu'il en avoit toute l'obligation : car il n'eut d'abord rien qui le distinguât des autres Fleuves : mais l'avarice de Midas le tira de l'ordre commun ; voici quand & comment.

Bacchus outré de colere contre les femmes de Thrace (1) qui avoient mis en pieces Orphée , se retira dans le vignoble du Mont Tmole avec Silene & les Menades , pour y mener une vie conforme à son goût & à son génie. Un accident fâcheux y vint troubler son repos. C'est que Silene son digne & cher Gouverneur ne paroissoit point. En effet , un jour le bon homme étant plus pris de vin

PLANCHE  
X. 2.

(1) Ovid. Metam. lib. xi. Fab. 3. Hygin. fab. 191. Fulgent. Mytho. lib. 2.

qu'à l'ordinaire , s'égara à un tel point qu'il ne sçavoit où il étoit , ni quelle route il falloit tenir pour rejoindre son Nourrifson. Heureusement quelques Païsans de Phrygie qui connoiffoient le personnage , le rencontrant dans cet état , formerent sur le champ le deffein de convertir en Fête son aventure. Dans cette vûë ils le chargerent de chaînes de fleurs , & le menerent ainfi en triomphe au Roi Midas. Ce Prince , en homme qui étoit dûement initié aux myfteres de Bacchus , se fit un devoir de mettre incontinent à profit la présence du chef d'une Religion , dont il avoit l'honneur d'être membre , & qu'il respectoit si fort. Il célébra donc auffi - tôt les orgies , qu'il continua pendant dix jours & dix nuits entieres : après quoi , il fut lui-même conduire Silene à Bacchus. Ce Dieu qui ne pouvoit absolument se passer de son Gouverneur , fut si charmé du service que lui rendoit Midas , qu'il offrit de lui accorder tout ce qu'il voudroit. Midas acceptant l'offre , lui demanda par grace spéciale de changer en or tout ce qu'il toucheroit. Bacchus auroit bien voulu qu'il eût fait une demande plus raisonnable ; il y acquiesça pourtant , de peur de le contrister. Midas joyeux d'avoir obtenu ce qu'il demandoit , se retira & se hâta d'éprouver s'il avoit en effet la vertu de faire les changemens qu'il avoit souhaités. Tous ces changemens se font , & la rapidité de rant de Métamorphoses l'empêche d'en croire à ses yeux. Touche-t'il un rameau , une pierre , des épis , des fruits ? Ce rameau , cette pierre , ces épis , ces fruits , tout est converti en or. Veut-il se laver les mains ? l'eau en tombant sur lui se résout en pluie d'or. Il conçoit alors des espérances proportionnées aux richesses qu'il doit amasser , & son cœur ne peut contenir les idées flatteuses qu'il s'en forme. Il étoit occupé à s'en repaître , lorsqu'on vint lui dire qu'il falloit dîner , & qu'on avoit servi. La table est couverte de toutes sortes de mers : mais il ne peut porter la main à quoi que ce soit , qui ne devienne or : de même l'eau & le vin qu'il prend pour boire , changent de nature dans sa bouche , & il ne peut rien avaler. Dans ce moment il ouvre les yeux , & il reconnoît que tout son or le

rend le plus pauvre de tous les hommes , & qu'il est condamné à mourir de faim , s'il ne cesse d'être si riche. Il court donc à Bacchus , se jette à ses genoux , lui demande pardon de sa faute , & le conjure de vouloir bien reprendre le présent qu'il lui a fait. Ce Dieu touché autant de son repentir , que de l'état où il étoit réduit , lui ordonna d'aller à la source du Pactole , & de recevoir sur sa tête , & sur-tout son corps , l'eau qui tomboit de haut en bas. Midas obéit. Aussi-tôt la vertu qu'il avoit de convertir en or ce qu'il touchoit , passa dans les eaux du Fleuve : qui prit alors le nom de Chrysothraos (1) , à cause du sable & des pailles d'or dont son lit fut rempli & couvert (2).

Tel étoit le Fleuve que nous voyons ici représenté. La maniere dont les eaux coulent de l'urne qu'il tient entre les mains , fait sentir que leur source est au haut du Mont Tmolus , d'où elles tombent en cascade ; ce qui est conforme à l'ordre que Bacchus donna à Midas de les recevoir sur sa tête (3).

On peut juger du culte que les Lydiens rendoient au Dieu Pactole sur le soin qu'ils avoient de le représenter , & sur l'attention qu'eurent les Habitans de Sardes de le faire passer par cet endroit de leur Ville , que les Anciens appelloient le *forum* , qui étoit toujours le plus beau , le plus orné & le plus fréquenté. Il est vrai qu'ils ont pu agir en cela par des vûes d'intérêt , & par l'espérance de recueillir dans ses sables de l'or au-delà de celui qu'ils devoient employer à l'exécution de leur entreprise. Mais quand on sçait que les Payens mesuroient les honneurs qu'ils rendoient à leurs Dieux , par les biens & les fruits qu'ils en retiroient ; on peut assurer que le Pactole étoit le Dieu favori de la Lydie , & celui qui étoit le plus invoqué.

Herodot.  
lib. 5. c. 101.

(1) Le Fleuve qui passoit à Damas s'appelloit de même.

(2) *Rex jussæ succedit aquæ ; vis aurea tinxit*

*Flumen , & humano de corpore cessit in amnem.*

*Nunc quoque jam veteris percepit*

*semine venæ*

*Arva rigent auro madidis pallentia glebis.*

Ovid. ubi supra.

(3) *Responsoque accepto , tertio caput sub Pactoli fluminis undas subderet. Fulgent. Myth. lib. 2.*



# R H O D O P E.

*Histoire de Rhodope. D'esclave qu'elle étoit, elle devint Reine d'Égypte par une aventure singuliere. Les Auteurs sont partagés sur la vérité du fait. Rhodope n'a pas fait construire la Pyramide qu'on lui attribue. Cette Pyramide ne lui a point servi de Tombeau. Présent singulier qu'elle envoya au Temple de Delphes. En quelle estime étoit Rhodope dans la Grece.*

PLANCHE  
X. 3.

**C**EU X qui sçavent la carte de Paris, & qui sont informés qu'un homme y est devenu amoureux d'une femme en voyant seulement ses pantoufles chez le Cordonnier, ne feront pas difficulté d'ajouter foi à l'aventure que représente cette Antique. C'est Rhodope tenant une pantoufle dans ses mains. Cette femme étoit de Thrace, & esclave avec Esope de Xanthus. Comme ce Philosophe étoit aussi avare, qu'elle étoit belle, il la mena en Égypte pour l'y vendre, & en retirer une grosse somme. Il alla exprès aborder à Naucratis, Ville riche, & où il sçavoit qu'on faisoit grand cas des belles Courtisanes. A peine Rhodope y fut arrivée, que sa beauté fit du bruit. Charaxus (1) riche Marchand de Mitylene & frere de Sapho, vint sur ces entrefaites à Naucratis: il ne pût entendre faire le portrait de Rhodope, sans fouhaier de la voir. Mais à peine l'eut-il vûë, qu'il perdit sa liberté, ou plutôt qu'il employa ses richesses à procurer celle de Rhodope: En

Herodot. l.  
11. cap. 35.  
Plin. hist. lib.  
36. 12.

Herodot.  
ibid. Athen.  
lib. 13. pag.  
596.

(1) C'est ce que dit Herodote: mais il est réfuté par Athenée, qui prouve par les écrits de Sapho & de Posidip-  
pus, que la Courtisane que Charaxus aimoit à Naucratis s'appelloit *Dorica*.

effet,



effet, il la racheta, & lui fit de grands biens. Depuis ce tems là Rhodope ne voulut plus quitter l'Égypte. Comme elle s'y occupoit à entretenir sa beauté, & à faire de nouveaux Amans, il arriva qu'un jour qu'elle prenoit le bain, un Aigle vint enlever d'entre les mains d'une de ses esclaves qui gardoient ses habits, une de ses pantouffes, & prenant son vol vers Memphis, elle la laissa tomber sur le Roi Psammitichus, qui rendoit alors la justice à ses sujets dans une cour qui étoit à découvert. Ce Prince jettant les yeux sur cette espece de bijou, ne sçavoit ce qu'il devoit admirer le plus, ou la richesse & la finesse du travail, ou la forme charmante du pied que cette chaussure présentoit, ou enfin la singularité de cet événement. Mais la pensée qui l'occupa le plus, & à laquelle il s'arrêta, ce fut de connoître celle à qui appartenoit cette pantoufle. Il donna donc des ordres si justes & si précis, qu'il fut informé de tout ce qu'il souhaitoit si ardemment de sçavoir. Sur le champ il fit venir Rhodope à Memphis & l'épousa (1). Strabon (2) qui traite cette aventure de fable, ajoûte que Rhodope après sa mort eut pour tombeau la troisième des Pyramides (3) qui sont aux environs de Memphis. Diodore de Sicile & Pline disent la même chose; mais le premier prétend que cette Pyramide avoit été érigée par les Gouverneurs des Provinces, qui avoient aimé Rhodope, & qui avoient voulu par là immortaliser ses cendres (4). L'autre au contraire soutient, que c'étoit Rhodope elle-même qui avoit employé une partie des immenses richesses qu'elle avoit amassées, à la construction de ce superbe Monument (5).

Strab. lib.  
17. pag. 808.  
Ælian. var.  
hist. lib. 13.  
cap. 33.

(1) Προσπέζειν εἰνὰ πᾶσιν τῶν Αἰγυπτῶν ἀναζητεῖσθαι τὴν ἀνθρώπων, ἥς τὸ ὑπέδημα ἔστι, καὶ ἐν τῶν γαμνιτῶν ἡγάγετο. Ælian. Var. hist. l. 13. c. 33.

(2) Lib. 17. pag. 808.

(3) Cette Pyramide, quoique petite, a bien plus coûté que les autres à cause de la délicatesse du travail, & de la nature de la pierre dont elle est faite.

(4) Ταύτῳ δ' ἔνιοι λέγουσι Ροδάπι-

δοῦ τῶρον εἶναι τὴν ἐπίρως, ἥς φασὶ τῶν Νομάρχων πινὰς ἐρπύλλας γενεῖσθαι. διὰ φιλοπεργίαν οἰκοδομήσαντας ἐπιπέλεισαι καὶ ἢ τὴν κατασκευάσασθαι. Diod. sic. Bibl. lib. 1. pag. 59.

(5) *Supremumque illud ne quis Regum opus miretur, minimam ex his, sed laudatissimam, à Rhodope meretricula factam . . . majore miraculo tantas oper meretricio esse conquistas questu.* Plin. hist. nat. lib. 36. cap. 12.

\* Lib. 11.  
cap. 134.

Plin sans doute ignoroit qu'Herodote \* avoit combattu sa narration , long-tems avant qu'il songeât à la transférer à la postérité. En effet, cet Auteur démontre que cette belle Pyramide étoit faite plusieurs siècles avant que Rhodope vît le jour. Qu'au surplus à quelques excès qu'on pût porter les richesses de cette Courtisane, elles n'auroient jamais suffi à la construction d'un bâtiment, qui demandoit tous les revenus d'un grand Roi. D'ailleurs, ajoûte-t-il, on sçait que c'est Mycerinus Roi d'Egypte qui l'a fait bâtir. Et c'est ce que Diodore prouve d'une manière invincible, puisqu'il assure que le nom de ce Prince étoit gravé sur la face Septentrionale de la Pyramide même(1).

Mais Rhodope n'a rien perdu de sa gloire pour n'avoir pas contribué à la faire : le don qu'elle fit au Temple de Delphes de la dixième partie de ses biens, & l'usage singulier auquel elle les appliqua elle-même, établit si bien sa réputation, que tous les Grecs sans exception se faisoient honneur de parler toujours de la beauté & de la magnificence de cette Courtisane. Cet usage consistoit en des broches d'une grosseur énorme, propres à rôtir tout entiers les bœufs qu'on offroit en Sacrifice (2). Ces broches existoient encore du tems d'Herodote, & elles étoient placées vis-à-vis du Temple, derriere l'Autel que les Insulaires de Chio avoient érigé.

C'est à peu près tout ce que j'ai trouvé de Rhodope dans les Auteurs : sa Statuë qui est vraiment antique la représente allant au bain, & admirant la pantoufle qui l'éleva sur le Thrône. Elle a un bracelet au bras droit, & porte un large collier d'où pendent de grosses perles de distance en distance. Elle a de semblables perles à ses oreilles. On voit qu'elle tient quelque chose de curieux dans les doigts de la main gauche, mais on ne sçauroit distinguer ce que c'est. Elle a une Mitre (3) artistement taillée & brodée sur

(1) Εἰς ἀρχαίαν ἢ κατὰ τὴν βορείαν ἀντ' πλευρὰν κατασκευάσας αὐτῷ Μυκερίνου. Diod. Sicul. Bibl. l. 1. p. 58.

(2) Τῆς ἑνὸς δεκάτης τῶν χρημάτων ποσότητος ἐβελὸς βεπύρες ποδῶν σι-

δηρῶν, ὅσων ἐνεχώρει ἡ δεκάτη οἱ, ἀπέπιπτε ἐς Δελφούς. Herodot. lib. 2. cap. 135. Athen. Dipnos. lib. 13. p. 506.

(3) La Mitre étoit un ruban, dont les femmes se ceignoient la tête à eu

# R H O D O P E.

331

sa tête, & ses cheveux sont disposés de manière qu'elle paroît avoir un petit front; ce qui étoit un trait de beauté chez les Anciens.

& qui servoit à retenir, à arranger & à relever leurs cheveux. Cet ornement eut en différens tems & en divers lieux

différentes formes. Voyez *Explication des textes difficiles de l'Ecriture*, pag. 258. & *suiv.*





# JUPITER SUMMANUS.

## §. I.

*Les anciens Romains n'ont point reconnu de Jupiter Summanus. Ils honoroient pourtant un Dieu appelé Summanus. Ce Dieu étoit Sabin. On ignoroit qui il étoit , & ce qu'il étoit. Son culte est interrompu & ensuite rétabli. Enfin les Romains se déterminèrent à prendre Summanus pour le Dieu qui tonnoit durant les ténèbres de la nuit. Ce Dieu tomba derechef dans un entier oubli.*

PLANCHE  
X I. 1.

**U**N nouveau Jupiter paroît sur la scène : quelque grand que soit le nombre de qualifications & de titres dont l'Antiquité superstitieuse a comme accablé ce Dieu , nul Monument que je sçache ne nous avoit encore appris , qu'on lui eût fait présent de celui de *Summanus*. J'ai eu beau faire des recherches pour avoir des lumières certaines sur ce point important de Mythologie ; elles n'ont abouti qu'à me faire appercevoir , ou que Jupiter *Summanus* étoit un Dieu inconnu aux premiers Romains , ou que ce que les Anciens nous ont laissé sur *Summanus* simplement , n'est pas exact , ou est entièrement défectueux.

En effet , le plus ancien Auteur que nous ayons qui parle de *Summanus* , c'est Varron (1) qui observe que ce fut Titus Tatius qui introduisit dans Rome le culte de ce Dieu , en même tems qu'il y porta celui de Saturne , d'Ops , du Soleil , de la Lune , de Vulcain , de la Lumière , de Cloacine , & de quelques autres Divinités : mais il ne dit quoi que ce soit ni sur la nature , ni sur la puissance , ni

(1) De Ling. lat. lib. 4. cap. 10.





sur la juridiction de ce Dieu. Cicéron qui vient après, garde le même silence : il remarque seulement que dans les tems que la Statuë de Jupiter Capitolin n'étoit encore que de terre, celle de Summanus étant placée sur le faite du Temple de ce Dieu, fut frappée de la foudre avec cette circonstance singulière, que la tête ne se trouvant nulle part, les Haruspices assurèrent qu'elle avoit été jettée dans un endroit du Tibre qu'ils désignerent ; ce qui se trouva vrai (1).

Ovide dit bien que le culte de Summanus après avoir été fort affoibli dans Rome, y fut rétabli dans le tems que les Romains étoient en guerre avec Pyrrhus, & qu'on lui bâtit un Temple le vingtième de Juin. Mais ce Poëte ajoute incontinent, qu'il ne sçavoit pas qui c'étoit que ce Summanus (2). Enfin Plin est le premier qui nous apprenne que des neuf (3) Dieux auxquels les Tuscians attribuoient la gloire de lancer la foudre & de tonner, les Romains avoient retenu seulement Jupiter & Summanus, entre lesquels ils partageoient tous les tonnerres qui tomboient ; attribuant à Jupiter ceux qui tomboient le jour, & à Summanus ceux qui tomboient la nuit (4). Festus & S. Augustin disent la même chose ; à quoi chacun d'eux ajoute un trait qu'on chercheroit vainement ailleurs. Quand il fait des éclairs, dit Festus, & qu'on ignore s'il est jour alors, ou s'il est nuit : on fait un Sacrifice à Jupiter & à Summanus ensemble, & l'on appelle ces éclairs *provorsus* (5). Les anciens Romains, écrit Saint Augustin, honoroient infiniment plus je ne sçai quel Summanus, que Ju-

(1) *Nonne cum multa alia mirabilia, rum illud imprimis, cum Summanus in fastigio Jovis optimi Maximi, qui tum erat scilicet, è caelo ictus esset, nec usquam ejus simul veri caput inveniretur, haruspices in Tiberim id depulsam esse dixerunt; idque inventum est eo loco, qui est ab Haruspibus demonstratus.* Cic. de Divinat. lib. 1. num. 16.

(2) *Reddita, quisquis is est, Summano templa feruntur, Tunc, cum Romanis, Pyrrhe, timendus eras.*

Ovid. fast. lib. 6. Paulo ante fin.

(3) Manilius avoit fait un traité sur ces Dieux, où il faisoit voir que c'étoit de Jupiter qu'ils tenoient la gloire de lancer la foudre. *Arnob. adversus gent. lib. 3.*

(4) *Romani duo tantum ex iis servavere: diurna attribuentes Jovi, nocturna Summano.* Plin. hist. lib. 2. cap. 10.

(5) *Provorsum fulgur appellatur, quod ignoratur noctu, an interdiu sit factum: itaque Jovi fulguri & Summano fit.* Festus in Provorsum.

pitier; bien qu'ils attribuassent à ce dernier les tonnerres qui tomboient durant le jour, & qu'ils ne donnassent à l'autre que ceux qui frappaient pendant la nuit. Mais dès qu'ils eurent fait élever à Jupiter un beau & magnifique Temple, la somptuosité du bâtiment y attira un si grand concours, qu'on ne trouveroit peut-être personne à present, qui se souvienne d'avoir jamais lû le nom de Summanus, qu'on ne prononce plus (1).

## §. II.

*Capella s'avise le premier de faire Pluton de Summanus. Il renverse la Mythologie ancienne. Vraie idée qu'on doit se former de Summanus. Comment ce Dieu est représenté sur une pierre gravée. Sa ressemblance avec Jupiter Capitolin. Plainte que ce dernier Dieu fait à Auguste. Réponse fine de ce Prince.*

Voilà les différentes vicissitudes qu'a éprouvé Summanus, & les diverses époques d'où son culte datoit. C'étoit un Dieu Sabin d'extraction : à peine fut-il reçu dans le Capitole en qualité de Citoyen Romain, qu'il souffrit une grande & longue éclipse : heureusement les armes victorieuses de Pyrrhus vinrent la dissiper. Il se soutint quelque tems dans un assez grand crédit : & il donnoit de la jalousie à Jupiter même, quand ce Pere des Dieux & des hommes ne voulant point d'un tel rival, lui emporta la tête d'un coup de foudre. Cet événement contraisoit visiblement avec l'idée que les Romains s'étoient formée de ce Dieu : car le moyen de la pouvoir concilier avec cette catastrophe ? Aussi depuis ce coup ses affaires allerent - elles

(1) *Romani veteres nescio quem Summanum, cui nocturna fulmina tribuebant, coluerunt magis quam Jovem, ad quem diurna fulmina pertinerent. Sed postquam Jovi templum insigne ac sublime constructum est, propter adis*

*dignitatem sic ad eum multitudo confluxit, ut vix inveniat qui Summanum nomen, quod audire jam non potest, se saltem legisse meminerit. Aug. de Civ. lib. 4. cap. 23.*



toûjours en empirant : elles n'étoient pourtant pas entièrement ruinées du tems de Plaute (1), puisque ce Poëte le met dans la bouche d'un de ses Acteurs de niveau avec les Dieux de la premiere classe. Mais c'est tout ce que Plaute pouvoit faire en sa faveur ; car il ne connoissoit que son nom. L'ignorance entiere où l'on étoit de son origine & de sa filiation, jointe aux raisons que rapporte S. Augustin, le fit tomber dans l'oubli à un tel point, qu'on perdit jusqu'au souvenir de son nom. Martianus Capella (2) entreprit long-tems après de rétablir sa mémoire, & pour le faite avec succès, il prétendit que Summanus, que tout le monde avoit perdu de vûe, étoit vraiment Pluton ; en conséquence il avança que *Summanus* signifioit celui qui préside aux Manes (3).

Tous nos Modernes ont faisi cette idée : mais sur la foi de qui ? d'un Auteur tout au plus du quatrième siècle, & qui pis est, qui construit un Roman où il fait de ceux qu'il donne en spectacle, une peinture ingénieuse à la verité, mais entierement romanesque. Je n'irai pas loin chercher des preuves de cette verité : elles sont en foule sous ma main. Tout ce que nous avons d'Ecrivains sur lesquels on puisse compter, qui éclaircissent la nature de Summanus, s'accordent à dire, qu'il étoit ce Dieu qui tonnoit & lançoit la foudre durant la nuit : & Martianus laissant là la foudre & le tonnerre, travestit ce Dieu en Pluton. D'autre part cet Auteur assigne à Pluton pour empire, non les Enfers que toute l'Antiquité lui a unanimement déferé, mais cette vaste étendue de l'air qui s'étend depuis la Lune jusqu'à la terre (4). Il debite au mê-

(1) In Bacchid.

(2) Arnobe qui écrivoit sur la fin du troisième siècle, suppose dans le cinquième livre de son traité contre les Gentils, que *Summanus* étoit Pluton ; mais outre que ce que je dis contre Capella déruit cette chimere ; S. Jérôme dans le portrait qu'il a fait d'Arnobe, fait assez connoître que cet Auteur est aussi peu exact, qu'il est mauvais écrivain. *Arnobius inequalis*

*& nimius, & absque operis sui partitione confusus.* Hieron. ad Pauli 1. pist. 49. edit. Benedict. tom. 4. part. 2. pag. 567.

(3) *Qui etiam Summanus dicitur, quasi Summ is Manium.* Mart. Capella De Nuptiis Philol. lib. 2. p. 40.

(4) *Denique hæc omnis aëris à Lunâ diffusio sub Plutonis potestate consistit, qui etiam Summanus dicitur, &c.* Idem ibid.

me endroit que les ames avant que de venir sur la terre habiter les corps qui leur tombent en partage , sont aussi bien manes qu'après qu'elles en sont sorties pour aller en l'autre monde (1). Or quel fond peut-on faire sur un Auteur qui dans la Mythologie fait des hérésies de cette force ?

Tenons-nous en donc à l'idée , que les Anciens ont laissée de Summanus : la pierre gravée dont j'offre aujourd'hui le dessein au public , la confirme : & c'est un monument qui porte son garand & sa recommandation avec soi. Ce Dieu y est représenté assis sur une chaise , qui a un grand & haut dossier : il tient de la main droite la foudre , & une haste pure de la main gauche. Il a certainement une couronne ; mais on ne sauroit dire de quoi elle est. Il est nud jusqu'à la ceinture , & couvert de la ceinture en bas. Un aigle est à ses pieds , & le regarde comme attendant ses ordres.

Voilà justement Jupiter Capitolin , dont Porphyre nous a tracé ainsi le portrait. » On donne , dit-il , à Jupiter » une figure humaine pour marquer qu'il étoit cette in- » telligence qui a fait toutes choses , & les a rendu fécon- » des par sa propre vertu. Il est représenté assis , parce » qu'il est immuable. La partie supérieure de son corps est » à nud ; c'est qu'il n'est visible ou ne se montre que dans » le Ciel. Au contraire il est couvert du reste du corps , » pour faire sentir , qu'il se cache aux mortels , & à tout » ce qui est ici bas. Il tient l'haste de la main gauche , » parce que Jupiter est dans l'Univers ce que le cœur » est dans le corps humain , où il occupe toujours le » côté gauche. Enfin l'aigle ou la victoire qu'il a dans » la main droite , insinuent , l'un , qu'il est au-dessus des » autres Dieux , comme l'aigle est au-dessus de tous » les oiseaux ; & l'autre qu'il n'est rien qui ne lui soit » soumis (2).

(1) *Ibique Manes , id est corpori humano Praesules attribuit: qui parentum seminibus manaverunt . . . Verum illi Manes quoniam corporibus illo tempore*

*tribuuntur , quo fit prima conceptio. Idem ibid.*

(2) Προπέτνει ἢ τῆ δειλίᾳ , ἢ ἀετόν, ὅτι κρατεῖ τῶν ἀετοπέφων ἑσῶν , ὡς τῶν

Après

Après des traits si marqués, qui ne diroit que Jupiter Capitolin, ou Jupiter tout court, étoit le même Dieu que Jupiter *Summanus*? Cela n'est pourtant pas, nonobstant qu'Apulée (1), & quelques anciens l'ayent crû. Je me fonde sur ce qu'Auguste en action de graces des victoires qu'il avoit remportées sur les Cantabres, ayant érigé dans le Capitole une Chapelle en l'honneur de Jupiter *Tonnant*: comme il alloit souvent rendre hommage à ce Dieu, & que les Romains à son exemple ne s'adreffoient guères qu'à lui: Jupiter Capitolin vint en songe lui porter ses plaintes, de ce qu'il diminueoit ainsi le nombre de ses Adorateurs. A quoi Auguste répondit, qu'il n'avoit fait que lui donner un Portier dans la personne de Jupiter *Tonnant* (2).

Mais, dira-t-on, quel Dieu fera donc Jupiter *Summanus*? Il sera si l'on veut Jupiter *Tonnant* dont nous venons de parler: car nous l'avons toujours vû inférieur à Jupiter sans queue. Mais le plus court est de dire après Plinè, Festus & S. Augustin, que Jupiter *Summanus* étoit le Dieu qui présidoit aux éclairs & aux tonnerres de la nuit.

μεταρσίαν ὀρνέων ὁ αἰετός· ἢ νύκην, ὅπ  
 νεύεσκον αὐτὸς πάντα. Apud Euseb.  
 Præp. Evang. lib. 11. cap. 9. p. 101.

(1) Dicitur & fulgurator, & ton  
 nitrualis & fulminator, etiam imbrici  
 ator, & item serenator. Apul. de Mun  
 do pag. 752. edit. Delphin.

(2) Cum dedicatam in Capitolio ædem  
 Tonanti Jovi assidue frequentaret, Som  
 niavit queri Capitolinum Jovem cultores  
 sibi abduci; seque respondisse, Tonan  
 tem pro janitore ei appositum. Suet. in  
 Aug. cap. 91. Vide Dion, hist. Rom.  
 lib. 4. pag. 597.





# M A R I A G E S D E S R O M A I N S .

*Mariage représenté sur une Cornaline. Il y avoit trois sortes de mariages chez les Romains. Du mariage par Confarréation. Ses privilèges. Devoirs auxquels il assujétissoit. Le Flamen Dialis devoit être né d'un mariage par Confarréation, & en contracter un semblable. Cérémonie singulière qu'on lui faisoit observer en se mariant. Vraie idée des Patriimi & des Matrими. Ce qui rompoit le mariage par Confarréation. Du mariage par Coëmption. Le Pontifex Maximus & le Flamen Dialis devoient être toujours couverts dans les cérémonies Religieuses. Le Mari & la femme s'achetoient réciproquement. Demandes qu'ils se faisoient en se mariant. La femme portoit trois piéces de monnoye dans la maison de son mari. Ce qu'elle en faisoit.*

PLANCHE  
X I. 2.

**M** De Boze Garde du Cabinet des Médailles du Roi, & Secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres, m'a communiqué avec une politesse & un désintéressement qui lui est particulier, l'empreinte des cinq pierres gravées qui suivent. Elles étoient du Cabinet de feuë Madame. L'illustre Académicien en a expliqué trois. Je donne son explication en caracteres italiques, mais en l'étendant, ou la fortifiant plus ou moins selon les différens jours, sous lesquels il m'a paru qu'on devoit les considérer. L'explication des deux autres est entierement de moi.  
*Cornaline montée en bague, qui représente l'Hyménée ou la*

cérémonie d'un mariage à la manière des Anciens, qu'on appelloit *Confarréation*. C'est en effet un mariage : car on voit un homme & une femme qui se donnent réciproquement la main. Un Joueur de Flûte y assiste ; soit en conséquence du Sacrifice qui accompagnoit toujours un contrat de cette nature ; soit parce que ces sortes de Fêtes ne se passoient jamais sans qu'on y appellât des Joueurs d'instrumens. Les deux hommes qu'on voit au côté opposé, sont ou des témoins, ou des parens, ou des amis des nouveaux mariés.

Des trois (1) sortes de Mariage qui étoient en usage parmi les Romains, celui qui se faisoit par *Confarréation*, étoit le plus solennel, le plus noble & celui qui lioit le plus : parce que le *Pontifex maximus* & le *flamen Dialis* le célébroient, & qu'ils scelloient l'union du mari & de la femme par le moyen d'un peu de farine mêlée de sel (2), avec quelques fruits que l'Épousée présentoit, pour marquer que l'union qu'elle contractoit avec son mari, étoit aussi intime, que celle des alimens dont ils devoient user ensemble, seroit intime à leurs corps (3).

Ce mariage avoit de grands privilèges ; mais il étoit sujet à tant de cérémonies gênantes, & à un si grand nombre de devoirs, tant de la part des hommes, que de la part des femmes, que les uns & les autres s'accoutumèrent insensiblement à s'en passer. En effet, du tems de Tibere on avoit de la peine à trouver à Rome trois Patriciens nés d'un mariage fait par *Confarréation*, qu'on pût élever à la dignité de *Flamen Dialis*, comme ce Prince s'en plaignit en plein Sénat (4). Cette plainte marque ex-

(1) Le troisième mariage, dont il n'est point parlé ici, s'appelloit *par usage*. On ne le contractoit jamais que pour un an, & sans les cérémonies prescrites pour les autres mariages. Les femmes qui ne se marioient que de cette sorte, n'étoient nullement du domaine du mari, à moins qu'elles n'eussent demeuré un an entier avec lui sans aucune interruption. Ce mariage avoit moins pour objet le désir d'avoir

des enfans, que l'usage même du mariage.

(2) *Novæque nuptæ farreum præferrebant.* Plin. hist. lib. 18. cap. 3.

(3) *Tribus modis apud veteres nuptiæ fiebant . . . farre cum per Pontificem Maximum & Flaminem Dialectem, per fruges & molam salsam conjungebantur, unde confarreatio appellatur.* Servius in 1. Georgic. pag. 4.

(4) *Nam Patricios confarreatis pa-*

pressément, qu'on ne pouvoit prétendre à la dignité de *Flamen Dialis*, si l'on n'étoit sorti d'un tel mariage : auilin'y avoit-il que ceux qui en venoient, qu'on appellât vraiment *Patrimi & Matrими* (1); & non pas ceux dont le Pere & la Mere vivoient encore, ainsi qu'il plait à Festus de le dire (2).

Au reste, la même loi qui portoit qu'on ne choisiroit pour *Flamen Dialis*, qu'un homme qui seroit né d'un mariage contracté par Confarréation, obligeoit aussi le *Flamen Dialis* à contracter un mariage semblable, parce que c'étoit le plus saint de tous, & qu'on y employoit tout ce qui pouvoit le plus serrer les nœuds entre le mari & la femme (3). Il y avoit même en faveur de lui & de la femme qu'il prenoit, une cérémonie particuliere qu'on ne pratiquoit pas pour les autres : c'est que pendant tout le temps que duroit la cérémonie de la Confarréation, on les faisoit asseoir l'un & l'autre ayant la tête couverte, sur deux chaises jointes ensemble, & sur lesquelles on avoit étendu la toison de la brebis qu'on offroit en Sacrifice (4). A l'égard du reste tout étoit égal, sans en excepter le nombre des témoins, qui étoit fixé à dix (5).

Cependant cette union, que les premiers Romains s'étoient efforcés de rendre aussi sainte qu'inviolable (6), n'étoit pas indissoluble ; car lorsque le mari ou la femme étoit frappé de la foudre, les nœuds du mariage étoient dès-là dissous (7); parce que le Ciel déclaroit par cet événement

*ventibus natos tres simul nominari, ex quibus unus legeretur vetusto more: neque adesse, ut olim copiam, ommissa confarrendi adfuetudine, aut inter paucos retentâ. Tacit. Annal. l. 4. p. 103.*

(1) *Ex quibus Patrimi & Matrими nascabantur. Servius ubi supra.*

(2) *Eaque Patrimis & matrimis erat, id est, Patrem, matremque adhuc vivos habebat. Festus in Flaminia.*

(3) *Quæ conventio eo ritu perficitur, ut aqua & igni adhibitis duobus maximis elementis, natura conjuncta habeatur. Quæ res ad farreatas nuptias pertinet, quibus Flaminem & Flaminiam jure pontificio in matrimonium necesse est*

*convenire. Servius in Æneid.*

(4) *Mos fuit Flamini ac Flaminiæ, ut per farreationem in nuptias convenirent, sellas duas jugatas, ovili pelle superinjecta, poni ejus ovis quæ hostia suisset; & ibi nubentes velatis capitibus in confarreatione Flamen & Flaminiæ residerent. Idem ibid.*

(5) *Farre convenitur in manum certis verbis & decem testibus presentibus. Ulpian. tit. 9. institut.*

(6) *In sacris nihil religiosius confarreationis vinculo erat. Plin. hist. lib. 18. cap. 3.*

(7) *Confarreationes autem tonitrus dirimit. Servius in 4. Æneid.*

qu'il n'approuvoit ni les vœux des mariés, ni les Sacrifices qu'ils avoient offert lors de leur mariage (1). D'ailleurs, quand les mariés venoient à se dégoûter l'un de l'autre, ils n'avoient qu'à offrir un Sacrifice de farine & de sel, semblable à celui qu'ils avoient offert en se mariant; & ce Sacrifice avoit la vertu de défaire & de délier les nœuds que le premier avoit formés (2). A quoi on peut ajouter, que sous l'Empire de Tibere le Sénat fit un Decret, par lequel il tiroit la Flaminique de la grande sujettion, où la nature de son mariage la tenoit à l'égard de son mari, pour tout ce qui ne regardoit pas les cérémonies de Religion, & il la mit à l'égard des devoirs de la vie civile, au niveau des femmes qui n'étoient point mariées par *Confarréation* (3).

Voilà tout ce que l'Antiquité nous a laissé de lumieres sur les mariages par *Confarréation*; & quoique ces lumieres se réduisent à peu de chose, on y trouve un grand fondement de douter, si le mariage représenté sur notre Cornaline, est de cette nature. En effet, on ne voit ici ni les dix témoins qui étoient essentiellement requis, ni le Grand Pontife, & le *Flamen Dialis*; car on n'oseroit dire que les deux personnages qui sont derrière l'Epousée, soient vraiment le Grand Pontife & le *Flamen Dialis*; d'autant que ces derniers étoient, & devoient être toujours couverts dans tous les actes de Religion, & que le *Flamen Dialis* en particulier ne pouvoit ôter le bonnet qui étoit attaché à sa dignité, en aucun tems, ni en aucun lieu qui fût à découvert (4). Or les figures qu'on voudroit faire passer pour le Grand Pontife, & le *Flamen Dialis* sont visiblement nû-tête.

Il paroît donc plus vrai-semblable, que c'est ici un mariage par *Cœmption*, c'est-à-dire, par achat. Car le mari & la femme s'achetoient réciproquement, & se donnoient

(1) *Postularia fulgura; quæ vororum aut sacrificiorum spectam religionem designant.* Festus in *Postularia*.

(2) *Diffarreatio genus erat sacrificii, quo inter virum & mulierem fiebat dissolutio. Dicitur diffarreatio, quia fiebat farreo libo adhibito. Idem in diffarreatio.*

(3) *Igitur tractatis religionibus, placitum instituto Flaminum nihil demutari: sed lata lex, quæ Flaminica Dialis sacrorum causâ in potestate viri, cetera promiscuo seminarium jure ageret.* Tacit. *annal.* lib. 4. pag. 104.

(4) *Sine opice sub dio esse licitum non est.* Aul. Gell. lib. 15. cap. 15.

une piece de monnoye en se faisant alternativement ces interrogations , quand ils étoient sur le point de s'épouser : *Voulez-vous* , disoit l'homme , *être chez moi mere de famille ?* *Oiii* , répondoit-elle en ajoutant à son tour , *Voulez-vous être à mon égard Pere de famille* ; dès qu'il avoit répondu *Oiii* , la femme mettoit la main dans celle du Fiancé , & par cette action elle passoit en son pouvoir , & le regardoit comme son Pere (1). Aux interrogations près , on voit sur la pierre gravée tout cela pratiqué à la lettre ; car la femme avance la main droite pour la mettre dans celle de son mari , tandis qu'elle porte la gauche à terre pour observer une autre cérémonie semb able , qui n'est ici représentée qu'à moitié , parce qu'il a plu au Graveur de ne représenter qu'en buste l'Epousé & l'Epousée. Cette autre cérémonie consistoit en ce que la femme après avoir remis à son mari la piece de monnoye qu'elle avoit dans sa main , elle en prenoit une autre qui étoit à son pied , & alloit la porter au foyer , pour marquer qu'elle seroit soumise à son mari , & qu'elle prenoit auprès de lui la qualité de Suppliante (2).

Je ne dis rien d'une troisième piece de monnoye , que les femmes Romaines portoient le jour de leurs nœces en la maison de leur Epoux : Varron qui nous apprend cette circonstance , se contente de dire , qu'elles la tenoient dans une bourse , & qu'elles ouvroient la bourse en certain tems dans un carrefour voisin (3).

C'est tout ce que j'ai à dire tant sur les figures gravées , que sur les deux principaux mariages qui étoient en usage parmi les Romains. On n'a sur des sujets aussi obscurs , que des conjectures à donner : je propose les miennes , sans chercher à détruire celles des autres.

(1) *Coemptio certis solemnitatibus peragebatur , & sese in coemendo invicem interrogabant : vir ita ; an sibi mater familias esse vellet ; illa respondebat , velle . . . & erat mulier mater familias suo loco filiae.* Boeth. in Cic. topic. 11.

(2) *Nucentes ex veteri lege Romana affere*

*solebant ; atque unum quem tenebant , tanquam emendi causa marito dare ; alium quem in pede habebant , in focularium ponere.* Vatro de vita P. R. lib. 1. apud Nonn.

(3) *Tertium in sacceptione , quem in compto vicinali certo tempore solebant resignare.* Idem ibid.



# M Y S T E R E S

## D E C E R E S.

### §. I.

*Tête de Cerès avec des symboles singuliers. En quel tems Cerès a été regardée comme la Déesse qui préside aux moissons, & qui a appris aux hommes la culture des terres. Sa reception à Eleufis. Ce qu'elle fait en faveur de Triptolème. Fêtes instituées en son honneur dans l'Attique. Les deux principales sont les Eleufinies & les Thefmophories.*

**D**E toutes les figures de Cerès qui sont venuës à ma connoissance, il n'en est aucune qui soit aussi singuliere. C'est la tête de cette Déesse qui en guise du Calathus, ou du boiffeau que plusieurs Médailles lui donnent, a une lampe. Sur la même ligne & vis-à-vis on voit une étoile, & au-dessous un épi. Ce dernier symbole est décisif, & il ne permet guères de balancer & de ne point reconnoître Cerès (1), Divinité qui préside aux moissons, & qui a montré aux hommes l'art de travailler les terres, de les ensemercer & de les rendre fertiles (2).

Mais cette lampe & cette étoile qu'ont-elles de com-

(1) J'avouë pourtant qu'on peut prendre aussi cette tête pour celle de Proserpine: les cheveux épars semblent même favoriser ce sentiment; puisque selon Callimaque *Hymn. in Cer. v. 5.* c'est ainsi que les filles les portoient à la différence des femmes. Mais c'est une difficulté qui ne doit arreter personne: il y a ici des sym-

boles qui méritent bien mieux notre attention: sans compter que tous ces symboles sont communs à la mere & à la fille.

(2) *Prima Ceres unco glebam dimovis aratro,*

*Prima dedu fruges, alimentaque mitia terris.*

Ovid. *Metam. lib. 5. v. 341.*

PLANCHE  
XI. 3.

*Agathe-onyce de trois couleurs, blanche, grise & rouge, montée en bague.*

mun avec l'épi? On sçait bien que Cerès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, prit deux torches pour la chercher & l'enlever à son ravisseur: mais outre que ces torches n'ont, ce semble, aucun rapport avec les moissons, l'étoile qui fait paroli avec la lampe, est un autre symbole qui renverse toutes les idées, que les Anciens avoient des bienfaits qu'ils croyoient avoir reçus de Cerès.

Mais qu'on perde pour un moment ces bienfaits de vûë, & qu'on se souviene que Cerès n'a été reconnuë pour la Déesse des moissons, qu'après que fatiguée des grandes courses qu'elle avoit faites pour retrouver Proserpine, elle s'arrêta à Eleufis (1) chez le Roi Celeus, & qu'en reconnoissance des bons traitemens qu'elle en avoit reçûs, elle donna à Triptolème fils aîné de ce Prince, un char attelé de deux Dragons, pour aller apprendre aux mortels l'usage du bled, & les moyens de le faire fructifier (2). Ce souvenir en rappellera un autre; sçavoir que les Grecs de l'Attique qui prétendoient avoir été honorés de la présence de Cerès, & avoir vû de leurs yeux les merveilles qu'elle avoit operées à Eleufis, instituerent des Fêtes célèbres en l'honneur de cette Déesse, & les appellerent *Démétries*, du nom grec qu'ils lui donnoient. Entre ces Fêtes il y en avoit deux très-considérables, les *Eleufinies* & les *Thefmosphories*. Les premières duroient neuf jours, & les autres cinq seulement. Le jour le plus éclatant & le plus distingué de l'une & de l'autre Fête, étoit celui que les Anciens appelloient *du milieu*: le jour *du milieu* des Eleufinies étoit donc le cinquième, comme le troisième étoit celui des Thefmosphories: or c'est le cinquième jour des Eleufinies, & le troisième des Thefmosphories, qu'on s'est attaché de caractériser & de faire connoître par la lampe & l'étoile qu'on a fait graver sur la Tête de Cerès.

(1) Ville maritime de l'Attique à quatre lieux d'Athènes.

(2) Τριτολίμω ἢ τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν Μετατείως παιδῶν δίδρον κχταρ-

κευάσιστα πτελῶν δρακόντων· κὶ πυρὸν ἔδωκεν, ᾧ πτω ὄλλω οἰκκμῆλυ δι' εἰσάντα εἰρέμῆρον κατέσπερε. Appollod. Biblior. lib. 1. pag 9. edit. 1555.

## §. I I.

*Fin des Eleusines. Les hommes seuls les célébroient. Peine de mort contre ceux qui en reveloient les mystères. Abus qui s'y commettoient. Quel cas il faut faire de l'idée avantageuse que quelques Anciens nous donnent de cette fête.*

Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de rappeler en deux mots ce que les Anciens nous ont laissé de ces deux Fêtes.

Les Eleusines avoient deux objets, le premier d'honorer les fatigues que Cerès avoit essuyées en cherchant Proserpine; le second de rendre graces à cette Divinité du blé dont elle avoit fait present aux Mortels. C'étoient principalement les hommes qui les célébroient, & on les appelloit simplement *les Mystères* à cause de leur excellence, & de la peine de mort décernée contre ceux qui les révéleroient à d'autres, que ceux qui y étoient initiés. On n'en connoissoit guères l'Auteur, les uns disoient que c'étoit Cerès elle-même, d'autres le Roi Erectée, quelques autres Eumolpus ou enfin Musée.

La Scene se passoit à Eleusis, d'où ces Fêtes tiroient leur nom, & en conséquence du but qu'on s'étoit proposé, on y représentoit toutes les aventures qu'eut Cerès dans ses voyages, principalement à Eleusis. L'immodestie (1) qu'une certaine Baubo, ou Jambes commit à dessein de distraire la Déesse de sa tristesse, & l'engager à prendre de la nourriture, n'étoit jamais oubliée, & servoit d'affaïsonnement aux jeûnes & aux veilles dont les Eleusines étoient composées. Ainsi Cicéron, Plutarque, & quelques autres Anciens ont beau dire, que les Mystères de Cerès étoient une source de bonne morale & d'instructions (2). Je leur demande pourquoi les Athéniens qui en

(1) Voyez Apollod. Bibliot. l. 1. p. 8. | (2) *Multa eximia divinaque videntur*  
vers. Clem. Alexand. Protrept. p. 13. | *Athenæ suæ peperisse, atque in vitam*

avoient la clef, souffroient avec tant de peine que leurs femmes s'y fissent initier, sinon parce que c'étoit un mélange de superstitions, où elles perdoient toute pudeur; & qu'on avoit trouvé le secret d'y passer sans milieu, & alternativement d'une grande lumiere à de profondes ténèbres?

### §. III.

*Épreuves auxquelles étoient soumis ceux qui devoient célébrer les Eleusiniens. Le Hierophante étoit obligé de garder toujours la chasteté. Dignité & fonction du Daduchus, de l'Assistant de l'autel, & du Cerice.*

Cela n'empêchoit pas qu'on ne gardât parfaitement bien les bienséances; & qu'on ne soumit même ceux qui devoient les célébrer à certaines épreuves, qui devoient servir de préparation; l'une des principales consistoit à garder la continence pendant quelques jours. Cette loi lioit plus étroitement le *Hierophante* ou *Mystagogue*, puisqu'il ne lui étoit jamais permis, ni de se marier, ni d'avoir commerce avec aucune femme; aussi pour prévenir toute tentation, il oignoit son corps avec de la ciguë (1). Saint Jérôme dit même qu'il en buvoit (2). Ce *Hierophante* étoit toujours de la race des *Eumolpides*, & Athénien de naissance; on ne pouvoit sans crime prononcer ou révéler son nom: il portoit le *Strophium*, avoit une chevelure particuliere, & représentoit le Créateur (3).

Après le *Hierophante* venoit le *Daduchus*: sa dignité

*hominum attulisse: cum nihil melius illis mysteriis, quibus ex agresti immanique vita exculti ad humanitatem, & mitigati sumus; initiaque ut appellantur, ita revera principia vitæ cognovimus.* Cic. de leg. lib. 11.

(1) *Cicuta calorem in nobis frigoris sui vi extinguit; unde Sacerdotes Cereis Eleusiniæ liquore ejus ungebantur; ut a concubitu absterent.* Persii Schol.

Sat. 5.

(2) *Hierophantas quoque Atheniensium, æque hodie cicuta sorbitione castrari.* Advers. Iovinian. lib. 1. sub. fin. & ep. ad Ageruch. t. 4. part. 2. pag. 743.

(3) *Εἶναι τοὺς κατ' Ἐλευσίνα μυστηρίοις ὁ μὲν Ἱεροφάντης εἰκόνα τῆς Δημιουργῆς ἐνοικονόμῃται.* Euseb. Præp. Evang. lib. 111. cap. 12. pag. 117.

étoit grande ; quoique celui qui en étoit revêtu , n'eût selon la force du nom qu'il portoit , d'autre emploi que de tenir un flambeau , & que d'autres que lui eussent droit d'en tenir aussi pendant la célébration des *mystères* : il est vrai que leur droit étoit inférieur & subordonné au sien , en ce qu'il n'en étoit qu'une émanation , & que son droit étoit personnel , & la source de celui des autres. Le *Daduchus* portoit aussi le *Strophium* , & avoit une chevelure particuliere. Sa fonction étoit si considérable que Pausanias pour marquer à quel point de bonheur étoit parvenuë une femme appelée *Acestium* , dit que son Bifaïeul , son grand-Pere , son Pere , son mari & son fils avoient tous été successivement *Daduchi* (1) , & en cette qualité avoient représenté le Soleil ici bas (2).

Ensuite venoit l'*Affistant de l'Autel* , & enfin le *Cerice* ou *Crieur* : le premier étoit la figure de la Lune , & l'autre tenoit la place de Mercure (3).

§. I V.

*Jour des Lampes le principal des Eleusinies. A quoi destiné. Marqué sur notre Agate-Onyxe par la Lampe placée sur la tête de Cerès. Regle extraordinaire qu'on suivoit pendant la durée de la fete. En quel tems les Lampes & les Flambeaux ont pris la place des Torches dans les fetes & les pompes publiques.*

Je passe une infinité de traits semblables pour venir au cinquième jour des Eleusinies , qui doit être le terme de nos recherches. Ce jour étoit appelé le *Jour des Lampes* (4) ; parce qu'il étoit consacré à représenter les courses , que

(1) Τάτους ἦεις τὸν τέταρτον πρόγονον Διόντα, δαδύχους πάντας ἐπαίξει γίνεσθαι παρὰ τὸν βίον τὸν αὐτῷ. Pausan. lib. 1. pag. 68.

(2) Δαδύχου ἢ τῷ Ηλίου. Euseb. ubi mox supra.

(3) Καὶ ὁ μὲν ἐπὶ βομῆ εἰς τῷ Σεκλίω, ὁ δὲ ἱεροκέρυξ Ἐρμῆ. Euseb. ibid.

(4) *Lampadium dies.* Fulgenti. Mythol. lib. 1.

Cerès armée de deux torches fit en cherchant Proserpine: Or ceux qui étoient initiés aux mystères Eleusiniens, pour imiter plus parfaitement la célérité avec laquelle cette Déesse parcourut toute la terre, mettoient leur adresse à courir dans le Temple en faisant passer de main en main la lampe qu'ils tenoient (1). Ce qui fait dire à S. Clement d'Alexandrie, qu'en cette occasion la Ville d'Eleusis éclaireroit non seulement les courses de Cerès & le ravissement de Proserpine, mais encore le deuil de l'une & de l'autre, par l'adresse qu'on avoit eu de les convertir en mystère (2), sous couleur d'avoir allumé sa lampe au feu sacré (3), & que le spectacle se donnoit la nuit (4).

Voilà une partie des folies où les Athéniens donnoient le cinquième jour des Eleusines: & c'est précisément ces folies, que le Graveur a voulu marquer en mettant une lampe sur la tête de Cerès. D'où il est aisé d'inferer qu'indiquant ainsi le cinquième, c'est-à-dire, le plus célèbre & le principal jour des Eleusines, il a prétendu en premier désigner les Eleusines entières; fêtes si singulieres, qu'elles seules fournissent un exemple d'une maxime établie en Perse, & chez les Medes, qui passeroit pour incroyable, si l'Écriture Sainte n'en garantissoit la certitude. C'est qu'ainsi qu'il y alloit de la vie dans ces deux états de demander quoi que ce soit aux Dieux, ni aux hommes pendant trente jours, dès que le Roi le défendoit par un rescrit donné à la sollicitation des Grands de l'Empire: de même par une loi fondamentale de la République d'Athenes, il n'étoit permis à aucun Athénien pendant tout le cours des Eleusines de faire aucune demande à d'autre Divinité qu'à Cerès & à Proserpine, sur peine de la vie selon quelques-uns, ou d'une amende de mille dragmes selon d'autres (5).

Daniel 6. 7.

(1) *In templo Cereis sibi invicem facem cursores tradunt.* Juvenal. Schol. Satyr. 15.

(2) *Διὰ δὴ τὴν Κόρη δρομα ἤδη ἐγένετο τὸν μύθον ἐπὶ πλὴν πλάνην, καὶ πλὴν ἀσπυγλῶς ἐπὶ πένθεσσι αὐταῖν ἐλευσίσι δρομα.* Clem. Alex. in protrept. pag. 9.

(3) *Καταλαμφομένης ὑπὸ τῆς μουσικῆς*

*φλογός.* Sophocl. Schol. Oedip. col. pag.

(4) *Ὡς δαδὲς, ὑφ' ὅταν ἀνδρῶν ἀπίσβεστοι ὦ δεινῆ, ἐ ἀφεγγυῆς ἡμέρα, ἢ πῶς φασφόρος νύκτας ἐξελεῖς.* Aristid. orat. Eleusin.

(5) *Νόμος ἢ ἡ πῖτεσσι, ὅς ἂν ἐπὶ ἱεστηρίαν μυστηρίοις πένθαι... Ἐπὶ πῶς ἱεστηρίαν βίην ἐπὶ Ἐλευσίῳ, ἄκ-*

On ne doit pas m'objecter, que la lampe n'étoit d'aucun usage dans les Eleusines, & qu'il n'y avoit que les torches ou les flambeaux, qui y étoient employés. L'objection n'a de force que pour les premiers tems, & nullement pour ceux où la République Romaine changea de face, & passa sous la domination des Césars: avant cela toutes les illuminations qu'on faisoit dans les Fêtes & dans les Pompes, n'étoient composées que de torches faites de bois de pin franc, de pin sauvage, de sapin, de larix, ou d'autre arbre semblable, d'où découlent la poix & la résine (1). Mais dans les tems postérieurs que la magnificence & le luxe prirent la place de la simplicité, on bannit les torches, & on n'employa que des flambeaux & des lampes (2). D'ailleurs, dit Eustathe, il n'est personne qui ignore que de tout tems les *Daduchi*, qui présidoient aux illuminations des Eleusines, ajoûtoient l'huile, c'est-à-dire, les lampes aux torches de fondation (3). Ainsi l'objection loin d'infirmier ma premiere these la fortifie & l'éclaircit: la simple description des Thesmophories établira incontestablement la seconde.

§. V.

*Les Thesmophories n'étoient célébrées que par les femmes. Leur objet. Combien de jours elles duroient. Avec quelle pompe on les alloit célébrer. Quelles précautions prenoient les femmes pour être chastes pendant le tems de la fete.*

Les Thesmophories étoient une Fête instituée à l'imita-

ερον ἀπθανείν... Η' ὅ σπλη, παρ' ἣ  
 ἔσκαας, χιλίας δραχμῶν κελύει ὀφεί-  
 λειν, εἰάν τις ἰκετηζῆαν θῆ ἐν τῷ Ελευ-  
 σινίῳ. Apud Mcurfium Eleusino. pag.  
 91. 92.

(1) Φλογί δ' οἱ παλαιοὶ τ' τε δαδός,  
 & τῶν ἀκῶν ξύλαν ἐχρῶντο. Athen. l.  
 85. p. 700. Οἱ παλαιοὶ καὶ ἐχρῶντο ἐλαίῳ

& λύχνῳ, ἀλλὰ ξύλοις. Etym. mag.

(2) Αἰ γὰρ διὰ κηρῶν ἀνάψεως πομπῶν,  
 τ' ὑπερον πολυτελείας εὐρημα.  
 Eustath. Iliad. Σ. pag. 1157. 13.

(3) Οἱ δοκιμαζόμενοι ἐπέσταν ταῖς  
 δαδελχαῖς· εἰς ἃ ἐλαίον ἐκ δάδων ἐπο-  
 εἴζοντο εἰς πυρὸς ἀνάψιν, οἰδασιν οἱ πε-  
 εινυχόντες. Ibid.

tion des Eleusines par les femmes seules ; car les hommes n'y prenoient d'autre part , que de contribuer de leurs revenus aux dépenses extraordinaires qu'elles faisoient : à quoi ils étoient obligés dès qu'elles leur avoient apporté trois talents en dot (1).

L'objet principal de cette Fête , étoit de rendre grâces à Cerès , des loix que cette Déesse avoit établies & données aux hommes : & c'est en effet ce que signifie le mot de *Thesmophories*. On les célébroit au mois de *Pyanepsion* , qui répond partie à Octobre , & partie à Novembre. On avoit choisi exprès ce tems , parce que c'est celui des semences , & que c'étoit Cerès qui l'étoit venu indiquer aux hommes , aussi-bien que toutes les façons qu'il faut donner aux terres pour les rendre fertiles. Cette Fête duroit cinq jours chez les Athéniens , puisque Aristophane dit que le troisième jour étoit le milieu des *Thesmophories* (2). J'ai dit chez les Athéniens ; parce qu'en effet ce n'étoit point à Athenes , mais à Eleusis que les Athéniens la célébroient (3). Or comme ce troisième jour , dont je viens de parler , étoit fixé au seizième de *Pyanepsion* (4) ; il est évident que les *Thesmophories* commençoient le quatorzième , & finissoient le dix-huitième jour du même mois.

Les cinq jours qu'elles duroient , étoient précédés de trois autres employés uniquement à se préparer à la célébration des Mystères. Le premier de ces trois jours étoit appelé *Ascension* (5) ; parce que les Athéniennes montoient ce jour là d'Athenes à Eleusis , qui étoit sur un lieu élevé

(1) Η γαγκύριζοτο ἀν ὑπὲρ τῆ γαμῆτ γυναικὶς & θεσμοφόρια εἰς τοιαύτας γυναικίαις , & τ' ἄλλα ὅσα προσήκει , λειτουργεῖν ἐν τῷ δήμῳ ὑπὲρ τῆ γυναικὶς , ἀπὸ γὰρ ἑστίας τηλικαύτης. Apud. Meursium Græc. feriat. pag. 156.

(2) Ἐπειὶ τρίτῃ σι θεσμοφορίων ἡ μέση. Thesmoph. pag. 770.

(3) D'ailleurs à Sparte & en quelques autres endroits , elles ne duroient

que trois jours.

(4) Κατέσριψε ἡ ἕκτη ἐπὶ δέκα Πυανεψίων ἡμέρας , ἐν ἣ τῶ σκυθρωποπέτῳ τῶν θεσμοφορίων ἀγασσῶ παρὰ τῆ θεῶ νησεύσειν αἱ γυναῖκες. Plutar. in Demost.

(5) Ἄνοδος ἀνάβασις ἡ ἐνδεκάτῃ τῆ Πυανεψίων , ὅτε αἱ γυναῖκες ἀνέρχονται εἰς τὴν θεσμοφόρια , ἕτα καλεῖται. Heicychius.



& éminent. Ce voyage se faisoit en grand'Pompe & avec beaucoup d'ordre, parce que celles qui présidoient (1) à la Fête, avoient l'œil que tout se passât dans les règles. Les filles & les femmes qui faisoient profession de chasteté, portoient sur leurs têtes, les unes, les livres sacrés, les autres, les loix de Cerès, & récitoient des prieres & des hymnes pendant tout le cours du chemin (2); ainsi c'étoit un espede de Pellerinage. Elles passaient les deux autres jours à se purifier, & à acquerir cet état que les Romains appelloient *in casto esse*, & qui consistoit dans une grande pureté d'esprit & de corps. Pour y parvenir plus aisément elles couchoient sur des lits jonchés d'*Agnus Castus*, de *Conyse* & d'autres herbes semblables, qui ont la vertu d'étouffer tous les mouvemens déréglés (3).

§. V I.

*Le troisième jour des Thesmophories consacré à un jeûne rigoureux. Le jeûne des Anciens ne finissoit qu'au lever de l'étoile du soir. Cérémonies religieuses marquées par cette étoile. Le jeûne des Thesmophories contrastoit avec une observance contraire pratiquée au commencement de la fête. Le Calathus porté en pompe.*

Enfin venoit le troisième jour des Thesmophories; jour triste & laborieux pour toutes celles qui s'y assujétissoient (4), car elles étoient obligées de le passer dans un jeûne rigoureux, & sans prendre aucun soulagement (5). Et voilà précisément ce que marque l'étoile gravée sur l'A-

(1) Tous les ans les Atheniennes, étoient dans une assemblée deux d'entr'elles, pour présider aux Thesmophories. Ces l'rendentes devoient être d'Athènes, & nées d'un légitime mariage.

(2) Καὶ ὡσαυτὲν λιπαρεύουσι ἐπὶ ῥυόντων εἰς Ἐλευσίαν. Theocr. Schol. Idyll. 14.

(3) Græci *Λύγον* vocant, alii *ἄγγον*: quoniam matronæ Thesmophoriis Atheniensium castitatem custodientes, his foliis cubitus sibi sternunt. P. in. hist. lib. 24. cap. 9. Sect. 38.

(4) Plutar. loco mox laudato.

(5) Μὴ καὶ ἡμεῖς νηστῆαν ἀγορᾶν θεομοφορέων τῶν μέσων. Athen. lib. 7. p. 307.

gate-onyce que nous expliquons. C'est l'étoile du soir ou le *Vesperus*, au lever duquel les Anciens avoient attaché la fin de leurs jeûnes (1). Observance qu'ils portoient jusqu'à la superstition, puisqu'ils auroient crû commettre un crime d'y donner la moindre atteinte. En quoi ils se conformoient aux Juifs: car S. Jérôme remarque que S. Pierre en conséquence de la vision qu'il eut à Joppé (2), ne fit pas difficulté de prendre son repas à midi, sans attendre le lever de l'étoile à l'exemple des Juifs (3). Tertullien rend témoignage à la même vérité; car après avoir fait une peinture au naturel des jeûnes des Juifs, il ajoute que ceux de cette Nation nonobstant tous les dehors lugubres, dont ils deshonoreroient une si sainte pratique, soupiroient après l'apparition de l'Astre qui devoit mettre fin à leur peine (4). Tertullien & ses Confreres les Montanistes ne rompoient aussi le jeûne, que quand cet Astre commençoit à paroître: aussi ne trouvoient-ils pas mauvais qu'on comparât leur abstinence à celle que les Payens observoient dans les Isiaques & dans les Mystères de Cybèle (5). Il paroît même que les premiers Chrétiens portoient les jeûnes d'obligation (6) jusqu'à la même heure; car S. Jean Chrysostome opposant la vie d'un débauché à celle d'un fidèle réglé & pénitent, assure que ce dernier ne prend la nourriture dont il a besoin pour soutenir son corps, qu'à l'heure de Vêpres (7). C'est aussi à la même heure que S. Benoit fixe le seul repas, que les Religieux doivent prendre en Carême (8). Or il n'est personne

(1) Παρ' ὧν ἄσπερ νηστῆων ἀγοντας καὶ περιώροντας τὸ ἀνασείδων ἄστρον. Idem lib. 4. pag. 156.

(2) Act. x. 10. &c.

(3) *Petrus Apostolus non expectans stellam more Judaico, sed hora sexta in solarium pransurus ascendit.* Hieron. adver. Jovinian. lib. 11. tom. 4. part. 2. pag. 198.

(4) *Judaicum certe jejunium praedicatur . . . tamen fidem abstinentiae adfectant, & stellae auctoritatem demorantibus suspirant.* Tertull. de Jejun. cap. 16. edit. Rigalt. pag. 553.

(5) *Sed bene, quod in nostris xero-*

*phagiis blasphemias ingerens casto Isidis & Cybeles ear adaequas.* Idem ibid.

(6) Au lieu qu'ils rompoient les jeûnes de dévotion à la neuvième heure du jour. *S. Bened. Reg. cap. 41. Prudent. hymn. 6. v. 54. Cassian. Collat. 11. cap. 26. & alii.*

(7) *Ἐν ἑσπέρᾳ τὸ ἀναγκαῖον μεταλαμβάνειτο τροφῆς μέτρον.* Chrysost. hom. 13. ep. ad Rom. tom. 9. edit. nov. pag. 571.

(8) *In Quadragesima vero usque ad Pascha ad vesperam reficiant.* Reg. S. Bened. cap. 41.

qui ignore que l'heure de Vêpres est celle, où le *Vesper* ou l'étoile du soir se leve.

Sur cette foule d'autorités, qui oseroit révoquer en doute que l'étoile qu'on a mise en parallele avec la lampe qui est sur la tête de Cerès, marque le jeûne des Thesmophories. Si le trait est nouveau, il ne l'est que pour ceux qui ignorent, que les Anciens étoient dans l'usage de faire servir cette étoile à marquer diverses pratiques Religieuses. Par exemple, dans la Pompe aussi superbe que magnifique de Ptolomée Philadelphie, & dont Athenée nous a laissé une riche description, cette étoile faisoit entendre à ceux qui la composoient, que ce spectacle devoit finir avec le lever de cet Astre (1). De même, Callimaque, pour exprimer les hymnes & les danses, que les Habitans de l'Isle de Délos avoient instituées sur la fin du jour en l'honneur de Latone, dit que l'étoile brillante du soir contemple cette Déesse au milieu des chants & des danses, que les jeunes garçons & les jeunes filles de son Isle forment autour d'elle (2).

Il se présente ici une réflexion, qui fait bien voir que la Religion des Thesmophories ne pouvoit pas absolument se soutenir, puisque le jeûne dont nous venons de parler, & qui faisoit le capital de la Fête, contrastoit avec un règlement contraire, que tout le monde étoit obligé d'observer à l'occasion de la cérémonie par où les Thesmophories débutoient. Cette cérémonie étoit celle du *Calathus* porté en grand'Pompe à Eleusis. Or il n'étoit permis à personne d'y assister, moins encore de regarder à jeun le *Calathus* (3); de peur de renouveler le souvenir du jeûne obstiné, auquel Cerès se soumit pendant tout le tems qu'elle employa à chercher Proserpine sa fille.

Quand je dis qu'on portoit le *Calathus* en grand'Pompe à Eleusis, c'est que je parle des Thesmophories Athéniennes, qui étoient le modèle des autres, & les plus cé-

(1) Τὴν ἢ τελευταίαν ἑσπέρα συνήθαι-  
νεν εἶναι, τὴν ἄρα εἰς τὴν συναγωγὴν  
τὴν κλειρόν. Athen. lib. 5. p. 197.

(2) . . . Ὁὐλλοῦ ἐδέειχαις  
Ἐσπερῶ ἀλλ' αἰεὶ σὲ κροταβλέπει ἀμ-

φιβόητον.

Callimac. Hym. in Del. v. 302.

(3) Μηδ' ὄρα' ἀναλείων, σφοδρῶς πτίσσει  
ἄπαντα.

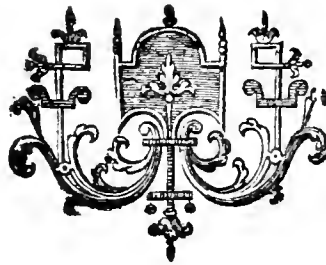
Callima. hym. in Cer. v. 6.

lébres. Mais quelque part qu'elles se célébraffent, elles commençoient toujours par cet acte de Religion, dont on ne sçait autre chose, sinon que le Calathus qu'on avoit rempli de grains & d'autres dons de Ceres, étoit placé sur un char traîné par des chevaux blancs (1), & que les filles d'Athenes suivoient le char ayant sur la tête ou dans les mains des corbeilles d'or ou dorées (2).

Comme je me hâte de finir, je ne dis rien ni de l'origine des *Thesmophories*, ni du Prêtre ou du *Stephanophore* que les femmes éleusoient pour offrir leurs Sacrifices, ni du droit qu'avoient ceux qui étoient initiés à ces *Mystères*, de délivrer les Prisonniers pendant que ces Fêtes duroient, ni du respect qu'avoit l'Aréopage pour le jour du grand jeûne en ne s'assemblant point; j'observerai seulement que quoi que selon moi, la lampe désigne formellement les Eleusines, & l'étoile, les *Thesmophories*; on peut fort bien rapporter ces deux symboles ensemble à l'une ou à l'autre de ces deux Fêtes prises séparément, parce que les illuminations & les jeûnes étoient également inséparables de l'un & de l'autre de ces exercices.

(1) *X' αἰς αἰ τὸν κάλαθον λευκότεροι-  
χος ἰππι ἀγόντων.*  
Callima. *Ibid.* v. 121.

(2) . . . *Χρυσῶ πλεία λίκια.*  
*Idem. ibid.* v. 127.



JEUX INSTITUEZ  
EN L'HONNEUR  
D'ESCULAPE.

§. I.

*Description d'une Sardoine fort bien gravée. Elle représente l'institution d'une Fête & de Jeux célèbres. Il n'y a aucune marque de sacrifice. Il ne paroît pas que Pompée ait été en Egypte avant la bataille de Pharsale, ni que les Egyptiens ayent jamais rien fait pour lui.*

UNE Sardoine du Cabinet de feuë Madame, montée en brassellet, représente un grand Vase, sur lequel est posée la tête d'un jeune-homme tourné vers un Prêtre, qui se tourne aussi vers lui, & qui tient de la main gauche un Serpent au milieu du corps, & élève de la main droite un instrument qui a la figure d'un compas. Au côté opposé, on voit un Palmier avec ses racines, qui n'a que deux branches & un fruit. Au-dessous du champ, & comme en exergue il y a un Crocodile monstrueux. A quoi il faut ajoûter trois lettres bien formées, gravées sur le Vase, qui sont difficiles à déchiffrer.

Un habile Antiquaire a crû, que cet assemblage de figures représentoit *un Sacrifice pour la santé de Pompée passant en Egypte*. Sans doute qu'il ne faisoit pas attention, que ce beau Vase, tient ici la place de plusieurs autres semblables, ou même différens, d'où sortent tantôt une, tantôt deux, & tantôt trois palmes, sur lesquels on lit

Y y ij

ΑΣΚΛΗΠΙΑ, ΩΤΗΡΕΙΑ, ΙΣΘΜΙΑ, ΠΥΘΙΑ, & autres Inscriptions ou termes semblables. Or tous les Sçavans conviennent, que ce sont tous noms de fêtes ou de jeux (1) institués ou pour honorer les Dieux, les Héros, ou les Princes; ou établis ou renouvelés en reconnoissance de quelque insigne bienfait, ou pour demander quelque grace, ou enfin pour immortaliser quelque événement célèbre.

D'ailleurs, il n'y a ici aucune marque de Sacrifice; & par surcroît, le visage qu'on prend pour celui de Pompée, ne paroît guères en avoir les traits. A quoi on peut ajouter, qu'on ne voit pas sur quoi seroit fondé le Sacrifice que les Egyptiens, marqués par le Crocodile, auroient offert pour la fanté de Pompée. Car outre qu'il n'est pas certain que ce grand homme ait été en Egypte avant la perte de la bataille de Pharsale; on demandera toujours quels bienfaits avoient reçu les Egyptiens de Pompée, pour les porter à décerner des Sacrifices publics en sa faveur, & à demander aux Dieux sa fanté, quand il passa dans leur Pays. Je ne dis rien du traitement qu'ils lui firent en dernier lieu, qui marque assez que bien loin qu'ils eussent formé aucun vœu pour son arrivée, ils croyoient au contraire que sa présence alloit entraîner leur perte, s'ils ne la prévenoient par sa mort.

### §. I I.

*Jeux en l'honneur d'Esculape marqués sur cette pierre. Origine, nature & célébrité de ces jeux. Ils réunissoient les exercices qui rendoient les autres recommandables.*

Il n'est donc ici nullement question de Sacrifice, au

(1) Voici le nom de ceux que j'ai pu recueillir: ΗΛΙΑ, ΟΛΥΜΠΙΑ, ΛΗΤΩΙΑ, ΑΚΤΙΑ, ΗΡΑΚΛΙΑ, ΚΑΒΕΙΡΙΑ, ΔΙΟΣΚΟΥΡΙΑ, ΔΗΠΟΛΙΑ, ΔΙΑΣΙΑ, ΗΡΑΙΑ, ΠΟΣΕΙΔΩΝΙΑ, ΑΠΟΛΛΩΝΙΑ, ΕΡΜΑΙΑ, ΔΙΟΝΥΣ-

ΣΙΑ, ΚΑΠΕΤΩΛΙΑ, ΕΛΕΥΣΙΝΙΑ, ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ, ΕΦΕΣΙΝΙΑ, ΑΛΕΞΑΝΔΡΙΑ, ΔΗΜΗΤΡΙΑ, ΑΥΓΟΥΣΤΕΙΑ, ΣΕΒΑΣΤΑ, ΚΑΙΣΑΡΕΙΑ, ΑΔΡΑΣΤΕΙΑ, ΠΑΝΙΩΝΙΑ, ΣΕΟΥΗΡΕΙΑ, ΑΔΡΙΑΝΙΑ, &c.

moins en premier & immédiatement, mais de jeux & de fêtes: & entre toutes celles dont j'ai fait le détail, je ne vois que celle que les Grecs appelloient *Asclepia*, qui ait rapport avec notre gravure. Cette Fête devoit son origine à la Ville d'Epidaure qui l'avoit instituée à l'honneur d'Esculape en action de grâces de ce qu'il l'avoit préférée à tant d'autres pour y prendre naissance. En peu de tems, elle fut aussi éclatante que répandue; car outre qu'on la célébroit dans toute la contrée que les Argiens possédoient, elle fut encore reçûe à Ancyre, à Pergame & en plusieurs autres Villes considérables (1) marquées dans les Auteurs & les Inscriptions, & sur les médailles. Mais sans recourir à toutes ces autorités, il suffit d'ouvrir Pausanias, & l'on y trouvera que la raison pourquoi les jeux célèbres appelés *Asclepiens* avoient été portés d'Epidaure dans tout l'Empire Romain, c'est qu'on étoit persuadé qu'Esculape étoit né à Epidaure (2).

Le brillant de la Fête consistoit dans la nature des spectacles & des jeux, qui attiroient les Etrangers de toutes parts: d'autant qu'ils réunissoient (3) tout ce qui rendoit recommandables les jeux Olympiques, les jeux Isthmiens, & les jeux Pythiens en particulier: aussi les appelloit-on *Sacrés* & *Grands* par distinction, à quoi on ajoutoit le titre de *Salutaires*, parce qu'ils étoient institués, ou pour obtenir la guérison de quelques maladies, ou pour prévenir les maladies mêmes. A Epidaure ils commençoient neuf jours après les jeux Isthmiens, dont par conséquent ils sembloient être la continuation: & comme le commencement des jeux Isthmiens étoit fixé à celui du printems, les jeux Asclepiens s'ouvroient nécessairement vers le commencement d'Avril. Du reste, ils se célébroient tous les

(1) Smirne, Cyrene, Lebene, Tigrane, &c.

(2) Μαριτυπέ ή μοι ε τόδε έν Επιδούρω τον θεόν γένεσθαι: τί γάρ Α΄ΣΚΛΗΪΕΙΑ έν Επιδούρω τά έπιφανέστατα έξ Επιδούρας. Pausan. lib. 11. pag. 133.

(3) Voyez les Lettres de Span-

heim à Morel sur plusieurs médailles frappées à Ancyre avec cette Inscription:

ΑΣΚΛΗΠΙΑ ΣΩΘΕΡΕΙΑ  
ΙΣΘ. ΠΥΘΙΑ ΜΗΤΙΟΠΟΛΕΩΣ  
ΑΓΚΥΡΑΣ.

cinq ans , ainsi que Spanheim l'a prouvé par un passage des Scholiastes de Pindare (1).

### §. I I I.

*Exercices qui composoient d'abord les jeux des Anciens ; autres exercices qu'on y ajouta depuis. Auguste représenté en Apollon. Dignité d'Agonothete unie à celle de Prêtre des jeux qu'on célébroit. Le Serpent est le symbole d'Esculape.*

Je viens de remarquer que les jeux Asclepiens réunissoient tous les exercices qui rendoient les autres recommandables & intéressans. Ces exercices se réduisoient d'abord à trois , à la Gymnastique (2) , à la course des chevaux , & à la musique : mais on y ajouta depuis les jeux *Sceniques* ou de Théâtre , & les jeux Poétiques , c'est-à-dire , cette espèce de combats littéraires , où les Auteurs disputoient entre - eux du mérite de leurs ouvrages. Comme il n'étoit guères possible au Graveur de faire entrer dans un aussi petit espace que celui que présentoit la Sardoine , les symboles de tant de jeux différens , il s'est contenté d'y marquer celui de la musique sous l'emblème de la double Flûte (3) , qui est cet instrument que le Prêtre élève & tient de la main droite ; & c'est non seulement pour faire honneur à Apollon Pere du Dieu Esculape , auquel les jeux Asclepiens étoient consacrés , mais encore pour con-

(1) Τίθειμι ἢ ἐν Ἐπιδαύρῳ ἀγῶν Ἀσκληπία , τῶν Ἀσκληπιαδῶν πρότερον ἔϊντων , μετὰ ταῦτα ἢ Ἀργείων Ἀσκληπία διὰ πεντατηριῶν ἢ ἔσται ἢ ἐν τῷ ἄλλῳ τῷ Ἀσκληπία ἀγῶνι ἢ μετὰ ἑνὲα ἡμέρας τῶν Ἰσθμίων. Apud Pind. Nem. od. 3.

(2) Chacun de ces jeux se subdivisoit en plusieurs combats, dont l'assemblée formoit un tout particulier ; par exemple , la Paëstre ou Gymnastique étoit composée de la Course , de la

Lutte , du Saut , du Disque & du Javelot , à quoi on ajouta dans la suite des tems , le Pugilat. C'est ces jeux que les Anciens honoroient du nom de *Pentathle*. Les autres exercices avoient aussi leurs subdivisions , & leur assemblage.

(3) La Musique des Anciens consistoit principalement dans l'adresse & l'habileté de jouer des instrumens , & d'en tirer une infinité de demi-tons, qui nous sont inconnus.



cilier à Auguste dont on avoit en vûë la santé , tout les principaux Dieux de la Médecine : car Apollon étoit aussi bon Médecin que son fils (1). Sans compter qu'on cherchoit à flater Auguste , qui avoit la vanité de vouloir passer pour fils d'Apollon (2), & pour Apollon même : aussi se faisoit-il dresser des Statuës avec l'habit & les symboles de ce Dieu.

Ce Prêtre en tenant , & élevant la double Flûte , fait voir qu'il réunit en sa personne deux dignités ; celle de Prêtre d'Esculape & celle d'Agonothete (3), ou de Président des jeux Asclepiens : puisqu'on trouve dans Gruter plusieurs Inscriptions qui donnent au Président des jeux le titre de Prêtre , & même de Grand-Prêtre des Villes où on les célébroit , de premier Magistrat Augustal , de Fondateur des Peuples qui donnoient ces jeux , &c. (4).

Notre Prêtre est représenté tenant un Serpent par le milieu du corps. C'est à cet animal que nous connoissons la nature du Sacerdoce dont il étoit revêtu. Ainsi nous pouvons dire sans crainte de nous tromper , qu'il étoit Prêtre d'Esculape ; nous avons déjà insinué que ce Dieu étoit fils d'Apollon , qu'il étoit né à Epidaure , & qu'il étoit

(1) *Apollini consecrati sunt , quia Deus Medicinæ est.* Serv. in Virg. *Æneid.* 10. pag. 612. D.

(2) Voyez Spanheim , *Césars de Julien.* pag. 28. 39. 40. &c.

(3) Ou de *Brabeutes* ou d'*Hellano-dique* ; quoiqu'à dire vrai les Anciens prétendoient qu'il y avoit quelque différence entre les emplois des uns & des autres : mais les Auteurs sont en possession de les confondre.

(4) ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ \*  
ΦΛ. ΑΙΔΙΑΝΟΝ. ΙΠΠΕΑ. ΡΩΜΑ  
ΙΩΝ. ΚΑΙ. ΚΑΛΙΣΤΗΝ. ΠΡΩ  
ΤΗΝ. ΑΡΧΗΝ. ΑΡΖΑ... ΤΑ. ΚΑΙ  
ΠΟΛΕΙΤΟΓΡΑΦΗΣΑΝΤΑ  
ΚΑΙ. Τ. ΠΡΕΣΒΕΥΣΑΝΤΑ  
ΠΑΡΑ. ΘΕΩΝ. ΑΝΤΩΝΕΙΝ  
ΟΝ. ΚΑΙ. ΑΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝ  
ΤΑ ΥΙΟΥ. ΤΟΥΤΕ. ΚΟΙΝΟΥ  
ΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΩΝ. ΚΑΙ  
ΤΩΝ. ΙΕΡΩΝ. ΑΓΩΝΩΝ ΤΩΝ  
ΜΕΓΑΛΩΝ. Κ - Ι. ΑΡΧΙΕΡΕΑ

ΤΟΥ. ΚΟΙΝΟΥ. ΤΩΝ. ΓΑΛΑ  
ΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΑΡΧΗΝ. ΣΕ  
ΒΑΣΤΟΦΑΝΤΗΝ.  
ΚΤΙΣΤΗΝ. ΤΗΣ. ΜΗΤΡΟ  
ΠΟΛΕΩΣ. ΑΓΚΥΡΑΣ  
ΦΥΛΗ

ΓΑΙΝΟΝ. ΙΠΠΕΑ \*\*

ΡΩΜΑΙΩΝ. Κ - ΒΤΗΝ. ...

ΤΗΝ. ΥΡ... ΝΑΡΕΑΝΤΑ

ΠΟΛΙΤΟΓΡΑΦΗΣΑΝΤΑ. ΚΑΙ

Κ - Π. ΠΡΕΣΒΕΥΣΑΝΤΑ ΠΑΡΑ

ΑΠΑΝΤΩΝ. ΕΘΝΩΝ. Κ. ΑΓΩ

ΝΟΘΕΤΗΣΑΝΤΑ. ΔΙΣΤ. ΤΟΥΤΕ

ΚΟΙΝΟΥ. ΤΩΝ. ΓΑΛΑΤΩΝ. Κ -

ΔΙΣ. ΤΩΝ. ΙΕΡΩΝ. ΑΓΩΝΩΝ

ΤΩΝ. ΜΕΓΑΛΩΝ. ΑΣΚΛΗΠΙ

ΤΙΩΝ. ΙΟΘ. ΠΥ. ΙΩΝ. Κ ΑΡΧΙ.

ΕΡΡΑ. ΤΟΥ. ΚΟΙΝΟΥ. ΤΩΝΙ. ΓΑΛΑ

ΓΑΛΑΤΑΡΧΗΝ ΣΕΒΑΣΤΟΦΑΝ

ΤΗΝ. ΚΑΙ. ΚΤΙΣΤΗΝ... ΗΣ. ΜΗΤ

ΡΟΠΟΛΕΩΣ ΑΓΚΥΡΑΣ. ΦΥΛΗ

ΕΩΝΕ. ΠΑΣΙ. ΠΡ...  
... ΕΡΓΕΤΗΝ. Κ. Π...

\*\* Ibid. p.  
425. n. 1.

le Dieu de la Médecine. Comme ce sont toutes vérités reçûes généralement de tout le monde , il suffit à présent de dire , que les Anciens ne conviennent ni sur le nom , ni sur la personne de sa mere.

§. I V.

*Diverses meres qu'on donne à Esculape. Ce qui a occasionné les jeux Asclepiens. Les jeux marqués sur cette Sardoine ont été institués en actions de grâces du recouvrement de la santé d'Auguste. Part que tout l'Empire Romain prit à cet événement. Le sentiment de l'Auteur est fondé sur l'Inscription que la pierre présente. Observations sur la prononciation des Anciens.*

Les uns prétendoient que c'étoit une fille dont on a perdu le nom , qui accoucha de lui à Epidaure dans une irruption qu'y fit son Pere Phlegias , qui la menoit avec lui : & que cette fille pour cacher sa faute , exposa secrètement son fruit sur un montagne voisine , où une chevre vint soigneusement l'allaiter. D'autres avancent que la vraie Mere d'Esculape s'appelloit Coronis , ajoûtant que cette jeune-personne n'ayant pas gardé la fidelité qu'elle devoit à Apollon , avoit été frappée de la foudre par Diane : mais que Mercure avoit sauvé Esculape en le tirant du milieu des flammes. Enfin d'autres ont dit qu'Esculape n'avoit eu d'autre Mere , qu'Arfinoë fille de Leucippus Roi des Messeniens : ce que Pausanias soutient être sans fondement. Quoiqu'il en soit , tous ces différens bruits n'ont pas empêché les Payens de regarder Esculape comme le Dieu de la santé , & de lui attribuer une infinité de guérisons miraculeuses , qui ont donné lieu aux jeux célèbres , dont on a voulu conserver le souvenir sur la pierre que nous expliquons.

Ces jeux étoient de deux sortes ; les uns étoient fixes ,  
&

& se célébroient tous les cinq ans (1), c'est-à-dire, après quatre ans révolus : les autres n'avoient aucun tems certain, & l'on n'en faisoit la dépenſe qu'à l'occasion de quelque événement célèbre & intéreſſant : tels étoient ceux dont il s'agit ici. Ils ont été donnés en Egypte, comme le Crocodile le fait aſſez entendre, & apparemment à Alexandrie qui en étoit la Capitale. En ſuppoſant que la tête qui ſort du vaſe, ou qui eſt poſée ſur le vaſe, ſoit celle d'Auguſte, ainſi que je le ſoupçonne, il ne faut pas douter que les jeux Aſclepiens représentés ſur cette Sardoine, n'aient été célébrés en action de grâces de la ſanté qu'Auguſte recouvra contre l'attente de tout le monde, & de lui-même pendant ſon onzième Conſulat, par le ſecours d'Antoine Muſa fameux Médecin de ce tems là. Cette guérifon ineſpérée procura à ce dernier des récompensés extraordinaires tant de la part de l'Empereur que du Sénat ; récompensés dont les perſonnes de ſa profeſſion devoient ſe reſſentir toujours, puisqu'il fut réglé qu'à l'avenir les Médecins en faveur du recouvrement de la ſanté de l'Empereur ſeroient déchargés de tous les impôts Publics (2).

On peut inferer de ce ſeul trait, que tout l'Empire Romain fit éclater ſa joie : l'Egypte & plus particulièrement Alexandrie, étoit obligée de la partager en reconnoiſſance de ce qu'Auguſte après la mort de Marc-Antoine & de Cléopâtre, avoit conſervé ſes privilèges, & n'avoit fait mourir perſonne, bien que toute l'Egypte eût armé contre lui (3). Ainſi il eſt tout-à-fait vrai-ſemblable, que la Ville d'Alexandrie fit célébrer au tems que j'ai dit, les jeux Aſclepiens marqués ſur la Sardoine que nous avons ſous nos yeux, & que pour faire ſa cour à Auguſte, elle donna à ce Prince le viſage d'Apollon ou d'Eſculape ; c'eſt-à-dire, un viſage jeune & ſans barbe : car dans la Grece, Eſcu-

(1) A Epidauré, à Ancyre, à Pergame & autres Villes privilégiées : car toutes les Villes n'avoient pas droit d'inſtituer ni de célébrer des jeux.

(2) Τὴν τε ἀπειρίαν καὶ ἐαυτῶν καὶ τῶν ὁμοτίμων, ἔχοντες τῶν τότε ὄσιν, ἀλλὰ ἐ

τοῖς ἔσπετα ἐσπέρους, ἔλαβεν. Dio Rom. hiſt. lib. 53 pag. 592. edit. an. 1592.

(3) Τῶν ἢ Αἰγυπτίων τῶν τε Ἀλεξανδρίων πάντων ἐφείσατο, ὥστε μὴ διόλεσαι πινά. Idem. ibid. lib. 51. pag. 520.

lape étoit autant & plus souvent représenté jeune que vieux (1).

Mais d'où tirez-vous, dira-t-on, que c'est vraiment Auguste qu'on a voulu représenter ici? Sans m'arrêter à la ressemblance qu'on apperçoit dans le visage gravé sur la Sardoine avec ceux qu'on trouve sur les médailles d'Auguste; ressemblance au reste qui dans l'espece particuliere a force de demi-preuve, j'en appelle aux trois lettres gravées sur les bords de l'*Amphore*: voici leur forme \* □ □ Γ. Quelque difficile qu'il paroisse d'abord d'y trouver AΥΓ, comme il devoit y avoir, on l'y trouve pourtant quand on fait attention, que les Graveurs ont fait une infinité de fautes grossieres en gravant les Inscriptions, soit en mettant des lettres pour d'autres, soit en donnant aux lettres une figure différente de celle qu'elles doivent avoir, ou en écrivant, non pas selon les règles de l'orthographe, mais selon la prononciation, ou en transposant les jambages des lettres, & les défigurant autant par ignorance que par inattention.

\* Voyez ce que je dis de ces Lettres dans la Préface.

Cela posé, il n'est nullement surprenant que la premiere lettre soit un peu alterée, ou plutôt n'ait pas sa forme ordinaire: car il n'y a aucune difficulté sur les deux autres; il est visible sur-tout que la derniere est un *Gamma*, & qu'elle finit la syllabe, que tous les Faiseurs d'Inscriptions ont employée de tout tems à la place du nom entier d'*Auguste*. Grand préjugé que celles qui la précédent sont vraiment les deux premieres de ce mot. A la verité la seconde lettre est un *Omega*, & non pas un *Upsilon*, comme elle devoit l'être: mais on doit se souvenir que généralement tous les Anciens donnoient à la diptongue *au* le son de l'*Omega*, & que tandis que les Grecs disoient *αυλαξ* ou *ελαξ* fulcus, *τρῦμα* ou *τρῶμα*, les Latins écrivoient & prononçoient *Caudex* ou *Codex*, *Caurus* ou *Corus*, &c. Festus même assûre qu'ils mettoient *Coda* pour *Cauda*, & réciproquement *Aulas* pour *Ollas*, *ausculari* pour *Osculari*, &c. Bien plus, ils confondoient l'*o* avec l'*u*, & écrivoient *Consoi* pour *Consul*, *publicum* pour *publicum*, *colpam* pour *culpam*, *Heco-*

(1) Voyez Pausanias pag. 109. 496. 500. &c.

ba pour *Hecuba*, *notrix* pour *nutrix*, &c. Sur ce pied, on ne craint nullement d'avancer que le Graveur qui régloit l'orthographe sur la prononciation, a employé un *Omega* à la place d'un *Upsilon* (1). C'est cette même prononciation qui nous a donné deux Villages différens dans le Dauphiné, & une Ville dans la Savoie du nom *Aoste*, qui a été visiblement formé du latin *Augusta* & *Augustum*.

Après cela il n'y a aucun inconvenient de dire que la premiere lettre est un *a* grec : & l'on est d'autant plus fondé de l'assurer, que la Paléographie de Dom B. de Montfaucon fournit des alphabets où l'*a* a la véritable forme d'une lozange ; ce qui revient assez à la figure quarrée de la lettre dont nous cherchons le son & la valeur. Ainsi voilà un *A* nouveau (2) que nous ne connoissions pas, & dont nous sommes redevables à notre Sardoine.

§. V.

*Différens vases donnés aux Athlètes vainqueurs. Les Agonothètes plaçoient eux-mêmes ou faisoient placer ces vases. Ce que les Athlètes observoient autour de ces vases avant & après le combat. De quelle maniere les Athlètes étoient couronnés ou recevoient les prix qu'ils avoient gagnés.*

J'ai dit dès l'entrée que le vase, sur lequel étoit gravée l'Inscription qui devoit nous donner tant de peine, étoit une marque certaine des jeux, dont on vouloit conserver le souvenir par le moyen de cette Sardoine. Les vases de cette sorte étoient de différente figure & de diverse grandeur, & ils servoient de prix aux Athlètes qui remportoient la victoire : j'ai Pindare pour garant de cette verité, qui dit de ceux qui avoient été couronnés, qu'ils avoient enrichi & décoré leurs maisons de trépiés, de chaudrons & de

(1) Voyez la Methode Latine de Port-Royal 9. edit. pag. 627.

(2) M. le Président Bouhier a aussi

deterré dans une Inscription un *Omega* inconnu jusqu'ici.

phioles d'or (1). Les Scholiaſtes de ce Poète difent auffi que dans les Panathénées (2) les Athéniens donnoient des *Amphores* de cuivre pleines d'huile (3) ; au lieu de quoi dans la fête appellée les *Scyres* (4), ils donnoient un calice ou taffe qu'on appelloit *Pentaploa* (5). La taffe auffi ou la coupe étoit le prix des jeux Olympiques (6). En d'autres endroits c'étoit une urne : mais foit que ce fût une urne, ou un chaudron, ou une phiole, ou une amphore, ou une taffe, ou une coupe, le vafe étoit de diverſes couleurs, parce qu'on avoit ſoin de le peindre en dehors (7).

Les Agonothètes plaçoient eux-mêmes, ou faisoient placer par d'autres, ces vases au milieu du cirque, de l'aréne, ou enfin de l'endroit où l'on devoit célébrer les jeux : & ceux qui devoient combattre, s'y rendoient tous enſemble, & y uiſoient chacun en particulier de quoi faire des Libations aux Dieux. C'est pour cela qu'Ariftide appelle ce Vafe, *la coupe commune de ceux qui concourent, qui font des Libations, & qui offrent des Sacrifices* (8). Cette penſée dont l'Auteur ſe ſçavoit ſi bon gré, eſt détruite par une autre plus folide de Philon, non pas ſur la coupe, mais ſur les Libations que les Athlètes faisoient dans cette occaſion. Il dit donc que l'acte même de Religion, qu'ils pratiquoient pour marquer la réünion de leurs cœurs, étoit

(1) Ἐν τῷ αἰθλοισι εἶγον πλείων ἄγωνων

Καὶ τελέθεισαν ἑκοσμῆσαν δόμον,  
Καὶ λειθέπει, φιλαιαίσι τε χρυσοῖ.

Pind. Isthm. od. 1.

(2) La plus grande fête d'Athènes, où les Athéniens ſe rendoient de toute l'Attique. Theſée, dit-on, l'avoit inſtituée pour policer ſes ſujets, établir entre eux un plus grand commerce, & les engager à abandonner le ſéjour des champs pour celui de la Ville. Cette fête étoit accompagnée de jeux, & ſe célébroit de cinq en cinq ans. Les femmes ne pouvoient y aſſiſter, parce que les Athlètes y combattoient nuds.

(3) Ἐν ἀμφιφορεῖσι χαλκοῖς ἐλαῖον ἐπιπέοντο οἱ ἀγωνιζόμενοι Ἀθήνησι πᾶσι Παναθηναίαι. Ibid. in Od. Nem. 10.

(4) Fête conſacrée à Minerve ſurnommée *Sciras* du nom d'un certain Scirus qui lui avoit dédié ſon Temple. Cette fête conſiſtoit en une courſe, que les jeunes Athéniens faisoient, tenant un ſép de vigne chargé de raiſins. Comme c'étoit au fort de l'Été, les Dames y aſſiſtoient avec un paraſol. *Athen. lib. xi. pag. 495.*

(5) Καὶ ὁ ἰκῆσις λαμβάνει πύλιχα πὸν λεγόμενον πεντάπλοια. *Athen. lib. xi. pag. 495.*

(6) Ἐφείσον ἡμῖν εἶσαι κρατῆρα, ἢ ἐγκακωπίσασθαι τῇ πατρὶδι ὡς περ οἱ νικησαντες ὀλυμπιασιν. *Themist. orat. 9.*

(7) Ἐζωνοῦσθηντο γὰρ αἱ ὑδρέαι. *Schol. Pind. Nem. od. 10. pag. 420.*

(8) Ἐπὶ κοινὸν κρατῆρα συνιόντων, ἔσπενδόντων τε ἄμα, & θυόντων. *Isthm. pag. 45.*

le signal de leur barbarie & de leur haine (1). En effet, l'un & l'autre n'éclatoit que trop dès qu'ils en venoient aux mains ; car alors tout reste d'humanité étoit éteint en eux : & à la fin du combat il n'y avoit que le Vainqueur qui s'approchât de nouveau du vase , & qui fit des Libations en action de grâces de sa victoire , après quoi il emportoit le vase en s'applaudissant du succès du combat (2).

Ce vase étoit toujours accompagné d'une branche de palmier , & quelquefois d'une couronne (3). Le Vainqueur recevoit l'un & l'autre des mains du Président des jeux , avec cette circonstance que c'étoit dans la main droite qu'on lui mettoit la branche de palmier. Et voilà pourquoi on voit un Palmier sur cette Sardoine : il est vrai qu'il n'a que deux palmes : mais c'est ce nombre même qui donne un nouveau jour aux jeux qui sont ici représentés. Les Médailles frappées pour consacrer de semblables jeux , n'ont aussi qu'une , ou deux , ou trois palmes , & jamais davantage.

§. V I.

*Que marque le nombre des Palmes sur les Médailles.*

*Plusieurs prix assignés aux Vainqueurs. Herode institué des jeux en l'honneur d'Auguste. Différens jeux réunis en un seul. Pourquoi on a choisi le Palmier pour couronner les Athlètes. Les Phéniciens prétendoient qu'Esculape étoit de Beryte.*

Ces deux Palmes peuvent signifier également deux choses ; & quoiqu'on n'ose pas décider à laquelle il faut s'arrêter , on peut assurer qu'il n'y a aucun danger de s'attacher plutôt à l'une qu'à l'autre ; parce que l'une est certain-

<p>(1) Ἀσπίδα ἐν σπονδαῖς ἐργασάμενοι. Phil. de vit. contempl. p. 895.</p> <p>(2) Ἐπειδὴ τῆ νίκη ἀμὰ , καρατῆρ τ' σποιδῆς Schol. Pind. Nem. Od. 9. pag. 413.</p> <p>(3) Οἱ ἡ ἀγῶνες φοῖβικῶ ἔχουσιν οἱ</p>	<p>πολλοὶ σέφανον · ἐς ἡ τὴν διξίαν ἐστ. ἔ παυταχὲ τῶ νικάντι ἐστὲρμῶ φοῖβικῶ. Pausan. lib. 8. pag. 532. Ita Pollux Onomast. lib. 111. cap. 30. pag. 169. &amp; Plutar. sympos. lib. 8. cap. 4. pag. 723,</p>
--	---

nement vraie, & que l'autre y est liée. Les deux palmes signifient donc, ou les deux prix que la Ville d'Alexandrie donna dans les jeux Asclepiens, qu'elle fit célébrer pour le recouvrement de la santé d'Auguste, ou enfin qu'aux jeux Asclepiens qu'elle fit célébrer, elle ajouta d'autres jeux : par exemple, les jeux Pythiens, ou bien les jeux Isthmiens ; en sorte que les jeux qu'elle donna étoient Asclepiens & Pythiens, ou Asclepiens & Isthmiens tout ensemble.

Le premier sentiment est appuyé sur les jeux (1), qu'Herode fonda à Cesarée à l'honneur d'Auguste de cinq en cinq ans, où il assigna des prix *vraiment Royaux*, non seulement au Vainqueur de tous, mais encore aux deux Athlètes, qui auroient le plus approché du premier (2). La même vérité est confirmée par Philon ; cet Auteur parlant des combats qu'il faut soutenir pour acquérir les vertus, dit qu'on ne doit non plus porter envie à l'Athlète qui a été couronné, que s'affliger quand on n'a remporté que le second ou le 3<sup>e</sup>. prix (3). Ces deux autorités entre plusieurs autres que je passe, font voir que du tems d'Auguste & dans les siècles postérieurs, on ne se contentoit pas de donner un seul prix, comme on l'avoit religieusement observé à l'origine des jeux & même long-tems après : mais qu'on en assignoit deux & même trois, ainsi qu'on vient de le voir. Cette espece de largesse ou de magnificence étoit d'autant plus convenable & nécessaire pour animer les Athlètes, qu'on avoit multiplié, non seulement les exercices, mais encore les diverses parties dont chaque exercice étoit composé : par exemple, la gymnastique qui au rétablissement des jeux Olympiques étoit réduite à de simples courses de stade, fut portée ensuite à la course du double stade ou du *Diaule*, à quoi on joignit successivement les jeux qu'on appella *Pentathle*.

Mémoires  
de l'Académie  
des Inscriptions,  
tom. 3. part.  
2. pag. 321.

(1) Dans les jeux qu'Achille fit célébrer pour honorer la mort de Patrocle, il y eut trois prix seulement pour la course. *Iliad. liv. 23.*

(2) Ἐν δὲ τῷ ἑκτονῷ οἱ νικῶντες, ἀλλὰ ἔτι μὲν αὐτῶν, ἔτι τρίτοι τῶν βασιλι-

κῶν πλάττει μετελάμβανον. Joseph. Excid. Jerosol. lib. 1. cap. 16.

(3) Ὡς ἐπὶ πρῶτα τῶν Ἀθλητῶν ἡ φθονητικὴν λαμβάνοντι οἱ ἕκ' ἀν' δευτερείων ἢ τρίτων ἀξιοθῶσι, μὴ κηλίφειτῶσαν. Philo de Agricult. pag. 105.



Le second sentiment n'a pas besoin de preuves, après ce que j'ai dit des Inscriptions de plusieurs Médailles de la Ville d'Ancyre, frappées à l'occasion des jeux Asclepiens, Pythiens & Isthmiens, qu'on y avoit célébrés tout de suite & à la fois en divers tems.

Quant aux raisons qui avoient fait choisir le Palmier pour couronner les Vainqueurs, Plutarque qui a approfondi cette question, ne se contentant pas de rapporter l'origine de cet établissement à Thesée, comme a fait Pausanias (1), dit que le Palmier montre aux Athlètes qu'ils ne doivent jamais céder: car cet arbre a cela de propre, que de quelque poids qu'on le charge, il ne plie point, ou plie peu, & il résiste toujours (2). A quoi il faut ajouter qu'il conserve toujours les mêmes feuilles, est toujours vert & dure long-tems.

Le Palmier qui donne lieu à ces recherches a un fruit: & comme je n'en voyois aucun dans plusieurs palmiers représentés sur les Antiques, j'avois d'abord crú que les Anciens, dans les Pays desquels les Palmiers produisent de bons fruits, pour se distinguer des peuples qui n'avoient chez eux que des Palmiers steriles, ou dont les fruits n'étoient d'aucun usage, avoient affecté d'enrichir les Palmiers qu'ils faisoient graver, d'une ou de plusieurs dattes. Mais j'ai découvert que j'étois dans l'erreur, puisque nous avons plusieurs Monumens de Grece, de Crete & de Cypre, qui représentent des Palmiers chargés de fruits, nonobstant que les Palmiers de ces Pais n'en portent point, ou n'en portent que de mauvais. La datte donc de notre Sardoine marqueroit-elle le sentiment particulier des Phéniciens, au voisinage desquels étoit l'Egypte, qui tenoient qu'Esculape qui jouie ici un grand rôle, n'étoit ni Grec, ni Egyptien, mais leur Compatriote, & natif de Beryte (3),

(1) Liv. 8. pag. 537.

(2) Φοίνικος γὰρ ἕλκον ἀν' ἀναστῆν ἐπιθῆις βαρὺ πιέζεις, ἔ' κατὰ κλισιάδρον ἐνδίδωσιν, ἀλλὰ κυρτῆται πρὸς τ' ἐναντίον, ὡς περ ἀν' ἀνδρῶν τῶ διαζομῆν. τῆτο δὲ ἔ' περὶ τῶς ἀθλητικῶς ἀγῶνας ἐστῆ. Plutar. Sympos. lib. 8. cap. 4. p.

724. Idem habet Strab. lib. 15. pag. mihi 731.

(3) Ὅτι ὁ ἐν Βερυτῶ, Θρακῶν, Ἀσκληπιὸς ἐκ τῶν Ἑβλαῶν, ἔδδ' Ἀ' ἰγύπτιος, ἀπ' ἀ' τῆς ἰσχυρῶς Φοινίῃ. Apud Phot. Bibl. cod. 242. pag. 1073.

368 JEUX INSTITUE'S EN L'HONNEUR, &c.  
dont le Territoire portoit les plus beaux Palmiers & les  
meilleures dattes.

Je ne dis rien du Crocodile , parce que je suis persuadé que tout ce qui regarde la nature de cet animal , le culte qu'on lui rendoit dans quelques endroits de l'Egypte , & enfin le secret qu'avoient les Egyptiens de l'appivoiser , est étranger aux vûes qu'avoient ceux qui ont fait graver la pierre , que j'ai entrepris d'expliquer.



TIGRANES.



# T I G R A N E S.

*Beau Tigranes. Forme de sa Tiare. Les ornemens qui l'accompagnent, ont trompé le célèbre M. Spanheim. La Tiare de Tigranes portée dans le triomphe de Lucullus. Tigranes obligé de venir mettre sa Tiare aux pieds de Pompée. Sort du jeune Tigranes.*

**T**ESTE de Tigranes Roi d'Arménie, avec celle de son fils sur le col, & au bas son Monogramme. Voici peut-être le plus beau Tigranes qui soit parvenu jusqu'à nous : son Cidaris ou sa Tiare, si l'on veut, est différente de celle qu'il a sur les Médailles ; car 1°. elle n'a pas les deux facons qui pendent ordinairement par derrière, & que les Evêques & les Abbés ont conservé dans leur Mitre. 2°. De même le Diadème n'est point attaché par derrière, & ainsi les extrémités ne forment aucun nœud, & ne flottent point. 3°. La tiare est certainement ronde, & répond parfaitement à la description que S. Jerome nous en a laissée. Les Grecs & les Romains, dit-il, appellent Tiare ce que quelques Auteurs nomment *Galerus* ; c'est un bonnet rond qui a la forme d'une moitié de globe qu'on met sur la tête (1).

Le célèbre Spanheim s'est donc trompé, quand il a prétendu que la Tiare de Tigranes étoit quarrée, ainsi que celle des Rois des Parthes (2). Ce qui paroît d'autant moins fondé, que la Tiare des Rois des Parthes, à en juger mé-

PLANCHE  
XI. 5.

Pierre d'une espece singuliere tenant de la Malaquite de la Turquie & de la prime d'Emeraude, montée en bracelet.

(1) *Quartum genus est vestimenti rotundum pileolum quasi sphaera sit divisa, ut pars altera ponatur in capite. Hoc Graeci & nostri Tiaram, nonnulli Galerum vocant. Hieron. ad Fabiol.*

(2) *A qua etiam quadrangulari Tiarae forma haud recedit, uti postea liquerit, memorari modo Tigranis Tiarae Dissert. 8. de praestant. & usu Numism. tom. 1. pag. 452. édit. Londin. 1706.*

me par le deffein qu'il en a donné , n'étoit point quarrée , mais ronde comme celle du Roi d'Arménie , dont nous parlons. A quoi on peut ajoûter qu'une coëffure quarrée n'étoit guères propre à bien couvrir la tête des Princes , qui faisoient mettre des oreilles à leur Tiare pour être coëffés plus chaudement.

Ce qui a fans doute trompé notre excellent Médaillifte ; c'est l'ornement extérieur dont on relevoit les Tiare ; ornement qui revenoit à peu près à celui qui se fait remarquer sur le Cidaris de Tigranes ; lequel consiste en des perles posées & rangées quarrément. Mais cet ornement étoit étranger au Cidaris , qui devoit être de *Byffus* comme Spanheim même le reconnoît sur l'autorité de Joseph & Ierius Flaccus (1).

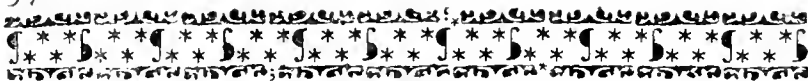
On voit sur la Tiare de Tigranes un Soleil au milieu de deux Aigles contournés. Je laisse aux Contemplatifs à expliquer ces Myfteres Orientaux. Il me suffit d'observer que le Cidaris dont je parle , a reçu deux sanglans affrons pendant la vie de Tigranes ; le premier lorsqu'étant tombé de la tête de ce Roi des Rois fuyant d'une bataille qu'il avoit perduë contre Lucullus , il vint au pouvoir des Romains , & fut porté dans le triomphe qui fut décerné à son Vainqueur. Le second , quand Tigranes ne voulant pas éprouver le sort de Mithridate qu'il avoit toujours soutenu , & se voyant abandonné de son fils qui s'étoit déclaré pour les Romains , se rendit lui-même à la tente de Pompée , & mit à ses pieds le Cidaris qu'il portoit (2). Le desespoir où il étoit , l'auroit porté à faire quelque chose de plus , si Pompée lui en eût donné le rems : mais le Général Romain le retint , & fit apporter un siege semblable au sien , dans lequel il le fit asseoir à sa droite : après quoi ayant fait venir le jeune Tigranes , qu'il fit aussi asseoir à sa gauche , il dit au Pere & au fils qu'il vouloit qu'ils vécussent en bonne intelligence , & qu'il leur rendoit la Syrie , la Phénicie , la Cilicie , la Galatie , & la Sophéne , que Lucullus leur avoit enlevées , à con-

(1) Ibid. pag. 454.

(2) Ἀφιλόμενος τῷ Κίδαρι, ἕρμην. | σε πρὸ τῶν πρῶτων θεῶν. Plutar. in Pompeio.

dition que le jeune Tigranes , en attendant qu'il pût recueillir la succession de son Pere , régneroit dans la Sophéne. Mais ce jeune Prince ayant peu après donné quelque sujet de mécontentement aux Romains , fut pris & mené à Rome , où il servit au Triomphe de Pompée.





## THEME CELESTE D' A U G U S T E.

*Que signifie le Capricorne sur les Médailles d'Auguste. Sentiment de quelques Antiquaires réfuté. Plusieurs Princes pour faire leur cour à Auguste ont fait frapper des monnoyes avec le signe du Capricorne.*

PLANCHE  
X I. 6.

*Agate-ony-  
ce blanche  
& feuille-  
morte, mon-  
née en brace-  
let.*

**T**ESTE d'Auguste posée sur un Capricorne, signe sous lequel ce Prince étoit né. Auguste, dit Suetone, voyant cette chaîne d'évenemens plus heureux les uns que les autres, qui le suivoient par tout, & qui prévenoient ses desirs, se tint si assuré du Destin & de sa propre destinée, qu'il publia lui-même le thème de sa naissance en faisant frapper des Monnoies d'argent avec le signe du Capricorne, sous lequel il étoit né (1).

Après une autorité si expresse, fortifiée d'ailleurs par une lettre d'Auguste même rapportée par Aulu-Gelle (2), il est surprenant que des Médailhistes de profession se soient avisés de soutenir, les uns que le Capricorne sur les Médailles d'Auguste n'avoit aucun rapport au jour de la naissance de ce Prince; & que c'étoit plutôt le symbole de l'abondance générale de toutes choses de terre & de mer, dont les Romains jouïrent pendant la vie d'Auguste: d'autres, que le Capricorne marque l'Empire, que la victoire d'*Actium* lui procura. Mais comme toutes ces idées ont été solidement réfutées (3) par d'habiles Antiquaires, il est

(1) *Tantum mox fiduciam fatis Augustus habuit, ut Thema suum vulgaverit, nummumque argenteum notâ sideris Capricorni, quo natus est, percussisset.*

Sueton. in Octavian. cap. 94.

(2) Lib. 15. cap. 7.

(3) Voyez M. Lieb. *Gotha nummaria* pag. 55. 56. 146.

THEME CELESTE D'AUGUSTE. 373  
inutile de s'y arrêter, ou même de les relever.

J'observerai seulement que quelques Princes (1) pour faire leur cour à Auguste, faisoient aussi frapper des Monnoies sur le revers desquelles étoit un Capricorne : mais tant sur ces Monnoyes & sur celles d'Auguste, que sur certaines Médailles rares où l'on voit le Capricorne ; cet animal n'a qu'une queuë de poisson ordinaire, au lieu que le Capricorne de notre Agate a une queuë longue, élevée & repliée à peu près comme celle qu'on donne aux Dauphins, ce qui est rare ; en quoi il convient avec le Capricorne, sur lequel Venus est assise dans le marbre de M. le Duc de Sulli, que j'ai publié plus haut (2).

(1) Juba le Jeune, Ptolomé son fils, &c. (2) Pag. 309.





# OBSERVATIONS

SUR LA NOUVELLE EDITION  
des Ouvrages de Saint Jérôme  
faite à Verone.

## §. I.

*M. Maffei est Auteur par indivis de la nouvelle édition de S. Jérôme.*

EN parcourant les Antiquités choisies des Gaules de M. Maffei, je suis tombé par hazard sur la vingt-unième lettre, où pour toute Antiquité j'ai trouvé seulement que l'Auteur y rendoit compte d'une nouvelle édition des Ouvrages de Saint Jérôme. Je n'ai été nullement surpris de ce hors d'œuvre; mais j'ai long-tems flotté entre M. Vallarsi & M. Maffei, pour pouvoir décider qui des deux étoit le véritable Editeur de l'ouvrage proposé.

A s'en tenir au frontispice des deux premiers tomes, il est visible que c'est M. Vallarsi; & ce qui semble lever tous les doutes, c'est que M. Maffei dans la lettre même dont je parle, & qui fait naître cette difficulté, le dit en termes exprès.

D'autre part, ces mêmes pieces partagent l'honneur de l'édition entre M. Vallarsi & M. Maffei; *Opem*, est-il dit dans ces Frontispices, *ferentibus aliis in eadem Civitate (Veronensi) litteratis viris & præcipué MARCH. SCIPIONE MAFFEIO*. La lettre de M. Maffei va plus loin encore: car l'Auteur, selon sa louable coutume, débute par dire « que M. Vallarsi ne manquoit pas de lui venir rendre » compte à Verone de toutes les corrections qu'il vouloit



» faire dans le texte ; à mesure qu'elles se présentoient ; ce  
 » qu'il a , dit-il , continué de faire par lettres , pendant le  
 » cours des longs voyages que j'ai entrepris (1) ».

Il y a plus , M. Maffei nous apprend lui-même , qu'il a lû en tout ou en partie les Manuscrits (2) , sur lesquels l'édition est faite : qu'il a quitté l'Italie pour l'aller annoncer dans les Pays étrangers : qu'il en a fait le programme , qu'il l'a mis ou fait mettre en françois , & en a fait un corps avec ses lettres.

On sçait d'ailleurs qu'il porte (3) par tout cette édition favorite pour la mettre en vogue , & en procurer le débit : Qu'il en a fait consacrer les prémices à Paris par cinq Docteurs à la défense de quelques erreurs de Chronologie , qui leur étoient communes avec lui & M. Vallarsi , & l'a fait prôner dans les ouvrages périodiques : Qu'il est allé dire au Benedictin , qui est chargé de mettre la dernière main au S. Jérôme de Dom Martianay , d'abandonner son travail ou de se préparer à une guerre ouverte. Ajoutez qu'il ne parle des anciennes éditions de S. Jérôme , que

(1) *Ventitabat ad me frequentissimè novam afferens semper , ac proponens emendationem : postquam longe absum , idem per litteras præstat.* Pag. 99.

(2) Voyez les Lettres pag. 97. 101 &c. & le Programme qui est à la suite des Lettres , où on lit ces paroles qui caractérisent parfaitement bien M. Maffei : « Il y a actuellement quelqu'un » qui est en voyage , & qui ne laissera » pas de visiter les plus grands recueils » des Manuscrits de l'Europe , pour tâ- » cher de retrouver , s'il étoit possible , » les Epîtres qui nous manquent de S. » Jérôme à Didyme , au Pape Innocent , » à Firmus , à Abonance , & au Mo. » ne Antoine , & sa Version des Li- » vres *Περὶ ἀρχαῶν* , & celles de Théop- » phile contre S. Jean Chrysostome , » & tout ce qui se pourroit découvrir. »

(3) Ce qui marque le cas infini qu'on fait en France de cette édition , c'est que non-obstant les éloges & les sollicitations de M. Maffei , il n'y en a que deux exemplaires à Paris : encore est-

ce un problème s'ils ont été donnés ou achetés : l'un est pourtant bien plus croyable que l'autre : entre plusieurs raisons qu'on a de parler ainsi ; on se borne à rapporter deux faits qui ont de quoi picquer la curiosité du Lecteur. M. Maffei porta un jour le premier tome à la Bibliothèque du Roi , pour engager ceux qui en sont chargés , à l'acheter. Ces MM. Pourvirent pour juger du mérite du Livre : une Lecture de peu de lignes leur fit sentir , qu'il ne devoit pas figurer dans un Vaisseau si auguste ; ce qui obligea M. Maffei à le reprendre & à s'en retourner comme il étoit venu. Il pratiqua la même chose une autrefois chez un Prêtre où il alloit manger quelquefois. Le Prêtre qui ne vouloit pas du Livre , voyant que plusieurs mois s'étoient écoulés sans que M. Maffei s'avisât de le reprendre ou de le demander , crut qu'on lui en avoit fait un présent ; & le fit relier. Mais M. Maffei l'envoya chercher la veille de son départ.

pour les déprimer. Qu'il se sert de l'autorité de ce Pere pour justifier les reproches qu'on lui fait de se vanter, & de donner pour découvertes ce qui ne l'est pas (1) : & enfin que la lettre que je vais examiner, a pour fin d'établir la supériorité de cette édition sur celles qui l'ont précédée ; tout cela semble mettre l'édition entiere sur son compte.

Cependant comme M. Vallarfi auroit droit de revendiquer cette partie de l'édition, que M. Maffei lui cède généreusement, & qu'il y auroit de l'injustice à le dépouiller de la gloire qu'il a de suivre aveuglement les ordres & les avis de son Mecéne, j'estime que le plus sûr est de faire honneur à l'un & à l'autre de cet ouvrage, & de les en croire Auteurs par indivis, nonobstant les contradictions & la maniere différente de penser, que nous remarquerons être particuliere à chacun d'eux : Et c'est le vrai moyen d'expliquer le droit qu'ils se sont donné réciproquement de se copier l'un l'autre sans se nommer (2).

(1) *Imputatum mihi est, hæc & alia quædam in aliis voluminibus à me exposita, nondum à quoquam animadversa dixisse, quod quidem jactantiam sapiat. Veruntamen D. Hieronymus in Præfatione ad Interpretationem nominum Hebræicorum, librum illum suum Novum opus appellare, & tam Græcis quam Latinis inauditum profiteri non dubitavit : subjunxit autem, non quo studium meum insolenter extollam, sed quod sudoris conscius ad lectionem eorum provocem nescientes. Quæ quidem postrema S. Doctoris verba opellis*

*à me profectis vellem præmissa, ut constaret omnibus, si quicquam mihi forte accidit ex quo de novitate mihi ipsi aliquando viderer placere, id profecto non quo studium meum insolenter extollerem dictum, sed ut sudoris conscius ad legendum provocarem, atque ea non sine observatione aliqua transilienda esse admonerem. Pag. 172.*

(2) Voyez le tome second de S. Jérôme pag. 27. où l'on trouve mot pour mot ce que M. Maffei debite des Prêtres Couronnés dans sa *Religione di Gentili* pag. 7.



## §. II.

*Aveu des Editeurs que les deux tiers des changemens qu'ils font dans le texte , ne sont fondés que sur de simples conjectures , & nullement sur les Manuscrits. Omissions considérables dans le Volume des Lettres. Lettre de S. Jérôme à Sophrone donnée sur plusieurs excellens Manuscrits.*

Je ne prendrai point en détail les articles que M. Maffei honore du titre impropre de corrections : un Benedectin dont j'ai parlé plus haut , s'est chargé de les examiner tous : un seul lui fournit de quoi prouver que les Editeurs de Verone n'ont point ce qu'on appelle le *Criterion* & les autres talens nécessaires pour donner au Public, dans toute sa pureté, un Pere tel que S. Jérôme. Comme donc j'ai été prévenu , je prendrai seulement une partie des articles marqués par M. Maffei , & j'observerai que les corrections qu'il donne en exemple & en témoignage de la bonté & de l'excellence de la nouvelle édition , partent la plupart de la tête de l'Editeur : *Emendar*, dit-il, *ex ingenio partim, partim ex codice . . . . Suspiciatur Vallarsius legendum esse . . . . Ex codicum vestigiis oportius reponendum esse videtur Vallarsio . . . . Postremus editor ita restitui posse ingeniosè suspiciatus est.* Voilà ce que M. Maffei dit en termes exprès des corrections 3. 5. 7. 8. & c'est aussi ce qu'il auroit dit de la 2. 6. 15. 17. 18. 19. & 21. corrections, s'il avoit eu des expressions en nombre suffisant pour ne pas se répéter souvent ; ou plutôt, s'il n'avoit craint de découvrir le foible des corrections faites sur un fondement aussi équivoque. Sur ce pied de vingt-quatre corrections que M. Maffei a choisies dans le premier tome , pour donner de ce volume & des suivans l'idée qu'il s'est proposée , qu'on en défalque trois qui sont de pures explications , le nombre des corrections que M. Vallarsi aura fait de son chef & de son autorité privée , excédera celui qu'il aura tiré

des Manuscrits. Ici, tout Lecteur est en état de décider quel cas on doit faire d'une édition d'un Pere de l'Eglise; dont l'Auteur s'est donné la liberté de changer le texte plus souvent de génie qu'à l'aide des Manuscrits, & ce qui est encore pire, contre l'autorité même des Manuscrits, ainsi que je le ferai voir.

Mais tirons le rideau sur des excès aussi grands: supposons même, du moins pour quelque tems, que les changemens faits sur la foi des Manuscrits, sont solides & fondés; parcourons les autres légèrement, & voyons-en la juste valeur. Afin de ne nous pas aveugler, perdons avant toutes choses jusqu'au souvenir du changement d'*Heliodromus* en *Helios*, *Dromo* condamné généralement par les Manuscrits (1), par l'histoire des Mithriaques, par les Antiques conservées jusqu'à nos jours, & ce qui est plus fort encore par M. Maffei même (2).

» Il paroît, dit M. Maffei, que Saint Jérôme assure  
 » dans la lettre qu'il a écrite sur la meilleure maniere de  
 » faire des traductions, qu'il y avoit alors *environ vingt ans*  
 » qu'il avoit traduit la Chronique d'Eusebe. Comme ce  
 » fait est une source de difficultés, les Sçavans ont toujours  
 » été embarrassés pour fixer la datte & de cette lettre & de  
 » celles à Népotien & touchant Népotien. Bien plus, ils  
 » n'ont pû en conséquence marquer en quel tems se sont  
 » élevées les disputes sur Origene. M. Vallarsi, continue-t-il,  
 » fait voir par de bonnes raisons qu'il faut lire *environ quinze*  
 » *ans*; moyennant quoi toutes les difficultés sont levées (3)».

Le beau secret de couper la difficulté au lieu de la résoudre! Mais que deviendront généralement tous les Manuscrits? car il n'en est pas un seul qui ne porte tout au long, *ante annos circiter viginti*. D'ailleurs, le secret de

(1) Voyez plus haut pag. 265. & suivantes.

(2) Voyez plus haut pag. 231. & suivantes.

(3) In *Epistola de optimo genere interpretandi* ante annos citat xx. Eusebii *Xποικόν* in Latinum verisise, affirmare videtur Hieronymus. Cum ex eo plures oriuntur difficultates, viros

*dottissimi huius Epistolæ annus diu torsit, & illarum quoque ad Neporianum ac de Nepotiano: quin & Origenianæ causæ epocha videtur ab iisdem ob eandem rationem minus rectè consignata. Noster optimis argumentis pugnat, Ante annos circiter xv. legendum esse; quo posito omnia procedunt rectè.*

M. Vallarſi eſt un réchauffé de Blondel, dont Tillemont s'eſt mocqué avec raiſon : » Je ſçai bien, dit cet habile critique, qu'on ne peut pas s'attacher abſolument à ce nom-  
» bre de 20. ans ; mais auſſi il ne faut pas s'en éloigner que  
» le moins qu'il ſe peut, & ne pas dire que Saint Jerôme  
» conte 20. ans, ou il n'y en a que douze, ſi nous voulons  
» ſuivre Blondel ».

» Dans la lettre de S. Jerôme à Heliodore ſur la mort  
» de Népotien, continuë M. Maffei, l'Editeur ſuivant les  
» traits de plume marqués dans les Manuſcrits, conjectu-  
» re qu'il faut lire ainſi le mot grec qui s'y trouve, ἐροπιζης  
» qui eſt le nom d'un oiseau qui chante, & dont Ariſtote  
» & Hezychius font mention (1) ».

Mais eſt-il de la prudence d'un Editeur de ne conſulter que des Manuſcrits uſés, & qui n'offrent que des Lettres fugitives, pour avoir lieu de ſubſtituer aux véritables expreſſions des Auteurs des mots faits à plaiſir, & d'abandonner les Manuſcrits bien conſervés, parce qu'ils ne favorifent pas ſes conjectures ? Que M. Maffei ne conſultoit-il quand il étoit à Paris les Manuſcrits de la Bibliothèque du Roy, ſur tout le 3937. où il auroit trouvé en caracteres liſibles & bien formés ἐροδιώκτης ? D'ailleurs, le ſens ne le demande-t'il pas ? j'en appelle à tous ceux qui ſçavent le latin : voici la periode entiere. *Cui jam meum ſudabit ingenium ? cui litterulæ placere geſtient ? ubi eſt ille ἐροδιώκτης noſter, ἢ cygneo canore vox dulcior ?*

» Les paroles Grecques dans la lettre à Sophrone, dit  
» M. Maffei, ne forment aucun ſens. Le dernier Editeur  
» a habilement ſouſçonné qu'on pouvoit les rétablir par  
» celles-ci ἀντὶ φωνικῶν τὰ βῆτα οὖρουσι. Je ne voudrois pour-  
» tant pas les expliquer par *Coram, &c.* mais par *pro arbo-  
» ribus ramos afferunt.* M. Vallarſi en faiſant encore un pe-  
» tit changement croit qu'on doit lire ainſi cet endroit ;  
» Ἀντιφιλωνείκων τοῖς κατασούρουσι. *DetraCTORIBUS libenter adver-  
» ſans (2) ».*

(1) *Ad Heliodorum de morte Nepotiani.*  
Ubi eſt ille ἐροδιώκτης noſter, & cyg-  
neo canore vox dulcior ? Ex codicum  
veſtigiiis ἐροπιζης reponendum eſſe vide-

tur Vallarſio, avis canore nomen, quam  
Ariſtoteles & Hezychius memorant.

(2) *Ad Sophronium Pſalterium mir-  
rens : Quod opusculum, &c. Græca*

M. Maffei se feroit bien gardé de proposer le changement de *coram* en *pro*, s'il avoit sçu qu'il avoit été solidement refuté vingt- cinq ans auparavant dans M. le Clerc par M. Carel ; voici ses paroles : » On convient avec M. le Clerc, » que le mot Grec *φοίνιξ* signifie également le Palmier & » & les dattes qui en font le fruit ; mais il n'en est pas de » même du verbe *σὺρειν*, qui ne signifie jamais *vellere* ou » *decerpere*, mais toujours *trahere*. De plus, la suite du discours de S. Jérôme ne permet pas de donner à ces paroles le sens que M. le Clerc leur donne. Saint Jérôme veut détourner son ami Sophronius de traduire en grec, & pour les Grecs, la Version latine des Pseaumes qu'il venoit de faire sur l'hebreu, parce que ce seroit faire une chose inutile ; ce seroit porter du bois à la forêt, *in sylvam ligna ferre* ; ce seroit donner une version Grecque aux Grecs, qui en avoient déjà plusieurs autres qu'ils estimoient avec raison : en un mot, ce seroit, dit Saint Jérôme, faire connoître mon ignorance aux Sçavans de cette nation, en leur donnant moyen de comparer ma version avec celles qu'ils ont déjà, & *doctissimos quoque viros testes imperitiæ meæ facere volueris*. S. Jérôme ne peut donc pas en cet endroit, comparer sa version aux fruits, & celles des Grecs à des branches stériles ; ce seroit dire tout le contraire de ce qu'il prétend, & tomber dans une contradiction manifeste «.

Des raisons semblables, ou plus fortes encore obligent à rejeter le Grec purement idéal de M. Vallarsi ; car outre qu'il n'a aucune analogie avec les lettres grecques des MSS. il fait dire à S. Jérôme que Sophronius doit traduire de latin en grec la version que S. Jérôme a faite sur l'hebreu, non pour combattre & convertir les Juifs, mais pour faire face aux adversaires de notre S. Docteur ; ce qui est évidemment contre la pensée de Sophronius & de S. Jérôme même. D'ailleurs, on défie M. Vallarsi de

Apud Martian. Erudit. Hieronym. Pag. 85.

<p><i>verba quæ in MSS. interseruntur, ut habentur nihil sunt. Postremus Editor ita restitui posse ingeniosè suspicatus est, ἐν τῷ φοίνικῳ τὰ βάλια σὺρειναι. Quæ quidem haud transsuliffem, coram, &amp;c.</i></p>	<p><i>sed, pro arboribus ramos afferunt. Vallarsius leviori adhuc mutatione scribi debere opinatur, ἀπὸ φοίνικῶν καὶ τῶν σὺρειναι. Derractoribus libenter adserans.</i></p>
---	---

prouver que le mot grec qu'il rend par le latin *Detrañtoribus*, ait jamais été employé dans ce sens là. Enfin cet Editeur agit-il prudemment de forger son grec sur celui de Dom Martianay, tandis que Dom Martianay ne fait nul fonds sur le sens, qu'il présente; » parce, dit-il, que » la pensée de S. Jérôme est achevée indépendamment » de ces mots, sans compter qu'il y a des Manuscrits qui » ne les ont pas, & qu'Érasme & Marianus n'ont rien dit » de cette expression proverbiale, sans doute parce qu'ils » n'avoient aucun ancien Manuscrit qui le renfermât (1).

Ce n'est pourtant pas faute de Manuscrits, comme je suis en état de le prouver, qu'Érasme & sur-tout Marianus n'ont point donné le grec, que S. Jérôme a jetté dans sa lettre à Sophronius; mais faute de le pouvoir déchiffrer. L'Évêque d'Aleria, qui est le plus ancien Editeur des lettres de S. Jérôme, a été de meilleure foi: il a fait sçavoir à la postérité, que ni lui, ni ses amis n'ont vû goutte dans cet endroit des Manuscrits: en conséquence il a laissé dans les imprimés la place vuide pour l'y mettre, s'il arrivoit un jour que quelqu'un fût assez heureux pour venir à bout de le lire. Cet heureux fera M. Vallarsi. Quelle gloire pour lui de l'emporter sur tous les grands hommes que je viens de nommer, & dont le nom seul est un éloge parfait. Hâtons-nous donc de voir ce grec mystérieux, tant vanté par M. Maffei; mais bien loin de le trouver dans le premier Tome de S. Jérôme de Verone, où cet Antiquaire m'a annoncé qu'il seroit; je n'y trouve pas même la lettre à Sophronius: au contraire, M. Vallarsi m'apprend dans sa préface & dans ses notes, que je ne dois m'attendre à la voir, que dans le troisième ou quatrième Tome, où elle sera à la tête des Pseaumes traduits sur l'hebreu par S. Jérôme. Passe qu'elle soit là, puisqu'après tout, elle peut servir de préface à la traduc-

(1) *Hec quantumvis sibi coherere videantur, non mihi multum arrident; tum quod sententia perfecta sit absque his Græcis vocibus: tum quia reperiuntur codices manuscripti, in quibus absunt hujusmodi voces: talis est Sorbo-*

*nicus; talis est Vaticanus num. 344. Denique nec Erasmus, nec Marianus proverbii istius meminerunt; an potius defectu vetustiorum exemplariorum. Apud Hieron. tom. 1. col. 838.*

tion de S. Jérôme. Mais qui empêche qu'elle ne soit encore dans le volume qui doit renfermer toutes les lettres de ce Pere ? Ce que je dis de cette lettre , je le dis de toutes les autres , que M. Vallarsi a réservées , & qu'il s'est proposé de donner ailleurs. Si cet Editeur avoit eu devant les yeux la dernière Edition de S. Augustin , ce modèle de toutes les bonnes éditions , il n'auroit eu garde de faire les réserves qu'il a faites. En suivant même le plan qu'il a pris , il auroit dû remédier à ce défaut , en marquant en quel endroit du tome des lettres , il faut rapporter celles qu'il a réservées : cette attention étoit nécessaire pour l'intelligence , l'ordre , la clarté & la suite de l'histoire de S. Jérôme & de l'Eglise.

Mais puisque M. Vallarsi n'a rien fait de ce qu'il devoit faire , & que nous avons absolument besoin de la lettre à Sophronius , pour départir avec connoissance de cause à ses brillantes conjectures toutes les louanges que M. Maffei brigue pour lui , donnons nous-même cette lettre sur trois Manuscrits dont l'un est de la Bibliothèque de Saint Germain des Prez , l'autre de celle de l'Abbaye de Marchiennes , & le troisième de celle d'Anchin. Ces Manuscrits sont du onzième & du douzième siècle : mais celui d'Anchin a cet avantage sur les deux autres , qu'il représente les mots qui forment la difficulté , & en caractères Grecs , & en caractères Romains ; au lieu que les deux autres ne les représentent qu'en caractères Romains : à cela près , ces trois MSS. sont si conformes entre eux , qu'on ne sauroit trouver aucune différence dans les lettres & les syllabes qui composent les mots contestés. Quant aux deux Manuscrits de S. Germain des Prez , & de Marchiennes , où le grec est toujours écrit en caractères Romains , on observe que les Copistes au lieu de diphthongues , n'employent que de simples voyelles : de même ils donnent à certaines voyelles , & à quelques diphthongues & consonnes le son & la prononciation qu'elles avoient au siècle où ils vivoient , & qui s'est conservé dans quelques Colleges. Avec cette clef tout est facile , & l'on fait incontinent la pensée de S. Jérôme.



DE PSALTERIO

HIERONYMUS SOPHRONIO

Scio quosdam putare Psalterium in quinque libros esse divisum ; ut ubicumque apud septuaginta Interpretes scriptum est *יְהוִיטוֹ*, *יְהוִיטוֹ*, id est, fiat, fiat, finis librorum sit : pro quo in Hebræo legitur amen, amen. Nos autem Hebræorum autoritatem secuti, & maxime Apostolorum, qui semper in novo Testamento Psalmorum librum nominant, unum (a) volumen asserimus ; Psalmos (b) quoque omnes eorum testamur Autorum qui ponuntur in titulis ; David scilicet Azaph, & Idithum, & (c) filiorum Core, *Æman* *Ezrahita* (d), *Moyse* & *Salomonis*, & reliquorum quos *Esdra* uno (e) volumine comprehendit. Si enim amen, pro quo *Aquila* translulit *πεπισευμένως* (f), in fine tantum (g) librorum poneretur (h), & non interdum aut in exordio, aut in calce sermonis sive sententiæ ; numquam *Salvator* in Evangelio loqueretur, amen, amen dico vobis ; & (i) *Apostoli Pauli* *Epistola* in medio illud opere non continerent. *Moyse* quoque & *Hieremias*, & cæteri in hunc modum multos haberent libros, qui in mediis voluminibus suis amen frequenter interferunt. Sed & numerus viginti duorum Hebræicorum librorum, (k) & *Mysterium* ejusdem numeri commutabitur. Nam & titulus ipse Hebræicus *Sephar* (l) *Theillim*, quod interpretatur volumen *Hymnorum Apostolicæ* autoritati congruens, non plures libros sed unum volumen ostendit. Quia igitur nuper (m) cum Hebræo disputans, quædam

Scripta ante an. 392.

(a) *Erasm* & *Marian*. Unum asserimus Psalmorum volumen. Rom. asseruimus.

(b) Sic MSS. Rom. *Psalmosque* *Erasm*. & *Marian*. *Psalmos omnes*.

(c) *Decst*, & apud *Erasm*. & in Rom. edit.

(d) Ita optime editi, & MSS. *Marchian*. & *Aquicint*. Rom. vero *Israhelita*. Germ. *Codex Ezerante* : utrobique pessime.

(e) *Erasm* *Marian*. & Rom. primo : non ita probè ; optime autem ut in textu.

(f) Codd. *Marchian*. & *Aquicint*. *Πεπισευμένως*.

(g) Pleriq. edit. tantummodo.

(h) Codd. MSS. ponitur, & interdum. German. non interdum.

(i) Ita fere *Erasm*. *Marian*. nec *Pauli Epistolæ* . . . opere continerent, At Rom. necnon *Martian*. Et *Pauli Epistolæ* . . . opere continerent. Male.

(k) Ita *Marian*. Rom. & *Martian*. Codd. vero MSS. librorum & mysteriorum ejusdem numeri computabitur. Perperam.

(l) *Erasm*. & Rom. *Sepher*. Cod. *Aquicint*. *Sephar Tallim*.

(m) Vox nuper desideratur. in MS. Cod. German.

pro Domino Salvatore de Psalmis Testimonia protulisti, volensque te ille (a) illudere per sermones pene singulos afferebat non ita haberi in Hebræo, ut tu de Septuaginta Interpretibus opponebas; studiosissime postulasti, ut post Aquilam & Symmachum & Theodotionem novam (b) editionem Latino sermone transferrem. Aiebas enim te magis Interpretum varietate turbari (c), & amorem (d) tuum quo laboris vel translatione vel iudicio meo esse contentum. Unde impulsus a te, cui & quæ possum debeo, & quæ non possum (e), rursus me obrectatorum laceratibus tradidi; maluique te vires potius meas, quam voluntatem meam (f) in amicitia querere (g). Certe confidenter dicam, & multos huius operis testes citabo, me nihil duntaxat scientem (h) de Hebraïca veritate mutasse. Sicubi ergo editio mea à veteribus discreparit, interroga quemlibet Hebræorum (i), & liquido pervidebis (k) me ab amulis frustra lacerari (l), qui maum contemni (m) videre præclara, quam discere (n). Perversissimi homines: nam cum semper (o) novas expectant (p) voluptates, & gulæ eorum vicina maria non sufficiant; cur in solo studio Scripturarum veteri sapore contenti sunt? Nec hoc (q) dico quo præcessores (r) meos mordeam, aut quidquam de (s) his arbitrer detrahendum: quorum translationem diligentissime emendatam olim meæ linguæ hominibus dederim (t): sed quod aliud sit in Ecclesiis Christo (u) Credentium Psalmos legere, aliud Judæis singula

(a) Erasmi. omittit ille.

(b) In MSS. Codd. absunt verba novam editionem.

(c) Ita Codd. Marchian. & Aquicint. cum Erasmi. Marian. & Rom.

(d) Codex. Germ. turbatum; & amore quo laboris &c. minus concinne. Martian. turbati, & amore quo laboris. Codd. Marchian. & Aquicint. Et amore quo laboris. Apolog. 11. adv. Rufin. Et pro amore quo laboris.

(e) MSS. addunt negare. Cui & quæ possum negare non possum . . . Apolog. 11. ad. Ruf. Cui & quæ non possum, negare non debeo.

(f) Desideratur in ed' tis hæc vox.

(g) Erasmi. & Marian. requirere.

(h) Ita optime cum Martiano. Codd. MSS. Erasmi. vero. Marian. & Rom. Sententia.

(i) Hæc vox deest in German. Cod. dice.

(k) Cod. Marchian. Providebis.

(l) Cod. German. laniari.

(m) Ita MSS. omnes; at editi Contemere videri.

(n) Marian. dicere.

(o) Hanc vocem ope cod. Marchian. restitimus.

(p) MS. German. expectunt . . . sufficiunt.

(q) Marian. Hæc.

(r) Erasmi. Cum codd. Marchian. & Aquicint. Predecessores.

(s) Erasmi. & Marian. Quidquam his arbitror.. Rom. Quidquam ab his arbitror.

(t) Apol. 11. adv. Ruf. dedi.

(u) Ibid. Christi, minus probe.

verba calumniantibus respondere. Quod opusculum meum si in Græcum, ut polliceris transfuleris, (a) Ἀνθυφάων κωνωπέια Σύροι-σιν, & imperitiæ meæ doctissimos quosque (b) viros testes facere volueris; dicam tibi illud Horatianum: In sylvam ne ligna feras. Nisi quod hoc habebo (c) solamen, ut (d) labore communi intelligam mihi & laudem & vituperationem tecum esse communem. Valere (e) te in Domino Jesu cupio, & meminisse mei.

Qu'on compare à présent le grec de la lettre à Sophronius avec les caractères Grecs & Latins d'où je l'ai tiré, les voici tels qu'ils sont dans le Manuscrit d'Anchin; ANTIΦΑΟΝ ΚΩΝΟΠΛΙΑΣΙΡΟΥΣΙΝ, *Antifaon Conopliastroisfin*; il ne faut pas être grand grec pour saisir aussi-tôt, que la leçon qu'il a plû à M. Vallarsi de fabriquer, n'a pas ombre de fondement; & que celle que ce Manuscrit présente d'abord est, Ἀντυφάων κωνωπλιας εἰρουσιν. Proverbe grec, qu'il est aussi difficile de rendre en latin qu'en françois; 1°. parce que les termes latins & les termes françois qui répondent aux termes Grecs, n'ont pas le même régime que ces derniers. 2°. C'est que les mots grecs renferment plusieurs idées qui font partie de la pensée de S. Jérôme, & que les autres langues n'ont aucune expression qui les rassemble, ou qui y réponde. A quoi on peut ajouter qu'on dit élégamment en grec, *desfourdir à quelqu'un*, pour dire, *défaire sa toile*; & que cela est insupportable en françois.

(a) Cod. Aquicint. solus has voces græcis characteribus continenter sic reprehenrat ANTIΦΑΟΝ ΚΩΝΟΠΛΙΑΣΙΡΟΥΣΙΝ. Desuper vero litteris latinis legitur: *Antifaon Conopliastroisfin*. Huicce lectioni adstipulantur. Codd. German. & Marchian. in quorum primo habetur *Antiphaon Konopliastroisfin*; in altero vero *Antifaon Conopliastroisfin*. Legendum ergo vel ἄνθυφάων κωνωπλιας εἰρουσιν, detexens erma circumnectentium, idest detexens telam, quam aranæ æctunt circum muccas & culices quibus insidiantur: vel, ἄνθυφάων κωνωπέια σύροισιν, te- xens conopea contra confluentes, scilicet,

culices: vel potius uti Vir doctus prudenter monuit; Ἀνθυφάων κωνωπέια Σύροισιν. adtexens conopea Syris. Est quippe adagium ex æquo respondens verbis Horatianis paulo infra, in *Sylvam ne ligna feras*: videlicet, quia conopeis Syria referta erat.

(b) Martian. quoque.

(c) Ita MSS. omnes cum aliquot editis: alii habeo.

(d) Erasim. Marian. cum Martian. *Si in labore Rom. Si labore*: melius ut in textu ex codd. MSS.

(e) Erasim. & Marian. prætermittunt Clausulam sequentem. Rom. *vale in Christo*, cupio te meminisse mei.

Le S. Docteur compare donc les Juifs, qui chicanotent sur tous les mots des passages de l'Écriture (1), que Sophrone leur oppofoit, aux araignées, qui non contentes de faire leur toile pour prendre les mouches, courent encore aux mouches qui se prennent à leurs toiles, & filent incontinent autour d'elles un tissu, qui les enveloppe, enforte qu'elles ne peuvent se dégager, ni échaper. Il dit au contraire de Sophrone, que s'il traduit en grec, comme il le lui a promis, sa version des Pseaumes sur l'hebreu; il fera cet habile homme qui a l'adresse de dégager les mouches qui sont prises aux toiles des araignées, & de *désfourdir* la trame que les araignées viennent tresser autour d'elles. Il ne s'agit donc point de tant raffiner, & de forger du Grec, qui fasse de Sophronius un partisan de S. Jérôme, mais un défenseur de la Religion Chrétienne, & un Controversiste qui entreprend une traduction litterale des Pseaumes sur l'hebreu, pour parer aux coups que les Juifs lui portoient, & faire voir que toutes leurs difficultés n'étoient que des toiles d'araignées, qu'on défaisoit & rompoit aisément.

Une autre maniere de lire le grec sans autre changement, que celui d'une lettre, fournit un sens qui rentre un peu dans le premier, & découvre peut-être la véritable pensée de S. Jérôme. ΑΝΘΥΦΑΩΝ ΚΩΝΩΠΕΙΑ ΣΥΡΡΟΥΣΙΝ. *Texens Conopea contra confluentes culices.* Vous faites, dit S. Jérôme à Sophronius, une gaze pour vous mettre à couvert des cousins qui viendroient vous assaillir. Mais à vrai dire, ces deux différentes leçons ne sont pas si naturelles, qu'une autre que le *Conopea* que j'avois trouvé a fait naître à M. Bimart de la Bâtie, & qui consiste en ces mots, Α'νθυφάων κωνώπεια Σύροιςιν, *adtexens Conopea Syris*: faisant des Conopées pour les Syriens, qui en avoient, comme on dit, à revendre. Et cette fin de vers d'un Poète grec, est parallele à cet Hémistiche d'Horace, que S. Jérôme employe immédiatement après & qui a le même sens, *In sylvam ne ligna feras.*

(1) *Singula verba calumniantibus.*

## §. III.

*Fausses corrections. Blasphème que les Editeurs de Verone feroient dire à S. Jerôme, si une leçon qu'ils prônent étoit admise.*

Le changement que M. Maffei dit avoir été fait par M. Vallarfi dans la lettre au Pape Damase sur l'enfant Prodigue, est également hazardé. Il est question du Pays, où survint cette grande famine qui fit rentrer l'enfant Prodigue en lui-même. » Il n'est point d'Editeur qui n'ait lû dif-  
 » féremment deux mots grecs, que S. Jerôme employe  
 » pour qualifier ce Pays : Erasme a lû *μετὰ ἐκτάσεως*, Ma-  
 » rianus *μετὰ ἐκτάσεως*, & Dom Martianay *μεταφορικῶς* (1). «  
 » Sur quoi Monsieur Vallarfi dit ces paroles : » Quoi-  
 » que ces mots ne soient pas dans les anciens Manuscrits  
 » que j'ai, ou qu'ils y soient entierement défigurés ; je  
 » soutiens que personne encore n'a sçû les lire. Je lis donc,  
 » *μετὰ ἐμφάσεως* *validæ*, & je ne fais qu'un léger change-  
 » ment aux précédentes leçons : changement nécessaire,  
 » comme on voit, afin que la pensée de SaintJerôme soit  
 » claire & juste (2) ».

M. Vallarfi se montre ici tout entier, il avouë qu'il n'a aucun Manuscrit, qui porte la leçon qu'il met dans le texte : & suivant l'attrait invincible qu'il a pour faire des changemens à sa fantaisie, il fond ensemble tous les différens Manuscrits, qui ont servi en divers tems aux premières éditions de S. Jerôme, & forge sur ce mélange une leçon, qu'il donne pour être incontestablement de ce Pere.

(1) In epistola de filio prodigo ad Damasum adnotat noster samem validam dici μετὰ ἐκτάσεως secundum Erasmi placitum, secundum Victorii μετὰ ἐκτάσεως, secundum P. Martianæi μεταφορικῶς. Pag. 101.

(2) Nos Græcar litteras in manuscriptis hæcenus probè lectas negamus, li-

cet eas vetera nostra exemplaria vel omnino non habeant, vel depravatissimè habeant. Legimus autem μετὰ ἐμφάσεως validæ, minimà, ut vides immutatione ab aliis . . . ea tamen necessaria, ut sensus consiet, & auctoris mens pateat. Apud Hieron. edit. Veron. tom. 1. pag. 73.

Mais que diroit M. Vallarfi, si les Manuscrits qui ont ces mots grecs, & dans lesquels ces mots ne sont nullement défigurés, ne permettoient point quelque violence qu'on fît aux caractères, de lire *μετὰ ἐμφόσεως*? C'est pourtant ce qu'il est aisé de faire voir. La Bibliothèque de S. Germain des Prez conserve deux Manuscrits, qui contiennent la lettre qui donne lieu à M. Vallarfi de faire voir à quel genre d'érudition il s'est exercé. Le premier Manuscrit est au moins du dixième siècle, & est cotté 219. Le second est aussi au moins du douzième siècle, & est cotté 734. Dans le premier la lettre de S. Jérôme au Pape Damase est la sixième; dans l'autre c'est la trente-cinquième. Le Manuscrit du dixième siècle représente ainsi le grec en question; *METAEKTCECOC*; le Manuscrit du douzième l'écrit de cette maniere; *MET EKCTACE-TVC*. Que M. Vallarfi tourne ces différentes leçons de tous les côtés, & qu'il les considère à toutes sortes de jour, il n'y découvrira quoi que ce soit qui favorise son changement: les suffrages seront pour Erasme & pour Marianus: & s'il veut bien se défaire de ses préjugés, il avouera de bonne foi que la leçon de ce dernier est sans doute celle que S. Jérôme a employée.

La correction que M. Vallarfi fait dans la lettre à Principia est fondée, il seroit seulement à souhaiter, que M. Maffei en la rapportant eût marqué, qu'elle a été tirée de la page 391. du second tome des Hexaples d'Origene, donnés par D. Bernard de Montfaucon, dont M. Vallarfi fait gloire d'avoir pris des morceaux tout neufs qui relevent son édition. Je voudrois encore que M. Maffei eût exposé la belle note, que M. Vallarfi fait sur cet endroit de la lettre à Principia, où S. Jérôme opposant les passages de l'Écriture, qui parlent de la beauté du corps du Sauveur, à d'autres passages, qui semblent renfermer un sens diamétralement contraire, dit, *non quo Divinitas Christi hominibus comparata formosior sit*. Mais M. Maffei a eu ses raisons pour la supprimer, & nous en avons pour la publier. » Les Editeurs antérieurs à D. Martianay, dit » M. Vallarfi, lisent *non formosior*: la particule négative ne

« fait aucun changement dans le sens ; au contraire elle  
 » le rend plus clair , nonobstant que l'Interprète Benedi-  
 » ctin pense tout le contraire ; aussi est-ce lui qui a le pre-  
 » mier effacé la négation sur la foi de quelques manuf-  
 » crits (1) ».

Mais si la particule négative ne fait aucun changement dans le sens de S. Jérôme , & qu'elle le rende au contraire plus clair , on est en droit de demander à M. Vallarsi pour-quoi il ne l'a pas conservée ? Et s'il l'avoit conservée , ne feroit-il pas dire à S. Jérôme cet horrible blasphème , que la Divinité de Jesus-Christ tireroit de la comparaison qu'on feroit d'elle avec les hommes , quelques degrés de beauté qu'elle n'avoit pas sans cette comparaison. En supposant même qu'il n'y eût aucun blasphème à tenir ce langage , ces paroles qui suivent immédiatement ; » car la Divinité  
 » n'est susceptible d'aucune comparaison : *hæc enim non habet comparationem* : ces paroles , dis-je , sur-tout la particule *Car* n'exclut-elle pas la négation, dont M. Vallarsi fait l'apologie en même tems qu'il la condamne en la supprimant ?

» Dans la lettre à Celantia , continuë M. Maffei , ces  
 » paroles ; *per singulas vestimentorum fimbrias habeant cum cocco*  
 » *Hyacintini coloris insignia* , sont un sens ridicule ; qu'on ré-  
 » tablisse en lisant , *eas cum focco Hyacintini coloris insigniant.* »

Bien loin que ces paroles ayent le moins du monde un sens ridicule , elles font plutôt voir que M. Maffei pourroit bien n'avoir pas entendu son saint Jérôme , tout clair qu'il est : car ce Pere parle ou de franges bigarrées de pourpre & couleur de rose , ou bien de franges qui avoient été teintes deux fois , d'abord en couleur de rose , & ensuite en pourpre , comme la *trabea* des Augures : *Trabea toga est Augurum de cocco & purpura.* Serv. in *Æneid.* 7. pag. 474. E.

Si ces explications ne satisfont pas M. Maffei , on lui permet de suivre la leçon du MS. 223 de S. Germain , où

(1) Editi ante *Martianæum* , non formosior ; quæ negandi particula sensum nihil immutat , immo clariorem facit , quidquid videatur *Benedictino*

interpreti , qui primus expunxit quorundam ope MSS. Apud Hieron. edit. Veron. tom. 1. col. 377.

l'on trouve ainsi ce passage ; *Per singulas vestimentorum fibrias habeant tota \* Hyacintini coloris insignia.*

## §. IV.

*Autres mécomptes de M. Vallarsi. Il défend mal-à-propos S. Jérôme sur deux endroits de S. Hilaire que ce pere n'a pas entendus. D'une seule Lettre de S. Jérôme il en fait deux contre ses propres lumieres. Il explique mal un terme de S. Jérôme.*

Sur un endroit de la vingt-quatrième lettre de S. Jérôme, M. Vallarsi fait cette belle note : » Saint Jérôme, » dit-il, rejette modestement le sentiment de S. Hilaire : » ou plutôt, s'il y a quelque faute, il l'attribuë entièrement à Heliodore. Cependant le Benedictin Editeur des » œuvres de S. Hilaire, bien que très-sçavant, soutient » que S. Jérôme n'a pas entendu S. Hilaire ; parce que ce » dernier Pere ne prend pas le mot *Excussorum* activement, » & comme venant d'*excussor*, mais passivement, comme » venant d'*excussus* : ce qui est très-faux, & qu'on ne trouve » vera point dans S. Hilaire pour peu qu'on y fasse attention (1) ».

Puisque M. Vallarsi nous renvoye aux paroles mêmes de S. Hilaire en preuve, que ce Pere a pris le mot *excussorum* dans un sens actif, & non pas dans un sens passif, il n'y a qu'à rapporter le passage même qui donne lieu à la dispute.

19. *Quamquam plurimis locis meminimus esse, & mortiferas & letales sagittas, de quibus scribitur, sagittas suas arsuris operatus est. Verum hinc de ultricibus sagittis dici aliquid intelligi non potest; quia nunc sicut sagittæ in manu poten-*

Tractat. in  
126. Pf. col.  
421. & seq.  
Psal. 7. 14.

(1) Modeste Hilarii sententiam respuit Hieronymus; immo culpam si qua est totam confert in Heliodorum. At aliqui doctissimus S. Hilarii editor Benedictinus non intellectum à Hieronymo

Hilarium contendit, quod hic vocem excussorum active sumpsit, ab excussor, non passive ab excussus; quod apprimè falsum est, & Hilarii locum adtendenti constabit.



tis, ita filii excussorum. Pharaon in mari rubro in interitum ob crimen impietatis excussus est. Excussum quoque Apostolicis pedibus pulverem, scimus sententiam esse maledicti. Et quia sive Prophetæ ipsi, qui excussorum, id est, peccatorum & maledictorum filii, tamquam volantes & fideles sagittæ doctrinæ cælestis emissi sunt: vel Apostoli Ecclesiarumque Doctores de excussis per impietatem suam in maledictum gentibus crediderunt: idcirco ait, tamquam sagittæ in manu potentis, ita filii excussorum: Orbem terræ volatu peragrantes, infidelia corda doctrinæ telo vulnerantes, & peccatorum omnium incentiva salutari jaculo pungentes.

Mais peut-on nier qu'en tout cet endroit le mot *excussorum* ne soit pris par Saint Hilaire dans un sens passif; puisqu'il dit, que ceux qui sont désignés par ce terme, ont été figurés, 1°. Par Pharaon précipité, *excussus*, dans la mer. 2°. Par la poussière des fouliers secouée, *excussum pulverem*, en signe de malediction contre ceux qui ne vouloient pas recevoir l'Évangile. Et 3°. enfin, par les pécheurs qui avoient été soumis à l'anathème. Ce n'est donc pas à faux que le Benedictin éditeur des Oeuvres de S. Hilaire, bien que très-savant, avance que S. Jérôme n'a pas entendu la pensée de l'Évêque de Poitiers. Pour peu qu'on y fasse attention, on voit incontinent que S. Jérôme suppose par-tout que S. Hilaire appelle *excussi* les Prophètes, les Apôtres & les Evêques ou Docteurs de l'Eglise, de la poussière des fouliers qu'ils *secoioient* sur ceux qui rejettoient leur doctrine (1). Tandis que S. Hilaire, bien loin de dire rien d'approchant, enseigne seulement, que les Apôtres, les Prophètes & les Docteurs de l'Eglise, sont *les fils* de ceux qui avoient été, pour ainsi dire, *secoiés & maudits*, quand les Disciples du Sauveur avoient secoué contre eux la poussière de leurs fouliers.

Et ce qui met dans une plus grande évidence que S. Jérôme n'a pas entendu S. Hilaire, c'est qu'il loué tout de suite dans un Commentateur qu'il ne nomme pas, le

(1) Non ut ille opinatus est pro Apostolis, qui excussi à pedum excussione | dicantur. Hieron. ibid. col. 155.

sens même que Saint Hilaire donne au Latin *excussorum*. » J'ai lû, dit-il, dans je ne sçai quel Auteur une » explication ingenieuse du mot *excussorum* : sçavoir qu'on » doit entendre par là les Juifs, qui avoient été chassés » du Temple, & privés de la Loy & de la Grace du » Seigneur. Selon quoi les Apôtres étoient enfans des » *reprouvés*, puisqu'ils étoient de leur nation; étant dans » les mains du Seigneur comme des flèches qu'il lançoit » où il vouloit (1). «

Je ferme les yeux sur une faute que M. Vallarsi a laissée dans le terme Hebreu (2), que l'Auteur de la Vulgate a renduë par *excussorum* : car on y trouve le *Ain* à la place du *He*, & le *He* à la place du *Ain*. Mais je ne sçauois lui passer le dementi qu'il donne, mal-à-propos à la page 156, au Benedictin dont nous venons de parler. » Saint Jérôme, dit-il, ne se mocque donc pas de » Saint Hilaire, de ce qu'en expliquant le Pseaume 127. » il a préféré la version *labores fructuum*, à cette autre *labores manuum*, comme se l'est imaginé le Benedictin éditeur des Oeuvres de S. Hilaire; mais de ce que ou S. » Hilaire, ou Heliodore, sans consulter le texte grec de » l'Ecriture, a approuvé la leçon *fructus laborum*, au lieu » de la leçon *labores fructuum*, comme présentant un meilleur sens (3). « Pour faire voir à toute la terre que M. Vallarsi n'a pas pesé ce qu'il avançoit, il n'y a qu'à rapporter le texte de S. Jérôme à côté de celui de S. Hilaire,

(1) *Legi & cujusdam librum. & elegantem in eo sensum reperi, excussos Judæos dici a templo, & lege & gratia Domini, pro eo quod est reprobos: & eorum esse filios Apostolos, qui ex ipsorum semine procreantur, & in similitudinem sagittarum manu Domini continentur.*

(2) A la marge de la col. 155.

(3) *Non igitur sugillat Hilarium,*

*quod præulerit, labores fructuum; pro labores manuum, ut sibi persuadet Hilarii ejusdem editor Benedictinus, sed quod vel ipse, vel potius Heliodorus, inconsulto Græco textu, fructus laborum, pro labores fructuum approbaverit, eamque magis stare sententiam dixerit. Vide Tract. in Psal. 127. n. 4. & 5.*

Sancti Hilarii Tractatus in cxxvii.  
Psal. col. 425. edit. Benedict.

S. Hieronymi Epistola xxxv. ad Mar-  
cellam. edit. Veron. col. 155.

4. *Labores fructuum tuorum manducabis . . . .*

5. *Est autem contuendum, Propheticum hunc sermonem ab usu communis opinionis discrepare. In hac enim vitæ conversatione, qui manducant, laborum suorum fructus manducant, ex proventibus elaborati operis sumentes. At vero Propheta ait labores fructuum manducandos. Non consequitur sensus humanus dicti ejus intelligentiam. Ex laboribus enim fructus est, non ex fructibus labor. Deinde labor ministerium corporis est: fructus vero merces laboris. Ministerium autem corporis incorporale est, licet corpore fit. Nihil vero edere, nisi quod corporale est possumus.*

6. *Sed Propheta nihil de terrenis & presentibus tractat: de beatitudine enim viventium Dominum, & in viis ejus ambulantium ei sermo est. Qui enim in viis Domini ambulabunt, illi labores fructuum suorum manducabunt.*

*Non enim hic manducatio corporalis est; quia neque id quod manducandum est corporale sit. Sed habemus hic cibum spiritalem, animam nostram in vitam alentem, bona scilicet opera, bonitatis, castitatis, misericordiae, patientiae, tranquillitatis, in quibus nobis contra corporum nostrorum vitia laborandum est. Horum laborum fructus in aeternitate est:*

5. *In sequenti Psalmo Heliodorus magis quam noster Hilarius erravit, qui de eo loco in quo scriptum est: Labores fructuum tuorum manducabis, varia opinatus, asseruit magis stare sententiam si scribatur fructus laborum aliquem manducare, & non labores fructuum: Unde spiritalem intelligentiam debere perquiri. Et ex hac occasione longam ingrediens disputationem, tanta operositate, quod videret intelligi, usus est persuadendi, quanta semper falsitas indiget, ut vera videatur: quum in hoc loco non Septuaginta interpretes, sed Latini de Graeci verbi ambiguitate decepti, κατὰ fructus; magis quam manus interpretati sint; quum κατὰ manus quoque dicantur, quod in Hebræo ponitur CHAPHACH. & Symmachus, quintaque editio transfulerunt, manuum tuarum, ut ambiguitatem prioris sermonis effugerent.*

*sed labor hic æternorum fructuum antè comedendus est, eoque in vita hac corporali anima nostra alenda est, per cibum horum laborum obtinentes panem vivum, panem cælestem ab eo qui dixit, Ego sum panis vivus de cælo: quem qui indignè secundùm mandatum Apostoli acceperit, judicium sibi acquirit. Hi sunt ergo labores fructuum manducandi, eorum scilicet fructuum, qui in cælis metentur. Nunc dum in terra sumus, opera sumenda sunt.*

Je prens ici à témoin tous ceux qui entendent médiocrement le Latin, & je les prie de me dire en quel endroit Saint Hilaire, comparant la version *labores fructuum*, avec cette autre *fructus laborum*, préfère, comme le prétend S. Jérôme, la dernière à la première, & dit qu'elle présente un meilleur sens? N'est-il pas visible au contraire que S. Hilaire, sans examiner d'autre version que l'Italique, que S. Augustin a depuis suivie, & qui se conserve encore dans les Pseautiers de Rome, de Milan, de S. Germain des Prez, de Chartres, &c. S. Hilaire, dis-je, s'est attaché uniquement à cette version, & en a tiré un fort beau sens? Que le Grec des Septante soit équivoque tant que S. Jérôme voudra: le Latin que S. Hilaire a devant les yeux, & qu'il explique ne l'est point, & n'offre pas deux sens. S. Hilaire n'a pas donc préféré une version à une autre, ainsi que le dit S. Jérôme: le Benedictin éditeur des Oeuvres de S. Hilaire, a donc eu raison de dire, que S. Jérôme reprenoit mal-à-propos S. Hilaire d'avoir préféré *labores fructuum*, à *fructus laborum*. Cela posé, M. Vallarsi a mauvaise grace de nier un fait, à quoi quiconque a des yeux ne sauroit se refuser, & il feroit infiniment mieux d'avouer de bonne foi, que S. Jérôme a pris le contrepied de la pensée de S. Hilaire; & que si ce dernier Pere avoit donné à *filiis excussorum* le sens que S. Jérôme lui attribue, toute sa critique retomberoit sur lui-même.

S. Jérôme dans sa Lettre LIV. n. 17. col. 291. adressée à Furia, dit que *Noëmi* en Hebreu signifie *consolée* (1). Mais

(1) *Noëmi*, que nobiscum sonat *πα-  
ρακαλεσησθαι*, quem interpretari possu- | mus consolatam.

M. Vallarſi revoque en doute cette explication, ſur ce qu'elle ne ſe trouve pas même dans les anciens *Lexicographes*, & il décide que ce mot ſignifie plutôt *les amenitez du Seigneur* (1).

Je n'examine pas ſi M. Vallarſi ſçait mieux l'Hebreu que S. Jerôme, qui avoit vicilli dans l'étude de cette langue, & qui a fait un ſi long ſéjour, & eſt enfin mort dans le païs même où on la parloit: ni ſi les anciens *Lexicographes* ont tout dit: ni ſi la ponctuation de la Maſſore, qui n'a paru que depuis S. Jerôme, n'auroit pas alteré en mille endroits la vraie ſignification des termes. J'obſerve ſeulement qu'il faut avoir une grande demangeaiſon de critiquer, pour ſ'en prendre à l'Auteur même qu'il a le plus d'intérêt de faire valoir, & dont nous venons de voir qu'il prend la défenſe aux dépens de la juſtice & de la vérité. Mais comment ne ſ'eſt-il pas apperçû que toute ſon érudition ſatyrique tombe par ce principe qu'il établit lui-même? Que »Saint Jerôme en expliquant les »noms Hebreux, a ſouvent conſulté, non pas la nature, »mais le ſon des lettres dont ils ſont compoſés (2). «

Dans la Lettre LIV. adreſſée à Fabiola nom. 20. col. 366. On lit ces mots de S. Jerôme ſelon l'édition des *Benedictins*; *De feminalibus lineis hoc ſolent dicere: ratio ſeminum & generationis ad carnem pertinens terræ proxima deputatur.* M. Vallarſi choqué de la fin de ce paſſage, ſans ſavoir bien pourquoi, l'a changée en celle-ci, *terræ per eam deputatur.* Sur quoi il dit; »ſous-entendez la chair, »par laquelle la ſemence & la génération de l'homme ſe »rapporte à la terre (3). «

Mais eſt-il bien poſſible que M. Vallarſi ne ſ'apperçoive pas, qu'il met dans la bouche de S. Jerôme cet étrange cercle - vicieux, que *la chair ſe rapporte à la terre par la chair*? Qu'il étudie attentivement la penſée

(1) *Hæc porro interpretatio non con-*  
*venit, & quantum noſtimus, veteri-*  
*bus quoque Lexicographis proſus igno-*  
*ta eſt. Verius diceretur amantitas do-*  
*mini.*

(2) Not. in epiſt. 78. col. 475. Sed

quandoque ſonum vocis, non litteras at-

tendiſſe Hieronymum, in *Felicicis* no-

minibus interpretandis conſtat.

(3) Intellige carnem per quam terræ

deputatur.

de ce Pere, & il se convaincra lui-même, que S. Jérôme voulant rendre raison pourquoi Dieu avoit ordonné aux Prêtres de l'ancienne Loy, de porter à cru sur les cuisses & les reins des especes de caleçons de lin, dit que le sentiment général des Juifs étoit, que c'étoit pour insinuer, que comme nous étions venus de la terre, nous nous rapportions, & nous tendions à la terre; parce que le lin à la différence de la laine, venoit immédiatement de la terre. Ce qui prouve invinciblement qu'il faut renvoyer la leçon des Benedicins, & rejeter celle de M. Vallarfi.

M. Vallarfi col. 1059. dit dans une note que la Lettre qu'il donne pour la CXLII. n'est qu'un *Post scriptum* de la CXXI. il se fonde sur le génie, le sens & le stile de la prétendue Lettre, & en particulier sur deux Manuscrits de l'Abbaye de Vendôme, qui après la 141. Lettre, ont ces mots, *Jam post suscriptionem*; & tout de suite continuent, *Multi utroque claudicant, &c* (1). A ces raisons, qui ne sçauroient être guères plus fortes, on peut en ajouter deux autres qui sont décisives: la première, que deux nouveaux, mais excellens Manuscrits qui contiennent les Lettres de S. Jérôme, dont l'un est de l'Abbaye d'Anchin, & l'autre de Saint-Vaast d'Arras, ne font qu'une seule & unique Lettre des deux, mettant seulement entre la fin de l'une & le commencement de l'autre, *Item post suscriptionem*. La seconde raison est, qu'en aucun Manuscrit, ni imprimé, on ne trouve, à la tête de l'Apostille dont on a fait la seconde Lettre, ombre d'inscription, d'adresse ou de compellation: ce qui confirme la certitude, qu'on a déjà d'ailleurs, que ce qu'on donne pour une véritable Lettre, n'est que la suite & la fin d'une autre.

(1) *Istæc epistola in MSS. duobus Monast. Vindocinensibus, referentibus Benedicinis, proxime superiori subditur, interiectis tantum his tribus verbis, Jam post suscriptionem. Multi utroque claudicant, &c. Quæ nobis conjunctio in unam cum primis probatur, quibus mi-*

*nime est verosimile, tam breve dictatum, quo non nisi ænigma unum & alterum renuntiatur, sic abs Hieronymo seorsim scribi ad Augustinum potuisse. Ad hæc scriptoris ingenium, ac series hæc superioris esse veluti appendicem probant.*

Sur quoi on peut demander à M. Vallarsi, pourquoi il fait deux Lettres de deux petites pieces, qui n'en font qu'une de son propre aveu? Et pourquoi il met à la tête de la seconde un titre qu'il a forgé à plaisir, & que les Manuscrits & les imprimés de concert ne reconnoissent point.

Le même Editeur expliquant ces mots qui se lisent à la fin de la même Lettre, *Precor coronam tuam*, dit, que S. Jérôme s'en fert à l'égard de S. Augustin, parce que les Evêques d'Afrique portoient une couronne de cheveux (1). Il ignore sans doute, que long-tems avant & après S. Jérôme, le mot de *Couronne* servoit dans toute l'Eglise à désigner la dignité Episcopale: témoin la réponse que le Pape S. Corneille fit à l'Empereur Dece: *Ego de corona Domini* (Cypriani) *litteras accepi, non contra Rempublicam, sed magis speciale consilium ad animas redimendas* (2). On peut voir plusieurs autorités semblables dans l'explication des textes difficiles de l'Ecriture, pag. 381. & suivantes.

§. V.

*Fausse correction de M. Vallarsi désavouée par M. Maffei. Il n'y avoit que les Constellations qui sont dans le Zodiaque, qui fussent représentées sur Heliodromus. Sumia & Fretela étoient Gètes, & non pas Huns. En quel tems le Temple de Marnas a été détruit. Vraie époque de la Lettre à Leta.*

1°. J'ai observé plus haut (3) que M. Vallarsi a corrompû de gayeté de cœur un passage de la lettre à Leta: Je m'apperçois ici que M. Maffei désavouë cette *dépravation*, peut-être, dit-il, qu'au lieu de, *Heliodromus pariter initian-*

(1) *Eo dicit, quod Episcopi Africae capillos in coronæ speciem tonsos deferrent.*

(2) Anast. vit. S. Cornel. edit. Va-

tican. an 1718. pag. 22.

(3) Voyez pag. 231. 264. 265. 266. 267. & suiv.

tur, des anciennes éditions, il faut lire, *Heliodromo imitabantur*. La raison sur laquelle il appuie sa conjecture, renverse encore ce qu'a avancé M. Vallarsi, que dans les Mythriaques il n'y avoit point de Simulacre monstrueux du nom d'*Heliodromus*. » Les Simulacres des Constellations, écrit-il, que Gracchus détruisit & brisa, étoient » appuyez sur le Simulacre même du Zodiaque. Or le » Zodiaque peut fort bien avoir porté le nom d'*Heliodromus*, comme on a appelé *Hippodromus* le lieu où l'on » disputoit du prix de la course des chevaux (1). «

Il n'est guères personne qui ne voye clairement que c'est M. Vallarsi, que M. Maffei a en vûë, car outre qu'il n'y a que cet Editeur, qui ait hazardé un sentiment si denué de raison & d'autorité : ce n'est que lui encore dont M. Maffei ait pû combattre les paradoxes avant qu'ils eussent parû. Et voilà à quoi tient l'érudition qui ne porte sur rien : ceux qui sont les plus intéressés à la faire valoir, sont les premiers à s'élever contre : & comme ceux-ci n'ont guères plus de fonds que les autres, voulant aller plus loin que leurs forces ne comportent, ils donnent prise en abbatant leur adverfaire. C'est ce qui est arrivé à M. Maffei. En effet, il est bien vrai, ainsi qu'il le dit, qu'il faut conserver le mot *Heliodromus* dans le texte de S. Jérôme : il est vrai encore que les Mithriaques avoient un Simulacre appelé *Heliodromus* : mais il n'est point vrai que généralement toutes les Constellations fussent appuyées sur *Heliodromus* : les Mithriaques auroient péché en cela contre les règles de l'Astronomie. Toutes les Constellations représentées, & non pas appuyées, sur *Heliodromus*, se réduisoient aux douze qui sont dans le Zodiaque (2) : ainsi la plupart de celles, dont S. Jérôme fait l'énumération, n'étoient pas du nombre des Signes que les Mithriaques représentoient sur *Heliodromus*. D'ail-

(1) *Ea scilicet caelestium signorum simulacra, antequam subversa, fracta & excussa essent, flecto Zodiaco imitabantur. Heliodromus dicitur Zodiacus portus, ut ab eorum cursu Hippodromo*

*mus dicebatur.*

(2) Les autres Constellations étoient placées dans l'intérieur de l'antre de Mithras.



leurs *Heliodromus* étoit un Simulacre distinct & indépendant des autres, ainsi que les autres Simulacres étoient distincts & indépendans de celui du Zodiaque. Comme donc les Mythricoles en se faisant initiés aux mystères de Mythras, les uns prenoient le nom de *Leo*, les autres celui de *Miles*, &c. Il y en avoit aussi qui prenoient le nom d'*Heliodromus*. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas lire dans S. Jérôme, *Heliodromo imitebantur*, comme le dit M. Maffei, mais *Heliodromus, Pater initiantur*.

2°. M. Vallarsi fixant l'époque de la Lettre à Leta, dit que la raison pourquoi il la met à l'an 403. c'est qu'il y est parlé de Sunnia & de Fretela, qui sont ces Huns dont S. Jérôme assure qu'ils apprennent le Pseaume, HUNNI PSALTERIUM DISCUNT. Il est vrai que Sunnia & Fretela apprennent le Pseaume, comme il paroît par la longue & savante Lettre que S. Jérôme leur écrivit sur les Pseaumes; mais ils étoient Getes & non pas Huns: S. Jérôme le dit en termes exprès dans la Lettre qu'il leur adresse (1): & c'est s'abuser étrangement, que de confondre deux Nations si différentes, & que S. Jérôme distingue formellement dans la Lettre dont nous cherchons l'époque (2). En supposant même qu'elles ne le fussent pas, y a-t-il la moindre apparence, que de deux particuliers que Leta ne connoîttoit ni ne pouvoit connoître, & dont elle n'avoit jamais entendu parler, S. Jérôme prit occasion de lui dire, que toute la Nation avoit reçu l'Evangile, & apprenoit le Pseaume. Ce que S. Jérôme marque étoit un fait connu de tout le monde, & de Leta en particulier; & c'est sur la connoissance qu'elle en avoit, que le Saint fonde l'espérance qu'il lui donne, qu'Albin son Pere rejettera un jour les erreurs du Paganisme. Il faut donc avoir recours à d'autres passages, pour en tirer des lumières sur le tems auquel la Lettre à Leta a été écrite.

(1) *Quis hoc crederet ut barbara Getarum lingua Hebraicam quæreret reverentiam? Hieron. ep. ad Sunniam & Fret. sub. init.*

(2) *Hunni discunt Psalterium... Getarum rutilus & flavus exercitus Ecclesiarum circumfert ictoria.*

Il y en a un précis , trois lignes au-dessus de celui que propose M. Vallarsi. » Marnas , le Dieu favori de la Ville » de Gaza , dit S. Jérôme , pleure enfermé dans son Temple , dont il craint à tout moment la destruction (1). « Il est certain par M. de Tillemont (2) , que le Temple de Marnas fut fermé en 398. & détruit au commencement de 401. par S. Porphyre , selon quoi S. Jérôme écrit à Leta dans l'intervalle de ces deux termes. Et comme il faut nécessairement supposer , qu'il s'écoula environ une année avant que Leta pût être instruite à Rome d'un événement si glorieux à la Religion , arrivé dans la Palestine ; & que d'ailleurs notre S. Docteur marque assez clairement , qu'il n'écrivoit une Lettre aussi longue & aussi élégante , qu'à la veille de l'entière destruction du Temple de Marnas : on ne peut guères rapporter la Lettre dont il s'agit , qu'aux années 399. ou 400. & jamais à l'an 403. comme le prétend M. Vallarsi.

## §. V I.

*Les Savans ne reconnoissent qu'un Eugippius. Tems auquel Eugippius a fleuri. Ses talens , nature & époque de ses écrits. Grands hommes avec qui il étoit en relation. Sa mort. Ecrits de S. Augustin opposés par les Papes à ceux de Fauste de Riez.*

3°. Le même Editeur fait un anachronisme plus considérable dans la Préface du premier tome de son S. Jérôme page xxx. & comme si l'anachronisme ne devoit pas aller seul , il l'accompagne d'une faute contre l'histoire.

La faute contre l'histoire consiste à supposer , qu'il y a eu deux Eugippius qui ont vécu en différens tems. Sentiment pitoyable , que M. de Marca , le Pere Labbe ,

(1) *Marnas Gazæ luget inclusus , & everisionem Templi jugiter pertimescit.*  
Idem. ep. ad Let.

(2) Hist. Eccl. Tom. xii. pag. 233.  
Idem Tom. xi. pag. 151. 154.

Dom Mabillon, Conigius, Olearius, M. Bafnage, Lambecius & en dernier lieu un Anonyme, ont combattu & mis dans un si grand jour, qu'on ne fauroit s'empêcher d'en être frappé.

Eclaircissements Litt. Lettre 11.

L'anachronisme regarde le tems auquel M. Vallarfi croit, que l'un de ces Eugipius a fait ce qu'on appelle les *Excerpta* de S. Augustin; & il dit que c'est sur la fin du cinquième siècle (1). Comme quelques Ecrivains se font efforcés de consacrer ce paradoxe, & de le faire valoir à l'aide de quelques fades ouvrages periodiques; il est de l'intérêt de l'Eglise & de la République des Lettres d'en établir évidemment la fausseté. Et c'est ce qu'il est aisé de faire d'après l'Anonyme même dont je viens de parler.

» Première proposition: Eugipius étoit Disciple de S. Severin; il a écrit sa vie en 509. & 510. il la envoyée au Diacre Paschase en 511. il a assisté à la mort de S. Severin arrivée en 482. & étoit présent à la translation de son corps faite en 488. Eugipius lui-même est garant de toutes ces vérités dans la vie qu'il a composée de S. Severin: les preuves seroient donc superflues. Pag. 65.

» Seconde proposition: Eugipius étoit contemporain de Cassiodore, qui vers l'an 550. qu'il travailloit à son traité de *Divinis lectionibus*, parle avantageusement des *Excerpta* d'Eugipius, & assure avoir vû & connu l'Auteur.

» De la Vierge Probe, à qui Eugipius dédia ses *Excerpta*, & qui vivoit encore au tems que Cassiodore composoit le Livre dont je viens de parler.

» De S. Fulgence, qui lui adressa une Lettre durant son second exil, qui dura deux ans.

» De Ferrand Diacre, dont nous avons une Lettre à Eugipius, mais dont nous n'avons d'autre datte, sinon que Ferrand n'a été en place & n'a été connu que vers l'an 525.

(1) *Facit Eugypii abbatis auctoritas, ejus nempe, qui sub quinti seculi finem ex operibus S. Augustini, ut Cassio-* } *dori verbis utar, quaestiones ac sententias ac diversas res deflorans, in uno corpore collegit.*

» Enfin de Denis le Petit, qui lui dédia sa traduction du  
 » Traité de S. Gregoire de Nice intitulé, *De la condition*  
 » *ou création de l'homme.*<sup>3</sup>

» Troisième proposition : Eugipius étoit à peu près de  
 » même âge que Denis le Petit. Ce que je viens de dire  
 » en est une bonne preuve. Une seconde preuve bien plus  
 » forte ; c'est que Cassiodore joint ensemble ces deux Au-  
 » teurs dans un Chapitre particulier , s'étend sur leurs  
 » écrits , & après avoir assuré qu'il les a intimement con-  
 » nus tous deux , il en parle comme étant morts l'un &  
 » l'autre depuis assez peu de tems.

» Quatrième proposition : Eugipius n'a pas vécu au-delà  
 » de 540. Cassiodore suppose évidemment dans le vingt-  
 » troisième Chapitre de *Divinis lectionibus* , qu'Eugipius  
 » mourut avant Denis le Petit. D'autre part Dom Ma-  
 » billon & le Pere Labbe soutiennent que Denis le Petit  
 » parvint à peine à l'an 540. de Jesus-Christ , donc , &c.

» Cinquième proposition : Eugipius n'eut jamais aucun  
 » brillant , ni Belles-Lettres. Je ne parle que d'après Cas-  
 » siodore. Eugipius confirme le portrait que Cassiodore  
 » avoit fait de lui : car adressant au Diacre Paschase , non  
 » la vie de S. Severin , comme on parle aujourd'hui ,  
 » mais des materiaux tout brutes pour la faire ; il le prie  
 » de leur donner la forme & l'agrément , dont ils peuvent  
 » être susceptibles : *ce qui est* , dit-il , *au-dessus de mes for-*  
 » *ces , parce que n'ayant aucune teinture de Belles-Lettres ,*  
 » *les actions admirables du Saint , qui ont été jusqu'ici comme*  
 » *ensevelies dans la nuit du silence , perdroient l'éclat qu'elles*  
 » *ont par le récit insipide & ténébreux que j'en ferois.* Le Dia-  
 » cre Paschase répond à Eugipius à peu près sur le mê-  
 » me ton , en lui disant : *Que la vie de S. Severin qu'il lui*  
 » *a envoyée , & qu'il vouloit qu'il retouchât , avoit dans sa*  
 » *grande simplicité le mérite de la clarté.*

» Ces principes établis en supposant qu'Eugipius eût  
 » soixante & dix ans quand il mourut , & qu'il soit mort  
 » en 539. « Il est évident qu'il n'étoit pas en état sur la  
 fin du cinquième siècle de faire ses *Excerpta* , puisque de  
 son aveu en 511. qu'il composa la vie de S. Severin ,

qui est son premier ouvrage, il n'avoit pas le génie & les talens nécessaires pour le faire, bien qu'il fut infiniment au-dessous des *Excerpta*.

Bien plus, les *Excerpta* étant postérieurs de plusieurs années à la vie de S. Severin, l'exactitude de l'histoire oblige de les porter à plus de trente ans en deçà de la fin du cinquième siècle. » En effet, il est constant par la vie » de S. Severin, que le Monastere de Lucullano, où Eugipius fit ses *Excerpta*, n'étoit pas gouverné par un Abbé » en 511. que cette vie parut ; & que c'étoit un Prêtre » nommé Marcien, qui en avoit soin. Ce ne fut donc » qu'après que ce Monastere fut érigé en Abbaye : enco- » re ignore-t-on, si Marin, à la priere duquel Eugipius » dressa ses *Excerpta*, en fut le premier Abbé.

Pag. 71.

» Autre preuve, qui confirme la vérité que je viens d'é- » tablir ; c'est que c'est la vie de S. Severin qui a mis Eu- » gipius en reputation ; jusques-là personne ne l'avoit crû » capable d'entreprendre le moindre ouvrage. On ne lui » faisoit aucun tort, puisqu'il étoit lui-même dans cette » persuasion. Tout cela est déjà démontré : & s'il est be- » soin de nouvelles & de plus fortes preuves, on n'a qu'à » consulter les sources & les endroits cités, on en trou- » vera en abondance.

» Dès-là qu'aucun monument ne nous fournit point de » lumieres sur le tems, auquel Marin fut fait Abbé du Mo- » nastere de Lucullano, on ne sauroit sans témérité, je » ne dis pas fixer, mais même conjecturer en quel tems » Eugipius commença ses *Excerpta* : il n'en est pas de mê- » me de celui auquel ils ont été achevés : il est certain que » c'est sur la fin de 530. ou peu après. Je me fonde sur » l'Épître Dédicatoire qu'Eugipius adressa à la Vierge » Probe, en lui envoyant ses *Excerpta*, où, faisant l'éloge » de S. Augustin, il dit : Que tous les Catholiques reve- » rent sa doctrine : qu'en particulier les Papes ont approu- » vé & confirmé ses écrits, & les ont reçus avec d'autant » plus d'empressement, qu'ils faisoient gloire de publier » en avoir retiré de plus grands secours. Car ayant à com- » battre les Herétiques, & sur-tout les ennemis infatiga-

» bles & rufés de la Grace , munis de fa Doctrine , &  
 » éclairés de la même grace que S. Auguftin , ils avoient  
 » toujours été vainqueurs . . . . Ainfi , ajoute-t-il , c'eft à  
 » bon droit que les fucceffeurs de celui à qui JESUS-CHRIST  
 » lui-même a recommandé de faire paître fes brebis , ont  
 » fait tant d'honneur à un Colleague qui a fçu tirer de l'E-  
 » criture de quoi nourrir abondamment les fidèles , &  
 » ont regardé comme propres les richesses , que S. Au-  
 » guftin avoit trouvées.

» Il eft vifible qu'Eugipius ne parle pas feulement de  
 » ce que les Papes S. Celeftin , S. Leon & les autres Sou-  
 » verains Pontifes qu'il n'avoit pas vûs , ou dont l'éloigne-  
 » ment lui avoit fait oublier les decrets , avoient fait en  
 » faveur de la doctrine & des écrits de S. Auguftin ;  
 » mais qu'il avoit principalement en vûe ce qui fe paffoit  
 » fous fes yeux. Les écrits de Faufte de Riez faifoient alors  
 » dans les Gaules , à Rome & à Constantinople un bruit  
 » étonnant , & fes erreurs fur la Grace mettoient le trou-  
 » ble par-tout. Pour faire cesser l'un & l'autre , le Pape  
 » Hormifdas en 520. & le Pape Boniface II. en 530. à  
 » l'exemple de leurs Prédeceffeurs , adopterent la doctri-  
 » ne de S. Auguftin , & renvoyerent aux écrits du S. Doc-  
 » teur ceux qui étoient affez opiniâtres , pour combattre la  
 » prédeftination des Saints.

» Tout quadre ici ; & l'allufion que fait Eugipius aux  
 » Lettres ou Décrets d'Hormifdas & de Boniface II. eft  
 » trop fenfible , pour ne pas la reconnoître.

» Une autre preuve qui fixe à peu près au tems que je  
 » viens de marquer , les *Excerpta* d'Eugipius ; c'eft la Let-  
 » tre que S. Fulgence écrit à ce S. Religieux fur la fin  
 » de 522. ou au commencement de 523. c'eft-à-dire ,  
 » peu de tems avant qu'il fut rappelé de fon fecond exil.  
 » De cette Lettre Eugipius en a pris deux chofes , premie-  
 » rement la forme qu'il a donnée à fes *Excerpta* , en vou-  
 » lant qu'ils commençaffent & finiffent par des extraits fur  
 » la charité ; parce que la Lettre que lui écrivit S. Ful-  
 » gence , eft une description admirable , & un panegyri-  
 » que achevé de cette vertu. Auffi eft-ce pour faire en-

» tendre la part que S. Fulgence avoit à l'ouvrage d'Eugipius, que ceux qui dans la fuite ont fait des changemens considérables à son Livre, bien loin de toucher au plan dont je viens de parler, ont ajoûté à l'extrait de la charité par où les *Excerpta* finissent, un Sermon de S. Fulgence sur le même sujet.

» Une autre chose qu'Eugipius a tiré de la Lettre de S. Fulgence, c'est la compellation qui est à la tête de la Lettre qu'il écrit à la Vierge Probe, en lui envoyant les *Excerpta*. Cette compellation est la même, que celle qu'employe par tout S. Fulgence; & l'imitation est telle, qu'elle faute aux yeux de tout le monde.

» Cela posé: considérant 1°. Ce qui manquoit d'art & de Belles-Lettres à Eugipius pour écrire & arranger ses pensées. 2°. Les deux années qu'Eugipius avoit mises à dresser une vie aussi courte que celle de S. Severin. 3°. Enfin la difficulté qu'il y avoit alors de trouver tous les ouvrages de S. Augustin, & l'obligation où l'on étoit de les chercher, de les faire venir de loin, de les emprunter, de les rendre & de les transcrire; il est moralement impossible qu'Eugipius ait pû mettre la dernière main aux *Excerpta* avant l'an 530. ou 531. »

C'est-là un anachronisme démontré, où il n'en fut jamais. Passons à d'autres remarques.

## §. VII.

*S. Jérôme reconnoît S. Augustin pour juge de la question de l'origine de l'ame. L'édition de S. Jérôme de Verone prodigieusement surchargée de pieces inutiles & étrangères. On ne peut faire nul fonds sur les MSS. que les Editeurs ont consultés. Mauvais ordre qu'on y suit. Quels sont vraiment les Livres de l'Ecriture que S. Jérôme a traduits sur l'Hebreu.*

4°. Si l'Edition de Verone est défectueuse du côté de la chronologie, elle l'est bien davantage du côté de tant

d'ouvrages d'Auteurs, qui font d'ailleurs imprimés à part & qu'on y fait néanmoins entrer sans la moindre nécessité. A en juger par les deux Tomes qui paroissent déjà, & par le nombre des volumes à quoi on doit porter l'édition entière, quatre éditions différentes de la même force, rempliroient une Bibliothèque sans beaucoup l'enrichir; parce que ce ne seroit que les mêmes ouvrages multipliés qu'on y auroit. Je ne descendrai là-dessus dans aucun détail; cela me meneroit trop loin. Je cherche seulement la raison pourquoi à la page 1062. du premier Tome on a fait imprimer la Lettre de S. Augustin à Optat sur l'origine de l'ame, donnée à Vienne en 1732. & à Paris en 1734. C'est, dit-on, qu'il y est parlé de S. Jerome, juge de cette question, jusques vers le milieu de la Lettre (1). Si cette raison est bonne, M. Vallarsi a grand tort d'avoir passé tant d'autres pieces semblables des Peres, où il est parlé également de S. Jérôme. Ces pieces formeroient un juste volume, & cela auroit enflé d'autant son édition. Quand cet Editeur se seroit restreint, ce qui n'est pas, à S. Augustin, ou ce qui seroit encore plus, à ses Lettres, il ne pouvoit point se dispenser de donner les 148. 169. 197. 261. & principalement la 180. Lettre de ce Pere, qui roule toute sur S. Jérôme, & qui lui est si honorable; au lieu que les endroits de la Lettre à Optat qui ont ébloüi M. Vallarsi, comparés à la Lettre que S. Jérôme écrivit à S. Augustin par le canal d'Orose, ne font qu'une ennuyeuse repetition de cette même Lettre: repetition au reste qui ne paroît pas faire honneur à S. Jérôme: ce qui joint à son inutilité dans le cas présent, auroit dû détourner M. Vallarsi de grossir à pure perte son édition, qu'il ne rend que trop énorme d'ailleurs.

Ce mal seroit encore supportable; mais il est fort à craindre que l'Editeur ne soit au fait ni des écrits, ni de la vie de S. Jérôme: cette crainte est fondée sur ce qu'il dit, que ce *Pere étoit juge & arbitre de la question de l'origine de l'ame* (2). Il seroit fort en peine de dire où il a trouvé ce

(1) *De Hieronymo autem ejus quæstionis arbitro loquitur ad fere medium.* | Præfat. pag. 30.  
 (2) *Ejus quæstionis arbitro.*



trait d'érudition : il est au contraire aisé de lui prouver par son S. Jérôme même , que c'étoit S. Augustin que S. Jérôme avoit rendu arbitre d'une question si difficile : puisqu'il les renvoye à S. Augustin , en voulant qu'ils regardent le sentiment de ce Pere , comme le sien propre (1).

Mais si M. Vallarsi s'est trompé dans cette occasion , sa faute est couverte par la générosité avec laquelle il a pris la défense de l'authenticité de la Lettre de S. Augustin à Optat , contre les chimères de quelques Auteurs qui s'étoient avisés de lui écrire par l'entremise de M. Maffei , pour l'engager à dire que cette Lettre étoit douteuse ou suspecte : le priant d'épouser leur sentiment , ou du moins de soutenir avec eux , que cette Lettre n'avoit d'autorité , qu'autant que lui en donnoit le Fragment qu'Eugipius nous avoit conservé.

Mais M. Vallarsi leur répondit , qu'il ne pouvoit , sans se rendre ridicule , avoir pour eux toutes ces déférences : que le stile seul de la Lettre à Optat prouvoit que Saint Augustin en étoit Auteur : que l'histoire & le sujet de la Lettre faisoient foi de la même vérité ; & qu'enfin Possidius & Saint Fulgence disant que Saint Augustin avoit écrit plusieurs Lettres à Optat , on ne pouvoit pas douter que celle-ci ne fût incontestablement l'une de celles qu'on croyoit perduës (2). Monsieur Vallarsi se trompe pourtant dans la suite , en voulant qu'on corrige les fautes qui se sont glissées dans le manuscrit d'où la Lettre à Optat a été tirée , sur le Fragment des Eugipius imprimés. Un Benedictin de S. Germain des Prez a démontré invinciblement contre M. Vallarsi & les Docteurs qui sur ce point , avoient entraîné le premier dans leur

(1) *Certe habes ibi virum sanctum & eruditum Augustinum Episcopum, qui viva, ut aiunt, voce docere te poterit, & suam immo, per se nostram explicare sententiam. Epist. ad Marcell. tom. 1. edit. Veron. col. 943.*

(2) *Ejus ymoſtoreu, de qua datus ad me litteris docti aliquot viri haud pla-*

*ne merito suspicabantur, ipse imprimis monumenti contextus probat, cui mirum in modum concinit questionis ejus historia, & questionum ea de re Hieronymi, Augustini, atque Optati series, cum Possidii ac Fulgentii testimonia planissime evincunt. Præfat. p. 30.*

sentiment, que le Fragment des Eugippius imprimés étoit infiniment plus fautif, que le manuscrit sur lequel étoient faites les éditions de Vienne & de Paris.

5°. Une remarque des plus importantes, & qui réunit seule tout ce qu'on peut objecter à des Editeurs; c'est qu'il ne paroît pas qu'on puisse faire aucun fonds ni sur les manuscrits que M. Maffei a consultés, ni sur ceux que M. Vallarsi a vus, ni sur quoi que ce soit que l'un & l'autre débite des soins qu'ils se donnent pour corriger le texte de S. Jérôme: en voici une preuve qui va jusqu'à la démonstration.

Tom. 4. col.  
337.

L'édition des Benedictins présente ainsi un passage de la Lettre à Théophile d'Alexandrie contre Jean de Jerusalem. *Numquid ego in turbam mitto Origenem? Numquid ceteros Tractatores? Scio me aliter habere Apostolos, aliter reliquos Tractatores.*

Sur quoi M. Maffei dit dans la Lettre qui donne lieu à ces observations: » M. Vallarsi, partie de son creu, partie » à l'aide d'un manuscrit, lit de cette maniere: *Numquid ceteris Tractatoribus socio* (1)? « Qui ne croiroit après cela que l'édition de Verone lit de même? Mais on se tromperoit fort: elle suit fidèlement les Benedictins, hors qu'elle supprime le pronom *me*; suppression qu'elle justifie par cette note. » Auparavant on lisoit avec un solecisme, *Scio me aliter habere Apostolos*. Un manuscrit porte: *Numquid ceteris Tractatoribus socio me? Aliter habere Apostolos &c.* Pour » achever le sens qui manque à la dernière phrase, on pourroit inferer le mot *scio* en cette sorte: *Numquid ceteris Tractatoribus socio me? Scio aliter habere Apostolos &c.* » Mais nous avons crû qu'il étoit mieux de supprimer le » mot *me*, & d'en avertir le Lecteur (2). «

(1) *Emendat ex ingenio partim, partim ex codice: Numquid ceteris Tractatoribus socio. Pag. 100.*

(2) *Antea, non tamen sine Solæco, erat, scio me aliter habere Apostolos, Porro MS Numquid ceteris Tractatoribus socio me? Aliter habere Apostolos &c. Quod alterum comma*

*hiulco sensu scribitur; restitui autem facile poterit, si verbum scio interferas: Numquid ceteris Tractatoribus socio me? Scio aliter habere Apostolos &c. Nos vero me voculam expungi satius estimantes, monitum lectorem volumus.*

Mais

Mais est-ce enfin à cette leçon qu'il faut s'en tenir? Point du tout: M. Vallarsi à la page xi 111. de sa Préface, oubliant ce qu'il a dit à la col. 513. du texte, que le pronom *me* faisoit un solecisme, & qu'il le rejettoit pour cette raison, le reprend pourtant, & changeant de son autorité privée *numquid* en *aut* & ajoutant de son chef *scio*, il a l'assurance de dire qu'il a retabli ainsi ce passage sur la foi des manuscrits: *Numquid ego in turbam mitto Origenem, aut cæteris Tractatoribus socio me? Scio aliter habere Apostolos, aliter Tractatores* (1). N'est-ce pas avoir perdu son étoile, que de me présenter trois leçons différentes, qui se combattent mutuellement, & que je puis détruire en détail par les raisons, que ceux qui en sont les Auteurs me fournissent? Je ferme les yeux sur le mensonge officieux que M. Vallarsi hazarde dans sa Préface, en disant que c'est sur l'autorité DES MANUSCRITS qu'il rétablit ce passage: il seroit facile de le convaincre par lui-même, & par M. Maffei, qu'il n'a trouvé qu'un seul manuscrit, & non pas plusieurs, où on lit seulement ces mots; *Numquid cæteris Tractatoribus socio me?* & ce manuscrit doit être d'une autorité bien médiocre, puisqu'on n'a pas jugé à propos de le faire connoître. Mais on a beau faire, la leçon qu'il renferme faist tout homme qui se connoit en manuscrits, & lui fait juger, que le copiste faute d'entendre S. Jérôme a touché au texte, & a cherché à faire un sens. M. Vallarsi a crû pouvoir enchevir sur le copiste: en consequence il a touché & à la leçon du copiste & à celle de S. Jérôme; le secret qu'il possède de trouver des solecismes où il n'y en a pas, lui donne cette autorité; l'usage fréquent qu'il en fait, met en évidence que S. Jérôme ne sauroit être en meilleure main.

6°. La Chronique d'Eusebe, dit M. Vallarsi, traduite en Latin & continuée par S. Jérôme, formera le septié-

(1) *Ipse adeo Hieronymus epist. 82. ad Theophilum n. 7. Tractatores canonicis Θεωρητοῖς Αὐτοῖς confert ex opposito, seque Tractatorem esse non distinetur. Sic ea verba restituumus e MSS,* | *Numquid ego in turbam mitto Origenem, aut cæteris Tractatoribus socio me? Scio aliter habere Apostolos, aliter Tractatores.*

me Volume (1). Mais la traduction de la Chronique d'Eusebe peut-elle former un volume ? J'ai été au-devant de l'objection , reprend M. Vallarsi ; car à la Chronique je joindrai les notes de Pontac , & le tout fera un volume raisonnable.

Mais n'est-ce pas multiplier les êtres sans nécessité ? Car qui est celui qui avant que d'acheter les dix *in-folio* du S. Jérôme de Verone , n'ait déjà Pontac , Scaliger , le Mire , Saumaïse & les autres Savans qui ont exercé leur sagacité à éclaircir , corriger , & étendre la Chronique d'Eusebe ? De là double inconvenient ; inconvenient pour l'Acheteur , inconvenient pour M. Vallarsi : pour l'Acheteur , en ce qu'il est forcé d'acheter ce qu'il a déjà , & qui dès-là lui est à charge : pour M. Vallarsi , en ce que les trois quarts de ceux qui acheteroient son S. Jérôme , n'en voudront pas pour éviter d'acheter ce qu'ils ont déjà.

En effet , Pontac pour Pontac , il n'est personne par avance qui ne préfère l'ancienne édition à la nouvelle ; à moins que celle-ci n'encherisse sur la première , & qu'elle n'offre aux yeux l'ordre , les cases , les couleurs , & l'exactitude que S. Jérôme avoit employée en dressant sa Chronique : ce qui n'est point.

Mais encore , où place-t-on cette fameuse Chronique ? Entre les Commentaires sur l'Écriture , & l'Écriture même : c'est-à-dire , qu'elle est comme un mur de division , qui sépare des ouvrages qui tiennent les uns aux autres , & qui sont faits pour être ensemble , & s'éclaircir mutuellement.

7°. Si la place qu'on a donnée à la Chronique , lui convient si peu ; celle qu'on réserve à l'Écriture lui convient infiniment moins (2) ; puisqu'on la relegue aux derniers to-

(1) *Septimum explet Eusebiani Chronici Latina interpretatio ac supplementum.* Préfit. pag. 23.

(2) M. Vallarsi va plus loin encore dans le second tome ; car il y affecte de renverser l'ordre des tems. En effet , nonobstant que les Livres contre Rufin soient la réponse aux calomnies que

ce dernier avoit répandues contre S. Jérôme : l'Éditeur de Verone s'est fait un capital de placer l'apologie de ce Pere devant les *invektives* du Moine d'Aquilée ; & met ainsi le Lecteur dans l'impossibilité d'entendre S. Jérôme & de sçavoir ce qu'il refute.

mes des ouvrages reconnus pour être véritablement de S. Jérôme. Jusqu'ici tous les Editeurs de quelque réputation, s'étoient fait une loi de placer l'écriture & les ouvrages sur l'écriture, dans les premiers volumes des Peres qu'ils donnoient au Public : & cette loi étoit fondée, autant sur la raison, que sur la dignité de la matiere. M. Valartsi s'est mis au-dessus de l'un & de l'autre ; il vouloit donner du neuf, & il ne pouvoit le donner qu'en suivant le plan qu'il s'est tracé. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ayant témoigné ne pas approuver, que Dom Martiannay eût surchargé son édition en employant tout un gros Volume à la *divine Bibliothéque* de S. Jérôme ; vû qu'elle ne diffère qu'en fort peu d'endroits de la Vulgate, excepté dans les Pseaumes qui ont été sûrement traduits sur l'Hebreu (1) : notre Editeur au lieu d'un Volume en consacra deux à l'impression du même ouvrage, & multiplie ainsi la faute qu'il condamne dans le Benedictin (2). N'est-ce pas là chanter modestement la palinodie, & céder généreusement à son Adversaire l'avantage qu'il prétendoit avoir sur lui ?

Mais ces paroles de la Préface que nous venons de rapporter, que « la *Divine Bibliothéque* ne diffère presque point de la Vulgate, excepté dans les Pseaumes, qui ont été sûrement traduits sur l'Hebreu ; « ces paroles, dis-je, s'accordent-elles avec ces autres du Programme (3) François, que les Libraires de Verone ont débité en France par le canal de M. Maffei : « Les Prophètes, le Pseauteur & quelques autres Livres, il faut les donner en entier ? « Il y a donc d'autres Livres que le Pseauteur, que S. Jérôme a traduit sur l'Hebreu, & qu'il faut donner en entier. En effet, il est clair par les écrits de ce Pere,

Voyez M. de Tillemont Hist. Eccl. t. 12. p. 135. 134. & suiv.

(1) *Equidem si Psalterium ex Hebraïca veritate excipias, nova isthac universæ operum collectioni moles accrevit. Sed puto veteres editores cum Latina hæc versio locis non usque adeo multis à Vulgata Biblicorum editione differet, eaque in omnium manibus sit, &c.* Præfat. t. 1. pag. 8.

*ritas, sive Hebræi canonis scripturarum Latina itidem translatio, tum quæ à Græcis veteris Testamenti convertis, & novi Græcæ reddidit fidei.* Ibid. pag. 24.

(3) Ce Programme se trouve à la fin des Lettres de M. Maffei sur les Antiquités choisies des Gaules.

(2) *Octavum & nonum Hebraïca ve-*

qu'outre les Pseaumes , il a traduit encore d'Hebreu en Latin , le Pentateuque , Josué , les Juges , Ruth , les Rois , les Paralipomenes , Tobie (1) , Job , les Proverbes , l'Ecclesiaste , le Cantique des Cantiques , Esdras & Nehemie , Esther , avec les grands & les petits Prophètes. Ainsi le Pseauteur n'est pas le Livre seul de l'Ecriture , que S. Jérôme ait traduit sur l'Hebreu. Si M. Vallarsi ne fait pas , ou ne veut pas distinguer ces Versions de celles de la Vulgate , ou de l'ancienne Italique , ce n'est pas la faute de ceux qui savent les distinguer.

8°. Je finis ces remarques en disant , que l'Edition de S. Jérôme de Verone fourmille de fautes d'impression. Je n'ai garde de les mettre sur le compte de M. Vallarsi : cela n'empêche pas qu'elles ne fassent tort à son travail. Il en est de même des Tables qui sont à la tête des Volumes : par exemple , celles du premier ne sont nullement exactes ; car outre qu'elles ne contiennent pas toutes les Lettres qui sont dans le corps du Livre , & qu'elles ne distinguent point les véritables d'avec les fausses Lettres , elles ne donnent point souvent des Lettres l'idée qu'on doit s'en former : ainsi en rapportant à la Lettre P. l'Épître de S. Augustin qui commence par ces mots , *Per Religiosum* ; au lieu de mettre , *Augustin. ad Optatum de origine animæ* , on a mis *August. ad Optatum de Hieron.* titre pitoyable & abusif. Il y a encore dans les Notes qui sont au bas des pages , des fautes d'une autre espece que celles que j'ai déjà relevées : c'est qu'on renvoie souvent à des endroits de l'édition , où l'on ne trouve point ce qu'on y a indiqué. Voyez col. 678. not. F. &c.

(1) S. Jérôme a traduit le Livre de Tobie sur le Chaldaïque. *Tillemont Ibid. pag. 29.*



## §. VIII.

*Autres défauts en général de la nouvelle édition de Saint Jérôme. Lettre du Saint à Aleta sur quatre Manuscrits de l'Abbaye de S. Germain des Prez.*

J'avois mis fin aux Observations sur la nouvelle édition de S. Jérôme , & je les avois entièrement perduës de vûë, quand des personnes aussi respectables par leur sçavoir, que choquées du peu de soin qu'à eu M. Vallarfi de remplir les devoirs d'un bon Editeur, ont voulu m'engager à descendre dans un plus grand détail ; par exemple à mettre en jour l'inutilité de la plûpart de ses remarques ; le peu de rapport qu'elles ont avec le texte ; son affectation de charger les marges de toutes les lectures qu'il a jamais faites, le petit nombre de Manuscrits qu'il a consultés ; sa négligence à en faire connoître l'âge & la qualité ; l'adresse qu'il a de canoniser en lui même les défauts, qu'il reproche à ceux qu'il s'étoit proposé d'effacer ; & quelques autres taches semblables qu'il a contractées en dépouillant le personnage d'Editeur, pour se revêtir de celui de Commentateur. Mais au lieu de tout cela, j'ai choisi de donner, sur quatre excellens Manuscrits, la Lettre même de S. Jérôme, dont nous avons vû que M. Vallarfi se sçavoit tant de gré d'avoir corrompu le texte, & à laquelle il avoit attaché une fausse datte. J'ai déjà parlé (a) de ces manuscrits ; ils sont tous de notre Bibliothèque ; & c'est selon le rang de leur antiquité, que je vais marquer les variantes leçons qu'ils fournissent en abondance.

(a) Voyez plus haut page 265.



## EPISTOLA AD ALETAM (a)!

Aletam, quam Toxotius Paulæ filius duxerat uxorem, hortatur ut filiam, ab aviâ Paula virginitati consecratam, ab ipsis incunabilis instituat ad pietatem Christianam, & statim priusquam ullis inficiatur vitiis sanctas imbibat cantiones; ut & inter blanditias nutricum & lusus puellares, Christi gustum hauriat. Deinde de cultu, de victu, & quomodo jam adolescens sit à sæcularium arcenda contagio; de studio Divinæ Scripturæ, de fugiendis apocryphis saluberrima tradit præcepta, adhortans ut maturè mittatur in Bethleem antequam ulla macula contamineatur, se & Magistrum & Nutricium fore pollicens.

Scripta an.  
circiter 400.  
1. Cor. 7.  
13. 14.

*APOSTOLUS Paulus scribens ad Corinthios, & eundem Christi Ecclesiam sacris instruens (b) disciplinis, inter cætera mandata hoc quoque posuit, dicens: Si qua mulier habet (c) virum infidelem, & hic consentit habitare cum eâ, non (d) dimittat virum suum. Sanctificatus (e) est enim vir infidelis (f) in uxore fideli & sanctificata est mulier infidelis, in viro fideli. Alioquin filii vestri immundi essent, nunc autem mundi sunt. Si cui forte hætenus videbuntur (g) nimium disciplinæ vincula laxata, & præceptis indulgentia præceptoris, consideret domum patris tui, clarissimi quidem & eruditissimi viri; sed adhuc ambulantis in tenebris, & intelliget*

(a) Sic constanter codd. MSS. unus duntaxat *Metam*, at in epistolæ decursu, *Aletam*. Veron. *Leram*. Erant viri *Aleti* nomine; quidni & mulieres! Vide Hieronymi epist. ad Algasiam.

(b) Sic MSS. omnes. Veron. *instruens*.

(c) MSS. primus & secundus, *habens*.

(d) Cod. 3. *ne dimittat*.

(e) Idem *sanctificatur enim*.

(f) Ita Edit. omnes cum cod. 12 quibus concinit Græc. *ἁγιασθεὶς ἐν τῇ ἁγίᾳ*. Veron. *per mulierem fideliem*.

(g) Ita optime Cod. 1. Editi, *videbantur; perperam*.



consilium Apostoli illuc profecisse, ut radice amaritudinem dulcedo fructuum compensaret; & viles virgule balsama pretiosa sudarent. Tu es nata de impari matrimonio: sed (a) de te & Toxorio (b) meo Paula generata est. Quis hoc crederet ut Albini Pontificis neptis de repromissione matri (c) filia nasceretur? Ut presente & gaudente avo, parvule adhuc lingua balbutiens (d), ALLFLUIA resonaret? Et Virginem Christi (e) in suo gremio senex nutriret? Bene (f) & feliciter expectavimus. Sancta & fidelis domus unum sanctificat infidelem: jam candidatus est fide (g), quem filiorum & nepotum credens turba circumdat. Ego puto etiam ipsum juvenem (h), si habuisset talem cognationem, potuisse in Christum (i) credere. Despuat licet & irrideat Epistolam meam, & me (k) ut stultum & insanum clamet. Hoc & gener ejus faciebat antequam crederet. Fiunt, non nascuntur Christiani. Auratum squalet Capitolium. Fuligine & aranearum telis omnia Romæ templa cooperta sunt. Moveretur urbs sedibus suis, & inundans populus (l) ante delubra semirutus currit (m) ad Martyrum tumulos. Si non extorquet fidem prudentia, extorqueat saltem (n) verecundia.

2. Hoc, Alecta, religiosissima in Christo filia, dictum sit, ut non desperes parentis salutem: & eadem fide qua meruisti filiam & patrem recipias, totaque (o), domus beatitudine perfruaris, sciens illud à Domino repromissum: Quæ apud homines impossibilia, apud Deum possibile sunt. Nunquam est sera confessio (p). Latro de cruce transit ad Paradisum: Nabuchodonosor Rex Babylonis (q), post efferationem corporis & cordis, & belluarum in eremo convictum, mentem recepit (r) humanam. Et,

Luc 18. 27.

(a) Restituimus sed ope cod. 4.

(b) Cod. 1. 2. & 4. Toxorio Paula, cod. 3. Toxorio mea Paula.

(c) Ita optime cod. 714. alii veto matris filia nasceretur. Editi veto, de repromissione matris nasceretur.

(d) Editi addunt vocem Christi, quam codd. omnes rejiciunt.

(e) Optime ex codd. Editi autem, Dei.

(f) Sic MSS. aut Editi, & bene feliciterque.

(g) Ita optime codd. MSS. Editi fidei

(h) Ita MSS. omnes & Veron. aut Editi Juvenem.

(i) Cod. 1. 2. & 4. in Christo.

(k) Ita MSS. omnes. Editi; & me vel stultum vel insanum clamitet.

(l) Cod. 4. populus.

(m) Cod 2. concurrir.

(n) Codd. 1. & 4. salutem.

(o) Codd. 1. & 2. totaque.

(p) Ita constanter MSS. & Patres. Editi, conversio, minus probe.

(q) Codd. 1. 2. & 4. Babylonius.

(r) Cod. 1. recipit, male: melius 3. & 4. recepit sanam.

ut omittam vetera , ne apud incredulos nimis fabulosa videantur , ante paucos annos propinquus vester Gracchus , nobilitatem patriam nomine sonans , quum præfecturam gereret (a) urbanam , nonne specum Mithræ , & omnia portentuosæ simulachra , quibus Corax , Nymphus , Miles , Leo , Perses , Heliodromus (b) , Pater imitantur , subvertit , fregit , excussit : & his quasi obsidibus ante præmissis , impetravit baptismum Christi.

Solitudinem patitur & in urbe Gentilitas. Dii (c) quondam nationum cum bubonibus & noctuis in solis culminibus remanserunt. VEXILLA MILITUM , Crucis insignia sunt. Regum purpuras & ardentes diadematum gemmas , patibuli salutaris pictura condecorat. Jam Ægyptius Serapis factus est Christianus. Marnas Gazæ luget inclusus , & everisionem templi jugiter pertimescit. De Indiâ , Perside , Æthiopia Monachorum quotidie turbas suscipimus. Deposuit pharetras Armenius , Hunni discunt Psalterium , Scythiæ frigora fervent calore fidei : Getarum rutilus & flavus exercitus , Ecclesiarum circumfert (d) tentoria ; & IDEO FORSITAN contra nos æqua pugnant acie , quia pari religione confidunt.

Ex Horatio. 3. Penè lapsus sum ad aliam materiam , & currente rota , dum urceum facere cogito , amphoram finxit manus. Propositum enim mihi erat , Sanctæ Marcellæ & tuis precibus invitato (e) , ad matrem , id est , ad te sermonem dirigere , & docere quomodo instituere Paulam nostram debeas , quæ prius Christo (f) consecrata est , quàm genita : quàm ante vovisti , quàm utero concepisti (g). Vidimus aliquid temporibus nostris de Prophetalibus libris : Anna sterilitatem alvi fecunditate mutavit. Tu luctuosam fecunditatem vitalibus liberis commutasti. Fidens loquor , accepturam te filios , quæ primum fatum Domino reddidisti. Ista sunt primogenita , quæ offeruntur in lege. Sic natus est Samuel , sic ortus Samson est , sic Joannes (h) Propheta ad

(a) MSS. regeret.

(b) Cod. 1. Heliodromus , Pater imitantur. Ita etiam 2. sed posteriori manu pariter imitantur. 3. autem, Corax, Innifus . . . Heliodromus nuntiantur. tandem 4. Heliodromus , Pater innitebantur. Veron. Helios , Dromo, Pater imitantur , pessime.

(c) Codd. 1. 2. & 4. Dii condemnationum.

(d) Codd. tertius , confert.

(e) Tres primi codices , invitato ; quartus , initiatum.

(f) 1. & 2. in Christo.

(g) Primus , secundus & 4. suscepisti.

(h) Ita MSS. omnes : editi , Johannes Baptistæ.

introitum Mariæ exultavit & lusit. Audiebat enim verba Domini per os Virginis pertonantis; & de utero matris in occursum ejus (a) gestiebat erumpere. Igitur quæ de repromissione (b) nata est, dignam habeat ortu suo institutionem parentum. Samuel nutritur in Templo, Johannes in solitudine præparatur. Ille sacro crime venerabilis est, vinum & siceram non bibit; adhuc parvulus cum Domino sermocinatur. Hic fugit urbes, zona pellicea cingitur, locustis alitur ac melle sylvestri: & in typum penitentiae prædicandæ (c), tortuosissimi (d) animalis vestitur exuviis.

4. Sic erudienda est anima, quæ futura est templum Dei. Nihil aliud discat audire, nihil loqui, nisi quod ad timorem Dei pertinet. Turpia (e) non intelligat, cantica mundi ignoret. Adhuc tenera lingua Psalmis dulcibus imbuatur. Procul sit ætas lasciva puerorum: ipsæ puellæ & pedissequæ (f) à sæcularibus confortiis arceantur, ne quod male didicerint, pejus doceant. Fiant ei litteræ vel buxæ, vel eburneæ, & suis nominibus appellentur. Ludat in eis, ut & lusus (g) ejus eruditio sit. Et non solum ordinem teneat litterarum, & memoria noninum in canticum transeat; sed ipse inter se crebrò ordo turbetur, & mediis ultima, primis media misceantur; ut eas non sono tantum, sed & visu noverit. Quum verò cæperit trementi manu stylum in cera ducere; vel alterius superposita manu teneri regantur articuli, vel in tabellâ sculpanctur elementa, ut per eosdem sulcos inclusa (h) marginibus trahantur vestigia, & foras non (i) queant evagari. Syllabas jungat ad præmium: & quibus illa ætas delectari potest, munusculis invitetur. Habeat & in discendo socias, quibus invideat; quarum laudibus mordeatur. Non est objurganda, si tardior sit. sed laudibus excitandum ingenium, ut & vicisse (k) gaudeat, & victa doleat. Cavendum imprimis, ne oderit studia: ne amaritudo eorum percepta (l) in infantia

(a) Sic restituumus ope codd. omnium. Editi, ei.

(b) Cod. 3. promissione.

(c) Sic editi: at MSS. omnes, prædicatæ.

(d) Cod. 2. tortuosus.

(e) Ita constantè MSS. Editi, turpia verba non intelligat.

(f) Cod. 3. sequipedes.

(g) Cod. 3. luso.

(h) Ita Veron. codd. omnes ac alii editi omittunt inclusa.

(i) Tertius German. nequeant.

(k) Tertius Germ. vicisse se gaudeat, & victum doleat. quartus vicisse se gaudeat, & victa doleat.

(l) Ita MSS. & editi: Veron. præcepta, perperam.

uirâ rudes annos transeat. Ipsa nomina per quæ consuevit (a) paulatim verba contexere (b), non sint fortuita; sed certa & coacervata de industria; Prophetarum videlicet & Apostolorum, & (c) omnis ab Adami Patriarcharum series, de Mattheo Lucâque descendat: ut dum aliud agit, futura memoriæ præparetur. Magister probæ ætatis & (d) vitæ eruditionisque est eligendus: nec puto erubescet (e) vir doctus, id facere in propinquâ, vel in nobili Virgine, quod Aristoteles fecit in (f) Philippi filio, ut ipse librariorum utilitate initia traderet (g) litterarum. NON SUNT contemnenda quasi parva sint (h), sine quibus magna constare non possunt. Ipse clementorum (i) sonus, & prima institutio præceptorum, aliter de erudito, aliter de rustico ore profertur. Unde & tibi est providendum ne ineptis blanditus seminarum, dimidiata dicere verba filia consuescat; & in auro atque purpura ludere: quorum alterum lingue, alterum moribus officit: ne discat in tenero, quod ei postea dediscendum est. Gracchorum eloquentiæ multum ab infantia sermo matris contulisse scribitur. Hortensii oratio in paterno sinu coaluit. Difficulus eraditur (k), quod rudes animi perbiberunt (l). Lanarum conchyha quis in pristinum colorem revoceat? Rudis testâ diu & saporem retinet & odorem, quo primum imbuta est. Græca narrat historia, Alexandrum potentissimum regem, orbisque Dominatorem (m), & in moribus, & in incestu, Leonidis Pædagogi sui non potuisse carere vitiis, quibus adhuc parvulus fuerat (n) infectus. PROCLIVIS EST enim malorum æmulatio: & quorum virtutes assequi nequis (o), cito imitatis vitia. Nutrix ipsa non sit temulenta, non lasciva; non garrula; habeat modestam gerulam, nutricium gravem. Quum avum viderit, in pectus ejus transfiliat, & (p) collo dependeat, nolent. ALLELUIA decantet. Rapiat eam avia: patrem risibus

(a) Ita edit. & MSS. omnes. Veron. *confuscit.*

(b) Cod. i. *texere.*

(c) In MSS. defunt hæc voces, & omnis.

(d) Cod. unus, *ut vitæ.*

(e) Tres priores codd. *erubescit.*

(f) MSS. omnes, *in Philippo.*

(g) MSS. omnes, *monstraret.*

(h) Vocem *sint* restitimus ope quatuor MSS. quam editi expungunt.

(i) MSS. omnes; ipse *elementorum* ordo, & parva institutio *præceptoris.*

(k) MSS. omnes, *raditur.*

(l) Ita MSS. & edit. Veron. vero, *præbiberunt.*

(m) Sic MSS. omnes; editi autem *domitorem.*

(n) Ita MSS. cum Veron. alii edit. *fuit infectus.*

(o) Ita MSS. editi, *nequeat.*

(p) Editi omittunt &.

cognoscat : sit omnibus amabilis ; & universa propinquitas ro-  
sam ex se natam gaudeat. Discat statim quam habeat alte-  
ram (a) aviam , quam amitam ; cui Imperatori , cui exerci-  
tui tyruncula nutriatur. Illas desideret , ad illas tibi minitetur  
abscessum.

5. Ipse habitus & vestitus doceat eam , cui promissa sit. Cave  
ne aures ejus perfores : ne cerussa & purpurisso consecrata  
Christo ora depingas ; nec collum auro & margaritis premas ;  
nec caput gemmis oneres ; nec capillum irrufes , & ei aliquid  
de gehennæ ignibus auspiceris. Habeat alias (b) margaritas ,  
quibus postea venditis , emptura est preciosissimum (c) marga-  
ritum.

Prætextata nobilissima quondam femina , jubente viro He-  
metio (d) , qui patruus Eustochii Virginis fuit , habitum ejus  
cultumque mutavit : & neglectum crinem mundano more (e)  
texuit , vincere cupiens & Virginis propositum , & matris de-  
siderium : & ecce sibi (f) eâdem nocte cernit in somnis venisse  
Angelum terribili facie minitantem pœnas , & hæc verba fran-  
gentem : Tu (g) ausa es viri imperium præferre Christo ? Tu ca-  
put Virginis Dei tuis sacrilegis atrectare manibus , quæ jam  
nunc arescent , ut sentias excruciatâ quid feceris ; & finito men-  
se quinto , ad inferna ducaris. Sin autem perseveraveris in sce-  
lere , & marito simul orbaberis , & filiis. Omnia per ordinem  
expleta sunt , & seram miseræ pœnitentiæ velox signavit in-  
teritus. Sic ulciscitur Christus violatores (h) Templi sui ; sic  
gemmas & pretiosissima ornamenta defendit. Et hoc retuli , non  
quod insultare velim calamitatibus infelicium , sed ut te (i) mo-  
neam , cum quanto metu & cautione servare debeas , quod  
Deo (k) spondidisti.

6. Heli sacerdos offendit Deum ob vitia liberorum. Episco-  
pus fieri non potest , qui filios habuerit luxuriosos & (l) non

r. Reg. 1.  
& 4.

(a) Sic cod. 4. alii ut editi , & al-  
teram aviam.

(b) Cod. 3. illas margaritas , probe.

(c) Cod. 4. preciosissimam margaritam.

(d) Sic tres MSS. unus , Hemetico.  
Editi , Himerio.

(e) Alter cod mundano gradu.

(f) Tres primi MSS. ibi. Veron.  
tibi , maie.

(g) Ita omnes cod. MSS. Editi ve-  
ro , tunc ausa es.

(h) German. 2. in violatoribus.

(i) Hanc vocem restitimus opz 4.  
MSS codd.

(k) Tres codd. quod Domino spon-  
didisti.

(l) Sic constanter MSS. cum Veron.  
in Editis vero cæteris deest &.

1. Tim. 3. *subditos. At (a) è contrario de muliere scribitur, quod salva fiet per filiorum generationem, si permanferit (b) in fide & charitate, & sanctificatione cum pudicicia. Si perfecta ætas & sui juris imputatur parentibus, quanto magis lætens & fragilis, quæ juxta sententiam Domini, ignorat dexteram & sinistram, id est, boni & mali nescit (c) differentiam? Si sollicita provides, ne filia percutiatur a vipera; cur non eadem cura provideas, ne feriat a Malleo universæ terræ? Ne bibat de aureo calice Babylonis; ne egrediatur (d) cum Dina, & velit videre filias regionis alienæ? Ne ludat pedibus, ne trahat tunicas? Venena (e) non dantur, nisi melle circumlita: & vitia non decipiunt, nisi sub specie umbraque virtutum. Et quomodo, inquires? Peccata patrum filiis non redduntur, nec filiorum parentibus; sed anima quæ peccaverit, ipsa morietur. Hoc de his dicitur, qui possunt sapere, de quibus in Evangelio scriptum est: ætatem habet, loquatur pro se. Qui autem parvulus est, & sapit ut parvulus, donec ad annos sapientiæ veniat, & Pithagoræ (f) littera eum perducatur ad bivium, tam bona ejus quam mala parentibus imputantur. Nisi fortè æstimas Christianorum filios, si baptisma non acceperint, ipsos tantum reos esse peccati, & non etiam scelus referri ad eos, qui dare noluerint: maxime eo tempore, quo contradicere non poterant qui accepturi erant: sicut è regione salus infantium, Majorum lucrum est. Offerre necne (g) filiam, potestatis tuæ fuit (quamquam alia sit tua conditio, quia (h) prius eam vovisti, quam conciperes) ut autem oblatam negligas (i), ad periculum tuum pertinet. Qui claudam & mutilam, & qualibet sorde maculatam obtulerit hostiam, sacrilegii reus est: quanto magis qui partem corporis sui, & illibatæ animæ puritatem regis amplexibus parat, si negligens fuerit punietur?*

Joan. 9. 21. *tum est: ætatem habet, loquatur pro se. Qui autem parvulus est, & sapit ut parvulus, donec ad annos sapientiæ veniat, & Pithagoræ (f) littera eum perducatur ad bivium, tam bona ejus quam mala parentibus imputantur. Nisi fortè æstimas Christianorum filios, si baptisma non acceperint, ipsos tantum reos esse peccati, & non etiam scelus referri ad eos, qui dare noluerint: maxime eo tempore, quo contradicere non poterant qui accepturi erant: sicut è regione salus infantium, Majorum lucrum est. Offerre necne (g) filiam, potestatis tuæ fuit (quamquam alia sit tua conditio, quia (h) prius eam vovisti, quam conciperes) ut autem oblatam negligas (i), ad periculum tuum pertinet. Qui claudam & mutilam, & qualibet sorde maculatam obtulerit hostiam, sacrilegii reus est: quanto magis qui partem corporis sui, & illibatæ animæ puritatem regis amplexibus parat, si negligens fuerit punietur?*

Deut. 15. *tem oblatam negligas (i), ad periculum tuum pertinet. Qui claudam & mutilam, & qualibet sorde maculatam obtulerit hostiam, sacrilegii reus est: quanto magis qui partem corporis sui, & illibatæ animæ puritatem regis amplexibus parat, si negligens fuerit punietur?*

7. *Postquam grandiuscula esse cœperit, & in exemplum spon-*

(a) Tres codd. omittunt at.  
 (b) Ita omnes MSS. cum Theodoro. Editi permanferunt.  
 (c) Sic tres MSS. Editi prætermittunt nescit.  
 (d) Unus Germ. ingrediatur.  
 (e) Cod. 3. addit enim, non malè: ita paulo post, attende quæstionem: & quomodo, &c.

(f) Omnes codd. Pythagoræ litteræ .... perducant.  
 (g) Duo posteriores MSS. omittunt necne.  
 (h) Ita duo MSS. alii vero cum editis, quæ.  
 (i) Sic MSS. omnes: editi, non negligat.

si sui crescere sapientia, etate, & gratia apud Deum & homines, pergat ad Templum veri patris cum parentibus suis; sed cum illis non egrediatur è Templo. Quærant eam in itinere sæculi inter turbas & frequentiam propinquorum (a), & nusquam alibi reperiant, nisi in adyto scripturarum, Prophetas & Apostolos de spiritualibus nuptiis sciscitantem. Imitetur Mariam, quam Gabriel solam in cubiculo suo reperit: & ideo forsitan timore perterrita est, quia virum, quem non solebat, aspexit. Emuletur eam de qua dicitur: omnis gloria ejus filia Regis ab intus. Loquatur & ipsa electo (b) charitatis jaculo vulnerata: introduxit me Rex in cubiculum suum. Nunquam exeat foras, ne invenient eam qui circumeunt civitatem; ne percutiant & vulnerent, & auferentes (c) theristrum pudicitia, nudam in sanguine derelinquant: quin potius quum aliquis ostium ejus pulsaverit, dicat: Ego murus, & ubera mea turris: lavi pedes meos, non possum inquinare eos.

Psal. 44. 14.

Cant. 1. 3.

Cant. 8. 10.

8. Non vescatur in publico, id est, in parentum convivio, ne (d) videat cibos quos desideret. Et licet quidam putent majoris esse virtutis præsentem contemnere voluptatem: tamen ego arbitror securioris continentia (e) esse, nescire quod quæras. Legi quondam in Scholis puer: Ægre reprendas, quod finas (f) consuescere.

Mimus P. S. rus.

Discat jam nunc & vinum non bibere, in quo est luxuria. Ante annos robuste etatis, periculosa est teneris (g) gravis abstinentia: usque ad idem tempus, si necessitas postulaverit, & balneas adeat, & vino utatur modico propter stomachum, & carniū edulo sustentetur, ne prius deficiant pedes, quam currere incipiant. Et hæc (h) dico juxta indulgentiam, non juxta imperium, timens debilitatem, non docens luxuriam. Alioqui quod Judaica superstitio ex parte facit in rejectione (i) quorum-

(a) Duo codd. Frequentiam populorum vel propinquorum & nusquam alibi eam reperiant. Ita etiam cod. prior, sed omittit alibi: tertius vero cod. Irrequentiam turbarum & nusquam eam reperiant.

(b) Cod. unus, lecto, alter, læto. Veron. dilecto.

(c) Sic restitimus hunc locum ope 4. codd. MSS. Editi: & auferant theristrum pudicitia, nudam &c.

(d) Duo codd. Germ. nec.

(e) Tres MSS. securioris continentia nescire quod quæras.

(f) Sic optime in MSS. edit. finis

(g) Editi teneris & gravis abstinentia; usque ad id tempus.

(h) Editi, hoc.

(i) Codd. hic sibi invicem adversantur: alii enim, in execratione, alii in dejectione, alii tandem, in ejectione præferunt.

dam animalium atque escarum, quod & Indorum Brachmanæ (a) & Ægyptiorum Gymnosophistæ in Polentæ (b) & Orizæ & pomorum solo observant cibo, cur Virgo Christi non faciat (c) in toto? Si tanti vitrum, quare non & (d) majoris sit pretii margaritum? Quæ nata est ex promissione, sic vivat, ut illi vixerunt, qui de repromissione generati sunt. ÆQUA GRATIA æquum habeat & laborem. Surda sit ad organa; Tibia, Lyra, Cithara, cur facta sint, nesciat.

9. Reddat tibi pensum quotidie de scripturarum floribus, certum (e) Græcorum versuum numerum. Sequatur statim Latina eruditio: quæ (f) si non ab initio os tenerum composuerit; in peregrinum sonum lingua corrumpitur, & externis vitiis sermo patrius sordidatur. Te habeat magistram, te rudis imitetur infantia. Nihil in te & patre suo videat, quod si fecerit, peccet. Mementote vos parentes Virginis, & magis eam exemplis doceri (g) posse, quam voce. CITO FLORES pereunt, cito violas & liliū & crocum pestilens aura corrumpit. Nunquam absque te procedat in publicum. Basilicas Martyrum & Ecclesias sine matre non adeat. Nullus ei juvenis, nullus cincinnatus arrideat. Vigiliarum dies & solemnes pernoctationes sic virguncula nostra celebret; ut ne transverso quidem ungue à matre discedat.

Nolo de ancillulis suis aliquam plus diligit, cujus crebro auribus insusurret. Quidquid uni loquitur, hoc omnes sciant. Placeat ei comes, non compta atque formosa, quæ liquido guttore carmen dulce moduleretur; sed gravis, pallens, sordidata, subtristis. Præponatur ei probæ fidei, & morum ac pudicitie Virgo veterana, quæ illam doceat, & assuescat exemplo ad orationes & psalmos nocte consurgere; mane hymnos canere, tertia, sexta, nona hora stare in acie quasi bellatricem Christi, accensaque lucernula (h) reddere sacrificium vespertinum. Sic dies transeat, sic non inveniatur laborantem. ORATIONI lectio, lectioni

Horz cano-  
niz.

(a) Duo codd. Brachminæ: Veron. Brachmani.

(b) German. 4. in Polenta & Oriza.

(c) 3. German. non facit.

(d) Ita omnes MSS.

(e) Sic optime hunc locum restitui-  
mus ope trium MSS. ubi antea lege-

batur, Reddat tibi pensum quotidie de  
scripturarum floribus certum. Liscaz  
Græcorum versuum numerum.

(f) Tres MSS. cui si non.

(g) Idem tres MSS. docere posse.

(h) Codd. MSS. partim lucerna, par-  
tim lucernacula.



*succedat oratio. Breve videbitur tempus, quod tantis dierum (a) varietatibus occupatur.*

10. *Discat & lanam facere, tenere colum, ponere in gremio calathum, rotare fufum, stamina pollice (b) ducere. Spernat bombicum telas; serum (c) vellera; & aurum in fila lentescens. TALLIA VESTIMENTA paret, quibus pellatur frigus, non quibus vestita corpora nudentur. Cibus ejus olusculum sit & similia, raroque pisciculi. Et ne gulæ præcepta longius traham, de quibus in alio loco loquutus sum plenius, sic comedat, ut semper esuriat: ut statim post cibum possit legero, orare (d), psallere. Displicent mihi, in teneris (e) maxime ætatibus, longa & immoderata jejunia, quibus (f) junguntur hebdomades, & oleum in cibo, ac poma vetantur. Experimento didici, asellum in via quum lassus fuerit, diverticula quærere. Faciant hoc cultores Iſidis & Cybeles, qui gulosa abstinentia Phasides aves, ac fumantes turtures vorant, ne scilicet cerealia dona contaminent. Hoc in perpetuum (g) jejunium præceptum sit; ut longo itineri vires præpetes (h) supparentur: ne in prima mansione currentes, corruamus in mediis. Caterum, ut ante scripsi in Quadragesimâ continentia vela pandenda sunt, & tota aurigæ retinacula equis laxanda properantibus. Quamquam alia sit conditio secularium, alia Virginum, ac Monachorum; secularis homo in Quadragesimâ ventris ingluviem decoquit, & in cochlearum morem succo victitans suo, futuris dapibus ac saginæ aqualiculum parat. Virgo & Monachus sic in quadragesimâ suos dimittant (i) equos, ut sibi meminerint semper esse curiendum. FINITUS LABOR, MAJOR, infinitus moderatior est. Ibi enim respiramus, hinc perpetuò incedimus.*

11. *Si quando ad suburbana pergis, domi filiam non relin-  
quas; nesciat (k) sine te, nec possit vivere; & quum sola fue-*

(a) Veton. operum. reclamantibus MSS.

(b) Edit. pollice deducere.

(c) Omnes omnino MSS. sericum

(d) Ita omnes MSS. in Editis deest, crare.

(e) Tres MSS. vel maxime.

(f) Ita omnes codd. MSS. Editi, in quibus.

(g) Unus e Germ. codd. præcipuum

jejunium.

(h) Ita optime ex 4. MSS. codd. Edit. præpetes vires, mox Veton. supparent, frustra.

(i) Ita 4. MSS. & Veton. cæteri Editi, admittant.

(k) MSS. partim: nesciat sine te posse vivere: partim, nesciat sine te nec posse vivere.

rit pertimescat. Non habeat colloquia secularium, non (a) malarum Virginum contubernia. Non intersit nuptiis servulorum, nec (b) familiae perstreptentis lusibus misceatur. Scio præcepisse quosdam, ne virgo Christi cum Eunuchis lavet (c), nec cum maritatis feminis: quia alii non deponunt animos virorum; aliae tumenibus uteris præferunt fœditatem. Mihi omnino in aâulta Virgine lavacra displicent, quæ seipsam debet erubescere, & nudam videre non posse. Si enim vigiliis & jejuniis macerat corpus suum, & in servitutem redigit; si flammam libidinis & incentiva (d) ferventis ætatis extinguere cupit continentia frigore; si appetitis sordibus turpare festinat naturalem pulchritudinem: cur è contrario balneum fomentis sopitos ignes suscitât?

12. Pro gemmis & serico divinos codices amet, in quibus non auri & pellis Babylonicæ (e) vermiculata pictura; sed ad fidem placeat emendata & erudita distinctio. Discat primo Psalterium, his se canticis (f) avocet; & in Proverbiis Salomonis erudatur ad vitam. In Ecclesiaste consuescat (g) quæ mundi sunt calcare. In Job virtutis & patientiæ exempla sectetur. Ad Evangelia transeat, nunquam ea positura de manibus. Apostolorum Acta, & Epistolas, rota cordis imbibat (h) voluntate. Quumque pectoris sui cellarium (i) opibus locupletaverit; mandet memoriæ Prophetas, Heptateuchum, & Regum, & Paralipomenon libros, Ezra quoque & Esther volumina. Ultimò (k) sine periculo discat Canticum Canticorum; ne si in exordio legerit, sub carnalibus verbis, spiritualium nuptiarum Epithalamium non intelligens, vulnereur. Caveat omnia apocrypha. Et si quando ea non ad dogmatum veritatem sed ad signorum reverentiam legere voluerit; sciat non eorum esse, quorum titulis prænotantur: multaque (l) his admixta vitiosa, ET GRANDIS esse prudentiæ aurum in luto quærere. Cypriani opuscula semper

(a) Tres MSS. & malarum.

(b) Unus, ne; optime.

(c) Germ. tert. habites.

(d) Cod. secundus, incentiva puerilia ætatis; tertius vero; incentiva puerilia ætatis.

(e) Omnes MSS. Babylonia.

(f) Cod. ult. his se canticis sanctam vocet.

(g) Cod. tert. consuescat cavere quæ mundi sunt. In Job.

(h) Duo codd. rota imbuar voluntate.

(i) Sic constanter MSS. Editi; his opibus, minus concinne.

(k) Iterum sic omnes MSS. Editi autem, ad ultimum.

(l) Tres codd. multaue in his.

in manu teneat. Athanasii Epistolae & Hilarii libros inoffenso decurrat (a) pede. Illorum tractatibus, illorum delectetur ingeniiis, in quorum libris pietas fidei non vacillat (b). Cæteros sic legat, ut magis iudicet quam sequatur.

13. Respondēbis : Quomodo hæc omnia mulier sæcularis, in tanta frequentia hominum, Romæ custodire poterō ? Noli ergo subire onus, quod ferre non potes : sed postquam ablastraveris eam cum Isaac, & vestieris cum Samuele ; mitte aviæ & amitæ. Redde preciosissimam gemmam cubiculo Mariæ, & cunis Jesu vagientis impone. Nutriatur in monasterio ; sit inter Virginum choros ; jurare non discat ; mentiri sacrilegium putet ; nesciat sæculum ; vivat angelicè ; sit in carne sine carne ; omne hominum genus sui simile putet. Et, ut cætera taceam, certe (c) te liberet servandi difficultate, & custodiæ periculo. MELIUS TIBI EST desiderare absentem, quam parere ad singula, quid loquatur, cum quo loquatur, cui annuat, quem libenter aspiciat. Trade Eustochio parvulam, cujus nunc & ipse vagitus pro te oratio est. Trade (d) comitem futuram castitatis heredem. Illam videat, illam amet, illam primis miretur ab annis, cujus & sermo, & incessus, & habitus, doctrina virtutum est. Sit in gremio aviæ, quæ repetat in nepte, quidquid præmisit (e) in filia, quæ longo (f) usu didicit nutrire, servare, docere Virgines : in cujus corona centenarii quotidie numeri castitas textitur. Felix Virgo, Felix Paula Toxotii, quæ PER AVIÆ amitæque virtutes nobilior est sanctitate, quam genere. O si tibi contingeret videre socrum & cognatam tuam, & in parvis corpusculis ingentes animos contuereris (g) : pro insita tibi pudicitia non ambigerem, quin præcederes filiam ; & primam Dei sententiam, secunda Evangelii lege mutares. Næ (h) tu parvipenderes aliorum desideria liberorum ; sed teipsam magis offerres Deo. Sed quia tempus est amplexandi, & tempus longe fieri à complexibus : & uxor non habet potestatem corporis sui : & unusquisque in qua vocatione vocatus est, in ea permaneat in Do-

Æncid. 3.

(a) MSS. omnes ; currat.

(b) Ita omnes MSS. editi, vacillet.

(c) Omnes MSS. Certe libere servandi difficultatem custodiat periculum.

(d) Ita optimè unus: Editi ; trade comitem sanctitatis, futuram heredem.

Minus probè.

(e) Idem, promisit.

(f) 4. MSS. longa via.

(g) Sic quatuor MSS. codd. ed. intueri.

(h) Alter, & parvipenderes . . . & teipsam.

*mino ; & qui sub jugo est , ita (a) debet currere , ne in luto comitem derelinquat ; totum redde in sobole , quod in te interim distulisti. Anna filium quem Deo voverat , postquam obtulit in tabernaculo , numquam recepit : indecens arbitrata , ut futurus Propheta in ejus domo cresceret , quæ adhuc alios filios habere cupiebat. Denique postquam concepit & peperit , non est ausa ad Templum accedere , & vacua apparere coram Domino , nisi prius redderet quod debebat : talique immolato sacrificio , reversa domum , quinque (b) liberos sibi genuit , quia primogenitum Deo pepererat. Miraris felicitatem sanctæ mulieris ? Imitare fidem. Ipsum (c) me , si Paulam miseris , & magistrum & nutritium spondeo. Gestabo humeris , balbutientia (d) senex verba firmabo , multo gloriosior mundi Philosopho ; qui non regem Macedonum Babylonio periturum veneno ; sed ancillam & sponsam Christi erudiam , regnis cœlestibus offerendam.*

(a) Omnes codd. Sic debeat currere.

(b) Alter cod. quinque liberos , quia primogenitum dederat , peperit. Miraris , &c.

(c) Ita unus MS. Editi ; Ipse si Paulam miseris , & Magistrum me & nu-

triticium spondeo.

(d) Unus cod. balbutientia semiverba firmabo. Alter , balbutientia senis verba firmabo. Duo , balbutientia senex verba firmabo. Editi ; Balbutientia senex verba firmabo.



Talisman .



Paroles qui sont sur le bord extérieur .

تنفع هذه الطائفة ٧ مبارله لسعة ٩ الفقر لعلة الكلاله لغمره الولاره لقطع الرعا  
 و المفاو للقوق نسره مالمو ٦ اورده لبلان من رانا ذالده ولولولماور ٤ عراز لقطع

الدوا ٩ اطفل ينسونا او للقوق جرمته دكره بزرده له ٧ مالمو ٧

M<sup>le</sup> le Duc de Sully

# Talisman.



Paroles qui sont sur le bord exterieur .

لا تسبه لها له لسه الفقد لعطة الكلا لغير الوار لقطع الرعا  
 نسه لملو او ذوله ثلاث مرات زان ذواله ولو لولوا و ذره لقطع

لانشو طامه للقوق بر منه ذره لبر حده له و ذره

M<sup>le</sup> Duc de Suilly

# DE L'ASTROLOGIE JUDICIAIRE.

## §. I.

### *Description d'un Talisman singulier.*

**V**Oici un monument , qui sans être de la classe & de la nature de ceux que je viens de publier , n'en est ni moins singulier , ni moins curieux : à la vérité il n'est pas d'une antiquité qui aille jusqu'aux tems de la République Romaine ; mais il est le fruit de la première de toutes les sciences , à quoi la vanité des hommes s'est avisé infructueusement de s'appliquer.

C'est une tasse de cuivre jaune , entièrement semblable à un bassin de balance d'une médiocre grandeur. Elle est chargée en cœur d'un chien , représenté marchant de droit à gauche , & portant les yeux sur deux disques , qui quoiqu'un peu au-dessus , sont pourtant devant lui. Ces disques brochent l'un sur l'autre , & ont l'un deux , l'autre trois lignes de lettres , qui sont de véritables chiffres. Cinq étoiles accompagnent ces disques ; deux d'un côté , & trois de l'autre. Les deux étoiles sont séparées par l'angle d'un carré où il y a neuf cases , ces cases sont formées par deux lignes perpendiculaires & deux horizontales , qui se croisent , & chaque case a un chiffre Arabe , dont voici la valeur & la position ;

8	4	3
1	6	5
7	2	9

Au côté opposé on voit un carré semblable , qui fait paroli au premier de cette sorte,

Hhh ij

2	9	4
7	5	3
6	1	8

Entre les deux carrés , & perpendiculairement sur le chien , il y a neuf petites lignes , composées de mots Arabes ; les mots des six premières ne signifient rien. Le sens des trois dernières est celui-ci , selon Monsieur Afcari ( 1 ) : » Le Seigneur suffit à celui qui » a confiance en lui ; car Dieu exauce son peuple. » Que la miséricorde & la paix soient sur Mahomet » notre Seigneur , & sur sa sainte famille. « Au-dessus du second carré on remarque plusieurs caractères arbitraires : ces caractères sont suivis de quatre lignes d'Arabe , qui porte ; [ »(2) Au nom de Dieu débonnaire & miséricordieux. De même que le Ciel s'entrouvre , qu'il obéit » à son Seigneur , & se conforme avec justice à sa volonté. » De même que la terre ouvre son sein , & qu'elle pousse » au dehors ce qu'elle renfermoit : ] Ainsi puisse la femme » enceinte mettre au monde son fruit en fanté par la grace » de Dieu : que Dieu lui-même fasse sortir son enfant , & » quand elle sera en travail qu'elle se délivre aisément. » Colique , retire-toi. «

Entre ces paroles , le dernier carré & le chien , paroissent deux poissons ou hydres affrontées , qui semblent vouloir se devorer , & qui ont leur queue entrelassée ensemble avec beaucoup d'art & de symmétrie. Vient ensuite un scorpion , & enfin un serpent , au-dessous duquel on compte jusqu'à cinq petits cercles enclavés les uns dans les autres , qui partent d'un seul & unique centre , parce que se repliant les uns sur les autres , ils vont en ligne spirale se terminer au bord de la tasse. Ces cercles ne sont composés que de mots Arabes ; & comme tous ces mots sont arbitraires , ils ne présentent aucun sens.

(1) Prêtre Maronite , Interprete  
du Roy pour les langues Orientales.  
C'est lui qui m'a donné l'explication  
de tout l'Arabe dont ce Talisman est

chargé.

(2) Ce qui est enfermé entre deux  
crochets [ ] est tiré du commence-  
ment du 84. chapitre de l'Alcoran.



L'exterieur de la tasse n'a pour toutes figures qu'une ligne entiere d'Arabe , qui occupe tout le bord , & qu'on a renduë ainsi : » Cette benite tasse est salutaire contre la morsure des serpens , des scorpions , & des chiens enragés ; » contre les accouchemens difficiles & les hemorrhagies ; » pour procurer du bon lait aux nourrices , sans nuire à » l'enfant dont elles sont enceintes ; contre la colique.

» Ceux qui ont été mordus , s'ils veulent guérir , doivent boire trois fois dans cette tasse , ou envoyer exprès des personnes qui y boivent trois fois à leur intention ; » & par la grace de Dieu ils seront guéris. Mais pour accoucher heureusement , il faut boire de l'eau où il y ait du saffran. De même pour arrêter les pertes de sang , & rendre bon le lait d'une femme grosse sans nuire à son fruit , il faut prendre de l'eau chaude par le nez dans la tasse , ainsi qu'on l'a experimenté.

» Tout cela est tiré des Archives de la Forteresse de Damas , & collationné exactement sur l'original. «

Voilà un Talisman d'une espece particuliere. J'ai déjà marqué en général les regles (1) qu'on observoit en faisant ces sortes de curiosités : je vais dire deux mots de la science qui enseigne à les faire.

## §. I I.

*Origine de l'Astrologie Judiciaire. Son antiquité. Son progrès. Ses écoles différentes. Caracteres distinctifs de chaque école. Combien les Arabes modernes ont alteré l'Astrologie Judiciaire. Différence des Arabes modernes & des Arabes anciens.*

Cette science est celle qu'on connoît sous le nom d'Astrologie Judiciaire ; elle doit sa naissance à l'Astronomie. Ceux qui faisoient profession de cette derniere , voyant que l'étude du cours & du mouvement des astres ne leur apportoit que peu ou point de profit , se transformerent

(1) Voyez plus haut pag. 287.

en Astrologues, & profitant du foible de l'homme, qui le porte à vouloir pénétrer l'avenir, ils firent d'une fort belle science un art de charlatan.

Les premiers qui le mirent en vogue, furent les Chaldéens, & Strabon remarque qu'il y avoit à Babylone un Observatoire destiné à loger cette sorte de Philosophes du Pays, qui s'adonnoient à l'Astronomie, & qu'on a depuis appellés *Chaldéens*; que partie d'entre eux faisoient métier de tirer l'horoscope; mais qu'ils étoient sifflés par les autres (1). Malgré le mépris de leurs confrères, ils ne laisserent pas de fortir de la Babylonie, & de se répandre d'abord dans l'Egypte, ensuite dans la Grece, & enfin dans le reste de l'Univers, où on les appelloit tantôt *Chaldéens*, tantôt *Astrologues*, souvent *Genethliques*, quelquefois *Planétaires*, *Mathématiciens*, &c.

Ce progrès donna lieu à trois écoles différentes d'Astrologie Judiciaire; la premiere étoit celle des Chaldéens mêmes, l'autre celle des Egyptiens, & la dernière celle des Grecs.

L'école des Chaldéens, pour justifier la suite continué de quatre cens soixante & treize mille ans d'observations (2) Astronomiques, qu'elle se vançoit d'avoir dressées à l'arrivée d'Alexandre dans l'Asie, enseignoit que le monde étoit de toute éternité: Qu'il étoit gouverné par quarante-une étoiles ou constellations, dont trente étoient hors du Zodiaque, & onze dans le Zodiaque. Que les unes & les autres étoient Dieux, avec cette différence, que les étoiles du Zodiaque avoient un pouvoir absolu, au lieu que celui des autres étoit subordonné: & ainsi les trente étoiles qui étoient à droit & à gauche du Zodiaque, n'étoient que des Divinités subalternes: aussi les Chaldéens ne les qualifioient-ils que du titre de *Conseillers*, d'où les Romains

(1) Αφ' ἧσθε δ' ἐν τῇ Βαβυλωνίᾳ κατὰ τοιαύτη τοῖς ἐπιχωρίοις φιλοσόφοις, τοῖς Χαλδαίοις προπαγορευομένοις, οἱ περὶ ἀστρονομίαν εἰσὶ τὸ πλέον. Προσποιῶνται δὲ πνεῖς ἔ γενεθλιαλογεῖν, ἧς ἔχουσι δέχονται οἱ ἕτεροι. Strab. lib. 13. pag. 739.

(2) Si les Chaldéens, dit Cicéron, ont mis 47000 ans à observer & considérer la naissance des enfans: pourquoi ont-ils cessé de le faire? De divinât. lib. 2. n. 97. Vide Diad. sicul. lib. 2.

ont peut-être tiré leurs Dieux *Consentes*. Quinze de ces étoiles étoient dans l'hémisphere supérieur, & les quinze autres dans l'hémisphere inférieur : c'étoient comme deux tribunaux ou regences, qui regloient tout par indivis, & qui pour agir avec plus de concert, avoient établi un commerce mutuel par le moyen d'un Courier, qu'elles s'envoyoient régulièrement de dix en dix jours, qui les mettoit au fait de l'état des choses de l'hémisphere des unes & des autres.

Quant aux étoiles de la première classe, qui étoient celles du Zodiaque, elles avoient partagé entre elles l'année en onze parties, & comme chacune avoit son mois, chacune regnoit à son tour, quoi qu'un peu plus les unes que les autres. Il est vrai que la divinité, la vertu, la force & l'influence, tant de ces étoiles que des trente autres, ne résidoient pas dans les signes ou constellations qui frappent nos yeux, & qu'on voit dans le Ciel, mais dans des étoiles infiniment plus élevées, qu'on concevoit en esprit, & qui occupoient dans le firmament la place à laquelle les étoiles apparentes répondoient. Sur ce pied le Soleil, la Lune & les autres planètes n'étoient pas Dieux, selon les Chaldéens, mais interprètes des Dieux : & voilà pourquoi en faisant leur cours ils ne sortoient jamais du Zodiaque, afin d'être instruits de la volonté des Dieux, & de la notifier aux hommes.

Il faut avouer que pour une science aussi impliquée & aussi abstraite que l'Astrologie Judiciaire, rien n'étoit plus simple que celle des Chaldéens : mais les Egyptiens la tirèrent bientôt de cette simplicité. Car, soit qu'ils l'eussent reçûe telle des Chaldéens, ou qu'ils la leur eussent communiquée (1) eux-mêmes, ils ne furent pas long-tems à la défigurer. En effet ils tenoient bien avec leurs voisins, que tous les astres étoient autant de Dieux, mais ils prétendoient que le Soleil, sous le nom d'Osiris, &

(1) Il n'y a nul inconvénient de croire, qu'une colonie d'Egyptiens, même de sçavans Egyptiens, ont été habités dans les plaines de la Babylo-

nie long-tems avant que Babylone fût bâtie. Voyez Diod. de Sicile *Biblioth. lib. 1. p. 17. A. Joseph. Antiq. lib. 1. c. 5.*

la Lune, sous celui d'Isis, gouvernoient l'Univers : & néanmoins, par un contraste dont on ne sçauroit guères rendre raison, ils attribuoient aux étoiles des influences invincibles, qu'ils attachoient à leurs *Bornes*, à leurs *Domiciles*, à des *Triangles*, à des *Decans*, & à l'*Ascension* & *Exaltation* des planètes.

Pour autoriser les progrès qu'ils se glorifioient d'avoir fait dans l'étude des astres, ils se donnoient une antiquité où l'on se perdoit : car non contents d'avancer que Vulcain avoit régné parmi eux pendant des siècles innombrables, ils soutenoient que le regne du Soleil son fils, avoit été de six cens mille six cens soixante & seize années. A la faveur de ces reveries les Egyptiens n'ont pas laissé de rendre quelque service aux Astronomes : car il est certain qu'ils ont les premiers découvert, que la Lune empruntoit sa lumière du Soleil ; ce qui a été embrassé universellement par les Grecs.

Ces derniers à leur tour, ont fait à l'égard de l'Astrologie des Chaldéens, ce que les Egyptiens avoient fait avant eux : ils en ont pris le fond, & ils l'ont accommodé à leur goût & à leur génie. Ils ont commencé par en rapporter toutes les parties à leur Mythologie : ce qui les a obligés d'assigner des raisons aussi différentes, que nouvelles de l'apothéose des astres. Ainsi en adoptant, par exemple, la constellation que leurs maîtres appelloient *le Fleuve*, ils lui attribuoient une origine de leur invention, débitant que ce fleuve étoit l'Eridan (1), tandis que les Egyptiens enseignoient que c'étoit le Nil.

Les Grecs firent encore plus ; car des onze signes du Zodiaque que les Chaldéens comptoient seulement, ils en firent douze ; mettant la balance à la place des pattes ou pinces du scorpion, & renfermant ce dernier dans l'espace que son corps & sa queue occupoient auparavant. Ils partagerent de même le Zodiaque en douze parties égales, qu'ils distribuèrent aux douze signes ; au lieu que les Chaldéens leur assignoient aux uns vingt, aux autres

(1) Soit que ce fût le Po. ou plutôt l'Eridan d'Attique, ou l'Eridan de Thessalie, comme on est fondé de le croire.

quarante degrés , selon leur qualité , ou plutôt selon l'idée qu'ils s'en étoient formée.

Voilà le prélude des changemens que les Grecs firent dans la Sphère des Chaldéens , en voici la consommation.

1°. Ils attribuerent respectivement aux planètes la même vertu , les mêmes qualités , les mêmes influences qu'aux constellations , au contraire des Chaldéens , qui referoient aux seules constellations le droit & l'honneur de décider en général & en particulier , de tous les événemens qui arrivoient dans le monde sublunaire ; & posoient pour principe , que les planètes n'y avoient d'autre part que celle de les annoncer.

2°. Ils n'admettoient guères que les constellations visibles dont les Chaldéens leur avoient donné la connoissance ; & laissoient là les constellations invisibles & intellectuelles , que les Chaldéens concevoient dans le Ciel , & auxquelles ils attribuoient la vertu *genethliaque* , c'est-à-dire , le privilege despotique de fixer le sort des hommes ; leur élévation & leur bassesse , leur santé & leurs maladies , leur richesses & leur pauvreté , leur bonheur & leur malheur , leurs plaisirs & leurs déplaisirs , leur beauté & leur laideur , leurs agrémens & leurs desagréments , leur constance & leur légereté , leur teint , leur couleur , leur taille , les tâches de leur visage , leurs emplois , leurs charges , leurs dignités , leurs honneurs , leur humeur , leur temperament , leur esprit , leurs talens ; en un mot leurs bonnes & mauvaises qualités & tout le détail de leur vie , depuis le premier instant de leur naissance jusqu'à celui de leur mort.

3°. Ils transporterent aux signes visibles les vertus , que les Chaldéens attachoient uniquement aux signes invisibles & intellectuels. Sur ce pied les Grecs croyoient de la meilleure foi du monde , que les signes visibles entant que signes , ou parce qu'ils portoient un tel nom , ou qu'ils représentoient un tel animal , & avoient une telle figure , produisoient un tel effet , ou pronostiquoient un tel événement : tandis que les Chaldéens ne perdant jamais de vûe le Zodiaque intellectuel qu'ils avoient établi , rappor-

toient tout cela aux lieux mêmes du Ciel que les signes visibles occupoient , & à la distance où ils étoient d'un ou de plusieurs autres signes , selon qu'ils convenoient ou *disconvenoit* ensemble.

Je ne finirois point , si je voulois marquer exactement les changemens & les altérations, que les Grecs introduisirent dans l'Astrologie des Chaldéens: je dis des Chaldéens, car leur origine , le commerce & l'intérêt ne leur permettoient guères d'ignorer celle des Egyptiens , ni leur esprit de la recevoir dans toute sa pureté. En revanche les Arabes ont traité depuis de même l'Astrologie des Grecs ; en quoi les Modernes ont rendu le paroli aux Arabes.

Je n'ai garde au reste de confondre les Arabes , dont je parle , avec les anciens Arabes , qui ayant reçu l'Astrologie Judiciaire des auteurs mêmes de cette science , la reduisoient au culte des Planètes ; non qu'ils crussent que ces astres fussent des divinités , mais parce qu'ils étoient persuadés que les pures intelligences (1) , de la médiation desquelles ils ne pouvoient , disoient-ils , se passer ici bas , y faisoient leur demeure & les animoient , comme l'ame anime notre corps.

Pour se rendre donc favorable les pures intelligences ; ils honoroient les planètes comme leur sanctuaire : en conséquence ils gravoient leur figure , & assignoient à chacun tel pays , telles plantes , tels arbres , tels minéraux , &c. Ils partageoient entre eux les jours , les nuits , les heures & les momens. Ensuite ils observoient leur cours , leur maison , leur séjour , leur lever , leur coucher , leur opposition , leur conjonction , leur phase , leur aspect , leurs radiations , & tout ce qui en resuloit. Cela fait , vouloient-ils , par exemple , obtenir quelque faveur par l'intercession de Saturne , ils choissoient le Samedi & la première heure : parce que ce jour & cette heure sont le jour & l'heure planétaire de Saturne : & se revêtant d'habits convenables & sympathiques avec ce planète , ils adrefoient à la figure gravée qu'ils en avoient , une formule de prieres dressée exprès , avec une entiere confiance que la

(1) Voyez Pocock *Specimen historia Arabum*. pag. 139. & seq.

pure intelligence qui residoit dans Saturne, ne manqueroit pas de les exaucer, si ce qu'ils lui demandoient étoit de son ressort.

Quelques Arabes alloient encore plus loin ; car s'apercevant que les planètes avoient leurs éclipses, leurs immersions, leur lever & leur coucher : & qu'ainsi ces sanctuaires des pures intelligences ne pouvoient point faire passer jusqu'à eux leurs bienfaits & leurs influences pendant des intervalles considérables ; ils suppléoiént à cette inaction par des simulacres de chaque planète, qu'ils avoient toujours présens & auxquels ils prétendoient communiquer toute la force & la vertu des planètes qui n'étoient pas sur l'horison, ou qui y étant, se trouvoient comme liés sans produire aucun effet. Dans cette vûë ils avoient soin 1°. Que chaque simulacre fût de métal sympathique avec le planète qu'il devoit représenter. 2°. Qu'il fût jetté en fonte au jour, à l'heure & au moment que le planète étoit le plus fortuné. On appelloit ces Arabes *Adorateurs des statues*, à la différence des premiers, qu'on nommoit *Adorateurs des sanctuaires*. Mais tant les uns que les autres reconnoissoient le vrai Dieu sous le nom de *Seigneur des Seigneurs* : ce qui n'empêchoit pas qu'ils ne qualifiassent de Dieux & de Seigneurs, les uns leurs sanctuaires & les autres leurs simulacres.

### §. I I I.

*Dogmes pernicieux & absurdités sur quoi roule tout l'art Judiciaire. Vertus propres que les Astrologues attribuent à chaque Planète.*

Tant de changemens & de variations auroient dû sans doute ouvrir les yeux aux sectateurs de l'Astrologie Judiciaire, & les convaincre une bonne fois pour toutes de sa fausseté & de son inutilité. Mais au lieu de produire cet effet, tout cela n'a servi qu'à leur faire enfanter de nouvelles chimères, qu'ils ont ajoûtées à celles de leurs prédecesseurs ; & de cet assemblage ils ont fait un composé

monstrueux , qui en séduisant leur esprit a corrompu leur cœur.

Car comment qualifier ces maximes impies , que le Ciel est un livre , où est écrit en caractères lisibles ce qui doit arriver en détail aux Empires , aux Royaumes , aux Provinces , aux Villes & à chaque particulier ?

Qu'il y a une liaison , une analogie , & une correspondance intime & nécessaire entre la partie supérieure & la partie inférieure de l'Univers. Que la partie supérieure donne en général & en particulier le branle à la partie inférieure ; en sorte qu'il n'y a aucun être qui ne soit soumis à un astre , dont il dépend dans toutes les circonstances & conjonctures possibles pour son commencement , sa durée & sa fin.

Qu'entre les astres les uns sont masculins (1) & les autres féminins , les uns Orientaux & les autres Occidentaux , les uns Septentrionaux & les autres Méridionaux , les uns Nocturnes & les autres Diurnes. Mais que Mercure est indifférent pour être planète masculin ou féminin , ou bien planète *Diurne* ou *Nocturne* ; qu'ainsi il est masculin ou féminin , Diurne (2) ou Nocturne , selon qu'il est avec un planète masculin ou féminin , ou enfin avec un planète Diurne ou Nocturne.

Que les astres sont susceptibles de joie & de tristesse , d'amitié & d'inimitié , de sympathie & d'antipathie , de

(1) Les signes masculins sont le Bélier , les Jumeaux , le Lion , la Balance , le Sagittaire & le Verseau : les féminins sont le Taureau , l'Écrevice , la Vierge , le Scorpion , le Capricorne & les Poissons.

(2) Les planètes diurnes sont ceux qui sont fortunés pendant le jour , & les nocturnes sont ceux qui le sont pendant la nuit. Saturne , Jupiter & le Soleil , sont planètes de jour : Mars , Venus & la Lune sont planètes de nuit. Pour Mercure il s'accommode fort bien , ainsi que je l'ai dit , du jour & de la nuit ; la seule chose qu'on observe à son égard , c'est qu'il n'est regardé comme planète de jour , que quand

il est Oriental , & comme planète de nuit , que quand il est Occidental , quoique son influence passe pour être bien plus forte , lorsqu'il est planète de nuit. Quant aux autres planètes , leurs différens aspects respectifs décident du bien ou du mal qu'ils opèrent , selon lesquels ils influent tantôt du bien & tantôt du mal. Par exemple , si la Lune en décours vient à être en conjonction avec Venus ou Mars , elle ne pronostique que des biens & du bonheur : elle menace au contraire de toutes sortes de maux , quand étant en conjonction avec ces planètes , elle est nouvelle ou pleine-Lune.



convenance & de *disconvenance* ; qu'ils ont des parties pleines , vuides , brillantes , ténébreuses , fumeuses , & *purées*.

Que Saturne rend ceux à la naissance desquels il préside , bruns , précautionnés , graves , tardifs , avarés , taciturnes , &c. Jupiter , bons , religieux , prudens , modestes , &c. Mars , roux , cruels , féroces , perfides , &c. Le Soleil , comblés de gloire , d'honneurs & de réputation , forts de corps & d'esprit , remplis d'espérance , victorieux , &c. Venus , adonnés aux femmes , beaux , polis , galans , &c. Mercure , fins , fourbes , legers , turbulens , irreligieux , &c. La Lune , inconstans , menteurs , flatteurs , délateurs , gloutons , bornés , &c.

#### §. I V.

*Dignités essentielles des Planètes. Différens degrés de force que ces dignités leur communiquent selon les Astrologues.*

Mais où en ferois-je , si j'étois obligé de marquer en particulier l'efficace & les propriétés de chaque étoile ? Le plus court est donc de reduire le système de l'Astrologie Judiciaire moderne, aux cinq dignités (1) des Planètes, qui sont la base & le précis des sérieuses rêveries, qu'il plaît aux Astrologues de débiter. Ces dignités sont la Maison, l'Exaltation, la Triplicité, les Faces ou Décans, & enfin le Domaine.

1. La Maison est le signe du Zodiaque qui a le plus de rapport à la nature d'un planète ; où par conséquent le planète fait le plus éclater sa force & sa puissance. Comme il y a douze signes, & qu'il n'y a que sept planètes,

(1) Les dignités dont il s'agit ici, sont les essentielles. On passe exprès les dignités accidentelles, parce qu'il suffit d'en faire connoître le nom pour les décréditer. Qu'est-ce en effet

qu'Almugea, maison du Ciel, mouvement plus lent ou plus rapide, position Orientale ou Occidentale & aspect ?

chaque planète a deux maisons , excepté le Soleil & la Lune , qui n'en ont qu'une ; sçavoir le Lion & l'Ecrevice : le premier pour le Soleil , & l'autre pour la Lune. A l'égard des deux signes qu'on donne pour maisons aux autres planètes , on observe que l'un est masculin , & l'autre féminin : sur ce pied les maisons de Saturne sont le Verseau & le Capricorne ; celles de Jupiter , le Sagittaire & les Poissons ; celles de Mars , le Belier & le Scorpion ; celles de Venus , le Lion & le Taureau ; enfin celles de Mercure , les Gemeaux & la Vierge. Au reste , plus les Planètes s'éloignent du centre de leurs maisons , plus ils perdent de leur vigueur , ainsi quand ils sont dans des signes qui sont diametralement opposés , ils passent pour être si foibles , que les Astrologues disent , qu'ils reçoivent ou souffrent alors un grand eschec.

2. L'exaltation est l'endroit du Zodiaque où le planète prend le plus de plaisir , sur-tout , quand le signe où il se trouve , ne met point d'obstacle aux influences qu'il envoie & répand dans l'air & dans le monde sublunaire , où il ne manque jamais de produire alors des effets & des changemens considérables. Julius Firmicus (1) place l'Exaltation du Soleil au dix-neuvième degré du Belier ; celle de la Lune au troisième degré du Taureau ; celle de Saturne au vingtième degré de la Balance ; celle de Jupiter au quinzième degré de l'Ecrevice ; celle de Mars au vingt-huitième degré du Capricorne ; celle de Venus au vingt-septième degré des Poissons ; & celle de Mercure au quinzième degré de la Vierge.

3. La Triplicité , ou le Trigone est l'union ou l'assemblage de trois signes homogènes & par conséquent sympathiques , qui se voyent & se regardent mutuellement. Leur homogénéité & leur sympathie résulte de ce qu'ils sont tous trois de la nature d'un des quatre élémens ordinaires , c'est-à-dire , ou tous ignées , ou tous aériens , ou tous aqueux , ou tous terrestres. Les ignées sont le Belier , le Lion & le Sagittaire ; les aériens sont les Jumeaux , la

(1) Astronomic. lib. 2. cap. 3.

Balance & le Verseau; les aqueux sont le Cancer, le Scorpion & les Poissons; les terrestres sont le Taureau, la Vierge & le Capricorne.

Les Modernes, dont je viens de rapporter le sentiment, font ici le procès à Ptolomée, qui sans y chercher tant de finesse, place les signes du Zodiaque, qui sont de même nature, tout de suite & suivant l'ordre des saisons. Il commence par les aériens, qui sont suivis d'abord par les ignées, ensuite par les aqueux, & en dernier lieu par les terrestres. Les signes aériens sont les trois signes du Printems; le Belier, le Taureau & les Jumeaux; les signes ignées sont les trois signes de l'Été; le Cancer, le Lion & la Vierge; les signes aqueux sont les trois signes de l'Automne; la Balance, le Scorpion, & le Sagittaire; les signes terrestres sont les trois signes de l'Hyver; le Capricorne, le Verseau & les Poissons.

Ceux qui savent que les Anciens n'admettoient que trois saisons, le Printems, l'Été & l'Hyver, sont également en droit de demander à Ptolomée & aux Modernes, pourquoi ils se combattent ainsi mutuellement sur la nature des Planètes, & leur attribuent des propriétés essentielles, dont les anciens n'avoient pû découvrir aucune trace après une étude continue & laborieuse de plusieurs années.

4. Les Faces sont ce que Julius Firmicus (1) appelle *Décans* & *Seigneurs*. Ce sont trois planètes qui se partagent les trente degrés de chaque signe, en prennent chacun dix, & y dominent comme dans leur propre maison. Voici le nom & le rang de ces faces ou *Décans* à l'égard de chaque signe.

(1) Astronomic. lib. 2. cap. 5.



	1 Décan	2 Decan	3 Decan
le Belier	Mars	le Soleil	Venus
le Taureau	Mercure	la Lune	Saturne
les Jumeaux	Jupiter	Mars	le Soleil
l'Ecrevise	Venus	Mercure	la Lune
le Lion	Saturne	Jupiter	Mars
la Vierge	le Soleil	Venus	Mercure
la Balance	la Lune	Saturne	Jupiter
le Scorpion	Mars	le Soleil	Venus
le Sagittaire	Mercure	la Lune	Saturne
le Capricorne	Jupiter	Mars	le Soleil
le Verseau	Venus	Mercure	la Lune
les Poissons	Saturne	Jupiter	Mars

Je passe les trois petites Divinités que les Latins appelloient *Munifices* ou *Cooperateurs*, & que les anciens donnoient & soumettoient à chaque Décan ; & à qui néanmoins ils attribuoient tous les maux inopinés qui arrivoient aux hommes ; comme fièvres, douleurs, chagrins, froids, &c. S'il falloit tout dire, je n'aurois jamais fait.

5. La dernière dignité en termes d'Astrologie, est ce que les Grecs Latins honorent du nom de *Imes*, ou de *domini*, & que je rends par *Domaine*. Ce Domaine consiste en un certain nombre de degrés que tous les planètes, à l'exception du Soleil & de la Lune, retiennent dans chaque signe, pour y regner & faire valoir leur autorité. Ainsi quoi qu'en général le Belier ait Mars pour son Seigneur, & qu'il ait ses trois Décans particuliers ; il cede en propre à Jupiter les six premiers degrés, à Venus les six suivans, à Mercure les huit suivans, à Mars les cinq suivans, & à Saturne les cinq derniers. Il en est de même des autres signes à quelque différence près.

Ici l'on voit clairement que les planètes empient extrêmement sur les terres les uns des autres, & qu'ils se croisent perpetuellement. Pour peu qu'on expliquât la nature des hexagones, des quarrés, des conjonctions, des

des oppositions , des heures planétaires (1) , des sephiroths (2) , des maisons du Ciel , des centres (3) ou quatre points cardinaux , des horoscopes , & de mille autres pareilles rêveries , ce conflict paroîtroit davantage ; mais en voilà assez pour conclure avec certitude 1°. Que ce n'est pas sur la nature de chaque astre en particulier , mais sur la combinaison des différentes radiations des astres en telle & telle position , que l'Astrologie Judiciaire fait ses opérations. 2°. Que cette combinaison est impossible.

## §. V.

*La connoissance que les Chaldéens & les Egyptiens disoient avoir tiré de leurs observations Astrologiques , est une fable. Ce qui fait l'Hyver & l'Eté , le Printems & l'Automne. La combinaison des différentes radiations des astres en toutes sortes de positions , est absolument impossible.*

Je ne perdrai point mon tems à prouver la premiere

(1) Les heures planétaires étoient de l'invention des Egyptiens, qui partageoient en tout tems chaque jour & chaque nuit en douze heures. Ces heures étoient inégales selon les saisons. Les heures du jour commençoient avec le jour , & celles de la nuit avec la nuit. Comme chaque jour étoit consacré à un planète , la premiere heure étoit dévoluë au planète qui présidoit à ce jour , & c'étoit son heure planétaire. A l'égard des heures suivantes on les attribuoit aux autres planètes , mais on suivoit un ordre retrograde , qui est le meme qu'on garde encore dans la dénomination des jours de la semaine , où au lieu de dire le jour de Sarurne , le jour de Jupiter , le jour de Mars , le jour du Soleil , le jour de Venus , le jour de Mercure , & le jour de la Lune ; nous disons Dimanche ou le jour du Solcil , Lundi ou le jour de la

Lune , Mardi ou le jour de Mars. Voyez Kirker , *œdip. Ægypti. t. 2. p. 232. Salmaf. an. Climat. p. 250.*

(2) Les Sephiroths sont des noms barbares de Dieu & de ses attributs , dont on fait sur-tout usage dans la confection des Talismans , & qui servent de canal aux émanations & influences divines , qui viennent jusqu'à nous.

(3) Les centres sont l'Orient , l'Occident , le point vertical du Ciel qui est sur nos têtes , & le point du Ciel qui lui est opposé. Les Latins appelloient les deux derniers , *Medium cœli* & *Imum cœli*. Les Astrologues François appellent *Horoscope* le point du Zodiaque qui se leve avec le Soleil ; *point culminant* , celui qui répond à la partie supérieure du Méridien ; & *fond du Ciel*, celui qui répond à la partie inférieure.

vérité , puisqu'elle faute aux yeux des moins clairvoyans : il n'est besoin que de la plus légère attention pour saisir la seconde.

En effet , sans exiger d'après Cicéron (1) qu'on me produise les observations de tant de milliers d'années , que les Chaldéens d'un côté , & les Egyptiens de l'autre se vanteroient d'avoir faites séparément sur la nature des astres , & suivant lesquelles ils avoient dressé les regles d'Astrologie Judiciaire qu'ils reduisoient en pratique : en un mot , supposant l'existence des observations & la bonté des regles , dira-t-on , par exemple , que cinq tableaux d'une salle qui sont à quelque distance les uns des autres , offrent toujours , tous ensemble & à tous égards , le même coup-d'œil à tous les endroits de la salle d'où on peut les considérer ? La combinaison des radiations des astres , change par conséquent à tous les pas qu'on fait. Les regles donc d'Astrologie Judiciaire dressées sur les observations faites à Babylone & à Memphis , ne peuvent servir tout au plus qu'à Babylone & à Memphis , & non pas aux Antipodes de la Chaldée & de l'Egypte , où le Ciel & la position des astres est diametralement contraire. Elles ne scauroient être non plus d'aucun usage sous l'Equateur , où l'on respire un air entierement différent ; ni entre l'Equateur & les Tropiques , moins encore entre les Tropiques & les Poles , où les habitans jouissent d'un nouveau Ciel , comme ils cultivent de nouvelles terres. Mais que deviendront les prétendues regles des Chaldéens & des Egyptiens sous les Poles , où il n'y a ni Orient ni Occident , où les planètes ne se levent & ne se couchent qu'une seule fois pendant tout le cours de leur periode , où enfin le Zodiaque & les étoiles fixes ne changent point de place ?

Mais rien ne détruit mieux la chimere des combinaisons des radiations des astres , que la cause physique de la différence des climats. Car enfin , que chaque astre ait ses propriétés , ses qualités , ses effets , ses influences , comme le Soleil a sa chaleur & sa lumiere : ce n'est sûre-

(1) De divinac, lib. 2. num. 97.

ment pas le Soleil qui fait l'Hyver & l'Été, le Printems & l'Automne; c'est la différente situation des pays qui produit les saisons. En effet, le Soleil est toujours le même, & il répand toujours sa chaleur de la même manière. Il n'en est pas ainsi de toutes les contrées de la Terre : selon que chacune est plus ou moins éloignée de l'Équateur, chacune reçoit les rayons du Soleil plus ou moins obliquement, ou plus ou moins perpendiculairement; & elle a l'Hyver & l'Été, le Printems & l'Automne suivant que les rayons du Soleil l'échauffent & l'éclairent plus ou moins de tems.

Il n'est pas nécessaire d'observer, que la terre a infiniment moins d'habitude avec tous les astres ensemble, qu'avec le Soleil. Si donc toute la vertu du Soleil à l'égard de la Terre se réduit à l'échauffer & à l'éclairer, à quoi doit se réduire celle des étoiles fixes, dont l'éloignement prodigieux suspend nécessairement toutes les influences, puisqu'à quelque point plus ou moins éloigné du Pole que soit la Terre sur l'orbe qu'elle décrit autour du Soleil, les étoiles polaires paroissent toujours de la même grandeur? De même, si plus de cent millions de lieues de distance de plus ou de moins, n'apporte de la part des étoiles aucun changement à nos yeux; comment les radiations des étoiles mêmes, qui sont à une distance infiniment plus grande, en apporteroient-elles dans la destinée des hommes & dans la nature des métaux?

Les Astrologues ont beau alleguer ici la combinaison des radiations & rejeter les radiations mêmes: c'est un retranchement où il est bien plus aisé de les forcer: il n'y a qu'à les prendre par la nature même des combinaisons qui donne bien plus de prise que les radiations mêmes: mais sans en venir là, écoutons la Bruyere.

» Sçavez-vous que cette distance de trente millions de  
 » lieues qu'il y a de la terre au Soleil, & celle de trois cens  
 » millions de lieues de la terre à Saturne, sont si peu de  
 » chose, comparées à l'éloignement qu'il y a de la terre  
 » aux étoiles, que ce n'est pas même s'énoncer assez juste  
 » que de se servir sur le sujet de ces distances, du terme

Caractères  
 ou mots de  
 ce siècle. 8.  
 edit. p. 697.

» de comparaifon : quelle proportion à la vérité de ce qui  
 » fe mefure , quelque grand qu'il puiſſe être , avec ce qui  
 » ne fe mefure pas ! On ne connoît point la hauteur d'une  
 » étoile , elle eſt , ſi j'oſe ainſi parler , *imménſurable* : il n'y  
 » a ni angles , ni ſinus , ni parallaxes , dont on puiſſe ſ'ai-  
 » der. Si un homme obſervoit à Paris une étoile fixe , &  
 » qu'un autre la regardât du Japon , les deux lignes qui  
 » partiroient de leurs yeux pour aboutir juſqu'à cet aſtre ,  
 » ne feroient pas un angle , & ſe confondroient en une  
 » ſeule & même ligne , tant la Terre entière n'eſt pas ef-  
 » pace par rapport à cet éloignement : mais les étoiles ont  
 » cela de commun avec Saturne & avec le Soleil ; il faut  
 » dire quelque choſe de plus. Si deux Obſervateurs , l'un  
 » ſur la Terre , & l'autre dans le Soleil , obſervoit en  
 » même tems une étoile , les deux rayons viſuels de ces  
 » deux Obſervateurs ne formeroient pas d'angle ſenſible.  
 » Pour concevoir la choſe autrement ; ſi un homme étoit  
 » ſitué dans une étoile , notre Soleil , notre Terre & les  
 » trente millions de lieuës qui les ſéparent , lui paroîtroient  
 » un même point ; cela eſt démontré. « Voilà une com-  
 » binaifon parfaite de différens aſtres , d'une étoile fixe , du  
 » Soleil & de la Terre ; car la Terre , ſelon Copernic eſt  
 » vrayment planète. Si donc le Soleil , la Terre & l'eſpace  
 » de trente millions de lieuës qui les ſépare , ne feroient  
 » qu'un point à l'égard de celui qui feroit ſitué dans une étoi-  
 » le : c'eſt que le volume entier que ces trois choſes for-  
 » meroient , feroit réduit à rien : à combien plus forte rai-  
 » ſon devons-nous croire , que les étoiles n'envoyent aucune  
 » influence ſur la Terre , puisqu'elles ne ſont à ſon égard  
 » que de fort petits points. Ce qu'elles perdent de la gran-  
 » deur de leur volume , garantit la perte qu'elles font de la  
 » vertu qu'on leur attribué. L'un ſuit de l'autre.

Et qu'on n'infere pas de la lumière , que les étoiles por-  
 tent juſqu'ici , qu'elles y portent auſſi leurs influences. Il  
 en eſt des étoiles & de la plûpart des planètes , comme des  
 Phanaux qu'on élève la nuit ſur certaines côtes. Ces Pha-  
 naux avertiſſent bien les Vaiſſeaux qui ſont en pleine Mer ,  
 à quelle diſtance ils ſont de la Terre & des écueils qui



font aux environs , mais ils ne les éclairent ni ne les échauffent. Sur ce pied , tout le fruit que nous retirons de la foible lumiere des étoiles , c'est de sçavoir qu'il y a des étoiles dans le firmament , & qu'à notre égard elles sont sans vertu.

## §. V I.

*Suite du même sujet. Les Anciens étoient très-peu versés dans l'Astronomie. Différens sentimens sur la Grande année. De tout tems les plus anciens peuples ont eu chacun une Sphere différente. Eloignement surprenant des étoiles fixes. Etoiles nouvellement découvertes.*

Jusqu'ici j'ai supposé la possibilité , l'existence même des observations , que les Chaldéens & les Egyptiens souvenoient avoir faites pendant plusieurs milliers d'années , & j'ai admis les regles qu'ils se piquoient d'avoir établies en conséquence. Il est tems d'enlever cette misérable ressource aux Judiciaires de nos jours.

Ces observations , qui ont fait tant de bruit autrefois , de quel côté les prendrons-nous ? Du côté des Observateurs , ou du côté du mouvement des astres ? Elles donnent également prise des deux côtés.

Du côté des Observateurs ; parce que chacun d'eux doit nécessairement avoir vécu la vie de plusieurs hommes , & les avoir suivi l'un après l'autre , le thème céleste à la main , sans les perdre un seul instant de vûë , sur peine de perdre tout le fruit de ses observations. Mais où est l'Observateur qui ait vécu la vie de plusieurs hommes , & qui ait sacrifié le boire , le manger & le dormir au soin laborieux de comparer avec la dernière précision le thème céleste avec toutes les vicissitudes , à quoi étoient naturellement sujets les hommes sur lesquels il faisoit ses observations ? Car posé le principe fondamental de l'Astrologie Judiciaire , que c'est aux influences des astres , comme aux véritables causes , qu'il faut rapporter jusqu'au moindre mou-

vement des hommes, & tout ce qui leur arrive; toutes nos actions & tout ce qui nous arrive est nécessairement lié au cours général & particulier des astres. Ainsi retirer sa vûe un seul instant de quelqu'une de ces choses, c'est rompre le fil des observations, & par conséquent se mettre dans l'impuissance de donner des regles d'Astrologie Judiciaire.

Envifagerons-nous ces observations du côté des astres? Elles sont physiquement impossibles: la raison en est évidente: les observations prétenduës des Chaldéens & des Egyptiens étoient fondées sur l'opinion, que les étoiles qu'on appelle fixes, étoient vrayment fixes: elles ne le sont pourtant point, & ne l'ont jamais été. Entre les Anciens, Hipparque s'étoit déjà apperçu de quelque mouvement dans le Ciel, & avoit même découvert une nouvelle étoile. C'est bien autre chose à présent; les Modernes ont beau chercher les signes du Zodiaque dans les endroits du Ciel, où les Anciens les avoient vûs & placés; ils ne les y trouvent plus; c'est que ces signes ont retrogradé vers l'Orient de plus de trente degrés. Les Anciens connoissoient bien le mouvement du firmament, qui se fait en vingt-quatre heures autour des Poles du monde, & qui emporte les étoiles d'Orient en Occident: mais ils ignoroient le mouvement propre des étoiles, à l'entour des Poles de l'eccliptique, qui étant retrograde d'Occident en Orient, est si lent, qu'elles n'avancent que d'un degré de leur cercle en soixante-onze ou soixante-douze ans.

Ces vérités étant généralement reçûes, le moyen qu'on ait pû faire des observations justes sur la nature des astres, puisqu'on en a ignoré la véritable position, & que c'est de leur position qu'on juge de leur nature? Supposant même qu'on ne l'ait jamais ignorée, quelles inductions tirer d'une position, qui en aucun tems n'a jamais été deux fois la même, & qui change & varie à chaque instant pour ne se retrouver jamais telle qu'elle a été? Enfin quand on accorderoit aux Astrologues qu'elle dût se retrouver la même un jour, ce ne pourroit être qu'après la révolution

de la GRANDE-ANNE'E; c'est-à-dire, après 36500 (1) ans selon les Egyptiens d'Alexandrie, ou 30000 selon Ptolomée, ou 25920 selon Riccioli, ou 24800 selon M. Cassini, ou 23816 selon les tables Rudolphines & Tycobrahé.

Or qu'on me produise un seul homme qui ait vécu, je ne dis pas une GRANDE ANNE'E, mais plusieurs; car un tel homme est absolument nécessaire pour faire jour par jour les observations, sur lesquelles on puisse dresser des règles sûres d'Astrologie. Journallement les observations changent & doivent changer, puisque le cours des astres change régulièrement tous les jours. Le cours du Soleil est une preuve de cette vérité, à quoi tout homme raisonnable ne sçauroit se refuser. Cet astre forme tous les ans deux années différentes; l'année Tropicque & l'année Astrale; la première est le tems que le Soleil met à parcourir le Zodiaque; l'autre est le tems que le même astre employe à rattrapper le point du Ciel, d'où il étoit parti l'année précédente. Cette seconde année a 50 ou 51 minutes de plus que la première. Il en est de même à proportion de tous les autres astres.

Les astres sont sans nombre, leur cours est immense; leur rapidité inconcevable, leur éloignement de nous & entre eux infini, & la conséquence de tout cela impossible. En supposant donc qu'il y ait une *Grande* même que la GRANDE ANNE'E soit possible: dira-t-on encore qu'entre les Chaldéens, les Egyptiens ou les autres peuples de la terre, il se soit trouvé quelques personnes qui ont vécu non-seulement une *Grande année*, mais plusieurs; qu'ils ont régulièrement tenu un compte exact & journalier du cours des astres, & des effets prodigieux qu'on s'imagine qu'ils produisent dans les hommes, dans les métaux, dans les pierres, dans les minéraux, dans

(1) Ces années sont Juliennes, au lieu de quoi les autres Egyptiens comptoient 3652 ans. C'est qu'ils multiplioient la célèbre période de 1461 ans par le cycle Lunaire de 2 de leurs ans, qui n'est parmi nous que de dix neuf ans. Il faut qu'Achilles Tattius,

célèbre Astronome d'Alexandrie, ait ignoré ce point important d'Astronomie Egyptienne; puisqu'il réduit la GRANDE ANNE'E à 35025 ans. *Achillis Tattii Isagog. Apud Petav. Uranolog. pag. 137.*

les arbres, dans les simples, &c. & qu'enfin sur les expériences qu'ils avoient devant les yeux, ils ont établi des regles infailibles d'une science, qui fût toujours l'objet du mépris & de la risée des gens sçés ?

Que les panegyristes des fabuleuses observations des Chaldéens & des Egyptiens ouvrent ici les yeux. Tout ce que put faire Alexandre après s'être rendu maître de Babylone, fut de charger Callistenes d'envoyer à Aristote le plus d'observations qu'il pourroit ramasser. Simplicius (1) prétend qu'elles alloient à 1903 ans au-delà. Quoi qu'on ait bien de la peine à l'en croire sur sa parole, puisque les plus anciennes observations, dont Hipparque & Ptolemée font mention, ne remontent qu'aux tems de Nabuchodonosor, c'étoient toutes observations d'Astronomie, & non pas d'Astrologie. Mais encore quelles observations d'Astronomie ? Des ébauches grossieres, dont on ne peut soutenir la lecture. Ce qui est certain, c'est qu'elles n'ont pour objet que le lever & le coucher des signes & des constellations, & le cours du Soleil & de la Lune en vûë d'en découvrir les éclipses. Il n'y est jamais question du cours des autres planètes : Hipparque cent vingt-cinq ans seulement avant Jesus-Christ, a commencé à se pénétrer & à le développer. C'est Ptolemée, qui quelques siècles après a dressé les premières tables du mouvement de ces astres. Cependant les observations des Chaldéens supposent une connoissance parfaite de ce mouvement plusieurs milliers d'années avant la naissance d'Hipparque & de Ptolemée. Où est la bonne foi & le jugement ?

L'indignation augmente quand on vient à considérer en quoi consistoit le sort de ces prétendues observations. C'est, disoient les faiseurs d'observations, que les astres intellectuels, dont ceux que nous voyons dans le Ciel sont la véritable image, sont chacun dans son genre de même nature, de même espece & de même figure que les êtres qui composent le monde sublunaire. Et voilà pourquoi les astres visibles, qui représentent les astres invisibles, por-

(1) De celo lib. 2.

rent le nom d'hommes , de femmes , de quadrupedes , de reptiles , d'oiseaux , de rivieres , de vaisseaux , de coupes , d'encensoirs , &c. qui sont autant de constellations qui comprennent tous les êtres d'ici bas ; parce que les astres invisibles reglent par les influences des astres visibles le commencement , la durée , & la fin de toutes choses (1).

Si cela est , il faut qu'en tout tems toutes les nations ayent donné , chacune dans leur langue , le même nom aux mêmes constellations , & qu'elles ayent trouvé dans la position des étoiles dont elles étoient composées , à peu près la même figure : sans quoi la vertu propre de chaque astre ne sçauroit plus être la même : & ce principe une fois admis , tout l'édifice de l'Astrologie Judiciaire croule entierement.

Il croule donc , s'il n'a pas de tout tems croulé ; puisqu'il est de notoriété publique , qu'en tout tems la sphere des Chaldéens a été différente de celle des Egyptiens , des Grecs , des Indiens , des Tartares & des Chinois , & que chacun de ces différens peuples a représenté les planètes & les signes d'une maniere entierement différente des autres. » Il faut sçavoir avant toutes choses , dit un » ancien Astronome , qu'il n'y a dans le Ciel ni Cephée , » ni Cassiope , ni Andromede ; & il y auroit de l'extrava- » gance de s'imaginer , qu'avant la dénomination de ces » constellations le Ciel a été sans constellations , puisqu'el- » les sont avant Cephée & Orion. Et voilà pourquoi cha- » que nation a donné un nom différent aux étoiles : aussi » dans la Sphere des Egyptiens & des Chaldéens on ne » trouve ni le Dragon , ni l'Ourse , ni Cephée : ce sont » tous noms que les Grecs ont transporté de leurs Héros » aux constellations , afin de les distinguer les unes des au- » tres (2). « Selon ces vérités incontestables , les influen-

(1) Τὰ ἐν τῇ γενέσει καὶ φθορᾷ εἶδη πᾶσχει ὑπὸ τῶν ἑλληνικῶν εἰδῶν· διὰ τὸ ἴστον γινώσκοντες οἱ περιηγηταὶ καὶ οἱ ἐπιβάσεις τῶν ἀστέρων σκοπόντες ἐπ' αὐτά. Autor. Carpi centiloq num. 9.

(2) Ἐπὶ ᾧ πᾶσι χρῆ εἰδέναι , ὅτι ἔπι

Κεφεύς , ἔπι Κασσιόπεια , ἔπι Ανδρομέ-  
δα εἰσὶν ἐν ἕρμανθι· γελοῖον γὰρ ὑπὸ νοσείν  
πρὸ τῆτων ἀκαταστέλλων τ' ἕρμανθον , αὐτὸ  
γὰρ ἦσαν ἀστέρες ἐπὶ Περσέως ἐ Ωελίω-  
ν. &c. Achilles Tatius. Apud Petav.

Uranolog. pag. 163.

ces de la constellation, par exemple, que les Grecs appelloient *Belier*, devoient être différentes dans la Grece, différentes dans la Chaldée, différentes dans l'Egypte, différentes dans les Indes, différentes dans la Tartarie, & différentes dans la Chine, puisque les Grecs, les Chaldéens, les Egyptiens, les Tartares & les Chinois donnoient une figure différente & par conséquent un nom différent à la même constellation. Où cette induction ne mene-t-elle pas ?

Je passe sous silence la distinction des astres en masculins & en féminins, en montans & en descendans, en conjoints & en disjoints, en humains & en divins, en féconds & en stériles, en écoutans & en voyans, en ingénieux & en stupides, en beaux & en laids, en gras & en maigres, en ruminans & en non-ruminans, & cette longue kyrielle d'étonnant jargon qui fait tomber en syncope tous les gens sensés qui l'entendent. Je demande seulement pour la dernière fois aux défenseurs des influences, quel fonds on peut faire sur les règles que les Anciens nous ont laissé d'une science qu'ils ne possédoient sûrement pas. Ils croyoient, par exemple, qu'il n'y avoit que sept planètes. Il y en avoit pourtant seize alors, aussi-bien qu'aujourd'hui. Sçavoient-ils ce que c'étoit que les trente étoiles qu'on appelle de *BOURBON*, & qui sont les *Satellites* du Soleil, puisqu'elles font en quinze jours leur révolution autour de cet astre ? Avoient ils connu les différentes étoiles, qu'*Hiparque*, *Tychobrahé*, *David Fabricius*, *Simon Marius* & plusieurs autres ont depuis découvertes, en divers tems ? Selon les principes des Astrologues anciens & modernes, toutes les étoiles dont je parle, & les milliers d'autres dont je ne parle point, ont eu anciennement, comme de nos jours, leurs influences propres : mais les Chaldéens & les Egyptiens en dressant les règles d'Astrologie Judiciaire qu'on fait tant valoir, les ont-ils consultées ? Ont-ils même marqué le changement & l'altération que leurs radiations, combinées avec les radiations des autres astres, apportoient & produisoient dans le corps des combinaisons des radiations qu'ils connois-

soient , & où ils ne les avoient jamais fait entrer faute de les connoître ? Il est donc démontré par des raisons invincibles , que les Chaldéens & les Egyptiens n'ont pû faire sur le cours des astres les observations qu'ils se glorifioient d'avoir faites ; que sur ces observations ils n'ont jamais dressé des regles d'Astrologie Judiciaire , dont on ait pû faire aucun usage ; & enfin que les astres , soit en général soit en particulier , n'ont aucune vertu , sinon peut-être , celle d'échauffer & d'éclairer : par conséquent toute celle qu'on attribué aux Talismans constellés , est une vraye chimere , ou vient absolument du Démon.

### §. V I I.

*Les Talismans constellés n'operent qu'en vertu du Démon. A quelles marques on reconnoît l'operation du Démon.*

L'alternative est incontestable , & le Talisman que je produis est ma preuve. En effet , ou la tasse operoit les guérisons prodigieuses qui sont marquées sur son bord extérieur , ou elle ne les operoit pas. Si elle ne les operoit point , voilà la chimere : si elle les operoit , c'est le Démon qui les suppleoit : car ayant mis en évidence que les astres n'ont , & ne peuvent avoir aucune part à des effets aussi extraordinaires , ce n'est qu'au Prince des ténèbres qu'on peut les rapporter.

D'ailleurs des marques d'un pacte explicite ou implicite avec le Démon , se présentent ici de toutes parts ; figures des planètes , constellations , lettres Ephesiennes , chiffres & paroles de l'Alcoran.

1°. Il n'est personne qui ne reconnoisse les planètes dans les cinq étoiles , & les deux disques qui brochent l'un sur l'autre ; les poissons , le chien , le scorpion & le serpent mettent sous mes yeux , non-seulement les quatre constellations de même nom , mais encore toute la vertu du Talisman. Car une des premieres regles de l'Astrologie Judiciaire est , que de tous les moyens les plus présens &

les plus efficaces contre la morsure des chiens enragés & des betes venimeuses , & pour faire accoucher heureusement & promptement les femmes , & leur rendre bon le lait , c'est de graver dans le tems que les planètes sont en conjonction , sur une pierre , ou sur une piece de métal analogue , d'un côté, les constellations qui portent le nom des animaux , contre la morsure desquels on veut se précautionner , & de l'autre le signe des poissons. Les planètes sont ici en conjonction , témoin le Soleil & la Lune , dont les disques se dérobent l'un l'autre la lumiere , & par conséquent rendent infortunés , si l'on en croit les Astrologues , les signes qui portent le nom des bêtes , dont on veut suspendre & arrêter la force du poison. Mais pourquoi les planètes en conjonction rendroient-ils infortunés précisément les signes, dont on graveroit les figures sur un Talisman , & non pas les autres , si le Démon ne s'en méloit ? Est-ce que les astres ne répandent pas également leurs influences , ou que leurs influences sont benéfiques & malefiques tout-à-la fois ?

2°. Une preuve bien plus forte encore de pacte implicite ou explicite avec le Démon , c'est les lettres Ephesiennes ; par ces lettres les Anciens entendoient un charme employé expressément pour purifier les maisons & les lieux infestés par les mauvais génies , pour guérir les maladies & chasser les Démons (1). Ces lettres étoient composées de noms & de paroles barbares & inintelligibles , dont les Dactyles du mont Ida étoient les inventeurs (2) , & elles ne portoient le nom d'Ephesiennes , que parce qu'ils les avoient gravées en certains endroits de la statuë de la fameuse Diane d'Ephese. » *Lettres Ephesiennes* , dit » Eustathe , marque en stile figuré un homme qui parle » obscurément & sans suite. Quelques Auteurs assürent » que les lettres Ephesiennes servoient de charme , & que

(1) Ὅσπερ γὰρ οἱ Μάγοι τὰς δαιμονιο-  
νισθησὶν κελύουσι τὰ Ἐφεσικὰ γράμματα  
πρὸς αὐτὰς κεπέλεγεν ἡ ὀνομαζέσθαι  
ἔστιν , &c. Plutarch, Sympos. lib. 5.  
T. pag. 706.

(2) Εἰς ἑξ ἢ πὶ τῶν Ἐφεσίων λεγομένων  
γράμμάτων , ἢ τῶν κεπέλε-  
κην εὐρεσις ἡμετέων ἀναφέρεται. Clem.  
Alexandr. Strom. lib. 1. pag. 306.



» Crefus en ayant proferé un certain nombre quand  
 » il étoit fur le bûcher, leur vertu le garantit du dernier  
 » fupplice. Il eft arrivé même aux jeux Olympiques, que  
 » deux Athlètes l'un de Milet & l'autre d'Ephese combat-  
 » tant enfemble, l'Athlète de Milet ne pouvoit pas fe dé-  
 » fendre : ce qu'on attribua aux Lettres Ephesiennes qu'on  
 » découvrit autour du talon de l'Athlète d'Ephete ; auffi  
 » dès qu'on les lui eût ôtées, l'Athlète de Milet abbatit  
 » fon adverfaire trente fois de fuite. Pausanias, ajoute Eu-  
 » ftathe, a mis dans fon Lexicon, que les lettres Ephe-  
 » siennes avoient un fens naturel, qui fervoit de préserva-  
 » tif contre tout mauvais accident ; & qu'ainfi celles que  
 » Crefus avoit dites fur le bûcher, routes obfcures & énig-  
 » matiques qu'elles étoient, avoient un fens à l'infar de  
 » celles qu'on lit fur la couronne, fur la ceinture & fur  
 » le piédeftal de la Diane d'Ephese (1).

Que les lettres Ephesiennes ayent, fi l'on veut, un fens,  
 & même un fens naturel : dès qu'on m'accorde que les  
 effets qu'elles produifent font au-deffus de la nature, il  
 eft vifible que le fens qu'elles renferment, ne vient & ne  
 peut venir que d'une convention faite avec le Démon.  
 Par conféquent tout Talifman, fur lequel on lit des let-  
 tres Ephesiennes, c'est-à-dire, des mots barbares, inin-  
 telligibles & fans liaison, n'opere que dépendamment du  
 Démon (2), & non pas en vertu des aftres fous lesquels  
 on l'a fait & gravé.

3°. Les chiffres font une troifième preuve, que les Ta-  
 lifmans n'ont d'autre vertu, que celle qui leur vient d'un  
 pacte implicite ou explicite avec le Démon. Il y a deux  
 fortes de chiffres ; les uns confiftent en certains traits de  
 plume, qui font étrangers à toutes fortes d'alphabets : tels  
 font ceux que notre Talifman représente gravés dans les

(1) Καὶ ὅτι ἀσπασίς ἐ ἀνιγμωπιδῶς  
 δεχέϊ ἐπι πιδῶν κ' ἑδῶν κ' ἐ ἀνιγμωπιδῶν  
 γεγενηται ἔ Ἀρτιμίδου πὶ πιαδτα  
 γεγενηται. Eustat. in Odyss. T. pag.  
 1864. 19.

( ) On peut voir dans Cælius Rho-  
 digninus, *Left. Anriq. lib. 16. cap. 14.*

dans le P. Kirker, *ædip. Agypt. t. 2.*  
*part. 2. pag. 4.* & quelques autres  
 Modernes, qu'Athenée, S. Clement  
 d'Alexandrie, Suidas, Hesychius,  
 Diogenien, & tous les Anciens, attri-  
 buoient à la magie tous les effets des  
 Lettres Ephesiennes.

disques du Soleil & de la Lune, & sur quelques endroits du bord intérieur de la tasse. Comme ces traits sont mis à dessein, ils ont certainement leur sens & leur signification; & dès-là ils rentrent dans la classe des lettres Ephémeriques; c'est-à-dire, que ce sont autant de caractères magiques.

Les autres chiffres sont ceux qui servent à marquer les nombres. Les neuf cases des deux carrés qui sont sous nos yeux, contiennent chacune un chiffre de cette sorte. Je ne perdrai point le tems à détailler toutes les chimères, que les Philosophes Pythagoriciens & Platoniciens ont débité sur la puissance des nombres: j'entreprendrai encore moins de vouloir deviner ce que l'Auteur du Talisman a eu en vûe en gravant ceux-ci, & en les ajoutant à tant d'autres figures bizarres. Il suffit de dire en général, que ces chiffres, ces cases & ces quarrés signifient que le Ternaire est la racine du carré ou du quaternaire, qui comprenoit, disoit-on, toutes choses. Si ces visions avoient en effet quelque vertu, d'où la tiroient-elles si ce n'est du Démon?

Voiez pag.  
# 356

4°. Les paroles de l'Alcoran sont un dernier indice de magie. L'Alcoran est à l'égard des Mahometans ce que l'Écriture-Sainte est à l'égard des Juifs cabalistiques, & de ces faux Chrétiens, qui de tout tems ont fait profession de l'art magique. Les boucliers de David & les sceaux de Salomon des Juifs cabalistiques avec les Abraxas des Gnostiques, des Basilidiens, des Valentiniens, des Carpocratens, des Cerinthiens, & autres phantômes de Chrétiens, sont remplis du nom *Tetragramme* de Dieu, de celui de ses attributs, de noms d'Anges vrais ou faux, & de différens passages de l'Ancien & du Nouveau Testament. Il est bien visible que ces noms & ces passages n'ont pas d'eux-mêmes la vertu qu'on leur attribue, & qu'elle ne leur vient que des liaisons directes ou indirectes, que les Juifs cabalistiques, & les mauvais Chrétiens ont avec le Démon. A plus forte raison en est-il de même des passages de l'Alcoran, que les Arabes font métier de graver sur les Talismans. Donc les paroles de l'Alcoran qu'on

lit dans l'intérieur de notre tasse , font une marque certaine que les effets extraordinaires qu'on lui attribüë , n'ont d'autre cause que le Démon.

### §. V I I I.

*Dépendance établie par les Anciens entre les puissances célestes & les choses sublunaires. Ce que les Anciens observoient pour réunir ensemble la force de chaque puissance céleste. Moyens employés par les Egyptiens pour se faire obéir des Démons.*

Reste à sçavoir comment le Démon est , & peut être cause des effets qu'on attribüë aux Talismans , & quels moyens on employe pour mettre le Démon en jeu. Mais ce sont toutes questions qui ne sont point de mon ressort : c'est aux Théologiens à les traiter , & à nous expliquer la foi de l'Eglise sur le pouvoir *des Principautés , des Princes du monde & de ce siècle ténébreux , & des esprits de malice répandus dans l'air.* C'est encore à eux à décider si le Démon entre dans une infinité de choses , où il n'a que faire , & dont pourtant on le fait Auteur : pour moi je ne suis chargé que de répandre quelques lumieres sur l'antiquité , & voici ce que Proclus nous a laissé sur un sujet aussi singulier

» Dès les tems les plus reculés les Prêtres apprirent des  
 » choses mêmes qui les environnoient , & qui frappoient  
 » leurs yeux , le culte qu'on devoit rendre aux puissances  
 » célestes : car en joignant plusieurs êtres ensemble , &  
 » en purifiant quelques autres , ils s'apperçurent que cha-  
 » que être en particulier renfermoit une portion de la Di-  
 » vinité : mais comme cette portion n'étoit pas assez forte  
 » pour leur rendre familiere la Divinité , ils réunirent plu-  
 » sieurs êtres ensemble , & n'en firent qu'un tout , qui étoit  
 » équivalent à la Divinité même , laquelle étoit au-dessus  
 » de ces êtres pris séparément. C'est ainsi qu'ils firent les  
 » Talismans , sur lesquels ils graverent plusieurs différentes

» figures , par le secours desquelles ils attiroient les influen-  
 » ces du Ciel. Ils reduisirent de même par les regles de  
 » l'art dont ils étoient les inventeurs , plusieurs baumes  
 » en un seul , dans lequel ils rassemblèrent plusieurs par-  
 » ties de la Divinité , & le rendirent par là aussi fort que  
 » la Divinité même qu'ils s'étoient proposé de se concilier.

» Un simple au reste , ou même une pierre seule suffit  
 » quelquefois pour produire des effets surnaturels ; le *Cne-*  
 » *bisum* par exemple , ou le Chardon a la vertu de faire ap-  
 » paroître les Dieux , & le Laurier , le Raccinum , l'Oi-  
 » gnon , la Squille , le Coral , le Diamant & le Jaspe ont  
 » celle de les retenir. Voulez-vous faire des predicions ?  
 » servez-vous d'un cœur de Taupe : Voulez-vous purifier  
 » quelque lieu ? employez du souffre & de l'eau de la mer :  
 » car l'odeur forte du souffre , jointe au feu renfermé dans  
 » l'eau de la mer , consume toute sorte d'impuretés.

» Le secret donc des Prêtres étoit de faire usage de la  
 » sympathie & de l'antipathie , qu'ils remarquoient être en-  
 » tre les choses qui composent l'Univers : par l'un ils réü-  
 » nissoient plusieurs choses ensemble , par l'autre ils les  
 » séparoient. C'étoit aussi là dessus qu'étoit fondé le choix  
 » qu'ils faisoient des animaux qu'ils offroient en sacrifice.  
 » Ces sacrifices mêmes leur firent connoître la différente  
 » puissance de chaque Génie , & quelle part il avoit à os  
 » actions , & à tout ce qui arrive ici bas : ce qui les mit en  
 » état de converser avec eux.

» Des Génies ils s'éleverent jusqu'aux Dieux , & étudie-  
 » rent leur force & leurs opérations. Les Génies les mi-  
 » rent sur les voyes en leur en donnant la premiere teintu-  
 » re ; & l'étude fit le reste. Quand ils en furent là , re-  
 » gardant comme au-dessous d'eux tout ce qui les envi-  
 » ronnoit , les Génies mêmes ; il ne voulurent plus s'entre-  
 » nir qu'avec les Dieux (1).

(1) *Deinde à Damonibus ad ipsas  
 Deorum vires actionesque processerunt ;  
 partim quidem docentibus Damonibus  
 addiscentes , partim vero industria pro-  
 pria interpretantes convenientia symbo-  
 la , in propriam Deorum intelligentiam*

*ascendentes. Ac denique posthabitis na-  
 turalibus rebus actionibusque , ac mag-  
 na ex parte Damonibus , in Deorum se  
 consortium receperunt. Procl. de sa-  
 crif. & Mag. sub. fin. Edit. Basil. 1532.*

» Rien n'est si fou, dit Porphyre, que ce qui se passe  
 » en Egypte : on y voit jusqu'à des Esclaves menacer &  
 » faire trembler, je ne dis pas les Génies du commun &  
 » les Manes, mais le Soleil, ce Roy des astres, la Lune  
 » & les autres Dieux célestes ; & pour arracher d'eux la  
 » vérité, leur faire des menaces pleines de menfonges,  
 » comme d'entrouvrir les Cieux, de publier les mysteres  
 » d'Isis, d'exposer au grand jour ce qui s'observe à Abidos  
 » dans le silence & le plus grand secret, d'arrêter la Bar-  
 » que (1) sacrée, de disperfer & de livrer à Typhon les  
 » membres d'Osiris, & de se porter à de semblables ex-  
 » cès (2).

» De quelque espece que soient les Génies, dit Pfellus,  
 » il n'en est point qui ne soit tout ensemble fort hardi &  
 » fort timide, sur-tout si c'est un Génie terrestre. A la vé-  
 » rité les Génies Aëriens, comme plus subtils que les au-  
 » tres, discernent ceux qui les menacent, & ils ne sont  
 » quartier qu'aux personnes qui menent une vie pure, &  
 » qui prononcent le nom respectable de Dieu. Pour tous  
 » les autres Génies materiels en général, comme ils  
 » craignent autant d'être relegués dans l'abyfme & dans  
 » les Enfers, que la présence des Anges qui sont chargés  
 » de les y précipiter, il est impossible d'exprimer à quel  
 » point ils sont saisis de crainte, soit qu'on les menace  
 » de les exiler, soit qu'on prononce le nom des Anges  
 » leurs adverfaires. Leur trouble est si grand, qu'ils ne  
 » connoissent pas même à la voix qui sont ceux qui les  
 » menacent. Ainsi un vieillard, une vieille même n'a qu'à  
 » prendre un ton menaçant avec eux ; ce ton seul est à  
 » leur égard comme un Arrêt de mort qui les fait fuir :  
 » c'est pourquoi on les réduit aisément ; & moyennant un  
 » peu de falive, des rogneures d'ongle, quelques pointes

(1) Voyez ce que je dis de cette Bar-  
 que page 162. & suivantes,

(2) Πομπή ἢ τέτιον ἀλογώπειρον τὸ μὴ  
 δαίμονι εἶ τυχόν, ἢ ψυχῇ πόνηκοσθ,  
 αὐτῶ ἢ τῶ Ἡλίου, ἢ Σελήνης, ἢ πῶ τῶν  
 κρητ' ἑσπερῶν, ἀνθρώπων τῶ τυχοῖσι ὑπο-  
 χείρασι, ἀπειλὰς προσφέρουσι καὶ ἐκφο-

βείν • ψευδῶμον, ἢ ἐκεῖνοι ἀληθεύουσι •  
 τὸ γὰρ λέγειν, ὅτι πῶ ἑσπερῶν προσκαθ-  
 ἔψι, & τὸ κρυπτοῦ τ' Ἰσίδου ἐκφανεί,  
 & τὸ ἐν Ἀβύδω ἀπέρρηπιν δείξει, & τὰ  
 μέλη τῶ Οσίριδος διασκεδιάσει τυ-  
 φῶνι, &c. Porphyr. epist. ad Anebo-  
 nem Ægyptium.

» de cheveux, un morceau de plomb, & un peu de cire  
 » attachée à un fil, on se délivre d'eux & l'on conjure tout  
 » le mal qu'ils vouloient & pouvoient faire (1).

Je mets fin à tous ces extraits pour observer que notre Talisman n'a pas été fait pour être possédé par un particulier, mais pour être déposé dans un lieu public; c'est ce que signifient ces paroles; *Tout cela est tiré de la Forteresse de Damas, & collationné exactement sur l'original.* Damas étoit sans doute la Ville qui possédoit ce prétendu trésor: c'étoit à l'exemple de toutes les Villes d'Orient. Comme il n'y en a point qui ne soit en garde contre quelque maladie particuliere à son climat, ou contre les accidens à quoi elle est sujette; chaque Ville a son Talisman pour la garantir des maux qu'elle craint, ou qu'elle prévoyoit lui devoir arriver. » De tout tems, dit Scaliger, les » Mahometans & les Orientaux ont frappé des médailles, » ou gravé des pierres constellées, dont ils se servent comme de preservatifs contre certains maux; par exemple, pour être à couvert des piqueures des Scorpions, » ils gravent un Scorpion au lever du signe qui porte ce » nom (2). «

L'exemple des Orientaux a été contagieux: il a gagné toute la terre; en vain la Religion a voulu l'arrêter: l'histoire nous apprend qu'il y a peu de Villes ou de Provinces qui n'ait eu des Talismans. Olympiodore rapporté par Photius, écrit qu'il y avoit dans la Thrace des statuës d'argent constellées, qui empêchoient l'invasion des Barbares, & qu'aussi-tôt que le Prefet Valerius les eût ôtées par ordre de l'Empereur Constance, la Thrace & l'Illyrie furent la proye des Gots, des Huns & des Sarmates (3).

(1) Διὸ ἐ βάλει χειρῶν τῆς περὶ τῶν αἰσίων, ἐ δυνάμι, ἐ θηϊκῶν, περὶ τῶν μικρῶν τῶν γούτων, γίνεσθαι ἐ μολύσθαι ἐ κηρῶν, ἐ λιπὴν προσδιδόντα μίτην, διὰ τῶν ἀθμίτων ἀφορισμῶν, πάθη τραχικὰ κατεργάζονται. Psel. de operatione Daemonum pag. 89. ed t. 1. 15.

(2) Scito igitur non solum Muhamedanos, sed & Indos idololatrias ab ultri-

ma antiquitate nummos signare, aut gemmas sculpere ad horoscopum, easque imagines φυλακτικῶν & amuletiorum loco habere: verbi gratia, adversus iētus Scorpionum nummulos horoscopante Scorpione cum imagine Scorpionis signant. In epist.

(3) Πρῶτος μὲν τῶν Γότθων μέγιστος πάντων ἐπιτρέχει τῶν Θεοκλήω· ἴμελλε ἢ μικρόν ἕστερον ἐπὶ τῶν Οὐννων ἐπὶ

Le même Auteur nous apprend que le Roy Alaric voulant passer de Rhégio dans la Sicile, ne put jamais faire le trajet qui les séparoit, parce qu'il y avoit une statuë constellée, dans l'un des pieds de laquelle étoit du feu, & de l'eau dans l'autre, qui garantissoient la Sicile du feu du mont Æthna, & de l'incursion des barbares (1). Enfin, car il faut finir, il n'y a pas jusqu'à la Ville de Paris qui n'ait eu ses Talismans. Du tems de Gregoire de Tours la tradition du pays étoit, que cette capitale des Gaules ne devoit ni périr par le feu, ni enfermer dans son enceinte ni rats ni serpens. Jusqu'à Gontran & à Childébert II. les rats & les serpens n'approcherent point de Paris, & le feu ne prit à aucune maison. Mais sous le regne de ces Princes, comme on fut obligé de visiter les fondemens du Pont, on emporta avec les immondices un serpent & un rat d'airain qui y étoient depuis la fondation, & peu de tems après la Ville se vit assaillie de rats & de serpens, & essuya divers incendies (2).

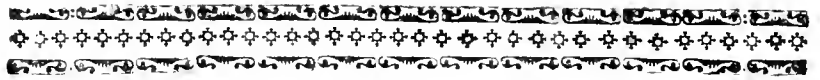
τῶν Σαρματῶν καταδραμεῖσθαι τὸ πρὸς Ἰβηρικὸν ἔαυτῶν τῶν Θερσίων. Photh. Biblioth. August. Vindelic. 1601. p. 109.

(1) Τετέλειον ἄ, ὡς μυθολογεῖ, πρὸς τῶν ἀρχαίων ἀποτροπαίων πρὸς τὴν ἀπὸ τῆς Αἰτίας πυρὸς, ἔως πρὸς κώλυσιν πυρῶδων

διὰ θαλάσσης βαρβάρων. Idem ibid. p. 106.

(2) Quibus ablatis & glires ibi deinceps extra numerum, & Serpentes apparuerunt, & postea incendia perferebantur. Greg. Turon. Hist. Franc. lib. 8. num. 33. col. 407.

F I N.



# T A B L E

## D E S A U T E U R S ,

*Cités , corrigés ou éclaircis dans cet Ouvrage.*

<p style="text-align: center;">A.</p> <p><b>A</b> Cadémie Françoisse, pages 118. 124. Académie des Inscriptions, 138. &amp; suivantes, 145. 162. 177. 184. 195. 366. Achilles Tattius, 447. 449. Agatharcides, 108. Agostino, ( Léonard ) 291. Alpherganius, 215. Ambroise, ( S. ) 213. 247. Anastase, 397. Anatolius, 213. Anonymes, II. xxxvii. 86. 124. 126. 127. 131. 132. 157. 183. 200. 212. 214. 243. 254. 258. 259. 270. 279. 299. 322. 331. 348. 350. 363. Anthologie, 43. 214. Apollodore, 73. 312. 313. 344. 345. Apulée, 22. 70. 123. 142. 150. 151. 152. 158. 159. 175. 187. 250. 320. 321. 337. Aratus, 190. 192. Aréopagitiqnes, 273. Aristide, 348. Aristocle, v. Aristophane, 285. 350. Aristote, 126. Aristoxene, v.</p>	<p>Arnobe, 15. 148. 281. 285. 333. 335. Ascarî, ( M. ) 428. Asconius, 81. Athenagore, 199. Athenée, v. 8. 43. 44. 62. 183. 274. 328. 330. 349. 351. 353. 364. Averani, ( M. ) xxxii. xxxiii. xxxiv. xxxvi. Augustin, ( S. ) 8. 47. 158. 162. 193. 256. 272. 273. 308. 333. 334. 337. Aulugelle, 8. 13. 15. 341. 372. Aufone, 64. 314.</p> <p style="text-align: center;">B.</p> <p><b>B</b> Artholin, 45. Benoît, ( S. ) 352. Berose, 208. Bimart ( M. ) de la Batie, xi. 386. Boëce, 342. Bollandistes, 86. Bouhier, ( M. le Président ) 223. 227. 228. 229. 230. 363. Boulangier, 289. Bouterouë, 121. Brun, ( Corneille le ) 237. Bruyere, ( La ) 135. 443. Bucherius, 273. Buxtorf, 37. 56.</p>
--	---



T A B L E D E S A U T E U R S. 461

C.

<b>C</b> Allimaque, 343. 353.
Callistenes, 208.
Calmet, (Dom) 189.
Cange, (Du) 118.
Capacius, 289.
Capella, 149. 163. 323. 335.
Capitolin, 4.
Carel, (M.) 380
Casaubon, 183. 274.
Caseneuve, 124.
Cassien, 252.
Celius Rhodiginus, 33. 153.
Celse, 126. 252. 260.
Cenforin, XXI. 36. 212. 217.
Cesar, XII. 61. 125. 129.
Chardin, 236.
Ciceron, 26. 48. 49. 89. 90.
104. 105. 106. 108. 117.
118. 146. 153. 184. 235.
236. 250. 304. 333. 345.
430. 442.
Clement (S.) Pape, 232
Clement (S.) d'Alexandrie, 33.
39. 50. 126. 146. 153. 154.
155. 157. 158. 212. 236.
245. 348. 452.
Colonia, (le P.) 119.
Commodien, 243. 244.
Cosmas Egyptien, 159. 160.
Critodème, 208.
Cyrille (S.) d'Alexandrie, 126.
213.

D.

<b>D</b> Acier, (M.) 146. 155.
Dacier, (Madame) 4.
165. 284.
Decemvirs, 105.

Democrite, 8.
Deslandes, (M.) 294. jusqu'à
302.
Diodore de Sicile, 62. 72. 73.
148. 169. 170. 182. 183.
186. 204. 329. 330. 430.
431.
Diogene de Laërce, 126.
Diomede, 42.
Dion, 13. 91. 337. 361.
Doduel, xxx. xxxv. 212. 230.
Donat, 13.

E.

<b>E</b> Diteurs du Glossaire de du
Cange, 86.
Egyptio, (Don Mattheo) IV.
Elien, 154. 169. 190. 232.
301. 329.
Eloy, (S.) 243.
Ennius, 31.
Epigenes, 208.
Epiphane, (S.) 162. 213. 282.
284.
Erasme, 17.
<i>Erymologicon Magnum</i> , 58.
349.
Eubulus, 338.
Euclide, disciple de Socrate, 36.
Eunapius, 152. 180. 290.
Euripide, 141.
Eusebe de Cesarée, 25. 147.
155. 160. 163. 164. 182.
187. 191. 196. 197. 199.
233. 247. 253. 337. 346.
347.
Eustathe, 43. 109. 165. 286.
349. 453.

F.

<b>F</b> Abretti, 134.
Festus, 13. 32. 102. 111.
142. 182. 333. 337. 340.
341.

Firminus, (Julius) 39. 232.  
238. 243. 244. 245. 255.  
261. 285. 438. 439.  
Fulgence Grammaire, 325.  
327. 347.

## G.

**G** Alien, 15.  
Geminus, xxxvii. 201.  
George Syncelle, 211. 254.  
Giraldus, (Lilius) 74.  
Glossaire MS. 86.  
Golius, xxxi. xxxv. 215.  
Gori, (M.) xi. xii.  
Gregoire de Tours, 124. 459.  
Gruter, 88. 91. 119. 136. 211.  
250. 257. 269. 276. 281.  
285.  
Guthieres, ii. ix.

## H.

**H** Ardoüin, (le P.) 223.  
224.  
Harpocraton, 285. 286.  
Heraclius, (l'Empereur) 207.  
214.  
Herodien, 246.  
Herodote, 146. 152. 153.  
154. 160. 165. 167. 168.  
170. 171. 172. 182. 187.  
190. 191. 234. 235. 236.  
246. 247. 248. 253. 328.  
330.  
Hefychius, 33. 45. 47. 56. 58.  
285. 350.  
Hide, 257. 274.  
Hierocles, 155.  
Hilaire, (S.) 390. 393.  
Hipparque, 208.  
Homere, 4. 108. 164. 366.  
Horace, 6.  
Horus Apollo, xxii. xxiii. xxiv.  
Hygin, 18. 19. 23. 70. 71.  
315. 316. 325.

## I.

**I** Bn Jounis, xxxi.  
Jean (S.) l'Evangeliste, 82.  
Jean (S.) Chrysofome, 352.  
Jerôme, (S) 52. 231. 233.  
240. 243. 262. 291. 335.  
346. 352. 369. 391. 392.  
393. 394. 399. 400. 407.  
Inscriptions, xvi. 74. 80. 87.  
88. 91. 93. 94. 95. 97. 98.  
100. 102. 103. 134. 136.  
142. 143. 211. 275. 276.  
356. 357. 359.  
Josephe, ii. 366. 431.  
Isidore (S.) de Seville, 85. 86.  
Julien (l'Empereur) 241. 242.  
Junius, 57.  
Justin, 243. 257. 273. 278.  
Juvenal, 8. 17. 32.

## K.

**K** Eysler, 205.  
Kircher, xxiv. xxv. xxvi.  
xxvii. xxviii. 441. 453.  
Kirchman, ii. 80. 109.

## L.

**L** Astance, 148. 149. 234.  
Lampride, 272.  
Lebeuf, (M. l'Abbé) 112. &  
suivantes.  
Liebbe (M.) 372.  
Lipse, (Juste) 119.  
Luc, (S.) 82. 141.  
Lucain, 22.  
Lucas, (Paul) 188.  
Lucien, 47. 49. 71. 108.  
Lucilius, 36.  
Lucretius, 239. 240.

## M.

**M** Abillon, (Dom) 86. 139.  
Macrobe, 60. 103. 108.

DES AUTEURS. 463

III. II2. 140. 167. 184. 52. 109. 149. 154. 285.  
185. 204. 232. 246. 247. 312. 325. 327. 333. 343.  
281. 285.

Maffei, (M.) xxxviii. 1. 2.  
3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11.  
& suivantes.

Mahomet, 37. 38.

Mahudel, (M.) 177.

Maiemonides, 287.

Maillet, 37. 177. 178. 179.  
186. 321.

Manethon, 208.

Manilius, 333

Marbres de Boulogne, 112.  
122.

Marbres d'Oxford, 133. 305.

Marca, (M. de) 119.

Marcellin, 109. 124. 131.

Martenne, (Dom) 78. 80. 101.  
305.

Martial, xii.

Martianay, (Dom) 258. 381.

Matthieu, (S.) 9. 82.

Mazochi, (M.) 83. 95.

Menetrier, (le P.) 84. 119.

Minutius Felix, 193.

Montfaucon, (Dom) 16. 44.

48. 63. 138. 160. 188.

199. 200. 300. 314. 319.

324.

Muratori, (M.) ix. x. 281.

N.

Nicetas, 256.

Nonius, 44. 88.

Nomus, 256.

Noris, (le Cardinal) 203.

Numa Pompilius, 105.

Numenius, 184.

O.

O Rigene, 126. 252.

O Orphée, 260.

O Ovide, 15. 17. 20. 32. 44.

P.

P Alephat, 37.

P Panodore, 214.

P Papinius, 193.

P Paul, (Jurisconsulte)

P Pausanias, 37. 63. 66. 73. 74.

75. 141. 234. 247. 314.

315. 347. 357. 362. 365.

367.

P Perrault, vi.

P Petau, (le P.) xxii. xxiii. xxvii.

xxxv. 203. 206. 217. 222.

230.

P Petrone, 21. 36. 41. 50. 51.

P Philon de Biblos, 160.

P Philon, Juif, 194. 365. 366.

P Photius, 108. 367. 459.

P Pindare, 63. 364.

P Pitiscus, 83.

P Platon, v. vi. 108. 184.

P Plaute, 335.

P Pline l'historien, 3. 8. 9. 17.

19. 23. 31. 32. 52. 104.

105. 106. 110. 111. 179.

184. 190. 192. 193. 314.

328. 329. 330. 333. 339.

340. 351.

P Plotin, 8.

P Pluche, (M.) xv.

P Plutarque, 59. 60. 70. 90.

146. 147. 150. 151. 152.

153. 155. 159. 161. 162.

163. 164. 166. 167. 168.

169. 170. 171. 172. 173.

174. 175. 176. 180. 182.

184. 186. 187. 190. 193.

194. 197. 198. 200. 212.

222. 234. 237. 243. 255.

279. 297. 300. 315. 321.

322. 345. 350. 351. 365.

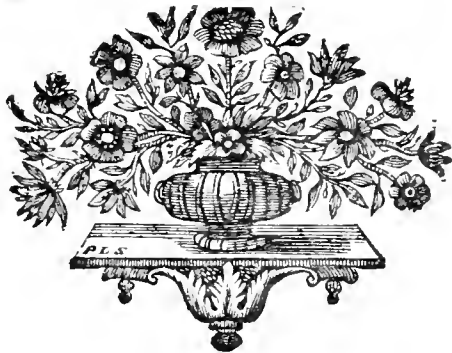
	367. 370. 452.	Sidoine Apollinaire ,	52.
Pocock ,	434.	Silius Italicus ,	107.
Polyhistor ,	126.	Simplicius ,	448.
Pollux , 23. 45. 46. 158. 365.		Socrate historien ,	272.
Porphyre , 162. 184. 185.		Solin ,	218. 221.
191. 197. 199. 216. 218.		Sophocle ,	107. 348.
219. 220. 232. 238. 244.		Sotion ,	126.
252. 257. 258. 261. 262.		Sozomene .	263. 276. 278.
272. 280. 291. 336. 457.		Spanheim, 63. 243. 357. 358.	
Proclus ,	455.	359. 369. 370.	
Properce ,	17. 20.	Spon , 48. 79. 93. 94. 100.	
Proterius ,	213.	102. 305.	
Prudence ,	352.	Stace ,	15. 44. 48. 239.
Pfellus ,	458.	Strabon, XII. 66. 67. 183. 187.	
Ptolémée , xxii. 207. 449.		190. 191. 196. 204. 234.	
Pythagore , 147. 155.		235. 236. 238. 248. 274.	
		329. 367. 430.	
	Q.	Suetone , 3. 26. 35. 48. 53.	
		267. 372.	
<b>Q</b> uintilien , 69. 110.		Suidas , 33. 58. 60. 158.	
	R.	Symeoni, (le)	243.
		Syncelle , voyez George.	
<b>R</b> edi. (M.) xvi. xvii. xviii.		Synelius , 158. 157. 168.	
	xx.		
Reinesius , 281.		T.	
Reviseurs de Moreri , 147.		<b>T</b> ables , (les douze) 89.	
Rubenius , 48.		104. 105. 106. 107.	
	S.	118.	
		Tacite , 8. 10. 297. 298. 340.	
<b>S</b> aumaise , xxii. xxvii. 222.		341.	
		Tertullien , 34. 271. 352.	
Scaliger , xxii. xxvii. 147. 458.		Themistius ,	364.
Scholastes , 16. 17. 28. 48. 58.		Theodoret ,	158.
123. 285. 307. 346. 348.		Théon, xxii. xxxi. xxxiii. xxxiv.	
351. 364. 365.		xxxv. xxxvi. xxxviii. 207.	
Selden , 189. 191. 192. 249.		213. 219.	
		Théophraste , 8. 33. 135. 179.	
Senèque le Philosophe , 14. 29.		184.	
Senèque le Tragique , 44.		Tibulle ,	8. 44.
Servius , 12 13. 14. 19. 20.		Tillemont , 379. 400. 411.	
26. 30. 31. 75. 88. 123.		412.	
142. 143. 150. 164. 314.		Tite-Live , 22. 24. 28. 111.	
339. 340. 359. 389.		Tournemine , (le P.)	137.
Sicard , (le P.) 144. 145.		Trebellius Pollio , 297. 298.	
		Thucidide ,	

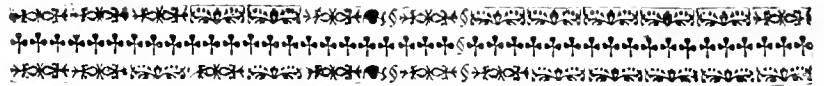
DES AUTEURS. 465

Thucidide ,	307.	Varron ,	387. jusqu'à 411.
Turre , ( M. della )	87. 248.	Virgile ,	44. 332. 342.
256. 257. 263. 275. 276.		142. 143. 187. 300.	
277. 279. 281.		Vitruve ,	VI. VII.
Turnebe ,	VI. 86. 106.	Ulpie ,	92. 340.
V.		Vopiscus ,	257.

V Alere Maxime ,	26. 29.	X.	
Vallarsi , ( M. )	xxxviii.	X Enophon ,	104.
258. jusqu'à 269. & depuis			

*Fin de la Table des Auteurs.*





# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

### P A R O R D R E A L P H A B E ' T I Q U E .

*Le Chiffre Romain marque les pages de la Préface, le Chiffre Arabe celles du corps de l'Ouvrage, & quand il y a une N à la suite d'une Lettrine, il faut consulter les Notes, qui sont au bas des pages.*

#### A.

<b>A</b> Grec nouveau, que nous ne connoissons pas.	page 363
<i>Abraxax</i> , en quoi il difère des Tables Michriaques.	292
<i>Abraxas</i> , voyez <i>Abraxax</i> .	
<i>Accolade</i> , son origine, 124. Elle s'est perpetuée dans presque tous les corps politiques & Religieux, la même N. 2.	
<i>Achillee</i> Tyran, défait par Diocletien.	XXIX
ACRODRUA, quels fruits les Anciens entendoient par ce mot.	62
<i>Adad</i> , Divinité favorite des Affyriens.	246
<i>Adam</i> ( <i>figuier a'</i> ) plante d'Egypte; sa description, 178. n'est pas le Papyrus.	180
<i>Adorateurs</i> des Statuës, Adorateurs des Sanctuaires, deux sortes de Sa- baïtes.	435
<i>Affranchis</i> , à quoi on les reconnoît sur les marbres.	135. 136
<i>Agis</i> , Roy de Sparte mis à l'amende par les Ephores.	59. n. I
AGNUS CASTUS, employé dans les Tefmophories.	35 I
<i>Agonothète</i> , la dignité & ses prérogatives, 359. Il plaçoit lui-même les vases, qui devoient être le prix du vainqueur.	364
<i>Agrippa</i> , Auguste fait son éloge après sa mort, & fait tendre un voile qui lui derobe la vûë de son corps.	13
<i>Aigles</i> , nom que prenoient ceux d'entre les Mithricoles qui étoient élevés à la dignité de Peres.	252
<i>Aiguille</i> de tête, fait partie des mysteres d'Isis.	150. 159
<i>Airain</i> , le son de l'airain employé à rompre les charmes, 8. Faisoit fuir les Manes, 108. Idee singuliere là-dessus, 109. L'airain entroit dans la plûpart des mysteres de la Religion.	108
<i>Aix</i> , Ville de Provence possède un bas-relief curieux.	303
<i>Albin</i> , Pere d'Alera, attaché au culte des faux Dieux.	393
<i>Alcoran</i> , est à l'égard des Mahometans, ce que l'Ecriture est pour les	

T A B L E D E S M A T I E R E S. 467

Chrétiens.	454
<i>Alata</i> , reçoit une Lettre de S. Jérôme.	414. & suivantes.
<i>Alexandre</i> , son Ere, xxix. xxx. Quelle vûë le porta à brûler les Palais de Persepolis, 236. Il envoya à Aristote les observations Astronomiques des Chaldéens.	448
<i>Alexandrie</i> fait célébrer les jeux Asclepiens en actions de grâces du recouvrement de la santé d'Auguste, 361. Sédition arrivée dans cette Ville.	276
<i>Alexandrins</i> , ne commençoient pas l'année le huitième de Choïac, xxxiv. Plaçoient leurs biffextes différemment des Romains, xxxvii. furent les premiers à adopter l'année fixe.	209
<i>Alitta</i> , Divinité favorite des Arabes.	246
<i>Allegorie</i> , bon ou mauvais usage qu'on en peut faire.	29
<i>Almagea</i> , dignité accidentelle des Planètes.	437
<i>Ame</i> , S. Jérôme renvoye à S. Augustin la décision de la question de l'origine de l'ame, 407. L'ame au sortir du corps représentée sous l'emblème d'un oiseau, 300. L'ame personifiée représentée avec des ailes, <i>là même</i> . Les ames qui viennent habiter les corps, font le trajet du ciel en terre sur des barques, 162. Elles ont horreur du fer & de l'airain.	108
<i>Ambroise</i> , (S.) avec quel soin il polissoit ses ouvrages.	249
<i>Amicta</i> , Ville du Royaume de Sparte : ses Dieux particuliers.	56
<i>Amphores</i> données en prix aux vainqueurs.	364
<i>Anadyomene</i> , (Venus)	314
<i>Anaitis</i> , (Diane) Divinité des Perses.	257
<i>Anciens</i> (les) ne se servoient point d'un instrument de fer pour creuser les fosses des morts, 107. 109. ne représentoient point sur les tombeaux des personnes mourantes, mais des personnes mortes. 3	
<i>Ange</i> blanc, Ange noir des Mahometans, 37. 38. Ange de mort des Juifs.	37
<i>Années</i> (différentes) des Anciens, 201. Années comptées par celles du Stephanophore, 6. Année tropique, année astrale, 447. Année caniculaire, xxvii. Comment elle se formoit, 202. Année Julienne adoptée par les Alexandrins, xxxi. 209. Pourquoi tous les Egyptiens ne la prirent point, 210. Chaque cent ans elle avoit vingt-cinq jours de plus que l'année Egyptienne, 228. Les Egyptiens avoient trois sortes d'années, 206. Originaiement leur année n'étoit pas composée de 365. jours, 147. n. 2. Leur année civile étoit vague & retrograde, xxvii. 202. 207. & suivantes. Elle commençoit toujours le premier de Thoth, xxviii. Elle précédait toujours l'année Alexandrine, xxxiv. xxxv. Regle pour sçavoir quel jour étoit arrivée une chose, selon le différent comput des Egyptiens & des Alexandrins, xxxv. xxxvi. En combien d'années il pouvoit arriver une seule fois, que trois mois Egyptiens concourent le huitième jour d'un mois Romain.	225
<i>Annibal</i> fait un traité singulier avec les Gaulois.	131
<i>Anversaire</i> de la naissance de Mithras, célébré tous les ans.	273

- Antigonus* Général de Ptolomée Philadelphie, prend au service de ce Prince les Gaulois qui avoient échappé de la deroute de Delphes. xiv
- Antipathie* & sympathie entre les différens êtres de l'Univers. 456
- Antiques*, leur utilité, 1. 11. & suivantes.
- Antre* de Mithras orné de simulacres monstrueux. 252.
- Anubis*, son histoire, son pouvoir, 185. 186. Il étoit chez les Egyptiens ce qu'Hecaté étoit chez les Grecs, 187. Se servoit d'un bâton pour conduire les ames aux enfers. 187.
- Apelles*, le plus grand Peintre de l'Antiquité. 314
- Apis*, sa miraculeuse conception, 190. Sa naissance célébrée pendant sept jours, *la même*. Sa supériorité sur tous les Dieux vivans d'Egypte, 191. Résidoit à Memphis, 190. Les Rois d'Egypte se faisoient couronner dans son Temple, 190. n. 1. Il avoit deux loges, 191. Pronostiquoit par la maniere dont il recevoit la nourriture, 192. Deuil que caufoit sa mort, 195. Genre de sa mort, 193. Tué par Cambise, & respecté par les bêtes voraces, 186. Comment on le remplaçoit, 194. Cérémonial observé en le conduisant à Memphis, *la même*. On l'embarquoit dans une Galiole richement ornée. 195
- Apis* & *Mnevis* étoient les modèles des veaux d'or de Jeroboam. 189. n. 1.
- Apollon*, fort honoré à Amicla, 56. Etoit Dieu de la Médecine, 359. Et pere d'Esculape, 358. Se change en corbeau, 312. Ecrase Typhon, 317. Apprend de Mercure à jouer de la Guitarre, 72. Ne jouoit pas de la flûte, 71. n. 1. Aime Cybèle, & conçoit de la jalousie contre Marfyas, 73. Qu'il fait écorcher. 71
- Arabes* (les) modernes ont beaucoup alteré l'Astrologie Judiciaire des Grecs, 434. Différence des Arabes anciens & modernes à ce sujet. 434. 435
- Arche d'Alliance*, sa forme à peu près. 158
- Aréopage* (l') ne s'assembloit point par respect le troisieme jour des Thesmophories. 354
- Ariman*, principe du mal. 234
- Arnohe*, jugement que S. Jérôme porte de cet Auteur. 335. n. 2.
- Arsinoé*, mere d'Esculape. 360
- Ascension*, jour que les femmes d'Athenes se rendoient à Eleusis pour y célébrer les Thesmophories. 350
- ASCIA*; la formule *sub Ascia* est l'éciueil des Antiquaires, 81. C'étoit un acte solemnel de Religion, 88. Avoit la force d'une dédicace publique, 95. Etoit un véritable devoiement. 103. 110
- Il y avoit trois sortes d'*Ascia*, 82. L'*Ascia* sepulcrale n'a jamais eu un tranchant plat, x. Elle avoit d'un côté la forme d'une marre, & de l'autre celle d'un marteau, 85. 86. 87. A quoi servoit un anneau qu'on voit quelquefois au bout du manche de l'*Ascia*. 121
- ASCLEPIA*, jeux en l'honneur d'Esculape, leur éclat & leur supériorité au-dessus des autres jeux. 357.
- Aseth*, Roy d'Egypte, a fixé l'année Egyptienne à 365. jours. 192. n. 4.



- Aspafte*, femme d'abord d'Artaxercès, & enfuite Piêtreffe de Diane Anaitis. 257
- Affiftant de l'autel*, dignité Sacerdotale d'Athènes. 347
- Aftrole*. ( *Année* ) 447
- Aftres* ( *les* ) ont deux mouvemens contraires, 446. Leur lever cofmique, héliaque & achronique, 221. 222. N'ont aucune vertu, 444. 450. finon celle d'éclairer & d'échauffer, 451. Les aftres intellectuels reglent-ils par les influences des aftres vifibles l'état & la condition des êtres fublunaires ? 449
- Aftrologie Judiciaire*, fon origine, fes progrès, fes changemens, 429. & *fuivantes*. Cultivée en fecret par ceux qui en difent plus de mal, XL. Ses regles ne font & ne fçauroient être d'aucune utilité. 442
- Aftrologues Judiciaires*, fous quels noms ils ont été connus dans l'Empire Romain, 430. Ils attribuent à chaque planète des influences particulieres. 436
- Aftonomie*, dégénere en *Aftrologie Judiciaire*. 429
- Atargatis*, la Lune, ou Venus célefte. 247
- Atheniens*, loi finguliere de ce peuple, 348. Excès à quoi ils s'abandonnoient le cinquième jour des Eleufinies. *là même*.
- Athlètes*, pratique religieufe qu'ils obfervoient avant d'entrer en lice; 364. & *fuiv*. Leur action de grâces de la victoire qu'ils avoient remportée, 365. De quelle main ils recevoient le prix qu'ils avoient remporté, *là même*.
- Au*, les Anciens donnoient à cette diphtongue le fon de l'O. 362
- Augufte* veut paffer pour être fils d'Apollon, 359. Un Laurier naît dans la cour de la maifon de fon pere le jour de la naiffance, 32. Il eft représenté en Apollon, 359. Réponfe qu'il fait aux plaintes de Jupiter-Capitolin, 335. Après la mort de Cléopatre il conferve à Alexandrie fes privilèges, & ne fait mourir perfonne, 362. Tout l'Empire prend part au recouvrement de fa fanté, 361. Précaution qu'il prend en préfence d'un mort, 13. Son Ere en Egypte. XXIX. XXX
- Auguftin* ( *S.* ) écrit à Optat fur l'origine de l'ame, 407. Ses écrits oppofés par les Papes à ceux de Faufte de Riez. 404
- Aurelien* ( *l'Empereur* ) reçoit en préfent une Patere finguliere du Roy de Perfe, 257. Elle avoit fervi au Temple de Rohicz dans la Pannonie, *là même*.
- Autels* dépouillez & couverts de cilices, 27. Renverfés à la mort des grands. 26.

## B.

- B** *Abras* herbe de la Judée, qui chaffoit les Démons. 11
- Bacchanales*, corbeille facrée qui faifoit partie de cette fête. 50
- Bacchans*, ils étoient couverts de peaux de Cerfs. 42. n. 1.
- Bacchus*, fils de Jupiter Roy de Crète, 39. 40. Faifoit fon féjour à Nyfa, 72. Etoit originaiement le Soleil, 64. Paffe pour être l'ame du monde, 60. Anniverfaire de fa mort représenté fur un marbre, 39. Il prend la forme d'un bouc, 312. Ses ftatues dans les Vil-

les étoient le symbole de la liberté.	75
<i>Bacchus Psylas</i> , 55. Pourquoi on lui donnoit des aîles.	56
<i>Bacchus Sycites</i> , Indien, &c.	62
<i>Bague</i> de l'Empereur Maximin.	4
<i>Bagues</i> ôtées aux personnes qui venoient de rendre le dernier soupir.	3
<i>Baptême</i> employé dans les Mithriaques.	271
<i>Barques</i> d'Isis & d'Osiris, 161. & suiv. Barque d'Osiris transformée en constellation.	164
<i>Basses-bretonnes</i> , leur habit.	299
<i>Burons du Soleil</i> , fête singulière en Egypte.	176
<i>Baubo</i> , son immodestie en présence de Cérès.	345
<i>Belges</i> , étoient en garde contre le luxe & la molesse.	61
<i>Béotiens (les)</i> étoient appelés Crupezophores.	46
<i>Bequille</i> , cérémonie sanglante en Egypte à coups de Bequilles.	187
<i>Beryte</i> , patrie d'Esculape.	367
<i>Biffextes</i> , employés par les Alexandrins & les Romains.	xxxvii
<i>Biblus</i> , voyez <i>Papyrus</i> .	
<i>Bouc (le)</i> sur lequel est Venus Epitragia, est Pan.	315
<i>Bouclier</i> de Scipion trouvé dans le Rhône, 4. Boucliers de David.	454
<i>Bracelet</i> réservé aux personnes qualifiées.	4
<i>Brennus</i> Roy des Gaulois, périt devant Delphes.	xiii. xiv
<i>Bruyere</i> . Isis donne au Roy de Biblos un pied de Bruyere, qui s'est conservé jusqu'au tems de Plutarque.	174
<i>Bubastis</i> ville d'Egypte.	173
<i>Bûcher</i> , son usage, 24. Il n'a été introduit chez les Romains que sur la fin de la République.	103. 104. 105. & suiv.
<i>Buſiris</i> , ville d'Egypte où les nationaux s'assembloient de toutes parts.	153. 172

## C.

<b>C</b> <i>Alathus</i> porté en pompe.	353
<i>Caligula</i> danse au bruit des Scabilla & des flûtes, 48. Mettoit des Socques de femme.	52
<i>Callimaque</i> est le seul Auteur, qui nous apprend le sort des Gaulois, qui furent mis en fuite devant Delphes.	xiv
<i>Callistene</i> envoie à Aristote les Observations Astronomiques des Chaldéens.	448
<i>Cambise</i> fait tuer Apis.	186
<i>Canard (le)</i> est l'Ynx des Anciens, 57. Etoit consacré à Bacchus.	58
<i>Canephores</i> , à quel point leur fonction étoit briguée.	307
<i>Canculaire (année)</i> xxvii. 202. voyez Année.	
<i>Capricorne</i> , sa figure 316. Ce qu'il marquoit sur les médailles d'Auguste.	372
<i>Cariens (les)</i> se faisoient des taillades au front.	153
CCCL. AVG. LVG. vrai sens de cette partie d'inscription.	119
<i>Carré</i> , voyez Quatenaire.	
<i>Celeus</i> Roy de l'Attique reçoit Cérès chez lui.	344

## DES MATIERES.

<i>Celse</i> , son génie.	471
<i>Cendres</i> ( <i>les</i> ) qui avoient échappé à la violence des flammes, étoient conservés dans une urne.	279 24
<i>Centres</i> , ou quatre points Cardinaux du Ciel.	441
<i>Cercopitheque</i> ; espece de singe.	161. n. 2.
<i>Cerès</i> prend deux torches, & court après le ravisseur de sa fille, 344. Ses symboles 310. 311. S'arrête à Eleusis, là même. Tête de <i>Cerès</i> fort singuliere, 343. Ses mysteres, ses fêtes.	345. & suiv.
<i>Cerf</i> , les Bacchans étoient couverts de peaux de Cerfs.	42. n. 1.
<i>Cérice</i> , dignité sacerdotale d'Athènes.	347
<i>Césarée</i> ville de Palestine, célébroit des jeux institués en l'honneur d'Auguste.	366
<i>Chaldéens</i> , leurs Observations Astronomiques, 430. Leur fausseté, 451. Ils attribuoient aux signes invisibles les influences des signes visibles, 433. Leur Sphere étoit différente de celle des autres nations.	449
<i>Charaxus</i> , frere de Sapho, & amant de Rhodope.	328. 329
<i>Chardon beni</i> , voyez <i>Cnebisum</i> .	
<i>Charmes</i> rompus par le son de l'airain.	8
<i>Chartrain</i> ( <i>pays</i> ) où s'assembloient tous les Druides des Gaules.	128
<i>Chaudron</i> , sur lequel les Lacedemoniens frappoient à la mort de leurs Roys.	17
<i>Chiens</i> gravés sur les tombeaux, 51. Pourquoi ils étoient adorés par les Egyptiens.	186. 187
<i>Chiffres</i> de deux sortes, 453. Chiffres magiques.	454
<i>Chinois</i> ( <i>les</i> ) avoient une Sphere particuliere.	449. 450
<i>Chlamide</i> , habit militaire, sa forme.	304
<i>Chrétiens</i> ( <i>tombeaux</i> ) avec des exterieurs payens.	138
<i>CIBORIUM</i> , feve d'Egypte.	183
<i>Ciel</i> ( <i>le</i> ) est selon les Astrologues un livre, où chacun peut lire sa destinée.	436
<i>Ciguë</i> , dont s'oignoit le Hierophante d'Athènes.	346
<i>Ciliciens</i> étoient sortis de Troye, 238. Pourquoi ils représentoient Mithras sur un Taureau qu'il égorge.	238
<i>Circé</i> ; pourquoi elle s'effraye à la vûe des armes.	109
<i>Claude</i> Empereur, sa pompe funebre.	30
<i>Cléopatre</i> ; à sa mort les Alexandrins changent d'époque.	210
<i>CNEBISUM</i> , sa vertu.	456
<i>Codon</i> , partie de la flûte Phrygienne.	44. 45
<i>Colléges</i> des Druides.	125
<i>Colonie</i> , différence des Colonies Romaines, & des villes Municipales.	119
<i>Coëmpcion</i> , mariage par coëmpcion.	341
<i>Collocation</i> , cérémonie qui faisoit partie des funerailles Romaines.	23
<i>COMASTERION</i> , niche ou arche où les Egyptiens enfermoient leurs Dieux.	157
<i>Comédiens</i> Italiens ont des scènes, qui sont des esquisses de celles des anciens Pantomimes. 69. n. 1. Ressources des anciens Comédiens	

de Rome.	49
<i>Commode</i> Empereur , sacrifie un Mithricole de sa propre main.	272
<i>Comus</i> , symboles de ce Dieu.	55. n. 2.
<i>Concile</i> ( <i>le second</i> ) général de Lyon , condamne l'usage de couvrir les autels de cilices.	27
<i>Conclamation</i> , son origine & son établissement , 18. Sa fin. 19. Nombre des conclamations de chaque funéraires , 21. De quels corps étoient ceux qui étoient chargés de les faire , 21. traits singuliers qui regardent cette cérémonie , 22. 23. & <i>suiv.</i> Traitée d'extravagance.	7
<i>Confarréation</i> , mariage des Romains.	339
<i>Conse</i> , sa vertu.	351
<i>Consécration</i> , son origine & ses parties , 18. 19. 210. La consécration <i>sub Aستا</i> ne pouvoit se faire ni par des femmes , ni par des esclaves , 96. Voyez <i>dédicace</i> & <i>devouement</i> .	
<i>Constellations</i> , origine des noms qu'on leur a donnés. 449. Constellations visibles & constellations invisibles.	433
<i>Contenance</i> gardée par les élèves des Druides.	132
<i>Copernic</i> prétend que la terre est une planète.	444
<i>Coptes</i> ( <i>les</i> ) ont embrassé l'année fixe.	xxv
<i>Coracines</i> , fêtes de Mithras.	274
<i>Corbeaux</i> , nom que prenoient les ministres subalternes de Mithras.	252
<i>Cordace</i> , danse obscène.	49
<i>Coronis</i> mere d'Esculape.	360
<i>Cors</i> , employez aux mêmes usages que les trompettes , 20. Les cors des funeraïlles étoient différens des cors ordinaires , 15. Leur son ne servoit pas à faire fuir les esprits.	10
<i>Couronne</i> portée en consultant les oracles , 29. n. 2. Différentes rencontres où on la prenoit. 29. n. 2. Couronne de Laurier affectée aux Libitinaires , 32. Couronne ailée.	56
<i>Couronnés</i> , ordre de Prêtres payens.	6
<i>Création</i> , représentée par un serpent qui a un œuf sur la tête , 199. Nations réunies sur le système de la création.	200
<i>Crefus</i> garanti du supplice du feu par la vertu des lettres Ephésiennes.	453
<i>Crocodile</i> , symbole de l'Egypte.	356
<i>Crotales</i> , instrument des Anciens.	165. n. 1.
<i>Cresibius</i> , inventeur de l'Hydraule , v. Son génie inventif.	vi. vii.
<i>Crupezia</i> , instrument des Anciens , 46. 47. voyez <i>Scabilla</i> .	
<i>Culminant</i> , point du Ciel.	441. n. 3.
<i>Capidon</i> , ses symboles ordinaires.	55. n. 3.
<i>Cybele</i> fait ses voyages en la compagnie de Marfyas.	72
<i>Cynocephale</i> , animal d'Egypte , espece de Singe.	161. n. 2.
<i>Cyprés</i> , les Romains mettoient toujours des branches de Cyprés devant les maisons , où il y avoit un mort.	13.

## D.

- D** *Astyles* du mont Ida , auteurs des Lettres Ephesiennes. 453  
*Daduchus* dignité sacerdotale d'Athènes. 347  
*Dames Romaines* , forme de leurs lits , 2. Origine des éloges funébres qu'on faisoit d'elles. 24  
*Darius* , fils d'Artaxerxes Memnon , veut épouser sa belle-mere. 257  
*David* . ( *boucliers de* ) 454  
*Decans* . 439  
*Decius* , cérémonies qu'il observe en devouant l'armée des Latins. 111  
*Decurion* , son emploi. 119  
*Dédicace* ( *toute* ) faite par le Prince ou le Magistrat , ou avec leur agrément , rend sacrée la chose dédiée , 92. Cérémonies dont la dédicace est accompagnée , 89. 90. La dédicace *sub Ascia* étoit un acte solennel de religion. 88  
**DEDICARE** , véritable signification de ce terme. *ibid.*  
*Déesse Libitina* , son Temple. 29  
*Delphes* , dérouté des Gaulois devant Delphes , XIII. XIV. Present singulier de Rhodope au Temple de Delphes. 330  
*Demetries* , fêtes de Cerès. 344  
*Demon* , comment il peut être cause des effets attribués aux Talismans. 455. & *suiv.*  
*Devouement* , sa nature , 103. Devouemens différens des Romains , 111. La dédicace *sub Ascia* étoit un devouement. 112  
*Diane Anaitis* étoit Venus chez les Perses , 257. Diane travestie en chat. 312  
*Dieux* supérieurs & Inferieurs tout à la fois , 142. Règle pour discerner sous quel regard il faut les considérer , 143. Dans quelle attitude on prioit les uns & les autres , 12. Moyens employés pour appaiser les Dieux Infernaux , 26. Les Dieux Infernaux n'étoient honorés de personne , 141. Les Dieux prennent la fuite à la vûe de Typhon , & se metamorphosent en bêtes , 312. Dieux d'Egypte , 198. Expedient dont on se seroit pour les voir & converser avec eux. 456  
*Dignités* essentielles & accidentelles des Planètes. 437  
*Diocletien* , quoiqu'honoré comme un Dieu , est obligé d'abdiquer l'Empire , 92. Son Ere. XXIX. XXX  
*Diorphus* , fils de Mithras , sa naissance singuliere. 243  
*Dioscures* fort honorés par les Lacedémoniens , 67. Se déclarent en leur faveur contre les Messéniens. 67. 68  
*Divinités inférieures* , 306. *voyez* Dieux infernaux.  
*Domaine* , dignité essentielle des Planètes. 440  
*Doigts* , jeu de doigts employé pour chasser les ombres. 17  
*Druides* , leurs colleges , 125. Leur reputation & leur antiquité , 125. 126. Leurs dignités , leur occupation , 130. Leur manteau orné de fleurs , 123. Ils faisoient profession de garder la chasteté , 132. Noms qu'ils portoient dans les Gaules , 132. Représentés par deux,

un vieux & un jeune , 122. 127. Créoient les Roys & les Vergobrets.	XI. XII.
Druidisme , conditions pour y entrer.	123. 124.

## E.

<b>E</b> checs , Mercure jouë une partie d'échecs avec la Lune.	147
Echoles différentes d'Astrologie Judiciaire.	430
Ecreviffe , signe , représente la génération des ames.	185
Ecriture , livres de l'Ecriture traduits sur l'Hebreu par S. Jerôme.	411
Egipau , moitié bouc , moitié poisson.	316
Eglises dans lesquelles il s'est conservé des idoles curieuses , 307. Abus introduits dans quelques Eglises.	26. & suivantes.
Egypte , nuit où toutes les villes d'Egypte étoient éclairées d'une infinité de lampes , 172. Chaque ville y avoit dédié un animal particulier.	186. n. 4.
Egyptiens , quoique leur Religion soit la mere de toutes les fausses Religions , elle est cependant moins connue que les autres , xv. Ils honoroient les animaux , 317. Isis & Osiris faisoient le fond de leur Religion , 145. De quelle maniere ils représentoient Osiris , quand ils lui donnoient une figure humaine , 175. Fêtes singulieres qu'ils célébroient , 165. Menaces qu'ils faisoient aux Dieux , pour en extorquer des graces , 457. Leur systême sur la création , 220. Leur morale , 147. Leur sentiment sur le principe de toutes choses , 177. n. 1. Ils avoient trois sortes de caracteres & d'emblèmes , 146. Quatre Eres différentes , xxix. Trois sortes d'années , xxv. 206. A quelle heure ils commençoient leurs jours , 229. Ils plaçoient le commencement de l'année & du monde au lever de la Canicule , 217. Admettoient deux levers de cet astre & deux cruës du Nil , 218. 219. Prétendoient qu'il y avoit une grande année , 447	
Ils avoient une Sphere particuliere , 431. 449. 450. Etoient auteurs des heures planetaires , 441. n. 1. N'ont pu faire sur la nature des astres les observations qu'on leur attribué. 445. & suiv. 451	
Éléens ( les ) honoroient Pluton.	141
Elemens , ce que les Grecs entendoient par là.	254
Eleusiniens , fêtes de Cerès célébrées principalement par les hommes , 345. Elles duroient neuf jours. 344. 345. 346. 347. 348.	
Eleusis , ville de l'Attique , célèbre par les fêtes de Cerès.	344
Eliques , fêtes de Mithras.	274
Elotes , donnés en spectacle.	59
Embes Prophète.	211
Enchantemens , 10. Voyez charmes & maléfices.	
Enfans nouveaux nés exposés à la mort des grands.	26
Enfers , les Héros n'y descendoient que l'épee à la main.	108
Epaminondas rétablit les Messeniens dans leurs pays ensuite d'une vision.	67. 68.
Epervier ( l' ) étoit le symbole d'Osiris & du Soleil.	155
Eperviers , Ministres de Mithras élevés à la dignité de Peres.	252

DES MATIERES.

<i>Ephores (les)</i> mettent leur Roy à l'amende.	475
<i>Epidaure</i> , lieu de la naissance d'Esculape & célèbre par les jeux institués en son honneur.	59. n. 1.
<i>Epiteles</i> voit les Dioscures & reçoit leurs ordres.	357
<i>Epitragia</i> , Venus.	67
<i>Epitymbia</i> , Venus.	315. & suiv.
<i>Eres</i> différentes des Egyptiens.	306
<i>Escarbot</i> gravé sur un cachet, emblème Egyptien.	XXIX
<i>Esclaves (les)</i> qu'on vouloit distinguer, prenoient plusieurs noms, 134. Il ne leur étoit pas permis de consacrer <i>sub Ascia</i> .	147. n. 1
<i>Esculape</i> né à Epidaure, 357. ou à Beryte, 367. Différens sentimens sur sa mere, 360. Jeux institués en son honneur, 357. & suiv.	101
<i>Esprits (malins)</i> repandus dans les airs, 8. Ce qu'on faisoit pour les chasser.	357. & suiv.
<i>Eté</i> , sa cause physique.	16
<i>Ethyopiens (les)</i> d'Homere étoient les peuples qui habitoient le midi de l'Egypte.	443
<i>Etoile</i> du soir sur la tête de Cerès, 343. 344. Elle étoit employée pour marquer quelque acte de Religion.	165
<i>Etoiles</i> , leurs différentes classes, 431. Les Anciens croyoient qu'elles étoient vraiment fixes, 446. A quelle distance elles sont de l'endroit du ciel, où ils les avoient placées, <i>là même</i> . Sous le Pole elles ne changent point de place. 442. Leur éloignement entre elles, & d'elles à la terre.	353
<i>Etoiles</i> de Bourbon & autres nouvellement découvertes.	444
<i>Eubulus</i> , Dieu du bon conseil.	450
<i>Eucharistie</i> établie dans les Mithriaques.	60
<i>Eugippius</i> , tems auquel il a vécu, 401. Epoque de ses écrits, 402. Idée qu'il donne des ouvrages de S. Augustin.	271
<i>Eumolpides</i> , famille considérable d'Athenes, d'où étoit pris le Hierophante.	403. 404
<i>Evergete</i> second Roy d'Egypte.	346
<i>Exaltation</i> , dignité essentielle des planètes.	VI
<i>Expiation</i> , point d'expiation sans laurier.	438
	32. n. 3.

F.

<b>F</b> <i>Aces</i> , dignité essentielle des planètes.	439
<i>Fausse de Riez</i> , bruit étonnant que sont ses écrits.	404
<i>Femmes</i> , leur luxe, 52. Elles se rordoient les mamelles dans les Funerailles, 26. Ne pouvoient pas dédier des sepulchres <i>sub Ascia</i> .	97.
	98. 99. 100. 101.
<i>Ferrabo</i> de l'Eglise de S. Etienne de Lyon.	307.
<i>Fêtes</i> singulieres d'Egypte, 165. 172 voyez, Eleutinies, Mithriaques Thesmophories, &c.	
<i>Fèves naissantes</i> , fête d'Egyptienne, 184. Les fèves étoient consacrées aux morts, 182. étoient un legume immonde, 182. Dans quel honneur & de quelle utilité il étoit chez les Egyptiens,	182. 183

<i>Figuier d'Adam</i> , plante d'Egypte, n'est point le Papyrus des Anciens.	180.
<i>Filles (les)</i> condamnées à mort, étoient auparavant deshonorées.	302
<i>FINES</i> , dignité essentielle des planètes.	440.
<i>FLAMEN DIALIS</i> , devoit être né d'un mariage par confarréation,	340.
Ne pouvoit point toucher les morts, ni entrer dans les lieux où étoient leurs cendres, 14. ni porter la main à des feves, ni prononcer leur nom.	182. n. 5.
<i>Flaminique (la)</i> ne portoit point de chaussures, dont le cuir étoit d'animaux morts de leur mort naturelle.	14. n. 2.
<i>Flûte Phrygienne</i> , 43. Ses différentes parties, 44. & <i>suiv.</i> Joüeurs de Flûte employés dans les Funerailles, 9. Les Flûtes funèbres funestoient les Prêtres payens, 14. La double flûte étoit un instrument différent des deux flûtes dont on jouoit à la fois.	43
<i>FORUM</i> , place publique.	23
<i>Foüets</i> employés dans les sacrifices des Egyptiens.	153
<i>Framont</i> , les bas-reliefs.	127
<i>Fretela</i> étoit Gete de nation.	399
<i>Funerailles</i> des Romains, 18. & <i>suiv.</i> Différens excès à quoi se portoient les hommes & les femmes dans les funerailles, 26. Loix des douze tables qui les concernent, 105. Etymologie du mot Funerailles.	13
G.	
<b>G</b> <i>Alactophages</i> .	126
<i>Garamantes (les)</i> creusoient avec les mains les fosses des morts.	107.
<i>Gaules</i> , sciences qui y étoient en vogue.	125
<i>Gaulois</i> , forme de leur habit, xi. xii. Leur habit étoit rayé de pourpre, 123. Ils faisoient enterrer avec eux ce qu'ils avoient de plus cher, 301. Levent le siege de Rome après l'avoir rançonnée, 24. Leurs mœurs convenoient avec celles des Spartiates, 61. 62. Terres qu'occupoient les Gaulois Cisalpins xi. Les Dames Gauloises avoient eu part au gouvernement, 130. Figure singuliere d'une Gauloise.	194
<i>Gaures (les)</i> obsetvent encore le fond de la Religion des Anciens Perses.	236. n. 6.
<i>Genies</i> , sentimens des Anciens sur les Genies, 36. Genie éteignant son flambeau, 3. Services que les Genies rendent aux hommes, 456. Ils sont tout à la fois hardis & timides.	457
<i>George</i> Patriarche d'Alexandrie pour les Ariens, purifie un Temple de Mithras.	276
<i>Germanicus</i> offre des herbes au Dieu Apis qui se détourne, 192. Sa mort attribuée à la vertu des malefices.	10
<i>Grand-Prêtre</i> d'Egypte, son autorité, ses fonctions, &c. 167. & <i>suiv.</i>	
<i>Grande année</i> , sa possibilité, sa durée.	447.
<i>Grecs</i> , comment ils chassoient les Lemures, 16. Avec quoi ils creusoient les fosses des morts, 107. Changemens qu'ils font dans la	



DES MATIERES. 477

Sphere des Chaldéens, 432. 433. 449. 450. Ils ont donné aux constellationes les noms de leurs Héros. 449  
*Gymnastique (la)* faisoit partie des jeux des Anciens. 358

H.

**H** *Adrien (l'Empereur)* abolit, ou interrompit l'usage des victimes humaines. 272  
*Harmodius*, chasse les Pisistrates d'Athènes. 307  
*Harpocrate*, divinité d'Egypte. 197. 198  
*Heliodromus*, figure monstrueuse des Mithriaques. 167. 398  
*Heliopolis* ville d'Egypte. 172  
*Hellé* se sauve sur un Belier, dont la toison étoit d'or. 311  
*Hercule* de la Cathedrale de Strasbourg. 307  
*Herode* institué des jeux en l'honneur d'Auguste. 366  
*Heures* planétaires. 441  
*Hieroglyphes* expliqués, 151. & suiv.  
*Hierophante*, dignité considérable d'Athènes, 346. Comment il adre-  
 soit ses prieres à Proserpine. 16  
*Hilaire (S.)* mal entendu par S. Jérôme. 390  
*Hipparcus* insulte la sœur d'Harmodius. 307  
*Hipparque* a jetté les premiers fondemens de la bonne Astronomie. 446. 448  
*Hôpitaux* établis en Egypte pour les chats. 186. n. 4.  
*Horoscope*, quel astre c'est. 441  
*Huns* appliqués à l'étude de l'Ecriture sainte. 399.  
*Hyagnis*, pere de Marfyas. 70. n.  
*Hydraule*, instrument des Anciens, sa forme inconnuë jusqu'ici. iii. v.  
 Ctesibius en est Auteur, v. L'Hydraule étoit en petit ce que les or-  
 gues sont en grand. vii  
*Hystaspe* regle la religion des Perfes, & se met à la tête des Mages. 238  
*Hyver*, sa cause Physique. 443.

I.

**I** *Bis*, oiseau d'Egypte de deux sortes, 152. Entroit dans les myste-  
 res des Egyptiens. 153  
*Idoles* conservées dans les Eglises. 307. 308  
*Jérôme*, (S.) sa Lettre à Nepotien, 378. A Sophrone, 383. A Aleta,  
 414. Traduit sur l'Hebreu plusieurs livres de l'Ecriture, 411. Con-  
 damne le luxe des femmes, 52. Renvoye à S. Augustin la décision  
 de la question de l'origine de l'Ame, 407. N'a pas bien pris le sens  
 de S. Hilaire, 390. & suiv. Edition nouvelle des ouvrages de ce  
 Pere, 374. & suivantes.  
*Jésus-Christ*, pourquoi il a voulu être mis dans un sepulchre nouveau. 95. 96.  
*Jéune rigoureux* observé le troisième jour des Thesmophories, 351.  
 Les Anciens avoient attaché la fin de leurs jeûnes au lever de l'é-  
 toile du soir. 352  
*Jeux différens* réunis en un seul, 366. Exercices qui composoient les

jeux , 359. Jeux institués en l'honneur d'Auguste.	366
Jeux qui accompagnerent la dédicace du Temple de Pompée ,	90.
Jeux célébrés autour du bûcher.	24
Inachus , pere d'Isis.	154
Indiens , leur Sphere est différente de celle des autres nations.	449.
	450
INDIGITAMENTA , livres Pontificaux des Romains.	25
Infernaux , voyez Dieux.	
Inscriptions , xvi. 77. 78. 80. 87. 91. 93. 94. 95. 97. 98. 100. 101.	
102. 103. 211. 275. Fautes qui s'y sont glissées par la faute des Graveurs.	362
Intercalaires , jours & mois intercalaires des Anciens.	201
Intercalation introduite chez les Egyptiens.	xxxii
Invocation singuliere.	137
Four du milieu , le plus célèbre de la fête des Eleusines & des Tesmophories.	344
Isis fille d'Inachus , 154. Isis singuliere , 184. 319. Ses symboles , 166.	
Ses aventures extraordinaires , 147. & suiv. 173. 174. Isis portée en pompe , 158. Habits blancs portés par ceux qui étoient initiés à ses mysteres , 150. Ses fêtes parcouroient toutes les saisons de l'année , xxvii. Isis décapitée par Typhon , 198. Ce que les Egyptiens entendoient par Isis.	176
Israélites ( les ) ont défenſe de recevoir le culte des Phéniciens.	253
Isthmiens , jeux célèbres.	357
Ithome , principale place des Messeniens , rasée par les Lacedemoniens , 66. & rebâtie par Epaminondas.	68
Juba le jeune fait trapper des médailles avec le Capricorne.	373
Julien l'Apostat , son génie écrivant contre les Chrétiens.	279
Julienne ( l'année ) étoit de l'invention des Alexandrins.	209
Junon conspire contre Bacchus , & s'en défait , 39. 40. Se rit de Minerve , 70. Pouffée à bout par Porphyrius , 312. 313. N'a jamais été représentée nue , 313. Prend la figure d'une vache , 312. Mamelles de Junon , ce que c'est.	323
Jupiter , pere de Bacchus , 39. Assemble les Dieux pour s'opposer à Typhon , 316. Avis qu'il en reçoit , 317. Se transforme en Belier , 12. Inspire à Porphyrius de l'amour pour Junon , la même.	
Jupiter Capitolin se plaint à Auguste du tort qu'il faisoit à son culte.	336.
	337
Jupiter Summanus , histoire de son culte.	332
Jynx , oiseau , 57. Entroit dans les philtres amoureux.	58

## L.

**L** , que signifie cette lettre après un nom propre. 135  
 Lacedemoniens ( les ) honoroient les Dioscures , 67. Bacchus Pſilas & Venus armée , 60. Leurs mœurs , 58. Ils frappoient un chaudron à la mort de leurs Roys , 17. Jouïoient du Scabilla , 49. Enyvroient les Elotes pour les donner en spectacle à leurs enfans , 59. Rasent

- Ithome.** 66
- Lampe** sur la tête de Cerès, 343. Ce quelle marque, 344. En quels tems les lampes & les flambeaux ont pris la place des torches, 349. Fête des lampes. 172
- Lares** jectés par les fenêtres à la mort des Grands. 26
- Laurier**, vertu qu'on lui attribue, 32. Idée juste qu'on doit se former des couronnes de laurier, 33. Virgile est le premier qui a consacré le laurier aux Vainqueurs. 32. n. 1.
- LD DD**, sens de ces lettres initiales. 30
- LEMURALIA**, fête des Romains, 109. Expediens qu'employoient les Anciens pour les chasser. 16. 182
- Léontiques**, fête de Mithras. 274
- Leta** ou **Aleta**, Dame Romaine, reçoit une lettre de S. Jérôme. 400
- Lettres**, les Egyptiens en avoient de trois sortes, 146. **Lettres** Ephésiennes. 452. 453.
- Libitina**, (Venus) 306. Son Temple. 29
- Libitinaires**, leur emploi, 29. étoient de condition libre, 30. Avoient des valets, 21. Demeuroient dans le Temple de Venus Libitina, 29. 34. Couchoient ceux qui mouroient dans les registres publics. 34
- Lions**, **Lionnes**, noms que prenoient les Prêtres & les Prêtresses de Mithras. 252
- Lit**, forme des lits des Dames Romaines. 2
- Loix Romaines** concernant les filles condamnées à mort, 302. Touchant la tutelle des femmes, 101. Reglant la dépense des funeraillies. 105
- Lotus**, plante d'Egypte, sa forme & sa couleur, 182. En quel honneur il étoit. 184
- Lucullus** défait Tigranes, & obtient le triomphe. 370
- Lune** (*la*) appelée Mitra par les Perfes, 245. Militta par les Assyriens, & Alitta par les Arabes. 246
- Lyon** étoit colonie Romaine, & non pas ville municipale, 119. Le second Concile général de Lyon retrancha quelques abus introduits dans certaines Eglises. 27

## M.

- Macedoniens** (*les*) ont introduit en Egypte l'année fixe. xxxix
- Mages** de Perse, ils faisoient tous les ans la commemoration de la retrogradation du Soleil. 273
- Magie**, les effets suspendus par le son de l'airain. 8
- Magiciens**, ils se jouoient de la Barque d'Isis. 164. 457
- Magistrats**, comment ils influoient dans les dédicaces, 99. Ils accordoient par distinction un lieu pour enterrer ceux qu'ils vouloient honorer. 80
- Mahometans**, leur créance touchant les morts. 37. 38
- Maison**, dignité essentielle des planètes. 437
- Maisons** (*les*) étoient funestées par la présence d'un mort. 12
- Malefices**, assez puissans pour faire mourir les personnes, 10. voyez **Charme**.

<i>Mamelles</i> de Junon.	323
<i>Manes</i> ( les ) ne pouvoient supporter le son de l'airain , 108. Les tombeaux consacrés <i>sub Ascia</i> , leur étoient dédiés.	89
<i>Manichéens</i> ( les ) honoroient le Soleil & la Lune sous la forme de deux Navires.	162. n. 2
<i>Marcellin</i> & <i>Anapsychie</i> consultent S. Jérôme sur l'origine de l'ame.	407
<i>Marchepied</i> , marque de distinction.	4
<i>Mariages</i> de trois sortes chez les Romains , 339. & <i>suiv.</i> Les Egyptiens représentoient le mariage sous l'emblème de deux corneilles.	154
<i>Marius</i> , Sylla fait déterrer <i>Marius</i> & jeter ses cendres au vent.	104.
	105
<i>Marnas</i> , Dieu de la ville de Gaza.	400
<i>Mars</i> , ses amours avec <i>Venus</i> , exprimés par deux corneilles , 154.	
<i>Mars</i> force le Temple de sa mere & attente à son honneur.	188
<i>Marfyas</i> , ses aventures , 70. 71. 72. 73. Est foueté par <i>Minerve</i> , 75. Sa peau résonnoit au son de la flûte , 74. Ses statués dans les places publiques , étoient le symbole de la liberté.	75
<i>Martyre</i> introduit dans les Mithriaques.	271
<i>Mausolées</i> érigés à des chiens , chats , &c.	301
<i>Maximien Galere</i> régné à Rome sous le nom de <i>Severe</i> .	92
<i>Maximin</i> ( l'Empereur ) portoit le bracelet de sa femme en guise de bague.	4
<i>Médecins</i> déchargés de tous impôts.	361
<i>Medes</i> ( les ) n'avoient ni Temples , ni autels , ni statués.	235
<i>Melilotus</i> , plante d'Egypte.	167
<i>Memphis</i> , ville d'Egypte.	317
<i>Mendés</i> , Dieu Egyptien.	317. n. 1
<i>Mercuré</i> , pere de <i>Pan</i> , 315. Se metamorphose en <i>Ibis</i> , 312. En <i>Bouc</i> , 315. Apprend à jouer de la guitare , 72. Joué une partie d'échecs avec la <i>Lune</i> , 147. Donne à <i>Isis</i> un crane de <i>Taureau</i> en guise de diadème , 181. <i>Mercuré</i> Egyptien singulier.	185
<i>Mer</i> , son eau purifioit.	456
<i>Minerve</i> invente la flûte , en joué & apprête à rire à <i>Junon</i> , 70. Fort honorée à <i>Sais</i> .	172
<i>Mithras</i> , mot Persan , sa signification , 242. Naissance singuliere de <i>Mithras</i> , 243. Sa profession , 244. Idées différentes que les Perses & les Romains avoient de ce Dieu , 232. 234. 237. 239. Sa figure & pourquoi représenté sur un <i>Taureau</i> , 240. Souvent représenté sous des figures monstrueuses , 251. 252. Ses mysteres étoient pris du Christianisme , 271. 272. On vouloit faire passer <i>Mithras</i> pour Chrétien.	273
<i>Mithriaques</i> , <i>Zoroastre</i> n'en étoit pas auteur , 238. Leur origine , leur objet & leur fin , xv. xvi. 288. & <i>suiv.</i> En quoi les tables Mithriaques différoient des <i>Abrafax</i> .	292
<i>Mithricoles</i> , noms différens qu'ils prenoient , 252. 255. 256. 257. 270. Epreuves à quoi ils étoient soumis , 256. A qui ils montroient les simulacres monstrueux de leur religion , 274. & <i>suiv.</i> Sedition qu'ils excitent	

excitent à Alexandrie.	276
<i>Mitra</i> , Divinité des Perſes, 245. L'idée que les Romains avoient de cette Divinité étoit différente de celle des Orientaux, 249. 250.	
<i>Mitra</i> étoit la Lune, 245. Son nom répandu par tout ſous divers noms.	249
<i>Anevis</i> , Dieu vivant d'Egypte.	195. 196
<i>Monde</i> , figure diverſe que divers peuples lui donnoient.	159. 160
<i>Montmorillon</i> , ſon temple.	127
<i>Mort</i> , comment représentée par les Anciens.	37
<i>Morts</i> , coûtume de les laver, 27. 30. A qui ce ſoin étoit confié, 31. étoient expoſés à la porte de la maiſon ſur un lit de parade, 23. conſervés neuf jours ſans corruption, 31. Etoient conclamés, 19. 21. 22. & ſuiv. Tout devoir rendu aux morts étoit ſaint, 25. 89. Ils n'étoient brûlés que le huitième jour, 19. On faiſoit auparavant leur éloge, 23. La plus ancienne de toutes les manieres de les enterrer, 104. On ne creuſoit pas leur ſoſſe avec des inſtrumens de fer ou d'airain, 107. Leur préſence funeſtoit les Prêtres & les Magiſtrats.	12. 13. 14
<i>Municipales</i> ( <i>les villes</i> ) étoient différentes des Colonies.	119
<i>Muſa</i> , Médecin célèbre.	361
<i>Muſa</i> plante d'Egypte.	177
<i>Muſagète</i> ( <i>Bacchus</i> )	63
<i>Muſes</i> ( <i>les</i> ) adjugent la victoire à Apollon ſur Marſyas, 71. Jouent de la flûte avec Marſyas.	72
<i>Muſique</i> employée comme un remede contre les maladies, 8. 14. Nature de la Muſique des Anciens.	358. n. 3
<i>Mycerinus</i> a érigé la pyramide attribuée à Rhodope.	330
<i>Mydas</i> condamné à avoir des oreilles d'âne, 71. Son hiſtoire.	326
<i>Mylitta</i> , Divinité des Aſſyriens.	246
<i>Myobarbe</i> d'Aufone.	64
<i>Myſtagogue</i> , voyez <i>Hierophante</i> .	
<i>Myſteres</i> par excellence.	345
<i>Myrionyme</i>	250

## N.

<b>N</b> <i>Abonaſar</i> , ſon Ere.	xxix. xxx
<i>Nature</i> ( <i>la mere</i> ) représentée en marbre, 324. L'ordre de la nature veut que l'homme entre dans le monde par la tête, & qu'il en ſorte par les pieds.	23. n. 1
<i>Naucratis</i> , ville d'Egypte.	328
<i>Nenia</i> , Divinité qui n'a été reconnue que depuis le ſiècle d'Auguſte.	15
<i>Nephtys</i> , Divinité Egyptienne, ſon hiſtoire.	166. 167
<i>Nil</i> , ſes deux cruës.	219
<i>Nilopolis</i> , ville d'Egypte, où Apis ſéjournoit pendant quelques jours en faveur des femmes.	195
<i>Noëmi</i> , ſignification de ce mot.	394. 395
<i>Nombre</i> , puissance des nombres.	454
<i>Neme</i> , chaque Nome d'Egypte avoit ſon Dieu & ſa victime particu-	

liere.	171. 186
Nuit, mere du sommeil & de la mort, sa statué, 37. La nuit consacrée aux funerailles.	13
Numa Pompilius, sa loi sur les funerailles.	105
Nysa, séjour de Bacchus, ses habitans sont pris pour juges entre Apollon & Marfyas.	72

## O.

<b>O</b> bservations (les) Astronomiques des Anciens, n'étoient presque rien, 448. Les observations astrologiques des Chaldéens étoient une fable. 443.	& suivantes.
Observatoire à Babylone de toute antiquité.	430
Oeil au-dessus d'un disque, 154. Au-dessus d'un sceptre.	161
Ombres (les) ont le fer & l'airain en horreur.	108
Omaga nouveau.	363. n. 2
Oracles, coutume de les consulter en portant une couronne.	28
Orient, les villes d'Orient ont chacune un Talisman particulier.	458
Oromaze, principe du bien.	234
Oponisus, oiseau.	379
Orphee, mis en pieces par les Thraciennes.	325
Orus ôte à Isis son diadème.	181
Os des morts, au fortir du bûcher enfermés dans une urne.	24
Osiris, vient au monde avec des jambes tortués, 181. Ses aventures, 147. Ses membres sont dispersés par Typhon, 150. Représenté par un épervier, 155. En figure humaine, 175. Ses fêtes parcouroient tous les jours de l'année, xxvii. Ce que les Egyptiens entendoient par Osiris	176
OSTENDERUNT, terme de pontifical.	274
Oye offerte en sacrifice par les Egyptiens, 154. Son cri empêche la prise du Capitole, la même.	

## P.

<b>P</b> actole, fleuve de Lydie personifié, 325. Pailles d'or qu'il roule dans ses eaux.	327
Palmes sur les médailles, ce qu'elles marquent, 365. 366. Choisies pour couronner les Athlètes.	365 367
Pan fils de Mercure & de Penelope, 315. Conseil qu'il donne aux Dieux pour éviter la fureur de Typhon, 316. mis au nombre des constellations, & honoré par les Egyptiens.	317
Panathénées, célébrité à Athenes.	364. n. 2
Panopolis, ville d'Egypte.	317
Pantomimes, leur jeu, & leur habileté.	69
Pantoufle de Rhodope, son histoire, 329. Pantouffles des Dames Romaines, leur forme, leur élégance.	51. 52
Papremis, ville d'Egypte, célèbre par le Temple de la mere du Dieu de la guerre, & les cérémonies qui s'y observoient.	187. 188
Papyrus, plante d'Egypte.	178. 196

<i>Parfums</i> destinés pour les morts, 31. Combien les Romains étoient attachés aux parfums, <i>là même</i> .	
<i>Paris</i> , ville capitale de la France, Talisman qu'elle avoit à l'exemple des villes d'Orient.	459
<i>Patriques</i> , fête de Mithras.	274
<i>Peigne</i> , entroit dans les mysteres d'Isis.	158
<i>Pelerinages</i> des Egyptiens sur des barques.	164
<i>Penelope</i> étoit mere de Pan.	315
<i>Pénitence</i> , mysteres de Mithras.	271
<i>Pentathle</i> , jeux des Anciens.	358
<i>Penule</i> , habit de campagne des Romains.	304
<i>Peres</i> (SS.) avec quel respect on doit conserver purs leurs écrits.	366
<i>Peres</i> , ministres de Mithras de la premiere classe.	252. 258
PERSEA, plante d'Egypte.	145. n. 1
<i>Perfes</i> , leur véritable Religion.	234. 235
<i>Perfisques</i> , fête de Mithras.	274
<i>Pheniens</i> (les) adoroient originairement les Astres, 253. Prétendoient qu'Esculape étoit de Beryte.	367
<i>Philippe Aridée</i> , son Ere,	XXIX. XXX
<i>Phryxus</i> traverse la mer sur un Belier.	311
<i>Pictor</i> (Q. Fabius) retourne à Rome portant la couronne avec laquelle il avoit consulté l'oracle.	27
<i>Pié-plats</i> .	42
<i>Pin</i> , placé devant les maisons où il y avoit un mort.	13
<i>Pisistrates</i> chassés d'Athènes.	307
<i>Plantes</i> qui forçoient les Dieux d'apparoître aux hommes, 456. Quelques autres consacrées par les Egyptiens,	177. & suiv.
<i>Planètes</i> , leurs dignités essentielles & accidentelles, 437. Planètes diurnes & nocturnes, 436. n. 2. Leur vertu, 452. Leur nombre. 450	
<i>Planipedes</i> ou <i>Pié-plats</i> .	42. 69
<i>Platoniciens</i> , leurs idées sur la puissance des nombres.	454
<i>Pluton</i> appelé Summanus, 335. Etoit en horreur aux hommes.	141
<i>Poing</i> , oiseaux portés sur le poing par les personnes de qualité. 300. 301	
<i>Points</i> cardinaux du ciel.	441
<i>Pole</i> , il n'y a ni Orient ni Occident sous les Poles, & les planètes ne se levent & ne se couchent qu'une fois	442
<i>Polignac</i> , cabinet de M. le Cardinal de Polignac.	134
<i>Pollincteurs</i> , leur office.	31. 34
<i>Pompe</i> funébre de l'Empereur Claude.	29. 30
<i>Pompée</i> , son théâtre & sa dédicace, 90. Reconcilie les deux Tigranes, 370. Donne la Sophène au fils, & ensuite triomphe de lui, 371. Il n'a été en Egypte qu'après la bataille de Pharfale.	356
<i>Pontifes</i> (les) intervenoient dans les dédicaces.	89. 90
PONTIFEX MAXIMUS, il étoit toujours couvert dans les cérémonies.	341
<i>Pontificaux</i> , livres sacrés des Romains.	25
<i>Porphyre</i> , fables qu'il a débitées sur Mithras, 238. Se dedit, 280. Génie qui regne dans ses écrits, 278, 279. Vrai sens d'un de ses passages, 216	

<i>Porphyriou</i> attente à l'honneur de Junon , 312. Est percé de flèches , & écrasé par la foudre.	313
<i>Prêtres</i> , dans leurs fonctions, 12. Rendoient aux statués des Dieux les mêmes services que les Pollincteurs rendoient aux morts , 34. Ils ne pouvoient ni entrer dans les maisons où il y avoit un mort , ni entendre le son des flûtes funéraires , sans être funestés. 12.	14
<i>Prêtres ( les )</i> d'Egypte , leurs mœurs & leurs exercices , 168. 170. 171. 172. Ils suivoient en particulier l'année fixe , 204. Dans quelle posture ils prioient les Dieux , 154. Etoient assujettis à des cérémonies lugubres , 176. Ordre de ceux qui étoient destinés au service d'Apis , 190. Moyens qu'ils employoient pour se rendre familiers les Dieux ,	456
<i>Proserpine</i> , à quelles marques elle est reconnuë , 310. Son enlèvement , 344. De quelle maniere elle étoit invoquée par le Hierophante.	16
<i>PROVORSUM</i> , éclair qui arrive dans un tems où l'on ignore s'il est jour , ou s'il est nuit.	333
<i>Psammeticus</i> , premier Roy d'Egypte , qui ait bû du vin.	169. n. 3
<i>Pseautier</i> , traduit sur l'Hebreu par S. Jérôme.	411
<i>PSILA</i> , ce que ce mot signifie dans la dialecte des Doriens.	56
<i>Protonée</i> septième , surnommé Phylcon.	VI
<i>PULPITUM</i> , partie du théâtre des anciens.	48
<i>Pyramide</i> , la plus riche a passé pour être le tombeau de Rhodope. 329. 330	
<i>Pythagoriciens</i> , leur idée sur le son de l'airain , 109. Sur la puissance des nombres.	454

## Q.

<b>Q</b> uaternaire , ses propriétés & sa nature , 155. Il comprenoit toutes choses.	454
--	-----

## E.

<b>R</b> abins ( les ) ne reconnoissent qu'un Ange de mort.	37
<i>Religion</i> , dans quel endroit des funerailles elle avoit part.	25
<i>Resurrection ( la )</i> faisoit partie des mysteres de Mithras.	271
<i>Retgradation</i> du Soleil , fête chez les Perfes.	273. 274
<i>Rhée</i> , tems qu'elle prend pour accoucher.	147. 148
<i>Rhodope</i> esclave de Xanthus , 328. Amante de Charaxus , 329. Un aigle emporte une de ses pantoufles , 329. Qu'il laisse tomber sur le Roy Plammiticus , qui l'épouse 329. Présent qu'elle fait au Temple de Delphes.	330
<i>ROGUM ASCIA NE POLITO</i> , vrai sens de cette loi.	105. & suiv.
<i>Robitz</i> , lieu de la naissance de l'Empereur Aurelien.	257
<i>Romains ( les )</i> anciennement ne brûloient point les corps , 104. Sonoient toujours de la trompette quand quelqu'un mouroit , 19. N'usoient pas au commencement d'habits semés de fleurs , 123. Oroient les bagues à ceux qui avoient rendu le dernier soupir , 3. Avoiient deux commencemens d'année , 222. Ont reçu le culte de Mithras des Pirates de Cilicie , 237. Atribuent la mort de Germanicus à des maléfices , 10. Ce qu'ils faisoient pour chasser les Lemures , 16. En se déclarant pour ou contre quelqu'un , 17. Rencontres où ils employoient	



DES MATIERES.

485

le devoement , 110. 111. Où ils se faisoient couper le pouce. 121  
 Roy. Leçons que les Rois d'Egypte recevoient du Grand Prêtre, 169.  
 Les Rois de Perse avoient permission un jour de l'année de prendre  
 du vin autant qu'ils vouloient. 274

S.

**S** *Saïtes (les)* ont été les premiers idolâtres, 287. Leur religion,  
 187. 188. 189. 190  
*S. Ardore (le)* avoit pour marque une couronne chez les Asiatiques. 6  
*Sacrifices* offerts en des lieux découverts. 234  
**SAGUM**, habit des Gaulois, sa forme, 297. & suiv. Etoit rayé, 298.  
 en quoi il differoit du *Sagum* romain. 298.  
*Sais*, ville d'Egypte, célèbre par la fête des lampes. 172  
*Salomon*, (*sieaux de*) 454  
*S. pho* cœur de Charaxus. 328  
*Sa-des*, ville de Lybie, adoroit le Pactole. 327  
*Saturne*, ses Prêtres en sacrifiant n'étoient point voilés. 12  
*Saturnum* vouloit que les soldats eussent le *Sagum* à table. 297  
*Scabilla*, instrument des Anciens, 46. Pièces dont il étoit composé,  
 48. Etoit d'un grand usage sur le théâtre. 49  
*Sceniques*, (*jeux*) 358  
*Scyres*, fête de Minerve. 364. n. 4  
*Selden*, son sentiment sur le veau d'or d'Aaron. 191. n. 1  
**SENANI**, mot celte, sa signification. 130  
*Sephroths*. 441. n. 2.  
*Sepulchres* violés en différentes manieres, 110. n. 3. La magnificence  
 des sepulchres défenduë par les loix des XII. tables. 106. Pourquoi  
 J. C. a été mis dans un sepulchre neuf. 95. 96.  
*Sepulture (la)* est un acte indispensable de Religion, 25. Sepulture  
 accordée par distinction en un lieu séparé. 79. 80  
*Serpent*, Apothéose de cet animal, 160. Propriétés du serpent, 199.  
 Il communiquoit aux Orgies ce qu'elles avoient de plus sacré, 50.  
 Il étoit le symbole d'Esculape, 359. Serpent qui a un œuf sur la tête  
 représente la création. 199  
*Severe* fait la dédicace des Thermes de Diocletien. 92  
*Signes*, masculins & feminins. 436. n. 1  
*Silene*, son aventure. 326  
*Silvain*, Dieux qu'on lui associoit. 133  
*Simulacres* monstrueux des Michriaques, 233. Ce qu'ils marquoient,  
 252. 253. & suiv.  
**SITICINES**, leur emploi. 15. n. 4  
*Sistre*, instrument des Egyptiens. 151. 152  
**SOLDURII**, leur état. XII.  
**Socci**, chaussure des Romains. 52  
*Soleil*, ses Satellites, 450. n'est point la cause des saisons, 443. Fait  
 son cours dans une barque, 162. Honoré à Heliopolis, 172. Représen-  
 tés par l'Epervier, 155. Sa rétrogradation forma un jour de 32.  
 heures. 273

<i>Sommeil</i> , comment représenté par les Anciens.	37
<i>Sophrone</i> , Lettre qu'il reçoit de S. Jérôme.	383. & suiv.
<i>Souffre</i> , sa vertu.	454
<i>Sphere</i> différente chez toutes les nations.	449. 450
<i>Statués</i> des Dieux renversées à la mort des grands.	26
<i>Stephanophore</i> , sa dignité.	6. n. 3. 354
<i>Stolifes</i> .	175. n. 3. 176
STROPHIUM, ornement du Daduchus d'Arhènes.	346
<i>Summanus</i> , idée qu'on doit se former de ce Dieu.	335. & suiv.
<i>Sumia</i> étoit Gère de nation.	399
SUPERI, vraie acception de ce mot.	140. 142
<i>Supérieurs</i> (les Dieux) n'ont nulle juridiction sur les Dieux inférieurs,	141
<i>Sycites</i> . (Bacchus)	62
<i>Sylla</i> fait déterrer Marius.	104

## T.

<b>T</b> ables des mois Egyptiens.	225. 227
<i>Talisman</i> singulier, 427. & suiv. Origine des Talismans, 455. & suiv. Sont communs dans l'Orient, 458. Les constellés n'opèrent qu'en vertu du Démon.	451. & suiv.
<i>Tartares</i> , ont une Sphere propre.	449. 450
<i>Taupe</i> , vertu du cœur de cet animal.	456
<i>Tauréau</i> , son crane symbole de la Royauté.	182
<i>Temples</i> , pierres jettées contre les Temples.	26
TERMINI, voyez <i>Domaine</i> .	
<i>Ternaire</i> , racine du carré.	454
<i>Terre</i> (la) est planète.	444
<i>Tertullien</i> traite les Prêtres de Libitinaires.	34
<i>Tetragramme</i> , (le nom) de Dieu, employé dans les Talismans.	454
<i>Théâtre</i> de Pompée.	90
<i>Therms</i> de Diocletien.	91. 92. 99
<i>Thesée</i> , son histoire, 315. Institué les Panathénées.	364
<i>Thesmophories</i> , fête de Cérés célébrée seulement par les femmes, 344. 350. 351. & suiv. Leur excellence.	354
<i>Thoth</i> commençoit toujours l'année Egyptienne.	xxviii
<i>Tiarc</i> de Tigranes portée dans le triomphe de Lucullus.	370
<i>Tibre</i> fait tendre un voile à la vûe de son fils mort.	13. 14
<i>Tigranes</i> pere & fils, leur histoire.	370. 371
<i>Tityre</i> , qui jouë du Scabilla.	46
<i>Imolus</i> pris pour juge entre Apollon & Marsyas, 71. Bacchus se retire sur le Mont Imole.	325
<i>Tombeaux</i> Chrétiens avec un extérieur payen, 139. voyez <i>Sepulchres</i> .	
TRADIDERUNT, terme de Pontifical.	274. & suiv.
<i>Trigone</i> , voyez <i>Triplcité</i> .	
<i>Trimalcion</i> , ses extravagances.	21. 51
<i>Triomphe</i> de Lucullus.	370
<i>Triple</i> , epichete du Soleil.	273

## DES MATIERES.

	487
<i>Triplicité</i> , terme d'Astrologie Judiciaire.	438
<i>Triptolême</i> reçoit de Cérés un char attelé de deux dragons.	344
<i>Trompette</i> employée dans les funeraïlles.	18. 19. & <i>suiv.</i>
<i>Troïque</i> . (année)	447
TUBILUSTRIA, cérémonie singulière.	15
<i>Turcs</i> (les) éludent un des principaux dogmes de leur Loi.	38 n. 1
<i>Typhon</i> déclare la guerre aux Dieux, 312. 316. 317. Disperse les membres d'Osiris, 150. Fait couper la tête à Isis, 198. est écriafé.	317
<i>Tyrrhenus</i> , fils d'Hercule, inventeur de la trompette.	18

## V.

<b>V</b> <i>An</i> , son origine.	150
<i>Vase</i> Egyptien chargé d'hyeroglyphes, 144. & <i>suiv.</i> Vase porté en pompe dans les fêtes d'Isis, 151. Vase d'airain sur lequel le Hierophante frappoit en invoquant Proserpine, 16. Vases donnés en prix aux vainqueurs.	363
<i>Veau d'or</i> , ses rapports avec Apis.	191. n. 1. 194. n. 4
<i>Venus</i> , son culte avec Mars représenté sur un tombeau, 305. Venus & Diane Anaitis étoit une même Divinité chez les Perles, 257. Venus armée, 59. Venus Epitragia, 309. 313. 314. Son origine 315. Venus Epitymbia & Libitina, 306. Se change en poisson. 312. Se rit de Minerve.	70
<i>Vergobret</i> , Première dignité des Gaules.	130
<i>Victimes</i> humaines employées dans les Mithriaques.	272
<i>Vin</i> , interdit aux Roys d'Egypte, 169. n. 3. employé dans les funeraïlles.	24. 105
<i>Virgile</i> a le premier consacré le Laurier aux Vainqueurs.	32
<i>Univers</i> , matière dont il a été tiré.	220
<i>Urnes</i> auprès du Trône de Jupiter.	323
<i>Urnes</i> sepulcrales.	24. 105
<i>Usage</i> . (mariage par)	339
<i>Wiborade</i> (S.) son martyre.	86. 121

## X.

<b>X</b> <i>Anteus</i> maître d'Esopé & de Rhodope.	328
---	-----

## Z.

<b>Z</b> <i>Odiaque</i> , personifié, 367. & <i>suiv.</i> Le Zodiaque ne change point de place sous le Pole.	442
<i>Zoroastre</i> auteur du système des deux principes, 234. n. 1. Fondateur des Mages, 278. N'est pas auteur des Mithriaques, 236. 238. 278	
<i>Zuma</i> de Mahomet.	37. 38

*Fin de la Table des Matieres.*

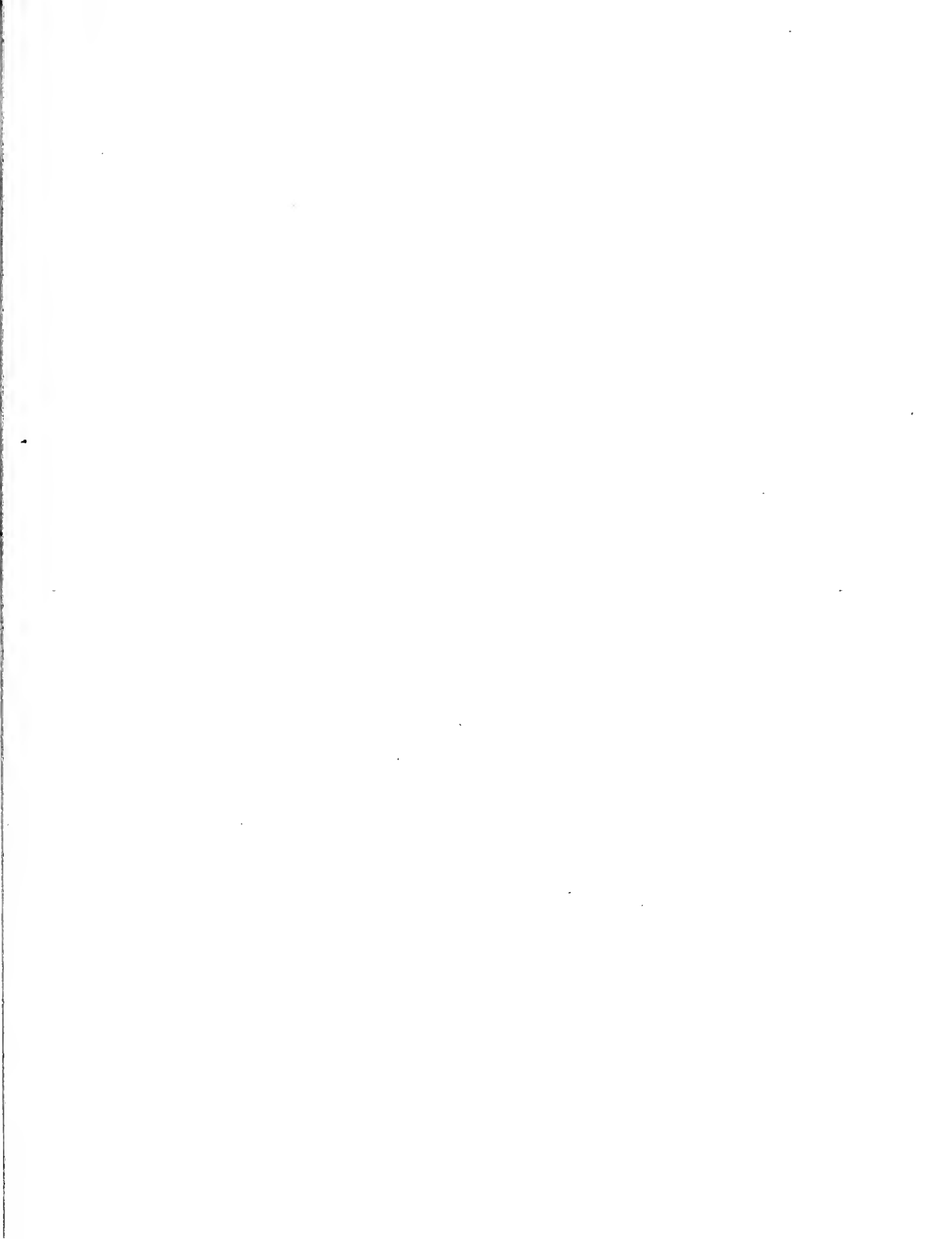
---

---

## E R R A T A.

- Page 6. note dernière : Puisque dans toutes les Villes d'Orient , lisez , puisque dans plusieurs Villes.
73. ligne 13. sa peau raisonne , lisez refonne.
74. ligne 7. & raisonnoit , lisez retonnoit.
109. ligne 12. raisonne , lisez refonne.
160. ligne 16. abondance d'esprit , lisez d'esprits.
195. ligne 6. dans Galiote , lisez dans une Galiote.
206. ligne 10. paroît avoir entierement ignorée , lisez ignoré.
213. ligne 21. Ils donnoient à ce Prince deux mois & demi de règne . . . quoiqu'il ne fût parvenu à l'empire , selon les Alexandrins , que le vingt-quatrième d'Athyr , ou le vingt de Novembre , lisez , ils donnerent à ce Prince quelque vingt jours de règne . . . quoiqu'il ne fût parvenu à l'Empire , selon les Alexandrins , que le 14. de Thoch , ou le 17. de Septembre.
225. ligne 3. Choeas , lisez Choiac.
227. ligne 12. Choeas , lisez Choiac.
329. ligne 7. elle , lisez il.
370. ligne 13. Leries , lisez Valerius.







SPECIAL

84B

30642

